



HAL
open science

D'un secret qui n'en serait pas un... : paradoxes communicationnels du "secret maçonnique"

Dominique Leroyer

► **To cite this version:**

Dominique Leroyer. D'un secret qui n'en serait pas un... : paradoxes communicationnels du "secret maçonnique". Sciences de l'information et de la communication. Université Bourgogne Franche-Comté, 2023. Français. NNT : 2023UBFCH022 . tel-04389984

HAL Id: tel-04389984

<https://theses.hal.science/tel-04389984v1>

Submitted on 12 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE DE DOCTORAT

UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Préparée au Laboratoire CIMEOS

Ecole doctorale n°592, LECLA

Doctorat en SCIENCES de l'INFORMATION et de la COMMUNICATION (S.I.C.)

Par

Monsieur Dominique LEROYER

D'un secret qui n'en serait pas un...

Paradoxes communicationnels du « *secret maçonnique* »

Thèse présentée et soutenue à Dijon, le 14 décembre 2023

Composition du jury

Mme COLLET-PARIZOT Anne : Professeure des Universités, Laboratoire T.I.L., Besançon ; Présidente du Jury

Mme SERRET Vanessa : Professeure des Universités, School of Management, Metz ; Rapporteuse

M. SILVA François : Maître de Conférences H.D.R., Doyen de l'I.C.D. Business School, Paris ; Rapporteur

M. LARDELLIER Pascal : Professeur des Universités ; Laboratoire C.I.M.E.O.S., Dijon ; Directeur de thèse

M. DELAYE-HABERMACHER Richard : Docteur H.D.R., International Management School Geneva ; Professeur, Université de Sherbrooke, Québec ; Co-directeur de thèse

M. CARRE Emmanuel : Docteur, Directeur de l'Institut International de l'Image et du Son, Paris ; examinateur

Titre : D'un secret qui n'en serait pas un...Paradoxes communicationnels du « *secret maçonnique* »

Mots clés : franc-maçonnerie, secret, Barruel, divulgation, mythe, dictionnaire

Apparue en 1717 en Angleterre, propagée dans ses buts. Ses détracteurs, n'ont en France dans les années suivantes, la d'ailleurs eu qu'à puiser dans l'imposante maçonnerie n'a toujours pas, trois siècles littérature à disposition pour la combattre après sa naissance, une image stabilisée, politiquement et socialement, médiatisant tant elle est parcourue par des paradigmes pour ce faire une image fausse de ce de représentation contradictoires. qu'elle est, construisant de toutes pièces Le « secret » dans cette médiation va l'assertion d'un secret inhérent à la constituer un élément clivant de cette maçonnerie. représentation, qui fédère les imaginaires L'ambiguïté du mot « secret » a autorisé sombres de la maçonnerie, celui sur lequel cet amalgame, dans la mesure où la franc-se greffent les argumentaires les plus maçonnerie, sur une autre dimension a hostiles et les moins rationnels. revendiqué le secret et l'ésotérisme qui en Pourtant, jamais en France la maçonnerie constituent une autre face, sur un plan régulière, telle qu'elle s'exprima au spirituel et maïeutique. Fort de cette XVIIIème siècle, d'abord par la Grande ambivalence, le secret maçonnique a Loge de France, puis par le Grand Orient de enraciné une représentation de la France, enrichie ultérieurement par maçonnerie ambiguë dont il constitue d'autres Obédiences, ne fut une société l'arrière-plan signifiant, car c'est toujours secrète. par lui, et par rapport à lui, que les Dès l'origine, à l'instar de la maçonnerie différents discours portés sur la anglaise, la maçonnerie française fut maçonnerie se positionnent. connue et connaissable, dans sa structure, Ce discours sur le secret maçonnique, dans son fonctionnement, dans ses écrits, depuis le XVIIIème siècle jusqu'à

aujourd'hui, s'organise autour d'un double paradoxe communicationnel.

Le premier paradoxe communicationnel est constitué par l'oxymore suivant : énoncer comme secret quelque chose qui est public. Oxymore de la proposition, car ce qui est public, par nature, n'est pas secret ; paradoxe en conséquence de la proposition qui affirme l'existence d'un secret maçonnique malgré l'évidence factuelle de son inexistence.

Installé par la littérature de divulgation maçonnique (1738-1789), nous analyserons les ressorts discursifs de ce premier paradoxe communicationnel qui infuse le discours sur la maçonnerie en lui associant un secret alors qu'elle est factuellement totalement accessible et connaissable.

Le second paradoxe, qui s'appuie sur le premier dont il est un développement, vise à essentialiser la maçonnerie à ce secret inexistant. Il prend sa naissance avec les Bulles Papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV, et surtout, en 1798, avec les écrits d'Augustin BARRUEL suite au choc de la Révolution française. Cette essentialisation construit de la maçonnerie une image éloignée de sa réalité, organisationnelle, idéologique, humaine, sur laquelle il sera loisible à ses adversaires

d'agrèger des attributs négatifs pour mieux la combattre.

Le discours du secret maçonnique, en réfutant à la maçonnerie sa réalité objective, devient ainsi le discours d'un environnement, social et politique, profondément ancré dans l'histoire, hostile à celle-ci, autant pour ce qu'elle est, que pour ce qu'elle représente. Le discours sur le secret maçonnique devient le lieu qui cristallise les interdiscours réactionnaires. Car depuis 1789, à travers l'antimaçonnisme du secret d'autres discours circulent, contrerévolutionnaire d'abord, puis antirépublicain, antisémite et aujourd'hui complotiste. Paradoxalement, les dictionnaires, en premier celui de l'Académie française, garants de l'épistémè dans le corps social furent un lieu de propagation de cette doxa.

Présent depuis plusieurs siècles dans de nombreux discours et canaux de communication, le secret maçonnique est un mythe, au sens ou Roland BARTHES l'entend, qui structure durablement et profondément la représentation de la franc-maçonnerie dans la Société.

Title : Of a secret that would not be one...Communicational paradoxes of the “masonic secrecy”

Keywords : freemasonry, secrecy, Barruel, disclosure, myth, dictionary.

Masonry first appeared in England in 1717, and spread to France in the following years. Three centuries after its birth, it still does not have a stabilised image, so much so that it is traversed by contradictory paradigms of representation.

In this mediation, "secrecy" was to become a divisive element of representation, federating the darker imaginations of masonry, the one on which the most hostile and least rational arguments were grafted.

However, regular masonry in France, as it was expressed in the eighteenth century, first by the Grande Loge de France, then by the Grand Orient de France, later enriched by other Obediences, was never a secret society.

From the outset, like English masonry, French masonry was known and recognisable in its structure, its workings, its writings and its aims. Its detractors have had no choice but to draw on the vast literature available to them to combat it politically and socially, using the

The first communicational paradox is constituted by the following oxymoron: to create a false image of what it is and fabricating the assertion that masonry is inherently secretive. The ambiguity of the word "secret" has allowed this amalgam to take place, insofar as Freemasonry, on another dimension, has claimed the secrecy and esotericism that constitute another facet of it, on a spiritual and maieutic level. Thanks to this ambivalence, masonic secrecy has given rise to an ambiguous representation of masonry, of which it forms the signifying background, because it is always through it, and in relation to it, that the various discourses on masonry are positioned. This discourse on masonic secrecy, from the eighteenth century to the present day, is organised around a double communicational paradox. This discourse on masonic secrecy, from the eighteenth century to the present day, is organised around a double communicational paradox. which its opponents are free to attach negative attributes in order to combat it more effectively. The discourse of masonic

state as secret something that is public. This is an oxymoron of the proposition, because what is public, by nature, is not secret; a paradox as a result of the proposition that affirms the existence of a Masonic secret despite the factual evidence of its non-existence.

Established by the literature of masonic disclosure (1738-1789), we will analyse the discursive mechanisms of this first communicational paradox, which infuses the discourse on Masonry by associating it with secrecy even though it is factually totally accessible and knowable.

The second paradox, which builds on the first and develops it further, aims to make masonry essential to this non-existent secret. It originated with the Papal Bulls of CLÉMENT XII and BENOÎT XIV, and above all, in 1798, with the writings of Augustin BARRUEL following the shock of the French Revolution. This essentialisation creates an image of masonry that is far removed from its organisational, ideological and human reality, and on

secrecy, by denying masonry its objective reality, thus becomes the discourse of an environment, social and political, deeply rooted in history, hostile to it, as much for what it is as for what it represents. The discourse on masonic secrecy becomes the place where reactionary interdiscourses crystallise. Since 1789, other discourses have circulated through the anti-masonicism of secrecy, first counter-revolutionary, then anti-republican, anti-semitic and now conspiracy. Paradoxically, dictionaries, first and foremost that of the Académie française, guarantors of the episteme in the social body, were a place where this doxa was propagated.

Present for several centuries in many discourses and channels of communication, the masonic secret, as a communicational paradox, is a myth, in the sense that Roland BARTHES understands it, which durably and profoundly structures the representation of freemasonry in Society.



D'un secret qui n'en serait pas un...

Paradoxes communicationnels du « *secret maçonnique* »

« Ce n'est donc qu'une fable ce prétendu secret.

Il ne paraît exister que parce qu'il n'existe pas !¹ »

¹ CARACCIOLI, Louis-Antoine, *La jouissance de soi-même*, 1759.

REMERCIEMENTS

Que soit ici remercié Pascal LARDELLIER, Professeur de l'Université de Bourgogne, pour la confiance qu'il m'a témoignée et sans laquelle ce travail n'aurait pu être réalisé.

Que soient également salués la communauté scientifique du Laboratoire CIMEOS et son Directeur Olivier GALIBERT, Professeur des Universités, pour leur bienveillance et la justesse de leurs remarques formulées lors des séminaires épistémologiques organisés par le Directeur de Thèse, Pascal LARDELLIER, à destination de ses doctorants.

Toute ma gratitude va également au Professeur Richard DELAYE-HABERMACHER, co-directeur de thèse, pour son précieux soutien.

J'adresse aux membres du Jury, dont je sais les nombreuses contraintes professionnelles, mes plus sincères remerciements pour leur disponibilité, pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à l'examen de ce travail.

Toute mon affection et ma reconnaissance vont à mon épouse Élisabeth qui m'a accompagné et soutenu tout au long de ces trois années et qui a procédé, avec enthousiasme et vigilance, à la tâche ingrate et nécessaire de la relecture finale. Enfin, je ne saurai oublier ma fille Alice, pour sa présence et ses conseils prodigués.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	12
• Problématiques de la Thèse	14
• Cadre théorique S.I.C. : l'analyse de discours	18
• Position du rédacteur	32
CHAPITRE 1. L'histoire disruptive de la maçonnerie Française.....	38
1.1 Questions de méthode	38
1.1.1 Les sources : analyse critique	40
1.1.2 Simplifier sans falsifier : du paradoxe du littoral au rasoir d'Occam.....	41
1.1.3 L'histoire comme « signes porteurs de signification »	45
1.2 L'origine anglaise : les fondamentaux de la maçonnerie spéculative	47
1.2.1 Des Loges médiévales à la création de la Grande Loge d'Angleterre (1717)	47
1.2.2 Les critères de régularité : <i>Les Constitutions d'ANDERSON</i> (1723, 1738)	50
1.2.3 L'apparente continuité d'une maçonnerie de rupture	53
1.3 Le déploiement disruptif de la franc-maçonnerie française (1723-1940).....	55
1.3.1 De l'émergence diffuse à la création de la Grande Loge (1728) et du Grand Orient de France (1773).....	56
1.3.2 La question des hauts grades, du Suprême Conseil de France (1804) à la renaissance de la Grande Loge de France (1896)	59
1.3.3 La question du « Grand Architecte de l'Univers », enjeu doctrinal des Convents de 1875 et 1877.....	65
1.3.4 La question féminine et la naissance du Droit Humain (1893)	72
1.3.5 La question de la régularité et la naissance de la Grande Loge Nationale Française (1913)	76
1.3.6 Une maçonnerie française en rupture avec la maçonnerie anglaise	79

1.4	De la renaissance à une maçonnerie structurellement divisée (1944 à aujourd'hui)	81
1.4.1	De la dissolution (1940) au rétablissement (1943-1945)	81
1.4.2	De l'échec de la réunification (1946) à la multiplication des Obédiences	83
1.4.3	Le « <i>Visage morcelé</i> » d'une maçonnerie française en rupture avec elle-même	86
CHAPITRE 2. Une maçonnerie d'apparence secrète		89
2.1	La franc-maçonnerie, des organisations à vocation initiatique	89
2.2	Le symbolisme, une maïeutique maçonnique	97
2.3	L'inspiration ésotérique de la maçonnerie	102
2.4	Le Secret, apparence ontologique de la maçonnerie	108
CHAPITRE 3. Genèse des paradoxes communicationnels du secret maçonnique		115
3.1	La littérature de divulgation, les fondations des paradoxes	115
3.1.1	La littérature de divulgation, enjeu de communication	115
3.1.2	Les divulgations anglaises des débuts maçonniques	121
3.1.3	Les divulgations françaises : les « secrets » sur la place publique	124
3.1.4	La divulgation originelle : 1737, la « <i>reception d'un frey mason</i> »	132
3.2	Naissance et structure des paradoxes communicationnels du secret maçonnique	135
3.2.1	Le Secret maçonnique, de l'enjeu marketing aux paradoxes communicationnels	135
3.2.2	De la multiplication des révélations au secret inexistant	140
3.2.3	L'existence du serment preuve de l'existence du secret	161
3.2.4	Les bulles papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV : les fondations	165
3.2.5	Les contradictions logiques du paradoxe communicationnel	174
3.3	BARRUEL : fondateur du secret essentiel	176
3.3.1	Les prédécesseurs	177
3.3.2	Les ruptures signifiantes du secret maçonnique chez BARRUEL	194

3.3.3	Structure discursive du Secret barruelien	216
3.3.4	Tautologie et contradiction, la médiation falsifiée avec le réel	223
3.3.5	Le primat de l'interdiscours réactionnaire	228
CHAPITRE 4. Les dictionnaires, l'officialisation du secret maçonnique		233
4.1	Fonction sociolinguistique des dictionnaires et des encyclopédies	233
4.1.1	Le dictionnaire comme formation discursive	233
4.1.2	Dictionnaires et encyclopédies outils de vulgarisation	237
4.2	<i>L'Encyclopédie</i> : de la Doxa de CHAMBERS et LALANDE, en passant par l'Epistémè de DIDEROT	243
4.2.1	Aux origines de la définition, CHAMBERS et la <i>Cyclopaedia</i>	243
4.2.2	Du <i>Cyclopaedia</i> à <i>l'Encyclopédie</i> , l'évacuation du secret	247
4.2.3	LALANDE, le retour du secret dans <i>l'Encyclopédie</i>	255
4.3	Le <i>Dictionnaire de l'Académie française</i> , de la Doxa à l'Epistémè	259
4.3.1	Le Dictionnaire de l'Académie française, dictionnaire fondateur	259
4.3.2	Une définition tardive marquée politiquement	264
4.3.3	La définition actuelle au sceau de l'épistémè	277
4.4	Le secret maçonnique, acquis communicationnel des dictionnaires classiques	284
4.4.1	« <i>Franc-maçonnerie</i> » dans les dictionnaires et encyclopédies du XIXème siècle	284
4.4.2	Une maçonnerie de plus en plus accessible	290
4.5	Les dictionnaires en ligne du XXIème siècle, perpétuation des paradoxes communicationnels du XVIIIème Siècle	294
4.6	Les dictionnaires, fixation du paradoxe communicationnel du secret maçonnique	311
4.6.1	Fonction communicationnelle du dictionnaire	311
4.6.2	ARISTOTE : Doxa et épistémè	317
4.6.3	SARFATI : canon, vulgate et doxa	319
4.6.4	BOURDIEU, la doxa comme norme sociale	325
4.6.5	La maçonnerie au prisme de la représentation sociale du dictionnaire	330

CHAPITRE 5. Les repères communicationnels du secret maçonnique.....	333
5.1 Le secret maçonnique, marqueur du discours de l'extrême droite	333
5.2 Le secret maçonnique, un bruit de fond médiatique	339
5.3 Le secret maçonnique, une ambiguïté du discours franc-maçon	348
5.4 Le secret maçonnique, du discours au préconstruit.....	355
5.5 Le secret maçonnique, des mystères à l'ontologie du Mal.....	364
 CONCLUSION : Le secret maçonnique un mythe de notre société	 370
 BIBLIOGRAPHIE	 379
Organisation de la bibliographie et normes bibliographiques.....	379
Cadre méthodologique.....	382
Franc-maçonnerie	384
Littérature historique antérieure au XXème siècle.....	388
Dictionnaires, dictionnaire, contexte historique	391
 INDEX DES NOMS PROPRES.....	 396
 NORMES DE PRESENTATION ET DE REDACTION	 399
Texte	399
Citations	399
Noms propres.....	400
Notes de bas de page	400
Écriture inclusive et genre	400
Usage de la majuscule	400

INTRODUCTION

« *Franc-maçonnerie* », définitions :

- *Ordre initiatique universel fondé sur la fraternité et visant à réunir les hommes par-delà leur différence (Le Petit Larousse Illustré 2024) ²;*
- *Association internationale à caractère mutualiste et philanthropique de nature initiatique et ésotérique (Le Robert Illustré 2024) ³;*
- *Association ésotérique et initiatique à caractère philosophique, et progressiste, qui se consacre à la recherche de la vérité, à l'amélioration de la condition humaine et de la société (Le Petit Robert de la Langue française 2024) ⁴;*
- *Société secrète répandue dans divers pays. (Dictionnaire Poche Larousse 2024) ⁵.*

² LAROUSSE, *Le Petit Larousse Illustré 2024*, 2023.

³ LE ROBERT, *Le Robert Illustré 2024*, 2023.

⁴ LE ROBERT, *Le Petit Robert de la Langue Française 2024*, 2023.

⁵ LAROUSSE, *Dictionnaire Poche Larousse 2024*, 2023.

Ce rapide tour d'horizon de l'édition 2023/2024 des dictionnaires grand public de la définition de la franc-maçonnerie manifeste les différences d'images véhiculées par ces ouvrages vendus, malgré internet, à des milliers d'exemplaires et qui assurent, parmi d'autres canaux de communication, une médiation entre la maçonnerie ⁶ et sa représentation dans la population. Médiation de nature particulière car, comme le note *Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.)* le dictionnaire « *fournit sur chaque mot un certain nombre d'informations relatives à son sens et à son emploi et destiné à un public défini* ⁷ ».

Forts de leur autorité, les dictionnaires nous délivrent ainsi des informations sinon contradictoires du moins fortement contrastées sur le statut et les objectifs de la maçonnerie : est-elle une association ésotérique, un ordre initiatique universel, une association internationale, une société secrète ? sa vocation est-elle philanthropique, philosophique, fraternelle ou marquée du sceau du secret ?

Cette approche soulève la difficulté des dictionnaires de transmettre une information cohérente à des publics qui, ne la connaissant pas, souhaiteraient disposer d'une première connaissance de sa réalité. Plutôt que d'une connaissance objective, compte tenu de la faible quantité d'informations délivrées, c'est le principe du dictionnaire, il est plus pertinent de parler d'un processus de construction d'image(s) articulé autour d'informations élémentaires. En quelques mots, la définition du dictionnaire va proposer une représentation de la maçonnerie chez le lecteur qui entrera en relation avec la perception plus ou moins affirmée qu'il en a déjà. L'imprégnation de cette image chez le lecteur sera s'autant plus importante qu'il sera en interrogation forte sur la franc-maçonnerie et que ses prérequis imaginaires seront faibles. Elle peut également interagir en renforcement de cet imaginaire : un lecteur persuadé que les Illuminati et les francs-maçons manipulent la marche du monde trouvera une confirmation officielle de sa conviction avec la définition du *Dictionnaire Poche de Larousse* qui la décrit sans nuance ni restriction comme « *une société secrète* ».

⁶ Conformément à l'usage, d'ailleurs reconnu par l'ensemble des dictionnaires, nous utiliserons dans notre travail le terme *maçonnerie* et *franc-maçonnerie* dans un sens strictement équivalent.

⁷ C.N.R.S., dictionnaire en ligne *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.)*, 2005, entrée *dictionnaire*.

Le lecteur disposant a contrario d'une opinion favorable, connaissant son rôle présumé, sous la Commune, lors de la Troisième République et dans la Résistance, se trouvera conforté par la dimension « *philosophique* » ou « *philanthropique* » de la maçonnerie citée dans *Le Robert*. Dans cette hypothèse, s'il ouvre le *Dictionnaire Poche de Larousse*, il s'interrogera soit sur la pertinence de son opinion, soit sur celle du *Larousse*, soit des deux à la fois, le plongeant dans un dilemme cognitif.

- **Problématiques de la Thèse**

La difficulté de compréhension que nous soulignons là, dépasse le seul exemple des quatre définitions relevées chez les éditeurs de dictionnaires « ayant pignon sur rue », dont le sérieux linguistique ne peut socialement être mis en cause. Elle est consubstantielle à la maçonnerie.

Apparue en 1717 en Angleterre, propagée en France dans les années suivantes, la maçonnerie n'a toujours pas, trois siècles après sa naissance, une image stabilisée, tant elle est parcourue par des paradigmes de représentation contradictoires.

La diversité de ces représentations engage en conséquence une diversité d'opinions qui lui sont rattachée, favorables ou non : la médiation de l'image de la maçonnerie dans la sphère publique, constitue naturellement un enjeu majeur pour celle-ci.

Le « secret » dans cette médiation va constituer un élément clivant de représentation, constituant un trope « négatif », celui qui fédère les imaginaires sombres de la maçonnerie, celui sur lequel se greffent les argumentaires les plus hostiles et les moins rationnels. L'appellation « *société secrète* », qu'emploie le *Dictionnaire Poche de Larousse* pour la définir, est symptomatique de ce pôle signifiant où la maçonnerie est réduite à un fantasme socio-politique hérité de trois siècles de combats contre son existence par certaines forces qui lui sont opposées.

Fantasme, car jamais en France la maçonnerie régulière, telle qu'elle s'exprima au XVIIIème siècle, d'abord par la Grande Loge de France, puis par le Grand Orient de France, enrichie ultérieurement par d'autres Obédiences, ne fut une société secrète.

Dès l'origine, à l'instar de la maçonnerie anglaise, la maçonnerie française, fut connue et connaissable, dans sa structure, dans son fonctionnement, dans ses écrits, dans ses buts. La plupart du temps ses responsables appartenaient, et appartiennent toujours, à l'élite sociale de leur temps, ne se cachant pas pour exercer la direction des Obédiences. Ses détracteurs, n'ont d'ailleurs eu qu'à puiser dans l'imposante littérature à disposition pour la combattre politiquement et socialement, médiatisant pour ce faire une image fausse de ce qu'elle est, construisant de toutes pièces l'assertion d'un secret inhérent à la maçonnerie.

L'ambiguïté du mot secret a autorisé cet amalgame, dans la mesure où celle-ci, sur un autre plan a revendiqué le secret et l'ésotérisme qui en constituent une autre face, sur un plan spirituel et maïeutique. Fort de cette ambivalence, le secret maçonnique a enraciné une médiation publique de la maçonnerie ambiguë dont il constitue l'arrière-plan signifiant, car c'est toujours par lui, et par rapport à lui, que les différents discours portés sur la maçonnerie s'organisent et se positionnent.

Le « *secret maçonnique* », tel qu'il est véhiculé depuis l'origine de la maçonnerie en France dans différents types de discours à l'intérieur desquels il est agissant, structurant, voire « performatif », est l'objet de notre recherche, que nous inscrivons dans les Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.).

L'interdisciplinarité qui caractérise les S.I.C., permet un travail où peuvent se mobiliser les apports de l'histoire, de la sociologie, de la linguistique et de la science politique.

Nous exposerons de manière plus complète *infra* le cadre théorique qui, dans le cadre des S.I.C., relèvera plus particulièrement de l'Analyse de Discours (A.D.).

Pour ce faire, nous étudierons de quelle manière le secret maçonnique est utilisé et comment il a évolué à l'intérieur de différentes formes discursives. Cette analyse, s'effectuera à partir des corpus suivants de nature et de statut hétérogènes, dans leur finalité, dans leur statut, dans leur temporalité :

- La littérature de divulgation du XVIIIème siècle.
- La littérature pré-complotiste du XVIIIème siècle.
- Les bulles papales condamnant la maçonnerie du XVIIIème siècle.
- Les dictionnaires du XVIIIème siècle et XIXème siècle.
- Les dictionnaires en ligne du XXIème siècle.

L'étude de ces corpus permettra de comprendre par quels process la maçonnerie est perçue comme une société recelant un secret essentiel, alors que dès son origine de multiples communications mettent sur la place publique ce qu'elle est, ce qu'on y fait, ce qui s'y dit.

Le discours sur le secret maçonnique va, depuis le XVIIIème siècle jusqu'à aujourd'hui, s'organiser autour d'un double paradoxe communicationnel.

Le premier paradoxe communicationnel est constitué par l'oxymore suivant : énoncer comme secret quelque chose qui est publique. Oxymore de la proposition, car ce qui est public, par nature, n'est pas secret ; paradoxe en conséquence de la proposition qui affirme l'existence d'un secret maçonnique malgré l'évidence factuelle de son inexistence.

Pour reprendre la définition du Trésor de la Langue Française le paradoxe est :

[Une] proposition qui, contradictoirement, mettant la lumière sur un point de vue pré-logique ou irrationnel, prend le contrepied des certitudes logiques, de la vraisemblance ⁸.

Dans cette perspective, la communication qui s'établit à partir de cet oxymore en réfutant les vraisemblances établies par les faits, focalise l'information sur un point de vue irrationnel et erroné qu'elle propage durablement.

Avec les corpus que nous avons retenus pour notre étude, nous analyserons les ressorts discursifs de ce premier paradoxe communicationnel qui infuse le discours sur la maçonnerie en l'assimilant au secret alors qu'elle est factuellement totalement accessible et connaissable.

Le second paradoxe, qui s'appuie sur le premier dont il est un développement, vise à essentialiser la maçonnerie à ce secret inexistant. Cette essentialisation construit de la maçonnerie une image éloignée de sa réalité, organisationnelle, idéologique, humaine, sur laquelle il sera loisible à ses adversaires d'agrèger des attributs négatifs pour mieux la combattre. Le discours du secret maçonnique, en réfutant à la maçonnerie sa réalité objective, devient ainsi le discours d'un environnement, social et politique, profondément ancré dans l'histoire, hostile à celle-ci, autant pour ce qu'elle est, que pour ce qu'elle représente.

⁸ C.N.R.S., Université de Nancy 2, Dictionnaire en ligne *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*, 2002, définition *paradoxe*.

Ce travail a donc pour objet d'étudier ces deux paradoxes communicationnels du secret maçonnique en France afin :

- d'en saisir la genèse,
- d'analyser ses structures formelles,
- d'appréhender sa permanence dans le temps,
- d'inventorier ses différentes modalités de sens.
- d'identifier la fonction socio-politique qu'il occupe dans notre société.

- **Cadre théorique S.I.C. : l'analyse de discours**

Dans son *Introduction à la recherche en S.I.C.* dont il dirige la publication, Stéphane OLIVESI cosigne avec Jean-Claude SOULAGES, un chapitre intitulé « *le langage saisi par la communication* »

Par cet intitulé, les auteurs établissent le lien direct, qui existe entre langage et communication. Truisme sans doute que de dire que le langage en tant que support relationnel entre les individus, sous forme interpersonnelle ou avec les institutions, appartient de plein pied au champ de l'information et de la communication. Mais cette trivialité n'a pas été le point de départ historique des S.I.C. qui se sont développés dans un contexte de révolutions technologiques (N.T.I.C., télévision, internet), économiques (consommation de masse, publicité) et sociales (rôle des médias classiques et d'internet) sur lesquelles elles ont priorisé leur attention.

Étant accaparé de longue date par d'autres disciplines (linguistique, littérature, ethnographie, histoire, psychanalyse), dans un paradoxe étonnant, ce par quoi la communication advient, le langage, toujours entendu ici dans son acception la plus large, n'a pas été le champ d'appropriation prioritaire des S.I.C., occupées à déchiffrer l'émergence des caractéristiques nouvelles d'une société dominée par des process

innovants qu'il convenait de mettre à jour, de décrypter et de rendre compte. L'urgence sociétale et épistémologique, sans aucun doute se trouvait là, à explorer l'espace laissé vacant par les autres disciplines universitaires, qui à elles seules n'étaient pas à même de restituer les mutations spécifiques d'une société qui se transformait radicalement de toutes parts. Les S.I.C., par leurs approches interdisciplinaires, par le déploiement de concepts spécifiques, par la mise en place d'autres logiques ont investi de nouveaux objets d'études qui répondaient plus particulièrement aux attendus de ces mutations de la fin du XXème siècle et du XXIème siècle.

Ce langage, quadrillé par les multiples disciplines précitées, ne pouvait rester cependant en extériorité totale des S.I.C. Le titre d'OLIVESI et SOULAGES, indique, par son libellé, le moment épistémologique où les S.I.C. le font entrer dans leur champ d'étude : les S.I.C. saisissent le langage qui leur préexiste et s'en emparent comme objet propre de leur discipline.

Les auteurs définissent quatre « *points de ralliement* » du langage à la communication.

*Le premier point de ralliement est sans nul doute le fait que le langage n'est pas un outil représentationnel mais un outil communicationnel*⁹.

Ce premier point de ralliement établissant l'équivalence entre langage et communication forme le socle épistémologique du langage comme objet des S.I.C. Des quatre points de ralliement énoncés, celui-ci nous apparaît le plus important, pour ne pas dire, celui qui autorise tous les autres¹⁰.

En effet cette affirmation est fondatrice, car de manière quasi ontologique elle relie le langage à la communication, et partant, définit celui-là comme relevant organiquement de celle-ci. Le langage n'est pas innocent dans l'info-communication, il n'est pas une composante informative, presque passive, réduite à des signes signifiants, il engage en lui-

⁹ Ibid., p. 211.

¹⁰ Nous observerons que chez les auteurs ce premier point de ralliement est affirmé comme « *sans nul doute* » alors que les trois autres infra sont simplement qualifiés de « *possibles* ».

même, par lui-même, une relation communicationnelle, disposant de sa propre dynamique (interactionnelle, épistémologique).

Dans cette double logique d'autonomisation et de reflet, ce qui se joue alors dans l'approche du « langage », c'est sa transformation en « discours ». Cette mutation conceptuelle que constitue le passage du « langage » en « discours » embarque avec elle des conséquences fondamentales dans son approche méthodologique au titre des S.I.C. Le langage s'échappe du système de signes dont il faut rechercher les structures internes, il se déploie à l'extérieur comme support relationnel, se constituant comme acte de communication entre émetteurs et récepteurs dans un environnement.

Le discours est un langage socialement situé, corrélé entre des acteurs, historiquement daté, techniquement véhiculé. Société, relation, histoire, technique, l'inclusion de ces quatre dimensions au langage le transforme en un autre concept, le discours, dont les S.I.C. pourront utilement faire usage dans leur champ d'investigation.

Nos deux auteurs soulignent, mobilisant les apports de John AUSTIN (1911-1960) et John SEARLE, l'aspect pragmatique du langage, qui a vocation également à être performatif ¹¹ c'est-à-dire à engager la transformation du réel.

A cet égard :

Le langage se présente donc comme une activité sociale et pas seulement comme un échange d'information purement cognitif ¹².

L'articulation du langage au réel social dans ce qu'il est susceptible de le modifier, apparaît fondamentale ; pour cette raison cette dimension sociale du langage est le deuxième ancrage du langage à la communication :

¹¹ C'est le célèbre « *la séance est ouverte* » d'AUSTIN, cité dans l'article, qui a la particularité d'être ni vrai ni faux mais qui a une fonction d'accomplissement du réel ; *ibid.*, p 212.

¹² *Ibid.*, p. 212.

Le second point de ralliement (possible) est la prévalence de la réalité sociale fondatrice de l'activité langagière qui est observée dès lors comme le lieu des traces d'une structuration sociale ¹³.

Le langage, loin d'être un artefact signifiant se réduisant à ce qu'il veut signifier, s'inscrit dans des rapports sociaux, des rapports de pouvoirs, des états de dominations entre groupes sociaux. Le contexte socio-historique du langage émis, les positionnements sociaux des énonciateurs, le statut des institutions émettrices de l'énoncé, construisent une puissance langagière dont la capacité à agir sur le réel va directement dépendre de ces facteurs.

Le langage à ce titre, peut produire une information qui excède son propre message en fonction des conditions socio-historiques de sa production.

Ce qui amène nos auteurs à définir un nouvel ancrage entre S.I.C. et langage :

Un troisième point de ralliement (possible) réside dans les postulats de l'analyse foucauldienne du discours ¹⁴.

Pour Michel FOUCAULT (1926-1984), un discours tenu ne se comprend pas tant par ce qu'il dit, que par le réseau de contraintes dans lequel il est émis. SOULAGES et OLIVESI, en ce sens, affirme que « *l'idée peut être la plus féconde pour les SIC consiste à ne pas dissocier les discours des domaines de pratiques dont ils s'avèrent solidaires* ¹⁵».

Le repérage des enjeux, des déterminants de l'énonciation, des appartenances de l'énonciateur sont des éléments centraux d'un discours qui ne peut se résumer au simple propos émis par un énonciateur (personne physique ou institution) donné. Car chez FOUCAULT, l'énonciateur du discours disparaît derrière l'environnement qui le contraint, l'extérieur du discours s'avérant être une clef de compréhension de celui-ci, voire son

¹³ Ibid., p. 213.

¹⁴ Ibid., p. 214.

¹⁵ Ibid., p. 215.

enseignement majeur. Nous reviendrons *infra* sur ce point, celui de la position du sujet, qui excède le seul apport de Michel FOUCAULT.

Enfin un quatrième ancrage est identifié :

Un quatrième point de ralliement (possible) est la subordination de la signification discursive à un modèle d'interprétation pragmatico-discursif élaborée par la psychologie sociale ¹⁶.

Là encore, l'approche du contenu du discours passe par la compréhension d'éléments exogènes à celui-ci dont la compréhension fait appel à la psychologie sociale.

Pour cette approche, les auteurs indiquent que les conditions de réception d'un discours supposent un environnement cognitif avec des valeurs et des imaginaires partagés a minima, partage sans lequel toute circulation du discours ne serait possible.

Stéphane OLIVESI, dans son ouvrage *Sciences de l'Information et de la Communication* qui inventorie les champs de compétence de la « discipline » des S.I.C., définit et recense dans sa seconde partie, les « savoirs développés qui la caractérisent » ¹⁷.

Parmi ces différents savoirs constitutifs de la discipline, « *L'analyse du discours* » constitue l'un de ces pôles euristiques, donnant lieu, pour en dresser les problématiques théoriques et pratiques, à une contribution au titre éponyme de Simone BONNAFOUS et Alice KRIEG-PLANQUE ¹⁸.

Dans le prolongement de Stéphane OLIVESI, les deux rédactrices effectuent le constat d'une « *rencontre tardive entre les sciences de l'information et de la communication et l'analyse du discours* ¹⁹ ». Sans équivoque possible, il apparaît aujourd'hui que l'analyse discursive appartient bien au domaine des S.I.C.

Pour les deux autrices :

¹⁶ Ibid., p. 215.

¹⁷ OLIVESI Stéphane (dir.), *Sciences de l'Information et de la communication*, 2013, page 6.

¹⁸ BONNAFOUS Simone, KRIEG-PLANQUE Alice, *L'Analyse du discours*, in *Sciences de l'Information et de la Communication*, 2013, p. 223 à p. 238.

¹⁹ Ibid., p. 229.

L'analyse du discours s'intéresse aux formes et aux modalités d'expression des messages médiatiques, politiques, publiques, organisationnels... en rapport avec des cadres sociaux (le contexte historique, le média, le parti politique, le Gouvernement, l'entreprise). Il s'agit d'une démarche fondée sur la linguistique mais qui insiste sur le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent et les interprètent. (...)

L'analyse du discours peut mobiliser les ressources des disciplines [Histoire, sciences politiques, sociologie] mais elle s'en distingue par l'intérêt qui la gouverne, à savoir une préoccupation pour l'intrication entre un texte et un lien social à travers un dispositif d'énonciation spécifique ²⁰.

Deux périodes historiques sont identifiées. D'abord l'époque du dévoilement (1960-1980), largement dominée par le structuralisme, le marxisme, la psychanalyse et des personnalités comme Louis ALTHUSSER (1918-1990), Jacques LACAN (1901-1981), Roland BARTHES (1915-1980) et notamment Michel FOUCAULT, qui à travers des ouvrages essentiels comme, « *Les Mots et les choses* », « *L'ordre du discours* », « *L'Archéologie du Savoir* » en sera une figure tutélaire. Dans ce dernier essai Michel FOUCAULT appréhendera sous plusieurs approches la notion de « *discours* », en travaillant simultanément les notions de continuité et de rupture, d'unité et de dispersion, de surface et d'extériorité.

La rupture qui s'opère par rapport à l'analyse classique du discours concerne le positionnement du sujet, qui est un sujet autant parlant que parlé. Si l'on considère que la communication est un process qui permet de transmettre d'un interlocuteur A à un interlocuteur B une information I dans un environnement E, l'analyse classique mettait l'interlocuteur A en position de sujet responsable de son information I, dans sa forme et dans son contenu, avec des visées identifiées tant vis-à-vis de son interlocuteur B que de son environnement E. L'acte d'énonciation de A procède d'une volonté et d'un projet individuel et responsable dont il maîtrise les éléments constitutifs. L'analyse du discours consiste alors à identifier les motivations de A, le rapport que A entretient avec son

²⁰ Ibid., p. 223/224.

environnement, la nature et l'argumentaire de son message, son effet pratique sur B et éventuellement sur son environnement.

Sous le triple coup de boutoir de la psychanalyse, du marxisme et du structuralisme, l'autonomie souveraine du sujet est remise en cause par les conditions socio-économiques de sa situation qui surdéterminent les éléments de son énonciation. Le sujet ne parle plus de manière véritablement indépendante, à travers lui ce sont les dispositifs idéologiques de son environnement, par lesquels il est lié, qui parlent. Comme le note les deux autrices :

Il n'est pas question alors de chercher à savoir comment un sujet autonome s'exprimerait au moyen du langage, il est plutôt de chercher à montrer comment un sujet « est parlé » par une idéologie ²¹.

Le langage du sujet traduit son asservissement à la structuration idéologique de son environnement, aux différents champs de pouvoirs qui la composent, et plus particulièrement pour les marxistes, aux modalités de domination de la classe bourgeoise, détentrice des moyens de production. L'analyse du discours revient donc à identifier comment l'idéologie parle à travers le sujet, presque malgré lui.

Tout le process de communication véhiculé par le discours est dès lors subordonné à l'environnement dans lequel il s'effectue, car c'est lui qui va structurer les divers modes de son énonciation (format, destinataire, argumentaire, choix des contenus...).

Comprendre une information c'est d'abord comprendre l'environnement dont elle est l'expression, le sujet parlant s'effaçant derrière la voix invisible des rapports sociaux dont il devient le porte-parole en fonction de sa position. Cette éviction du sujet parlant présente l'avantage de dépasser la contingence anecdotique de l'énonciateur pour mettre en exergue les enjeux socio-politiques qui le traversent.

²¹ Ibid., p. 225.

C'est dans ce contexte épistémologique que l'analyse du discours va développer le concept fondamental d'« *interdiscours* ». Il revient à Michel PÊCHEUX, de proposer en 1975 ²² la notion d'interdiscours, qui sera appelée ensuite à être discutée et retravaillée. Nous approfondirons ultérieurement ce concept, en l'état, retenons que le discours de l'énonciateur n'est pas créé ex nihilo, mais qu'il entre en relation, voir reprend, d'autres éléments discursifs de son environnement intitulés par PÊCHEUX « *interdiscours* ». On ne peut dès lors analyser un discours sans le mettre en relation avec les « *interdiscours* » qui l'entourent.

Le sujet n'étant plus le seul auteur de son discours, puisqu'il restitue l'idéologie de l'environnement dans lequel il est situé, l'analyse du discours doit donc s'échapper du seul discours de l'énonciateur pour saisir les autres discours extérieurs qui lui sont pour partie constitutifs, l'ensemble étant contingent d'une situation sociale aux multiples déterminants (historiques, politiques, économiques, sociaux...).

Pour cette raison, comme le soulignent Simone BONNAFOUS et Alice KRIEG-PLANQUE :

L'analyse du discours ne consiste donc pas à étudier comment parlent X ou Y en tant qu'individualité, mais à analyser les manifestations de l'extérieur de la langue institutionnelle et idéologique dans le discours ²³.

²² WAGENER Albin, *Prédiscours, interdiscours et postdiscours : analyse critique de la circulation des possibles discursifs*, in *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2016, p. 98.

²³ *Ibid.*, p. 225.

Ce positionnement de l'analyse de discours trouve cependant sa limite. Comme l'observe Jean-Paul SARTRE (1905-1980) dans *Questions de méthode* :

Valéry²⁴ est un intellectuel petit-bourgeois, cela ne fait pas de doute ! Mais tout intellectuel petit-bourgeois n'est pas Valéry²⁵.

Sans passer par pertes et profits les acquis de cette approche disruptive de l'analyse du discours, sur lequel nous nous appuyons principalement, à l'horizon des années 1980, la réhabilitation du sujet s'imposa, simultanément à un reflux d'influence du marxisme, du structuralisme et de la psychanalyse dans le domaine des sciences sociales. Cette évolution, qui recentre le sujet énonciateur, constitue pour les deux autrices la deuxième période historique de l'analyse du discours.

Celle-ci se focalise désormais plus vers les acteurs eux-mêmes que sur les grands dispositifs, économiques, sociologiques, idéologiques qui les sous-tendent et dont les énonciateurs en seraient l'expression passive.

S'il est important de mettre en exergue, pour résoudre le paradoxe sartrien, les marges de manœuvre et les singularités dont dispose le sujet à l'intérieur de son positionnement social pour élaborer un énoncé, il n'en demeure pas moins, que cet énoncé se situe toujours dans un champ social, parcouru par de multiples discours, préalables et simultanés au sien qui s'enracinent dans le corps socio-politique. En d'autres termes, quel que soit le niveau d'autonomie de l'énonciateur, individu ou institution, celui-ci ne peut jamais s'abstraire de son environnement, composé d'une histoire passée, d'enjeux présents, de desseins futurs avec lequel son discours va s'articuler voire interagir.

A cet égard, sans instaurer un syncrétisme théorique entre l'A.D. située prioritairement sur l'environnement et celle centrée principalement sur le sujet, les deux approches doivent être prise en considération pour rendre compte d'un discours donné.

²⁴ VALÉRY Paul (1871-1945), écrivain et philosophe français, membre de l'Académie française (voir *infra*), occupera une place centrale dans la vie intellectuelle d'entre-deux guerres.

²⁵ SARTRE Jean-Paul, *Questions de méthode*, 1957/1986, p. 55. *Questions de méthode* sera ensuite repris dans l'introduction du tome 1 de *La Critique de la raison dialectique* parue en 1961, Gallimard, Bibliothèque des idées. La citation concernée s'y retrouve p. 44.

Dans les analyses que nous déploierons nous utiliserons le cadre théorique de Michel PÊCHEUX et de Dominique MAINGUENEAU, qui privilégient l'analyse du discours dans ses rapports avec l'environnement et les discours qui le traversent, sans écarter, en tant que de besoin, les éléments circonstanciels liés à l'énonciateur.

Pour nous, le thème que nous traitons dans ce travail, le secret maçonnique en tant qu'élément de discours, dépasse les singularités de chaque acteur, individuel ou institutionnel, pour s'inscrire dans un champ global, discursif, historique, socio-politique, qui surplombe les sujets énonciateurs.

Les différents discours sur le secret maçonnique constituent des formations discursives particulières, appartenant à des champs discursifs spécifiques, historiquement datés, socialement situés, politiquement ancrés, qui en tant que discours ne prennent sens que par les autres discours, de nature différente qui les entourent, les irriguent et les soutiennent. Un discours n'existe que par les prédiscours qui l'autorisent et les interdiscours qui permettent la totalité de sa compréhension, deux conditions nécessaires à son interprétation dans un processus communicationnel.

Nous faisons nôtre le cadre conceptuel posé par Albin WAGENER dans son article *Prédiscours, interdiscours et postdiscours : analyse critique de la circulation des possibles discursifs* paru en 2016 dans la *Revue de Sémantique et de Pragmatique* :

Nous postulons le fait que l'activité discursive émerge naturellement de l'espace interdiscursif, que nous envisageons ici dans son ensemble complexe, regroupant à la fois les environnements individuels (cognitifs, émotionnels, psychologiques), sociaux, éducatifs, sociétaux, politiques, économiques et linguistiques. Au sein de cet espace interdiscursif, des cadres prédiscursifs sont à disposition du locuteur qui va produire une activité discursive ; il peut les mobiliser ou non, sans qu'une intentionnalité soit nécessaire, tout en sachant que ces prédiscours vont nourrir

*l'activité discursive, tout comme cette activité va également les nourrir en retour*²⁶.

Le discours s'appréhende dès lors dans sa double interaction avec son environnement multidimensionnel d'une part, avec les autres discours d'autre part. L'énonciateur, à la fois partie prenante de l'environnement, à la fois producteur du discours, se trouve positionné de manière dynamique dans un espace interdiscursif, à la croisée d'un positionnement social et de cadres prédiscursifs, à partir duquel il construit son propre énoncé. Pour l'énonciateur, agent libre a priori de ses actes et de ses pensées, ses énoncés procèdent des différents champs socio-politiques à l'intersection desquels il se situe ; de cette position il produira un discours possédant le double reflet de son individualité et de sa sociabilité²⁷, de son autonomie et de ses contingences, de son expression propre et des standards sociaux qui l'imprègnent.

À l'intérieur de différents corpus mobilisés, nous analyserons les modalités du discours sur le secret, et de quelle manière le secret fait discours dans ces textes.

Dans le cadre de notre travail, nous serons amenés à employer des concepts, qui en fonction des écoles, font l'objet de différences d'interprétation selon leur référencement théorique dans l'analyse de discours. Il est donc indispensable de préciser le sens retenu dans notre recherche.

Les définitions que nous proposons s'inscrivent dans la logique des travaux de Michel PÊCHEUX, de Dominique MAINGUENEAU et Anne Marie PAVEAU sur les écrits desquels nous nous sommes prioritairement appuyés. Nous avons également mobilisé les apports de Stéphane OLIVESI et de Albin WAGENER.

²⁶ WAGENER Albin, In *Revue de Sémantique et Pragmatique* n°39 ; *Prédiscours, interdiscours et postdiscours : analyse critique de la circulation des possibles discursifs*, 2016, p 101.

²⁷ Sociabilité au sens particulier où l'énonciateur est situé dans la société avec l'ensemble des surdéterminations (idéologique, économique, statutaire, relationnelle...) que cela implique.

- *Discours*

Le discours est constitué par un ensemble de signes langagiers cohérents, formant un sens global dont la totalité de sa signification se réalise par le contexte dans lequel il se déploie. A cet égard le texte et les contextes (de production, de réception, de communication) du discours sont intriqués les uns aux autres : le discours est consubstantiellement linguistique et socio-historique.

- *Pré-discours*

Le pré-discours est constitué de l'ensemble des objets sociaux, de pratiques sociales, de savoirs, de croyances et de représentations qui forment le cadre discursif de tout discours. Ce pré-discours d'où émerge le discours, engage le contexte de son énonciation, en particulier dans ses systèmes de représentations sociales qui autorisent sa formulation, sa communication et sa circulation. Le pré-discours permet non seulement l'énonciation dont il forme un préalable environnemental, mais il sert aussi à la construction du discours qu'il va alimenter par le réemploi de certains d'éléments préexistants.

- *Interdiscours / intertexte*

L'interdiscours est l'ensemble des éléments discursifs et des objets socio-politiques avec lesquels le discours entre en relation, de façon implicite ou explicite, en modalité d'opposition ou d'approbation, de manière consciente ou inconsciente. L'interdiscours interagit à l'intérieur du discours, dont il devient une composante : l'interdiscours parle dans le discours. La notion d'interdiscours s'oppose à celui d'intra-discours qui désigne les éléments endogènes au discours. De manière connexe, nous emploierons également le terme intertexte dans ce contexte, l'intertexte étant les textes extérieurs au discours qui parlent à l'intérieur de ce discours, soit de manière explicite sous forme de citations, soit sous forme de références implicites.

- *Champ discursif*

Un champ discursif est un champ socio-politique déterminé dans lequel un discours se déploie en concurrence ou en alliance avec d'autres discours ou d'autres objets sociaux avec lesquels il entre en relation. Le champ discursif participe des interdiscours dont il apparaît être une forme globale plus circonscrite.

- *Préconstruit*

Le préconstruit d'un terme désigne tous les contenus implicites, socialement compris comme tels sans qu'il soit besoin de les énoncer. Le préconstruit s'articule au prédiscours, les deux notions renvoyant aux antériorités sociales et signifiantes d'un discours. Le préconstruit irrigue souterrainement les discours, générant des sens sous-jacents.

- *Formation discursive*

Une formation discursive est constituée par un ensemble de discours présentant une cohérence analytique, par son genre, son objet, ses énonciateurs.

- *Corpus*

Le corpus est un ensemble cohérent de données qui constitue un objet d'étude corrélé aux finalités d'une recherche. La définition d'un corpus n'a un sens que par rapport aux attendus de cette recherche, à son champ d'investigation, à son cadre méthodologique.

- *Signifiant/Signifié/Fonction signifiante*

Ces notions sont historiquement issues de la linguistique, plus particulièrement de Ferdinand de SAUSSURE (1857-1913) qui les a théorisées dans son *Cours de Linguistique Générale* paru en 1916.

Il pose le principe qu'un signe linguistique est composé de manière indissociable d'un signifiant (représentation matérielle du signe) et d'un signifié (représentation du sens du signe).

Largement repris par le structuralisme et la sémiologie, ces concepts se complexifieront, s'enrichiront de notions connexes (dénotation, connotation, diachronie, synchronie...) pour former un système heuristique qui n'a cessé de se développer et de se diversifier.

Pour notre part, dans l'usage que nous en ferons dans notre travail, nous en retiendrons les définitions suivantes :

- Le *signifiant* sera le mot concret utilisé dans sa forme écrite dans le cadre des formations discursives ; il n'est, en soi, porteur d'aucun sens. Il est une enveloppe ou un symbole dont l'usage est partagé par de nombreux utilisateurs, rédacteurs et lecteurs des dites formations discursives.
- Le *signifié* sera la signification d'un mot, que lui accorde son auteur explicitement, ou qui en résulte implicitement. Le signifié remplit le signifiant de son sens, il entretient un rapport symbolique et social avec celui-ci.
- La *fonction signifiante* sera le rôle social que joue la signification d'un signifiant dans un espace historique donné.
- *Signifiant* sera également utilisé comme adjectif ; dans cet usage, plus générique, il veut dire producteur de signifiés voire de discours selon le contexte d'emploi.

Enfin nous compléterons notre approche par l'analyse du discours en sollicitant deux autres cadres théoriques, ceux de :

- Ludwig WITTGENSTEIN (1889-1951) avec les apports de son *Tractatus-logico-philosophicus*, pour la partie relative à la littérature de divulgation.
Son approche nous permettra d'enrichir l'analyse du discours par les structures logiques qui sous-tendent le discours et son rapport au réel.

- Georges-Elia SARFATI avec sa catégorisation de l'information pour la partie relative aux dictionnaires.

Son approche nous permettra de prendre en compte les différents statuts d'un discours en catégorisant les concepts de canon, de vulgate et de doxa.

Les approches théoriques de l'un et de l'autre seront exposées plus en détail dans les parties du travail où elles seront mobilisées.

- **Position du rédacteur**

L'auteur de ce travail est franc-maçon depuis plusieurs années dans une des principales Obédiences françaises.

Cette position particulière du rédacteur, qui travaille sur la franc-maçonnerie, en particulier sur l'une de ses dimensions, le secret, qui fait socialement polémique, est de nature à susciter des interrogations qui méritent en réponse des garanties de sincérité scientifique en conformité avec les standards de la recherche.

Être partie prenante de l'objet que l'on étudie n'implique-t-il pas le risque de générer des biais cognitifs susceptibles de véhiculer dans le travail de recherche des a priori idéologiques, politiques ou culturels, voire de relayer des positions militantes ?

Cette question légitime de la neutralité se pose de manière générale pour tout travail de recherche : le chercheur est toujours lié par d'autres endroits que ceux purement scientifiques à l'objet de sa recherche. Celle-ci et celui-là ne sont jamais séparés de manière étanche : le chercheur fait toujours partie intégrante de l'objet de sa recherche. À des degrés divers, des enjeux de toute nature (psychologique, institutionnel, économique...), les relient, tous virtuellement capables d'induire des biais inconscients, des approximations euristiques, voire des falsifications délibérées.

Le point particulier soulevé ici, est la nature spécifique du lien qui relie le sujet à l'objet de sa recherche, dans la mesure où il y est personnellement impliqué ce qui accroît potentiellement la possibilité de déviance cognitive.

Les réponses apportées à ces interrogations se déclinent sur le plan éthique et méthodologique. Afin de garantir une science de qualité et de fixer un cadre de référence, la Fédération européenne des académies nationales des sciences et des humanités (désignée usuellement sous l'acronyme ALLEA, pour All European Academies) a rédigé à cet effet un *Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche* ²⁸. Ce code, comme il est explicité dans son préambule, a pour vocation de concrétiser :

Les principes de recherche, de définir les critères d'un comportement de recherche adapté, d'optimiser la qualité et la rigueur de la recherche, de répondre correctement aux menaces ou aux manquements à l'intégrité dans la recherche.

Quatre principes fondamentaux ont été retenus pour orienter le chercheur dans sa recherche : fiabilité, honnêteté, respect, responsabilité. C'est à l'aune de ces principes, en particulier des deux premiers, que nous allons étayer notre réponse.

Pour l'ALLEA la *fiabilité* doit « *transparaître dans la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources* ».

A cet égard, nous avons tout au long de notre travail présenté et justifié nos choix méthodologiques qui nous ont guidé dans nos analyses et la compréhension de notre sujet, le secret maçonnique dans son aspect communicationnel, puisque c'est dans le cadre des S.I.C. que la recherche s'effectue. Ces choix ont toujours été mis en discussion avec la Direction de thèse et dans les séminaires méthodologiques du Laboratoire.

Constitués de matériaux primaires pour le cœur de notre travail, les corpus utilisés ont été retenus sur un principe de quasi-exhaustivité : sur la littérature de divulgation les titres de références ont été étudiés, sur les titres pré-complotistes, les trois ouvrages recensés

²⁸ ALLEA, All European Academies, Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche, 2018 ; toutes les citations qui suivent proviennent du site de l'ALLEA.

jusqu'à BARRUEL inclus ont été examinés, les deux bulles papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV ont été intégralement analysées, l'ensemble des articles des dictionnaires du XVIIIème siècle, du XIXème siècle et des dicos en ligne du XXIème siècle ont été investigués. Nous avons systématiquement éclairé notre analyse sur la position des auteurs par des citations, dont le référencement permet de vérifier qu'ils ne font pas l'objet d'une présentation hors contexte qui en dénaturerait le sens. Dans ce même souci, pour ces ouvrages anciens, indépendamment de la référence bibliographique habituelle du livre nous avons indiqué l'adresse précise du site sur lequel nous avons pu le consulter permettant à tout lecteur de pouvoir y accéder.

La fiabilité du travail, s'il procède de l'exposé transparent des méthodes et des sources, repose in fine sur la possibilité qu'à tout lecteur de vérifier la solidité de ces sources et de pouvoir critiquer l'emploi qui en est fait, soit au titre de la méthode retenue soit au titre de l'analyse effectuée. Si, à l'inverse des sciences dures, la reproductibilité de l'expérience n'est pas possible en S.H.S., la possibilité de la vérification documentaire doit être la plus ouverte possible ; à ce titre l'accès aux sources, en particulier lorsqu'elles sont difficilement accessibles, ce qui est le cas des corpus du XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles, doit être facilité pour permettre ce possible travail de confrontation avec l'archive support de l'analyse, pour pouvoir en critiquer éventuellement l'emploi.

Pour la partie historique, nous renvoyons *infra* pour les partis pris méthodologiques et bibliographiques effectués. Là encore ils sont exposés dans la transparence des choix réalisés.

Le second principe, *l'honnêteté*, par son appellation relève d'une catégorie morale plus spécifiquement attachée à la personne du chercheur. L'ALLEA manifeste son déploiement pratique par l'engagement de ce dernier à « *élaborer, entreprendre, évaluer, déclarer et faire connaître la recherche d'une manière transparente, juste, complète et objective* ».

La publicité de la présente recherche effectuée dans les différents séminaires méthodologiques, la présentation de travaux intermédiaires lors de colloques ²⁹, l'engagement de la diffusion et mise à disposition informatique du présent travail, répondent ainsi aux exigences des critères énoncés.

Par ailleurs, la position particulière de l'auteur, dont il n'avait nulle obligation réglementaire de faire état, correspond à cet impératif moral que pose l'ALLEA au titre de ce second principe. Elle vise à éclairer de la manière la plus « *transparente, juste, complète et objective* » un aspect contextuel, celui de la place particulière de son rédacteur par rapport à l'objet de sa recherche dont il a estimé qu'il était nécessaire qu'elle soit connue au titre de l'objectivation globale de son travail.

Les débats posés dans l'analyse du discours vu *supra* prennent ici tout leur sens ; c'est à ce titre que le positionnement du sujet par rapport à l'objet de son étude doit être nécessairement et publiquement affirmé, car des interrogations d'ordre épistémologique sont sous-jacentes au questionnement moral. L'exposition de la fiabilité des données vue dans le paragraphe précédent doit également pouvoir être interrogée au vu du positionnement de l'auteur par tout lecteur qui voudrait en produire une lecture critique. Occulter la position particulière du sujet, reviendrait à masquer un élément structurel du travail dans la mesure où, comme nous l'avons déjà souligné, sujet et objet sont une même et seule entité. Que l'autonomie du sujet soit privilégiée ou que celle-ci soit totalement relativisée, dans tous les cas la position du locuteur est considérée comme une variable de production de son discours, donc une variable de sa critique. L'impératif moral et l'impératif épistémologique dès lors se superposent et font coïncidence.

Les deux autres principes le *respect* et la *responsabilité*, pour importants qu'ils soient dans l'intégrité de la recherche scientifique n'entrent pas directement en ligne de compte dans le questionnement du locuteur. Nous ne développerons pas plus avant leurs problématiques qui ne présentent pas sur ce sujet précis de pertinence particulière.

²⁹ Séminaire « *Actualité d'Erving GOFFMAN* » organisé par le Laboratoire CIMEOS de l'Université de Dijon le 27 et 28 septembre 2022, Séminaire « *Entreprise et sacré* » organisé à Paris par le groupe I.G.S. le 9 décembre 2021.

Trois points enfin sur cette question méritent d'être précisés concernant la distance du chercheur et de son objet.

D'abord la partie historique possède sa fonction propre dans la dynamique de travail : rappeler le cadre temporel et événementiel du déploiement de la maçonnerie en France est indispensable à la compréhension des différents discours tenus et au travail de recherche. Mais cette partie possède également une seconde fonction dans le sens où elle exprime directement la position du locuteur. Via cet historique, ce dernier expose sa propre approche de la maçonnerie, la manière dont il engage son analyse sur elle, la perception cognitive qu'il en a. Il expose ainsi sa distanciation et les modalités de celle-ci avec l'objet (la maçonnerie) dont il veut analyser une dimension (le secret), permettant là encore l'ouverture du regard critique du lecteur.

Ensuite, être impliqué dans la maçonnerie ne veut pas dire être engagé au sens militant du terme, a fortiori subordonné à une supposée influence de celle-ci. Cette adhésion n'a pas pour vocation de révoquer toute liberté de penser et d'agir, l'auteur reste, conformément d'ailleurs aux statuts universels de la maçonnerie « *un être libre* ». Au titre de cette liberté ontologique du franc-maçon, le sujet est dans une distance critique avec son objet qui lui permet d'asseoir la pleine autonomie nécessaire à la production d'un discours répondant aux exigences précitées de l'ALLEA.

Enfin, le cœur du sujet étant le secret maçonnique, il est totalement légitime de se poser la question de savoir si l'obligation de serment du secret que prête le rédacteur lors de son initiation, qu'il réitère à chaque changement de degrés (voir *infra*) entrave la liberté dont il doit disposer dans le cadre d'une recherche doctorale. Le secret maçonnique et la recherche scientifique se déploient sur deux paradigmes totalement différents. Le secret maçonnique est d'ordre purement symbolique, de nature spirituelle. Et l'obligation de ne rien révéler des rituels d'initiation ou du travail en Loge, comme nous le verrons tout au long de ce travail, n'a jamais été respecté depuis l'origine, justement par ce qu'il procède du symbolique spirituel et non du réel socio-politique. Le serment rituel du secret se

déploie sur un registre qui est radicalement séparé de celui de la recherche scientifique à laquelle il ne peut donc faire obstacle. Dès lors le locuteur ne peut se trouver en situation de conflit puisque le serment du secret et les exigences de la recherche procèdent de deux objets intellectuels et pratiques distincts. L'ignorance de l'un et/ou de l'autre peut seul amener la possibilité d'une confusion : par une méconnaissance de la notion du secret maçonnique, par une corruption des exigences de la recherche. Les différents cadrages exposés préalablement prémunissent ainsi le rédacteur de tout amalgame afin de respecter les principes précités de l'intégrité scientifiques posée par l'ALLEA, en particulier ceux de *fiabilité* et d'*honnêteté*.

CHAPITRE 1.

L'histoire disruptive de la maçonnerie Française

1.1 Questions de méthode

Dans le cadre de ce travail en sciences de l'information communication il ne s'agit pas de produire une histoire de la franc-maçonnerie « en soi » mais de la corrélér à l'objet de la recherche (le secret maçonnique comme paradoxe communicationnel) pour mettre en relief en quoi cette histoire est utile à la compréhension de la maçonnerie contemporaine, en quoi elle la structure, de repérer les enjeux issus de cette histoire qui sont toujours actifs aujourd'hui. C'est à partir de cette histoire et de ses enjeux, que les différents locuteurs ³⁰ articuleront leurs discours ³¹ qui s'avèrent ainsi ancrés idéologiquement (par le parti pris socio-politique de la position), parfois institutionnellement (par l'appartenance à telle ou telle institutions) donc historiquement enracinés à des profondeurs variables. Il n'est pas possible de comprendre l'un (le discours sur la maçonnerie) sans l'autre (son histoire). Les locuteurs sont toujours situés, consciemment ou non, par rapport à cette histoire et aux différentes lignes de fractures qui l'ont traversée. Son discours prend alors place au sein de la narration d'une histoire complexe, celle de la maçonnerie depuis plusieurs siècles, traversée d'enjeux externes (le positionnement de la franc-maçonnerie dans la société française) et internes (ses logiques endogènes de construction et de déploiement).

Il convient de repérer ce qui dans cette histoire fait toujours parole dans le discours maçonnique, là où précisément se noue la chaîne signifiante (un essai, un blog, un dictionnaire) du sujet (un auteur maçon ou pas) avec la réalité (des lecteurs maçons ou pas,

³⁰ Locuteur pris au sens large : personne ou institution qui émet un discours sur la maçonnerie, quel qu'un soit le support et le contexte.

³¹ Discours pris au sens large : système d'informations structurées véhiculant un sens .

des critiques, un environnement institutionnel, des enjeux de pouvoirs intra maçonniques et socio-politiques) pour former signifié (le sens que chacun lui alloue lors de la réception de ce discours, les fonctions qui en découlent dans l'espace social).

Le repérage de cette parole procède de l'identification de ce qui dans l'histoire maçonnique, d'une part a fait nœud dans la construction idéologique et institutionnelle des Obédiences, ossature structurelle du champ maçonnique, et d'autre part a interagi avec l'environnement sociopolitique.

A titre d'exemple, la question de la non-mixité, posée par *Les Constitutions d'ANDERSON* cf. *infra*, n'a cessé d'agir à l'intérieur des Obédiences et entre les Obédiences. Il convient donc de le retenir comme principe actif de l'histoire maçonnique. De même l'obligation de secret consubstantiel à l'engagement maçonnique, objet central de notre travail, s'il n'a pas engagé de controverses particulières dans les Obédiences, il a agi sur le discours des locuteurs extérieurs à la maçonnerie pour l'interpeller sur ce sujet. Quant à la construction de la maçonnerie française autour de deux tropes sociétaux et spiritualistes, elle structure puissamment autant ses rapports avec la société globale, que son fonctionnement interne.

À l'inverse des questions purement historiques internes ou externes à la maçonnerie n'ont pas été développées, ou à peine mentionnées (rôle réel des maçons dans la Commune de Paris, l'appartenance ou pas de Louis XVI ou de Napoléon 1er, débats sur les Rites...). Ces questions procèdent d'un questionnement relevant de l'historiographie maçonnique, mais au regard de notre recherche elles n'offrent pas d'intérêt particulier.

Dans cette optique, l'histoire maçonnique nous intéresse dans la mesure où elle conditionne le discours sur la maçonnerie ; c'est cette perspective-là, faite de points de rupture et de clivages que nous nous sommes efforcés de souligner dans cette historique.

Dès lors, se pose la question de l'analyse critique des sources et des simplifications opérées dans l'histoire rapportée.

1.1.1 Les sources : analyse critique

Ecrire l'histoire de la franc-maçonnerie dans ce cadre pose la question des sources bibliographiques à partir desquelles on la compose, puisque nous ne travaillons que sur des sources secondaires, à l'inverse des historiens maçonniques qui vont prioritairement mobiliser des sources primaires (vieux rituels, comptes rendus de Loge, etc...). Sur le sujet, les ouvrages sont pléthoriques, ils se comptent en centaines avec les revues, il y a donc « trop plein » plutôt que « pas assez ».

Un double choix a été effectué concernant ces sources et leur utilisation.

D'une part, écrire une histoire la plus factuelle possible en éliminant au maximum les controverses diverses qui l'entachent. Car dans celle-ci, surtout dans sa partie ancienne (antérieure au 18^{ème} siècle) voire très ancienne (antérieure au 17^{ème} siècle), chaque évènement, chaque fait, est passible d'interprétations, d'hypothèses plus ou moins tranchées selon les auteurs. La rareté des informations disponibles, la discrétion qui préside par nature à l'activité maçonnique, la confusion entretenue par les maçons eux-mêmes entre le légendaire et le factuel, expliquent largement cet état de fait. Pour cette raison, la mention d'un contexte (religieux par exemple) ou les différentes hypothèses sur un sujet sont rappelés pour la compréhension du lecteur, cependant aucune position n'est prise si elle n'a pas été indubitablement tranchée (par exemple sur les deux hypothèses du passage de la maçonnerie opérative en maçonnerie spéculative, théorie de la transition ou théorie de l'emprunt). Pour des raisons similaires les filiations purement légendaires à prétention historique (lien avec l'Ordre du Temple, voire avec l'Egypte des pharaons etc....) n'ont pas été développées. Elles peuvent revêtir une signification symbolique, parfois politique, investir le discours à ces titres, mais, sur un plan scientifique, elles n'ont pas plus de réalité factuelle que la désignation d'Adam comme premier franc-maçon de l'humanité comme affirmé par *Les Constitutions d'ANDERSON*³².

D'autre part, cette histoire, construite à partir de sources secondaires, n'est évidemment pas exempte de critiques. Reprenant les grands invariants de l'histoire maçonnique

³² « Il s'en suit de là que le premier Homme fut le premier Franc-maçon » ; in ANDERSON, James, DÉSAGULIER, Jean-Théophile et al. *Les Constitutions d'ANDERSON, texte de 1723 traduit par Louis-François de La tierce* ; 1723/1994, p. 44.

actuelle, au titre de sa simplification, il sera toujours loisible d'objecter que tel évènement singulier ou tel document particulier n'ont pas été retenus ou à l'inverse ne s'inscrivent pas dans notre narration de l'histoire de la maçonnerie ³³.

En conséquence, le choix a été fait de travailler sur un nombre de livres restreints mais rédigés par des auteurs dont l'autorité (Céline BRYON-PORTET, Michel KÖNING, Daniel LIGOU, Pierre CHEVALLIER (1913-1998), Irène MAINGUY, ...) est reconnue sur le plan de l'histoire maçonnique. Dans la majorité des cas, ces auteurs sont des universitaires travaillant dans le champ maçonnologique. De surcroît nous avons retenu, et implicitement adhéré à, ce qui faisait consensus entre eux afin de simplifier, sans la déformer, une histoire complexe, qui n'a été écrite que de manière récente sur un plan historiographique (à partir des années 1950 en France et de manière généralisée à compter de la fin du XXème siècle) ³⁴.

Une distance critique a cependant été entretenue avec les différents « *Que sais-je* » (P.U.F.) relatifs aux Rites et aux Obédiences ; rédigés par des auteurs parties prenantes du sujet (le plus souvent rédigés par les anciens Grands Maîtres des Obédiences) une certaine subjectivité, peut présider à leur rédaction. Ils n'en sont pas moins indispensables pour la compréhension de certains faits historiques propres à leur Obédience.

1.1.2 Simplifier sans falsifier : du paradoxe du littoral au rasoir d'Occam

Sur une histoire complexe, longue de plus de trois siècles en ce qui concerne la maçonnerie spéculative, et qui remonte à près de mille ans en ce qui concerne la maçonnerie opérative, et qui dans les deux cas couvrent plusieurs pays, dont la France objet de notre étude, son

³³ A cet égard, TRÉBUCHET Louis, historien de la maçonnerie, dans son *ouvrage De l'Écosse à l'Écossisme, les deux siècles fondateurs, 1598-1804, 2015*, note, p. 26, que l'histoire maçonnique fait l'objet « *d'une présentation trop sommaire* ; certains faits reconnus comme acquis (naissance ex nihilo de la maçonnerie spéculative en 1717 à Londres, création des hauts grades spécifiquement européens, création du grade de maître postérieur à 1717...) doivent selon lui être réinterrogés à la lumière des sources documentaires disponibles.

³⁴ DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, 2003/2004, p. 3 à p. 11.

résumé, compte tenu de toutes les incertitudes que cette histoire contient, pose la question épistémologique suivante : peut-on la simplifier sans la falsifier ?

Nous savons qu'il n'existe pas d'histoire objective, que son écriture est toujours dépendante de multiples facteurs qui engagent une subjectivité de l'analyse, il n'en demeure pas moins que celle-ci ne peut être en rupture fondamentale avec les faits ³⁵. Le cadre épistémologique doit prémunir d'une écriture qui ne s'approcherait pas au plus près de la réalité de la maçonnerie et de la lecture que l'on peut en faire.

Les paragraphes précédents ont posé les choix méthodologiques effectués (consensus sur les faits, maçonnologues reconnus par la communauté scientifique, exposition des hypothèses sans prise de position lorsque qu'aucune de celles-ci ne sont tranchées) pour se prémunir d'une telle falsification. Nous avons été amenés, à occulter de nombreux faits pour réduire le volume de cette histoire, qui n'est pas l'objet principal de cette étude, à une cinquantaine de pages, là où le livre, déjà ancien, de référence de Pierre CHEVALLIER en trois tomes ³⁶ *Histoire de la franc-maçonnerie française* en totalise plus de mille trois cents et le « *Que sais-je ?* » au titre identique de Roger DACHEZ ³⁷ seulement cent vingt-quatre, ce dernier étant loin d'épuiser le sujet.

Ce qui a été évacué est-il de nature à nuire à la compréhension non seulement à l'histoire maçonnique, mais à celle de la maçonnerie française actuelle et partant des processus communicationnels qui lui sont rattachés ? Nous avons retenu ce qui à l'intérieur de cette histoire était encore agissant, permettant une appréhension pertinente de la maçonnerie française pour une meilleure compréhension des discours portés sur elle, éliminant ainsi tout ce qui nous paraissait subsidiaire à ce but.

Pour répondre plus en profondeur à cette question nous aurons recours au paradoxe de la longueur de la côte littorale. La longueur de celle-ci est d'autant plus importante que l'unité de mesure est petite, convergeant vers une longueur de plus en plus grande au fur et à mesure de la réduction du pas de mesure. Ainsi la longueur du littoral de la pointe bretonne

³⁵ Cf. WITTGENSTEIN Ludwig, « *Pour reconnaître si l'image [i.e. le sens] est vraie ou fausse nous devons la comparer avec la réalité* », *Tractatus logico-philosophicus*, 1921/1993, §2.223.

³⁶ Pierre CHEVALLIER, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, FAYARD, tome 1, 2 et 3, respectivement 1974, 1974, 1975 ; respectivement 396 p., 560 p., 480 p.

³⁷ DACHEZ Roger, op. cit.

avec son profil échancré, ses nombreux golfes, augmente-t-elle rapidement avec la prise en compte de chaque nouveau découpage à l'intérieur d'un golfe, pouvant faire également faire l'objet de nouvelles particularités micro-géographiques mesurables. Cette grandeur devient progressivement infinie au fur et à mesure d'une appréhension de plus en plus fine du trait de côte. Même la côte landaise, réputée pour sa linéarité, abrite des légers décallements, des effets de dune, des petites rivières qui sortent, nombre d'irrégularités dont la mesure peut s'avérer sinon sans fin, du moins sujette à variation selon l'unité de mesure retenue. Ce paradoxe de la mesure du littoral montre en effet que cette longueur peut être soit infinie dans les situations complexes non mathématiquement modélisées, soit incertaine et contenue entre des valeurs minimales et maximales lorsqu'on l'inscrit dans la théorie des fractales ³⁸.

Le récit de l'histoire d'un objet social, la franc-maçonnerie française en ce qui nous concerne, procède de ce paradoxe. Selon le niveau de détail de sa description, la profondeur de (voire des) l'analyse, l'écriture de cette histoire peut s'étirer indéfiniment. Elle peut s'écrire en quelques lignes, en quelques pages ou en une multitude de volumes plus épais. Il n'existe pas comme dans la mesure du littoral une échelle de mesure non divisible que l'on pourrait choisir pour l'appliquer de manière uniforme pour en limiter la longueur. L'unité de mesure est ici purement qualitative, d'ordre fonctionnelle et épistémologique. Elle se caractérise par des principes, qui, au vu de l'objet de la recherche vont être d'une utilité euristique. Le cadre épistémologique de cette histoire s'inscrit dans l'épistémè de cette recherche.

Il ne s'agit pas de produire une section historique relative à l'objet étudié, puis successivement de passer à un autre domaine, économique, puis sociologique pour aborder in fine le discours sur la maçonnerie et la place que le secret y joue. La superposition par empilement des approches sur un sujet ne génère en rien la spécificité d'une recherche en I.C. Que l'on emploie le terme interdisciplinaire ou multidisciplinaire, sur le plan épistémologique, l'essentiel se joue à l'intersection de ces disciplines pour appréhender un processus discursif qui procèdent d'un champ d'étude donné. L'apport heuristique à l'intérieur d'un objet d'étude donné, est constitué par les relations qui vont

³⁸ Le Site du Lycée de Caen, expose une présentation très pédagogique du paradoxe ; <http://math.pc.vh.free.fr/divers/paradoxes/cote.htm> ; consulté le 16/09/2021.

se nouer entre ces différentes disciplines pour expliquer, et donner une signification à un phénomène discursif inhérent à l'objet concerné.

Le franciscain, théologien et logicien du moyen-âge Guillaume d'OCCAM (1285-1349), en son temps, avait énoncé un principe logique de simplicité dans un raisonnement connu sous le nom de rasoir d'OCCAM, également désigné sous les appellations de « principe d'économie » ou « principe de parcimonie » :

Il est inutile d'accomplir par un plus grand nombre de moyens ce qu'un nombre moindre de moyens suffit à produire ³⁹.

Le philosophe, logicien et linguiste Ludwig WITTGENSTEIN (1889-1951), épurera la proposition d'OCCAM pour poser le principe épistémologique suivant :

Si un signe n'a pas d'usage, il n'a pas de signification. Tel est le sens de la devise d'Occam. (Si tout se passe comme si un signe avait une signification, c'est qu'alors il en a une.) ⁴⁰.

Plus que le principe de la primauté à la simplicité, dont le statut épistémologique est discutable ⁴¹, c'est celui d'une stricte opportunité d'emploi d'arguments qui nous semble devoir être retenue : « *les unités non nécessaires d'un système de signes n'ont aucune signification* ⁴²».

³⁹ Guillaume d'OCCAM cité par Jean-Pierre LUMINET in <https://blogs.futura-sciences.com/luminet/tag/ockham/> consulté le 15/09/2021

⁴⁰ WITTGENSTEIN Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, 1921/1993, § 3.328.

⁴¹ Cf le développement sur les limites épistémologiques du principe de simplicité développé dans le *Codex des biais cognitifs* de l'Institut Canadien des Trois-Rivières ; <https://philosophie.cegeptr.qc.ca/2019/09/codex-des-biais-cognitifs/> ; consulté le 16/09/2021

⁴² WITTGENSTEIN Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, 1921/1993, § 5.47321.

1.1.3 L'histoire comme « signes porteurs de signification »

Pour la partie historique de notre recherche nous procéderons directement de cette approche en mettant en exergue sur ce qui dans l'histoire de la maçonnerie française, elle-même comprise à l'aune de l'histoire de ses origines anglo-saxonnes, fait signification dans la compréhension de la maçonnerie actuelle et donc des discours qu'elle génère. Il s'agit autant de saisir par où l'histoire de la maçonnerie structure et conditionne le discours, sur, et de la maçonnerie française que d'appréhender par où le secret maçonnique se projette dans cette histoire dont elle devient alors un élément.

De manière plus générale, en élargissant le propos, se pose la question du statut du récit historique dans l'analyse I.C. d'un sujet social donné. Ne pas aborder l'historicité du sujet, c'est ne pas prendre en compte les éléments de construction du champ étudié dont nous analysons les flux de discours qui la concerne. C'est se priver d'éléments de compréhension ou, pour reprendre WITTGENSTEIN, d'appréhension de « *signes porteur de signification* ». La recherche de ces signes est la première fonction que nous avons assigné à cette partie historique.

Concrètement, le double pôle sociétal/spiritualiste de la maçonnerie française, l'impact disruptif de la tutelle des landmarks anglosaxons, les légendes symboliques instaurées de toutes pièces en rupture avec toute réalité historique structurant les hauts grades, le rôle imaginaire du secret, ne se comprennent que par les différents enjeux dont l'histoire est porteuse. Les discours de, et sur la maçonnerie française s'inscrivent dans cette historicité dont à la fois elle conserve et exprime les différentes traces. Chaque élément de ces flux discursifs, se rattache toujours d'une manière ou d'une autre à cette histoire, s'articule de façon plus ou moins forte à l'un de ces enjeux précités, s'inscrit nécessairement dans la temporalité longue de la maçonnerie française.

D'un point de vue méthodologique, l'histoire de la franc-maçonnerie, est un prérequis de l'analyse des flux communicationnels qu'elle émet, ou émis à son encontre. Il suffit de lire à titre d'exemple les sites et blogs maçonniques⁴³ avec leurs commentaires pour se rendre compte que la quasi-totalité des discours qui l'appréhendent, quand bien même

⁴³ Voir à titre d'exemple le populaire et très documenté site hiram.be ; <https://www.hiram.be/>

engageraient-il un questionnement actuel, se positionnent également, peu ou prou, dans la perspective historique de la maçonnerie.

Dans l'analyse du discours dans laquelle nous conduisons notre recherche, le prédiscours, l'interdiscours, l'intertexte, le préconstruit, sont autant d'éléments qui éclairent le discours parce qu'ils sont parties prenantes de l'histoire. Méconnaître cette dernière c'est passer à côté des effets de langage et de sens, issus de l'histoire, qui parlent dans le discours. Semblablement, on ne peut appréhender les notions de doxa, de représentation sociale, sans les relier au contexte historique de leur production.

Peut-on élargir le propos méthodologique à toute étude d'I.C. relatif à un groupe ou une organisation donnée ? La prégnance de l'histoire sur ceux-ci est bien évidemment variable selon l'objet étudié. Pour des organisations récentes, une fois analysées les conditions de leur genèse, pas nécessairement porteuses de sens au regard de l'I.C., l'analyse communicationnelle n'aura pas besoin de s'attacher à l'histoire. Ce qui revient néanmoins à se poser systématiquement la question a priori du poids que des éléments historiques peuvent avoir dans les flux I.C. relative à une organisation, tant dans sa structure que dans son contenu. En reprenant la formule de WITTGENSTEIN citée plus haut, il convient d'inventorier, du point de vue de l'historicité, les « *signes porteur de signification* » au regard de l'I.C. La généalogie du sens doit être interpellée à chaque fois, pour appréhender les conditions dans lesquelles la temporalité, longue ou courte, d'un objet de recherche participe (ou pas) à la compréhension de ses flux communicationnels.

Un objet comme la maçonnerie, pour partie repliée sur elle-même, nourrie de ses conflits internes, inscrite dans les évolutions de l'histoire du monde, ne peut par sa nature faire l'économie de cette démarche. Il en est ainsi de toutes les institutions ou groupes qui procèdent directement des effets de l'histoire produits par leurs acteurs internes et externes. Il est du point de vue de l'épistémè, impossible d'effectuer une analyse sur les flux I.C., par exemple, d'un parti politique (*Les Républicains, Le Parti Socialiste...*), d'un espace politique (l'extrême-droite, le mouvement écologiste...), d'une classe sociale (les ouvriers, les cadres...) sans analyser les conditions historiques qui ont conduit à leur structuration actuelle. En d'autres termes c'est repérer à l'intérieur de leur histoire respective, ce qui est toujours agissant, directement ou indirectement, sur la nature des discours qui les appréhendent ou sur les modalités de la production de ces discours.

Ce choix affirmé de ne retenir que les éléments jugés nécessaires et suffisants pour écrire cette histoire au regard de l'objet de cette recherche, dont elle est une composante heuristique, n'épuise pas totalement la question méthodologique. Car quelle que soit la volonté d'objectivité, il y a toujours une part d'arbitraire dans cette identification des « *signes porteurs de signification* ». La problématique se trouve transférée de manière complémentaire sur un autre champ de questionnement, en soulevant celui de la position de l'auteur et de ses partis pris méthodologiques. La transparence de ces choix est une condition de la critique de cette recherche, dont l'objet, le secret dans le discours maçonnique, par nature, s'expose à de multiples interprétations et interrogations.

Ces choix opérés permettront de qualifier l'analyse effectuée, d'apprécier la pertinence des assertions avancées et de vérifier la cohérence de l'étude dans son rapport à la réalité maçonnique, historique et politique.

1.2 L'origine anglaise : les fondamentaux de la maçonnerie spéculative

1.2.1 Des Loges médiévales à la création de la Grande Loge d'Angleterre (1717)

Le point de départ de cette histoire est usuellement fixé par les historiens à 1717, en Angleterre, plus précisément le 24 juin à Londres où quatre « Loges » de « free masons » se réunirent dans la taverne « At Goose and Gridiron » (« L'oie et le grill ») pour constituer une Grande Loge, « la Grande Loge de Londres et de Westminster ». Sa finalité s'exprime dans le principe suivant, faire que :

*La maçonnerie [soit] le Centre de l'Union et le Moyen de concilier une sincère amitié parmi des Personnes qui n'auraient jamais pu sans cela se rendre familières entre elles*⁴⁴.

⁴⁴ ANDERSON James, DÉSAUGULIER Jean-Théophile et all. *Les Constitutions d'ANDERSON, traduction de 1723 par L-F de LA TIERCE*, 1994, p. 128. Plutôt qu'une traduction moderne (comme celle contenue dans les « *Textes fondateurs de la Tradition maçonnique* » sous la direction de NÉGRIER,

Cette « Grande Loge », ancêtre directe de l'actuelle Grande Loge Unie d'Angleterre, dont nous verrons ultérieurement les conditions de sa formation, se donne pour vocation de fédérer les diverses Loges existantes en Angleterre, de leur donner un cadre commun, à la fois de fonctionnement, à la fois idéologique. L'historiographie maçonnique appellera « Loges spéculatives » ces Loges anglaises du XVIII^{ème} siècle disséminées en Angleterre, mais également en Écosse et en Irlande. Ce terme s'oppose à celui de « Loges opératives » qui désignent celles qui réunissaient les ouvriers, compagnons et maîtres des différentes corporations travaillant à la construction des cathédrales gothiques à l'époque du moyen-âge. La présence de ces Loges de bâtisseurs n'étaient pas spécifiques à l'Angleterre, elles existèrent sur l'ensemble du continent européen, en particulier en France et en Allemagne, en s'adossant à chaque chantier d'édification de cathédrale.

La singularité de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse, qui ne fut pas constatée dans les autres pays, fut l'évolution qui toucha ces Loges opératives lorsque le chantier des cathédrales s'éteignit à la Renaissance, leur construction s'arrêtant aussi en Angleterre au début du 16^{ème} siècle. Par un mécanisme sociologique aujourd'hui ouvert à la controverse des historiens, ces Loges opératives, composées naguères exclusivement de « gens de mestier », principalement tailleurs de pierres, menuisiers ou forgerons, se sont retrouvées plusieurs siècles plus tard constituées de petits nobles, de bourgeois, de commerçants, d'artisans et de militaires. Leur objet n'était plus évidemment la construction de cathédrales gothiques, ni d'ailleurs d'autres bâtiments religieux ou civils, mais le partage convivial autour d'une table bien garnie, souvent bien arrosée, la bienfaisance, pour autrui et parfois pour eux-mêmes, certaines Loges fonctionnant en caisse de solidarité ⁴⁵. Quelle que soit la réalité de la permanence à travers le temps de ces Loges opératives originelles, quel que soit le mécanisme de transformation à l'œuvre, mutation lente au fil des siècles en « acceptant » peu à peu des non-opératifs au sein des Loges (théorie dite de « la transition ») ou substitution rapide voire sui generis en se réappropriant les codes symboliques des anciennes Loges (théorie dit de « l'emprunt »), les Loges anglaises et

Patrick, cf. bibliographie) nous avons opté pour une traduction d'époque (1742) plus fidèle au contexte.

⁴⁵ DACHEZ, Roger. *Histoire de la franc-maçonnerie française*, 2003/2004, p. 33.

écossaises à la fin du XVII^{ème} siècle et au début du XVIII^{ème} siècle affirmèrent leur continuité avec les « free masons »⁴⁶ du moyen-âge. Elles revendiquèrent ouvertement cette filiation avec les Loges opératives des chantiers médiévaux, conservant leur source religieuse essentiellement néo et vétéro-testamentaire, leurs symboliques et leurs appellations.

C'est ainsi que leurs membres s'appelaient « maçons » alors qu'ils ne l'étaient pas, leur lieu de réunion « Loge », alors qu'en réalité ils se réunissaient dans des tavernes. Empruntés aux « gens de métier » du moyen-âge, toute une dénomination et un imaginaire s'imposèrent à l'organisation et au fonctionnement de ces Loges spéculatives.

Jusqu'à 1717, d'après nos connaissances actuelles, les sources documentaires étant rares, ces Loges spéculatives fonctionnaient de manière autonome, sur la base d'un héritage doctrinal minimal issu de ces Loges opératives à travers d'anciens textes qui définissaient les « devoirs » qui incombaient aux maçons opératifs du moyen-âge. Les plus anciens de ces « Old Charges » (littéralement : « les Anciens Devoirs ») aujourd'hui connus, le « Régius » (1390), le « Cook » (1410), le « Grand Lodge » (1583)⁴⁷ possèdent un contenu hétéroclite : un mélange d'organisation de la profession, de guide de bonne manière pour les ouvriers, d'histoire légendaire, de références bibliques, historiques, parfois vaguement philosophiques. Rédigés trois siècles auparavant, ces Anciens Devoirs, étaient en total décalage avec la nouvelle réalité sociale des Loges ainsi maintenues. Car, outre la modification sociologique des membres des Loges et le changement de leur finalité, le contexte religieux avait radicalement changé. Les Old charges les plus anciens avaient été élaborés à une époque où le christianisme qui régnait sur ces territoires de la chrétienté était exclusivement apostolique et romain ⁴⁸. Mais depuis, pour de multiples raisons, tant théologiques que politiques, le christianisme avait éclaté en de nombreuses branches qui

⁴⁶ Cette appellation de « free mason », employée au moyen-âge dans les Loges opératives a été conservée à l'époque classique puis moderne. Le vocable « free » a fait l'objet de nombreux commentaires, son sens médiéval étant similaire à celui de « franc » utilisé au moyen-âge en France. « Free » ou « franc » c'est à dire non lié à un seigneur. Le concept de liberté (participant de l'autre sens de « free » : libre) tel qu'il a été construit par la philosophie des Lumières au 17^{ème} siècle (en particulier par John Locke (1632-1704) dont l'influence fut considérable à cette période dans le milieu intellectuel anglo-saxon), puis développé jusqu'à nos jours n'est bien évidemment pas transposable au « free mason » médiéval, ni même contenu dans ses germes.

⁴⁷ NÉGRIER, Patrick. *Textes fondateurs de la franc-maçonnerie*, 1995, respectivement pp 23, 57 et 90 ; cf bibliographie.

⁴⁸ Martin LUTHER en 1517 affiche publiquement ses « 95 thèses », élément déclencheur de la Réforme ; il sera excommunié en 1521, entérinant définitivement la rupture avec le Vatican.

avaient notamment contesté jusqu'à la rupture l'autorité papale, et parfois l'autorité royale. Combinées aux antagonismes politiques, les guerres de religion tout au long du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles avaient divisé la chrétienté dans de nombreux pays, ensanglanté par ses violences fratricides l'Europe continentale (France, Allemagne, Pays bas, Suisse), sans épargner l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (la « guerre des trois royaumes » qui s'étala de 1639 à 1651 était à portée de mémoire).

1.2.2 Les critères de régularité : *Les Constitutions d'ANDERSON (1723, 1738)*

Pour adapter cette maçonnerie au contexte politico-religieux du XVIII^{ème} siècle naissant, les nouveaux responsables de la Grande Loge de 1717 décidèrent d'ériger de nouveaux Devoirs. Principalement rédigées par Jean-Théophile DÉSAGULIER (1683-1744), pasteur anglican anglais, fils d'un pasteur protestant rochelais émigré en 1686 ⁴⁹ après la révocation de l'Édit de Nantes (1685), James ANDERSON (1678-1739), pasteur presbytérien écossais, et Georges PAYNE (1685–1757), haut fonctionnaire des Finances, tous les trois francs-maçons, *Les Constitutions* [dites] *d'ANDERSON* fixèrent en 1723, avec quelques modifications dans les rééditions ultérieures, le cadre idéologique de référence de la Grande Loge. Ce texte fut écrit en compilant les Old Charges antérieurs, dont un grand nombre furent détruits après ce travail de réécriture. *Les Constitutions d'ANDERSON* s'inscrivent en prolongement de ces documents précédents, tout en formant rupture par l'adaptation à la situation nouvelle de la Grande Bretagne du début du XVIII^{ème} siècle.

Sans entrer dans le détail de ce texte fondateur composé de plusieurs parties hétéroclites (à côté de l'histoire légendaire de la franc-maçonnerie que les rédacteurs font remonter à la Création du monde, figure également un recueil de chansons maçonniques...) dont le contenu et ses variantes ont fait dès l'origine (ce dont témoignent les modifications dans

⁴⁹ La légende veut qu'il ait été exfiltré vers Londres par bateau de La Rochelle à l'âge de deux ans, caché dans un tonneau de harengs, pour éviter une conversion forcée par les « papistes » qui avait repris la ville suite à son siège (1627-1628) par RICHELIEU. (KÖNING Michel, *Le GADL'U*, Tome 1, 2016, p. 42).

les différentes rééditions en particulier celle de 1738) et font encore, l'objet de nombreuses exégèses, formant parfois clivages.

Pour notre part, retenons en particulier les principes suivants contenus dans le chapitre dédié aux « *Obligations*⁵⁰ » :

- La croyance en Dieu et la dénonciation de l'athéisme : le maçon ne sera pas un « *athée stupide* » (phrase qu'il faut comprendre au premier degré, c'est une absence d'intelligence que d'être athée, et non entendre comme une sorte de syllogisme qui accrédièterait l'idée qu'il pourrait exister des athées intelligents auxquels les maçons pourraient appartenir) ; en conséquence il ne sera pas non plus « *un libertin sans Religion* ». A ce titre « *ils doivent suivre la Religion sur laquelle tous les Hommes sont d'accord* ». (Titre I des « *Obligations* »)
- La non-mixité : le maçon est « *de bonne réputation, plein d'honneur et de droiture, né libre (...). Il ne doit être ni Esclave ni Femme (...)* » (Titre III des « *Obligations* »). La femme, par sa minorité civile ne peut être reconnue, de fait, comme étant « *libre* ».
- L'obéissance au pouvoir en place : « *Un Maçon est un paisible sujet des puissances civiles en quelques endroits qu'il réside ou travaille. Il ne trempe jamais dans des complots et conspirations contraire à la paix ou au bien d'une nation* ». (Titre II des *Obligations*) En tant que centre de l'union, la maçonnerie doit être un centre de paix, elle doit professer la concorde ; la guerre et le conflit ne peuvent que la desservir : « *Un frère rebelle à l'État, ne doit pas être soutenu dans sa rébellion* ».
- L'interdiction des discussions religieuses et politiques en Loge, sources de divisions : « *il ne doit point être question ou querelle particulière dans l'endroit où se tient la Loge, encore moins de disputes touchant à la Religion* » (Titre VI § 2 des « *Obligations* ») Le

⁵⁰ ANDERSON James, DÉSAGULIER Jean-Théophile et all. *Les Constitutions d'ANDERSON, traduction de 1723 par L-F de LA TIERCE*, p. 127 à p. 138, cf. bibliographie.

fondement de la fraternité repose sur la tolérance envers les différentes appartenances religieuses et politiques.

- Le principe du Secret : « *Vous serez circonspect dans vos paroles et dans vos démarches en sorte que l'Etranger le plus pénétrant ne puisse découvrir ou trouver ce qu'il n'est pas propre de donner à entendre* » (Titre VI §4 des « *Obligations* »). Le secret est la pierre angulaire de la maçonnerie, garant de son fonctionnement interne.

Les « *Devoirs* » des *Constitutions*, appelés également « *landmarks* » (littéralement : « bornes, repères » ; au sens topologique, celles qui font limite entre ce qui est maçonnique et ce qui ne l'est pas) fixent les principes fondamentaux de la franc-maçonnerie anglaise qui irrigueront ensuite la franc-maçonnerie dans les autres pays, non sans soulever interprétations, polémiques et divisions, selon les nations et les époques. Ces landmarks prendront leur forme définitive après une crise qui divisa la maçonnerie anglaise entre 1751 et 1813, date de la réconciliation et de la création de la Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A.) qui procéda à l'actualisation de leur rédaction. Par rapports au texte de 1723 des *Constitutions d'ANDERSON*, la nouvelle Obédience entérina l'obligation de croire en un Dieu révélé dans le cadre du théisme trinitarien et non plus au dieu unitarien inspiré de la religion naturelle de NEWTON dans la rédaction de 1723 ⁵¹.

Le strict respect à ces landmarks décidera, et c'est la Grande Loge Unie d'Angleterre qui l'appréciera seule, si les organisations maçonniques des autres pays (Grande Loge nationale, limitées à une seule Grande Loge par État) sont conformes aux règles maçonniques des *Constitutions*, et peuvent dès lors être reconnues comme telles. La délivrance de ce brevet de « régularité » accordé par la Grande Loge Unie d'Angleterre, constituera un enjeu essentiel dans l'expansion de la franc-maçonnerie à travers le monde, principalement l'Europe et ses colonies dans un premier temps (XVIIIème et XIXème siècles).

⁵¹ Les versions de 1723, 1738 des *Constitutions d'ANDERSON* et celle des *Constitutions* de 1815 concernant « Dieu et la Religion » ont donné lieu par les historiens à de nombreux travaux pas toujours concordants. Nous avons retenu ici la conception classique la plus partagée qui voit une évolution d'une conception large (1723) à dogmatique (1813) de la croyance et de l'exercice de la religion par un maçon.

En particulier, les quatre premiers principes que nous avons mis en exergue, la croyance en un Dieu (d'essence révélée à compter de 1813), la non-mixité, l'obéissance au pouvoir en place, l'interdiction de discussion religieuse et politique, ont traversé toute l'histoire de la franc-maçonnerie mondiale, en particulier française. Ils ont été, et sont encore, des concepts structurellement agissants dans les organisations, travaillant les Obédiences maçonniques jusqu'à aujourd'hui.

Quant au dernier principe, celui du « secret », il engage toujours de multiples problématiques, notamment politiques et religieuses. C'est autour de ce devoir du secret imposé aux francs-maçons que s'enracine le paradoxe communicationnel de la franc-maçonnerie qui ne cesse, malgré ce « Devoir » en forme d'interdit, de dire et d'écrire ce qu'elle est et ce qu'elle fait, et ce depuis son origine.

1.2.3 L'apparente continuité d'une maçonnerie de rupture

La création de la Grande Loge en 1717 inaugure une double rupture radicale : d'une part une modification profonde de la composition sociologique de ses membres en particulier dirigeants et d'autre part la fixation d'un cadre idéologique de référence adapté aux nouveaux enjeux politiques.

Sur les quatre Loges qui fondèrent la Grande Loge en 1717, la Loge « La Coupe et le Raisin » a retenu l'attention des historiens. Michel KÖNING observe que « *forte de 70 affiliés, elle comprend 24 membres de la Royal Society* », qui avait été fondée en 1660 et sur lequel Isaac NEWTON (1642-1727)⁵² avait une influence considérable, il la présida de 1703 à 1727 au moment de la création de la Grande Loge⁵³. La science de l'époque, fait alors son entrée dans la franc-maçonnerie, emportant dans son sillage nobles et intellectuels de haut niveau.

⁵² S'il fut entouré par de nombreux francs-maçons, à commencer par Théophile DÉSAULIER, Isaac NEWTON ne fut pas maçon.

⁵³ KÖNING, Michel, *Le GADL'U*, 2016, p. 22.

Le premier Grand Maître ⁵⁴ de la Grande Loge en 1717 fut un roturier dont on ne sait peu de chose à part son nom, « Anthony SAYER » (1672-1741), et qu'il était d'origine modeste ⁵⁵. Lui succéderont deux autres roturiers, co-rédacteurs des *Constitutions d'Anderson*, en 1718 et 1720, George PAYNE et en 1719, Jean-Théophile DÉSAULIER. A cette époque, DÉSAULIER est un savant au prestige scientifique immense, membre de la Royal Society, intime et bras droit d'Isaac NEWTON. Il marque par son accession à la Grande Maîtrise la première rupture dans la composition habituelle de Loges essentiellement issues des artisans, de la petite bourgeoisie, de la petite noblesse ⁵⁶. C'est par son entregent que le Duc de MONTAGU (1690-1749), appartenant à la haute aristocratie anglaise, docteur en médecine, également membre de la Royal Society, disposant d'une fortune considérable, accède en 1721 à la Grande Maîtrise. Lui succéderont ensuite, lords, comtes et autres nobles anglais qui investiront sans discontinuer la gouvernance de la Grande Loge d'Angleterre, en particulier sa Grande Maîtrise ⁵⁷. La Franc-maçonnerie avait achevé sa mutation, prenant son visage moderne qui s'imposera au reste du monde.

Nous pouvons donc avec Cécile RÉVAUGER :

Raisonnement affirmer que l'organisation qui vit le jour en 1717, la Grande Loge d'Angleterre, étaient entièrement nouvelle, tant par la composition de ses membres, que par sa structure et ses principes ⁵⁸.

Si, pour reprendre l'expression de la collection historique audio-visuelle de Patrick BOUCHERON, *L'histoire fait date* ⁵⁹, 1717 est bien ce moment particulier où, comme le note

⁵⁴ Le « Grand Maître », ou la « Grande Maîtresse » pour les Obédiences mixtes ou féminines, est le titre par lequel on désigne le ou la responsable d'une Obédience ou d'une Grande Loge Nationale. Il ou elle est élu.e selon des procédures et des durées variables (en général trois ans) selon les Obédiences.

⁵⁵ BAUER, Alain, *Aux origines de la franc-maçonnerie, NEWTON et les Newtoniens*, 2003, p. 84.

⁵⁶ Cette assertion est globalement vraie au niveau des Loges « territoriales » ; mais il existait adossées aux régiments (itinérants) des Loges maçonniques qui comprenaient essentiellement des officiers, donc principalement des aristocrates.

⁵⁷ En 2023, l'actuel Grand Maître de la G.L.U.A. est le Duc de Kent, membre de la famille Royale d'Angleterre. La petite histoire mentionnera qu'il fut présent au balcon royal lors du couronnement de CHARLES III le 6 mai 2023.

⁵⁸ RÉVAUGER, Cécile, in *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, dir. LIGOU Daniel, 1987/2006, article « Angleterre ».

⁵⁹ Emission documentaire créée par Patrick BOUCHERON en 2017, diffusé sur Arte.

Michel KÖNIG, fut fondé « un “ordre maçonnique ” qui a constitué le véritable vecteur de l’expansion de la franc-maçonnerie ⁶⁰».

Sur cette base-là, la Grande Loge poursuit son intégration territoriale en Angleterre, assura son hégémonie en Irlande et en Écosse. Parallèlement, en quelques années la franc-maçonnerie allait s’étendre sur tout le continent européen, en premier lieu en France où elle connaîtra un succès foudroyant tout en acquérant rapidement sa propre autonomie et sa spécificité.

1.3 Le déploiement disruptif de la franc-maçonnerie française (1723-1940)

L’histoire de la franc-maçonnerie française s’organise autour de deux complexités structurelles :

- Celle, endogène, des débats internes à la maçonnerie sur l’interprétation des landmarks avec leurs déclinaisons idéologiques et sociales.

Ces débats agiront comme autant de ferments de divisions générateurs de scissions organisationnelles, que viendront amplifier, comme dans toute organisation humaine, les inévitables querelles de personnes.

- Celle, exogène, de l’histoire de France avec ses multiples soubresauts : de manière non limitative, citons entre autres faits saillants : les révolutions de 1789, de 1830 et de 1848, les deux Empires et les guerres napoléoniennes (1803-1815, 1861-1867, 1870), la Commune de Paris (1871), la III^{ème} République (1871-1940), la guerre 1914-1918, l’expansion coloniale... A ces événements politiques majeurs, s’ajoutèrent les profondes mutations socio-économiques qui transformèrent radicalement les pays occidentaux. Citons, là aussi, de manière non limitative : le culte du progrès, de la science et de la

⁶⁰ KOENING Michel, *Le GADL’U*, Tome 1, 2016, p. 50 ; le terme « ordre maçonnique » est emprunté à J.M. RAGON in *Orthodoxie maçonnique*, 1972.

technique, l'émancipation progressive des femmes, les politiques colonialistes, le développement du capitalisme industriel, la mondialisation des échanges économiques, la diffusion des idéologies socialistes et libertaires, le conflit avec l'Église romaine, la montée des idéologies totalitaires... En tant qu'élément intégré au corps social, la franc-maçonnerie fut totalement partie prenante de la complexité de cette histoire dont elle a, avant de tenter d'agir dessus, directement subi les effets.

Cette double complexité, qui s'intrique l'une à l'autre, confère à la maçonnerie française une histoire singulière qui ne se retrouve pas dans les autres pays, en particulier dans sa nation-mère l'Angleterre où elle se déclina de manière infiniment moins tourmentée, ce dont témoigne sa relative stabilité obédientielle depuis 1813 jusqu'à ce jour ⁶¹.

Nous ne reprendrons pas dans le détail la longue, complexe et tumultueuse histoire de la maçonnerie française entre 1723 et 1940, car elle n'a pas sa place dans cette recherche. Cependant nous nous attacherons à fixer à travers quelques faits majeurs, les lignes de force de son évolution, indispensables à la compréhension de la maçonnerie française d'aujourd'hui et des différents discours y afférents.

1.3.1 De l'émergence diffuse à la création de la Grande Loge (1728) et du Grand Orient de France (1773)

A l'inverse de 1717 avec la création de la Grande Loge d'Angleterre, il n'existe pas à proprement parler d'un évènement fondateur de la Franc-maçonnerie en France à partir duquel s'organiserait son développement.

Mais la maçonnerie française est bien fille de celle-là, car elle prend ses premières racines dans le sillage des stuartistes exilés pour raisons politiques dans le cadre du conflit

⁶¹ A côté de cette maçonnerie masculine originelle, la maçonnerie féminine et mixte s'implanta en Angleterre au début du XXème siècle, dans la foulée de son apparition en France (voir *infra*). De manière globale, lié à cette histoire moins conflictuelle, le paysage maçonnique britannique est aujourd'hui moins éclaté que celui français (voir *infra*).

d'accession à la Couronne ⁶². Ils furent abrités depuis 1688 sur le sol français pour affaiblir l'Angleterre, d'abord par LOUIS XIV, puis par la Régence ⁶³, présence confirmée par LOUIS XV. Ces exilés, composés de militaires cantonnés dans leurs régiments ainsi que de nobles de la cour du Roi Jacques II s'étaient réfugiés à Saint Germain en Laye, le château royal ayant été mis à leur disposition. Il est usuel de voir dans cette émigration une des sources de la maçonnerie française, ces exilés ayant emporté avec eux, au fil de l'émigration, les pratiques maçonniques anciennes puis modernes.

Cette présence maçonnique jacobite sur le sol national a pu être désignée par Roger DACHEZ comme relevant « *d'une préhistoire de la maçonnerie française* » ⁶⁴. Au titre de cette « *préhistoire* » il convient d'intégrer également que quelques Loges composées de français, huguenots émigrés suite à la révocation de l'Edit de Nantes (Edit de Fontainebleau, 18 octobre 1685), se réunissaient en Angleterre dès 1725 ⁶⁵.

Plus que de naissance, qui impliquerait l'existence d'un fait originel constitutif, supposant un acte daté, il est plus exact de parler d'une émergence de la maçonnerie en France qui fut diffuse dans le temps et l'espace. Cette maçonnerie ne s'appuya pas comme en Angleterre sur une tradition historique endogène, celle des bâtisseurs du moyen-âge et de leurs Loges opératives progressivement transformées par acceptation de non professionnels du bâtiment. Elle s'implanta, en tant que pratique sociale importée, sous l'égide des Loges anglaises qui délivrèrent les autorisations, « les patentes », pour pouvoir régulièrement se constituer en Loges authentiquement maçonniques.

Si « la » première Loge authentiquement française ne peut être identifiée avec certitude historique, il apparaît que l'essor fut régulier et rapide, agissant comme par « *génération spontanée* » pour reprendre l'expression de Roger DACHEZ ⁶⁶. Ce dernier dénombre en

⁶² Jacques STUART (1633-1701), catholique, fut détrôné en 1688, par des forces politiques protestantes (les hanovriens) ; il se réfugia en France, avec le soutien de la Couronne de France, à Saint Germain en Laye avec ses partisans (les jacobites) et des forces militaires (estimées à 20 000 hommes). Il essaya en vain de reconquérir son trône.

⁶³ La Régence désigne la période pendant laquelle, Philippe d'ORLÉANS (1674-1723) neveu de Louis XIV, fut nommé Régent du Royaume de la mort de ce dernier (1er septembre 1715) jusqu'à la majorité de Louis XV en février 1723.

⁶⁴ DACHEZ Roger, *Histoire de la maçonnerie française*, 2003/2004, p. 43.

⁶⁵ KÖNING Michel. *Le GADL'U*, Tome 1, 2016, p.74 ; citant Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Europe française et ses mythes au siècle des Lumières*.

⁶⁶ DACHEZ Roger, *op. cit.*, p. 55.

1737, quatre ou cinq Loges à Paris et une quinzaine d'autres en province ; en 1744 ces chiffres passent à vingt à Paris et autant en Province et en 1755, 72 localités possèdent au moins une Loge ⁶⁷. Cette croissance ne cessera de progresser jusqu'à la veille de la Révolution de 1789 où sera décompté plus de sept cents Loges ⁶⁸. Vincent MILLIOT, estime qu'à la veille de la révolution, 5% de la population masculine était membre de la maçonnerie qui engageait un effectif total de près de 40 000 frères ⁶⁹.

La naissance de la première organisation maçonnique spécifiquement française relève également de cette préhistoire par le flou historique qui l'entoure, et les différentes interprétations relatives, à l'existence et au rôle avérés, dès 1728, d'un Grand Maître de la Grande Loge de France, le Duc de WHARTON (1698-1732) de nationalité anglaise. La rareté des sources, le conflit entre hanovriens et jacobites qui s'infiltrer en France dans les milieux maçonniques, l'aspect protéiforme de cette maçonnerie émergente rendent difficile d'établir la réalité opérationnelle de l'exercice de cette Grande Maîtrise, et de son influence effective sur les Loges déjà existantes. C'est néanmoins cette date qu'il est coutumier de retenir comme date de naissance de la Grande Loge en France, et par extension de la maçonnerie française.

Retenons, dans le cadre de notre travail, qu'il est définitivement établi qu'en 1738, une Grande Loge existe avec comme Grand Maître élu, le Duc d'ANTIN (1707-1743), premier Grand Maître français de la première organisation maçonnique française ayant en charge de fédérer les Loges sinon du royaume, du moins parisiennes. A partir de cette date l'administration de l'Obédience ⁷⁰ sera exclusivement française. On observera cependant, qu'elle tire sa légitimité, voire sa légalité, des patentes accordées par la Grande Loge d'Angleterre, qui lui confère la régularité maçonnique, donc la possibilité de délivrer elle-même des patentes pour créer de nouvelles Loges régulières.

⁶⁷ DACHEZ Roger, *op. cit.*, p. 54.

⁶⁸ LIGOU Daniel, (dir), *Histoire des Francs-maçons en France*, 1987, p. 101.

⁶⁹ MILLIOT Vincent, *Cultures, sensibilités et société dans la France d'Ancien Régime*, 1996, p. 109.

⁷⁰ Le terme « Obédience » ne doit pas être pris ici dans son acception actuelle : l'organisation d'alors est beaucoup moins verticale, structurée et uniforme que celle des Obédiences d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs bien l'enjeu pour l'Obédience qui se constitue que d'homogénéiser et de fédérer un mouvement de création de Loges éparpillées sur le territoire, hétérogènes dans les formes et le contenu.

Dès sa genèse, et ce sera une des caractéristiques de son histoire, la maçonnerie française est déjà traversée par les divisions. Depuis sa naissance, la Grande Loge connaît de nombreux problèmes internes accentués par le poids croissant du Vatican, qui s'oppose à elle pour des raisons hétérogènes mêlant le théologique et le séculier, et de la Royauté de plus en plus interrogative, voire suspicieuse à son égard sur un plan purement politique.

Après une histoire tumultueuse, en 1773 cette première Grande Loge, se scinde en « Grand Orient de France » (G.O.D.F.) d'un côté et « Grande Loge de France » (G.L.D.F.)⁷¹ de l'autre. La rupture, qui oppose Loges provinciales et Loges parisiennes porte principalement sur les modalités électives des Vénérables Maîtres des Loges ainsi que sur l'inamovibilité de leurs charges, considérées comme limitées dans le temps pour les premières et à vie pour les secondes ⁷². La Grande Loge de France, après un parcours chaotique, se délita pour s'effacer définitivement en 1799 en réintégrant le Grand Orient de France qui avait largement diffusé dans la société française, en particulier dans la période prérévolutionnaire. A compter de cette date seul subsiste le G.O.D.F dans le paysage maçonnique post révolutionnaire. L'actuel Grand Orient de France, première Obédience actuelle française par ses effectifs en est la continuation directe.

Mais une autre problématique allait travailler l'Obédience : celle des « hauts grades ». Cette problématique organisationnelle et doctrinale, très technique, méconnue du grand public, un peu plus familière aux francs-maçons, parcourra, de manière agissante, toute l'histoire maçonnique française et mondiale jusqu'à aujourd'hui.

1.3.2 La question des hauts grades, du Suprême Conseil de France (1804) à la renaissance de la Grande Loge de France (1896)

La maçonnerie opérative médiévale ne connaissait que deux statuts pour ses membres, apprenti/compagnon d'un côté et maître de l'autre, qui renvoyaient à la maîtrise technique dans l'exercice de « l'art ». Progressivement, de manière hétérogène dans le temps et

⁷¹ Appelée également, Grande Loge Nationale ou Grande Loge de Clermont.

⁷² BAUER Alain, BOEGLIN Edouard, *Le Grand Orient de France*, 2002, p. 14.

l'espace, se sépareront dans les Old Charges les grades d'apprenti et de compagnon, créant ainsi trois niveaux distincts, apprenti, compagnon, maîtres, différenciation graduelle fondatrice de l'organisation maçonnique. Mais l'apport essentiel de cette transformation fut le « maître », qui prit une place centrale dans la structure de la maçonnerie spéculative ⁷³.

Les Constitutions d'ANDERSON de 1723 ⁷⁴, principe réaffirmé dans sa version de 1738, reconnaissent l'existence de trois grades différents dans la franc-maçonnerie : apprenti, compagnon et maître. Ces appellations ne qualifient plus l'accroissement d'une qualification professionnelle (apprenti/compagnon) et un lien de subordination avec un employeur (maître), celui-ci disposant de surcroît des connaissances propres à la conduite d'un chantier. Ils renvoient désormais à la connaissance de mots de passe, de signes distinctifs, d'informations symboliques et légendaires propres à chacun d'entre eux. Cette graduation marque les étapes à franchir pour celui qui entre en maçonnerie, les jalons d'une progression non plus professionnelle mais humaine. Par la connaissance de ces mots, signes et informations, il sera considéré être « initié aux différents mystères » de ces grades dans une logique de perfectionnement et d'ascension à vocation spirituelle. En particulier le grade de maître, qui est associé à la légende d'Hiram, constructeur du temple de Salomon tué par trois mauvais compagnons, devient la clef de voûte du nouvel édifice idéologique construit. La maçonnerie spéculative de 1717 réinvente le maître médiéval opératif, le transformant radicalement dans son essence et dans sa signification.

Cette structuration en degrés, les modalités organisationnelles des tenues, les habits revêtus (les « décors ») par les maçons lors de celles-ci, le cadre de référence idéologique, l'organisation pratique du travail en Loge, les épreuves d'initiation, le dispositif symbolique mis en œuvre, forment un tout cohérent appelé « Rite ». Il spécifie l'identité doctrinale d'une Loge, voire de l'Obédience lorsque celle-ci travaille exclusivement à un Rite particulier. C'est ainsi que lors de la scission intervenue (voir *supra*) entre anciens et

⁷³ Le troisième grade, est organisé autour de l'assassinat par trois mauvais compagnons de l'architecte légendaire du Temple de Salomon, Maître Hiram. Le récipiendaire revit, lors de son initiation à la Maîtrise cette mort, suivi immédiatement de sa renaissance. L'apport spirituel et symbolique de cette légende est un des éléments de rupture fondamentale avec la maçonnerie opérative d'avant 1717 qui ignorait ce grade associé de la sorte à cette légende avec son contenu spirituel.

⁷⁴ NÉGRIER Patrick, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, 1995, p. 227.

modernes au sein de la Grande Loge d'Angleterre : les uns ont travaillé au « Rite moderne », les autres au « Rite ancien ». La qualification du Rite résume à lui tout seul les caractéristiques propres, d'une Loge ou d'une Grande Loge. Dès son origine le Grand Orient de France pratique le Rite Français, qui deviendra le Rite de référence de l'Obédience, sans en être le Rite exclusif ⁷⁵.

C'est sur la base de ce système à trois niveaux que la franc-maçonnerie fut introduite en France dans les conditions vues précédemment et que s'organisèrent les premières Loges fédérées par la Grande Loge dans un premier temps, par la Grande Loge de France et le Grand Orient de France à compter de 1773, puis par ce seul dernier à partir de 1799.

Phénomène d'origine continental, prioritairement français, se développent dès le début du XVIIIème siècle, des degrés au-delà de celui de maître, organisés en système dit de « haut grades » qui prolongent les Rites pratiqués. Les Loges qui travaillent à ces grades prennent des appellations spécifiques (« chapitre », « aéropage » « consistoire » ...) et elles peuvent être distinctes de celles qui travaillent aux grades originels (apprenti, compagnon, maître) appelées elles, « Loges bleues ». On assiste à la naissance d'une maçonnerie appelée « chevalière », parfois « templière » ⁷⁶, dont l'une des caractéristiques est que leurs membres lorsqu'ils se réunissaient à ces grades (parfois également en Loges bleues), portaient tous l'épée, nobles, roturiers et hommes d'église ⁷⁷. Le privilège du port de l'épée,

⁷⁵ BAUER Alain, BOEGLIN Édouard, *Le Grand Orient de France*, 2002, p. 110.

Par ailleurs nous ne ferons référence dans cette histoire simplifiée qu'aux deux principaux Rites pratiqués (Rite Français, Rite Écossais Ancien et Accepté...) par les grandes Obédiences donc par la majorité des maçons en France. Mais ils existent de nombreux autres Rites pratiqués par certaines Loges ou Obédiences, en particulier le Rite Écossais Rectifié, le Rite Memphis-Misraïm. D'autres Rites ont une pratique plus ou moins confidentielle ; l'entrée « Rite » du *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie*, de LIGOU en recense un certain nombre d'autres. La question des Rites, très technique ne sera pas développée plus avant, car trop éloignée de notre travail.

⁷⁶ C'est sur la base entre autres de cette maçonnerie chevalière que s'est consolidée puis propagée de manière erronée la prétendue filiation entre maçonnerie et Ordre du Temple. Notamment le Chevalier de RAMSAY (1686-1743) fut un des promoteurs de ces hauts grades et de l'héritage templier. Les tenants de cette filiation sont encore nombreux dans le monde non maçonnique mais également maçonnique, alors que l'historiographie est unanime : il n'existe aucune preuve établissant un rapport entre la maçonnerie et l'Ordre du Temple. Les liens qui peuvent les unir, sont d'ordre purement symboliques dans le cadre d'un métarécit maçonnique.

⁷⁷ Pour des raisons multiples (secret maçonnique, relativisme, adogmatisme, religion naturelle), que nous développerons ultérieurement, malgré l'interdit papal (bulle apostolique *in Eminenti apostolatus specula*) de CLÉMENT XII en 1738, les hommes d'église participèrent activement à la

distinctif de la noblesse était ainsi transgressé, symptôme d'un monde qui allait bientôt basculer ⁷⁸. Ces grades sont gérés dans des structures dédiées. En 1756 se crée un « Souverain Conseil des Chevaliers d'Orient », concurrencé en 1758 par un « Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident », tous les deux ayant vocation à légiférer sur les hauts grades. Indépendamment de leur vocation purement initiatique et spirituelle, deux caractéristiques des hauts grades sont leur nombre (il peut exister jusqu'à cent degrés dans un seul Rite) et leurs intitulés à la résonance chevalière et ésotérique. Quant au Rite français, pratiqué majoritairement par le G.O.D.F, il possédait, administré par le « Grand Chapitre Général » ses haut grades, répartis en 5 ordres.

C'est dans ce contexte qu'un maçon français, le Comte de GRASSE-TILLY (1765-1845), parti aux Amériques en 1789, revient en France en 1804, avec le titre de « Grand Inspecteur Général et Grand Commandeur des Antilles Françaises ». Il est dépositaire d'un Rite en 33 degrés, le « Rite Écossais Ancien et Accepté » (R.E.A.A.), créé en 1801 à Charleston, que lui a conféré le « Suprême Conseil des Etas Unis »⁷⁹. Ce dernier descend directement, par les patentes ⁸⁰ transmises, d'un autre français franc-maçon, Étienne MORIN (1717-1771) qui

Franc Maçonnerie française au XVIIIème siècle. Michel KÖNING, note « *qu'au XVIIIème siècle toutes les 629 Loges du G.O.D.F. comptaient plusieurs ecclésiastiques dont certains étaient vénérables* ». in *Le GADL'U* tome1, 2016, p.79. La condamnation de 1738 fut régulièrement renouvelée et aujourd'hui aux yeux du Vatican, en interprétation du canon 1374, « *les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion* » ; déclaration toujours en vigueur du Cardinal RATZINGER (1927-2022) de 1983, préfet de la Congrégation de la Doctrine de la Foi, approuvé par le Pape JEAN-PAUL II (1920-2005) ; *site internet du Vatican*, consulté le 02/08/2021 :

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_1983_1126_declaration-masonic_fr.html)

Cette incompatibilité d'appartenance, globalement pour les mêmes raisons, est aussi partagée par l'Islam et de manière plus complexe et contrastée par les églises protestantes.

⁷⁸ Il ne faut pas se tromper sur l'ordre des causes et des conséquences : c'est parce que la société était en train de changer qu'une telle pratique fut possible ; et non l'inverse. Cette pratique est symptomatique d'une évolution sociétale, non sa cause, au mieux l'accompagna-t-elle, voire l'amplifia-t-elle.

⁷⁹ Nous retenons là l'hypothèse aujourd'hui la plus couramment admise. Si la présence de MORIN et de GRASSE-TILLY est incontestable, le mécanisme historique du rapatriement du R.E.A.A. en 33 degrés fait l'objet de controverses. Cf LIGOU Daniel, *Histoire des Francs -maçons en France*, 1987, p. 189.

⁸⁰ Les « patentes » sont des pouvoirs formels, délivrés par une autorité maçonnique constituée à une Obédience ou à un franc-maçon leur permettant de fonder des Loges voire de créer de nouvelles Obédiences. Dans ce dernier cas, la nouvelle Obédience devient dépositaire de cette patente transmise qui lui permet ensuite de créer des Loges bleues ou supérieures si les dites patentes l'autorisent. Ce fut ce mécanisme qui fut à l'œuvre avec Étienne MORIN.

était parti à Saint Domingue en 1763. Dans la foulée du retour sur le sol national du Comte de GRASSE-TILLY, un Suprême Conseil de France en charge de la gestion de ce Rite est créé sous son égide.

En 1804, un « concordat » est signé entre le G.O.D.F. et ce Suprême Conseil de France (S.C.F.) pour unifier les Rites (R.E.A.A. et Rite Français), les structures gestionnaires et se répartir les rôles : le Grand Orient administre du 1^{er} au 18^{ème} degré, le Suprême Conseil de France les derniers degrés du 19^{ème} au 33^{ème} ⁸¹. En dépit de cet accord, en 1805 le G.O.D.F. créé un « Grand Directoire des Rites » qui va administrer les grades du 19^{ème} au 33^{ème} degré de ce Rite. La rupture est dès lors consommée entre le G.O.D.F. et le S.C.F., chacun reprend son indépendance tout en concluant cependant des accords pour éviter une fracture trop radicale. Le S.C.F. gèrera désormais non seulement tous les grades du 4^{ème} au 33^{ème} degré, mais également en direct des Loges bleues qui, pratiquant le Rite Écossais Ancien et Accepté, s'étaient ralliées à lui, ne souhaitant plus être sous la dépendance du G.O.D.F. qui continue à travailler prioritairement au Rite français.

Au terme d'une histoire complexe, parfois confuse, le Suprême Conseil de France se scindera en 1880, conservant pour lui-même l'administration des hauts grades (4^{ème} au 33^{ème}), en donnant naissance, ayant en charge exclusive l'administration des Loges bleues (trois premiers grades : apprenti, compagnon, maître), à la Grande Loge Symbolique Écossaise (G.L.S.E.). Cette dernière deviendra en décembre 1894 la Grande Loge de France (G.L.D.F.), deuxième du nom. L'actuelle G.L.D.F., seconde Obédience actuelle française par ses effectifs en est l'héritière directe. Elle écrira son récit dans une méta-filiation en reliant les divers moments disparates, organisationnels et doctrinaux qui ont conduit à sa création, pour renouer jusqu'à la première Grande Loge, transformant une histoire disruptive en une lignée directe ⁸².

⁸¹ Certes il y a 33 grades, mais dans les faits, pour le Rite Écossais Ancien et Accepté par exemple, le maçon passe directement du 4^{ème} au 12^{ème}, puis du 12^{ème} au 14^{ème}, du 14^{ème} au 18^{ème} enfin du 18^{ème} au 30^{ème}, les grades intermédiaires étant communiqués lors de l'initiation au 12^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} et 30^{ème} degré. Les grades 31, 32 et 33, appelés également *ultimes vaillances*, sont des grades dits administratifs.

⁸² L'enjeu de pouvoir symbolique, est l'antériorité de la Grande Loge de France par rapport au Grand Orient de France. Alain GRAESEL, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, in *la Grande Loge de France*, op. cit. p. 22, parle, lors de la création du Suprême Conseil de France de « revanche » sur la fusion de 1799, et estime que par l'intermédiaire de ceux qui ont défendu l'écossisme « le lien avec la Première Grande Loge de France est donc historiquement fondé ». On

Quant au Rite Écossais Ancien et Accepté, il est à l'heure actuelle le Rite le plus pratiqué dans les hauts grades, tant par la Grande Loge de France, que par d'autres Obédiences.

Cette problématique des hauts grades qui est à l'origine, par séparation d'avec le Suprême Conseil de France, de la création de la G.L.D.F., n'emporte pas avec elle qu'une querelle de pouvoir entre Obédiences rivales françaises. Sur un autre plan, elle engage également directement la régularité de l'Obédience vis à vis de la Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A.). En effet, si la maçonnerie des Loges bleues fut une pratique sociale importée par les anglosaxons sur le continent, en particulier en France, à l'inverse les hauts grades furent une pratique continentale maçonnique, à la spécificité française, importée dans la maçonnerie anglaise. Si leurs développements furent concomitants voire d'une certaine manière consubstantiels à celui de la maçonnerie française, ils n'étaient qu'une pièce rapportée en Angleterre. De ce fait, la G.L.U.A. considéra dès l'origine comme un landmark la totale autonomie des Loges bleues par rapport aux structures gestionnaires des hauts grades. Ces dernières, pour Londres, ne devaient exercer aucun pouvoir, aucune tutelle sur les Grandes Loges en charge des trois premiers degrés. Cette disposition, toujours en vigueur, allait agir sur la maçonnerie française jusqu'à aujourd'hui ⁸³.

Entre-temps la tension entre G.O.D.F./Grand Collège des Rites d'un côté et le S.C.F. de l'autre, aux enjeux multiples (hégémonie sur l'ensemble de la maçonnerie française, articulation de celle-ci avec le corps politique et social, influence sur la société) se trouva accentuée par la question du Grand Architecte de l'Univers.

remarquera à cet égard que l'actuel sceau officiel de la Grande Loge de France comporte les deux dates 1728 et 1894, affichant ainsi la continuité de la Grande Loge de France avec la première Grande Loge. Parallèlement, Alain BAUER, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, établira lui aussi une filiation avec 1728 en affirmant dans son article sur *Les secrets maçonniques* paru en 2001 dans la revue *Pouvoir*, note 6 en p. 95 : « *le Grand Orient de France (GODF), (...), né en 1728 et structuré en 1773* ». En simplifiant, voir érudant, la complexité de l'Histoire, chaque Obédience reconstruit ainsi le narratif de ses origines pour revendiquer la filiation originelle et l'authenticité maçonnique.

⁸³ GRAESEL Alain, *La Grande Loge de France*, 2008, p. 42.

1.3.3 La question du « Grand Architecte de l'Univers », enjeu doctrinal des Convents de 1875 et 1877

Les Constitutions d'ANDERSON de 1723 posent qu'« Adam, notre premier parent [fut] créé à l'image de Dieu, le grand architecte de l'univers ⁸⁴».

Cette appellation de « Grand Architecte De L'Univers ⁸⁵ sera centrale dans la doctrine maçonnique, son interprétation donnant lieu à des enjeux philosophiques majeurs aux conséquences organisationnelles considérables.

Cette formulation peu usitée auparavant dans les « Old charges » ⁸⁶ permet une interprétation ouverte de la transcendance, de la question de Dieu et partant de la croyance religieuse. Ce terme est symptomatique des conditions historiques de sa rédaction : celles des guerres de religions qui venaient juste de s'achever. Par une telle dénomination chaque maçon pouvait y loger ses conceptions théologiques, d'autant que les discussions religieuses étaient interdites en Loge. Sous réserve que le maçon ne soit pas un « *athée stupide* », une fraternité pouvait se nouer via ce concept au contour volontairement flou, mais qui permettait, justement par son imprécision de faire cohésion humaine.

Le Grand Architecte, en tant que concept partagé par ses membres crée les conditions de la tolérance, valeur constitutive de la maçonnerie. Si ces créateurs voulaient qu'elle soit le « *centre de l'union* » [...] « *entre des personnes qui n'auraient jamais pu sans cela se rendre familière entre elles* ⁸⁷», il était nécessaire de contourner les dogmes séparateurs des

⁸⁴ NÉGRIER Patrick, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, 1995 ; page 196 ; cette assimilation de Dieu au Grand Architecte, présente dans l'édition de 1723, n'est pas reprise lors des éditions ultérieures des *Constitutions d'ANDERSON*.

⁸⁵ Les francs-maçons utilisent souvent son acrostiche « G.A.D.L.U. », ou « GADL'U » pour le désigner à l'écrit, parfois à l'oral.

⁸⁶ LIGOU Daniel, sous la direction de, *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie*, Article GADLU, 1987/2006. Il est cependant possible note l'auteur de l'article que la notion de GADLU relève de la tradition ésotérique orale. Sur un plan épistémologique, nous remarquerons que pour ce type d'assertion, la démonstration de la preuve demeure délicate.

⁸⁷ ANDERSON James, DÉSAGULIER Jean-Théophile et all. in *Les Constitutions d'ANDERSON, traduction de 1723 par L-F de LA TIERCE*, 1993/2002, p. 128.

religions. Telle était sans doute l'intention des rédacteurs des *Constitutions* en 1723⁸⁸.

Cette vocation œcuménique par le truchement de cette notion fédératrice ne dura pas longtemps : la querelle des Anciens et des Modernes qui sépara la 1^{ère} Grande Loge d'Angleterre en deux Grandes Loges entre 1751 et 1813, portaient entre autres sur ce point-là. Les Anciens n'avaient pas admis cette notion trop vague qui avait présidé à la création de la Grande Loge d'Angleterre. En effet elle portait l'expression d'une rupture radicale en détachant la maçonnerie historique (celle des Loges opératives du moyen-âge puis celles spéculatives qui se sont progressivement mises en place) de sa racine chrétienne trinitaire. Lors de la création de la Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A.) qui fusionnera les deux Loges celles des Anciens et des Modernes, les Anciens avaient eu gain de cause : la conception théiste, avec l'obligation de croire en un Dieu révélé, celui de l'Ancien et du Nouveau Testament, devint dès lors un critère de régularité maçonnique, un « landmark ».

En France, la question du Grand Architecte se déploya au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles sur d'autres registres, non seulement philosophiques et théologiques, mais également politiques avec en arrière-plan les relations avec l'Église catholique romaine, plans maçonniques et non maçonniques s'interpénétrant largement.

L'anticléricisme était une donnée de fonds d'une partie des milieux intellectuels du XVIII^{ème} siècle qui s'exprima dans ce qu'on appellera la philosophie des Lumières et les libertins. Tout naturellement les milieux maçonniques émergents, s'en firent l'écho, la Loge des « Neuf sœurs » à Paris⁸⁹ devenant emblématique de cette expression⁹⁰. Ce sera sous

⁸⁸ On peut à l'inverse considérer, que derrière la formulation consensuelle, le Grand Architecte était, pour reprendre l'expression de Michel KÖNING, un « *symbole unitarien caché* » renvoyant à une volonté à peine déguisée de DÉSAIGLIER d'imposer via cette notion la religion naturelle de NEWTON à laquelle, de facto, tous les francs-maçons se seraient ralliés. In *Le GADL'U, Tome 1*, op. cit., p. 60.

⁸⁹ La « Loges de neuf sœurs », Loge représentative de la maçonnerie des Lumières réunit en son sein LALANDE, FRANKLIN, LACEPEDE, MONTGOLFIER, GREUZE, VERNET, HOUDON...et initia VOLTAIRE quelques semaines avant sa mort. Autant que maçonnique, cette Loge fonctionna comme une académie scientifique. Cf article « *Neuf sœurs* » in LIGOU Daniel, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, op. cit.

⁹⁰ Bien évidemment, la franc-maçonnerie n'est pas homogène. Il existe de nombreuses Loges, peut-être la majorité, surtout en province, qui ne se reconnaissent pas dans ces nouvelles idéologies trop radicales. L'histoire n'a évidemment pas retenu leur postérité, privilégiant celles qui ont fait rupture.

la III^{ème} République avec le développement de la question cléricale dans le champ politique que la problématique du Grand Architecte allait connaître son acmé.

La franc maçonnerie française, comme son homologue anglosaxonne, depuis l'origine faisait référence aux *Constitutions d'ANDERSON* sans autre forme de précisions concernant la position de l'Obédience sur ce point posé comme implicite.

Mais cette question de la croyance, ou pas, dans une transcendance, révélée ou non, nourrie d'un côté par les attaques ininterrompues de l'Église catholique professant l'intolérance et l'exclusion contre les institutions maçonniques, et de l'autre côté par le développement des idées scientistes et l'anticléricalisme parfois borné, allaient entraîner les deux grandes puissances maçonniques, le Suprême Conseil de France et le Grand Orient de France à se positionner sur la question de la transcendance à travers la question du « Grand Architecte de l'Univers » à la gloire duquel travaillaient les maçons en Loge.

Le Suprême Conseil de France clarifia le premier la notion de Grand Architecte lors du Convent⁹¹ de Lausanne de 1875⁹².

Pour unifier le cadre doctrinal de la franc-maçonnerie mondiale⁹³, le Suprême Conseil des États Unis prit l'initiative sur suggestion du Suprême Conseil d'Angleterre de convoquer pour juillet 1861 à Londres un convent des Suprêmes Conseils.

Pour des raisons historiques diverses, ce Convent se réunit six ans plus tard à Lausanne en septembre 1875. Sur les 23 suprêmes Conseils convoqués, 10 furent effectivement

⁹¹ « Convent » est l'appellation maçonnique qui désigne une assemblée décisionnaire réunissant des francs-maçons. Dans les Obédiences le « convent » réunit généralement une fois par an les représentants des Loges (les « députés ») pour élire le Grand Maître, ses adjoints, et trancher les questions liées à la vie de l'institution (dont le budget, les choix idéologiques, les questions d'organisation). Un convent peut également réunir plusieurs puissances maçonniques ; c'est le cas du convent de Lausanne de 1875.

⁹² A cette date, la Grande Loge de France n'est pas encore créée, le Suprême Conseil de France gère les 33 degrés du Rite Écossais et Ancien et Accepté, et fédère les Loges Bleues (1^{er} au 3^{ème} degré) et les Ateliers supérieurs (4^{ème} au 33^{ème}) qui travaillent à ce Rite.

⁹³ Les Suprêmes Conseils de Rite Écossais se référaient aux Constitutions de Berlin de 1786 qui avaient ordonné les grands principes qui gouvernaient les hauts grades. Mais ce texte ancien ne répondait plus aux exigences de l'époque, il convenait de l'actualiser, en particulier par rapport à la question religieuse.

présents : Angleterre, Belgique et Pays-Bas, Cuba, Hongrie, Italie, Pérou, Portugal, Écosse, Suisse et France ⁹⁴.

A l'issue de ces travaux, impulsée par la France, une « *déclaration de principe de la Maçonnerie écossaise* » est adoptée.

Son premier paragraphe stipule :

La Franc-maçonnerie proclame, comme elle a proclamé dès son origine, l'existence d'un Principe Créateur sous le nom de Grand Architecte de l'Univers.

Elle n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté qu'elle exige de tous la tolérance. La Franc-maçonnerie est donc ouverte aux hommes de toute nationalité, de toute race, de toute croyance ⁹⁵.

Cette définition n'impose aucune forme précise au Grand Architecte, n'implique aucune obligation de croyance particulière, laisse le champ ouvert à toutes les spiritualités. In fine, la condition d'appartenance à la maçonnerie est subordonnée aux critères moraux :

La Franc-maçonnerie accueille tout profane, quelles que soient ses opinions politiques et en religion, pourvu qu'il soit libre et de bonnes mœurs. ⁹⁶

Ce convent « Universel » de Lausanne qui devait fonder une alliance maçonnique internationale entre les Suprêmes Conseils ⁹⁷ mondiaux à travers cette déclaration de principe eut la conséquence inverse : l'absence de référence à Dieu (plus précisément au Dieu révélé, d'essence trinitaire, du Nouveau testament) entraîna immédiatement la rupture avec les Suprêmes Conseils anglosaxons (Amériques, Angleterre, Écosse). De ce point de vue, si le Convent de 1875 fut universel par ses convocations, il ne le fut guère

⁹⁴ VITON Yves-Max, *Le Rite Écossais Ancien et Accepté*, 2019, p. 46.

⁹⁵ Ibid., p. 49.

⁹⁶ Ibid., p. 49.

⁹⁷ Les Suprêmes Conseils réunis à Lausanne géraient les Rites dits Écossais, Rites majoritaires des hauts grades qui encadraient directement parfois les trois premiers grades. Dans les pays anglosaxons, les Grandes Loges sont totalement autonomes par rapport aux hauts grades et à leurs Suprêmes Conseils.

dans ses résultats, entérinant dans la maçonnerie se revendiquant « écossaise »⁹⁸, un schisme durable entre une maçonnerie spirituellement ouverte, portée par le Suprême Conseil de France, et une maçonnerie plus dogmatique, sous la vigilance intransigeante de la Grande Loge Unie d'Angleterre, mère patrie de la franc-maçonnerie spéculative.

Ce sont à ces Principes que se réfèrent le Suprême Conseil de France dès 1875, puis ultérieurement la Grande Loge de France, lors de la création de cette dernière en 1880/1896. Ils sont toujours en vigueur aujourd'hui dans ces deux instances dans le cadre du Rite Écossais Ancien et Accepté auquel leurs membres travaillent.

En 1877, ce fut au tour du Grand Orient de France (G.O.D.F.) de statuer sur le Grand Architecte de l'Univers.

Le Grand Orient de France, né à la fin du XVIII^{ème} siècle, de manière implicite se référait par les sources traditionnelles, en premier lieu *Les Constitutions d'ANDERSON*, au Grand Architecte de l'Univers, dont le nom, souvent sous forme d'acronyme (« GADL'U », ou sa forme maçonnique « G::A::D::L::U:: ») était repris dans les entêtes des papiers officiels de l'Obédience⁹⁹. En 1849, le G.O.D.F., jusque-là seulement régit par des Règlements Généraux décida de se doter d'une Constitution dont l'article 1^{er} fut rédigé en ces termes « *La Franc-maçonnerie [...] a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme* », assertion qui n'avait jamais existé dans aucuns documents officiels antérieurs.

Rapidement ce texte créa tensions et polémiques à l'intérieur de l'Obédience car il remettait directement en cause la liberté de conscience et, par conséquent, en générant de l'exclusion, l'esprit de tolérance. La polémique enfla à partir de 1860, une solution de compromis en 1865 ne calma pas les esprits et le convent de 1877¹⁰⁰ décida purement et

⁹⁸ Le terme *écossais* en maçonnerie est d'origine incertaine, donnant lieu à de nombreuses hypothèses, voir spéculations ; dans son emploi usuel il désigne par ceux qui l'emploient la maçonnerie traditionnelle, fidèle aux origines présumées de son histoire, par opposition à une maçonnerie sociétale, trop investie dans les affaires du siècle et qui aurait rompu avec la spiritualité de ses origines.

⁹⁹ LIGOU Daniel, sous la direction de, *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie*, Article GADLU, 1987/2006.

¹⁰⁰ Le contexte politique de la III^{ème} république qui vit s'opposer d'un côté les forces conservatrices et cléricales et de l'autre les forces de gauche et la maçonnerie, joua évidemment un rôle central dans ce vote qui cristallisait également cet antagonisme. D'autant que de nombreux membres du

simplement de retirer cette obligation de l'article 1^{er} de la Constitution, pour la remplacer par la formulation suivante :

[La Franc- maçonnerie] *a pour principes la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine.*

Elle n'exclut personne pour ses croyances.

Dans les années suivantes, le Grand Collège des Rites du G.O.D.F. en charge de la supervision doctrinale finalisera cette décision en supprimant toute référence à l'invocation du Grand Architecte dans les rituels pratiqués dans l'Obédience. Les statuts du G.O.D.F. étaient désormais totalement laïcisés.

Par ce double déférencement, le Grand Orient de France ne devenait pas athée par essence, ce qu'essaieront d'accréditer ses contempteurs, ni en tant qu'Obédience, ni pour ses membres ; d'ailleurs c'est un pasteur protestant, le pasteur Frédéric DESMONS (1832-1910) qui sera le rapporteur des travaux sur cette question lors du convent de 1877, dont le vote final fut conforme à ses propositions ¹⁰¹.

Néanmoins l'Obédience changeait de nature car désormais, comme le soulignent Alain BAUER et Edouard BOEGLIN : « *le Grand Orient se déclarait agnostique : l'adhésion à la franc-maçonnerie ne s'identifiait ni à une croyance ni à une non-croyance* ¹⁰²».

Après le Convent de 1877, les réactions furent immédiates, les Grandes Loges d'Irlande, d'Angleterre et d'Écosse suspendirent immédiatement leurs relations déjà informelles avec le Grand Orient de France. A leurs yeux, en abandonnant toute référence à un Dieu révélé, en laïcisant l'Obédience, le G.O.D.F. ne relevait plus de la « maçonnerie régulière ». Cette rupture est toujours en vigueur aujourd'hui pour ce motif, auquel viendra s'en ajouter

G.O.D.F. étaient particulièrement investis dans le combat politique républicain et laïque de la toute jeune III^{ème} République.

¹⁰¹ Nous ne développerons pas ici la problématique de la présence de la Bible sur l'autel des serments. Un des effets de cette laïcisation du Rite Français fut le retrait au G.O.D.F. de la Bible sur l'autel des serments remplacés par les constitutions de l'Obédience. A l'inverse au Rite Écossais Ancien et Accepté, les serments se prêtent aujourd'hui sur la Bible, identifiée non pas comme Livre Révélé mais comme « symbole ».

¹⁰²BAUER Alain, BOEGLIN Edouard, *Le Grand Orient de France*, 2002, p. 56.

d'autres (notamment la mixité dans les Loges lors du Convent de 2010) alourdissant le contentieux.

En évacuant ces références porteuses de polémiques, le Grand Orient décentre la question spirituelle, voire l'évacue, laissant le champ libre au social et au politique dans l'Obédience. Pour BAUER et BOEGLIN « *après avoir pris congé du Grand Architecte* », « *le Grand Orient allait pouvoir se consacrer à son grand œuvre : le combat pour la laïcité de l'école et de l'État* ¹⁰³ ». A l'inverse le Suprême Conseil et Grande Loge de France le positionne de manière centrale dans ses travaux ce qui contribuera à faire d'elle une Obédience réputée plus spiritualiste et symboliste ¹⁰⁴.

La position de 1875 du Suprême Conseil, reprise jusqu'à ce jour par la Grande Loge de France, (et des Obédiences et Loges qui travaillent au Rite Écossais Ancien et Accepté), et celle, toujours en vigueur, de 1877 du Grand Orient de France (et des Obédiences et Loges qui travaillent au Rite Français), bien qu'antinomiques se rejoignent sur les questions de la tolérance et de l'appartenance. Les deux Obédiences professent la plus totale liberté à l'égard de leurs membres : croyant, non croyant, gnostique, agnostique, déiste, théiste, athéiste. L'obligation de se référer (Grande Loge de France) ou non (Grand Orient de France) au Grand Architecte de l'Univers, n'entraîne pour leurs membres aucune restriction ou contrainte particulière sur le plan spirituel. Ce sera sur celui de la représentation symbolique au regard de l'Obédience et de la pratique de ses membres, de leur implication dans le débat politique que s'effectuera, par assimilation de la praxis au concept, le clivage sur le Grand Architecte entre les deux Obédiences.

On retrouve là, les deux pôles de la franc-maçonnerie française : l'un plutôt axé sur le sociétal et le politique, l'autre plutôt sur la spiritualité et l'initiatique. Ce double tropisme traverse les Obédiences : ce n'est pas parce que le Grand Orient de France s'affiche plus volontiers comme un acteur engagé dans la Cité, que des frères de cette Obédience ne s'inscrivent pas dans une démarche initiatique et spiritualiste (notamment via les hauts grades du Rite Français) ; de même l'affichage résolument spiritualiste de la Grande Loge

¹⁰³ Ibid., p. 55 et p. 56.

¹⁰⁴ Toutes les réunions rituelles, quel que soit le grade, sont ouvertes par le Président de séance par les termes : « A la gloire du Grand Architecte de l'Univers ».

de France, n'exclut pas une action dans le monde politique de certains de ces membres. Ce double visage sociétal/spiritualiste parcourt ainsi toutes les Obédiences.

Au-delà de leurs spécificités propres, les deux décisions conventuelles de 1875 et de 1877 s'inscrivent directement dans l'esprit des *Constitutions d'ANDERSON* de 1723 ¹⁰⁵, en élargissant la condition d'appartenance à la maçonnerie à toutes les formes de spiritualité, dont l'athéisme, là où quelques années plus tard, en réaction à ces décisions prises par la maçonnerie continentale ¹⁰⁶, la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1813, la focalisera de façon dogmatique sur l'obligation de croyance à un Dieu révélé.

1.3.4 La question féminine et la naissance du Droit Humain (1893)

La Franc-maçonnerie à son origine, c'est un de ses landmarks, est exclusivement masculine. Ses membres, au regard des *Constitutions d'ANDERSON* de 1723, sont des « *hommes bons et sincères, nés libres* », et ne doivent être « *ni femmes, ni esclaves* » ¹⁰⁷.

En 1742, Louis-François de la TIERCE (1689-1782), dans sa traduction à destination des maçons français des *Constitutions d'ANDERSON* ¹⁰⁸ précise dans ses propos liminaires les raisons de l'exclusion des femmes de la « *Confraternité* » ¹⁰⁹. Il les développe par la reprise

¹⁰⁵ Dans l'esprit, et non exclusivement dans la lettre, car sur ce point il n'y a aucune ambiguïté : en 1723, si les pasteurs DÉSAULIER et ANDERSON avaient considérablement élargi le périmètre de la tolérance religieuse, l'athéisme n'avait pas pour autant sa place en franc-maçonnerie.

¹⁰⁶ Le Grand Orient de Belgique abandonnera la référence au Grand Architecte en 1871-1872 lors de la révision de ses statuts. LIGOU Daniel, sous la direction de, *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie, Article Belgique*, 1987/2006.

¹⁰⁷ NÉGRIER Patrick (dir), ANDERSON James, DÉSAULIER Jean-Théophile et all, *Textes Fondateurs de la Tradition maçonnique*, 1995, p. 227.

¹⁰⁸ Le Marquis de LA TIERCE, huguenot français exilé, est connu dans l'historiographie maçonnique essentiellement pour la première introduction en langue française des *Constitutions d'ANDERSON*. Voir pour sa biographie, François LABBE, *Louis-François de LA TIERCE, ou le rêve irénique du Marquis Franc-maçon*, in *Les Constitutions d'ANDERSON*, op. cit., p. 249 à p. 253.

¹⁰⁹ LA TIERCE Louis-François de, *Les Constitutions d'ANDERSON, texte de 1723...*, 1993/2002, p. 115.

du discours du Chevalier Andray de RAMSAY (1686-1743) paru en 1736 qu'il insère en préambule des *Constitutions* ¹¹⁰.

Après avoir rappelé les grandes fêtes de nature initiatique de l'Antiquité se rapportant aux cultes féminins (Isis, Eleusis, etc...), RAMSAY note que ceux-ci tombèrent dans :

L'infamie [liée] à l'admission de l'un et l'autre sexe aux assemblées nocturnes (...). C'est pour prévenir de tels abus que les Femmes sont exclues de notre ordre. Nous ne sommes pas assez injustes pour regarder le Sexe comme incapable du secret. Mais sa présence pourrait altérer insensiblement la pureté de nos maximes et de nos mœurs ¹¹¹.

Si le maçon devait être « *libre et de bonnes mœurs* », la femme, conformément à la représentation dominante du temps, n'apparaissait ni l'une ni l'autre, d'où son exclusion. Cette position, pour compréhensible ¹¹² qu'elle soit à l'origine sur un plan historique, mais nous allons voir que dès le départ elle se heurte à des résistances, devient de plus en plus intenable à mesure que les femmes acquièrent leurs libertés politiques et sociales. Malgré trois siècles de combats pour leur émancipation, après avoir acquis l'égalité politique en droit, avoir progressé dans l'égalité sociale, combats l'un et l'autre loin d'être finalisés et toujours en cours, ce « landmark » demeure néanmoins totalement en vigueur par la Grande Loge Unie d'Angleterre comme critère de régularité maçonnique des Obédiences.

¹¹⁰ RAMSAY Andray, maçon anglais appartenant à la cour jacobite de Saint Germain en Lay. Il écrit un discours fondateur pour la maçonnerie continentale appelé « *Discours de RAMSAY* » (1736/1737) dont est extrait l'introduction de LA TIERCE. RAMSAY est réputé avoir été Grand Officier de la Grande Loge de France en 1740.

¹¹¹ TIERCE Louis-François de, *Les Constitutions d'ANDERSON, texte de 1723...*, 1993/2002, p. 119 et p. 120.

¹¹² « *Compréhensible* » au sens où le contexte historique nous fournit des éléments de compréhension de cette position, et non pas au sens de sa justification, a fortiori de son adhésion.

Dès l'émergence de la franc-maçonnerie, Daniel LIGOU et Jacques BRENGUES observent que :

*Dans la société du XVIIIème siècle en France, les femmes, surtout celle de la noblesse, jouaient un tel rôle qu'il semblait impossible de les maintenir à l'écart*¹¹³.

On créa alors pour ces femmes, la plupart du temps épouses de francs-maçons, une maçonnerie sui generis, dite « d'adoption », dont les Loges étaient le plus souvent adossées à une Loge masculine¹¹⁴. Ces Loges féminines ne disposaient d'aucune autonomie propre, étant sous la tutelle du Vénérable Maître de la Loge masculine de rattachement ; elles pratiquaient majoritairement la bienfaisance, et leur rituel, qui n'avait rien à voir avec la maçonnerie spéculative masculine, était tourné vers « *la vertu et l'obéissance* »¹¹⁵. Pour ces raisons, Luc NÉFONTAINE parle de « *para-maçonnerie* » et de « *simulacre* »¹¹⁶, Roger DACHEZ « *d'aimable parodie* »¹¹⁷ pendant que Daniel LIGOU, dans le prolongement de Robert AMADOU (1924-2006) dénonce un « *subterfuge* »¹¹⁸. Par ce mécanisme, la quasi-totalité des instances maçonniques (en premier lieu le Grand Orient de France et le Suprême Conseil de France qui représentaient 95% des Loges bleues) conservèrent le principe de non-mixité dans leurs statuts, empêchant les femmes d'y être admises.

Mais le féminisme est un mouvement de fond qui travaille inlassablement les structures de la société française, il ne pouvait pas ne pas impacter la franc-maçonnerie dans la juste revendication égalitaire des femmes de pouvoir s'y intégrer. Lentement, parfois plus lentement que dans d'autres parties du corps social, ce qui n'est pas sans paradoxe pour des institutions qui prônent l'égalité et la fraternité, les femmes accédèrent enfin,

¹¹³ LIGOU Daniel et BRENGUES Jacques, *Les maçonneries parallèles. La maçonnerie féminine*, in *Histoire des Francs-maçons en France*, 1987, p. 314.

¹¹⁴ Pour désigner ce phénomène institutionnel d'adossement, les historiens de la maçonnerie parlent de Loges féminines « *souchées* » sur les Loges masculines. Ce mécanisme vise à empêcher toute autonomie aux loges féminines, et permet aux loges masculines d'exercer un contrôle social sur leurs activités.

¹¹⁵ DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc Maçonnerie Française*, 2003/2004, p. 75.

¹¹⁶ NÉFONTAINE Luc, *La Franc-Maçonnerie, Une fraternité révélée*, 1994, p. 48.

¹¹⁷ DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc Maçonnerie Française*, 2003/2004, p. 106.

¹¹⁸ LIGOU Daniel, sous la direction de, *Histoire des Francs-maçons en France*, 1987, p. 315.

tardivement, à la pleine dimension de la maçonnerie spéculative issue des *Constitutions d'ANDERSON*, y compris dans ses prolongements spécifiquement continentaux avec les hauts grades.

La première intégration d'une femme, Maria DERAISME (1828-1894), eut lieu en 1882 dans une Loge dissidente, « Les libres Penseurs », régulièrement constituée au sein de la Grande Loge Symbolique Écossaise (G.L.S.E.), future Grande Loge de France. Mise à l'index, cette Loge réintégra quelques temps plus tard la G.L.S.E., sans Maria DERAISME, condition de cette réintégration. Régulièrement initiée dans le cadre du Rite Écossais Ancien et Accepté par une Loge régulière, Maria DERAISME, était devenue une authentique maçonnes, mais sans Obédience. En 1893, elle fonde avec un membre de la G.L.S.E., Georges MARTIN (1844-1916), farouche promoteur de l'égalité entre hommes et femmes, la Loge mixte à vocation obédientielle « La Grande Loge Écossaise le Droit Humain ». Cette Obédience allait prospérer tant sur le plan national, qu'international. De cette première Obédience mixte descend en filiation directe l'actuelle « Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte International du Droit Humain »¹¹⁹.

Cette ouverture aux femmes dans le cadre d'une Obédience mixte, s'il marque un progrès essentiel dans l'accès de celles-ci à la franc-maçonnerie traditionnelle généra néanmoins des effets paradoxaux. Fort de son existence, les Obédiences purement masculines, Grand Orient de France (G.O.D.F.) et Grande Loge de France (G.L.D.F.), évacuèrent tous débats internes sur l'ouverture aux femmes de leurs Obédiences mettant en avant que le Droit Humain leur permettait de devenir franc-maçonnes selon des procédures et des rituels identiques à ceux qu'ils pratiquaient. Dès lors, ce qui représente indéniablement un progrès d'un côté, renforce de l'autre l'exclusion des femmes dans les deux principales Obédiences et ce, jusqu'au début du XXI^{ème} siècle (G.O.D.F.) pour l'une, et de manière pérenne pour l'autre (G.L.D.F.). Cependant la brèche avait été créée, la maçonnerie française n'était plus exclusivement masculine, un mouvement, lent, mais irréversible avait été mis en marche. Dans des circonstances que nous verrons ultérieurement, issue du périmètre de la Grande Loge de France, une Obédience purement féminine verra le jour dans l'après deuxième

¹¹⁹ Pour la suite de notre travail nous désignerons cette Obédience par : « Droit Humain » ou D.H., appellation usuelle de l'Obédience dans les milieux maçonniques en général et par leurs membres en particulier.

guerre mondiale avec l'Union Maçonnique Féminine de France en 1945 qui se transformera en Grande Loge Féminine de France en 1952.

1.3.5 La question de la régularité et la naissance de la Grande Loge Nationale Française (1913)

À la fin du XIX^{ème} siècle, la Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A.) ne pouvait se reconnaître en aucune manière dans l'espace maçonnique français. La maçonnerie française dans son ensemble, comme bloc doctrinal, s'était totalement éloignée de la maçonnerie anglaise de 1717, a fortiori des landmarks reformulés en 1813. À ses yeux aucune Obédience n'était « régulière ». Elles avaient toutes transgressé un à un les landmarks constitutifs de la maçonnerie « universelle ».

L'abandon du Grand Architecte de l'Univers, comme référence en un Dieu révélé, marquait une rupture idéologique sans appel pour la G.L.U.A., en particulier par rapport au Grand Orient de France (G.O.D.F.) qui était allé jusqu'à le retirer de ses statuts.

Ce n'était pas le seul point de clivage. La G.L.U.A. prescrivait une indépendance totale de l'Obédience dans la gestion des trois premiers grades historiques apprenti, compagnon, maître. Or le Suprême Conseil de France gérait indistinctement tous les grades du 1^{er} au 33^{ème}, les Loges bleues étant directement sous son contrôle. Même si, comme nous l'avons vu l'administration des dites Loges bleues se détacha en 1880 du Suprême Conseil, ce dernier, en tant que gardien du système doctrinal (le Rite Écossais Ancien et Accepté), conservait une supervision sur le fonctionnement de la Grande Loge de France (G.L.D.F.). Vue de Londres, l'indépendance de la Grande Loge de France était grandement fictive.

Si les deux grandes Obédiences, Grand Orient de France et Grande Loge de France avaient maintenu la non-mixité de leurs membres, non sans débats récurrents, la création en 1893 d'une Obédience mixte, le Droit Humain, compliquait le paysage maçonnique français et son fonctionnement. En toute conformité aux landmarks, par la simple présence de femmes, pourtant initiées conformément aux Rites pratiqués pour les hommes, le Droit Humain était déclaré par essence « irrégulier ».

Enfin, autre point de clivage et non des moindres, le rapport au politique. *Les Constitutions d'ANDERSON* de 1723 prescrivait :

*Qu'un maçon est un paisible sujet des puissances civiles du pays où il réside et où il travaille. Ainsi il doit bien se garder de jamais entrer dans des complots et des conspirations contraires à la paix et à la prospérité de cette nation (...)*¹²⁰.

Historiquement, la maçonnerie française fut fortement impliquée dans les mouvements politiques et ce dès son émergence sur le sol français. Si la forme et l'ampleur de l'influence de la maçonnerie française sur la révolution de 1789 font l'objet de débats entre les historiens, il est cependant incontestable qu'elle contribua à sa manière à la diffusion des idéaux révolutionnaires, et que certains maçons participèrent activement aux événements¹²¹.

Les périodes politiques qui suivirent (Premier Empire, Restauration, II^{ème} République, Second Empire) virent une maçonnerie dont le pouvoir politique, toujours suspicieux à son égard, cherchait à la contrôler ou à gagner son soutien.

Mais ce qui marque la maçonnerie française c'est son engagement politique dans la question sociale et la cause républicaine, et ce quelle que soit l'Obédience, Grand Orient de France ou Suprême Conseil de France / Grande Loge de France¹²². Le Droit Humain, Obédience plus tardive s'inscrivait directement dans cette veine, l'égalité sociale des femmes étant naturellement un de ses chevaux de bataille. Bien évidemment, cet engagement politique se traduisait par une autre transgression d'un landmark fondateur,

¹²⁰ ANDERSON James, DÉSAGULIER Jean-Théophile et all. in *Les Constitutions d'ANDERSON, traduction de 1723 par L-F de LA TIERCE*, 1993/2002, p. 129.

¹²¹ Le rôle et l'influence de la maçonnerie française sur la révolution de 1789 ont fait l'objet de longs débats et d'une littérature abondante. Ce qui nous intéresse ici c'est simplement de constater qu'elle influa en tant qu'idéologie sur la période pré-révolutionnaire, et que quelques maçons furent parties prenantes des événements... Nous reviendrons ultérieurement sur l'ouvrage de l'Abbé BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, œuvre en cinq volumes parues entre 1798 et 1799, qui pose le complot jacobin, maçonnique et illuminati comme étant à l'origine de la Révolution française.

¹²² A titre d'exemple, l'implication de la majorité des Loges parisiennes des deux Obédiences lors de la Commune de Paris en 1871 est représentative de cet engagement pour une cause politique radicale. Voir sur ce sujet l'ouvrage très détaillé de André COMBES, *Commune de Paris, la Franc-maçonnerie déchirée*, 2014.

l'interdiction de parler politique ou religion en Loge. Lorsque certaines Loges sous la III^{ème} République discutaient du principe de laïcité de l'État et de l'École, ce principe était frontalement bafoué sur les deux registres.

Cet engagement maçonnique dans le politique et le social atteint en France son apogée sous la III^{ème} République (1870-1940). En 1894 le ministre radical de l'Agriculture Antoine GADAUD (1841-1897) affirmera, phrase désormais iconique, que « *La franc-maçonnerie est la République à couvert ; la République est la maçonnerie à découvert* »¹²³. Cette porosité extrêmement dynamique entre le politique et le maçonnique, entre l'appareil d'État et les Obédiences, principalement le Grand Orient de France, fait dire à Luc NÉFONTAINE : que « *sous la III^{ème} République, les maçons se perdent dans un maelstrom d'engagement politiques (...)* »¹²⁴.

Si une majorité de maçons, et au premier rang desquels les dirigeants des Obédiences qui impulsaient cette direction, se retrouvaient dans cette démarche, un certain nombre d'autres ne se reconnaissaient pas dans cette maçonnerie si éloignée des principes fondateurs de 1717. En 1910, Édouard de RIBEAUCOURT (1868-1936), membre de la Loge « *Les Amis du Progrès* » à Paris, avec quelques frères également du Grand Orient de France, « *soucieux de construire au sein de l'Obédience un foyer d'activité maçonnique soustrait à la politique* », pour reprendre l'euphémisme de Roger DACHEZ ¹²⁵, entamèrent des démarches pour créer cet espace au sein de l'Obédience. Une ancienne Loge parisienne mise en sommeil fut réactivée à cet fin, « *Le Centre des Amis* », qui regroupa ces maçons désireux d'un retour à la fidélité aux principes initiaux. Les diverses tractations entreprises avec le Grand Orient de France n'aboutirent pas et lors du Convent de 1913, les positions s'avérant inconciliables, « *Le Centre des Amis* » quitta l'Obédience. Avec quelques autres Loges démissionnaires, la « *Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies Françaises* » fut créée en 1913, avec le plein accord de la Grande

¹²³ NÉFONTAINE, Luc, *La Franc-Maçonnerie, Une fraternité révélée*, 1994, p. 62. ; Luc NÉFONTAINE le cite comme ayant été ministre du commerce ; A. GADAUD occupa un seul poste ministériel, celui de l'Agriculture, de janvier à novembre 1895. Cf. site officiel du Sénat : https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/gadaud_antoine0660r3.html

¹²⁴Ibid., p. 61.

¹²⁵ DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc Maçonnerie Française*, 2003/2004, p. 108.

Loge Unie d'Angleterre. Elle est l'ancêtre directe de l'actuelle Grande Loge Nationale Française (G.L.N.F.). Elle se caractérise par une application stricte des landmarks définis par la Grande Loge Unie d'Angleterre : non mixité, apolitique, croyance en un Dieu révélé, totale autonomie de l'administration des Loges « bleues ».

Ses effectifs furent jusqu'à l'avant deuxième guerre mondiale réduits et majoritairement composés de britanniques ou d'américains résidant en France (certaines Loges étant parfois exclusivement composées d'anglo-saxons, diplomates et militaires notamment). Bien qu'elle ne fût absolument pas représentative de la réalité maçonnique française par le nombre et la sociologie de ses adhérents, elle fut dès sa création, et elle est toujours aujourd'hui, malgré bien des vicissitudes, la seule Obédience reconnue en France comme régulière par la Grande Loge Unie d'Angleterre.

1.3.6 Une maçonnerie française en rupture avec la maçonnerie anglaise

A la veille de la seconde guerre mondiale, les principales Obédiences qui structurent le champ maçonnique français se sont installées au terme d'une histoire fondée sur les oppositions et les ruptures. Chacune d'elle se retrouve rattachée à un conflit doctrinal, qui entraîne une scission génératrice d'une Obédience. Ce phénomène, typiquement français ¹²⁶, ne fera, on le verra, que s'accroître dans l'après-guerre. Pour l'heure, en 1939, en termes d'Obédiences gérant les Loges bleues, dominant, par ordre décroissant, le Grand Orient de France, la Grande Loge de France, le Droit Humain et de manière plus confidentielle, mais seule reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre, la Grande Loge Nationale Française. A l'exception de la Grande Loge Féminine de France qui n'apparaîtra qu'en 1946, ce seront les principaux opérateurs maçonniques de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Le présent maçonnique français en ses multiples rameaux s'enracine de manière directe dans les fractures doctrinales de son histoire.

¹²⁶ Le paysage politique et syndical français obéit à la même logique : les scissions d'avant-guerre renvoient à des problématiques idéologiques clivantes. Dans l'après-guerre, la multiplication des partis et des syndicats repose autant sur des questions idéologiques que sur des stratégies personnelles.

A la veille de la seconde guerre mondiale, qui verra l'arrêt brutal de toute activité maçonnique, c'est une maçonnerie fondamentalement divergente de la maçonnerie anglaise qui s'est installée et développée en France. Les landmarks de la maçonnerie anglaise, A.D.N. de la maçonnerie française, exprimeront une maçonnerie radicalement distincte. Malgré la symbolique partagée (en premier lieu l'Equerre et le Compas), les structures de base similaires (décor de la Loge, trois grades initiaux identiques), les références fondatrices identiques (*Olds charge, Constitutions d'ANDERSON*) ce sont deux mondes distincts qui n'ont cessé dès l'origine de s'éloigner l'un de l'autre au fil de l'Histoire qui sont aujourd'hui en présence. Pratique sociale importée de l'Angleterre où elle était souchée sur une tradition opérative d'une part, avec les tensions encore agissantes des guerres de religion d'autre part, la maçonnerie française s'est construite sur sa propre histoire nationale, se greffant sur les caractéristiques de la société française du XVIIIème siècle, une monarchie incapable de s'adapter aux nouvelles données tant idéologiques que socio-économiques, qui conditionneront, dès sa naissance, sa forme singulière : d'emblée, la maçonnerie française se déploiera dans une société traversée par les grands débats d'idées politiques et sociales.

Sur cette base-là, elle prospérera et affirmera sa singularité, par le développement des hauts grades, l'investissement dans le politique et le social, la féminisation. Ce n'est pas un hasard si, avant que n'éclate le conflit mondial en 1939, la seule Obédience reconnue comme régulière par la Grande Loge Unie d'Angleterre, la future Grande Loge Nationale Française, ne comportait que quelques membres dont la majorité d'entre eux était anglo-saxons.

1.4 De la renaissance à une maçonnerie structurellement divisée (1944 à aujourd'hui)

1.4.1 De la dissolution (1940) au rétablissement (1943-1945)

Sous la direction de Philippe PÉTAIN (1856-1951), qui s'était vu confié le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs par l'Assemblée Nationale, l'État français, antirépublicain, antisémite et antimaçonnique, prit la décision le 13 août 1940 de dissoudre toutes les organisations « secrètes », termes qui désignaient prioritairement les institutions maçonniques¹²⁷. Après leur dissolution, les sièges des Obédiences furent occupés, les Loges fermées, les archives saisies ou détruites¹²⁸, les francs-maçons exclus de l'Administration, des listes de francs-maçons parfois publiquement publiées. Désorganisées, déclarées hors la Loi, les Loges dans leur quasi-totalité ne purent plus se réunir. Quelques-unes maintinrent leurs activités de manière clandestine, et des francs-maçons à l'instar d'autres français ayant des idéaux et des principes s'opposèrent au nouvel État et à ses politiques mortifères. L'engagement social et politique des francs-maçons avant la guerre, la cohésion de la fraternité maçonnique, l'habitude du travail en collectif discret, ont fait que des maçons, en nombre non négligeable, soit à titre individuel, soit dans le cadre de leur Loge, s'impliquèrent à des degrés variables (du simple franc-maçon qui héberge ponctuellement un juif pourchassé, à l'implication active dans les réseaux) dans la Résistance.

Avec 3 000 déportés, et 600 morts (déportés, fusillés, morts au combat, disparus)¹²⁹, la franc-maçonnerie paiera un lourd tribut humain à la répression de l'État français et des forces d'occupation allemande. Tribut, avec ses martyrs tutélaires, en premiers lieux Pierre

¹²⁷ Nous ne développerons pas ici la situation de la franc-maçonnerie et des francs-maçons pendant la seconde guerre mondiale. Nous renvoyons au livre de référence d'André COMBES, *La Franc-maçonnerie sous l'occupation*, 2001.

¹²⁸ Les destructions d'archives furent principalement le fait des francs-maçons eux-mêmes qui ne voulaient pas qu'elles tombassent aux mains de l'État qui en aurait fait un mauvais usage en découvrant des listes de noms.

¹²⁹ Chiffres retenus par DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, 2003/2004, p. 113 ; LIGOU Daniel dans son *Histoire des Francs-maçons en France*, 1987, p. 333, parle « d'environ un millier de morts soit environ un Maçon sur 50 ».

BROSSOLETTE (1903-1944) et Jean ZAY (1904-1944)¹³⁰, qui ne doit cependant pas faire oublier que comme les autres français, nombre de maçons furent passifs dans la circonstance voire, pour certains, collaborateurs avec le Régime de Vichy ¹³¹.

A la demande du Grand Maître de la Grande Loge de France, Michel DUMESNIL de GRAMONT (1888-1953)¹³² qui, en tant que membre de la Résistance, avait rejoint à Alger le Général de GAULLE (1890-1970), ce dernier prit le 22 décembre 1943 une ordonnance annulant toute la législation antimaçonnique prise par le Régime de Vichy. Mais à cette date, la France était encore occupée par les Allemands, il fallut attendre la Libération et le retour de l'État de droit avec le Gouvernement Provisoire (1944-1946) puis la IVème République (1946-1958) pour que la maçonnerie puisse effectivement retrouver une activité normale dans une France de nouveau républicaine.

¹³⁰ Pierre BROSSOLETTE : haut fonctionnaire, journaliste, Membre de la Grande Loge de France, également affilié au Grand Orient de France, il rejoint de GAULLE à Londres en 1942. En charge de la coordination des mouvements de résistance, il fut arrêté en Bretagne en février 1944. Pour ne pas parler sous la torture il se suicida le 22 mars dans les locaux de la Gestapo à Paris.

Jean ZAY : homme politique, ministre de l'Education Nationale du Front Populaire, membre du Grand Orient de France, également affilié à la Grande Loge de France, il fut emprisonné en août 1940 ; le 20 juin 1944 il est extrait de sa cellule et exécuté par la Milice.

Ils entrent l'un et l'autre le 27 mai 2015 au Panthéon avec Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ et Germaine TILLION en tant que « *grandes figures qui évoquent l'esprit de résistance* ».

¹³¹ COMBES André, in *La Franc-maçonnerie sous l'occupation*, 2001, p. 354, note qu'en 1945 la Grande Loge de France avait radié 171 de ses membres pour conduite « *indigne* » et 60 dossiers étaient en cours d'instruction. Les Comités de réintégration des autres Obédiences firent de même ; ce qui témoigne bien qu'un certain nombre de maçons et maçonnes ont trahi sous l'Occupation leurs engagements humanistes et maçonniques. A notre connaissance, il n'existe pas un travail de synthèse, obédientiel ou universitaire, sur les maçons et la Collaboration.

¹³² Michel DUMESNIL DE GRAMONT, membre de la S.F.I.O. sous la IIIème république, fut un membre influent de la G.L.D.F. dont il fut plusieurs fois le Grand Maître. Il fut un résistant actif notamment au sein du réseau maçonnique « *Patriam recuperare* » avant de rejoindre le Général de GAULLE à Alger en 1943.

1.4.2 De l'échec de la réunification (1946) à la multiplication des Obédiences

Au sortir de la guerre, la franc-maçonnerie française doit se reconstruire : non seulement son administration est désorganisée, avec ses archives dispersées ou disparues et une partie de ses Temples détruits ou saccagés, mais surtout ses effectifs se sont effondrés.

La Grande Loge de France comptabilisait 14 000 membres en 1939, ils seront 3 600 en 1945, 5 000 en 1946 ¹³³. Au Grand Orient de France, ils étaient 28 000 membres en 1939, ils ne sont plus que 8 000 en 1945, 10 000 en 1946 ¹³⁴. Le Droit Humain avec 2 150 membres en 1939 ne se retrouve en 1953 qu'à 1 600 ¹³⁵.

Il faudra attendre le milieu de la deuxième partie du XXème siècle pour que la maçonnerie française dans sa globalité retrouve ses effectifs d'avant-guerre.

Pendant le conflit, une idée, à la faveur des maquis et des réseaux de Résistance, avait germé et fait son chemin : fusionner le Grand Orient de France et la Grande Loge de France les deux principales Obédiences masculines qui représentaient plus de 80% de la maçonnerie française. Après un travail préparatoire conduit par des responsables des deux Obédiences, en 1946, un projet de fusion est présenté quasi simultanément aux convents de chaque Obédience. La Grande Loge de France, par la voix de son Grand Maître, DUMESNIL DE GRAMONT n'y donnera pas suite, considérant, indépendamment de la question de cohérence idéologique, que cette fusion nuirait à une potentielle reconnaissance par la Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A.).

Après cet échec de fusion, qui excluait, notons-le, la Grande Loge Nationale Française, la Fédération Française du Droit Humain et l'Union Maçonnique Féminine de France, chaque Obédience poursuit son activité, ses recrutements, avec ses inévitables querelles internes. De ce fait, la remontée lente, mais régulière des effectifs s'accompagna parallèlement d'un morcellement progressif du paysage institutionnel maçonnique.

Toujours en quête de sa reconnaissance par la G.L.U.A., la Grande Loge de France souhaitait, au sortir de la guerre « *se séparer de ses encombrantes Loges d'Adoption* », pour

¹³³ COMBES André, *La franc-maçonnerie sous l'occupation*, 2001, p. 354.

¹³⁴ Ibid., p. 357.

¹³⁵ Ibid., p. 358.

repandre l'expression de Roger DACHEZ ¹³⁶, qui étaient adossées à l'Obédience. Sous la pression en parallèle d'un désir d'autonomie des maçonnes, qui avaient également payé leur tribut au conflit meurtrier, ces dernières, en 1945, portèrent sur les fonts baptismaux « l'Union Maçonnique Féminine de France », qui prit en 1952 le nom de « Grande Loge Féminine de France » (G.L.F.F.). Elle devint, et reste aujourd'hui, le pôle principal de la maçonnerie féminine, travaillant sur un plan doctrinal au Rite Écossais Ancien et Accepté. Si l'Obédience est non mixte pour l'appartenance et certains aspects rituels, elle accepte néanmoins des visiteurs masculins.

La Grande Loge Nationale Française, seule Obédience reconnue par la G.L.U.A., avait vu ses effectifs augmenter, sous l'influence notamment de l'importante présence anglo-saxonne en France, en particulier le personnel civil et militaire de l'O.T.A.N. dont le siège fut jusqu'en 1966 à Paris. En 1958, des frères constatant son isolement avec les autres maçons de France ¹³⁷, une scission intervient pour donner naissance à une nouvelle Obédience, la « Grande Loge Nationale Française (Opéra ¹³⁸) » qui prendra en 1984 le nom actuel de « Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra » (G.L.T.S.O.).

Un traité d'amitié signé entre le Grand Orient de France et la Grande Loge de France créa en 1965 une scission au sein du Suprême Conseil de France entraînant dans son sillage un nombre non négligeable de membres de la Grande Loge de France qui vinrent renforcer les effectifs de la Grande Loge Nationale Française. Portée par une dynamique active de recrutement, notamment chez les CSP+, elle deviendra jusqu'à la crise interne de 2012 la deuxième puissance maçonnique après le Grand Orient de France.

En avril 1968, une scission affecta la Grande Loge Nationale Française (Opéra), elle-même dissidente, nous venons de le voir, de la Grande Loge Nationale Française, donnant lieu à la naissance d'une nouvelle Obédience « la Loge Nationale Française » (L.N.F.).

¹³⁶ DACHEZ Roger, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, 2003, p. 115.

¹³⁷ Les membres de la Grande Loge Nationale Française, ont interdiction de visiter les autres Obédiences ; de même les maçons des autres Obédiences ne peuvent être reçus en visite. La G.L.N.F. forme une enclave maçonnique étanche aux autres obédiences.

¹³⁸ Le terme « Opéra » renvoie à la domiciliation du siège de l'Obédience.

La Fédération française du Droit Humain n'est pas épargnée non plus : en 1973, sur fond de contestation de la place des hauts grades dans l'Obédience, se crée la « Grande Loge Mixte Universelle » (G.L.M.U.).

En 2012, lors d'une crise qui trouve sa racine dans le management défaillant de son Grand Maître, la Grande Loge Nationale Française (G.L.N.F.), alors forte de près de 40 000 membres, à la suite d'une procédure initiée devant les tribunaux par quelques-uns de ses membres, est dirigée par un administrateur judiciaire. La Grande Loge Unie d'Angleterre (G.L.U.A) lui retirera provisoirement sa reconnaissance ¹³⁹. La crise interne à la G.L.N.F. se résolut, un nouveau Grand Maître fut élu, et la G.L.U.A. lui accordera de nouveau sa reconnaissance. Son terme n'empêchera pas la création, par le départ de 4 000 de ses adhérents, d'une nouvelle Obédience qui prospérera rapidement, devenant une Obédience significative, la Grande Loge de l'Alliance Maçonique Française (G.L.A.M.F.). À l'issue de cette crise, la G.L.D.F. redevint la seconde puissance maçonnique française.

Ces mouvements de scissions-crétions, ne cessent de proliférer de la fin du XXème siècle à nos jours dans une sorte d'inflation obédientielle aboutissant à un paysage institutionnel en archipel. A côté des grandes Obédiences, essentiellement historiques, qui regroupent près de 90% des effectifs de la maçonnerie française fédérant des centaines de Loges avec plusieurs milliers de membres, une multitude d'Obédiences, au nombre d'adhérents parfois significatif mais plus souvent dérisoire, existe sur le territoire français.

¹³⁹ La Grande Loge de France, essaiera, au vu de la situation de se faire reconnaître par la G.L.U.A., ce qui lui sera refusé, d'une part au titre de ses traités d'amitiés avec les Obédiences maçonniques non régulières (en particulier féminine ou mixte, comme la Grande Loge Féminine de France ou le Droit Humain, ou ne travaillant pas à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, comme le Grand Orient de France), et d'autre part d'une indépendance estimée insuffisante vis-à-vis du Suprême Conseil de France, gestionnaire des hauts grades qui en tant que garant de la cohérence du Rite Écossais Ancien et Accepté, exerce toujours sur elle un regard sur sa manière de travailler. À ce titre les rituels actuels de la Grande Loge de France sont co-signés par le responsable de la Grande Loge de France (Grand Maître) et par celui du Suprême Conseil de France (Grand Commandeur).

Au-delà des sept principales Obédiences ¹⁴⁰, un recensement élaboré par le Site Wikipédia dans un article consacré aux Obédiences maçonniques françaises dénombre ¹⁴¹, une trentaine d'autres. À celles-là, il convient encore d'ajouter un dénombrement non référencé ni sourcé d'encore trente Obédiences supplémentaires ¹⁴². À ce paysage obédientiel déjà compliqué, il faut également mentionner des Loges autonomes qui se créent régulièrement sur le territoire, pour des temps plus ou moins longs, Loges qui ne se rattachent à aucune Obédience (Loges appelées « libres » par leurs membres fondateurs et « sauvages » par les dites Obédiences).

1.4.3 Le « *Visage morcelé* » d'une maçonnerie française en rupture avec elle-même

À ce jour le paysage institutionnel de la franc-maçonnerie française, est à ce point complexe qu'il est difficilement compréhensible par les francs-maçons eux-mêmes, a fortiori totalement illisible pour ceux qui n'y appartiennent pas ¹⁴³.

Cette situation d'éparpillement est caractéristique de la maçonnerie européenne et plus particulièrement de la France, où les forces centrifuges semblent très souvent prendre le dessus lors de dissensions internes. Dans ce contexte, il faut souligner que la possibilité offerte aux Loges du Grand Orient de France, d'admettre en 2010 des femmes en leur sein, n'a pas entraîné de fractures, a fortiori de scission, signe, malgré les remous internes qu'elle provoqua sur le moment, de la maturité de l'Obédience sur le sujet. Cette décision, qui permet à la première Obédience de France de s'ouvrir à la mixité, déjoue les pronostics de ceux qui prévoyaient une nouvelle fragmentation institutionnelle. À l'heure actuel les

¹⁴⁰ Principalement : Grand Orient de France, Grande Loge de France, Fédération Française du Droit Humain, Grande Loge Féminine de France, Grande Loge Nationale Française, Grande Loge de l'Alliance Maçonnique Française, Loge Nationale Française.

¹⁴¹ Voir Site Wikipédia, page liste d'obédiences maçonniques :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_d%27ob%C3%A9diences_ma%C3%A7onniques#France

¹⁴² Voir Encyclopédie en ligne Wikipédia, article *Nouvelle Obédiences maçonniques françaises*, consulté le 03/05/2021,

¹⁴³ Pour ne pas ajouter de la complication, dans un souci de clarté, nous avons volontairement écarté de notre description la problématique complexe des hauts grades avec leurs Suprêmes Conseils, ainsi que celle des alliances internationales et nationales entre Obédiences.

autres Obédiences masculines (G.L.D.F., G.L.N.F., G.L.A.M.F., L.N.F. notamment) n'envisagent pas de s'ouvrir aux femmes.

Si les grandes créations d'Obédiences d'avant-guerre avaient été générées par des questions idéologiques fondamentales en rapport avec les landmarks fondateurs, force est de constater, que si les questions doctrinales ou de fonctionnement interne des Obédiences sont présentes, le nombre et la récurrence de ces scissions/créations témoignent aussi, et parfois d'abord, de querelles de personnes et de pouvoirs.

Au-delà des liens d'usage qu'entretiennent les responsables des grandes Obédiences, des initiatives furent prises, avec une efficacité variable, pour donner une forme d'unité à cette maçonnerie française ¹⁴⁴. Ces coopérations réelles, souvent ponctuelles (communiqués inter-obédientiels lors de grands événements), non seulement ne remettent pas en question l'ancrage de chaque Obédience dans son identité, mais au contraire l'entérinent éloignant définitivement l'idée d'une maçonnerie française réunifiée. Au vu des différences structurelles entre les Obédiences, cette réunification apparaît aujourd'hui impossible, et pour les Obédiences non souhaitables, par les risques de fracturations et de désordres qu'un tel projet entraînerait.

Au regard de la vocation fondatrice de DÉSAGULIER et ANDERSON de faire de « *la Maçonnerie le centre de l'Union et le moyen de concilier une sincère amitié parmi des personnes qui n'auraient pu sans cela se rendre familières entre elles* » ¹⁴⁵, la situation actuelle de la maçonnerie française prend singulièrement la forme d'une rupture avec elle-même. A ce titre, Roger DACHEZ peut parler de « *balkanisation du paysage maçonnique* », et Luc NÉFONTAINE, de « *fraternité morcelée* » et « *d'éclatement* » ¹⁴⁶.

¹⁴⁴ Alliance Maçonnique Française puis Institut Maçonnique de France.

¹⁴⁵ NÉGRIER Patrick, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, 1995, p. 128.

¹⁴⁶ NÉFONTAINE, Luc, *La Franc-Maçonnerie, Une fraternité révélée*, 1994, p. 81.

Derrière l'appellation unique, irénique et trompeuse de « " LA " franc-maçonnerie française » se cache, issu de ses dissensions historiques, ce « *visage morcelé* »¹⁴⁷, aux multiples bouches, d'où d'innombrables voix parlent, s'affranchissant du secret qui était censé les sceller. Parallèlement, cette multitude d'Obédiences crée une confusion d'image dans l'esprit du grand public, propice à la propagation de discours dans lesquels le secret maçonnique peut prendre toute sa place.

¹⁴⁷ Ibid., p. 81.

CHAPITRE 2.

Une maçonnerie d'apparence secrète

Nous avons été amenés dans cette partie relative au symbolisme et à l'ésotérisme à citer des essayistes comme Jules BOUCHER (1902-1955), René GUÉNON (1886-1951), Alain POZARNIK, ou Oswald WIRTH (1860-1943) dont il convient ici de préciser le statut épistémologique. L'usage de ces références dans notre travail nous intéresse par l'audience – voire l'influence- de ces auteurs, dont témoignent les rééditions successives de leurs ouvrages pour certains très anciens, dans la maçonnerie actuelle. Leur vision, permet de mieux appréhender la perception qu'ont les francs-maçons de leur identité et de la représentation de leur pratique idéologique. Leurs essais ont contribué, par la prégnance de leurs auteurs dans le temps, par la reprise qui fut fait de leurs écrits dans l'enseignement maçonnique des nouveaux initiés, y compris aujourd'hui, à la construction idéologique de la franc- maçonnerie. En tant que textes témoins, ils éclairent la compréhension interne de la franc- maçonnerie dans son corpus idéologique. Ces ouvrages n'ont pas de statut heuristique autre que testimoniale. Dans cette approche, leurs citations n'entraînent nullement une validation de leurs contenus dans le cadre de ce travail, ni a fortiori adhésion aux thèses qu'ils développent.

2.1 La franc-maçonnerie, des organisations à vocation initiatique

La maçonnerie politique, qui retint l'attention des historiens et de l'opinion par son interaction, parfois réelle, mais le plus souvent surdimensionnée, avec l'histoire de France, masque les spécificités ontologiques de la franc-maçonnerie, tant dans ses idéologies, ses

praxis, que son objet. Car cet enchaînement de faits politiques, institutionnels et humains qui ont construit la franc-maçonnerie visible au cours de son histoire particulière à l'intérieur de l'histoire universelle, ne répond pas sur le fond à ces questions : « qu'est-ce que la franc-maçonnerie ? », « pourquoi être franc-maçon ? ».

Les Constitutions d'ANDERSON en 1717 ont assigné pour but à la franc-maçonnerie qu'elle soit « *le Centre de l'Union et le moyen de concilier une sincère Amitié parmi des Personnes qui n'auraient jamais pu sans cela se rendre familière entre elles* ¹⁴⁸ ».

Sur cette base-là, et selon un développement qui lui a été propre, la franc-maçonnerie française, en particulier à partir de la III^{ème} république, s'est également donnée comme « *programme* » l'amélioration sociale et matérielle de la société « *en travaillant sans relâche au bonheur de l'humanité* » pour « *poursuivre son émancipation progressive et pacifique* ¹⁴⁹ ».

Mais ces objectifs-là (la fraternité, le changement politique et social), somme toute triviaux, ne sont pas, en tant que tels, distinctifs de la franc-maçonnerie, bien d'autres groupes ou organisations peuvent s'en prévaloir. Un ensemble d'attributs va donc la caractériser par lesquels elle va se définir et se reconnaître, toutes Obédiences confondues, ce qui au-delà des dissensus multiples, va faire consensus.

Sa singularité est de se constituer simultanément comme un ordre à vocation initiatique, spiritualiste et ésotérique. L'appropriation de ces trois dimensions et de son corollaire, le symbolisme, est variable selon les maçons et les Obédiences. Des Obédiences, comme la Grande Loge de France ou la Grande Loge Nationale Française, se réclament ouvertement de cette tradition. Le Grand Orient de France sera historiquement plus partagé, certains de ses membres réfutant parfois totalement et ouvertement cette triple dimension ¹⁵⁰.

Nous faisons nôtre la conclusion de Professeur Bruno ÉTIENNE (1937-2009) qui, après une analyse anthropologique et une enquête sociologique estime que : « *La Franc-maçonnerie*

¹⁴⁸ LA TIERCE Louis-François de, *Les Constitutions d'ANDERSON, texte de 1723 ...*, 1993/2002, p.128

¹⁴⁹ GRANDE LOGE DE France, *Le Grand Architecte de l'Univers et le Convent de Lausanne*, 2011/2012, p. 57

¹⁵⁰ ÉTIENNE Bruno, *L'initiation*, 2002, p. 65 à p. 69.

*est une société traditionnelle initiatique fondée sur des mythes, qui pratique des Rites en utilisant des symboles »*¹⁵¹.

Il recense onze éléments de la pratique en Loge pour étayer son assertion, en particulier, une voire plusieurs légendes de base, la dramaturgie de la mort d'HIRAM joué par le récipiendaire au grade de Maître, le cabinet de réflexion avant l'Initiation, l'épreuve des quatre éléments... Autant de points qui par leur nature sont communs à tous les processus initiatiques à travers le monde et les cultures.

Quand bien même certains francs-maçons rejettent la dimension initiatique de leur engagement, il n'en demeure pas moins qu'ils appartiennent à une organisation dont l'essence est, par sa pratique culturelle, d'ordre initiatique. Tout le processus mis en œuvre en Loge bleu, le décor de la Loge, les décors portés par les maçons, le rituel de la Tenue, les épreuves de l'initiation de l'apprenti, les cinq voyages du compagnon, le passage dramaturgique au grade de Maître, tout ce processus complexe participe d'un dispositif symbolique à vocation spirituelle qu'il appartiendra à chaque franc-maçon de s'approprier, ou pas, selon la nature et la profondeur de son engagement ¹⁵².

Nous ajouterons, que tous les Rites, Rites Français, Rite Écossais Ancien et Accepté, Rite Écossais Rectifié, etc., comportent au-delà des trois premiers grades, des Ateliers Supérieurs, dont la vocation est essentiellement initiatique et spiritualiste. Ces Ateliers se situent dans le prolongement direct des trois premiers grades, et leurs membres se recrutent parmi ceux-ci, affirmant par cette continuité la structure intrinsèquement initiatique du Rite.

¹⁵¹ Ibid., p. 21 ; cette analyse est approfondie p. 74 et suivantes dans le paragraphe intitulé « *le Paradigme initiatique* ».

¹⁵² Il n'y pas ici un jugement de valeur qui impliquerait implicitement, selon la profondeur et la nature de l'engagement, une hiérarchie entre maçons qui seraient authentiques et d'autres qui ne le seraient pas. Nous constatons simplement qu'il y a des francs-maçons qui ont une approche différente du sens à leur appartenance et des modalités existentielles de leur engagement, selon que l'Obédience ou la Loge auxquelles ils appartiennent s'inscrivent dans une approche initiatique ou sociétale.

Pour une compréhension plus approfondie des exemples cités dans cette phrase, nous renvoyons, à titre de première approche, aux ouvrages de WIRTH et MAINGUY cités en bibliographie. Dans la littérature extrêmement abondante sur le sujet, d'autres ouvrages sont distribués par les grands libraires généralistes (FNAC...) ou les éditeurs spécialisés (DERVY...).

Mais définir la franc-maçonnerie comme processus initiatique nous oblige, par déplacement du questionnement, à interroger cette notion : si tout franc-maçon est potentiellement un initié, qu'est-ce que pour la franc-maçonnerie l'initiation maçonnique et sur quoi se fonde-t-elle ?

Ce sujet, celui de l'initiation, est immense, il déborde le simple périmètre de la franc-maçonnerie, aussi nous contenterons nous de cerner ce qui est utile à notre travail.

Le philosophe traditionnaliste, pendant un temps franc-maçon, René GUÉNON dans *Aperçu sur l'Initiation* la définit comme « *une seconde naissance* », parce qu'elle :

*Ouvre à l'être un monde autre que celui où s'exerce l'activité de sa modalité corporelle, monde qui sera pour lui le champ de développement de possibilités d'un ordre supérieur*¹⁵³.

De manière plus simple, Oswald WIRTH, franc-maçon influent de la Grande Loge de France dont l'ouvrage en trois tomes *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes* paru en 1893, régulièrement réédité, est toujours un incontournable de la littérature maçonnique, affirme que :

*La Franc-maçonnerie vise à former des **Initiés**, c'est-à-dire des **hommes** dans la plus haute acception du mot ; d'un être ignorant et grossier, elle fait un penseur et un sage*¹⁵⁴.

¹⁵³ GUÉNON René, *Aperçu sur l'Initiation*, 1946/2005, p. 35 ; au début des années 1910 René GUÉNON appartient pendant quelques années à la Franc-maçonnerie (G.L.D.F.), et toute sa vie il travailla sur la spiritualité et la pensée dite « traditionnelle » (i.e. qui s'ancre dans une « *tradition ésotérique primordiale et millénaire* »). Il est l'auteur de nombreux ouvrages régulièrement réédités et sa pensée irrigue toujours aujourd'hui certains courants maçonniques. À ce titre il est parfaitement illustratif de la pensée spiritualiste traditionnelle de la franc-maçonnerie.

¹⁵⁴ WIRTH Oswald, *la franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, tome I, « L'apprenti »*, 1993, p. 123 ; c'est Oswald WIRTH qui souligne les deux mots.

Alain POZARNIK, ancien grand maître de la Grande Loge de France, assure quant à lui que l'initiation est pour l'homme « *un élargissement de sa conscience lui donnant accès à d'autres mondes* ¹⁵⁵».

Pour Bruno ÉTIENNE, également membre du Grand Orient de France où il exerça des responsabilités :

L'initiation qu'elle [la franc-maçonnerie] propose est la mise sur la voie d'un individu qualifié, par transmission d'une influence spirituelle à l'aide de Rites qui lui permettent de se réaliser spirituellement ¹⁵⁶.

Pour Irène MAINGUY, spécialiste de la franc-maçonnerie, présidente de la Société Française d'Études et de Recherches sur l'Écossisme, ancienne responsable de la bibliothèque du G.O.D.F., autrice de nombreux ouvrages de références sur la maçonnerie ¹⁵⁷ :

Être initié c'est renaitre autrement à soi-même. L'initiation correspond à un processus volontaire pour s'extraire du monde profane, du monde chaotique, de la matière, pour recevoir par l'intermédiaire d'une chaîne ininterrompue l'influence spirituelle. (...) L'initiation qui doit introduire l'aspirant dans la voie d'une réalisation personnelle consiste essentiellement en la transmission d'une influence spirituelle. (...) Emprunter le chemin initiatique c'est opter pour un état itinérant de cherchant. (...) Elle est le point de départ qui permet à tout cherchant de pouvoir développer ses possibilités latentes, d'éveiller son entendement, son esprit ¹⁵⁸.

¹⁵⁵ POZARNIK Alain, *Mystères et actions du rituel d'ouverture en Loge maçonnique*, 2000, p. 262.

¹⁵⁶ ÉTIENNE Bruno, *L'initiation*, 2002, p. 21.

¹⁵⁷ Entre autres ouvrages citons la quadrilogie parue chez Dervy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire* (2001), *Symbolique des grades de perfection et des ordres de sagesse* (2003), *De la Symbolique des chapitres en Franc-Maçonnerie* (2005, en collaboration avec Bernardino FIORAVANTI), *Symbolique des ultimes grades de vaillance et de sagesse* (2022, en collaboration avec Boris NICAISE). Ces ouvrages balayent l'ensemble des grades avec une analyse comparative entre les Rites en décrivant leurs contenus rituels et symboliques.

¹⁵⁸ MAINGUY Irène, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, 2001/2009, p.42.

L'initiation maçonnique procède d'une volonté affichée de transformation de soi-même, qui se déploiera sur un plan psychique selon des modalités propres à chaque membre, selon ses aspirations, ses appartenances culturelles, ses choix philosophiques et religieux. Elle est une expérience fondamentalement individuelle et singulière.

Ivan ALSINA, dans sa thèse en Sciences de l'Éducation effectuée auprès de francs-maçons de la Grande Loge de France remarque que :

Les modalités transformationnelles sont au cœur de l'engagement sur une voie spirituelle, qui est le résultat de la volonté du sujet à vouloir répondre à une rupture biographique à une perte de sens, à une envie de " penser plus loin " »¹⁵⁹. [Il conclut que] « cette démarche transformationnelle et émancipatrice au sein de l'espace maçonnique développe du capital émotionnel et doit répondre aux exigences maçonniques "d'amélioration de la condition humaine"¹⁶⁰.

D'un point de vue psychanalytique, l'initiation est la recherche du « moi idéal », pour emprunter une expression de Sigmund FREUD (1886-1939), dans le cadre d'un processus « d'individuation » selon l'approche de Carl JUNG (1875-1961)¹⁶¹.

La possibilité offerte à chacun de suivre sa propre direction spécifie cette démarche qui vise au « *perfectionnement graduel de soi-même* »¹⁶². Car étant adogmatique par nature, elle permet à ses membres, pour progresser dans leur recherche intérieure, de s'agrèger à toutes les spiritualités, occidentales ou orientales, religieuses ou athées, s'alimentant à de multiples courants philosophiques, notamment ésotériques. Les chemins que les initiés

¹⁵⁹ ALSINA Ivan, *Apprentissage transformationnel et compétences émotionnelles : étude de cas auprès des francs-maçons de la Grande Loge de France*, 2019, p. 185.

¹⁶⁰ Ibid., p. 190.

¹⁶¹ L'approche psychanalytique de la franc-maçonnerie a fait l'objet d'une abondante littérature. Cette très courte approche nous intéresse ici dans la mesure où la psychanalyse nous permet de faire une formulation neutre de la démarche initiatique maçonnique qui embrassent de multiples courants, écoles et disciplines.

¹⁶² GRANDE LOGE DE FRANCE, *Rituel d'apprenti*, 2017, p. 86.

maçonniques peuvent emprunter sont multiples, diverses et pas nécessairement cohérents entre eux. Ce qui va faire unité, donc spécificité de l'initiation maçonnique, c'est la possibilité de cette diversité, le respect mutuel dans les démarches initiatiques entreprises par chacun, le cadre rituel et symbolique qui autorise cette multitude de parcours individuels.

Cette démarche personnelle qui est partagée avec les autres membres, en premier lieu de la Loge, dans un second temps de l'Obédience, et dans un troisième moment de la Franc-maçonnerie « universelle », génère, au-delà de la simple sociabilité, un sentiment d'appartenance particulier vécu comme une sorte de privilège.

Dès lors que l'ordre est initiatique, une frontière va s'établir entre ceux qui y appartiennent, « les initiés » et ceux qui n'en sont pas « les profanes », selon l'appellation définie par les initiés eux-mêmes. Nous observerons que ces deux mots par leur emploi emportent avec eux la position du locuteur selon qu'il parle de l'intérieur ou de l'extérieur de la limite ainsi posée.

L'initiation crée une séparation entre l'espace maçonnique et le reste de la société, produisant un effet de démarcation entre ceux qui s'identifient comme « initiés » et ceux qui ne le sont pas à leurs yeux. Ce point, intrinsèque à toute démarche initiatique a été relevé par différents auteurs en premier lieu par Claude LEVI-STRAUSS (1908-2009). En conséquence, en théorie pure, naissent deux espaces : celui des initiés qui connaissent, et celui des profanes qui sont dans l'ignorance ; pour ces derniers, les premiers, en se revendiquant initiés, sont dépositaires d'un secret dont ils sont exclus.

L'initiation est un processus communautaire et identitaire : communautaire car l'ensemble des francs-maçons partageant une expérience similaire se reconnaissent entre eux comme appartenant à un groupe humain homogène et constitué où se nouent des solidarités affectives ; identitaire, car l'appartenance à cette communauté va créer une composante de son identité psychologique et sociale dès son initiation qui se renforcera avec son appartenance au fil des années.

Mais, d'évidence, sauf à être touché par la « grâce » comme le furent par exemple Blaise PASCAL (1623-1662), Paul CLAUDEL (1868-1955) ou André FROSSARD (1915-1995), il n'y a rien d'automatique dans cette initiation maçonnique, même à l'issue de la réception du

nouveau franc-maçon, aussi spectaculaire et intense sur le plan psychique puisse-t-elle être vécue par le nouvel entrant.

Pour cette raison, dans *Aperçu sur l'Initiation*, René GUÉNON distingue l'initiation virtuelle de l'initiation effective : « *entrer dans la voie c'est l'initiation virtuelle, suivre la voie c'est l'initiation effective* ¹⁶³ ».

Reposant sur la simple volonté du membre de la Loge, cette recherche est variable en intensité et en durée selon les personnes. D'autant que, passées les trois premières années de maçonnerie où l'apprenti et le compagnon sont accompagnés par un Maître ou Maîtresse en charge leur instruction ¹⁶⁴, une fois reçu Maître ou Maîtresse, le franc-maçon est autonome, en charge pour lui de travailler, ou pas, personne ne surveillera son évolution personnelle. Cette totale liberté offerte au « cherchant », cette absence totale de mise en tension des efforts entrepris, font qu'un grand nombre de francs-maçons sont sinon dans « *l'initiation virtuelle* », du moins avec une « *initiation effective* » limitée et mesurée dans ses effets.

La réalité initiatique d'une Loge est aux antipodes d'un monastère où les clercs, qu'ils soient occidentaux ou orientaux passent leur vie dans le perfectionnement de leur esprit, dans la recherche de Dieu ou de la Transcendance. Il n'existe pas non plus, de relation de Maître à disciples, ou d'école permettant l'apprentissage des éléments doctrinaux permettant sa progression spirituelle. Le franc-maçon est le sujet de son propre développement, ce n'est que par ses lectures, son travail au sein de la Loge, l'écoute attentive des autres maçons dans leur démarche, qu'il se construit. Même s'il est confronté en permanence aux « chercheurs » que sont les autres « frères » ou « sœurs » de la Loge ou de l'Obédience, le franc-maçon est seul dans sa démarche, dans ses choix spirituels, dans la réalisation effective de son « initiation ». L'ancrage de ses membres dans le monde séculier, la prégnance de ce que les francs-maçons appellent « les métaux »¹⁶⁵ chez ceux-ci, obèrent

¹⁶³ GUÉNON René, *Aperçu sur l'Initiation*, 1946/2005, p. 199.

¹⁶⁴ Instruction au contenu et à l'intensité variable selon les Loges et les Maîtres en charge de l'instruction.

¹⁶⁵ Les « métaux » sont le symbole des préoccupations matérielles de l'existence ; ils s'opposent à la dimension spirituelle de l'être, objet de la recherche du franc-maçon. « *Mes frères, nous ne sommes plus dans le monde profane, nous avons laissé nos métaux à la porte du Temple. Élevons nos cœurs en fraternité et que nos regards se tourne vers la Lumière !* » proclame le président de

parfois lourdement les possibilités d'un franc maçon de progresser dans les voies qui lui ont été tracées lors de son initiation.

Il n'en reste pas moins, que sur un plan formel, l'initiation maçonnique reste un idéal partagé par les francs-maçons, affiché, voire revendiqué comme tel, quelle que soit la réalité de la recherche du « cherchant ». L'intériorisation de l'idéal maçonnique de l'initiation par les francs-maçons est un attribut par lequel il s'identifie, voire se définit.

Ce vécu existentiel constitue son secret intime, la part intransmissible de son expérience spirituelle au sein de la Loge ; faute de secret réel dont il serait dépositaire, ce secret-là est le seul secret maçonnique qui, structurellement, existe. Sur ce secret de l'initiation, de la voie de perfectionnement humaine qui lui est associée, se construit l'ambiguïté du secret maçonnique entre son versant psychique, personnel et réel, et son versant socio-politique, public et interprété.

2.2 Le symbolisme, une maïeutique maçonnique

La franc-maçonnerie, c'est une part essentielle de son objet, vise une transformation morale et éthique de ses membres par un surcroît d'introspection, de tolérance et d'écoute¹⁶⁶.

Cette « *entrée dans la voie* » initiatique, pour reprendre René GUÉNON, est constituée par tout ce qu'apporte l'Obéissance au nouvel initié : le Rite et les symboles qui rendent possible le travail initiatique. Le Rite sous-tend « *une influence spirituelle* » par ce qu'il engage, les symboles quant à eux servent « *de support à la méditation* »¹⁶⁷ permettant de « *suivre la voie* ».

séance (« le Vénérable Maître ») au Rite Écossais Ancien et Accepté lors de l'ouverture des réunions maçonniques (« la Tenue »). GRANDE LOGE DE FRANCE, *Rituel d'apprenti*, 2017, p. 27.

¹⁶⁶ Pour les mécanismes et les modalités de cette transformation, voir la thèse d'ALSINA Ivan, ALSINA Ivan, *Apprentissage transformationnel et compétences émotionnelles : étude de cas auprès des francs-maçons de la Grande Loge de France*, 2019.

¹⁶⁷ GUÉNON René, *Aperçu sur l'Initiation*, 1946/2005, p. 199.

Le symbolisme est au cœur de la Franc-maçonnerie y compris dans les Obédiences les plus éloignées de la spiritualité. L'adage maçonnique, « *Ici tout est symbole* », prend tout son sens car le membre d'une Obédience maçonnique est littéralement immergé dans un dispositif symbolique spatial, temporel, sémantique :

- Le lieu où il se réunit, a une appellation doublement symbolique : soit « *Loge* » (en référence aux Loges opératives du moyen âge), soit « *Temple* » (celui de Salomon autour duquel s'articule toute la légende maçonnique) ;
- De manière générale, tout le réel maçonnique fait l'objet d'une nouvelle appellation : le président de séance se nomme « *Vénérable Maître* » ou « *Vénérables Maîtresse* », les membres s'appellent « *frères* » ou « *sœurs* », les réunions des « *tenues* », le repas partagé après la réunion des « *agapes* », etc... ;
- Tous les membres de la Loge ont des habits spécifiques (appelés « *décors* », « *tabliers* », « *cordons* »), relatifs à leur grade (« *maître* », « *compagnon* », « *apprenti* »), ou leur fonction dans la Loge (« *Vénérable Maître* » et « *officiers* ¹⁶⁸ » avec leurs « *sautoirs* » propres ornés d'un symbole distinctif) ;
- De nombreux symboles décorent la Loge : piliers avec des bougies, représentations de la lune et du soleil accrochées au-dessus du Vénérable Maître, équerre et compas disposés devant le Vénérable Maître, présence de la Bible selon certains Rites... ;
- Le temps est différent : le calendrier est modifié pour se caler sur celui présumé de la Bible ; les grades ont leur âge (l'apprenti a trois ans, le compagnon cinq, le maître sept), les travaux commencent à midi et se terminent à minuit, quels que soient les horaires réels ;
- Les réunions, en particulier le début (« *l'ouverture des travaux* ») et la fin (« *la fermeture des travaux* »), se déroulent selon une procédure complexe parfaitement codifiée, à contenu symbolique (« *le rituel* ») ;
- Les échanges verbaux sont strictement encadrés dans la forme (les prises de paroles étant sollicitées selon une procédure particulière, les interventions orales commençant toujours par « *Vénérable Maître (Vénérable Maîtresse) et vous tous mes*

¹⁶⁸ Les officiers sont les maçons qui occupent une fonction spécifique (un office) au sein de la Loge : secrétaire, trésorier, couvreur...

frères (mes sœurs) en cette Loge »¹⁶⁹ et se terminant systématiquement par « *j'ai dit* », chaque participant n'ayant droit sur un sujet débattu qu'à deux prises de paroles maximum (sauf les apprentis qui eux n'ont pas le droit à la parole). Comme l'a montré Céline BRYON-PORTET dans une étude détaillée, la communication entre les participants dans une réunion (« *la tenue* ») s'effectue non de façon désordonnée, mais de manière triangulaire, ordonnant ainsi symboliquement la circulation de la parole¹⁷⁰.

Le franc-maçon devient partie prenante d'un espace-temps métaphorique total dont la connaissance, même sommaire, des symboles qui le constituent lui assigne le statut d'initié, pour reprendre l'expression souvent utilisé par les francs-maçons, « *aux mystères de la Franc-maçonnerie* ».

Le symbolisme dans lequel est immergé le franc-maçon participe fondamentalement du contenu idéologique de la pensée maçonnique, dont il est le langage par nature.

René GUÉNON souligne que les symboles sont « *le seul langage qui convient à l'expression des vérités de l'ordre initiatique* »¹⁷¹.

Jules BOUCHER, auteur de l'ouvrage de référence régulièrement réédité depuis 1948, *La symbolique maçonnique*, pose que :

La maçonnerie ouvre la voie à l'Initiation, c'est-à-dire à la Connaissance et ses symboles donnent au franc maçon la possibilité d'y accéder »¹⁷². [Il ajoute :] « *la Maçonnerie prouve sa valeur initiatique par tout l'appareil symbolique qu'elle utilise et qu'elle conserve* »¹⁷³.

¹⁶⁹ Cette formule d'introduction de la prise de parole en réunion est variable dans sa formulation selon les Obédiences et les Loges ; mais elle est toujours présente pour marquer la rupture avec une prise de parole classique.

¹⁷⁰ BRYON-PORTET Céline, « *Le principe de triangulation dans les Rites maçonniques* », 2009, p. 259 à p. 277.

¹⁷¹ GUÉNON René, *Aperçu sur l'Initiation*, 1946/2005, p. 199.

¹⁷² BOUCHER Jules, *La symbolique maçonnique*, 1948/1994, p. XVIII.

¹⁷³ Ibid., p. XXII.

On observera que Jules BOUCHER confère un double statut au symbole : celui de moyen pour accéder à l'Initiation et par effet retour, celui de la preuve de la réalité de cette Initiation.

Luc NÉFONTAINE, quant à lui, assimile le franc-maçon à un « *homo symbolicus* », tant il y a consubstantialité entre la maçonnerie et le symbolisme ¹⁷⁴.

Ce symbolisme est également présent dans les autres espaces de spiritualité, en particulier les religions. Mais ce qui fait spécificité est la manière dont le triptyque signifiant (le symbole) / signifié (son sens) / référent (le cadre global de compréhension) va se déployer dans cet espace particulier. Car le signifié prend son sens à l'intérieur d'un référentiel qui va le définir. Pour les religions, le référentiel est constitué par les dogmes (écritures sacrées de base et leurs commentaires) enseignés par les organisations cultuelles et leurs clercs. De fait, l'interprétation d'un symbole religieux est encadrée voire imposée au croyant. Par exemple la croix dans la religion catholique est le symbole de la mort du Christ, de sa Passion, etc... Dans l'espace maçonnique, le référent étant adogmatique, il n'impose aucune interprétation a priori de l'interprétation de son symbole. La croix peut renvoyer à la croix des Rose-Croix, au quatre éléments, aux points cardinaux, à l'orientation du Temple, etc..., et bien évidemment à la mort du Christ, appréhendé comme Juste, comme Initié ou comme Fils de l'Homme...

Dès lors qu'elle respecte un certain nombre de règles (les contraintes du Rite ¹⁷⁵, les méta-sens du symbole, la tolérance par rapport aux autres interprétations), l'herméneutique du franc-maçon est totalement ouverte, et se raccorde, selon ses choix spirituels, à de multiples influences, y compris celles des religions traditionnelles, voire

¹⁷⁴ NÉFONTAINE Luc, *Le symbole*, 2002, p. 63.

¹⁷⁵ On observera que si le Rite peut apparaître dogmatique par ses contraintes, il appartient à chaque franc-maçon de choisir l'Obédience dans lequel il peut se reconnaître. Par exemple, si le franc maçon ne souhaite pas travailler à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, il travaillera au Rite Français pratiqué majoritairement au Grand Orient de France, dans le cas inverse il travaillera soit au Rite Écossais Ancien et Accepté pratiqué au Droit Humain et à la Grande Loge de France, soit au Rite Écossais Rectifié au cadre théiste et chrétien pratiqué à la Grande Loge Nationale Française. Il existe cependant un méta-référent maçonnique qui intègre et englobe les sous-référents des Rites et des Obédiences vidant la notion de dogme de toute substance pour revenir aux principes fondateurs : la fraternité, la tolérance, la liberté de conscience, le recours au symbolisme...

peuvent se développer à l'intérieur de celles-ci. Dans les instructions contenues dans les rituels des différentes Obédiences, des interprétations sont néanmoins proposées au franc-maçon dans un paradigme maçonnique spécifique au Rite pratiqué. Cependant la compréhension proposée de ces symboles ne sert que de base partagée entre les membres de l'Obédience afin d'être soumise à une réflexion personnelle. Elle forme une compréhension a minima permettant de faire cohérence et appartenance, mais elle ne saurait constituer un dogme au sens canonique du terme. D'ailleurs il n'existe aucune instance au sein des Obédiences qui fixerait l'exégèse officielle des symboles utilisés et qui s'imposerait alors à ses membres de manière autoritaire.

On observera que le socle symbolique de la maçonnerie spéculative est emprunté à la maçonnerie opérative, en premier lieu le compas et l'équerre. Entrecroisés, ils deviendront le signifiant tutélaire au signifié inépuisable, agissant comme « référent maître ». S'ils effectuent, comme symboles emblématiques, une double jonction entre les francs-maçons d'une part et ceux qui ne le sont pas d'autre part, ils opèrent également comme référent ontologique entre les francs-maçons entre eux, quelle que soit l'Obédience, quel que soit le pays.

L'emprunt à la symbolique opérative s'étendra à d'autres outils de maçonnerie : niveau, fil à plomb, maillet, ciseau, puis à l'objet de l'édification, en l'occurrence celui du Temple de Jérusalem. Celui-ci figure la construction de son moi idéal et/ou de la société idéale, processus de perfectionnement psychique et social illustré par la pierre brute et la pierre taillée, présentes physiquement en Loge.

La symbolique ne se limite pas à ces seuls outils opératifs : le delta lumineux, le soleil, la lune, la voûte étoilée, les colonnes du temple de Salomon, les lacs d'amour, l'étoile à cinq branches ¹⁷⁶, etc..., sont autant de symboles offerts à la réflexion des francs-maçons. La multiplicité de ces symboles qui caractérisent la maçonnerie entoure celle-ci, pour ceux qui

¹⁷⁶ Tous ces symboles, ainsi que ceux recensés précédemment, sont présents physiquement dans le Temple. Voir pour leur interprétation maçonnique, Irène MAINGUY ou Oswald WIRTH op. cit. Pour une visualisation concrète, lors des Journées du Patrimoine, les Temples maçonniques ayant un caractère patrimonial sont ouverts au public dans de nombreuses villes ; par ailleurs les beaux livres de photographie comme par exemple Ludovic MARCOS, Ronan LOAEC, *A la découverte des temples maçonniques de France*, DERVY, PARIS, 2017, 623 pages ou Serge MOATI, NUSSBAUMER, *Temples maçonniques de France et de Belgique*, LE NOYER EDITION, 2015, 200 pages, permettent aux non-maçons de se faire une idée précise de cette spatialisation.

ne la connaissent pas, ou qui ne se donnent pas les moyens de les connaître, d'une aura de mystère propice à tous les discours sur d'éventuels secrets dont elle serait porteuse. Mystère accru et accrédité, par le fait que la maçonnerie puise sa symbolique et son interprétation à de nombreuses traditions ésotériques. Car, et c'est une autre de ces caractéristiques, la symbolique maçonnique et par là-même la franc-maçonnerie, sont indissociables de l'ésotérisme.

2.3 L'inspiration ésotérique de la maçonnerie

L'ésotérisme est un mot aux significations multiples, à la mauvaise réputation par ses proximités sémantiques parfois sulfureuses (magie, spiritisme, nécromancie, mais également opacité, ténèbres, incertitude)¹⁷⁷ qui nécessite, dans le cadre de ce travail, précisions historiques, sémantiques et épistémologiques.

Depuis la seconde partie du XX^{ème} siècle, l'ésotérisme est appréhendé, au même titre que les autres spiritualités, en tant qu'objet d'étude scientifique par des institutions universitaires occidentales (européennes, dont française ¹⁷⁸ et nord-américaines) produisant de nombreuses publications, conférences et colloques.

Cette nouvelle visibilité par le regard scientifique porté sur lui réhabilite l'ésotérisme comme doctrine autonome, prenant toute sa place à côté des autres grands systèmes philosophiques et religieux embrassant le champ de la spiritualité ¹⁷⁹.

¹⁷⁷ Voir la proxémie des termes « ésotérisme » et « ésotérique » dans le C.N.R.T.L. ; <https://www.C.N.R.T.L..fr/proxemie/ésotérisme> ; <https://www.C.N.R.T.L..fr/proxemie/ésotérique>

¹⁷⁸ En 1964 est créé à l'École Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne une direction d'études sur « l'histoire de l'ésotérisme ». Aujourd'hui, rattachée à l'UMR 8584 (Laboratoire d'études sur les monothéismes – L.E.M.) la direction d'études désormais intitulée « Histoire des courants ésotériques et mystiques dans l'Europe moderne et contemporaine » est assurée par Jean-Pierre BRACH. <https://www.ephe.psl.eu/ecole/nos-enseignants-chercheurs/jean-pierre-brach> ; consulté le 25/08/2021

¹⁷⁹ Symptomatique à cet égard est la nouvelle mouture du P.U.F. « Que sais-je ? », *L'ésotérisme*, qui marque la rupture d'approche sur le sujet. La première édition, rédigée par Luc BENOIST en 1963 (cf. bibliographie), s'inscrit dans une veine classique, historique sans recul critique ; celle de 1992, remise à jour en 2019, de Antoine FAIVRE (cf. bibliographie), est rédigée selon les standards

Tout comme la franc-maçonnerie, l'ésotérisme renvoie à une réalité complexe et multiforme. Pour notre part, dans cette partie de notre travail, nous considérerons que l'ésotérisme occidental désigne l'ensemble des doctrines et courants philosophico-religieux, à contenu caché et vocation initiatique, qui traversent les siècles depuis l'Antiquité. Dans cette acception, relèvent de l'ésotérisme les religions et spiritualités qui auraient deux faces, l'une exotérique (racine grecque du grec *eksôterikos*, « vers l'extérieur ») ouverte au plus grand nombre, l'autre, ésotérique (racine grecque *esôterikos*, « de l'intérieur ») réservée à quelques-uns.

Le principe de l'ésotérisme est de fonder, comme l'indique l'analyse étymologique précédente une séparation entre connaissance intérieure et extérieure d'une religion ou d'une spiritualité. Il suppose que seules quelques personnes peuvent accéder aux connaissances mystérieuses contenues dans une spiritualité, à des révélations auxquelles des élus peuvent prétendre, par un enseignement secret ; le reste de la population, voire certain des adeptes, n'étant pas assez matures pour y accéder, ne bénéficiant que d'un enseignement public, plus trivial. Les courants ésotériques les plus connus dans le monde antique sont les écoles des philosophes grecs (Pythagore, Platon...) et les Cultes à mystères (Éléusis, Dionysos, Mithra, Isis...). Le passage de l'extérieur à l'intérieur s'opère par le processus d'initiation qui permet d'aller dans le « dedans » du corps doctrinal, afin d'atteindre les « mystères » qui y sont cachés. L'initié devient alors dépositaire de secrets contenus dans la religion ¹⁸⁰ auxquels les profanes n'ont pas accès.

Indépendamment, puis en parallèle des mouvements précités, des courants ésotériques se rattachent aux religions du Livre, en particulier le judaïsme et la religion chrétienne ¹⁸¹.

Le judaïsme, par nature, contient dès l'origine, et revendique toujours, un enseignement caché auquel on peut accéder par l'étude (kabbale juive, numérologie des lettres). L'ésotérisme juif et sa symbolique exercent toujours une influence considérable sur la

scientifiques modernes. Cette différence n'entame en rien les qualités du travail de Luc BENOIST, mais elle témoigne de l'intégration dans le champ épistémologique de l'ésotérisme comme objet d'étude.

¹⁸⁰ Cet aspect caché, « *occulta* » en latin, fait assimiler chez certains auteurs ésotérisme et occultisme.

¹⁸¹ Les courants ésotériques de l'Islam (soufisme) exercent une faible influence sur la maçonnerie ; raison pour laquelle nous ne les développons pas ici.

franc-maçonnerie en particulier sur ses hauts grades. On observera que la Légende du Maître s'organise autour du meurtre de l'architecte du Temple de Salomon, symbole judaïque par nature. Et les ateliers supérieurs tant au Rite Écossais Ancien et Accepté qu'au Rite Français empruntent largement à la symbolique vétérotestamentaire d'inspiration hébraïque.

La religion chrétienne, ou, pour être plus exact, sa branche catholique apostolique et romaine, a toujours été très critique par rapport à l'ésotérisme, se retranchant derrière la parole du Christ, citée dans l'Évangile selon Luc, pour prendre ses distances avec toutes les doctrines occultes :

*Rien, en effet, n'est voilé qui ne sera révélé, rien de caché qui ne sera connu. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu au grand jour, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les pièces les plus retirées sera proclamée sur les toits*¹⁸².

De fait, sur ce fondement théologique explicite, le Vatican s'est constamment opposé à l'existence d'un ésotérisme chrétien et l'a combattu sans relâche, car il remettait en cause les dogmes, garants de son fonctionnement idéologique et institutionnel.

Cette position est toujours en vigueur : « *dans l'Église catholique il n'y a pas d'enseignement secret* », affirme en 2021 Monseigneur REY dans son essai sur l'incompatibilité entre maçonnerie et catholicisme, condamnant ainsi toutes les formes d'ésotérisme¹⁸³.

Cependant en marge de l'Église catholique exista toujours, et ce dès l'origine, s'appuyant sur d'autres considérations théologiques (en particulier la théologie du Dieu caché) une mouvance ésotérique. Ces courants, se perpétuèrent, puis s'articulèrent au développement de la religion catholique en Occident. Au Moyen âge, mais surtout à la Renaissance, des auteurs comme DANTE (1265-1321), Marsile FICIN (1433-1499), Jean PIC DE LA MIRANDOLE (1463 -1494), PARACELSE (1493-1541 ; de son vrai nom Philippus VON

¹⁸² LUC, *L'Évangile selon saint Luc*, 12:2-3, in *La Bible de Jérusalem*, ÉCOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM, Desclée de Brouwer, 1994.

¹⁸³ REY Dominique (Mgr), *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, 2007/2021, p. 34.

HOHENHEIM), Johann Valentin ANDREÆ (1586-1654 ; créateur du légendaire Christian ROSENKREUTZ), lui donnent, en de multiples directions (alchimie, hermétisme, magie, néoplatonisme, gnose ¹⁸⁴), un nouvel élan ¹⁸⁵. Dans leurs sillages, cercles et sociétés secrètes apparaissent : Fidèles d'amour ¹⁸⁶, Rose-Croix ¹⁸⁷.

La perte d'influence des religions sur le pouvoir séculier occidental, le lent mais inexorable éloignement entre l'Église et l'État en Occident (quels que soient la forme et le pays), en desserrant l'étau du contrôle religieux, a permis le développement des mouvements ésotériques. Au XVIIIème siècle, en France et en Allemagne, la maçonnerie naissante et certains de ces mouvements se rencontrent, irrigant en particulier la problématique des hauts grades. La filiation légendaire avec les Templiers s'inscrit directement dans cette logique.

En France au XIXème siècle, l'ésotérisme se déploya, en partie en réaction au scientisme ambiant, en partie pour combler l'espace laissé vacant par une Église catholique qui, empêtrée dans ses débats séculiers avec ses adversaires, se referme sur ses dogmes,

¹⁸⁴ Les mouvements gnostiques chrétiens existent dès l'origine du christianisme, soit en marge, soit à l'intérieur des églises catholiques ; leur influence est prépondérante sur l'ensemble des mouvements ésotériques. La maçonnerie n'échappera pas à cette influence, la philosophie naturelle de NEWTON (voir *supra*) pouvant être assimilée à une forme de gnosticisme. Le symbole de la lettre « G », associé au grade de compagnon (à tous les Rites), est souvent assimilé dans les rituels à l'acronyme de Gnose.

¹⁸⁵ Sur ce domaine, comme en bien d'autres, l'invention de l'imprimerie par Johannes GUTENBERG (1400-1468) favorisa leur diffusion et par là même leur expansion dans des cercles « d'initiés » de plus en plus nombreux.

¹⁸⁶ Les Fidèles d'Amour sont une société secrète, réputée ésotérique, de gens de lettres à laquelle appartenait DANTE auquel il fait référence dans *La Divine Comédie* et surtout dans *Vita Nova*.

¹⁸⁷ Les Rose-Croix prennent forme au début du XVIIème siècle à travers trois textes fondateurs, la *Fama Fraternitatis*, la *Confessio Fraternitatis*, et surtout *Les Noces Chymiques* écrit par un certain *Christian Rosenkreutz*. Ces textes aux contenus religieux, politiques mais également ésotériques connurent une large audience dans les milieux intellectuels à leur parution. Ils sont à la source d'un mouvement qui s'éloignera au XVIIIème des débats théologiques classiques et de la politique pour s'inscrire dans l'ésotérisme notamment à travers la fondation de divers ordres rosicruciens. Aujourd'hui l'A.M.O.R.C. (l'Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix) fondé en 1916 est la principale (mais pas la seule) organisation rosicrucienne en France, et n'est pas une société secrète. Les Rose-Croix influencèrent au XVIIIème siècle la pensée maçonnique en particulier lors de l'élaboration des hauts grades (voir *supra*). Dans certains Rites, des niveaux initiatiques portent l'appellation de « Rose-Croix » (le 18^{ème} degré au Rite Écossais Ancien et Accepté ou le 7^{ème} degré au Rite Français) tout en étant totalement distincts des organisations rosicruciennes (et de leur cadre idéologique). Ce grade fera l'objet comme on le verra *infra* d'une critique virulente des détracteurs de la maçonnerie en particulier du clergé catholique, qui voit en celui-ci une parodie sacrilège des rites chrétiens.

asséchant sa spiritualité. Les mouvements de nature ésotériques se multiplient plus ou moins connectés entre eux : théosophie moderne, spiritisme, ainsi que de multiples cercles et revues... Dans le deuxième courant du XIXème siècle, des personnalités fortes s'imposent dans le paysage spiritualiste comme René GUÉNON, qui théorisa l'ésotérisme occidental, mais également des figures comme Alan KARDEC (1804 -1869), fondateur du spiritisme ou PAPUS (1865 -1916 ; de son vrai nom Gérard ENCAUSSE), un des membres fondateurs de l'Ordre Martiniste¹⁸⁸. La deuxième moitié du XIXème siècle et le début du XXème voient dans la société occidentale, française en particulier, un foisonnement de l'esprit occultiste où se mêlent, à la fois tables tournantes, photographies de spectres, kabbale juive et ésotérisme chrétien, magie noire, sociétés plus ou moins secrètes, prêtres en marge ou défroqués et écrivains célèbres ¹⁸⁹. Une abondante littérature prospère sur ce terreau-là, faite de manuels pratiques, de revues philosophico religieuses, de témoignages mystiques et de révélations surnaturelles ¹⁹⁰.

L'influence de ces courants ésotériques sur la maçonnerie s'est opérée par percolation de leurs idées via des frères, parfois de leurs promoteurs qui furent un temps maçon et qui propagèrent leurs idées à l'intérieur d'une Loge ou d'une Obédience.

À des degrés divers, tous les Rites, toutes les Obédiences furent influencés, et le sont encore aujourd'hui, par ces mouvements ésotériques traditionnels (principalement : gnose, alchimie, kabbale juive, ésotérisme chrétien, rose-croix) qui ont irrigué la franc-maçonnerie dans ses contenus spiritualistes, en particulier les hauts grades, mais pas exclusivement. De ce point de vue l'herméneutique de la symbolique maçonnique et les doctrines ésotériques sont étroitement intriquées.

Si ces doctrines ésotériques ont profondément influencé le cadre idéologique maçonnique, la maçonnerie est-elle pour autant un mouvement ésotérique ?

¹⁸⁸ Mouvement ésotérique de mouvance rosicrucienne, fondé en 1891, en charge de diffuser les idées du philosophe ésotérique Louis Claude de SAINT MARTIN (1743-1803), fondateur de « l'Illuminisme ». Ce dernier mouvement est distinct des Illuminés de Bavière dont nous reparlerons *infra*.

¹⁸⁹ Victor HUGO (1802-1885), Victorien SARDOU (1831-1908), Théophile GAUTIER (1811-1872), Arthur CONAN-DOYLE (1859-1930) pour ne citer qu'eux, fréquentèrent le surnaturel et le spiritisme.

¹⁹⁰ Le roman naturaliste de Joris-Karl HUYSMANS (1848-1907), *Là-bas*, paru en 1891, est évocateur de cet esprit qui régnait en France à l'époque.

La nouvelle approche scientifique de l'ésotérisme, en donne une définition, qui ne relève plus de l'opposition « topographique » interne/externe issue de l'approche étymologique, mais privilège désormais l'analyse structurelle de ses modes de fonctionnement

Nous souscrivons à l'approche d'Antoine FAIVRE ¹⁹¹ qui a renouvelé l'appréhension de l'ésotérisme en l'articulant non sur le contenu de ses doctrines mais en s'attachant à identifier leurs invariants constitutifs.

FAIVRE distingue six critères : les correspondances, la nature vivante, le rôle médiateur de l'imagination, l'expérience de la transmutation, la pratique de la concordance, la transmission.

Nous adhérons à l'analyse de Frank GREINER qui :

Entrevoit à travers cette classification la physionomie d'une pensée réglée par les analogies et les correspondances et où l'imagination peut jouer un rôle déterminant ; une pensée cultivant un savoir traditionnel protégé le plus souvent par la loi du secret, et visant, dans une perspective théosophique ou mystique, la connaissance et la maîtrise de la nature et des principes spirituels qui lui sont intimement liés ¹⁹².

La franc maçonnerie n'est pas, au regard strict des critères de FAIVRE, un mouvement ésotérique à part entière et ce pour deux raisons principales :

Par son hétérogénéité, des pans entiers de la franc-maçonnerie française des diverses Obédiences, Loges entières ou francs-maçons en tant qu'individu, ne se reconnaissent absolument pas dans ces critères. Leur engagement étant prioritairement sociétal, de fait, ces critères ne s'appliquent pas à eux.

Inversement, étant adogmatique, la franc maçonnerie peut accueillir des frères dont la spiritualité ressort individuellement de ces critères, sans cependant engager, ni la Loge ni a fortiori l'Obédience auxquelles ils appartiennent. Les différents courants ésotériques qui

¹⁹¹ FAIVRE Antoine, *L'ésotérisme*, 1992/2019 ; op. cit.

¹⁹² GREINER Frank, préface in *Esotérisme et littérature*, Dauphiné JAMES, 2009, p. XIV et XV.

irriguent la franc maçonnerie ne sont pas organisés de manière cohérente mais existent de manière éparpillée et individuelle dans les Obédiences et dans les Loges.

La franc-maçonnerie dans son ensemble, quel que soit le Rite pratiqué, et pour ce qui concerne les principales Obédiences, n'est pas un mouvement ésotérique constitué au sens de FAIVRE.

Néanmoins, si l'on considère l'ésotérisme comme une *forme de pensée* alors il est possible d'affirmer que le spiritualisme maçonnique, avec son symbolisme et son souci de la transmission, tel qu'il se déploie dans les Rites, procède de cette forme particulière de pensée. Pensée non univoque, par la multiplicité des approches qu'elle accepte, par la pluralité des positions particulières qu'elle autorise, pensée ésotérique par la prégnance du raisonnement analogique, par l'herméneutique central du symbolisme, par le principe ontologique de l'initiation et ultérieurement des légendes qui lui sont associées.

Dès lors la franc-maçonnerie, à défaut d'être un mouvement purement ésotérique, est incontestablement, par son histoire, par son mode cognitif et par l'objet de certains de ses grades, d'inspiration ésotérique.

Cette dimension ésotérique, constitutive de la maçonnerie, ouvertement revendiquée comme telle par certaines Obédiences, contribue, là encore, pour ceux qui ne connaissent pas cet espace particulier de la spiritualité, à associer maçonnerie et secret, l'assimilant à ses mauvaises fréquentations lexicographiques évoquées, occultisme, magie, voire satanisme.

2.4 Le Secret, apparence ontologique de la maçonnerie

Au regard de l'ensemble des textes maçonniques qui la structurent, quelles que soient l'époque et l'Obédience, le secret, se donne comme une dimension constitutive de la franc-maçonnerie et du franc maçon.

Si l'engagement au respect du secret, a fortiori sous serment, n'est pas formellement mentionné dans *Les Constitutions d'ANDERSON* de 1723, son principe pratique y est

clairement exprimé au titre des « *Obligations* » (cf. *supra*) que doivent respecter les francs-maçons :

Vous serez circonspect dans vos paroles et dans vos démarches en sorte que l'Étranger le plus pénétrant ne puisse découvrir ou trouver ce qu'il n'est pas propre de donner à entendre ¹⁹³.

Ce principe est la reprise d'une obligation antérieure figurant dans les Old Charges dont *Les Constitutions d'ANDERSON* firent la compilation (cf. *supra*).

Dans le *Régius* (1390), il est enjoint aux apprentis l'injonction suivante :

Qu'il ne parle à personne des décisions de la chambre, ni rien de ce qu'ils font dans la Loge ; quoique tu puisses les entendre dire ou voir faire, n'en parle à personne où que tu ailles ¹⁹⁴.

En 1696, dans une instruction maçonnique, répertoriée comme *Manuscrit d'Edimbourg*, cet interdit s'accompagne de menaces de mort en cas de transgression :

Vous devez l'inciter [le nouvel initié] à garder le secret en le menaçant de l'égorger au cas où il romprait son serment ¹⁹⁵.

Autre Ancien Devoir, le *Manuscrit Dumfries* de 1710 détaille les conditions de ce secret et les conséquences qui s'en suivent en cas de non-respect :

Tous les devoirs et secrets appartenant aux francs-maçons (...) vous ne devez les divulguer ni les révéler contre aucun don, ni pot de vin ni récompense, que ce soit par faveur ou affection, de manière directe ou indirecte, ni pour quelque cause

¹⁹³ ANDERSON James, DÉSAGULIER Jean-Théophile et all. in *Les Constitutions d'ANDERSON, traduction de 1723 par L-F de LA TIERCE*, 1993/2002, p. 136.

¹⁹⁴ NÉGRIER Patrick, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, 1995, p. 36.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 120 ; on observera que le signe pénal de l'apprenti, dont on parlera ultérieurement procède directement de cette menace.

que ce soit, même à vos père, mère, sœur, frère, enfants, étranger ou quelques autres personnes ¹⁹⁶.

(...)

Question : Quelle punition inflige-t-on à ceux qui révèle le secret ?

Réponse : ils doivent de leur vivant avoir le cœur arraché, la tête coupée, et le corps enterré au bord de la grève et non à l'endroit où l'on enterre les chrétiens ¹⁹⁷.

Cette obligation de secret qui s'impose au franc-maçon lorsqu'il s'engage en maçonnerie, a été systématiquement reprise dans les différents rituels. Elle est toujours en vigueur aujourd'hui et les menaces de mort associées toujours présentes selon des formes plus ou moins affirmées selon le Rite pratiqué, notamment lors du serment préalable à son admission définitive, que prononce le nouveau franc-maçon après les épreuves symboliques dites d'initiation ¹⁹⁸.

Au Rite Écossais Ancien et Accepté (pratiqué à la Grande Loge de France, mais également à la Grande Loge Féminine de France et au Droit Humain) le prétendant à l'entrée en maçonnerie doit prêter le serment suivant :

Je jure solennellement sur les Trois Grandes Lumières de la Franc Maçonnerie (...) de ne jamais révéler aucun des secrets de la Franc-maçonnerie à qui n'a pas la qualité pour les connaître ni de les tracer, écrire, buriner, graver ou sculpter ou

¹⁹⁶ Ibid., p. 127.

¹⁹⁷ Ibid., p. 142 ; on observera qu'aux souffrances physiques, s'ajoute la sanction imposée à la dépouille privée de sépulture chrétienne, susceptible d'entraîner les tourments de l'âme du défunt, manière de souligner la dimension religieuse du serment.

¹⁹⁸ Le nouvel entrant, doit, les yeux bandés, suivre quatre épreuves symboliques et effectuer trois voyages symboliques avant de prononcer le serment préalable à la décision du Vénérable Maître de l'accepter au sein de la Loge comme nouveau membre. Tous les Rites, à quelques variantes près, procèdent selon cette procédure pour la cérémonie d'intégration d'un nouveau franc-maçon. L'interprétation maçonnique de ce que les maçons appellent « la cérémonie d'initiation » a donné lieu à une abondante littérature. Oswald WIRTH et Irène MAINGUY op cit. permettent une première approche de l'herméneutique maçonnique de cette cérémonie. Sur un plan romanescque, Roger PEYREFITTE, dans *Les fils de la lumière*, en a fait une retranscription fidèle ; *Les fils de la lumière*, 1972, p. 127 à p. 138.

les reproduire autrement (...) Je préférerais avoir la gorge coupée plutôt que de manquer à mon serment ¹⁹⁹.

Au Rite Français, pratiqué au Grand Orient de France, et dans certaines Loges du Droit Humain, l'engagement au secret est également au centre du serment prononcé par le prétendant maçon :

Le ou la présidente de séance (le « Vénérable Maître » ou la « Vénérable Maîtresse ») lui enjoint « *l'obligation du secret maçonnique* » en ces termes : « *Vous devrez donc garder le silence sur tout ce vous entendrez, verrez et saurez dans la suite.* »

Puis il l'engage à prêter le serment suivant :

Sur cette Equerre, emblème de la conscience, de la rectitude et du droit, sur ce Livre de la Constitution ²⁰⁰ *qui sera désormais ma loi, je m'engage à garder inviolablement le secret maçonnique, à ne jamais rien dire ni écrire sur ce que j'aurai pu voir ou entendre pouvant intéresser l'Ordre, à moins que j'en ai reçu l'autorisation (...)*²⁰¹.

Le Rite Français, pratiqué par le Grand Orient de France, n'associe plus directement depuis 1858 ²⁰² une menace de mort aux éventuels parjures, mais elle est toujours sous-jacente comme nous le verrons *infra* dans « *le signe* ».

Ce *secret maçonnique* qui a été posé lors de l'entrée en maçonnerie du nouveau membre, ne se limite pas à la seule cérémonie d'initiation.

¹⁹⁹ G.L.D.F., *Rituel d'apprenti*, op. cit., p. 61 et p. 62

²⁰⁰ Il s'agit des Constitutions du Grand Orient de France ; *Les Constitutions d'ANDERSON* dans leur rédaction de 1723 peuvent également y être adjoint.

²⁰¹ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Cahier des Rituels des Trois Grades au Rite Français*, 2018, p. 63.

²⁰² MAINGUY Irène, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, op. cit., p. 63 ; Irène MAINGUY précise qu'au Rite Écossais Rectifié (R.E.R.), autre Rite utilisé en France l'abandon aux références des peines a été effectuées en 1778. Des grands Rites pratiqués en France, aujourd'hui y font encore référence le R.E.A.A. et le Rite Émulation.

Il se retrouve en fait dans l'essence même des travaux effectués en Loge, dont il est consubstantiel.

Avant d'ouvrir la réunion de travail de la Loge, le Vénérable Maître ou la Vénérable Maîtresse demande à un franc-maçon dont c'est la fonction (« le frère ou la sœur couvreur ») de vérifier que la Loge travaille « *à couvert* », c'est à dire qu'aucune personne étrangère à la maçonnerie n'est présente à l'extérieur de la Loge susceptible d'écouter à la porte la teneur des Travaux.

Ensuite, lors de la réunion, à plusieurs reprises, quel que soit le Rite pratiqué (Rite Français ou Écossais Ancien et Accepté pour les plus usuels), sur injonction du Vénérable Maître, ou de la Vénérable Maîtresse, les francs-maçons se « mettent à l'ordre » : ils se lèvent de leur chaise pour se positionner immobile, debout, bras gauche le long du corps, bras droit replié à hauteur d'épaule à l'équerre, le tranchant de la main posé sur le cou. Lorsqu'il quitte l'ordre, toujours sur injonction du Vénérable Maître ou de la Vénérable Maîtresse, ils effectuent ce qui s'appelle « *le signe* » au Rite Français et le « *signe pénal* » au Rite Écossais Ancien et Accepté.

Celui-ci consiste à :

Retirer la main droite horizontalement comme pour trancher la Gorge, jusqu'à l'épaule droite, puis à laisser retomber vivement le bras allongé le long du corps, après avoir ainsi décrit une équerre avec la main droite ²⁰³.

L'instruction au Rite Écossais Ancien et Accepté précise son sens :

Que signifie ce signe ? Je préférerais avoir la gorge coupée plutôt que de révéler les secrets qui m'ont été confiés ²⁰⁴.

²⁰³ GRANDE LOGE DE FRANCE, Rituel Apprenti, 2017, p. 86 ; le « signe » du Rite français s'effectue de la même manière.

²⁰⁴ Ibid., p. 86.

Au Rite Français, la signification du « *signe* », même si le vocable « *pénal* » n'est plus présent dans sa nomination, renvoie de façon identique à la trahison du serment et à ses fatales conséquences :

Je préférerais avoir la gorge coupée plutôt que de manquer à mon serment ²⁰⁵.

Cette obligation de secret est rappelée à la fin de chaque réunion rituelle (« *la tenue* »). Au Rite Français le « Vénérable Maître » ou la Vénérable Maîtresse, clôture « *la tenue* » par ces paroles : « *Les Travaux sont fermés. Retirons-nous en paix sous la loi du silence* ²⁰⁶ » .

Au Rite Écossais Ancien et Accepté, cette injonction est encore plus forte. Après avoir fait retirer leurs gants ²⁰⁷, le président dit à l'assemblée :

Retirons-nous en paix, en jurant de respecter la loi du silence ».

[Le rituel ajoute ce que doivent exécuter les participants :] *Tous les Frères étendent le bras droit horizontalement (...) et disent tous ensemble 'je le jure !* ²⁰⁸.

Nous observerons que la réunion rituelle étant officiellement terminée, le serment se prononce en dehors de l'espace symboliquement sacralisé du temple, il a donc une vocation et un statut « profanes » : il engage directement le comportement du franc-maçon dans la société.

Nous voyons bien que, quel que soit le Rite pratiqué, le « secret maçonnique » avec son corollaire, « *la loi du silence* » sont rituellement consubstantiels à la franc-maçonnerie et au franc-maçon. Ce secret à l'époque des corporations professionnelles, procédait de ce qu'on appellerait aujourd'hui « le secret des affaires » (économique et technique), il avait

²⁰⁵ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Cahier des Rituels des Trois Grades au Rite Français*, 2018, p. 73.

²⁰⁶ Ibid., p. 34.

²⁰⁷ Lors d'une réunion maçonnique rituelle (appelée la « tenue »), quel que soit le Rite pratiqué et l'Obédience d'appartenance, tous les francs-maçons, outre les tabliers et cordons propres à leurs grades (apprenti, compagnon, maître, officiers) et à leurs offices (Vénérable Maître, Surveillants, Trésorier...) , portent des gants blancs pendant toute la tenue.

²⁰⁸ GRANDE LOGE DE FRANCE, *Rituel d'apprenti*, 2017, p. 39 ; cette procédure n'existe pas au Rite Français.

pour fonction de préserver les intérêts des « gens de métiers », les maîtres en premier chef dans une logique de profits, mais également les compagnons, soucieux de conserver par devers eux leurs savoir-faire professionnels. Ce secret opératif, qui renvoyait à des éléments concrets à ne pas divulguer afin de protéger le Métier, s'est conservé, se métamorphosant en secret à vocation « initiatique » dans les Loges spéculatives, mais sans réelle contrepartie. Secret et silence sont des attributs revendiqués par la maçonnerie elle-même dès son origine en 1723, et toutes les Obédiences, quelles que soient leurs sensibilités, sociétales ou symboliques, les reprendront jusqu'à ce jour dans leur pratique maçonnique selon des formes qui leur seront propres.

Dans une problématique communicationnelle, ce secret maçonnique, le périmètre de son objet, la manière dont il est pratiqué et vécu par les maçons, la réalité de son existence, engendrent un questionnement de fond. Car ce secret qui quadrille le corpus idéologique maçonnique, qui imprègne ses rituels, n'est qu'une apparence formelle. Pratiquement, et fort heureusement, aucun maçon n'eut la gorge tranchée pour avoir dit ou écrit ce qu'était la maçonnerie, ce qu'étaient les Rites d'initiations ou la signification des symboles.

Dès son origine anglaise, ce secret ne fut jamais respecté, tant la maçonnerie fut ouverte, volontairement ou pas, et accessible à tous ceux qui voulaient savoir ce qu'elle était, ce qui s'y faisait. En revanche c'est bien lui qui nourrit sa représentation collective, alimente toutes les croyances autour de son action et de ses membres, fonde un imaginaire collectif auquel il est assimilé.

Le discours sur la maçonnerie va ainsi se mettre en place simultanément à son développement, en s'organisant autour de ce secret putatif, dont les premiers ouvrages n'auront de cesse de le révéler au grand public.

CHAPITRE 3.

Genèse des paradoxes communicationnels du secret maçonnique

3.1 La littérature de divulgation, les fondations des paradoxes

3.1.1 La littérature de divulgation, enjeu de communication

Cette histoire française de la franc-maçonnerie nous montre un mouvement idéologique et social partagé entre son implication dans le politique et sa vocation spiritualiste. Ces deux tropes l'organisent, et, de ses origines au XVIIIème siècle jusqu'à nos jours, structurent ses deux paradigmes ontologiques. Avec son mode de fonctionnement particulier, avec ses appellations spécifiques héritées des compagnons du moyen âge, avec ses rituels complexes où le secret est formellement exigé pour ses membres, la maçonnerie se singularise par rapport aux autres acteurs du champ social : syndicat, parti politique, sociétés savantes, religions. Par son double rapport au social et au spirituel, par son attachement scrupuleux au rituel, elle se rapproche des organisations culturelles, en particulier de l'Église catholique apostolique et romaine qui fut son ennemi dès son déploiement sur le territoire national au XVIIIème siècle. L'Église catholique mena des campagnes réitérées auprès de l'opinion publique, d'une rare violence au XIXème siècle et première moitié du XXème siècle ²⁰⁹, beaucoup plus policées, bien que toujours présentes,

²⁰⁹ La IIIème République (1871-1940) marquera le paroxysme de cet affrontement entre la franc-maçonnerie et l'Église romaine. Il est tout fait légitime d'employer ici le vocable unitaire « la » pour désigner la franc-maçonnerie car pour l'Église romaine elle forme un bloc idéologique unique qu'il convient de récuser et combattre dans son ensemble, quelles que soient l'Obédience et sa sensibilité, y compris, et peut-être surtout, celles qui sont spiritualistes. Sous la IIIème République

aujourd'hui. Dès lors, un clivage va s'instaurer vis à vis de la franc-maçonnerie, perçue comme une entité homogène, ce qu'elle n'est pas, entre ses contempteurs et ses partisans.

Sa rapide expansion, les polémiques qui entourent celle-ci, l'opposition ou la complaisance ambiguës du pouvoir royal, les condamnations inopérantes du Vatican, ne pouvaient laisser indifférents les membres de la société de l'époque. La maçonnerie devenait un sujet social, un objet public de discussion, de débats et de polémiques

Dans cet arrière-plan politique et social, un enjeu de communication se constitue pour forger l'image perçue de la maçonnerie au sein de la société, afin de décrédibiliser ou de justifier ses positions et ses actions. Très rapidement une littérature se met en place autour de la maçonnerie, d'abord contre celle-ci puis, parallèlement, en réaction favorable à l'Ordre.

Lors d'un colloque organisé par l'Institut d'Études des Religions et de la Laïcité consacré « *aux courants maçonniques hier et aujourd'hui* », le professeur Jacques-Charles LEMAIRE, lors de son intervention analyse « *Les premières formes de l'antimaçonnisme* » en France à travers « *les ouvrages de révélations* » parues entre 1738 et 1751 ²¹⁰.

Pour sa part, dans le prolongement des deux bulles papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV, le secret et le serment, objets de la condamnation vaticane, jouent un rôle essentiel :

De ces remontrances [celles des papes], les contemporains n'ont pas retenu les aspects philosophiques ou éthiques (la plupart des parlements nationaux n'enregistrent pas les textes pontificaux, qui restent juridiquement sans effet) ; mais leur attention est attirée sur les usages des Loges, en particulier sur le secret, qui va susciter un vaste mouvement de curiosité et engendrer une profusion d'écrits plus ou moins sérieux, plus ou moins indulgents ²¹¹.

s'amalgameront progressivement au sein d'un discours unifié l'antimaçonnisme, l'antiparlementarisme et l'antisémitisme.

²¹⁰ LEMAIRE Jacques-Charles, *Les premières formes de l'antimaçonnisme en France. Les ouvrages de révélation (1738-1751)*, 1993.

²¹¹ Ibid., p. 11.

Cette curiosité du public, basée sur le secret, renforcée par un jeu de réponses et de polémiques entre détracteurs et apologues de la maçonnerie « ont assuré la réussite de ce que [Jacques LEMAIRE] a nommé dans [son ouvrage] « Origines française de l'antimaçonnerie ²¹²», « la littérature de révélation ²¹³».

Cette littérature prend des formes multiples s'inscrivant dans un chassé-croisé d'ordre idéologique de plus en plus marqué avec le temps, au fur et à mesure que la maçonnerie s'étend à Paris puis en France, dans un premier temps maçonnerie bleue puis discrètement maçonnerie des hauts grades, désignée comme « écossaise ». Ce durcissement idéologique va se traduire dans les contenus, à l'engagement croissant dans les deux forces en présence.

Les ouvrages qui constituent ce genre [la littérature de révélation] se répartissent entre textes engagés (surtout à partir de 1743) et d'œuvres moins intéressées à la défense de thèses ou d'idées. Alors que les premiers comportent surtout des réquisitoires contre l'Ordre, ou bien des apologies en réplique à ces réquisitoires, les secondes se contentent surtout de faire connaître la réalité maçonnique ²¹⁴.

Ce foisonnement d'ouvrages, prend la forme, d'essais, mais également de pièces de théâtres, de recueil de poésie ou de chansons maçonniques.

En conclusion de son article, pour Jacques LEMAIRE, à l'intérieur de cette littérature le secret est un élément central de l'argumentaire.

Les sujets de prédilection des auteurs initiés ou profanes se réfèrent aux thèmes de critique inaugurés par le Souverain Pontife dans sa bulle de 1738. Le secret et le serment sont tout particulièrement dénoncés. En vertu de l'adage qui veut que ce qui est secret soit en même temps suspect (les choses innocentes ne se doivent pas, dit-on, se cacher sous un secret), les détracteurs de la Maçonnerie vont prendre la discrétion maçonnique comme justification de leurs soupçons et de

²¹² LEMAIRE Jacques, *Les origines françaises de l'antimaçonnerie (1744-1797)*, 1985, p. 37-56.

²¹³ LEMAIRE Jacques, *Les premières formes de l'antimaçonnerie en France. Les ouvrages de révélation (1738-1751)*, 1993, p. 12.

²¹⁴ Ibid., p. 12.

leurs accusations de complot des Loges contre Dieu et contre le roi. En réponse à ces propos, les partisans de la Maçonnerie vont répétant que leur société ne revêt aucun caractère clandestin et que le secret constitue un simple ciment dans l'Ordre, un moyen pour les initiés de tisser entre eux un lien sacré, un peu à la manière des premiers chrétiens rassemblés en catimini dans les catacombes ²¹⁵.

Nous reviendrons *infra* sur la façon dont ces deux éléments, secret et serment, vont être intégrés dans le discours maçonnique, et sur la manière dont ils vont interagir. Loin d'être univoque dans sa dimension discursive, le secret dans sa fonction signifiante va évoluer au fil du temps pour suivre des chemins contradictoires, jusqu'à 1789 année de la césure signifiante.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE, dans un article fort pertinemment intitulé *Informer sans profaner* décrit « les stratégies de publication des francs-maçons au XVIIIème siècle »²¹⁶. Il pointe les différents enjeux de communication relatifs à la maçonnerie lors de son émergence et quelle réponse celle-ci tenta d'apporter.

Pour lui,

Dans le processus habermasien de production de l'espace public et d'une autonomisation de la sphère publique, information et sociabilité sont intimement liées. La Franc-maçonnerie est au cœur d'un processus de communication ²¹⁷.

Les francs-maçons comprennent très vite que les différents processus de communication produits par les divers acteurs en présence, aux objectifs souvent opposés aux leurs, vont directement engager la maçonnerie dans son développement voire dans sa pérennité.

A cet égard, comme le remarque Pierre-Yves BEAUREPAIRE :

²¹⁵ Ibid., p.19.

²¹⁶ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Informer sans profaner. Les stratégies de publication des francs-maçons au XVIIIème siècle*, in *Les religions et l'information XVI^e XXI^e siècles*, 2011, p. 207 à p. 215.

²¹⁷ Ibid., p.210.

Plus généralement, leur succès comme celui des écrits antimaçonniques font prendre conscience aux francs-maçons de la curiosité du public et de la nécessité d'une information de l'opinion, au point qu'ils développent en France comme dans l'aire germano-scandinave, d'authentiques stratégies de publications, aidés qu'ils sont par la présence dans leur rang de journalistes, d'imprimeurs-éditeurs et d'auteurs confirmés ²¹⁸.

L'enjeu d'opinion pour la maçonnerie, devient un enjeu existentiel : opinion du peuple, d'une part, en particulier la bourgeoisie éclairée, force sociale et économique montante qui constitue une large majorité de son recrutement, mais également et surtout, opinion des élites aristocratiques et religieuses qui détiennent le pouvoir. Car tant le Roi que l'Église catholique ont du mal à imposer une doctrine claire assortie d'une ligne directrice effectivement opérationnelle sur la maçonnerie. La présence nombreuse du clergé dans les Loges, la présence d'un clerc à sa tête entre 1743 et 1771 ²¹⁹ rendent inaudibles les bulles papales condamnant la maçonnerie ; les décrets et les fermetures de Loge imposées par le cardinal de FLEURY (1653-1743), ministre d'État de LOUIS XV (1710-1774), et le Lieutenant Général de police HÉRAULT (1691-1740) se heurtent frontalement au fait que de nombreux aristocrates titrés en sont membres. Derrière cette bataille d'opinion, c'est bien la capacité d'influencer les pouvoirs politique et religieux qui se joue, pour accepter ou interdire la maçonnerie dans le royaume catholique de France. C'est dans cette perspective que Pierre-Yves BEAUREPAIRE note :

Avec les premières condamnations de la Franc-maçonnerie dans les États catholiques et protestants, les frères comprennent que cette production « informe » l'opinion publique et les cercles dirigeants, et véhicule des représentations du projet maçonnique qui mettent en cause la quête de légitimité

²¹⁸ Ibid., p. 208.

²¹⁹ Entre 1743 et 1771, le Grand Maître est Louis de BOURBON-CONDÉ, Comte de CLERMONT, également abbé de l'abbaye de Saint Germain des Prés appartenant à la Congrégation de Saint Maur.

d'un ordre soucieux d'obtenir le parrainage des grands et une reconnaissance d'utilité publique, sa quiétude voire son existence-même ²²⁰.

Essais, pièces de théâtre, libelles, gazettes, mais également, débats mondains dans les salons, propos populaires dans les tavernes et chez les commerçants, sermons en chaire dans les églises parisiennes ou de province, qu'elle soit dénoncée, ridiculisée ou louangée, la maçonnerie s'installe de manière incontournable dans le paysage social, politique et religieux de l'époque, avec son marqueur totémique, le secret. Car c'est bien lui qui va accrocher le premier niveau d'interrogation autour du fait maçonnique, c'est par lui, prioritairement, que les interrogations porteront pour la saisir et la qualifier, c'est encore lui qui sera le moyen principal par lequel on la condamnera. Questionner la maçonnerie, c'est questionner son secret putatif ; en retour, questionner le secret maçonnique c'est assigner, par les réponses apportées, la maçonnerie à une vision socio-politique. La construction des images diversifiées de la maçonnerie, l'élaboration des différents discours qui en dessinent les contours et le contenu, passent par cette notion de secret qui en est la matrice féconde.

Pour apprécier la manière dont ce secret participait de cette représentation sociale de la maçonnerie émergente et comment il agissait dans les différents discours tenus sur elle, nous avons choisi d'étudier cette littérature particulière intitulée par les maçonnologues « littérature de divulgation ou de révélation » qui se développa dans les temps qui suivirent la création de la maçonnerie en France, à l'instar de l'Angleterre.

Cette littérature présente pour notre étude les avantages suivants :

- Parue dans la foulée de la naissance de la maçonnerie, elle est représentative de sa primo perception dans la société française, de son accueil par les élites, des enjeux sous-jacents à son développement. La profusion de titres, la réédition successive de certains d'entre eux, témoignent d'un phénomène éditorial incontestable, manifestation de la

²²⁰ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Informer sans profaner...*, 2011, p. 207.

présence continue et croissante d'un lectorat demandeur d'informations sur la maçonnerie ;

- Signe des enjeux politiques dont la maçonnerie est porteuse, des tensions qu'elle suscite dans le corps social, ces livres sont aussi bien rédigés par des pro-maçons, la plupart du temps maçons ou proches des milieux maçonniques, que par des antimaçons ; cette littérature s'avère plurielle dans son approche. Elle permet d'identifier les lignes de force qui entourent la notion de secret, de quelle manière il est mis en scène idéologiquement ;
- Limité à la France, en cohérence avec l'objet de notre étude, nous avons borné le corpus dans le temps, entre 1737 date de la première publication de cette nature, celle du Lieutenant Général de Police HÉRAULT, et 1789 avec la Révolution française. Cette dernière, allait radicalement changer le discours maçonnique, comme en témoigne la publication en 1798 de l'ouvrage de BARRUEL sur la Franc-maçonnerie et la Révolution française qui transformera la nature et la portée de ce type de littérature. Les circonstances n'étaient plus à la révélation, y compris critique des Rites maçonniques, mais à une dénonciation sans retenue de leurs méfaits ourdis dans le silence du secret de l'Ordre : la littérature de divulgation laissait la place à la littérature complotiste.
- Le corpus de texte est limité, identifiable, son catalogue peut être défini ; à ce titre il peut faire l'objet d'une exploitation sinon exhaustive du moins détaillée.
- Par son projet constitutif, la littérature de divulgation est axée sur le dévoilement de la maçonnerie dont l'essence serait cachée au public : le secret en est l'objet central.

3.1.2 Les divulgations anglaises des débuts maçonniques

Nous avons montré *supra* comment le secret irrigue par plusieurs entrées la franc-maçonnerie (symbolisme, notions d'initié et de profane, ésotérisme, serment de silence) au point d'apparaître comme une composante structurelle de celle-ci. Ce secret a frappé les imaginaires, en particulier de ses opposants, qui à l'instar du Pape CLÉMENT XII dans sa

bulle *In Eminentis apostolatus specula* de 1738 ²²¹, en ont fait un argument central de leur condamnation.

Néanmoins, dès sa naissance au XVIIIème siècle, la franc-maçonnerie est un objet social, sinon ouvert, du moins accessible à qui veut s'en donner la volonté, le développement des technologies médiatiques jusqu'à internet ne fera ensuite qu'amplifier cette accessibilité. Les rituels sont divulgués, la nature de ce qui s'y passe est rapportée, le détail des convents des Obédiences parfaitement documenté.

La maçonnerie est née à Londres (voir *supra*) en 1717, *Les Constitutions d'ANDERSON* qui en fixe le cadre idéologique sont parus en 1723. Les *free masons*, sont, par leurs pratiques curieuses (usage de symboles, Rites spectaculaires, port de vêtements spécifiques...) l'objet d'un fantasme social articulé autour du secret, autant réel qu'imaginaire, qui les entoure.

Loin d'être une pratique étanche au corps social, la franc-maçonnerie se révèle rapidement par des ouvrages rédigés ou édités par ses contempteurs ou ses adeptes qui vont la dévoiler au grand public. Si le secret maçonnique est formellement constitutif de cette dernière par l'injonction répétée à ses membres de le préserver, il est également une construction socio-politique de ses détracteurs.

En Angleterre, dès 1723, soit six années après sa création, et simultanément à la parution publique des *Constitutions d'ANDERSON*, une série de livres vont paraître à un rythme soutenu. Dans les vingt années qui suivent la création de la Grande Loge d'Angleterre, ce ne sont pas moins de quinze ouvrages ²²² qui sont recensés dévoilant, à des profondeurs diverses le contenu rituel de la maçonnerie :

²²¹ Voir *infra*.

²²² Liste issue du site maçonnique « *Réunir ce qui est épars* » ; <http://reunir.free.fr/fm/divulgations.htm> ; consulté le 14/01/2022

- 1724 Briscoe Text
- 1724 The Great Mystery discovered
- 1725 The whole institution of Freemasonry opened
- 1725 Institution of the Free Mason
- 1726 The Great Mystery Lady Open
- 1727 Wilkinson
- 1730 Masonry Dissected
- 1730 Mystery and motions of F:. M:. discovered
- 1730 Defense of Freemasonry.
- 1730 The Perjured Freemason detected
- 1730 The puerile signs and wonders of a Freemason
- 1737 Secrets of Freemasonry made know to all men
- 1738 Masonry further dissected

Parmi tous ces ouvrages, *Masonry Dissected*, publié en 1730, attribué à Samuel PRITCHARD, connu, par la précision de ses informations (rituel de réception d'apprenti, de compagnon et de maître) une audience importante, en Angleterre, mais au-delà, sur le continent européen, contribuant, dans un double mouvement contradictoire, à révéler le contenu de la maçonnerie tout en entretenant le mystère par l'étrangeté des pratiques dévoilées (mots de passe, signes de reconnaissance, attouchements...).

Indépendamment de ces premiers textes diffusés, la Grande Loge d'Angleterre, par la multiplicité de ses membres, par le statut social de ceux-ci démontre qu'elle ne peut être intrinsèquement une organisation secrète. Les maçons appartiennent à l'aristocratie anglaise (famille royale incluse qui en assurera la Grande Maîtrise), aux sociétés savantes

(Royal Society), au clergé (ANDERSON, DÉAGULIER), aux milieux militaires (Loges adossées aux régiments), à la bourgeoisie commerçante ou industrielle (qui compose majoritairement ses rangs).

La multiplication de ses adhérents rend, comme les divulgations le montrent, impossible de garder un secret dont la littérature dévoile qu'elle engage peu de choses. D'autant qu'entrer en franc-maçonnerie ne veut pas dire y rester pour le reste de sa vie, ceux qui la quittent contribuent à répandre des informations sur celle-ci. A la fois par simple percolation dans l'environnement familial et social, à la fois par la publication de ce qu'ils ont vu assurant ainsi une publicité plus large. Ces ouvrages, parfaitement documentés, sont alimentés par ces informations venant de maçons, ou d'ex-maçons.

Le pouvoir politique anglais a une parfaite connaissance de ce qu'elle est, de ce qu'elle fait et de qui y adhère, et, au-delà des autorités publiques, le public en sait assez, par ces multiples divulgations pour se moquer des pratiques maçonniques jugées par certains ridicules.

3.1.3 Les divulgations françaises : les « secrets » sur la place publique

A l'instar de l'Angleterre, lorsque la franc-maçonnerie arrive puis se développe en France principalement dans le sillage de l'émigration jacobite anglaise pour donner naissance à la Grande Loge de France (première du nom) en 1728 et au Grand Orient de France en 1773 (voir *supra*) la France n'échappera pas à ce phénomène social et éditorial.

En effet, loin de s'effectuer dans le secret absolu, cette émergence puis cette rapide extension donnent lieu, comme en Angleterre à la même perméabilité avec la société française qui se traduira, là encore par une abondante littérature de divulgation.

En 1744, l'auteur du *Parfait maçon...* écrit ainsi :

Corébe aurai plutôt compté les flots de la mer que je ne parviendrais à citer toutes les espèces de mensonges qui se débitent depuis plusieurs années sur la confrérie des francs-maçons : voilà déjà cinq ou six volumes qui paraissent ; leurs auteurs

les écrit en fourbes ou en ignorants ; le public les achète en aveugle et les lit en dupe. Jusqu'à quand se laissera-t-il dévorer par ces rats affamés qui fondent leur subsistance sur la crédulité ²²³.

Un an après, en 1745, l'auteur du *Sceau rompu*, autre célèbre ouvrage de divulgation, confirmera ce constat en prétendant que « *le public n'est que trop rebuté de la multiplicité de ces sortes d'écrits* ²²⁴».

Aujourd'hui, la lecture de ces ouvrages de divulgations concerne en premier lieu les historiens maçonniques par la description précise des « *assemblées* » maçonniques ²²⁵ et de la manière dont elles se déroulent. Les illustrations parfois associées donnent une idée du décorum lors des initiations, des décors des officiers, des tableaux de Loge, de l'organisation spatiale de ce qui sert de temple (si le plus souvent ce sont des auberges qui hébergent les tenues, ce peuvent être également des espaces privés chez des particuliers, mais, dans tous les cas ce ne sont pas à l'époque des espaces pérennes). Ces ouvrages sont à ce titre indispensables pour analyser la généalogie des Rites pratiqués aujourd'hui, en priorité le Rite Français et le Rite Écossais Ancien et Accepté, pour comprendre l'évolution des dispositions ritueliques (organisation du temple, symbolique de chaque grade, apprentis, compagnon et maître...) à travers le temps. Dans la recherche maçonnique actuelle, ces témoignages détaillés de la pratique maçonnique naissante, font l'objet par les maçonnologues d'une attention soutenue.

La littérature de divulgation nous intéresse dans le cadre de ce travail comme élément du discours maçonnique. Nous nous sommes attachés à identifier dans ces différents ouvrages constitutifs d'un discours primitif sur la franc-maçonnerie la manière dont le « secret » opérait à l'intérieur de celui-ci. Les diverses divulgations contiennent toutes la description détaillée de l'initiation maçonnique (souvent reprise d'un ouvrage à l'autre) et des règles propres à chaque grade (rituels, mots de passe, signe de reconnaissance, question-

²²³ ANONYME, *Le Parfait maçon...*, 1744, p. 3.

²²⁴ ANONYME, *Le Sceau Rompu...*, 1745, p. 12.

²²⁵ Le terme « *tenu* » n'est pas employé, les premiers ouvrage parlant de *réunion*, le plus souvent d'*assemblée* pour désigner les réunions ritueliques.

réponses des catéchismes ²²⁶). Ces descriptions, qui constituent le plus souvent de 80% à 90% des ouvrages, sont entourées de considérations annexes, contenues dans les préfaces ou les pièces jointes ainsi que dans les commentaires de leurs auteurs (anonymes la plupart du temps) dans le corps du texte. Ces éléments alentours, ces diverses traces idéologiques encore peu développées vont constituer le discours primitif sur la maçonnerie. Progressivement, issu de celui-ci, se mettra en place un imaginaire social qui constituera le socle matriciel d'un discours sur la maçonnerie qui traverse les siècles jusqu'à aujourd'hui. Le secret, dans son paradoxe communicationnel, en sera la pierre angulaire.

Ce recensement des ouvrages de divulgations est issu des sites documentaires suivants, à partir desquels nous les avons recherchés :

- Site numérique de la Bibliothèque Nationale de France (BnF) : *Gallica* ;
- Site numérique de la Bibliothèque municipale de Lyon : *numelyo* ;
- Site Google dédié aux livres, Google Livres: *Google Books* ;
- Site d'archivage multi média *Internet Archive* ²²⁷.

Ces sites donnent en libre accès les ouvrages intégralement scannés, avec possibilité de téléchargement, ce qui permet de travailler sur des sources primaires. Les sites de la bibliothèque municipale de Lyon ainsi que celui de la BnF comportent la plupart du temps des informations sur les auteurs de ces ouvrages qui sont parfois anonymes. Nous nous sommes également rapportés, pour l'identification des auteurs, aux travaux de Pierre-Yves BEAUREPAIRE et de Jacques Charles LEMAIRE.

Pour nos recherches nous avons également eu recours au site maçonnique « *Réunir ce qui est épars* » (op.cit.) qui dresse une liste des ouvrages de divulgation anglais et français.

²²⁶ On appelle « *catéchisme* » l'instruction sous forme de questions/réponses propre à chaque grade. Censés être appris par cœur, par les maçons selon leur grade ils constituent le bagage idéologique minimal que chaque maçon doit connaître. Ces catéchismes, qui ne s'appellent plus officiellement ainsi aujourd'hui sont toujours présents dans les rituels. On remarquera, par l'emploi de ce mot la symétrie de forme avec l'église catholique.

²²⁷ Adresse des sites, respectivement : <https://gallica.bnf.fr/> ; <https://numelyo.bm-lyon.fr/> ; Google Books <https://books.Google.fr/> ; <https://archive.org/>

Les principaux ouvrages de divulgation français identifiés à partir de ces différents sites sont les suivants ²²⁸ :

- 1737 La Réception d'un Frey Maçon
- 1738 Relation apologique et historique de la Société des Francs-Maçons
- 1740 Catéchisme des Francs-Maçons
- 1740 Les Fri Macon
- 1742 Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des Francs-Maçons, tirez de leurs archives...
- 1742 L'Almanach des cocus ou Amusemens pour le beau sexe
- 1742 Le Secret des Francs-Maçons
- 1743 L'Origine & la Déclaration... des Francs-Maçons
- 1744 Apologie pour l'Ordre des francs-maçons
- 1744 Le Cathéchisme des Francs-Maçons
- 1744 L'Adepte Maçon
- 1744 Le Parfait Maçon
- 1744 Le Secret des Francs-Maçons mis en évidence
- 1744 Le véritable secret des Francs-Maçons
- 1744 La Franc- Maçonne ou révélation des mystères des francs-maçons
- 1744 Lettre de l'abbé DF** à madame la Marquise de ***
- 1745 L'Ordre des Francs-Maçons trahis
- 1745 Le tonneau jeté

²²⁸ Les dates ont été établies au vu des notices de consultation des ouvrages et de leur date d'imprimatur ; nous avons conservé l'orthographe d'origine des titres.

- 1745 Le Sceau rompu
- 1747 Les Francs-Maçons écrasés
- 1747 Procédure curieuse de l'Inquisition espagnole contre les FM
- 1747 Nouveau Catéchisme des Francs-Maçons
- 1748 L'Anti-Maçon
- 1748 L'école des Francs-maçons
- 1748 Le secret des francs maçons entièrement découvert à une jeune dame de 17 ans par un faux frère de 80 ans
- 1748 Lettre et Consultation sur la Société des Francs-Maçons
- 1751 Le Maçon démasqué ou le vrai secret des francs-maçons
- 1752 Etenne au pape, ou Les Francs-maçons vengés, réponse à la bulle d'excommunication lancée par le pape Benoît XI
- 1752 Les vrais jugements sur la Société des francs-maçons
- 1754 Les Fra-maçonnnes. Parodie de l'acte des amazones ; dans l'opéra des Fêtes de l'amour & de l'hymen
- 1758 L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé
- 1759 Lettres sur le VIIe volume de l'Encyclopédie
- 1760 L'adepte moderne ou le vrai secret des FM.
- 1760 Les trois coups distincts
- 1762 Yakin and Boaz
- 1765 Schiboleth
- 1766 L'étoile flamboyante tome 1
- 1766 L'étoile flamboyante tome 2
- 1766 L'orateur Franc-maçon

- 1766 Les Secrets de l'Ordre des F.: M.: dévoilés
- 1773 Le Vrai Maçon
- 1774 Objet et Origine de la Franche-maçonnerie
- 1775 L'adoption ou la maçonnerie des femmes en trois grades
- 1776 Considérations filosofiques sur la Franc-maçonnerie dédié à tous les Oriens en France, par un député de Jérusalem
- 1776 Mémoire concernant une association intime à établir dans l'Ordre des Francs-Maçons
- 1778 Le secret des francs-maçons
- 1779 Apologie des francs-maçons
- 1779 L'école des Francs-maçons ou les Francs -maçons sans le savoir
- 1779 Abrégé de l'Histoire de la FM...
- 1786 Le Maçon démasqué
- 1786 La vraie maçonnerie d'adoption
- 1786 La Société des FM soutenue contre les faux préjugés
- 1788 Les Jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons

Ces ouvrages ne concernent que la « maçonnerie bleue », celles des trois premiers degrés gérés par les Loges (apprenti, compagnon, maître). Avec le déploiement progressif des hauts grades (voir *supra*), une divulgation spécifique à ceux-ci va progressivement se mettre en place, plus tardivement, en parallèle de son déploiement dans la société française ; citons ainsi :

- 1766 Les plus secrets mystères des hauts grades de la maçonnerie dévoilés, ou Le vrai Rose-Croix
- 1780 Écossois de Saint-André d'Écosse, contenant le développement total de l'art royal de la franc-maçonnerie
- 1783 Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite: ... Dédié aux Maçons instruits. Par un chevalier de tous les Ordres Maçonniques

Enfin, sans directement entrer dans le champ de la divulgation à proprement parler, de nombreuses pièces de théâtres et poèmes paraissent, là encore apologétiques ou critiques, qui parlent de la maçonnerie et dévoilent de manière plus superficielle ce qu'elle recouvre dans les faits. Citons sans prétendre à l'exhaustivité, car ils ne constituent pas l'objet de notre travail, les titres suivants :

- 1740 Les Francs-Maçons, comédie en 1 acte
- 1744 Le polichinelle Franc Maçon (théâtre)
- 1746 Les Fri maçon hyperdrame (théâtre)
- 1773 La muse maçonne ou recueil de poésie
- 1779 L'école des Francs-maçons ou les Francs -maçons sans le savoir (théâtre)

A ces titres il conviendrait d'ajouter les recueils de chansons maçonniques, eux aussi relativement nombreux.

Certains ouvrages de divulgation connurent la notoriété, en particulier la première divulgation en 1737 de la réception d'un franc maçon par le Lieutenant Général de Police HÉRAULT, *l'Almanach des Cocus...* en 1742, *le Secret des Francs-Maçons...* de PÉREAU en 1744 qui sera réédité, *le Catéchisme et la désolation des entrepreneurs modernes du Temple* en 1744 de Louis TRAVENOL, également plusieurs fois réédité.

De même le Livre de de LA TIERCE de 1742, premier livre en langue française transcrivant les *Constitutions d'ANDERSON* connaîtra la notoriété auprès des maçons, en devenant le premier ouvrage accessible au texte fondateur de la maçonnerie moderne.

Pour notre travail d'analyse nous avons retenu les ouvrages suivants que nous avons systématiquement analysés en répertoriant à l'intérieur de ceux-ci la mobilisation du secret dans le discours, la manière dont il le structure, les significations induites avec d'autres argumentaires.

- 1737 Reception d'un frey mason
- 1740 Le Catéchisme de Francs-maçons
- 1742 L'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe
- 1742 Le Secret des maçons
- 1744 Le véritable secret des francs-maçons
- 1744 Apologie pour l'Ordre des Francs Maçon, par Mr N*** Membre de l'ordre avec deux chansons composées par le Frère ***
- 1744 la Franc-maçonne ou révélation des mystères des francs-maçons
- 1744 le parfait maçon ou les véritables secrets des gardes d'apprentis, compagnons, maîtres ordinaires et Écossais de la franche-maçonnerie
- 1747 Nouveau catéchisme des Francs Maçon (Désolation des entrepreneurs modernes du temple de Salomon)
- 1745 Le Sceau Rompu ou la Loge Ouverte aux profanes par un franc-maçon
- 1748 L'anti maçon

- 1758 L'Ordre des francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé (inclus le secret des fm)
- 1759 Lettres sur le VIIe volume de l'Encyclopédie
- 1772 Le Compère Mathieu, ou Les bigarrures de l'esprit humain
- 1776 Considérations philosophiques sur la franc-maçonnerie

3.1.4 La divulgation originelle : 1737, la « *reception d'un frey mason* »

La première divulgation de 1737, *Reception d'un frey mason*, est due au Lieutenant Général de police HÉRAULT (l'équivalent de l'actuel Préfet de police de Paris), qui aurait été aidé dans son entreprise par une demoiselle CARTON. Danseuse à l'opéra, indicatrice de police à l'occasion, elle aurait recueilli, selon la légende, les informations qui étayaient cet ouvrage par l'intermédiaire de ses charmes auprès d'un frère qui se serait confié à elle ²²⁹.

Dans les faits, HÉRAULT, n'avait nullement besoin d'une danseuse pour récupérer une telle information. Les multiples descentes de police qu'il effectua lors des réunions maçonniques à partir de 1737 lui permirent de récupérer du matériel et sans doute des rituels manuscrits et des documents relatifs au fonctionnement des Loges ²³⁰. Dans un rapport rédigé en 1737 ²³¹ suite à une intervention dans la Loge Coustos-Villeroy, HÉRAULT montre sans ambiguïté qu'il a eu accès aux textes fondateurs et au règlement de la Loge. La phrase par laquelle il dénonce « *les secrets de cette société que les règlements annoncent partout* », désigne sans aucun doute les différents serments du maçon, en particulier celui prononcé

²²⁹ Roger DACHEZ, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, 2003/2004, p. 49.

²³⁰ 30 ans plus tard, entre 1760 et 1778, l'inspecteur de Police MEUSNIER, récoltera, une documentation importante sur le Grand Orient : liste des Loges en France, liste des députés, liste des grands officiers, diverses délibérations du Grand Orient. Ces documents sont réunis dans une chemise portant le titre « *Ce que c'est que les francs-maçons et leurs cérémonies* » ; cf site Gallica ; BnF « *Manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. Archives de la Bastille. PREMIÈRE SECTION. ADMINISTRATION DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE. Bureaux de la lieutenance de police. 2e Bureau. — DISCIPLINE DES MOEURS. Notes, rapports et papiers de l'inspecteur de police Meusnier, chargé de la partie des mœurs. « Ce que c'est que les francs-maçons et leurs cérémonies. »* Consultable sur BNF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10724289p.r=la%20franc%20ma%C3%A7onne?rk=214593>

²³¹ Roger DACHEZ, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, 2003/2004, p. 47 et p. 48.

lors de son initiation, tels qu'il a pu en prendre connaissance dans les textes saisis, dont manifestement des rituels qui y font constamment référence.

L'histoire de la demoiselle CARTON apparaît dans cette optique comme un récit contextuel du discours de HÉRAULT visant à ridiculiser le fameux secret maçonnique en discréditant les maçons prêts à le révéler à la première femme vénale venue ²³². Car un tel propos déconsidère la maçonnerie qui sur la place publique se pare de toutes les vertus, en montrant que les maçons ne sont pas ce qu'ils prétendent être. Ils apparaissent comme des hommes sans parole, ils s'affranchissent par une double profanation ²³³ du serment qu'il prête sur la Bible devant une simple danseuse, en échange, sous-entendu, de quelques faveurs sexuelles. Ils se disent ne pas être des « *libertins irréligieux* », et se réclament publiquement des plus hautes vertus morales en se prétendant « *de bonnes mœurs* », mais ils fréquentent les femmes licencieuses au mépris des dites valeurs morales. La fable CARTON, sous couvert d'accréditer les écrits de HÉRAULT, a surtout pour objet, implicitement, de discréditer les maçons et leur hypocrisie.

Ce court écrit du Lieutenant de Police est purement descriptif, relatant de manière assez précise des éléments de la cérémonie d'initiation. Le secret maçonnique est simplement abordé en quelques lignes par la description littérale (et fidèle) du serment d'initiation :

On le fait agenouiller du genou droit, qui est découvert, sur le tabouret, & tenir le pied gauche levé en l'air, le Grand-Maître lui dit alors, vous promettez de ne jamais tracer, écrire, ni révéler les secrets des Frey-Maçons, & de la Frey-Maçonnerie, qu'a un frère en Loge, & en présence du Vénérable Grand-Maître, ensuite on lui découvre la gorge, pour voir s'il n'est point du Sexe, & on lui met sur la mamelle gauche un compas qu'il tient lui-même, il pose la main droite sur l'Evangile, & prononce ainsi son Serment ; Je permets que ma langue soit arrachée, mon cœur déchiré, mon corps brûlé & réduit en cendre, pour être jetée

²³² La danseuse de l'Opéra est réputée être à cette époque, comme au XIX^{ème} siècle, une femme en lisière de la prostitution cherchant des protecteurs fortunés.

²³³ Double profanation : comme nous le verrons ultérieurement le serment prononcé sur la bible, livre sacré, lors de l'initiation est la première profanation ; s'en affranchir en contrepartie de faveurs sexuelles en constitue la deuxième.

au vent, afin qu'il n'en soit plus parlé parmi les hommes ; Dieu soit en aide. Après quoi on lui fait baiser l'Évangile ²³⁴.

Cette première divulgation n'est assortie d'aucun commentaire spécifique structuré, en particulier négatif à l'encontre de la franc-maçonnerie en général, et de son secret en particulier, alors que HÉRAULT, sous les ordres du Cardinal de FLEURY, comme on l'a vu, lui est plutôt hostile.

Sur le fond, en tant que divulgation pure, le récit de HÉRAULT est la négation du secret maçonnique : en montrant ce que la maçonnerie est, et ce que les maçons y font, elle déflore tout imaginaire, elle prive le signifiant du secret de sa raison d'être en le vidant de son signifié.

Cette *Reception d'un frey mason*, de 1737, première divulgation dans la société française, sera reprise cinq années plus tard, en 1742, telle quelle, dans un autre ouvrage de divulgation, le célèbre *L'Almanach des Cocus, ou Amusemens pour le beau sexe (...) destiné à la jeunesse amoureuse* ²³⁵.

Cet ouvrage iconoclaste, comprend trois parties distinctes : l'une consacrée au « *cocuage, premier état du monde* », avec des énigmes, des épigrammes, des poèmes, un almanach, une deuxième sans rapport avec la précédente consacrée à la franc-maçonnerie et enfin une troisième consacrée à l'histoire de la Ville de Paris. La partie consacrée à la maçonnerie est composée de divers textes maçonniques, de communications d'un Orateur en Loge, de statuts, et la reprise in extenso, avec le même titre, de la *Reception d'un frey mason* d'HÉRAULT. Nous n'avons pas trouvé de traces ultérieures de sa reproduction dans les ouvrages plus tardifs. Il est vrai que les divulgations avaient gagné en précision sur le contenu des réunions maçonniques avec des ouvrages détaillés, accompagnés parfois de gravures, dépassant ainsi en intérêt cette première divulgation pour satisfaire la curiosité du public.

²³⁴ HÉRAULT, « *Reception d'un Frey maçon* », in ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe*, 1742, p. xix et p. xx. L'orthographe d'origine est conservée.

²³⁵ ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe...*, 1742.

Cette divulgation d'HÉRAULT, relativement neutre dans son appareillage idéologique, va cependant constituer le point de départ d'ouvrages ultérieurs, eux ouvertement engagés par rapport à la maçonnerie, et qui vont se répondre les uns aux autres. Vont s'enchaîner ensuite, comme le montre la liste précédente, à un rythme d'édition soutenu des livres, toujours largement descriptifs, favorables à la maçonnerie ou qui lui sont ouvertement hostiles. Dans cette profusion d'ouvrages, les informations purement « techniques » et objectives (les rituels) présentées comme des « *révélations* » vont construire un discours primitif sur la maçonnerie dont le secret va progressivement s'imposer comme une composante centrale avec son paradoxe communicationnel associé.

3.2 Naissance et structure des paradoxes communicationnels du secret maçonnique

3.2.1 Le Secret maçonnique, de l'enjeu marketing aux paradoxes communicationnels

Via les divulgations, plusieurs fondamentaux du discours maçonnique (pro, anti ou purement descriptif) vont s'instituer à cette époque et le structurer jusqu'à aujourd'hui. Le secret en sera une des pièces maîtresses, rendant la communication maçonnique indissociable de cette dimension.

L'inflation éditoriale qui accompagne le déploiement de la maçonnerie française témoigne d'un engouement pour la franc-maçonnerie qui suscite un intérêt bien au-delà de ses membres ; ces ouvrages s'adressent aux non-initiés et souvent « au beau sexe » qui en est exclu. Cette multiplication de livres, avec leurs rééditions successives pour certains, indique qu'il y a un marché économique prospère pour ce type d'ouvrages, donc de nombreux lecteurs potentiels représentatifs d'un attrait social pour ce phénomène. Elle fascine, les français sont désireux de savoir ce qu'elle est, ce qu'on y fait. Des enjeux de discours et de représentation vont peu à peu se mettre en place au fil des publications.

Le secret et le mystère comme représentation première de la maçonnerie témoignent de la perception sociale de la maçonnerie dès ses débuts, constituant pour les éditeurs une

clef d'entrée marketing qui ne se démentira pas au fil des siècles suivants. Les titres parlent d'eux-mêmes : *Le Secret des Francs-Maçons* (1742), *Le véritable secret des Francs-Maçons* (1744), *L'Ordre des Francs-Maçons trahi* (1745), *Le Sceau rompu* (1745), *Le Maçon démasqué* (1751), *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé* (1758), *Les Secrets de l'Ordre des F.: M.: dévoilés* (1766).

PÉRAU Gabriel-Louis (1700-1767)²³⁶, l'auteur du *L'Ordre des Francs-maçons trahi* puis de *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, se désole dans la préface du choix du titre qui lui a été imposé par l'éditeur :

Messieurs les libraires quand ils sont possesseurs d'un manuscrit s'arrogent le droit de lui donner le nom qui leur plait. Il a voulu absolument intituler cet ouvrage : l'Ordre des Francs-Maçons trahi. J'ai eu beau représenter que ce titre portait en soi une note d'infamie pour la personne de l'auteur, il m'a fallu céder. Mais ce n'est qu'à condition de détruire cet odieux soupçon dans ma préface ²³⁷.

La stratégie économique du marketing qui par le choix du titre dope la publicité et les ventes d'un ouvrage va influencer directement sur la construction d'une représentation de la maçonnerie. Qu'importe le contenu, la circulation du titre de ces ouvrages dans la société de la fin du 18^{ème} siècle contribue à cette première élaboration de l'assimilation de la maçonnerie au secret. Cette association du secret à une dimension économique par son marketing associé est un élément constituant du discours primitif sur la maçonnerie. Le titre des livres publiés constitue une dimension discursive qui associe d'emblée maçonnerie et secret, quand bien même le livre n'est pas lu, voire indique à sa lecture, qu'il n'existe aucun secret significatif en maçonnerie.

²³⁶ PÉRAU fut Prieur de la Sorbonne, mais n'a jamais été ordonné prêtre. Fiche biographique BnF : https://data.bnf.fr/11919082/gabriel-louis_perau/

²³⁷ PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé, Préface*, 1758, p. xij et p. xiiij.

Ce qui serait aujourd'hui appelé « un phénomène éditorial », générateur de profits pour les éditeurs, repose sur trois ressorts :

- Un questionnement politico-religieux autour de la maçonnerie qui se répand massivement parmi l'élite et la bourgeoisie ;
- Des pratiques maçonniques opaques, sinon mystérieuses, dont on sait peu ou prou qu'elles engagent un serment de secret prononcé sur la Bible, suscitant curiosité et réprobation ;
- L'existence d'un secret qui devient l'argument économique d'appel pour répondre à ce questionnement et à la curiosité d'un lectorat avide de révélations spectaculaires sur la maçonnerie.

La pratique des hebdomadaires français actuels, qui jusqu'à une époque récente proposaient des accroches racoleuses autour du secret maçonnique (voir *infra*) pour vendre leurs périodiques en période estivale s'inscrivait dans cette veine marketing. Ces premiers titres d'ouvrages, qui renvoient incontestablement à la perception plus ou moins mystérieuse que se font les français de la maçonnerie, entraîne un effet de renforcement de cette image. Par leurs intitulés, ces livres accréditent l'idée que la maçonnerie équivaut substantiellement à des secrets, pire à « un » secret, implicitement invouable. Y accéder nécessite une transgression dont témoignent les adjectifs disruptifs employés dans les titres : « véritable », « rompu », « trahi », « démasqué », « dévoilé ». Les deux encarts ci-après que nous avons réalisés sur l'analyse sémantique des titres montrent comment progressivement sur une trentaine d'année, se structure une architecture simplifiée du discours conduisant à une association directe entre maçonnerie et secret.

Dans cette logique du discours primitif va se mettre en place les premiers éléments du discours antimaçonnique dont le secret va occuper une place paradoxale. Le paradoxe communicationnel consiste à associer la franc-maçonnerie à un secret, tout en le dévoilant, montrant ainsi qu'il n'existe manifestement pas.

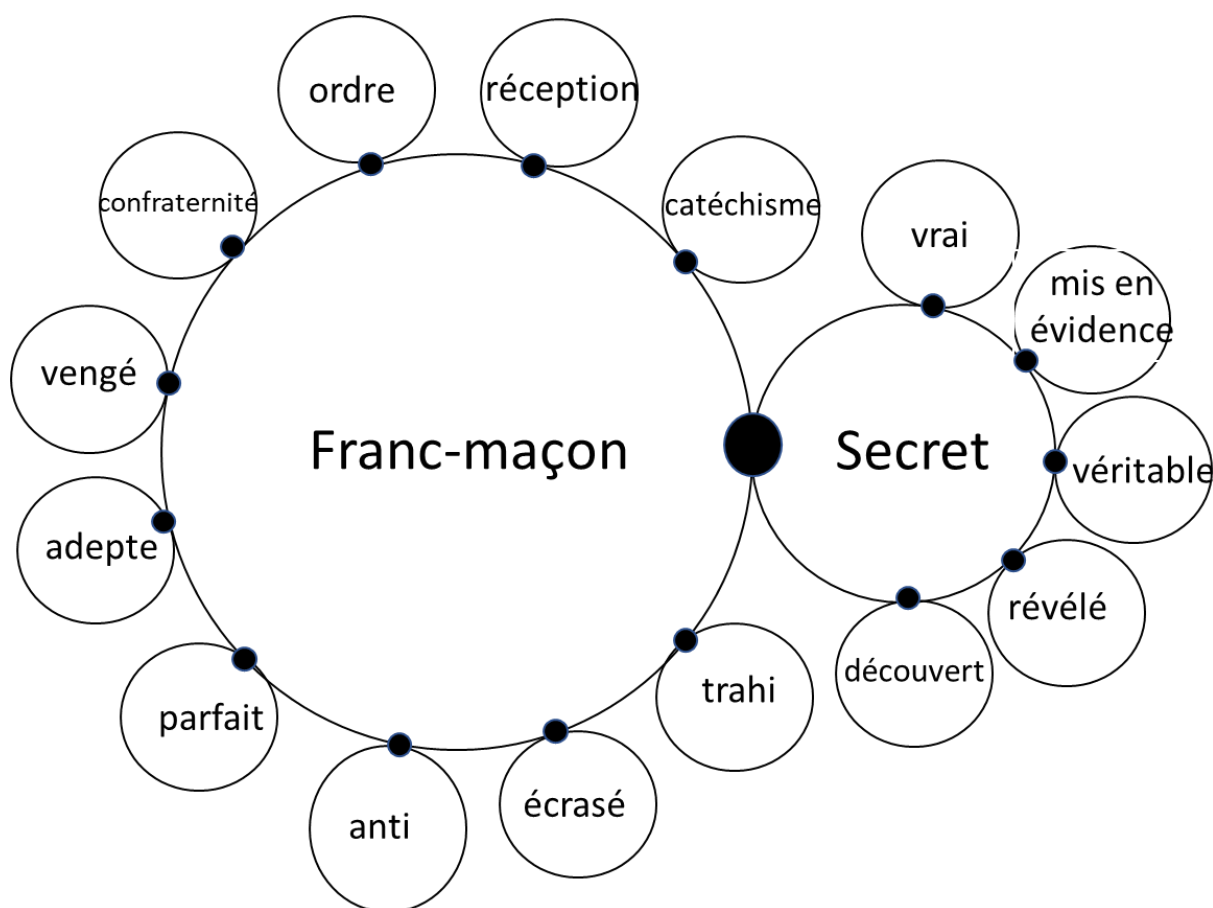
Nuage des mots issus des titres de la littérature de divulgation



Le nuage de mot a été établi à partir du titre des 30 ouvrages précédemment recensés. L'intérêt du nuage est de présenter une perception sémantique des titres. Sans surprise le secret est immédiatement associé aux francs-maçons, véhiculant de la sorte, par le simple titre une association entre secret et maçonnerie. Nous ne sommes plus ici dans la raison et l'explication, mais dans la construction de la première représentation sociale de la maçonnerie. Cette association est noyée dans des termes énigmatiques qui renforcent cette association.

Proximités sémantiques des termes « franc-maçon » et « secret »

dans les titres de la littérature de divulgation



Dans la liste des 30 ouvrages recensés, nous avons établi les collocations directes des attributs des termes « *franc-maçon* » (ou « *maçon* » ou « *frey mason* ») et « *secret* », sachant que le terme de secret est le terme qui est celui qui est en proximité la plus nombreuse (25 % des occurrences d'association).

Cette structure signifiante de l'ensemble des titres permet de dégager une structure simplifiée du discours sur la maçonnerie organisée autour de son secret dont il convient d'assurer la révélation.

3.2.2 De la multiplication des révélations au secret inexistant

Le premier élément constitutif du paradoxe communicationnel, l'inconsistance voire la non-existence du secret est posée de manière explicite dès les premières publications, qu'elles soient favorables ou non à la maçonnerie.

Dans *l'Ordre des Francs-maçons trahis et le secret des Mopses révélé*, PÉRAU réfute qu'il existe « un grand Secret de l'Ordre » et qu'il « soit impossible que ce Secret soit jamais révélé ». De fait il souligne que « le public aura peine à croire que [ces] mystères se réduisent à peu de choses ²³⁸».

En effet, les fameux mystères qui entourent ce nouvel Ordre qui se propage dans la société se réduisent à des mots et des signes de reconnaissance entre maçons, à des rituels d'initiation, à l'usage de symboles hérités des constructeurs de cathédrales du moyen-âge.

Au fil des ouvrages, qu'ils soient apologétiques ou critiques, le secret effectivement « se résume à peu de choses » voire, pour certains auteurs, s'avère inexistant, confinant même au ridicule.

Nous avons analysé, dans les différents ouvrages du corpus précédent à quelle signification le secret maçonnique était identifié. Car la promesse alléchante de tous ces livres étant de révéler les secrets de la maçonnerie, il fallait bien satisfaire la curiosité du lecteur et désigner un secret qui justifiât le titre, et en son absence, par défaut, le justifier par le ridicule de l'Ordre.

Nous avons repéré dans les ouvrages analysés sept correspondances signifiantes, au sens où il caractérise le signifié du secret maçonnique :

- Les signes et des mots de reconnaissance ritueliques
- La légende d'Hiram du 3^{ème} degré de Maître
- L'essence vertueuse de la maçonnerie
- Les maîtres inconnus et les hauts grades

²³⁸ PÉRAU, Gabriel-Louis (1700-1767), *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, 1758, *Préface*, p. xv et p. xvj.

- Le projet régicide de Cromwell et le projet républicain
- La mainmise des jésuites
- L'inexistence du secret

- Les signes et des mots de reconnaissance ritueliques :

Cette assimilation du secret maçonnique aux mots et attouchements liés à la pratique du Rite (pour entrer en Loge, pour participer aux réunions, pour se reconnaître entre maçons) est la plus ancienne et également la plus souvent rapportée.

L'Almanach des cocus..., déjà mentionné, précise en 1742 :

Nous avons des secrets ; ce sont des signes figuratifs et des paroles sacrées, qui composent un langage tantôt muet et tantôt très éloquent, pour se communiquer à la plus grande distance, et pour reconnaître nos confrères de quelque langue ou de quelque pays que ce soit ²³⁹.

En 1744, l'auteur de *l'Apologie pour l'ordre des Francs-maçons par Mr N***...* affirmera :

Car enfin, ils [les détracteurs de la franc-maçonnerie] conviennent unanimement que nous avons notre langage et nos signes. Je veux donc, pour un moment, que ce soit là, tout ce que dans l'Ordre nous entendons par le secret. J'ai fait voir dans la première question que le serment ne paraît pas un moyen bien infaillible de mettre notre secret à l'abri de toute surprise, par conséquent notre langage et nos signes ²⁴⁰.

En 1748, dans *l'Ordre des francs-maçons-trahis et le secret des Mopses Révélé...*, après avoir affirmé comme nous l'avons déjà vu que les « mystères se réduisent à si peu de choses », PÉRAU précise que :

²³⁹ ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe...*, 1742, p. 36.

²⁴⁰ ANONYME, *Apologie pour l'Ordre des Francs-Maçons par Mr N***...*, 1744, p. 68.

Le secret des francs-maçons consiste principalement dans la façon dont ils se reconnaissent. C'est l'effet de certains signes dont ils sont convenus entre eux ²⁴¹.

Pour étayer son propos il donne trois exemples qui ont permis à des francs-maçons en difficultés de se faire ainsi reconnaître et de sortir de l'adversité par l'aide apportée par les « frères ». Parmi ces situations, l'une fera l'objet de polémiques puisqu'il s'agit d'un soldat français, Garde du Roi, qui lors de la bataille de Dettinguen ²⁴² tomba de son cheval. Un chevalier anglais vint vers lui le sabre levé, mais, au moment de mourir sous le coup de son adversaire, le Garde du Roi, franc-maçon, se dévoile à « *tout hasard* » par les « *Signes de l'Ordre* ». Son adversaire également franc-maçon, reconnaît les signes, et ne met pas son geste mortel à exécution. Il se contente de le faire prisonnier, « *car un franc maçon ne perd jamais le service de son Prince* ²⁴³».

- La légende d'Hiram du 3^{ème} degré de Maître

Quelques ouvrages identifieront le secret maçonnique à la légende d'HIRAM, qui est au cœur de la cérémonie d'initiation du maître maçon, troisième degré du Rite. Dans les rituels, HIRAM est censé être, sous les ordres du roi SALOMON, l'architecte du Temple

²⁴¹ PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi...*, 1758, p. 15 de la partie *Le secret des Francs-maçons*.

²⁴² Bataille qui se déroula en 1743 entre les armées françaises et anglo-autrichienne dans le cadre de la succession d'Autriche qui eut lieu près de la localité de Dettinguen en Bavière. Suite à une erreur tactique liée à l'indiscipline du Duc de GRAMONT en charge d'un corps d'armée, cette bataille se solda par la débandade meurtrière de l'armée française pourtant supérieure en nombre, en armement et détenant une position stratégique dominante, transformant une victoire acquise en une défaite humiliante. Cf. pour le détail de cette déroute, l'article éclairant de Jean CHAIGNOT, *Une panique : les Gardes Françaises à Dettingen (27 juin 1743)* in *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, Année 1977, 24-1, pp. 78-95 ; https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1977_num_24_1_967 ; consulté le 19/01/2023.

²⁴³ PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi...*, 1758, p. 18 et p. 19 de la partie *Le secret des Francs-maçons*.

Si la mention de cette bataille nous semble aujourd'hui anodine car totalement oubliée, recouverte par les multiples conflits sanglants qui l'ont suivie, à cette époque son écho avait été particulièrement important. Le fait qu'un Garde du roi eut la vie sauve par la grâce d'un anglais au motif de leur appartenance maçonnique réciproque ne pouvait qu'interroger les mentalités nationalistes et induire des soupçons quant à la loyauté des maçons à l'égard des pouvoirs légitimes, d'où la phrase finale de réassurance sur la fidélité des maçons envers leurs Princes.

devant abriter l'Arche d'Alliance. Mais son nom n'est jamais cité à qualité dans l'Ancien Testament, il est de ce point de vue une pure invention légendaire de la maçonnerie spéculative. Pour rappel, cette cérémonie met en scène le meurtre par trois compagnons du chantier, joués par les Officiers de la Loge, de l'architecte HIRAM, incarné par le récipiendaire. Située dans un contexte vétérotestamentaire, cette légende, créée de toute pièce, sert de base de réflexion spirituelle et morale aux francs-maçons, en particulier sur le mystère de la mort et sur la notion de justice.

Par sa nouveauté et le rôle majeur qu'il joue dans les Rites maçonniques, le mythe d'HIRAM, appelé parfois dans les anciens rituels ADHONIRAM, apparaît à certains comme étant « le » secret maçonnique.

Ainsi, en 1748 l'auteur de *L'Anti-maçon ou Les mystères de la maçonnerie dévoilés par un profane...* affirme que « *Le manuscrit que je mets au jour, [comporte] la fable d'Adhoniram qui est le seul secret des francs-maçons* », qui est considéré comme « *la fable sur laquelle sont fondés tous les mystères des francs-maçons* ²⁴⁴».

Le terme « *fable* » renvoie sans ambiguïté au caractère spéculatif du mythe hiramique qui n'apparaît nulle part dans la Bible lors de la relation de la construction du Temple sous le règne du roi Salomon.

En 1776, dans les *Considérations philosophiques sur la franc-maçonnerie...* lors de la discussion pro-maçonnique qui oppose le maçon au philosophe celui-ci lui fait remarquer qu'HIRAM, l'architecte légendaire qui aurait présidé à la Construction du Temple de Salomon n'apparaît pas dans la Bible. « *Je crois cependant n'avoir trouvé nul part d'Hiram assassiné dans le livre des Rois* » dit-il, soulignant qu'il n'est qu'une pure invention. Cette remarque, montre bien que ce point central de l'initiation maçonnique fait l'objet de critiques en raison de la nature fictive d'Hiram. En réponse le maçon affirme :

²⁴⁴ ANONYME, *L'Anti-maçon ou Les mystères de la maçonnerie dévoilés par un profane...*, 1748, respectivement p. 13 et p. 10.

Le véritable Hiram est le secret de l'ordre : l'indiscrétion de ceux qui le divulgueraient ou l'exposeraient à profanation ; voilà le meurtre voilà les assassins ²⁴⁵.

On observera que le secret maçonnique se situe là sur un plan purement spirituel et symbolique, s'articulant directement à la cérémonie d'initiation du maître maçon où, comme nous venons de le voir, le récipiendaire qui joue le rôle d'Hiram mime son meurtre par trois mauvais compagnons. Il n'y a dans cette interprétation du secret, aucun prolongement politique, aucune menace sur l'ordre établi.

- L'essence vertueuse de la maçonnerie :

A côté des signes et attouchement de reconnaissance, L'auteur de *l'Almanach des cocus...*, va identifier un autre secret, plus consubstantiel aux francs-maçons eux-mêmes et à l'ambition morale de la maçonnerie : la vertu.

Dès son origine la maçonnerie proclame pratiquer la vertu et fuir le vice. Pour le rédacteur de *l'Almanach des cocus...*, la pratique de cette vertu par les « initiés » est incompréhensible pour le profane. Sous cet angle, le mystère maçonnique est généré par les non maçons pour qui la vertu semble à ce point impraticable qu'ils l'érigent en secret : « *S'il est quelques secrets, c'est aux yeux des vulgaires, pour qui tant de vertus fut toujours un mystère* ²⁴⁶ ».

Cette affirmation revient à dire qu'il n'existe pas de secret tangible dans la maçonnerie. Le secret dont on l'affuble, au pire, ne peut que désigner le projet moral de l'Ordre qui réunit en son sein des hommes dont la vertu est exemplaire. Sur le fond, cette exemplarité apparaît tellement extraordinaire aux « yeux des vulgaires », tellement invraisemblable, que la maçonnerie ne peut que recéler un authentique secret caché dont la vertu serait le paravent.

²⁴⁵ ANONYME, *Considérations philosophiques sur la Franc-maçonnerie dédié à tous les Oriens en France, par un député de Jérusalem*, 1776, p. 326.

²⁴⁶ ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe*, 1742, p. 29.

- Les maîtres inconnus et les hauts grades

Le secret maçonnique dans certains ouvrages désigne l'existence des maîtres inconnus de la maçonnerie et de l'organisation dissimulée qui les abritent. Ce thème, appelé à un grand avenir, nous le verrons ultérieurement avec Augustin BARRUEL et son grand oeuvre sur les causes de la Révolution française paru en 1798, sera le socle du discours complotiste jusqu'à aujourd'hui.

Cette existence des Maîtres inconnus qui pourrait constituer le Secret des francs-maçons est directement issue de l'émergence des hauts grades qui se développent au XVIIIème siècle, peu de temps après le déploiement des Loges bleues, sous le nom d'Écossisme (voir *supra*).

Dans la littérature de divulgation, il en est fait mention de manière plus ou moins explicite. En 1758 dans *L'Ordre des Maçons Trahis et le secret des Mopses Révélé* l'auteur écrit ainsi :

Je n'ignore pas qu'il court un bruit vague parmi les Francs-Maçons, touchant un certain ordre qu'ils appellent les Écossais, supérieurs à ce qu'on prétend, aux Francs-maçons ordinaires et qui ont leur secret et leur cérémonie à part. Je ne déciderai rien sur la réalité de cette Ordre et j'aime mieux convenir que j'ignore leurs mystères, que d'en parler mal à propos. Ce que je puis assurer hardiment, c'est que s'ils ont quelque Secret particulier, ils en sont extrêmement jaloux, puisqu'ils le cachent aux Maîtres même de la Maçonnerie. ²⁴⁷

Dans le débat des *Considération philosophiques sur la franc-maçonnerie...* en 1776, le philosophe s'interroge sur l'existence d'un secret connu que du Grand-Maitre et de quelques maçons.

Mais enfin il y a probablement dans l'ordre de la franc-maçonnerie quelques chefs quelques maîtres souverains, quelques têtes distinguées, qui la soutient qui la protège ? (...) Je suppose que ce secret qui tendrait à donner quelque échec au souverain pouvoir ne fût connu que d'un grand maître de l'Ordre et tout au plus

²⁴⁷ PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, 1758, p. xvj à p. xvij.

*de quelque peu de membres dont il fut bien sûr et que ce secret se transmet de grands maîtres en grand maître ?*²⁴⁸

L'existence de Grands Maîtres, ou de secrets particuliers au-delà de la maçonnerie bleue dont parle le philosophe sont certes mentionnées sans cependant faire l'objet d'un véritable développement autour de la notion de secret qu'elle viendrait enrichir par un surplus de mystères. D'ailleurs, le maçon en réponse s'emploiera à dissiper ses doutes.

Par ailleurs, procédant du développement de l'Écossisme, qui est désigné comme étant ce secret supérieur, ce dernier fera progressivement l'objet d'une littérature de divulgation, moins nombreuse mais tout aussi réelle.

Rappelons les titres suivants :

1766 : *Les plus secrets mystères des hauts grades de la maçonnerie dévoilés, ou Le vrai Rose-Croix ;*

1780 : *Écossois de Saint-André d'Écosse, contenant le développement total de l'art royal de la franc-maçonnerie ;*

1783 : *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite: ... Dédié aux Maçons instruits. Par un chevalier de tous les Ordres Maçonniques.*

Les hauts grades, dans lesquels les maîtres secrets agiraient, sont parfaitement connus, leurs Rites sont décrits dans le détail, les grades de Chevalier Rose Croix et Chevalier Kadosch, emblématiques de la maçonnerie écossaise, faisant l'objet d'une attention particulière.

²⁴⁸ ANONYME, *Considérations philosophiques sur la Franc-maçonnerie dédié à tous les Oriens en France, par un député de Jérusalem*, 1776, p. 339.

Comme pour les trois premiers grades, le même paradoxe communicationnel est à l'œuvre, le secret dénoncé est largement public. Par ailleurs les auteurs n'accordent pas à ces grades une fonction opérationnelle particulière, se bornant à mentionner leur existence.

- Le projet régicide de Cromwell et le projet républicain

En 1747, soit 42 ans avant la Révolution française qui allait radicalement reconfigurer les forces politiques, religieuses et sociales en France, paraît *Les Francs-maçons écrasés*, attribué à l'abbé LARUDAN (pseudonyme d'un auteur, pas nécessairement clerc, non formellement identifié ²⁴⁹). Cet ouvrage, atypique dans son contenu par rapport à la littérature de divulgation, va affirmer dans sa partie historique que la maçonnerie ne remonte pas aux Terres bibliques avec Salomon et les Patriarches, mais de manière plus prosaïque à l'Angleterre et à CROMWELL, véritable fondateur de la maçonnerie. Cette première dissimulation sur la réalité de son origine, en recouvre une seconde : le projet régicide, dont CROMWELL fut le préfigurateur, avec la propagation par les francs-maçons des deux valeurs de liberté et d'égalité ²⁵⁰: « *En un mot il fallait un Cromwell pour réussir : un génie aussi vaste que le sien pouvait seul embrasser un projet de cette importance* »²⁵¹.

Le projet de CROMWELL est politiquement simple :

Ici le lecteur attend sans doute avec impatience l'explication de cette doctrine ; il me demande déjà quelle science assez subtile et assez profonde, quel art charmant et inconcevable a pu ressembler dans une même secte les partisans d'une infinité d'autres et devenir le lien miraculeux et universel qui les réunit toutes sans préjudices d'aucune ? En voici les points principaux : l'Egalité et la Liberté. Ce sont ces prérogatives précieuses que la Société se revendique, pour en mettre en possession chacun de ses membres. ²⁵²

²⁴⁹ Fiche biographique de la BNF : <https://data.bnf.fr/11999082/larudan/>

²⁵⁰ LARUDAN Abbé, *Les Francs-maçons écrasés*, 1774, p.11, p.53, p. 62.

²⁵¹ Ibid., p. 6.

²⁵² Ibid., p. 11.

Chez LARUDAN ces deux valeurs sont autant politiques que théologiques, puisque l'idéologie sous-jacente à la maçonnerie vise à rétablir une religion naturelle, et que ces deux notions de liberté et d'égalité renvoient à l'état de l'homme au moment de la création du Monde par Dieu.

CROMWELL et la maçonnerie, veulent restaurer l'Âge d'Or, où l'égalité et la liberté était un état naturel pour l'homme et non pas une construction politique et philosophique ²⁵³.

Face à l'évidence des témoignages qui montrent qu'il n'y a aucun dessein secret d'ordre politique dans la maçonnerie, LARUDAN développe que le projet régicide se dévoile progressivement au fil des grades, que la majorité des maçons sont tenus dans l'ignorance de ce secret ²⁵⁴.

Les idées de LARUDAN, se heurtent néanmoins à la réalité d'une maçonnerie française ayant à sa tête un prince du Sang ²⁵⁵, et où l'aristocratie est largement présente. De surcroît, l'interdiction de toutes discussions politiques ou religieuses en Loge est avérée, les rituels largement diffusés en font foi, les santés tirées à l'adresse du Roi lors des agapes sont rapportées, la loyauté maintes fois et ouvertement renouvelée envers la royauté dans les ouvrages qui lui sont favorables, et même dans ceux qui ne le sont pas, rendent difficilement crédible une telle assertion.

Par ailleurs l'abbé LARUDAN décrit sur plusieurs pages, lettre après lettre, un alphabet totalement imaginaire ²⁵⁶ qui s'effectuerait avec les mains, il invente trois classes de francs-maçons, « *les esprits pénétrants, les esprit remuants et inquiets, les esprit crédules et superstitieux* » ²⁵⁷ dans lesquelles les initiés seraient systématiquement rangés par les responsables maçonniques pour mieux les manipuler. Il affirme que Samuel PRITCHARD, l'auteur de la première divulgation anglaise est mort dans d'atroces souffrances, accroché

²⁵³ Ibid., p. 15 et p. 17.

²⁵⁴ Ibid., p. 47 et p. 296.

²⁵⁵ Le Grand Maître est de 1743 à 1771, Louis de BOURBON-CONDÉ, Comte de CLERMONT, puis de 1771 à 1792, le Prince Louis-Philippe d'ORLÉANS, duc d'ORLÉANS. Les prince du Sang ont une filiation directe avec le Roi. Ils sont au sommet de l'édifice aristocratique. Si les Grands Maîtres d'alors n'ont pas le rôle opérationnel et concret qu'ont les Grands Maîtres d'aujourd'hui, la fonction symbolique de cette charge est primordiale, car la société civile et politique peut considérer que la maçonnerie bénéficie, du fait de leur statut princier, de la protection royale.

²⁵⁶ Ibid., p. 328 et s.

²⁵⁷ Ibid., p. 13.

à un clou et que des listes de parjures ont été établies dans l'attente de leurs exécutions ²⁵⁸. Les rituels retranscrits sont approximatifs et manifestement mal documentés. Toutes ces incertitudes, imprécisions et contre-vérités affaiblissent la portée des *francs-maçons écrasés*, au titre violent, et limitent la portée effective de son propos qui est largement démenti par les faits.

Le livre de LARUDAN opère néanmoins une fracture significative dans le signifié du secret maçonnique, en le raccordant exclusivement à un projet politique régicide. Il n'est pas pour autant audible au-delà des cercles violemment antimaçonniques. Il est le seul à affirmer que CROMWELL est l'inventeur de la maçonnerie anglaise, et qui pourrait croire, quels que soient les problèmes rencontrés dans le Royaume de France, que leurs solutions passent par l'exécution du Roi dont le bras armé, la maçonnerie, aurait à sa tête un prince du Sang. La contradiction est de taille, l'hypothèse impensable pour la majorité des maçons majoritairement favorable à la royauté, et au-delà, de ses adversaires dont l'hypothèse leur semble disproportionnée tant la maçonnerie n'apparaît que comme une « *mômerie* » politiquement inoffensive. Entre les approximations, les inventions, les suppositions, LARUDAN livre un échafaudage intellectuel et idéologique non ancré dans une réalité entendable pour ses lecteurs.

On notera, que trois années auparavant, en 1744, le projet républicain avait déjà été évoquée dans *La Franc-maçonne ou révélation des mystères des francs-maçons*. Comme nous le verrons *infra*, dans cet ouvrage favorable à la maçonnerie, la dénégation fut sans appel et la loyauté au Roi réaffirmée. Si en 1776 dans les *Considérations philosophiques sur la franc-maçonnerie...* la « *république universelle* » est rapidement débattue entre le philosophe et le maçon, c'est pour mieux en révoquer l'idée. À l'évidence, l'idée républicaine associée à la maçonnerie et son secret circule à bas bruit dans la société mais sans vraiment prospérer de façon notable dans les livres de révélations.

²⁵⁸ Ibid., p. 115 et s.

Samuel PRITCHARD, comme le note Jacques LEMAIRE dans son article sur « *Les premières formes de l'antimaçonnisme en France. Les ouvrages de révélation (1738-1751)* », *op. cit.*, page 11, a connu la fortune avec l'édition de son livre « *Masonry Dissected* » ; il ne fut donc nullement mis à mort dans d'atroces souffrances. Le succès financier de PRITCHARD n'a pu d'ailleurs qu'encourager les éditeurs, indépendamment de tout enjeu idéologique à éditer de la littérature pro ou anti maçonnique : à l'époque, sur le plan économique, le filon était bon.

Mais, faute d'éléments concrets, le secret maçonnique républicain, sous sa forme implicitement régicide, de LARUDAN est une impasse signifiante, elle ne renvoie à rien de tangible. Comme nous le verrons ultérieurement, des éléments posés par LARUDAN seront repris en 1798, dans une autre perspective, par BARRUEL dans son ouvrage sur les causes de la Révolution française.

- La mainmise des Jésuites

En 1788, Henri de BONNEVILLE (1760-1828), franc-maçon lui-même, édite un livre intitulé « *Les Jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons* ». L'ouvrage, conséquent, il se compose de 360 pages, défend la thèse que l'ordre des Francs-maçons est dirigé en sous-main par les jésuites qui l'ont assujetti. Au fil du temps et des événements historiques, « *la maçonnerie a été incorporée comme un ordre de moine à l'ordre des jésuites* »²⁵⁹.

Il entérine le fait qu'il existe, à l'insu des maçons, des « Supérieurs Inconnus » qui dirigent la maçonnerie et que l'acronyme de ceux-ci (S.I.) désigne en réalité l'ordre de jésuites : Societas Jesuitarum (en latin le I et le J sont identiques)²⁶⁰. Il multiplie ainsi les éléments accreditant sa thèse. Il affirme ainsi :

[qu'au] *Collège de la Madeleine à Oxford, ancien collège des Jésuites, on retrouve quantité de monuments allégoriques et de hiéroglyphes qui peuvent éclaircir les symboles des maçons de Saint-Jean ; **preuve irrévocable** [c'est BONNEVILLE qui souligne] de la liaison du jésuitisme avec la maçonnerie*²⁶¹.

Pour étayer ses dires, il n'hésite pas, à de multiples reprises, à recourir à la numérologie pour établir d'improbables corrélations entre les formules des jésuites et celles de maçons.

²⁵⁹ BONNEVILLE Henri de, *Les Jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons*, 1788, p. 73 de la deuxième partie.

²⁶⁰ Ibid., p. 42 de la deuxième partie.

²⁶¹ Ibid., p. 37 de la deuxième partie.

De même il effectue des parallèles entre les structures et l'organisation de l'Ordre des Jésuites avec celles de la franc-maçonnerie.

Il assure que ces supérieurs inconnus sont à l'origine du lien constitutif de la maçonnerie avec l'Ordre des Templiers :

Des supérieurs inconnus ont enfin si bien réussi à lier la société des maçons francs et acceptés à l'ordre éteint des Templiers qu'il n'y a peut-être pas un maître parfait qui osât aujourd'hui douter de cette connexion. Il n'est donc pas étonnant que le grade de templier soit en grande vénération dans la maçonnerie jésuitique ²⁶².

Enfin, il effectue un rapprochement, pour lui probant, entre la légende du meurtre d'Hiram du degré de Maître, et les déboires de l'Ordre des Jésuites :

Le maître tué dans le nouveau système signifie l'ordre des jésuites ; les 3 compagnons qui l'ont tué vers l'Orient, le Midi et le Septentrion, sont les 3 royaumes ; l'Angleterre l'Écosse et la France d'où les jésuites ont été chassées au commencement du 16e siècle ; ces 3 royaumes sont justement placés à l'Orient au Midi et au Septentrion ²⁶³.

Pour BONNEVILLE, après leur expulsion par LOUIS XV du Royaume de France en 1764, suivie de leur dissolution par le Pape CLÉMENT XIV en 1773 à l'issue d'un long conflit avec le Vatican, l'Ordre des Jésuites continue à exercer son influence à travers l'Ordre des francs-maçons qu'il dirige en secret, en particulier via sa thématique templière, et les hauts grades écossais ²⁶⁴.

²⁶² Ibid., p. 33 de la première partie.

²⁶³ Ibid., p. 96 de la deuxième partie ; « *le nouveau système* » désigne les rituels issus de la maçonnerie spéculative où l'Architecte du Temple de Salomon est assassiné par trois compagnons, chacun posté aux trois portes du Temple, respectivement à l'Orient, au Midi et au Septentrion. BONNEVILLE est peu regardant sur la chronologie, et la dissolution de l'Ordre des jésuites est, avant tout, quelles que soient les situations politiques nationales, une décision du Vatican.

²⁶⁴ On se reportera avec profit au livre de Jean-Yves BEAUREPAIRE, *Les Illuminati, de la société secrète aux théories du complot*, 2003, sur les impacts du livre de BONNEVILLE et ses rapports avec les Illuminati.

- L'inexistence du secret

Plus que ces secrets qui présentent peu de contenu, ou qui apparaissent peu crédibles, et qui sont somme toute décevants pour le lecteur, certains auteurs, devant l'évidence qu'il n'y a rien de caché en maçonnerie, malgré la bizarrerie des Rites, le folklore des costumes ou l'outrance de ses serments, vont affirmer qu'il n'existe aucun secret en maçonnerie, que ce dernier n'est qu'une chimère. Dans le discours maçonnique, cette inexistence du secret va jouer tantôt pour la dédouaner vis-à-vis des autorités dans le cadre de discours apologétiques, tantôt pour la ridiculiser et l'accuser de mystification, pour les discours critiques. Mais dans tous les cas, la franc-maçonnerie semble se vider de son secret, le secret de sa substance, le signifiant de son signifié.

Le peu de consistance, voire l'inexistence du secret maçonnique sont ainsi pointés dans le *Catéchisme de Francs-maçons* de 1744 qui sera intégré à la *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem* de 1748, deux ouvrages hostiles à la maçonnerie. L'auteur, Louis TRAVENOL (1698-1783) alias Léonard GABANON, qualifie dans sa préface la franc-maçonnerie de « *mômerie* »²⁶⁵ pointant par-là, en la ridiculisant par ce terme, l'absence de sérieux qu'il faut lui accorder, que celle-ci n'est finalement qu'une mascarade (premier sens de « *mômerie* » dans la définition du dictionnaire de l'Académie française de 1740)²⁶⁶.

*Les mystères de la Maçonnerie ne contiennent rien de criminel, si l'on supprime les motifs d'intérêt et de gourmandise, le serment frivole, et la profanation des livres saints (...) Je dirais que les francs-maçons en Loge s'amuse comme des enfants qui jouent à la chapelle*²⁶⁷.

²⁶⁵ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem...*, 1748, p. 5.

²⁶⁶ ACADÉMIE FRANCAISE, *Dictionnaire de l'Académie Française*, 5^{ème} édition de 1798, article « *mômerie* ».

²⁶⁷ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem...*, 1748, p. 4.

La définition de « *jouer à la chapelle* » du dictionnaire de l'Académie française de 1798 est la suivante :

On dit familièrement, « Jouer à la Chapelle », pour dire, s'occuper sérieusement de choses inutiles ou frivoles, comme les enfants qui imitent les cérémonies de l'Église ²⁶⁸.

Cette expression dévalorise les francs-maçons par deux endroits : en les comparant à des enfants, elle souligne l'absence totale de sérieux de la maçonnerie, en conséquence elle met en exergue le caractère frivole et inutile de leurs activités au sein de la société. De surcroît, dans le conflit qui l'oppose à l'église, l'auteur établit une démarcation entre les authentiques affaires de la Chapelle, celles de Dieu représentées par son Église romaine sur Terre, et ce qui n'est qu'une parodie, un simulacre de religion sans consistance ni légitimité que serait la maçonnerie.

Cette métaphore du « *jeu de la Chapelle* » sera reprise dans *l'Anti-maçon...* de 1748 :

En France les enfants s'amuse à faire des Chapelles, et les Francs-Maçons tiennent des Loges. L'un est aussi puéril que l'autre. L'ouvrier ferait beaucoup mieux de rester à son travail que de venir en Loge perdre tout à la fois son temps et son argent. L'homme riche devrait avoir conscience de se prêter à cet abus ²⁶⁹.

La puérité de l'activité maçonnique révoque de fait toute existence d'un secret sérieux : la maçonnerie n'est qu'un enfantillage, une perte de temps, d'argent et d'engagement.

Dans les multiples pièces que contient la *Désolation...* figure une *Lettre d'un Ecclésiastique de Paris à un Curé du Diocèse de Langres*. Son propos fait le lien entre le caractère purement ludique de la maçonnerie, dont le secret est une composante, et l'inexistence du dit secret :

²⁶⁸ ACADÉMIE FRANCAISE, *Dictionnaire de l'Académie Française*, 5^{ème} édition de 1798, article « *chapelle* ».

²⁶⁹ ANONYME, *L'Anti-maçon ou Les mystères de la maçonnerie dévoilés par un profane...*, 1748, p.7.

[L'Éclésiastique a] *toujours pensé et le pense encore que le mystérieux secret de cette société n'était qu'un jeu. Que le secret qu'on y affectait n'avait aucun objet (...). En effet, s'il s'y passait quelque chose de particulier il ne serait pas possible vu la multitude de ceux qui sont agrégés à la Société [la Franc-maçonnerie] et le nombre d'années qu'il y a déjà qu'elle subsiste que le secret n'eut enfin transpirer. (...) On ne me persuadera jamais, qu'un secret qui est entre des milliers de personnes, subsistent longtemps secret* ²⁷⁰.

Par ce raisonnement, frappé au coin de l'évidence, l'Éclésiastique dans son adresse à son homologue de province, ne peut formuler de manière la moins équivoque possible que le secret maçonnique n'existe pas.

En 1744, dans *l'Apologie pour l'Ordre des Francs-maçons*, l'auteur, favorable à la maçonnerie affirme :

Ce prétendu mystère n'est rien, quelques indécences, quelques cérémonies honteuses que l'on fait subir aux nouveaux venus et que les autres ont subi avant eux ; c'est là ce qui fait la sûreté du prétendu secret de l'ordre ²⁷¹.

Non sans contradiction, l'auteur avait affirmé quelques pages avant, que le véritable secret des francs-maçons était « *notre langage et nos signes* », ce que « *l'Ordre [lui-même] entend par secret* ». Mais ce secret que le maçon s'engage à préserver par le serment prononcé lors de son initiation, apparaît bien faiblement protégé par ce dernier : *Le serment ne paraît pas un moyen bien infaillible de mettre notre secret à l'abri de toute surprise, par conséquent notre langage et nos signes* ²⁷².

²⁷⁰ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem*, 1748, p. 64 de la seconde partie.

²⁷¹ ANONYME, *Apologie pour l'Ordre des Francs-Maçons...*, 1744, p. 4.

²⁷² Ibid., p. 47.

Dès lors le seul secret qui caractérise selon l'auteur la maçonnerie, à savoir les mots et signes de reconnaissance, ne s'avère plus en être un, tant le Serment (sur lequel nous reviendrons *infra*) est impuissant à le préserver ²⁷³.

En 1745, l'auteur pro-maçonnique dans le *Sceau rompu...* forme le projet « *d'ouvrir la Loge aux profanes* ». Son introduction est sans ambiguïté :

Plus de réserve ou de franchise mettait le public sensé dans nos intérêts. Nos mystères entièrement ignorés, nous rendaient estimables par le secret et dévoilés sans déguisement, faisaient aimer la Maçonnerie. Quel inconvénient après tout pouvait-il résulter dans le monde de la publication de ces prétendus mystères ?²⁷⁴.

Pour le rédacteur du texte aucun secret, aucun fait caché ne sont constitutifs de la maçonnerie. Son livre ne dévoile pas de mystères en tant que tels, il donne à voir, en toute transparence écrivions-nous aujourd'hui, ce qui se passe dans une Loge maçonnique, ce qui revient de fait à réfuter l'existence de tout secret.

En 1734, paraît la pièce de théâtre, *les fri-maçons hyper drame* ²⁷⁵, écrite par l'écrivain Pierre CLÉMENT (1707-1767), dont l'intrigue repose sur la volonté de deux femmes, Lucile et sa gouvernante Marianne, de connaître les secrets de la franc-maçonnerie dont Mondor,

²⁷³ L'auteur, qui n'est pas à l'abri d'une contradiction près affirmera quelques pages plus loin, lors de la réponse à la troisième question sur le Serment, que ce secret, des signes et des mots, n'a jamais été trahis au motif « *qu'ils n'ont jamais été révélés (vérité qu'on ne peut me nier)* » (p. 48), évacuant totalement la littérature de divulgation, pourtant déjà importante avant la parution de son livre, qui décrit dans le détail les cérémonies d'initiation avec leurs mots rituels et signe de reconnaissance associés.

²⁷⁴ ANONYME, *Le sceau rompu ou la loge ouverte aux profanes par un franc-maçon*, 1745, p. 6.

²⁷⁵ *Les Fri-maçons hyper drame*, ne relève pas des ouvrages de divulgation, mais appartient à ces pièces purement littéraires, comportant très peu d'indications sur le fonctionnement concret de la maçonnerie. Elles éclairent néanmoins, à travers leur propos sur des éléments de discours véhiculés dans l'espace social.

l'amant de Lucile, est « *Grand Maître* »²⁷⁶. Ce dernier, tout au long de la pièce oppose un refus permanent à leurs demandes.

A bout d'argument Lucile apostrophera Mondor en ces termes :

Votre but n'est autre chose que de vous amuser de la curiosité du public. Tout votre secret est qu'il n'y en a aucun, et votre serment est de ne pas dire qu'il n'y ait point de secret ²⁷⁷.

Ces thématiques, qui devaient circuler dans la société d'alors, réunissent l'absence du secret maçonnique, l'inconsistance du serment sur laquelle nous reviendrons, et enfin la volonté de prendre plaisir à tromper le public.

Sur ce dernier point, Mondor ne la désavouera pas totalement par cette réponse ambiguë : « *Nous pouvons nous amuser de la curiosité du public sans que ce soit notre but* ²⁷⁸. »

La pièce se terminera, après de multiples péripéties et une rivalité amoureuse avec Clitandre, autre amant de Lucile, dans les louanges morales de la maçonnerie et le mariage de Lucile et Mondor, incarnation de la vertu maçonnique.

En 1758, dans *L'Ordre des Francs-maçons trahis et le secret des Mopses révélé*, PÉRAU, critique de la franc maçonnerie, réfute qu'il existe « *un grand Secret de l'Ordre* » et donc qu'il « *soit impossible que ce secret soit jamais révélé* ». Dans son introduction il souligne, dans un passage à l'adresse des francs-maçons :

Le public aura peine à croire que vos mystères se réduisent à si peu de choses ; vous me permettrez bien de déclarer à ce même public à qui vous voulez en

²⁷⁶ Comprendre Grand Maître, comme Vénérable Maître (président) de la Loge, et non dans son acception actuelle de Grand Maître de l'Obédience maçonnique.

²⁷⁷ CLÉMENT Pierre, *Les Fri-maçons hyper drame*, 1734/1740, p. 74.

²⁷⁸ Idem.

imposer que je consens à passer pour un imposteur s'il y a d'autres secrets parmi vous que ceux qui se trouvent dans mon livre ²⁷⁹.

En fait de secret révélé, ce qui semble mystérieux aux uns peut paraître dérisoire à d'autres, voire perçu comme ridicule et sans grande consistance pour qui s'attend à une grande révélation spirituelle ou temporelle. PÉRAU en donne pour preuve l'anecdote humoristique de la déconvenue du Marquis d'A... qui voulut, sur demande pressante de ses amis se faire initier, avec de surcroît, 60 écus de frais ²⁸⁰ :

À l'issue de son initiation il demanda au Grand Maître ²⁸¹: *est-ce tout Monsieur de B. ? Vraiment oui répartit le Maître. Oh ! Parbleu vous vous moquez de moi ! reprit le Marquis. Vous ne me persuaderez pas que cela soit là toute la maçonnerie. Rien n'est pourtant plus vrai lui répondit encore une fois le Grand Maître. Cela étant dit le Marquis d'un ton sérieux : ayez la bonté, Messieurs, de me rendre mes 60 écus. Sinon, dès demain, je fais mettre dans la Gazette toutes les fadaïses que vous venez de m'apprendre. C'est donc là cette maçonnerie qui fait tant de bruit dans le monde. En vérité, je n'aurai jamais cru que des gens raisonnables pussent traiter si sérieusement de pareilles bagatelles. Et comme il était réellement piqué, il ajouta quantité de choses que je supprime pour ne point trop échauffer les oreilles maçonniques. On lui rendit son argent. Et l'assemblée eut tant de confusion de cette scène qu'elle est regardée comme une des plus grandes disgrâces dont il soit fait mention dans les annales de l'ordre* ²⁸².

²⁷⁹ PÉRAU Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, 1758, Préface, pages xv et xvj,

²⁸⁰ Avec toutes les réserves méthodologiques liées à la conversion de la valeur monétaire sur le temps long, 60 écus (supposés d'argent et non d'or, ce qui aurait été souligné) équivalent à environ 2 000 de nos euros actuels ; site *Fabula*, article de Erik LEBORGNE, maître de conférences à l'Université de la Sorbonne Nouvelle.

https://www.fabula.org/actualites/valeur-de-la-monnaie-de-l-ge-classique-au-xixe-siecle-par-eric-leborgne-fiche-pratique_93847.php ; consulté le 23/03/2022

²⁸¹ Comme précédemment dans *Les Fri-maçons hyper drame*, comprendre *Grand Maître*, au sens de Vénérable Maître de la Loge, et non dans son acception actuelle de Grand Maître de l'Obéissance maçonnique.

²⁸² PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, 1758, Préface, p. xix et p. xx.

Le secret se dissous avec les propos du Marquis d'A. dans un ridicule ouvertement proclamé, dont il faut manifestement éviter la publicité.

Ridicule que l'auteur du *Parfait maçon* en 1744 avait souligné en ces termes : [La franc-maçonnerie est] « *une chose tout à fait indifférente, [qu']on pourra mettre désormais au nombre des amusements tolérés* ²⁸³».

Quelques pages plus loin, en une phrase assassine il décrit ainsi les travaux effectués en Loge :

C'est que je n'ai assisté encore que vingt-cinq ou trente fois en Loge et que les matières qui s'y traitent sont si sublimes que je n'y ai rien compris jusqu'à présent ²⁸⁴.

Il poursuivra par ce jugement sans appel :

La maçonnerie prise dans le sens de mystérieux n'est sans contredit, [...] qu'une pure chimère étayée sur de grands mots vides de sens et sur de frivoles allusions qui ne peuvent séduire que les simples ²⁸⁵.

Avec le nombre de plus en plus élevé de francs-maçons dont certains ne faisaient que transiter en maçonnerie, la réalité de ce qu'elle était lui faisait perdre son aura de mystère. Dans *La jouissance de soi-même*, ouvrage de morale destiné aux Princes, l'auteur, Louis-Antoine de CARACCIOLI (1719-1803) note en 1759 :

Les Francs-maçons ne sont que des hommes qui se rassemblent et qui font un corps à part, uniquement pour se réjouir (...), leur charité n'est pas plus réelle que leur secret. L'un et l'autre en imposent sous le voile d'un prétendu mystère qui ne

²⁸³ ANONYME, *Le Parfait maçon...*, 1744, p 5.

²⁸⁴ Ibid., p. 13.

²⁸⁵ Ibid., p. 104.

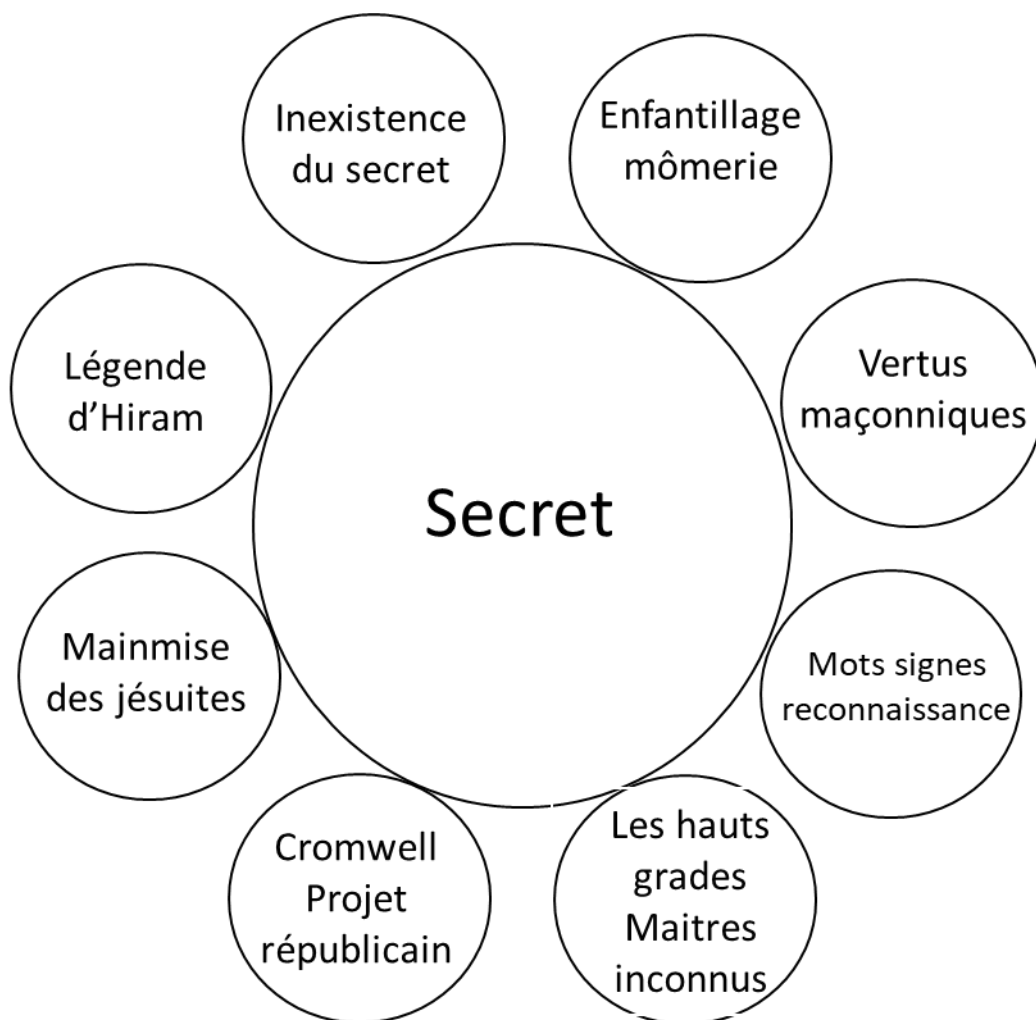
subsiste que parce qu'on ne se donne pas la peine de l'approfondir. Le secret des francs-maçons en effet c'est-à-dire d'une multitude d'hommes répandus de toutes parts parmi lesquelles il y a certainement, comme dans toutes les sociétés des ivrognes, indiscrets, amoureux, intéressés, ne pourrait absolument pas rester caché. Tous les souverains les plus puissants ne pourraient jamais venir à bout de faire observer un secret par tant de gens différents (...). Ce n'est donc qu'une fable ce prétendu secret. Il ne paraît exister que parce qu'il n'existe pas ²⁸⁶.

Fable, chimère, frivolité, esprits simples, mômeerie, bagatelle, jeu de la chapelle... : la maçonnerie se réduit chez certains de ses détracteurs à une niaiserie totale. De quoi de sérieux le secret maçonnique peut-il donc être le réceptacle ? Dans cette logique discursive, de rien, il n'est qu'un élément insignifiant au sens propre : il ne signifie rien, il renvoie simplement à l'inconsistance de la maçonnerie dont il est un faux-nez dérisoire.

Dans cette littérature de divulgation du XVIIIème Siècle, qui voit se développer un discours polémique sur la maçonnerie entre ses détracteurs et ses laudateurs, le secret maçonnique, est partout et nulle part. Variant d'un ouvrage à l'autre, il s'éparpille en de multiples significations, reconnaissance par signes et mots, pratique de la vertu, cause républicaine, projet régicide, maîtres inconnus, jeux puérils, inexistence. Son appellation n'est d'ailleurs pas stabilisée, partagée entre « les secrets » ou le « secret ». Entre variation sémantique et variation de sens, cette dispersion linguistique du secret maçonnique dans le discours va trouver un élément fédérateur avec le serment auquel il est lié, arrimant ainsi les deux signifiants l'un à l'autre.

²⁸⁶ CARACCIOLI, Louis-Antoine, *La jouissance de soi-même*, 1759, p. 190 ; cet ouvrage ne relève pas de la littérature de divulgation dans la mesure où son projet n'est pas le dévoilement du secret de la maçonnerie. Sa mention, avec seulement deux pages, intervient de manière incidente dans le propos du livre qui est l'édification morale du Prince.

L'ÉPARPILLEMENT DU SIGNIFIÉ :
LES DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS DU SECRET
DANS LA LITTÉRATURE DE DIVULGATION



3.2.3 L'existence du serment preuve de l'existence du secret

TRAVENOL, dans la *Lettre d'un Ecclésiastique de Paris à un Curé du Diocèse de Langres* incluse dans la *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem...* affirmait « que le secret qu'on y affectait n'avait aucun objet ».

Malgré cette affirmation, l'auteur de cette lettre va, dans la foulée de sa lettre à son homologue de Langres, rendre compte de la *Consultation de dix docteurs de la Sorbonne de sa connaissance* pour savoir si les maçons peuvent prétendre « aux Sacrements ». Le compte rendu de cette « *Consultation sur la société des Frey-Maçons, ou Francs-maçons* » prolonge directement la *Lettre de l'Ecclésiastique de Paris*.

D'emblée les « *Docteurs de la Sorbonne* » vont poser que « *cette société* [la Franc-maçonnerie] *est illégitime par plusieurs endroits* ²⁸⁷».

A côté de l'interdiction habituelle de la maçonnerie prononcée par les pouvoir séculiers et religieux, le secret, et le serment qui lui est associé, vont être des motifs majeurs d'interdiction faite à un catholique d'être franc-maçon.

Des Chrétiens ²⁸⁸ *ne peuvent pas s'engager par serment à tenir secret ce qui se passe dans leurs assemblées. (...) Si tout ce qui se fait dans ces assemblées est innocent, sous quel prétexte s'engage-t-on à n'en jamais rendre compte même aux Supérieurs* ²⁸⁹. *Or un serment fait sans aucune nécessité, ni aucune utilité, est un péché grief condamné par le deuxième Commandement du décalogue : Tu ne prendras pas le Nom de Dieu en Vain* ²⁹⁰.

²⁸⁷ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem*, 1748, p.65.

²⁸⁸ On observera, que les termes catholiques et chrétiens sont employés de manière synonymique conformément à l'usage des auteurs catholiques de l'époque, la seule religion chrétienne véritable étant la religion catholique romaine, les autres religions chrétienne étant pour eux hérétiques.

²⁸⁹ Les « *Supérieurs* » désignent les seules autorités légitimes, royales et religieuses, auxquelles les citoyens doivent rendre compte de manière exclusive. Ce terme est usuel pour l'époque, il est à prendre au premier degré ; il n'a aucun rapport avec les « *supérieurs inconnus* » dont la littérature de divulgation fait parfois référence et la littérature complotiste ultérieure un large usage.

²⁹⁰ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem*, 1748, p. 66 et p. 67.

Ces deux textes complémentaires accolés l'un à l'autre expriment toute la puissance du paradoxe communicationnel du secret maçonnique : en partant d'un secret dont il est avéré qu'il n'existe pas (*La lettre d'un Ecclésiastique...*), TRAVENOL arrive à un péché mortel (*Les Docteurs de la Sorbonne...*) par infraction d'un Commandement du Décalogue via le serment qui lui est associé prêté sur la Bible.

Le Serment associé au Secret enclenche un angle d'attaque particulier car celui-ci est évalué à l'aune de celui-là. Le Serment prononcé sur la Bible, ouverte en général à l'Évangile de Jean, ancre désormais le secret dans une nouvelle dimension, extérieure à toute désignation objective de ce que pourrait recouvrir concrètement le secret, au profit d'une appréciation religieuse et politique, les deux registres se superposant à une époque où la Royauté est de droit divin.

Déjà en 1740, TRAVENOL dans le *Catéchisme des francs-maçons*, écrit :

Après cela il avoue qu'ils en font un [serment] mais que l'on ne saurait leur en faire un crime, attendu qu'il n'est pas inutile. C'est ce que je leur défie de prouver : car il n'y a de serment légitime que ce que Dieu, le Roi et la Justice exigent de nous. Ainsi il n'est pas douteux que celui que font les francs-maçons à leur réception ne soient vain et criminel puisqu'il n'est prescrit ni autorisé par aucune de ces puissances ²⁹¹. (...) Serment que font les francs-maçons à leur première réception en tenant la main sur l'évangile. Les francs-maçons qui nous traitent de profanes méritent ce nom à juste titre puisque qu'ils profanent l'Évangile ²⁹².

En 1748, TRAVENOL, dans la *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem...*, argumente sa condamnation par cette interrogation :

²⁹¹ TRAVENOL Louis, *Catéchisme des Francs-maçons*, 1740, p. 52.

²⁹² Ibid., p. 54.

Est-il de serment légitimes [autres] que ceux que la Religion le Roi et la Justice imposent ? Les autres ne sont-ils pas vains ou criminels ²⁹³ ?

En 1759, l'auteur de la *Lettre sur le VIIe volume de l'Encyclopédie*, en réponse à l'article « *franc-maçonnerie* » parue dans celle-ci (voir *infra* son analyse) écrit :

Mais il n'est aucun d'entre eux qui par serment ne se soit dévoué à la mort, s'il n'avait jamais l'indiscrétion de révéler leur secrets. Ils ne font pas mystère de ce serment, tout contraire qu'il est aux lois humaines et divines ²⁹⁴.

Ce caractère sacrilège du serment avait été également déjà pointé en 1751 par WILSON Thomas (? - ?), l'auteur du *Maçon démasqué, ou Le vrai secret des francs maçons...* :

Je trahis un secret promis et juré entre vos mains : je l'avoue, hélas, ma bouche a prononcé ce serment fatal, mais mon cœur ose le désavouer. Un jurement mêlé de blasphèmes ne peut point lier nos consciences dans une matière puérile ²⁹⁵.

Dans l'ouvrage apologétique *La Franc-maçonne...* de 1744, l'épouse du Franc-maçon, ayant assisté cachée à une initiation s'estimera initiée mais en se félicitant « *de n'avoir promis ni à Dieu ni à personne du monde de garder le secret* ²⁹⁶ ».

Le serment prononcé sur la Bible gêne, y compris les personnes favorables à l'Ordre, dans cette société empreinte de catholicisme. Si les autres aspects de la maçonnerie peuvent faire l'objet d'arrangements personnels, manifestement celui-ci est plus compliqué à accepter.

²⁹³ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem...*, 1748, p.21.

²⁹⁴ ANONYME, *Lettres sur le VIIe volume de l'Encyclopédie*, 1759, p. 18.

²⁹⁵ WILSON Thomas, *Le maçon démasqué, ou Le vrai secret des francs maçons...*, 1751, p.5.

²⁹⁶ ANONYME, *La Franc Maçonne Ou Révélation Des Mystères Des Francs Maçons*, 1744, p.80.

Les « *Docteurs de la Sorbonne* » en complément à la « *Lettre d'un Ecclésiastique de Paris* [adressée] à un *Curé du Diocèse de Langres* », l'avaient affirmé dans ambigüité :

*Le serment qu'ils font de ne rien révéler de ce qui se passe chez eux est une profanation très criminelle du serment qui de sa nature est une chose sainte et un acte très respectable de Religion, et qui dans l'hypothèse est employé à couvrir des crimes*²⁹⁷.

Cette assertion est remarquable car elle intègre dans la même phrase l'association du serment à la profanation, puis du secret, qui est engagement du serment, à des crimes. Ces associations signifiantes s'opèrent par substitutions de signifiés : le signifié du serment est la profanation, (et non plus directement le secret), et le signifié du secret est le crime potentiel (et non plus les mots et attouchements ou autres contenus ritueliques, objet explicite du serment). Nous reviendrons ultérieurement sur ces jeux de glissements de sens et les impacts qu'ils auront sur la notion du secret maçonnique.

La dramaturgie verbale du serment, la peine de mort en cas de trahison de celui-ci, aggravent son caractère sacrilège :

*Car de qui cette Société tiendrait elle le droit de mort les infracteurs du secret ? Est-ce Dieu ? Il n'a point parlé à ces messieurs et ne leur a point donné une mission extraordinaire. (...) Mais qui ne sait que nul particulier n'a droit sur sa propre vie, ni pour l'ôter, ni pour pouvoir donner à un autre de la lui ôter*²⁹⁸?

Le serment du secret, indépendamment de ce que peut recouvrir le secret, entraîne une condamnation intrinsèque : par son allégeance sur la Bible, par l'illégitimité des sanctions meurtrières qu'infligeraient l'Ordre maçonnique à quiconque le transgresserait.

²⁹⁷ TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem*, 1748, p. 67.

²⁹⁸ Ibid., p. 72.

Cet appariement sémantique et doctrinal, qui associe intimement la condamnation du secret à celui du serment, avait été installé par CLÉMENT XII et BENOÎT XIV, qui ont posé les fondations de la condamnation papale de l'appartenance catholique à la maçonnerie

3.2.4 Les bulles papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV : les fondations

Les « *Docteurs de la Sorbonne* » reprennent l'argument développé par le Pape CLÉMENT XII dans la bulle *In éminentí apostolatus specula* de 1738 condamnant la franc-maçonnerie. Dès l'introduction le Pape lie intimement la profanation sur la Bible, le secret, la dissimulation, et les actes répréhensibles :

Nous avons appris, et le bruit public ne nous a pas permis d'en douter, qu'il s'était formé une certaine société assemblée ou association, sous le nom de francs-maçons ou liberi muratori, ou sous une appellation équivalente suivant la diversité des langues, dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toute religion et de toute secte, qui, sous les dehors affectés d'une probité naturelle qu'on exige et dont on se contente, se sont établies certaines lois, certains statuts qui les lient les unes les autres et qui, en particulier, les obligent, sous les plus graves peines, en vertu d'un serment prêté sur les Saintes Écritures, de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées.

Mais, comme le crime se découvre lui-même, et que, malgré les précautions qu'il prend pour se cacher, il se trahit par l'éclat qu'il ne peut arrêter, cette société, ces assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un signe peu équivoque de perversion quiconque s'y fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, ils ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière ²⁹⁹.

²⁹⁹ Pape CLÉMENT XII, *In Eminentí apostolatus specula*, 1738

L'énoncé de ces différents motifs, finement articulés les uns aux autres, conduit à une interdiction définitive de la maçonnerie qui est valable « à perpétuité », et sans restriction :

Enfin, voulant arrêter le cours de cette perversion, et interdire une voie qui donnerait lieu de se laisser aller impunément à bien des iniquités, et pour plusieurs autres raisons à nous connues qui sont également justes et bien fondées, après en avoir délibéré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et de leur avis, et même aussi de notre propre mouvement et connaissance certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous avons résolu de condamner et de défendre, comme de fait nous condamnons et défendons par notre présente constitution et à perpétuité, les susdites sociétés, assemblées de francs-maçons, ou désignées sous un autre nom quel qu'il soit ³⁰⁰.

Aux différents motifs précédemment évoqués où le secret joue un rôle prépondérant, s'en ajoute un ultime, CLÉMENT XII invoquant pour justifier sa décision « *plusieurs autres raisons à nous connues qui sont également justes et bien fondées* ». Ces causes « *justes et bien fondées* » ne sont pas développées par le Pape dans sa bulle, elles constituent un autre secret inclus dans le secret maçonnique.

L'argument est puissant car il expulse du signifié du secret maçonnique tout rapport avec une réalité désignée, il le vide de tout contenu tangible et appréhendable. Le signifié se réduit à l'unique force du signifiant, reposant sur la seule autorité papale, qui est, par sa légitimité doctrinale, sans appel. Il s'impose aux membres de la communauté croyante, par la force exclusive du verbe, dans toute la puissance du magister théologique du Pape qui n'admet aucune contestation ni justification.

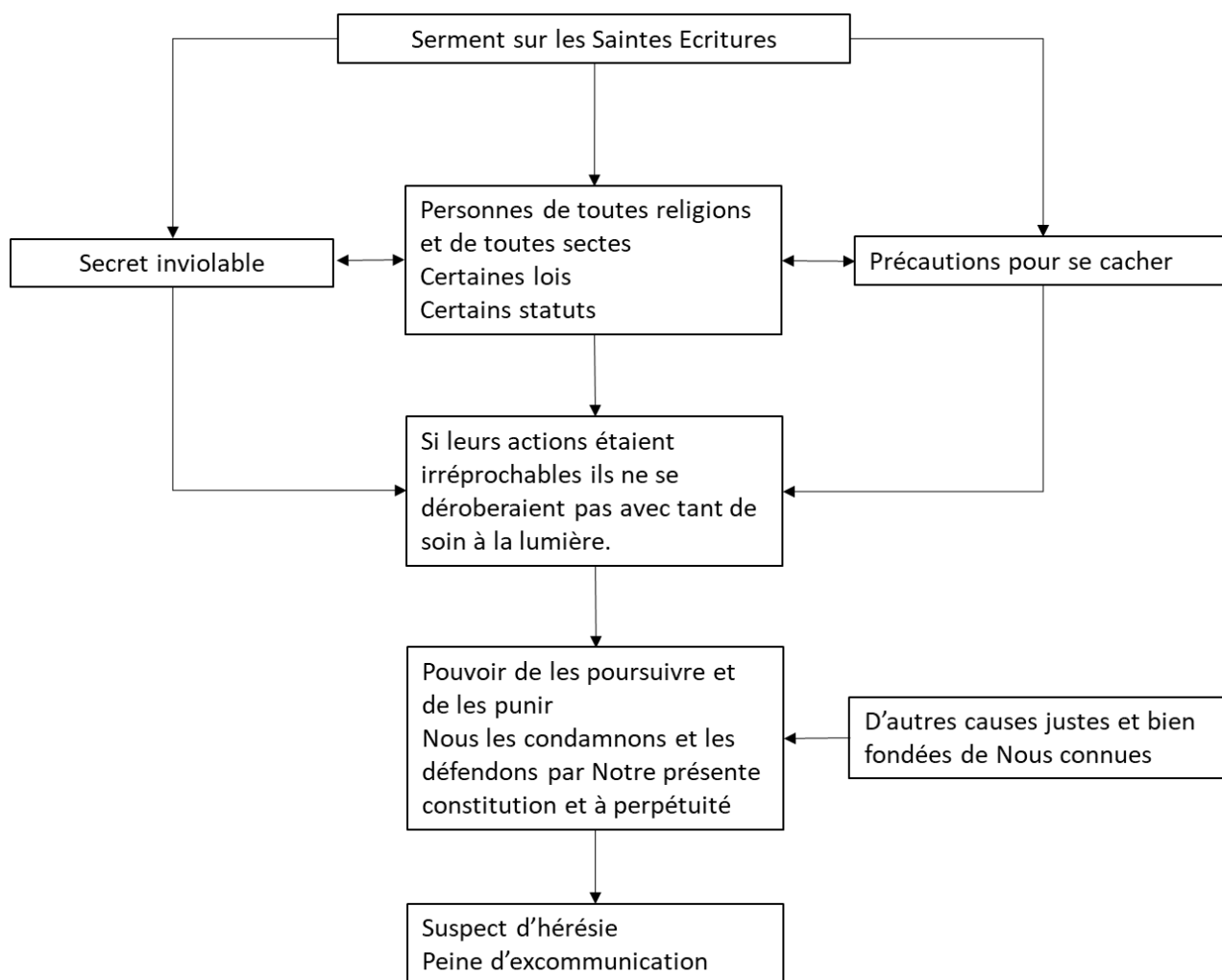
Une fois acquis le bienfondé de l'argument, il reste aux catholiques les seules ressources de leur imaginaire, alimenté par leurs fantasmes, sociaux, politiques, religieux voire sexuels, pour mettre du réel dans ce secret seul connu du Pape. Nous reviendrons

³⁰⁰ Ibid.

ultérieurement sur l'efficacité de ce raisonnement de structure tautologique et la manière dont BARRUEL le reprendra structurellement.

Si CLÉMENT XII dans sa condamnation invoque d'autres motifs, tel le relativisme religieux ou l'obéissance aux princes, c'est bien le secret qui constitue son argument central. Il est la clef de voûte de son argumentaire, ce par quoi et par où la maçonnerie est intrinsèquement condamnable. Ce secret, matérialisé par le Serment de nature sacrilège prêté sur l'Évangile est, aux yeux du Vatican, un argument suffisant pour la condamner.

FONCTION ET STRUCTURE DU SECRET
DANS *In Eminenti apostolatus specula*
de CLÉMENT XII



Dans la structure du discours de CLÉMENT XII, le secret est à la fois endogène à la maçonnerie (serment, silence, se cacher) et exogène (ce que moi seul sait). L'interdit est à la conjonction de deux secrets : le secret maçonnique et le secret papal ³⁰¹.

³⁰¹ Le schéma reprend les verbatim d'*In Eminenti...*op. cit.

Seize années plus tard, dans le prolongement d'*In eminenti apostolatus specula*, en 1754 BENOÎT XIV fulminera la bulle *Providas romanorum* dédiée exclusivement aux francs-maçons, qui reprendra l'essentiel des arguments de CLÉMENT XII, confirmant ainsi la condamnation sans appel de la maçonnerie et son incompatibilité d'appartenance pour ses membres avec l'église catholique.

La fonction de *Providas romanorum* est sans doute plus complexe qu'*In eminenti...*, dans la mesure où, à cette époque la maçonnerie est en pleine expansion. *Providas Romanorum* manifeste d'abord l'échec d'*In eminenti...* qui a été impuissante à enrayer la diffusion de la maçonnerie en terre catholique et en premier lieu en France, fille aînée de l'Église. Les rappels appuyés à l'obéissance aux prescriptions de la bulle papale de CLÉMENT XII, dont BENOÎT XIV réitère la condamnation s'appliquent certes à tous les catholiques mais ne s'adressent-ils pas principalement aux nombreux clercs qui pratiquent assidument en Loge ?

En France, le Grand Maître du Grand Orient de France est depuis 1743, soit cinq ans après *In eminenti...*, Louis de BOURBON-CONDÉ, comte de CLERMONT, abbé de l'abbaye de Saint Germain des Prés appartenant à la Congrégation de Saint Maur. Qu'un prince du Sang, abbé d'une prestigieuse abbaye, soit à la tête de la plus grande Obédience maçonnique française est l'aveu patent de l'inanité de l'interdit papal et source, a minima, d'une confusion auprès des clercs dans le message du Vatican.

Dès lors, n'est-ce pas dans cette perspective qu'il convient de comprendre l'injonction suivante :

C'est pourquoi, enjoignant aux présidents et ministres de tous ses domaines, d'obliger tous et chacun en particulier à rendre aux lois de l'Église l'obéissance qui leur est due, il édicta des peines très sévères contre ceux qui y manqueraient.

Dans sa bulle, BENOÎT XIV énumère les motifs qui fondent la position pontificale sur la maçonnerie et sur son incompatibilité avec la religion catholique.

Le premier argument invoqué pour justifier cette nouvelle condamnation papale est lié à la tolérance religieuse pratiquée en Loge source d'impureté :

La première [raison de condamner la franc-maçonnerie] est que, dans ces sortes de sociétés ou conventicules, il se réunit des hommes de toute religion et de toute secte ; d'où l'on voit assez quel mal peut en résulter pour la pureté de la religion catholique.

Nous ne développerons pas ici cet aspect, qui n'excédera pas ce seul paragraphe dans la bulle, sur la manière dont il s'inscrit dans l'histoire catholique dans ses rapports tumultueux avec les églises dissidentes et la façon dont le Vatican a géré, depuis son commencement, ses divisions théologiques, la dernière en date, à cette époque étant le schisme protestant. Ce qui nous importe de constater dans le cadre de ce travail c'est la façon dont l'argument théologique va s'articuler au serment et au secret, ce que BENOÎT XIV va développer immédiatement après :

La seconde [raison de condamner la franc-maçonnerie] est le pacte étroit et impénétrable du secret, en vertu duquel se cache tout ce qui se fait dans ces conventicules, auxquels on peut avec raison appliquer cette sentence de Cæcilius Natalis rapportée dans Minucius Felix, dans une cause bien différente : Les bonnes choses aiment toujours la publicité, les crimes se couvrent du secret.

La troisième [raison de condamner la franc-maçonnerie] est le serment qu'ils font de garder inviolablement ce secret, comme s'il était permis à quelqu'un de s'appuyer sur le prétexte d'une promesse ou d'un serment, pour ne pas être tenu, s'il est interrogé par la puissance légitime, d'avouer tout ce qu'on lui demande afin de connaître s'il ne se fait rien dans ces conventicules qui soit contre l'État et les lois de la religion ou du Gouvernement.

Les deux autres raisons rapidement invoquées ensuite procèdent de l'interdiction légale de la maçonnerie car « *contraire aux lois civiles et canoniques* », « *les lois des princes séculiers* » ayant proscrit « *les dites sociétés dans plusieurs pays* ».

Les deux arguments liés au secret constituent la partie la plus développée de *Providas romanorum*, et à l'instar d'*In eminenti...*, la bulle arrive à la même condamnation en rappelant les termes de celle de CLÉMENT XII :

Défendre à tous les fidèles de Jésus Christ, et à chacun en particulier sous peine d'excommunication à encourir par le fait et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut être absous par autre que par le Souverain Pontife existant pour lors, excepté à l'article de la mort, d'oser ou présumer entrer dans ces sociétés, ou les propager, les entretenir, les recevoir chez soi, les cacher, y être inscrit, agrégé, ou y assister, et autrement, comme il est exprimé plus au long dans ladite Lettre.

Cette bulle de rappel de l'autorité pontificale fulminée par BENOÎT XIV manifeste une double confirmation :

- Le caractère œcuménique de la maçonnerie qui réunit en ses assemblées des membres de plusieurs confessions est répréhensible³⁰².
- Le caractère secret de la maçonnerie qui est fondé sur un serment sacrilège est intrinsèquement condamnable.

On observera d'ailleurs, que le secret, est laissé chez les deux Papes à l'état de vide signifiant. Alors que la littérature de divulgation s'emploie à désigner divers objets (signes, mots, jésuites, république, Adhoniram, mômeerie, voire inexistence...) pour le concrétiser, le secret chez CLÉMENT XII et BENOÎT XIV se suffit à lui-même comme argument de

³⁰² Nous n'avons pas développé, car ce n'est pas l'objet direct de notre travail, ce point particulier. Il est toujours présent et bien actif aujourd'hui prenant la forme argumentaire du « relativisme religieux » pour condamner les tenues maçonniques où se trouvent réunis au sein d'une même Loge des personnes de confessions différentes, des agnostiques et des athées. Aux yeux de l'église catholique, mais également de l'islam et de certaines églises protestantes cette promiscuité est intrinsèquement suspecte.

condamnation. La matérialité du secret, ce qui lui donne consistance et substance est le serment prêté sur la Bible.

Le serment est, en soi, constitutif du secret puisqu'il exprime explicitement la volonté de dissimulation. Si le secret n'existe pas comme en témoignent certains auteurs ou semble insignifiant comme le montre la majorité des autres, le serment, lui, est bel et bien réel, il est incontestable comme l'illustrent les rituels des divulgations et les récits des maçons. La matérialité de ce serment, va se substituer à l'inexistence patente du secret par un glissement signifiant d'un mot à l'autre : la meilleure preuve de l'existence du secret maçonnique est le serment prêté par le franc-maçon lors de son initiation, réitéré à chaque changement de degré. Que ce serment n'engage aucun secret substantiel est sans importance, sa simple existence l'accrédite quand bien même il n'existe pas ; qu'il soit de surcroît prêté sur la Bible, porte la présomption d'un contenu sacrilège.

Ce qui est à l'œuvre, sous-jacent, dans la primo-construction du paradoxe communicationnel c'est une substitution signifiante entre le serment et le secret qui est parfaitement formulée par l'argument pontifical : des catholiques ne peuvent pas s'engager par serment à tenir secret ce qui se passe dans leurs assemblées. Le fait qu'il n'existe pas de secret maçonnique, comme le démontre *l'Ecclésiastique* dans sa lettre, que les réunions en Loge ne sont qu'une « *mômerie* » comme le dit TRAVENOL dans sa préface, est ainsi relégué par « *les docteurs de La Sorbonne* » au second plan face à l'emprise du serment.

Glissement de la fonction signifiante serment/secret
dans le discours primitif sur le secret

	CONSTAT INITIAL		GLISSEMENT SIGNIFIANT
	Le serment	Le secret	Le secret
Existence	Existe	N'existe pas (divulgations successives)	Existe car existence du serment
Condamnation	Condamnable	Sans objet	Condamnable
Motif	Condamnation des autorités religieuses et séculières Prononcé sur la Bible	Sans objet	Motif indéfini Par assimilation au serment

Le paradoxe communicationnel du secret maçonnique de ce discours primitif va prendre forme autour de la construction de cette substitution signifiante : le couple existence du serment et inexistence du secret va devenir existence du secret car existence du serment. Le serment va s'effacer derrière le secret dont il sera le masque affiché de la maçonnerie. Lorsque les *Dix docteurs de la Sorbonne* de la *Désolation...* condamnent le secret, sur le fond, c'est le serment sur la Bible qui est condamné ; ce qui est intolérable ce n'est pas tant ce secret dont on voit bien par les multiples divulgations depuis son origine que la maçonnerie n'en abrite pas, que cette allégeance qui soustrait le franc-maçon à la double tutelle temporelle (le Roi) et spirituelle (l'église catholique). Cette menace contre l'autorité politique et religieuse, les *Supérieurs*, pour reprendre l'expression des *Docteurs de la Sorbonne*, vont s'en prémunir en utilisant le secret comme argument de disqualification de la maçonnerie en essentialisant cette dernière à celui-ci.

3.2.5 Les contradictions logiques du paradoxe communicationnel

Le paradoxe communicationnel du discours primitif sur le secret repose sur une triple contradiction logique :

- On affirme qu'il existe un secret (S) alors que le livre qu'on écrit montre par l'exemple qu'il n'existe pas (\bar{S}) ; $S = \bar{S}$
- Le serment (T) pour préserver un secret qui n'existe pas (\bar{S}) prouve son existence (S) : $T + \bar{S} \Rightarrow S$
- Ce secret qui n'existe pas est condamnable par ce qu'il existe : $\bar{S} \Rightarrow S$

Ces contradictions logiques du discours primitif ne peuvent résister à l'épreuve du réel. Comme nous l'avons vu, de nombreux auteurs antimaçonniques conviennent qu'il n'existe pas de secret maçonnique. Les mystères dont s'entourent leurs pratiques sont « *des mômeries* », « *des bagatelles* », « *une fable* », rien de sérieux n'est sous-jacent. Seul le serment et son côté blasphématoire car prêté sur la Bible interroge et prête le flanc à la condamnation de nature théologique. Cette absence de réalité du secret épuise rapidement le discours sur la maçonnerie. La longue série des divulgations ne fait que reprendre de manière répétitive sur plusieurs années les mêmes rituels, les mêmes catéchismes, les mêmes images. Chaque auteur s'enorgueillit d'avoir les informations les plus fiables, alors que dans les faits ils ne font que se répéter les uns les autres sur les aspects descriptifs purement ritueliques. Les différences souvent marginales de l'un à l'autre texte renvoient aux pratiques qui varient parfois selon les Loges dans une maçonnerie en pleine évolution. Importantes dans le cadre de l'historiographie maçonnique moderne, elles n'engagent rien de neuf sur le plan de la « révélation » pour les lecteurs non avertis de l'époque.

Quant à la maçonnerie écossaise, si elle a produit son lot d'interrogations et de suspicions lors de son émergence puis de sa discrète diffusion, le résultat est comparable : elle sera condamnée sur la base de rituels produits parfaitement détaillés. Le discours tourne en rond et tend à se vider de sa substance faute de signifié tangible au secret maçonnique.

Ces contradictions logiques, ne pouvaient prospérer sur le long terme, l'inconsistance signifiante du secret apparaissant de plus en plus patente avec le temps. Le secret tant vanté par les titres des ouvrages n'est qu'un secret apparent, un mot vide de signifiés autres qu'imaginaires, une impasse signifiante.

On observera que cette construction discursive du discours primitif basée sur cette triple contradiction logique autour du secret s'est opérée en quelques années dès la naissance de la maçonnerie. De la première divulgation de 1737 du Lieutenant Général de Police HÉRAULT, hostile à la maçonnerie, qui se contente simplement de décrire le rituel maçonnique, à *la désolation des entrepreneurs du Temple de Jérusalem...* de 1748 qui constate l'inexistence d'un secret pour néanmoins la condamner au titre du serment prononcé, une dizaine d'années seulement se sont écoulées.

Sur cette base du discours primitif ainsi posé, le discours moderne antimaçonnique allait pouvoir d'édifier, par l'affirmation d'une autre dimension, le secret caché dans le secret.

3.3 BARRUEL : fondateur du secret essentiel

La longue séquence de la Révolution française, avec son cortège d'horreurs, de guerres, de massacres, qui vit la mort du Roi, de la Reine, du Dauphin et le dépouillement politique et matériel de l'église sidéra les milieux monarchiques et catholiques.

Ces événements impactèrent la maçonnerie française, qui, loin d'être unie, conformément à la sociologie de sa composition, se fractura au fil des événements. Jusqu'à son dernier Grand Maître, le Prince Louis-Philippe d'ORLÉANS, duc d'ORLÉANS, qui renia ses responsabilités effectives, vota la mort de son cousin le Roi et termina néanmoins sur l'échafaud.

Malgré son éclatement, sa perte d'influence progressive au fil de la Révolution, la maçonnerie reste au sortir de cette dernière un objet de fantasme politique. A cet égard la Révolution française marque une rupture signifiante dans le secret maçonnique, car elle investit massivement son signifié qui s'était considérablement vidé de sa substance.

L'abbé Augustin BARRUEL (1741-1820), en 1798, allait ouvrir l'impasse signifiante du secret qui n'en était pas un par l'affirmation qu'un faux secret peut en cacher un vrai. Pour lui, derrière la vacuité de ce secret que la littérature de révélation avait rendu apparent, donc inoffensif, avec ses désignations multiples, contradictoires, donc incohérentes, dans ce secret aux apparences grotesques aux allures de « *mômeries* », la franc-maçonnerie recèle depuis son origine un autre secret, autrement plus dangereux, de nature mortelle, dont témoignaient les événements tragiques écoulés.

« *Mémoires pour servir l'histoire du jacobinisme*, » dont le premier tome parait en 1798 et le cinquième et dernier en 1799 a pour vocation d'expliquer la Révolution française par l'action de « *la secte des jacobins* », issue d'un triple complot ourdi par les « *Sophistes* » (les philosophes des Lumières), « *la maçonnerie* », les « *Illuminés de Bavière* ». Ce livre est considéré comme un des ouvrages fondateurs des théories complotistes qui seront appelées à se développer et à prospérer jusqu'à aujourd'hui.

Ce qui nous intéresse dans cet ouvrage, dont le sujet dépasse l'antimaçonnerie, est la manière dont BARRUEL utilise le secret dans son argumentaire, comment il va devenir un des éléments constitutifs de son discours, l'inscrivant comme un élément central de la compréhension du fait maçonnique.

Dans son *Discours préliminaire* du Tome 1^{er} BARRUEL fixe sans ambiguïté l'ambition de son ouvrage :

*Nous démontrerons (..) que dans cette révolution française, tout, jusqu'à ces forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, prémédité, résolu, statué : tout a été l'effet de la plus profonde scélératesse puisque tout a été préparé, amené par des hommes qui avaient seuls les fils des conspirations, longtemps ourdies dans les sociétés secrètes et qui ont su choisir et hâter les moments propices aux complots*³⁰³.

L'abbé BARRUEL n'a pas créé de toutes pièces l'affirmation selon laquelle la franc-maçonnerie avait en réalité des objectifs politiques sous-jacents, d'autres auteurs s'étaient emparés avant lui de cette thématique.

3.3.1 Les prédécesseurs

En 1744, 50 ans avant la Révolution de 1789, dans *La Franc-maçonne ou révélation des mystères des francs-maçons*, déjà évoquée, ouvrage ouvertement favorable à la maçonnerie, nous trouvons la trace que de tels propos circulaient déjà dans la société de l'époque. La rédactrice de l'ouvrage (ou présentée comme telle), est l'épouse d'un franc-maçon qui cherche à tout prix à connaître les secrets de la maçonnerie que celui-ci refuse obstinément de lui dévoiler, y compris dans le lit conjugal. L'objet du livre est la quête de ce secret ; à la fin, par suite d'indiscrétions, elle se cache à l'insu de son mari dans une petite pièce dotée d'un rideau contigu à la Loge pour assister à une initiation. Elle se

³⁰³ Augustin BARRUEL, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 1, 1798, p. xj.

considérera de ce fait initiée et franc-maçonne, en se félicitant néanmoins de ne pas avoir eu à prêter le serment sur la bible ³⁰⁴ voir *supra*. Au début du livre, elle pense avoir trouvé le véritable secret maçonnique :

Il n'est question chez eux que d'une maçonnerie purement symbolique dont le secret consiste à bâtir insensiblement une république universelle et démocratique dont la Reine serait la Raison et le Conseil suprême l'assemblée des sages. (...) Le projet d'une telle république (...) mérite bien d'être caché dans le sein du mystère. Car plus les entreprises sont grandes, plus il est besoin de secret pour les faire réussir. (...) Les Francs-maçons ont sans doute formé le dessin d'établir un ordre politique ³⁰⁵.

A force de réfléchir à cette idée, « [elle] *en tomba amoureuse, [elle] s'en persuada aisément et [elle] crut fermement avoir deviné le secret des francs-maçons.* ³⁰⁶»

Elle s'en ouvrit alors à son mari, toute fière d'avoir ainsi découvert sans lui le secret de la maçonnerie. Mais celui-ci s'employa immédiatement à réfuter son propos :

La nature humaine est trop imparfaite pour emporter ce système universel de Gouvernement [la République]. Il est bien plus admirable que praticable. La Maçonnerie fait des opérations en laissant toutes choses à leurs places. D'ailleurs ce projet que vous nous prêtez, implique contradiction puisqu'il suppose que les puissances initiées entrent en conjuration contre leur propre autorité. Il alla plus loin et m'exprima sa façon de penser sur la forme d'un Gouvernement, elle revenait aux vers suivants :

³⁰⁴ « je n'ai promis ni à Dieu ni au monde de garder le secret » ; ANONYME, *La Franc Maçonne Ou Révélation Des Mystères Des Francs Maçons*, 1744, p. 80.

³⁰⁵ Ibid., p. 18.

³⁰⁶ Ibid., p. 19.

*Pour les indépendants rien n'est illégitime,
Qui ne veut point de Roi, chérit encore le crime.
L'on outrage les Dieux, on transgresse les loix
Tant qu'on n'est pas dompté par la gloire des Rois*³⁰⁷.

Le mari referme instantanément cette piste politique au dessein démocratique en réaffirmant haut et fort son attachement à la royauté.

En 1774, l'abbé LARUDAN publie les *Francs-maçons écrasés* où il formule la thèse que la maçonnerie moderne a été fondée en Angleterre par CROMWELL et qu'elle porte un projet régicide articulé autour des valeurs de la *liberté* et de l'*égalité*. Pour mémoire, rappelons qu'après la grande maîtrise du Duc D'ANTIN (1738-1743), ce sont deux princes du Sang qui occuperont cette fonction : de 1743 à 1771, Louis de BOURBON CONDÉ, comte de CLERMONT, puis de 1771 à 1792, le Prince Louis-Philippe d'ORLEANS, duc d'ORLEANS. Lorsque paraît en 1774 *Les francs-maçons écrasés*, c'est ce dernier, cousin du Roi, qui exerce cette grande maîtrise rendant largement improbables les affirmations de LARUDAN.

Le lien avec CROMWELL, dont LARUDAN est un promoteur ardent attribue une filiation protestante (de nature implicite, elle est peu développée dans son livre) et antimonarchique à la maçonnerie. Pour les raisons déjà exposées, avec son absence de rigueur et ses outrances, le dessein purement politique, spécifiquement régicide n'a pas été repris par le reste de la littérature de divulgation de l'époque.

Le fait révolutionnaire, a posteriori, semblera donner raison aux arguments, quand bien même sont-ils historiquement erronés, de LARUDAN, et accrédi-ter sa thèse puisqu'effectivement Louis XVI fut décapité et que les principes de liberté et d'égalité figurent dans l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

³⁰⁷ Ibid, p. 20.

En 1776, dans « *Considérations philosophiques sur la franc-maçonnerie* », la question de la démocratie est largement débattue entre le maçon et le philosophe. Ce dernier suspecte la maçonnerie d'établir « *la république universelle* » ; le maçon lui répond alors :

Ce projet répugnerait à tous les engagements, à tous les vœux maçonniques et que les vertueux citoyens, les ecclésiastiques, les princes qui abordent la personne sacrée des rois et qui connaissent les principes de la maçonnerie auraient depuis longtemps levé le bandeau des mystères sacrilèges s'il en existait aucun sous les emblèmes de la Société.

Le philosophe lui fait remarquer que, dans l'hypothèse d'une visée politique « *attentatoire à la sûreté des États* » :

Si tel était le cas la maçonnerie, quelque hermétiquement « couverte » et quelque que solidement maçonnée qu'elle soit, elle aurait sauté en éclat.

Le maçon lui rétorque :

Cela n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait des gens assez simples, pour ne pas dire imbéciles qui embrassent une opinion aussi blâmable qu'extravagante.

Plus surprenante constitue néanmoins la précision apportée par le maçon qui tend à contredire ses propres propos :

Je vous assure monsieur qu'il y a plus d'une demi-douzaine de maçons qui se repaissent l'esprit de cette illusion ³⁰⁸.

L'interprétation de cette dernière phrase peut s'effectuer de deux sortes. D'abord c'est la reconnaissance factuelle qu'un certain nombre de Loges sont habitées par l'esprit des

³⁰⁸ *Considérations philosophiques sur la franc-maçonnerie*, 1776, citations respectivement p. 79, p. 80, p. 81 et p. 81.

Lumières (on pense évidemment à la « Loge des Neufs sœurs ») et doivent être des lieux de propagation des idées nouvelles portées par les philosophes et les libertins. Ensuite, par leur faible nombre mentionné, c'est affirmer que si ces Loges indéniablement existent, elles sont largement minoritaires, la loyauté envers la royauté étant le lot de la quasi-totalité des Loges de France et de Navarre, par extension, de l'Ordre maçonnique.

Cet échange, comme l'allégation régicide de l'abbé LARUDAN ou les interrogations de « *la franc-maçonne* », atteste que l'affirmation d'un projet politique, de nature démocratique, de la franc-maçonnerie participait dès l'origine d'un discours diffus autour du secret maçonnique, voire qu'il en était son objet principal pour certaines factions de la société française.

Dans de nombreux ouvrages de divulgations favorables à la maçonnerie, il sera toujours fait mention avec insistance de cette loyauté au Roi réfutant implicitement ainsi toute mise en cause de la maçonnerie sur le sujet. Cette réfutation implicite est le signe, par contraste, de l'existence de cette critique politique formulée à l'égard de la maçonnerie soupçonnée de nourrir un dessein antimonarchiste. Si la loyauté envers le Roi est régulièrement proclamée ou à l'inverse mise en doute, le projet républicain n'est jamais expressément mentionné y compris, à l'exception de LARUDAN, par les détracteurs de la maçonnerie ; il n'y figure que de manière allusive, en creux par les dénégations de ses adeptes, en filigrane dans ses contempteurs.

La Révolution française, avec la nationalisation par l'Assemblée Constituante des biens du Clergé le 2 novembre 1789 et leur vente dans la foulée, puis la condamnation à mort de Louis XVI prononcée le 17 janvier 1793 par la Convention nationale suivie de sa décapitation en place publique le 21 janvier 1793 traumatisèrent, le terme est sans doute largement en deçà de la réalité vécue, les milieux royalistes et religieux qui cherchèrent une explication à ces événements impensables. Impensable au sens propre du terme, à savoir que la pensée humaine ne pouvait expliquer par les moyens du bon sens et de la raison mis normalement à sa disposition.

La violence de ce désordre, doublement sacrilège, ne pouvait trouver son explication par le simple aboutissement de jeux politiques normaux qui se seraient déroulés au vu et au su de tout le monde. Des forces cachées à l'ordre apparent des choses et des discours avaient

nécessairement été à l'œuvre pour aboutir à ces faits ayant entraîné, en quelques mois, le démantèlement de la monarchie, la ruine de l'église, l'effondrement de la royauté chrétienne.

Nimbée depuis un demi-siècle de « son » secret et de ses mystères, soupçonnée pendant toutes ces années de promouvoir dans l'ombre les idées républicaines véhiculées par les philosophes des Lumières, dénoncée comme sacrilège par deux Papes qui avaient chacun fulminé contre elle une bulle d'une extrême sévérité, la franc-maçonnerie s'imposa progressivement dans l'imaginaire des forces réactionnaires comme une candidate idéale à cette causalité occulte ³⁰⁹. Dans les discours tenus pour justifier un tel rôle, le secret fut évidemment un argument décisif, le secret appelant naturellement le complot, le complot justifiant le secret, la Révolution manifestant l'un et l'autre.

Ainsi, avant BARRUEL, en 1792, paraît à Nîmes une *Histoire des caricatures de la révolte des Français* par un dénommé BOYER, de son vrai nom Jacques-Marie BOYER-BRUN (1764-1794).

L'auteur, royaliste, se propose, à travers le commentaire de caricatures parues dans les gazettes d'analyser les événements de la Révolution française. Bien qu'éloignée graphiquement du sujet traité, la caricature intitulée « *la Balance de Thémis* » lui permet d'analyser l'influence des francs-maçons sur la Révolution, plus particulièrement à Nîmes et sa région dont il est originaire.

Tout en reprenant le terme de « *mômerie* » ³¹⁰ pour désigner la franc maçonnerie, néanmoins :

[Il est] *persuadé au contraire que la franc-maçonnerie n'a été qu'un moyen dont les protestants se sont servis pour faire entrer dans leur parti les Italiens, les Anglais, les Allemands et toutes les nations ; qu'elle que put être leur religion* ³¹¹.

³⁰⁹ En reprenant René GIRARD, la maçonnerie a constitué d'une certaine manière pour les milieux royaliste et catholique « le bouc émissaire » politique et idéologique de la révolution.

³¹⁰ La récurrence de l'emploi de ce mot sur plusieurs décennies et dans divers ouvrages indique certainement une appellation usuelle pour désigner et dénigrer la maçonnerie dans les milieux critiques à celle-ci.

³¹¹ BOYER Jacques-Marie, *Histoire des caricatures de la révolte des Français*, 1792, p. 143.

Cette infiltration des Loges par les protestants est inconnue de la plupart des maçons :

Assurément tous les francs-maçons n'avaient pas le secret des protestants et des philosophes ; mais il y en avait au moins un dans chaque Loge qui était chargé de procurer à la sainte coalition, en faveur de la liberté, le plus grand nombre de partisan ³¹².

Ce secret de l'infiltration protestante, inconnue des maçons eux-mêmes prendra une autre dimension avec les « *maîtres ou les supérieurs inconnus* » que nous développerons ultérieurement. Quant au secret des Rites maçonniques, BOYER les appelle « *le voile mystique du secret* » qui ne sert qu'à dissimuler les actions de propagande des protestants au sein des Loges.

BOYER soulignera par ailleurs l'efficacité de la maçonnerie comme réseau, soit pour récolter des fonds pour financer la Révolution, soit pour faire circuler l'information et transmettre des ordres. Toutefois ce fonctionnement en réseau de la maçonnerie, particulièrement efficace au vu des conséquences néfastes attribuées par l'auteur sur le pays, n'est pas articulé à une théorisation du secret à l'intérieur de laquelle il serait une variable essentielle.

Chez BOYER, le secret n'est pas central dans le complot protestant ; si la maçonnerie apparaît comme un bras opérationnel, à côté des philosophes, avec un arrière-fond de manipulation des maçons, son secret apparaît comme une caractéristique importante, mais non essentielle. La maçonnerie n'est « *qu'un moyen* » parmi d'autres utilisé par les protestants pour abattre la royauté catholique ; le secret à l'intérieur des Loges est le masque par lequel ce moyen est occulté à ses membres. Le centre du secret n'est pas tant maçonnique que protestant, les frères apparaissant d'une certaine manière victime de cette manipulation huguenote.

³¹² Ibid., p. 144.

Toujours en 1792, et sur une veine idéologique similaire, l'Abbé Jacques-François LEFRANC (1739-1792), prêtre réfractaire, va publier deux livres *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie* et *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*, livres qui visent à démontrer que la Révolution est le fruit d'une conjuration complexe, avec de multiples acteurs, où l'action maçonnique est centrale. BARRUEL, avec lequel il était en relation épistolaire, à défaut de s'inspirer directement de son œuvre pour ses *Mémoires*, pour le moins partageait certaines de ses idées dont nous retrouvons la trace, comme nous le verrons ultérieurement.

Ces ouvrages rédigés en 1790/1791 paraîtront l'année de la mort de l'Abbé LEFRANC, eudiste, qui périt au couvent des Carmes lors des massacres de Septembre 1792, ce qui lui vaudra sa béatification en 1926 par PIE XII ³¹³.

En tant que prêtre, ces deux ouvrages sont centrés sur la défense de la religion catholique et de la société, qui doit s'ordonner autour d'elle, la royauté en étant le garant. Ces ouvrages furent rédigés pendant la période révolutionnaire qui vit l'Église catholique être violemment séparée du corps social (vente de ses biens, serment constitutionnel des prêtres) en perdant d'un seul coup, sa place centrale et ordonnatrice de la société française et son autonomie politique et sociale en étant subordonnée au pouvoir politique. En conséquence, le triomphe des idées des philosophes et la montée en puissance des idéaux républicains sont au cœur de la problématique des écrits de LEFRANC pour donner un sens à cette révolution. Dans cette déferlante d'évènements il constate que : « *Jamais l'église de Jésus-Christ n'avait eu tant d'ennemis à combattre à la fois* ³¹⁴ ».

LEFRANC s'attache à la compréhension de la Révolution qui ne peut selon les titres de ses ouvrages n'être qu'une « *conjuration contre la religion et les souverains* » ; et « *dont le secret [ne peut] se révéler que par la franc-maçonnerie* ». Le premier livre est généraliste, la franc-maçonnerie étant une composante de la conjuration, le second lui accorde une place déterminante. LEFRANC fait feu de tout bois, amalgamant tous les arguments disponibles de l'époque pour justifier son propos, au demeurant étayés par de nombreux

³¹³ Notice Catalogue Général BNF, <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12998550q>

³¹⁴ LEFRANC Jacques-François, *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, p. 4.

extraits de rituels (Rituels d'initiation des trois grades des Loges bleus, rituels de Chevalier Rose-Croix et de Chevalier Kadosh).

Comment le secret maçonnique intervient-il dans son discours ? D'abord il réfute l'affirmation par certains auteurs de l'inexistence du secret maçonnique (voir *supra*) ; celui-ci est bien réel, il porte en lui le projet de transformer tous les pays d'Europe :

On verra alors s'il n'y a point de secret dans la franc maçonnerie, comme plusieurs affectent de le répandre ; si ce n'est qu'une société de gens qui se réunissent pour s'amuser, ou si cette société doit devenir universelle, et le modèle de toutes celles qui sont autorisées par les Gouvernements de l'Europe ³¹⁵.

Le secret est bien le point de départ de son ouvrage (*Le voile levé...*) et son dévoilement l'objet de son propos :

Tout est mystère, emblème et secret dans cet art royal, et le vrai secret échappe au milieu des secrets simulés, dont toutes les cérémonies sont enveloppées. Il est peu de maçons en état d'y découvrir la vérité, quoiqu'on leur assure qu'on ne la trouve qu'en Loge, et qu'elle est voilée aux yeux des profanes ³¹⁶.

En vérité, le véritable secret est connu que de quelques maçons : « *Chacun a prétendu avoir à cet égard leur secret, et cependant il est connu de peu de personnes* ³¹⁷ ».

L'objet du secret est d'ordre politique, il prend directement sa source sans les schismes protestants dont l'Allemagne fut l'épicentre :

Mais pour ne pas laisser plus longtemps le lecteur en suspens, nous allons commencer à révéler le grand, le vrai, l'unique secret de la franc-maçonnerie, sur lequel tous les maçons ont dérouteré tous ceux qui ont voulu le connaître. La franc-

³¹⁵ LEFRANC Jacques-François, *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*, 1792, p. 26.

³¹⁶ Ibid., p. 2.

³¹⁷ Ibid., p. 3.

maçonnerie est la quintessence de toutes les hérésies qui ont divisé l'Allemagne, dans le seizième siècle ³¹⁸.

Il mobilise plus spécifiquement la figure de Fausto SOCIN (1539-1604) ³¹⁹ auquel il attribue une importance particulière dans la lutte que mène les mouvements schismatiques contre l'église catholique :

Si Luther avait détruit le toit de l'Église Catholique, désigné sous le nom de Babylone, si Calvin en avait renversé les murs, Socin pouvait se glorifier d'en avoir arraché jusqu'aux fondements ³²⁰.

Il désigne ce dernier comme élément ordonnateur de l'entrisme dans les Loges maçonniques : « *Mais il est certain qu'aucun des chefs des sectaires ne conçut un plan aussi vaste, aussi impie que celui que forma Socin contre l'Église (...)* ³²¹».

C'est à l'intérieur de ce vaste plan, destiné à renverser la religion catholique que prend place la maçonnerie comme moyen par lequel les sociniens visent à atteindre leurs objectifs :

La Franc-maçonnerie est une des sectes par lesquelles Socin réalise son projet ; de ce fait ils s'appellent tous frères dans chacune de ces sectes ³²².

Ce noyautage des Loges maçonniques par les sociniens constitue pour LEFRANC, l'essence du secret maçonnique, à la fois dans son objet (renverser la religion catholique) à la fois dans sa forme (abriter les sociniens pour réaliser cet objectif).

³¹⁸ Ibid., p. 19.

³¹⁹ Fausto SOCIN, est un théologien italien qui rejetait le dogme de la Trinité, donc la divinité consubstantielle du Christ avec le Père. Il fut une figure importante du protestantisme en Pologne puis en Europe.

³²⁰ LEFRANC Jacques-François, *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*, 1792, p. 21 et p. 22.

³²¹ Ibid., p. 22.

³²² Ibid., p. 24.

Ce fut l'unique moyen que trouva Socin, pour réunir toutes les sectes qui s'étaient formées dans l'Allemagne : et c'est le secret qu'emploient aujourd'hui les francs-maçons, pour peupler leurs Loges des hommes de toutes les religions, de tous les partis et de tous les systèmes. Ils suivent exactement le plan que s'était prescrit Socin, qui était de s'associer les savants, les philosophes, les déistes, les riches, les hommes, en un mot, capables de soutenir leur société par toutes les ressources qui sont en leur pouvoir : ils gardent, au dehors, le plus grand secret sur leurs mystères : semblables à Socin, qui apprit, par expérience, combien il devait user de ménagements pour réussir dans son entreprise ³²³.

Si LEFRANC convoque aussi les Illuminés de Bavière, qu'il considère être une branche connexe de la franc-maçonnerie, il constate que les deux sectes partagent une origine commune à savoir Socin et la Réforme, et un projet identique l'abolition de la religion catholique ³²⁴.

La notion de Grand Architecte de l'Univers, aux contours idéologiques imprécis sert à LEFRANC d'argumentaire pour assigner à la maçonnerie une nature impie propice aux amalgames :

Du système des francs-maçons, de souffrir toutes les sectes, d'admettre toutes les religions, il suit évidemment que ces messieurs n'en reconnaissent aucune véritable, et que le grand Architecte de l'univers, dont ils parlent en termes si ampoulés, n'est pas réellement Dieu ³²⁵.

³²³ Ibid., p. 23.

³²⁴ LEFRANC Jacques-François, *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, p. 137.

³²⁵ LEFRANC Jacques-François, *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*, 1792, p. 102.

Flou théologique qui se combine avec un relativisme caché sous la notion de tolérance religieuse, elle-même issue des philosophes :

Je sais que bien des philosophes maçons conviennent qu'il faut une religion dans un État ; mais n'est-ce pas comme s'ils disaient que toutes les religions sont indifférentes en elles-mêmes, mais qu'elles sont nécessaires pour servir de barrières aux vices que la loi humaine ne peut atteindre ; que les gens sensés qui savent modérer leurs passions, n'ont pas besoin de religion, mais qu'il en faut une pour le peuple qu'on ne pourrait contenir autrement ? Voilà les bases de la tolérance philosophique, voilà ce que les francs-maçons veulent établir ³²⁶.

Le secret de la maçonnerie, qui sert à abriter le dessein socinien, permet également de couvrir sa nature assassine et profondément inhumaine :

C'est à l'ombre de l'inviolable secret qu'elle fait jurer aux initiés à ses mystères, qu'elle a donné des leçons de meurtre, d'assassinat, d'incendies et de cruautés. Elle a encouragé aux forfaits les plus inouïs, par l'assurance de l'impunité, par le nombre des bras armés pour la défense de ceux qui suivraient ses maximes ; et elle a réussi à les soustraire à la sévérité des lois, quelques excès qu'ils se soient permis ³²⁷.

Le serment et le secret maçonniques sont l'apprentissage en Loge de la violence qui a déferlé lors de la Révolution française. Pire, LEFRANC accuse le grade d'« Élu maçon », grade écossais dont il détaille le contenu et les cérémonies d'initiation, d'être à la source de scènes d'anthropophagie que l'on a pu rapporter lors de la Révolution française ³²⁸.

³²⁶ Ibid., p. 102.

³²⁷ Ibid., p. 41.

³²⁸ Les cas d'anthropophagies authentiques furent rarissimes lors de la Révolution française ; ils n'en alimentèrent pas moins les contempteurs de cette dernière qui trouvèrent là un argument majeur pour discréditer les révolutionnaires dans leur ensemble.

Il n'y a eu que la franc-maçonnerie qui a appris à manger la chair humaine, en persuadant à ses initiés qu'elle leur donnait de la cervelle d'Hiram à manger dans ses cérémonies fanatiques. Il n'est personne qui ne convienne qu'il n'y a qu'un fanatisme outré, ou une barbarie sans exemple, peut - être même chez les Cannibales, qui puisse porter des hommes, naturellement doux et humains, à des excès qui font hérissier les cheveux d'horreur. Or, ce fanatisme, on le trouve dans la franc -maçonnerie, et nulle part ailleurs ³²⁹.

Ce goût du sang, cette violence sans limite s'enracine chez LEFRANC dans le serment du grade d'*Élu maçon* qui « *respire la cruauté* » décrivant les peines auxquelles s'exposent le parjure, qui ne sont en fait que celles déjà formulées dans les degrés antérieurs ³³⁰.

Dans le *Voile Levé...* le secret maçonnique est la matrice de deux desseins entremêlés l'un à l'autre, celui des sociniens et celui des francs-maçons, partageant le même objectif de la destruction de l'église catholique et de la royauté.

Chez LEFRANC, le secret de la maçonnerie est prioritairement le recel de la conjuration protestante ourdie depuis plusieurs dizaines d'années dans le cadre d'un plan établi par les schismatiques, en premier lieu les sociniens. A cet égard il inscrit le secret maçonnique dans le long conflit qui oppose l'Église catholique au schisme du XVIème siècle qui vit l'Europe se déchirer et les nations sombrer dans les guerres civiles. A cette conjuration fondatrice, s'ajoutera l'œuvre des philosophes, celle des Illuminés, celle des sectes de toutes sortes, la franc-maçonnerie servant de réceptacle proactif à toutes ces forces qui n'ont qu'un seul but, abattre la religion catholique et lui substituer une nouvelle religion de nature protestante.

Il est difficile de voir chez LEFRANC une utilisation cohérente du secret maçonnique : elle sert de point d'entrée à une multitude de dénonciations et d'articulations idéologiques plus ou moins bien agencées les unes aux autres. Le serment est évoqué mais pas vraiment théorisé, les bulles papales le condamnant avec son secret associé sont non mentionnées,

³²⁹ LEFRANC Jacques-François, *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*, 1792, p. 45.

³³⁰ Ibid., p. 48.

l'anti-protestantisme reste son obsession centrale. D'ailleurs, et ce n'est pas là le moindre paradoxe de son ouvrage, dans la conclusion de *La conjuration contre la religion catholique et les souverains* la franc-maçonnerie n'est plus citée comme étant une cause de la Révolution ! Quant à la conclusion du *Voile levé pour les curieux...*, beaucoup plus classique et très en retrait des accusations parfois outrancières portées dans les pages précédentes, elle s'organise autour du relativisme religieux de la maçonnerie, reprenant au passage les vieilles accusations de ridicule des ouvrages de divulgations :

*Il faudrait plusieurs volumes pour décrire les indécences qui s'y commettent, les erreurs qui s'y accréditent, les absurdités qui s'y enseignent. Tantôt on verrait que c'est le rendez-vous de tous les plaisirs, ou le séjour de la crapule et de l'impureté la plus grossière ; tantôt on y serait témoin de scènes ridicules, bouffonnes, impies et sacrilèges*³³¹.

Le secret maçonnique pour LEFRANC, est un argument de commodité qui lui permet de faire le lien avec les protestants, Socin et les jansénistes. Ceux-ci ayant été peu représentés dans les forces politiques organisées en présence lors de la Révolution, le secret maçonnique permet à LEFRANC de placer son obsession anti-huguenote à l'intérieur du narratif révolutionnaire pour renouer le fil de l'histoire ancienne de la haine protestante et des guerres de religions. De manière plus simple, cet abbé sincèrement et totalement engagé dans sa foi catholique, intimement persuadé de la mission de l'Église catholique sur Terre, a repositionné les dogmes de sa pensée dans le cadre séculaire des combats contre l'impiété schismatique qui seule pouvait expliquer au niveau théologique l'inexplicable de la Révolution.

À l'instar *Des francs-maçons écrasés...* de l'abbé LARUDAN, LEFRANC opère un dépassement radical dans l'impasse signifiante du secret maçonnique tel qu'il résultait des ouvrages de divulgation. Il effectue une rupture signifiante dans le secret maçonnique en le connectant expressément à un objet politique, en l'occurrence le complot protestant,

³³¹ Ibid., p. 101.

lui-même relié à un autre objet politique, la Révolution française. Si la divulgation prérévolutionnaire avait souligné l'origine anglaise de la maçonnerie dans les parties historiques, elle n'avait jamais établi une filiation directe avec le schisme protestant continental du 16^{ème} siècle. Seul l'Abbé LARUDAN dans les *Franco-maçons écrasés* avaient attribué une mission anticatholique à la maçonnerie en la faisant descendre de CROMWELL. Mais cette attribution n'a pas vraiment prospéré à l'époque compte tenu des contradictions déjà développées *supra*.

Tout comme LARUDAN, mais de manière plus radicale, l'autre dépassement signifiant de LEFRANC, est que le signifié du secret n'appartient plus à la maçonnerie, il faut le chercher à l'extérieur de celle-ci. En effet il assujettit l'action maçonnique à une puissance extérieure à l'Ordre, en l'occurrence les sociniens qui la manipuleraient de l'intérieur, seule une poignée de maçons étant informée de cette emprise. Le signifié du secret s'établit en dehors du pur signifiant maçonnique. Le secret n'est plus spécifiquement interne à la maçonnerie, mots, gestes, attouchements, Adhonoriam, voire inexistence, il faut chercher sa compréhension au-delà des limites sémantiques de son signifiant.

LEFRANC effectue, sans le développer, une ligne de démarcation entre la masse des maçons, ignorants, manipulés et ceux qui, complices des sociniens, visent à abattre la religion catholique et mettent à leur disposition les moyens de la franc-maçonnerie à cette fin commune. Le secret maçonnique est également secret pour la majeure partie des maçons, qui sont dans l'ignorance d'un projet qui les dépasse et dont ils sont les acteurs malgré eux. Cette accusation, déjà en filigrane dans la littérature de divulgation prérévolutionnaire, deviendra une pierre angulaire du discours sur le secret maçonnique.

On soulignera que le paradoxe communicationnel des ouvrages de divulgation est cependant toujours présent : LEFRANC cite des livres disponibles sur la place publique dans son introduction ³³², il retranscrit des passages entiers de rituels, y compris des hauts grades. La divulgation du secret s'appuie encore sur des informations publiques, parfaitement connues, qui servent à justifier les propos de l'auteur.

³³² LEFRANC mentionne plus d'une vingtaine d'ouvrages de divulgation parmi les plus célèbres de l'époque ; *Le voile levé...*, 1792, p. 1 et p. 5.

Dans une veine proche, en 1797, le royaliste François Nicolas SOURDAT (1745-1807), Lieutenant-Général de police à Troyes jusqu'en 1789, écrit un épais ouvrage de 648 pages intitulé *Les véritables auteurs de la révolution de France de 1789* où il reprend la thématique centrale du complot calviniste auquel il associe, en autres, la maçonnerie. Le terme « véritable », comme nous l'avons vu dans les titres de la littérature de divulgation indique clairement que la partie visible de la Révolution abrite souterrainement des zones inconnues que l'auteur souhaite nous révéler.

La maçonnerie française dans cet ouvrage apparaît bien comme acteur historique, mais de manière totalement secondaire. Car ceux qui ont mené le complot ce sont les calvinistes, appuyés par les jansénistes et les philosophes, « *ces trois sectes qui se réunirent et formèrent une triple alliance* »³³³, qui n'ont eu de cesse de combattre le roi catholique et le christianisme romain.

La maçonnerie y apporta sa contribution relève SOURDAT car elle aurait organisé une levée de fonds (accusation déjà formulée par BOYER dans son *Histoire des caricatures de la révolte des Français*) qu'il appelle la « rétribution maçonnique » qui ont apporté « *les deniers nécessaires au parti calviniste* »³³⁴.

Il souligne également, que la maçonnerie s'était progressivement politisée :

À cette époque, la franc-maçonnerie qui jusqu'alors n'avait pour objet apparent qu'une association ou confrérie de plaisir et d'oisiveté ; qui se faisait une maxime de ne se mêler de rien, et même de bannir scrupuleusement de ses assemblées toutes espèce de discussion ni politique, ni sur le Gouvernement, prit une toute autre attitude, une autre importance ; elle devint une coalition sérieuse et elle engendra la PROPAGANDE dont la devise était ennemie du culte et des rois ³³⁵.

SOURDAT au-delà de ce paragraphe ne développe pas le rôle de la maçonnerie dans la diffusion des idées révolutionnaires, ni par quelles modalités elle aurait pu agir de manière

³³³ SOURDAT François Nicolas, *Les véritables auteurs de la révolution de France de 1789, 1797*, p. 425.

³³⁴ Ibid., p. 452.

³³⁵ Ibid., p. 456.

souterraine. Ce thème de la propagande, pourtant mis en exergue par une typographie en majuscule du mot, n'est pas plus documenté dans son discours, comme s'il n'était que la reprise d'un argument entendu par l'auteur, qu'il relaie, sans toutefois pouvoir l'étayer.

Mieux, SOURDAT, en vient à exonérer la maçonnerie de toutes responsabilités dans la mort de Louis XVI :

Peut-être (...) sont-ce les véritables auteurs de la mort de Louis XVI qui pour détourner les regards et l'opinion qui les accusent ont bâti cette fable ³³⁶et profitant de ce que le duc d'Orléans était franc-maçon rejettent ce crime sur les francs-maçons ³³⁷.

La véritable obsession de SOURDAT, qui constitue la colonne vertébrale de son ouvrage, sont les calvinistes, car à ses yeux la maçonnerie est totalement déconsidérée, et, d'une certaine manière peu sujette d'être la cause de la Révolution :

Cette institution, puérile en elle-même, avait adopté tous les attributs de la mysticité, dans un assemblage de rits et de pratiques, aussi méprisables que ridicules ³³⁸.

La notion de secret, n'intervient en aucune manière dans le raisonnement de l'auteur, qui privilégie, comme BOYER, la notion de réseau, à la fois pour récolter et centraliser de l'argent, à la fois en termes d'influence pour propager largement les idées. Le secret, jamais mentionné, ni évoqué, est totalement absent du discours de SOURDAT sur la franc-maçonnerie dans son rapport à la Révolution française.

³³⁶ Ibid., p 159 ; la fable expressément visée est le châtement posthume de Jacques de MOLAY, dont la maçonnerie serait le bras vengeur, théorie développée dans *le Tombeau de Jacques de Molai* paru en 1796 que SOURDAT cite. Par la portée générale de son propos, l'auteur dégage de toutes responsabilités la maçonnerie dans la mort de Louis XVI. Bien évidemment, pour SOURDAT, « *les véritables auteurs de la mort de Louis XVI* » sont les calvinistes.

³³⁷ Ibid., p. 459.

³³⁸ Ibid., p. 451.

3.3.2 Les ruptures signifiantes du secret maçonnique chez BARRUEL

L'existence de supposées causes réelles et souterraines de la Révolution française, avec entre autres responsables occultes la franc-maçonnerie, est donc antérieure aux *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* d'Augustin BARRUEL.

BARRUEL, lorsqu'il commence l'écriture de ses *Mémoires*, réside en Angleterre où il s'est exilé en 1792, suite aux évènements révolutionnaires ; il rentrera en France en 1798, dans le courant de la Première République, lorsque la situation politique semble s'être stabilisée avec le Directoire. A Londres, il est d'abord hébergé par Edmund BURKE (1729-1797), philosophe, lui-même franc-maçon, ce qui ne sera pas sans incidence d'ailleurs sur le contenu de la première partie de son travail.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE, dans son ouvrage consacré aux Illuminati, indique que BURKE, grâce à son appartenance à la franc-maçonnerie, entretient une correspondance avec la nébuleuse maçonnique et illuminati européenne, partageant ses informations avec BARRUEL qui bénéficie ainsi d'informations de première main ³³⁹.

L'originalité de l'ouvrage de BARRUEL tient d'abord à l'ampleur de son travail composé de 5 volumes épais, de 280 à 500 pages, écrits sur une période courte, à partir de 1792, et tous publiés entre 1798 et 1799. Les ouvrages apparaissent extrêmement documentés, les raisonnements sont parfaitement argumentés, produisant un ensemble formellement cohérent. Ils couvrent une totalité géographique (l'Europe entière est prise en compte), politique (tous les mouvements et hommes politiques de la période concernée sont cités), historique (tous les évènements de la Révolution sont mis dans une perspective intégrée) et philosophique (toutes les mouvances philosophique et tous les philosophes des Lumières sont nommés). Cette totalité cognitive est rapportée à une autre totalité, la Révolution, à savoir le projet politique d'abattre le Roi, la Religion et la Société dans le cadre

³³⁹ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Les Illuminati de la société secrète aux théories du complot*, 2023 ; BEAUREPAIRE consacre un chapitre entier sur BARRUEL : « *Barruel rafle la mise* », p. 121 à p. 172.

d'un complot qui se trame depuis des années et dont la manifestation unique et visible sont les jacobins.

Dans cette réflexion synthétique qu'il effectue des causes secrètes de la Révolution française, où interviennent les philosophes, les francs-maçons et les Illuminés de Bavière, BARRUEL va changer radicalement le positionnement du secret maçonnique.

L'auteur va au-delà du débat historique à l'égard de l'idéologie véhiculée par la maçonnerie qui aurait influencé les événements révolutionnaires, il procède à un dépassement discursif radical en démultipliant les niveaux du secret maçonnique pour aboutir in fine à son essentialisation avec l'Ordre.

La thèse de BARRUEL sur la Révolution française est la suivante :

Le résultat de ces recherches et de toutes les preuves que j'ai puisées, surtout dans les archives des Jacobins et de leurs premiers maîtres, a été que leur secte [celle des jacobins ³⁴⁰] et leurs conspirations ne sont en elles-mêmes que l'ensemble, la coalition d'une triple secte, d'une triple conspiration dans lesquelles, longtemps avant la Révolution, se tramèrent et se trament encore la ruine de l'autel, celle du trône et enfin celle de toute la société civile ³⁴¹.

La première conspiration est celle des philosophes, dont VOLTAIRE (1694-1778) fut la figure de proue, cristallisant sur son nom toute la vindicte obsessionnelle de BARRUEL. Cette secte ourdit un premier projet caché axé contre la religion catholique, le catholicisme romain en particulier.

Bien des années avant cette révolution française, des hommes qui se firent appeler philosophes contre le Dieu de l'Évangile, contre tout christianisme sans exception, sans distinction du Protestant ou du Catholique, de l'Anglican ou du

³⁴⁰ Tout au long des 5 tomes des *Mémoires...*, les jacobins seront désignés sous le vocable de secte.

³⁴¹ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 1, 1798, p. xxi.

*Presbytérien. Cette conspiration avait pour objet essentiel de détruire tous les autels de Jésus-Christ. Elle fut celle des Sophistes de l'incrédulité et de l'impiété*³⁴².

Dans cette conspiration, BARRUEL convoque tous les philosophes des Lumières, l'Encyclopédie et ses rédacteurs, ainsi que l'entourage du Roi ouvert à leurs idées. Le Tome 1 et la première partie du Tome 2 des *Mémoires...* développent ce complot. De manière très étanche dans son argumentaire, l'appartenance maçonnique des philosophes cités n'est jamais rapportée, ni l'interaction entre Lumières et maçonnerie, ce point étant traité dans la partie du Tome 2 consacrée à la maçonnerie.

A cette première conspiration des philosophes, s'ajouta celle des francs-maçons.

*A cet école des sophistes impies se formèrent bientôt les Sophistes de la rébellion ; et ceux-ci à la conspiration de l'impiété contre les autels du Christ, ajoutant à la conspiration contre tous les trônes des Rois, se réunirent à l'antique secte dont les complots faisaient tout le secret des arrières-loges de la Franc-maçonnerie, mais qui depuis longtemps se jouait de l'honnêteté même de ses premiers adeptes, en réservant aux élus des élus le secret de sa profonde haine contre la religion du christ et contre les monarques*³⁴³.

Il accorde à la franc-maçonnerie un rôle opérationnel dans la Révolution, lui attribuant une responsabilité essentielle dans la « *rébellion* » que constituèrent les différents événements ayant conduit à la chute du Trône et de l'Autel.

Cette conspiration repose sur une disposition structurelle fondamentale de la maçonnerie, l'existence des « *arrières-loges* », lieu occulte où les « *élus des élus* » nouent les complots, lieux et agents inconnus du plus grand nombre des maçons dont l'honnêteté est dupée.

³⁴² Ibid., p. xxj.

³⁴³ Ibid., p. xxj.

La description du complot maçonnique, avec son organisation, constitue la deuxième partie du tome 2 des *Mémoires*...

Enfin le troisième complot constitutif de la secte des Jacobins est celui des Illuminés de Bavière, sans doute pour lui le plus essentiel :

Des sophistes de l'impiété [les philosophes] et de la rébellion [les francs-maçons] naquirent les sophistes de l'impiété et de l'anarchie ; et ceux-ci conspirent, non plus seulement contre le christianisme, mais contre toute religion naturelle, non plus seulement contre les Rois, mais contre tout Gouvernement, contre toute société civile et même contre toute espèce de propriété. Cette troisième secte sous le nom d'Illuminés, s'unit aux sophistes conjurés contre le Christ, aux sophistes et aux maçons conjurés contre le christ et le roi ³⁴⁴.

Chez BARRUEL, le complot des Illuminés de Bavière est le pire de tous car il ne vise ni plus ni moins qu'à la destruction de la société dans toutes ses composantes, à une anarchie totale, avec la disparition de la propriété, dont la société qui en résulterait serait guidée en secret par les dirigeants des Illuminés, en premier lieu, par leur chef Adam WEISHAUP (1748-1830).

Les trois complots vont se corréliser les uns aux autres pour constituer le Club des Jacobins qui, bras politique de la Révolution, en sera la partie visible.

Cette coalition des adeptes de l'impiété, des adeptes de la rébellion, des adeptes de l'anarchie, forma le club des Jacobins ; sous ce nom commun désormais à la triple secte, les adeptes réunis continuèrent à tramer leur triple conspiration contre l'autel, le trône et la société ³⁴⁵.

³⁴⁴ Ibid., p. xxij.

³⁴⁵ Ibid., p. xij.

Mais les trois complots ne s'ajoutent pas de manière égale, comme trois confluentés séparés aboutissant à un même fleuve comme le laisse penser l'introduction du Tome 1. En effet, BARRUEL, dans les autres tomes, les hiérarchise en les articulant les uns aux autres. Dans cet ordonnancement, le complot des Illuminés de Bavière occupe une place centrale dans le raisonnement de BARRUEL, notamment par rapport au complot maçonnique. Et le secret maçonnique va jouer un rôle déterminant dans le mode opératoire du complot des Illuminés, qui va en conséquence régir l'ensemble du complot jacobin.

C'est le fonctionnement de ce secret maçonnique dans la construction du discours complotiste de BARRUEL que nous allons désormais étudier.

Le secret maçonnique est simple dans son objet, il le postule d'emblée :

Liberté et égalité étaient le grand objet de la franc-maçonnerie. (...) Il était strictement défendu aux francs-maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, égalité, liberté, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes consistait leur secret ³⁴⁶.

Oui enfin voilà le grand objet de la franc-maçonnerie rempli. Egalité et liberté ; tous les hommes sont égaux et frères ; tous les hommes sont libres : c'était là toute l'essence de notre code, tout l'objet de nos vœux, tout notre grand secret ³⁴⁷.

Il rapporte, qu'ayant été, bien malgré lui, initié dans une Loge maçonnique ³⁴⁸, sans cependant avoir prêté le serment, ayant été délivré par le Vénérable de cette obligation, il

³⁴⁶ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, 1798, p. 275 et p. 276.

³⁴⁷ Ibid., p. 272.

³⁴⁸ Ibid., p. 278 et suivantes. L'initiation de BARRUEL apparaît peu probable, elle n'est documentée nulle part ; cette appartenance déclarée est un moyen discursif d'authentification de ses propos. Quant au secret de la maçonnerie tel qu'il est libellé il semble inventé de toutes pièces ; aucun rituel prérévolutionnaire n'en fait état, les nombreux ouvrages de divulgation, en particulier ceux hostiles à la maçonnerie n'auraient pas manqué d'en faire état.

a pu constater qu'au terme de l'initiation le vénérable Maître délivre au récipiendaire le secret de la maçonnerie en ces termes :

Mon cher frère le secret de la franc-maçonnerie consiste dans ces mots : égalité et liberté ; tous les hommes sont égaux et libres, tous les hommes sont frères ³⁴⁹.

En soi, ces deux mots, peuvent se comprendre de manière totalement innocente, ils sont parfaitement acceptables pour BARRUEL : la liberté du franc-maçon est de vivre sous l'empire des lois de son pays, l'égalité est celle de tous les hommes devant Dieu le Père ³⁵⁰.

Mais cette compréhension recevable et légitime du secret maçonnique est fallacieuse car pour BARRUEL l'existence de la maçonnerie écossaise qui prolonge les trois premiers grades va progressivement en corrompre le sens.

Nous avons vu *supra* que parallèlement à la maçonnerie bleue, avec ses Loges organisées en trois degrés (apprenti, compagnon et maître), qui s'était massivement diffusée en France, une maçonnerie désignée dans les écrits de l'époque comme « écossaise » s'est progressivement et plus ou moins discrètement installée. D'inspiration templière et chevalière elle prolonge, dans des Loges spécifiques, les trois premiers degrés par des grades ultérieurs (Maîtres Écossais, Maître Parfait, Chevalier Rose-Croix, Chevalier Kadosh...). Le recrutement est plus confidentiel, le contenu plus spiritualiste avec de nombreuses références chrétiennes, le nombre de leurs membres nécessairement plus restreint.

L'apparition de ces hauts grades avait parfois suscité des interrogations dans la littérature de divulgation d'avant 1789. BARRUEL va faire de leur existence, compte tenu de leurs particularités, un point essentiel de son raisonnement dans la propagation et la métamorphose du secret maçonnique.

³⁴⁹ Ibid., p. 285.

³⁵⁰ Ibid., p. 286.

Ces hauts grades, constituant ce que BARRUEL appelle « *les arrières-loges de la maçonnerie* » où les « *arrières maçons* », sont possesseurs « *des grands mystères et du secret* » de la maçonnerie ³⁵¹.

C'est au sein de ces « *arrières-loges* » que le véritable sens du secret maçonnique va, au fil des grades, se dévoiler aux francs-maçons perçus par les « *Arrières-maçons* » comme dignes de le recevoir. La fonction de ces « *arrières-maçons* » est d'identifier les maçons qui seront aptes à comprendre l'acception des mots *liberté* et *égalité* dans un sens révolutionnaire.

Ce que j'entends par les arrières-loges ou par les derniers grades de la maçonnerie embrasse en général tous les maçons, qui après avoir passé par les trois premiers grades d'apprentis, de compagnons, de maîtres se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs et enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblèmes et plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique sans équivoque et se réduit à ces mots : guerre au Christ et à son culte ; guerre aux rois et à tous leurs trônes ³⁵².

Cette transformation progressive du signifié du secret (« *liberté* », « *égalité* »), qui est « *commun à tous les grades* »³⁵³ est centrale dans la pensée barruellienne ; en permanence le signifié se découvre à l'initié, cependant une part reste toujours voilée sans que le maçon le sache. Il est simultanément tenu dans la révélation et dans l'ignorance, le signifié du secret est en métamorphose permanente.

La graduation de la maçonnerie est une graduation de la révélation progressive du secret, dans un mouvement où chaque grade conduit l'acception des mots *liberté* et *égalité*, objets du secret maçonnique, vers une acception révolutionnaire, vers l'adhésion au projet jacobin, marchepied du projet des Illuminés.

³⁵¹ Les chapitres X et IX du Tome 2 des *Mémoires...*, 1798, sont respectivement intitulés : *Des grands mystères ou secret des arrières-Loges de la Maçonnerie* (Tome 2, p. 289) et *Nouvelles preuves du système et des mystères des Arrières-maçons* (Tome 2, p. 330).

³⁵² BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, 1798, p. 289.

³⁵³ *Ibid.*, p. 271.

Telle est la liaison et la marche, tel est l'ensemble du système maçonnique ; et c'est ainsi que par le développement successif de son double principe d'égalité et de liberté, de son allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la secte conduisant les adeptes de secrets en secrets, les initie enfin à tout le code de la Révolution et du Jacobinisme ³⁵⁴.

Le secret maçonnique, à l'inverse de la littérature de divulgation qui cherche à l'identifier, à l'isoler pour lui assigner un sens fixe et déterminé, devient chez BARRUEL, un dispositif manipulateur d'intégration sémantique et politique de l'initié. Le secret maçonnique auparavant était, certes, un attribut important de la maçonnerie puisqu'il justifiait des titres racoleurs pour la désigner, mais il revêtait un aspect souvent accessoire, parfois jusqu'à l'insignifiance, prenant place à côté de ses autres caractéristiques, symboles, légendes, accoutrements, banquets, chansons...

Chez BARRUEL, le secret s'impose dans les *Mémoires...* comme étant le cœur structurel de la maçonnerie, à la fois dans son objet (« *liberté* » et « *égalité* »), à la fois dans son fonctionnement (dévoilement progressif à l'initié).

La Révolution arrivée, je combinais ces demi-aveux, les décrets de l'assemblée et le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la maçonnerie ne fut une société formée par des hommes qui dès le premier grade donnaient pour leur secret ces mots d'égalité, de liberté, en laissant à tout maçon honnête et religieux le soin d'une explication qui ne contredit pas ses principes ; mais en se réservant de dévoiler dans les arrières-grades l'interprétation de ces mêmes mots égalité et fraternité dans toute l'étendue du sens que leur donnait la révolution française ³⁵⁵.

³⁵⁴ Ibid., p. 323.

³⁵⁵ Ibid., p. 312.

La compréhension des mots de liberté et d'égalité va progressivement évoluer au fil de l'ascension du maçon dans la hiérarchie, celle-ci étant accordé de manière parcimonieuse. Loin d'être acquise, certains n'y accédant jamais, le dévoilement ne s'accorde qu'aux élus, ceux qui sont reconnus aptes à le recevoir pour le traduire en actes politiques.

On verra même qu'il fallait parcourir bien d'autres grades pour arriver à une liberté, une égalité différentes ; que la très grande partie des maçons, même dans les grades les plus avancés, n'arrivaient pas à la dernière explication ³⁵⁶.

Dans ce processus électif, où se dégagent ainsi les « *élus des élus* », ceux détenteurs de la compréhension ultime du secret et de son objet final, le serment, maintes fois répétés à chaque grade, participe de ce processus sélectif.

Les derniers degrés de la maçonnerie sont faits pour expliquer la compréhension des mots de la maçonnerie « Egalité, Liberté » ; c'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères qu'il fallait tant d'épreuves, tant de serments et tant de grades ³⁵⁷.

Le secret maçonnique chez BARRUEL est un signifiant identifié et partagé par tous les maçons, mais dont le signifié est en en perpétuel déplacement, établissant des lignes de démarcation selon les grades auxquels ils appartiennent.

Cette démarcation signifiante est essentielle pour comprendre le fonctionnement du secret chez BARRUEL car elle fonde une séparation entre les maçons qui complotent dans les arrières-loges et les autres qui ignorent que ces arrières-loges existent.

Elle permet chez BARRUEL également d'établir une distinction entre les maçons, de ne pas les rejeter en bloc, en prenant acte du processus manipulateur organisé autour des mots de liberté et d'égalité dont le sens lors de la réception est conforme au Trône et à l'Autel. Il est inutile de condamner tous les maçons de manière indistincte, car sous cet aspect ils sont d'abord des victimes d'un petit nombre de sectaires. Trompés, dupés, floués, les

³⁵⁶ Ibid., p. 286.

³⁵⁷ Ibid., p. 293.

maçons dans leur majorité doivent donc être séparés de ces « *élus des élus* » qui les ont conduits malgré eux vers « *l'impiété et l'anarchie* ».

En un mot, les exceptions à faire pour les maçons honnêtes ont été et sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire et les principes de la secte. Comment en effet concevoir une association très nombreuse d'hommes unis par des liens et des serments, qui leur sont à tous extrêmement chers, et dans laquelle il n'est qu'un très petit nombre d'adeptes, qui connaissent le dernier objet de l'association même ³⁵⁸ ?

Le mensonge, la tromperie, l'abus, procède directement de ce secret graduel, qui se dissimule aux maçons eux-mêmes.

Mais plus ils sont affreux ces mystères cachés dans les arrières-loges, plus l'historien doit insister sur la multitude des francs-maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de semblable dans leur société. Rien n'est plus facile que d'être dupe dans la maçonnerie ³⁵⁹.

Cette approche du secret, reposant sur un glissement progressif du signifié au fil des grades, s'articulant sur l'évolution d'une interprétation sémantique des mots « *liberté* » et « *égalité* » dans une visée politique radicale, gouvernée par quelques maçons, constitue en soi une rupture radicale avec la littérature précédente, celle de la divulgation d'avant 1789, mais également celle des écrits de LEFRANC et consorts.

Par rapport à ces derniers, BARRUEL ancre son propos dans la modernité du Siècle des Lumières et du monde politique qu'il augure, là où LEFRANC joue les prolongations des guerres de Religions du XVI^{ème} siècle avec ses problématiques obsolètes. De ce point de vue, il a compris que ce qui se joue dans la Révolution n'a plus rien à voir avec les enjeux théologiques et politiques, nationaux et internationaux, qui opposaient catholiques et protestants dans la France et l'Europe au sortir du moyen-âge.

³⁵⁸ Ibid., p. 270.

³⁵⁹ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 3, 1798, p. 324.

A cette première structure du secret maçonnique, BARRUEL va ajouter le complot des Illuminés de Bavière qui va là encore instaurer une rupture fondamentale dans la conception du secret maçonnique et son usage discursif.

Les Illuminés de Bavière furent un mouvement philosophique et politique organisé en Ordre plus ou moins secret créé par le théologien Adam WEISHAAPT, qui porta le développement des idées progressistes des Lumières. Les Illuminés de Bavière connurent une existence tumultueuse qui s'étala de 1776 à 1789, leur doctrine syncrétique recueillant des apports hétérogènes des philosophes des Lumières, des théories rosicruciennes, de la culture maçonnique. Son influence géographique fut la Bavière, mais autant par porosité que par prosélytisme, son existence fut connue dans les autres pays européens, notamment en France. WEISHAAPT chercha, avec un effet limité, à infiltrer la maçonnerie européenne, à défaut de la convaincre de ses idées. Sur un plan purement politique, WEISHAAPT était antiroyaliste et contre les religions officielles ³⁶⁰.

BARRUEL ne fut pas le premier à se pencher sur les Illuminés de Bavière et leur rapport avec la franc-maçonnerie. En 1789, à la veille de la Révolution française, le Marquis Jean-Pierre Louis de LUCHET (1739-1792) fit paraître à Paris un « *Essai sur la secte des Illuminés* ». Cette « *secte* » est l'objet central de l'ouvrage, son argumentation visant à sa destruction totale. LUCHET, qui a plutôt une opinion globalement positive de la maçonnerie, « *association dont l'humanité n'a jusqu'à nos jours recueillis que des bienfaits* »³⁶¹, « *une institution dont les résultats sont en faveur de l'humanité* »³⁶², pointe comment les Illuminés peuvent se servir d'elle. Dans son projet contre « *la secte* », il ne propose pas la dissolution de la maçonnerie, seulement sa réorganisation, avec au passage la disparition des hauts grades jugés trop perméables aux Illuminés de Bavière. Mais si LUCHET considère la maçonnerie « *comme l'établissement le plus utile aux Illuminés* »³⁶³, il n'apporte aucune démonstration véritablement étayée et construite de cette affirmation. Malgré cette « *utilité* » soulignée, dans son ouvrage, la maçonnerie n'est pas le levier

³⁶⁰ Cf. LIGOU Daniel, sous la direction de, *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie*, 1987/2006, article *Illuminés de Bavière*.

³⁶¹ LUCHET Jean-Pierre Louis, *Essai sur la secte des Illuminés*, 1789, p. 31.

³⁶² Ibid., p. 34.

³⁶³ Ibid., p. 31, intitulé du Chapitre IV.

principal d'action de l'influence des Illuminés de Bavière, et LUCHET ne consacre que quelques pages³⁶⁴ aux rapports entre les deux mouvements. Quant au secret maçonnique, en tant que tel, il n'intervient pas dans le discours de LUCHET comme élément structurant son raisonnement.

A l'inverse, BARRUEL effectuera une construction plus sophistiquée sur leurs relations. La reprise et la propagation des idées des Lumières par les Illuminés, son organisation paramaçonnique, le caractère étranger de son origine, permit à BARRUEL d'affirmer que les Illuminés furent, à côté des philosophes des Lumières et de la maçonnerie, le troisième acteur « *conspirationniste* » des événements révolutionnaires, l'un des trois courants constitutifs de la secte des Jacobins (voir *supra*). Il consacre une place particulièrement importante dans ses *Mémoires...* aux Illuminés auxquels il attribue une place essentielle, car dans la hiérarchie du mal, il surpasse les philosophes et les francs-maçons.

L'influence des Illuminés de Bavière fut particulièrement limitée en France : ils se sont en effet heurtés à la liberté de penser des philosophes et à la puissance maçonnique française en pleine expansion jalouse de ses prérogatives, tant en Loges bleues qu'en maçonnerie écossaise. Malgré cela, paradoxalement, BARRUEL les positionne comme le *deus ex machina* du complot jacobin, l'âme maléfique qui irriguera et organisera les événements révolutionnaires.

*Toute l'histoire de leur Maçonnerie n'est qu'une fiction et une ruse dont les Illuminés se sont servis pour duper les Maçons et détourner des vrais conjurés [de la Révolution] l'attention du public*³⁶⁵.

³⁶⁴ Les références à la maçonnerie sont : un court chapitre dédié, le Chapitre IV, p. 31 à p. 35, la note XVII p. 177 à p. 182, concernant l'origine médiévale et alsacienne de la maçonnerie (texte totalement extérieur à la problématique du livre), la note XVIII, p.181 à p. 184, sur les modifications à apporter à la maçonnerie dans une lettre signée par l'Empereur Joseph II d'Autriche (1741-1790). Si on ajoute trois remarques dans le corps du texte, les mentions sur la franc-maçonnerie dans un ouvrage de 192 pages sont largement minoritaires.

³⁶⁵ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 5, 1799, p. 255.

Les Illuminés de Bavière, comme le montre Pierre-Yves BEAUREPAIRE dans son ouvrage, *Les Illuminati de la société secrète aux théories du complot (op.cit.)* joue un rôle aujourd'hui central dans les multiples théories conspirationnistes qui foisonnent aujourd'hui sur le Net. Les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* de BARRUEL, fut, comme l'analyse BEAUREPAIRE, un évènement fondateur de leur sulfureuse réputation qui ne fit ensuite, par divers moyens, s'articulant à d'autres enjeux socio-historiques, que prospérer à travers les siècles, jusqu'à aujourd'hui.

Notre propos dans ce travail est d'analyser comment, pour BARRUEL, les Illuminés de Bavière via le secret maçonnique ont pu, selon lui, prendre le contrôle de la maçonnerie française.

BARRUEL expose plus précisément dans le Tome 4 des *Mémoires...*³⁶⁶ les Illuminés infiltrèrent progressivement la maçonnerie allemande, puis peu à peu, la maçonnerie polonaise, italienne, autrichienne, puis en dernier lieu française, qu'il détaillera dans le Tome 5 :

Bien peu d'année suffisent à ces conquêtes souterraines ; la foudre des cieux en avertit la terre ; la secte et ces conspirations sont découvertes en Bavière ; c'est le temps qu'elle appelle de ses persécutions ³⁶⁷ ; les Puissances dans l'illusion le prennent pour celui de sa mort. Retirée dans ses antres, mais plus actives que jamais, de souterrains en souterrains elle arrive dans ceux de Philippe d'Orléans [Grand Maître du Grand Orient de France] ; avec tous ses arrières adeptes, il lui donne toutes les Loges de sa maçonnerie française. De cette monstrueuse association naissent avec les jacobins tous les forfaits et tous les désastres de la Révolution ³⁶⁸.

³⁶⁶ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803.

³⁶⁷ L'Électeur de Bavière, face à l'activisme politique des Illuminés, suite à des dénonciations suspendit les Illuminés de Bavière en 1784. Contrairement à ce qu'écrit BARRUEL, malgré une activité résiduelle, l'arrêt prononcé contre eux fut fatal à l'Ordre qui ne s'en remit pas. Cf. LIGOU Daniel (sous la direction de), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 1987/2006, article *Illuminés de bavière*.

³⁶⁸ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803, p. 5.

BARRUEL décrit l'instrumentalisation dont la maçonnerie est l'objet de la part de WEISHAUP, celle-ci devant permettre aux Illuminés d'avancer masqués, de ne pas être reconnus par leur appartenance, ni identifiés dans leurs objectifs.

Il faut pour WEISHAUP que le nom de franc-maçon n'existe désormais que pour servir de voile à leurs mystères ³⁶⁹.

C'est pour cela qu'il faut toujours se cacher sous le nom d'une autre société. Les Loges inférieures de la franc-maçonnerie sont, en attendant le manteau le plus convenable à notre grand objet ; parce que le monde est déjà accoutumé à ne rien attendre de grand, et qui mérite attention de la part des francs-maçons ³⁷⁰.

Cette dissimulation des Illuminés est essentielle pour ces derniers dans leur entreprise d'entrisme de la maçonnerie, qui apparaît être pour BARRUEL l'échelon opérationnel de leurs desseins.

L'ordre des illuminés doit bien être distingué de celui des francs-maçons. Mais cette différence n'est connue ni des simples francs-maçons, ni même des nouveaux initiés dans le grade de Minerval [premier grade dans l'Ordre des Illuminés de Bavière] ³⁷¹. (...) Les illuminés ne craignent rien tant que d'être reconnus sous ce nom. Ils n'empruntent le voile de la franc-maçonnerie que parce qu'ils se croient plus en sûreté sous l'égide d'une société regardée comme insignifiante ³⁷². (...) Les francs-maçons, sans s'en apercevoir, sont conduits par l'Illuminisme, qui tire de grands avantages de leur considération, de leurs richesses ³⁷³.

³⁶⁹ Ibid., p. 188.

³⁷⁰ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 3, 1798, p. 358.

³⁷¹ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803, p. 232.

³⁷² Ibid., p. 233.

³⁷³ Ibid., p. 234.

C'est de la sorte qu'après le bilan mitigé du convent de Wilhelmsbad en 1782 ³⁷⁴, WEISHAAPT envoie des émissaires auprès de la maçonnerie française, dernière à être infiltrée, pour chercher à s'introduire dans les hauts grades et à substituer aux « *mystères maçonniques, les mystères des illuminés* ».

Tout ce que mes Mémoires en disent, c'est qu'on en vint à des négociations formelles, dont les députés ne manquaient pas de rendre compte à leur Aréopage ; que ces négociations durèrent plus longtemps qu'on ne s'y était d'abord attendu ; qu'elles se terminèrent par la résolution d'introduire les nouveaux mystères [ceux des Illuminés de Bavière] dans les Loges Françaises , sans rien changer à leur ancienne forme ; de les illuminiser , sans leur faire connaître le nom même de la Secte qui leur apportait ces mystères ; et de ne prendre enfin dans le code de WEISHAAPT, que les moyens convenables aux circonstances pour hâter la Révolution ³⁷⁵.

C'est ainsi que :

Les Francs-Maçons, jadis grands visionnaires parmi les Rose-Croix ou les Philalètes, se trouvèrent bientôt les plus zélés apôtres de WEISHAAPT et de sa révolution ³⁷⁶.

BARRUEL crée la jonction entre illuminisme allemand et hauts grades français dans une sorte d'assimilation généralisée où l'Illuminisme apparaît souvent comme élément causal

³⁷⁴ Le Convent de Wilhelmsbad, en Allemagne, de 1782, réunit plusieurs représentants de la maçonnerie européenne et courants assimilés pour une définition doctrinale et rituelle de la maçonnerie spiritualiste. WEISHAAPT, présent au titre des Illuminés, espérait via ce convent faire main basse sur la maçonnerie européenne pour promouvoir ses propres objectifs, notamment politiques (abolition de la royauté et des religions officielles). Si BARRUEL a effectivement raison sur le fait que WEISHAAPT voulait mettre les maçonneries européennes sous son contrôle, ce fut un échec total pour lui car ces dernières s'y opposèrent fermement, en particulier les représentants de la maçonnerie française. Cf. article *Wilhelmsbad*, in LIGOU Daniel (sous la direction de), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 1987/2006.

³⁷⁵ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 5, 1799, p. 92.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 105.

à travers « *les envoyés de WEISHAUP*³⁷⁷ » « *qui se sont enfoncés dans les Loges maçonniques*³⁷⁸ ».

Les Loges bleues, au-delà du paravent de respectabilité et de normalité, n'intéressent pas les Illuminés, ce sont bien les hauts grades et en particulier, les grades de Chevalier Rose Croix et de Chevalier Kadosch qui sont leur cible. C'est par eux qu'ils pénètrent la maçonnerie française pour s'en assurer la domination.

Ce dévoilement aux mystères des Illuminés s'accordent avec parcimonie, par le biais de serments spécifiques.

BARRUEL raconte ainsi comment trois maçons français se virent proposer par un Baron appartenant aux Illuminés d'avoir accès aux mystères supérieurs :

*Pour exposer cette doctrine, notre baron illuminé, n'avait exigé de nous que la promesse ordinaire du secret. Tout d'un coup, il s'arrête et nous prévient qu'il ne peut plus nous en dire davantage sans exiger de nous un serment dont il se met à lire la formule pour voir si nous étions disposés à le prêter. (...) C'était la promesse d'obéir au chef de son illuminisme. (...) Il en vint à la promesse d'abjurer jusqu'aux liens les plus sacrés, tous ceux du citoyen, du sujet, de famille, de père, de mère, d'amis, d'enfants, d'époux*³⁷⁹.

Dans le témoignage rapporté, l'auteur distingue expressément « *la promesse ordinaire du secret* », qui engage les serments maçonniques habituels, des promesses exorbitantes réclamées pour entrer dans l'Illuminisme qui engage « *d'abjurer jusqu'aux liens les plus sacrés* » d'un honnête citoyen.

BARRUEL rapporte également la mésaventure d'un jeune franc-maçon appartenant à une famille française très distinguée. Ce dernier souhaite intégrer les hauts grades mais un ami le met en garde.

³⁷⁷ Ibid., p. 70.

³⁷⁸ Ibid., p. 83.

³⁷⁹ Ibid., p. 73.

Je fais, lui dit cet ami , je fais pour vous une démarche qui très-certainement me coûtera la vie , si vous êtes tant soit peu indiscret. (...) Je suis perdu si vous ne me gardez pas le plus profond secret ; mais je vous préviens, vous êtes perdu vous-même si vous vous présentez à la Loge pour le Grade que vous sollicitez. Je vous connais, vous ne ferez pas le serment qu'on vous proposera, vous n'êtes pas capable de dissimulation, encore moins le ferez-vous de penser et d'agir comme on exigera de vous. L'horreur vous trahira ; et c'en est fait de vous. Déjà vous êtes sur la liste noire, comme suspect. Tel que je vous connais, vous passerez bientôt à la liste rouge, et alors n'espérez pas échapper à leur poison ou à leur émissaire. (...) Son ami lui fit connaître alors le serment qu'on lui prescrirait ; il y trouva encore cette renonciation à tous les liens les plus sacrés de la religion, de la société, de la nature, pour ne plus reconnaître d'autres lois que les ordres de ses supérieurs illuminés³⁸⁰.

De surcroît, au-delà de ces « *supérieurs illuminés* » il existe d'autres dirigeants, « *les invisibles* », encore plus dissimulés, y compris aux membres des Illuminés eux-mêmes comme le raconte un ancien membre : « *nous ne connaissons point les invisibles, qui sont des chefs plus élevés encore [que les supérieurs]* ³⁸¹.

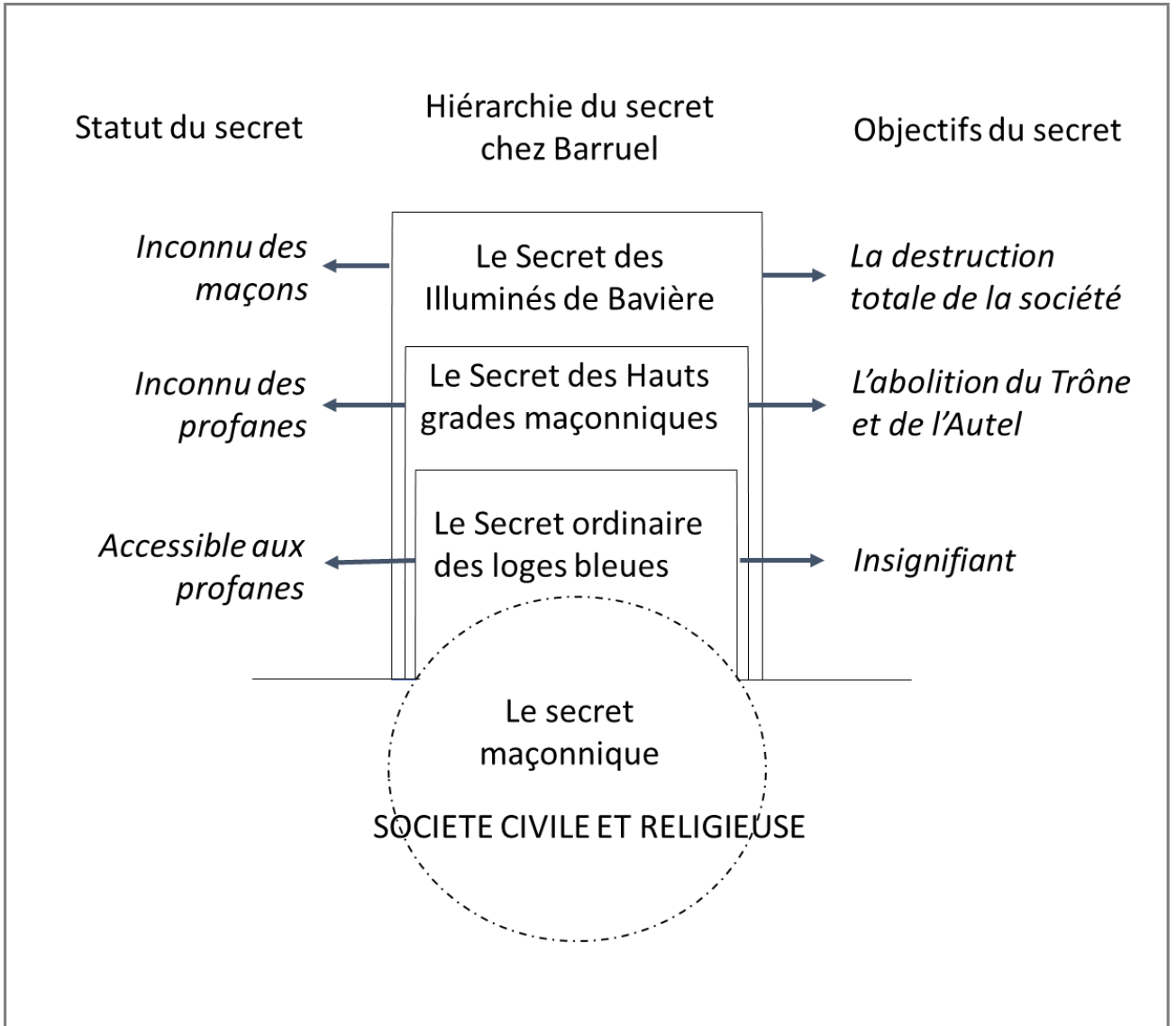
Pour BARRUEL, le secret maçonnique devient secret aux maçons, dans son objet, dans sa prise en compte par une organisation différente de la maçonnerie, de surcroît dirigée par des responsables inconnus, invisibles.

³⁸⁰ Ibid., p. 74 et p. 75.

³⁸¹ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803, p. 262.

FONCTIONS ET STATUT DU SECRET MACONNIQUE

DANS LES MEMOIRES DE BARRUEL



Cette ignorance dans laquelle la grande partie des maçons sont plongés, manipulés qu'ils sont par les illuminés, invite BARRUEL à l'indulgence du plus grand nombre qui ne sont qu'en maçonnerie bleue. La majorité des francs-maçons est d'abord victime de ce secret qui visait des but inavouables qu'eux-mêmes auraient réprouvés s'ils en avaient eu connaissance :

La secte est monstrueuse mais ses disciples ne sont pas tous des monstres. Les soins mêmes qu'elle prenait pour cacher au grand nombre ses derniers projets, les précautions extrêmes dont elle usait pour ne le révéler qu'aux élus de ses élus, nous démontrent assez combien elle craignait de se voir sans moyens et sans force et d'être abandonnée par la multitude de ses disciples s'ils venaient à pénétrer dans toute l'horreur de ses mystères. Je n'en ai pas douté un seul instant : quelque dépravation qui régnât parmi les Jacobins, la plus grande partie aurait abandonné la secte s'ils avaient su prévoir à quel terme et par quels moyens on voulait les conduire ³⁸².

Pour ce faire il convient de :

Distinguer les vrais adeptes [les arrières-maçons] d'une foule de frères trop honnêtes pour être admis dans le secret des arrières Loges et trop religieux et trop bons citoyens, trop fidèles sujets, pour se prêter à leurs complot ³⁸³.

Le secret des buts, « *le très petit nombre d'adeptes, qui connaissent le dernier objet de l'association même* ³⁸⁴ », constitue la maçonnerie comme une tromperie à l'égard des maçons et ce dès leur initiation, ce qui conduit BARRUEL à ne pas les condamner.

³⁸² BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 1, 1798, p. xv.

³⁸³ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, 1798, p. vj.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 270.

BARRUEL absout les maçons honnêtes de toutes responsabilités dans la Révolution française : « *Je conjure encore les Maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable* ³⁸⁵ ».

Cette séparation du bon grain de l'ivraie, organisée autour du vrai secret inconnu des maçons, n'est pas évidemment sans arrières pensées politiques. Il ouvre ainsi une porte en permettant de réintégrer dans le droit chemin, les maçons, qui sincères, condamnent la Révolution en les désignant comme première victime de la maçonnerie.

Plus profondément, BARRUEL dénonce la consubstantialité du secret et de la maçonnerie, qui génère intrinsèquement toutes les dérives, et qui la rend à ce titre condamnable.

Prenant acte que princes du Sang sont protecteurs ou à la tête des mouvements maçonniques, en premier lieu Louis Philippe d'ORLÉANS, BARRUEL affirme que cette façade était une imposture. En effet les Princes n'étaient jamais dans la totalité du secret des organisations qu'ils protégeaient ou dirigeaient :

La politique s'en reposa sans doute sur les Princes que les Maçons comptaient parmi les frères. Elle ne savait pas qu'il n'est pour les adeptes de ce rang que des demi-confiance. Elle ignorait que pour les Comités secrets, les grands noms ne furent jamais qu'une protection, à l'abri de laquelle on sait se mettre, alors même que l'on médite sur la ruine du principe protecteur. Elle ignorait surtout que le vrai moyen d'échapper aux sociétés secrètes c'est de n'en tolérer aucune, pas même celles qui seraient innocentes en elle-même, parce que les conjurés n'ont besoin d'asile plus assuré que les ténèbres, pour se mêler à l'innocence, et pour l'entraîner tôt ou tard elle-même dans les complots ³⁸⁶.

Pour cette raison, BARRUEL conseille aux dirigeants anglais de dissoudre la maçonnerie anglaise.

³⁸⁵ Ibid., p. 274.

³⁸⁶ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803, p. 114 et p. 115.

Au premier temps de son exil, quand BARRUEL est hébergé chez Edmund BURKE, lui-même franc-maçon (voir *supra*), il s'emploie à préserver la maçonnerie anglaise. Il argue du fait que n'ayant pas développé la maçonnerie écossaise, elle avait été préservée des dérives de la maçonnerie française qui, avec ses hauts grades avaient été pervertie.

En effet à de multiples reprises, dans le Tome 2 des *Mémoires...*, sans doute par pure opportunité liée à sa situation personnelle, il dédouane la maçonnerie anglaise de tous les maux dont il accuse la maçonnerie française :

Je serai très fâché d'offenser, surtout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellents citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain ; mais ce ne sera pas sans doute les maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers ³⁸⁷.

Comme la maçonnerie anglaise « se termine dès le troisième grade ³⁸⁸», il l'épargne ainsi de toute accusation d'entrisme, philosophique, politique ou religieux de la secte jacobine.

Il ne nous est pas permis de confondre cette maçonnerie anglaise avec celle des arrières-loges qu'elle a eu la prudence d'exclure ³⁸⁹. (...) [Nous] admirons la sagesse de de cette nation anglaise qui n'a rendu la maçonnerie si commune chez elle qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvait franchir sans s'exposer à des explications dangereuses ³⁹⁰.

Mais en 1798, de retour en France, son protecteur et informateur BURKE étant décédé l'année précédente, lorsque BARRUEL écrit la conclusion de son Tome 5 de ses *Mémoires...*

³⁸⁷ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, 1798, p. 278.

³⁸⁸ Ibid., p. 326.

³⁸⁹ Ibid., p. 328.

³⁹⁰ Ibid., p. 429.

sa position est radicalement différente, accusant désormais l'Angleterre d'être à l'origine des malheurs européens :

Il n'y a pas encore un siècle, le reste de l'Europe vivait dans l'heureuse ignorance de vos mystérieuses Loges. Vous lui en fîtes le désastreux cadeau ; elles se sont remplies de Jacobins ; et il en est sorti le plus épouvantable fléau dont l'Univers ait été affligé. Vous leur avez donné pour le produire les mystères de votre égalité et de votre liberté ³⁹¹.

Ce qui est en cause dans la maçonnerie c'est bien son caractère secret, qui la constitue ontologiquement comme conspirationnisme, quelque qu'innocente elle puisse être objectivement par ailleurs. Car pour BARRUEL :

Les sociétés secrètes sont pour un très-grand nombre de leurs membres des sociétés conspiratrices. En vain parleriez-vous de quelques Loges qui ne vous ont point offert de danger ³⁹².

Pour ce faire, BARRUEL appelle les francs-maçons anglais à dissoudre leur ordre, seule solution pour mettre fin à l'entrisme des jacobins et des Illuminés de Bavière avec leurs visées révolutionnaires et anarchistes :

Votre exemple est puissant, et il vous appartient de donner celui de l'anathème sur toute société secrète ; de fermer les Loges maçonniques, de les fermer sans exception et pour toujours, quels que soient leurs mystères. Il n'est point de ces antres où la secte [celle des jacobins et des Illuminés] ne cherche à pénétrer. (...) Frères Maçons Anglois, vous avez fait au monde un présent devenu bien funeste ! que votre histoire se termine en ces mots : Le fléau était sorti des Loges qu'ils avoient données aux Nations ; ils surent sacrifier leurs propres Loges pour le salut des Nations ³⁹³.

³⁹¹ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 5, 1799, p. 304.

³⁹² Ibid., p. 304.

³⁹³ Ibid., p. 305 et p. 306.

C'est par cette question en forme d'adresse aux maçons anglais qu'il conclut dans ses *Mémoires...* sa réflexion sur la maçonnerie : « *Le fléau qu'elles [les Loges maçonniques] vomissent n'est-il donc pas assez désastreux pour en fermer à jamais toutes les portes ?*³⁹⁴ ».

Le secret, pour justifier une telle injonction, est chez BARRUEL l'argument central, car par nature il est corrupteur, il autorise, dans toute organisation qui s'en revendique, ou qui s'organise autour de lui, la survenue du Mal, dans son acception divine et sa déclinaison terrestre. Cette nature corruptrice du secret, engage évidemment la maçonnerie de manière particulière, mais également, en possédant une visée universelle, toute société humaine qui s'en prévaudrait, les conséquences qui en découlent étant de portée générale.

3.3.3 Structure discursive du Secret barruelien

Le projet politique de la maçonnerie comme dessein caché de celle-ci n'est pas nouveau, BARRUEL sur ce point n'innove pas. Cependant la mise en place signifiante du secret dans le discours antimaçonnique, les modalités de sa structuration, le rôle qu'il va lui faire jouer comme signifié totémique de la franc-maçonnerie constitue une rupture radicale dans l'ordre du discours sur la maçonnerie.

Dans *La franc-maçonne...*, comme dans *Le Voile levé...* le projet politique est identifié au premier niveau du secret, il serait partagé par tous les francs-maçons qui en auraient dès lors connaissance. Cette assimilation du secret maçonnique et d'un projet politique républicain se déploie de manière binaire : la majorité des francs-maçons y ont accès, les profanes en sont exclus : ligne de partage simple du secret entre ceux qui savent et ceux qui l'ignorent, entre les initiés et les profanes. L'idée d'une superstructure secrète pilotant la maçonnerie avait déjà été avancée de manière peu convaincante avant la Révolution, plus insistante à la lueur de la Révolution.

³⁹⁴ Ibid., p. 305.

BARRUEL va opérer une rupture qualitative et ontologique en créant un secret inconnu de la quasi totalité des maçons, en établissant un autre niveau de secret créant une seconde ligne de partage à l'intérieur de ceux censés être initiés. Ce second niveau est d'ordre systémique, il est le cœur agissant de la maçonnerie. Les causes de la Révolution s'inscrivent dans ce deuxième secret caché à la quasi-totalité des maçons, le premier secret, connu de tous, formant l'apparence non décisionnelle de la maçonnerie.

En affirmant l'existence « *d'une secte cachée dans les arrières-loges de la franc-maçonnerie* ³⁹⁵ » BARRUEL instaure une césure décisive dans l'élaboration du discours sur la maçonnerie : non seulement il existe des « *arrière-loges* », par définition inaccessibles puisque seules les Loges sont connues et connaissables, mais de surcroit elles abritent en leur sein, inconnus d'elles-mêmes, « *une secte cachée* » avec à leur tête des « *invisibles* ».

Le premier niveau de secret engage ce que les divulgations ont mis sur la place publique : rituels, mots de passe, agencement des temples, etc... Le signifié du secret parfaitement connu des francs-maçons lors des différentes initiations est cependant accessible aux non-maçons, via les confidences des uns et des autres et l'abondante littérature de divulgation. Ce discours primitif du secret aboutissait à une impasse signifiante, le secret maçonnique n'en est pas un, il est au sens propre insignifiant : « *ce n'est qu'une fable que ce prétendu secret. Il ne paraît exister que parce qu'il n'existe pas* ³⁹⁶ ».

La Révolution française, par les bouleversements radicaux qu'elle entraîne, par le caractère littéralement impensable des faits qui se sont produits, va transformer l'inconsistance signifiante du secret maçonnique.

BARRUEL dans la deuxième partie du Tome 2 de ses *Mémoires...*, intitulée *complots maçonniques*, prendra appui d'une part sur le développement des hauts grades qui se propagent à l'époque et sur les origines légendaires de la franc-maçonnerie ³⁹⁷ pour asseoir

³⁹⁵ BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, 1798, p.266.

³⁹⁶ CARACCIOLI, Louis-Antoine de, *La jouissance de soi-même*, 1759, p. 190.

³⁹⁷ BARRUEL reprend, comme nous l'avons vu *supra*, la filiation de la maçonnerie avec les Templiers. Pour lui après la dissolution en 1307 de leur Ordre par le Pape CLÉMENT V et sa répression sanglante en France par Philippe le BEL, les Templiers s'exilèrent en Angleterre, revinrent, trois cents après, en France pour se venger du pouvoir royal et du pouvoir religieux. Le complot maçonnique, via le

sa démonstration de l'existence d'un pan caché de la maçonnerie inconnu des maçons. BARRUEL dispose d'une documentation fouillée sur l'organisation du Rite, des différents grades qui le compose en particulier du grade de Chevalier Kadosch, dernier degré du Rite à l'époque, sur lequel il s'étendra longuement pour le dénoncer car contraire à la religion catholique, voire blasphématoire. L'abondance et la précision de la documentation produite par BARRUEL sur les hauts grades auraient pu produire le même effet que les premières divulgations relatives à la maçonnerie bleue : dès lors que les rituels, la structuration des grades, les Rites sont sur la place publique que reste-t-il de secret sur ces hauts grades ? En soi, rien, si ce n'est que leur simple existence, beaucoup plus discrète et en émergence, avec un recrutement plus élitiste, accrédite la thèse de BARRUEL. Ce développement en catimini des hauts grades, alimenta sa suspicion et le convainquit d'une dimension cachée dans la maçonnerie. Pour lui, tout ce qui excède le discours primitif sur le secret maçonnique des Loges bleues est la preuve que ce secret est imparfait, constitutif d'un secret plus grand que lui.

Le vide signifiant du discours primitif sur le secret, va ainsi être rempli par BARRUEL dans ses *Mémoires...* par l'installation de ce deuxième secret : le signifié du secret maçonnique, c'est le secret caché, celui des arrières-loges et leurs mots maudits, « *liberté* » et « *égalité* ». Ces mots, comme nous l'avons vu n'ont pas de signifiés stabilisés, ils se construisent au fil des grades, jamais définitivement établis, toujours en dévoilements successifs. Sur le fond, d'un point de vue structurel, ces mots apparaissent secondaires, ils participent au vide signifiant du secret des arrières-loges. Le véritable et authentique secret des Loges ce sont les arrières-loges qui se constituent comme le secret du secret des Loges. Peu importe les mots qui s'y véhiculent, leur existence prime le tout, car à l'intérieur de celles-ci, pour BARRUEL, tous les complots peuvent s'y élaborer ; aujourd'hui « *liberté* » et « *égalité* », demain d'autres mots, c'est bien ce qui adviendra avec les Illuminés, qui dans leurs ténèbres silencieuses pourront s'y répandre.

Ce secret du secret, par sa béance, autorise toutes les fonctions signifiantes qui lui sont hostiles. Dans ce nouveau vide signifiant, puisqu'il y a impossibilité d'identifier à quel signifié précis le secret du secret renvoie, il sera loisible de créer de toutes pièces le

grade Chevalier Kadosch, s'inscrit selon lui dans cette volonté de vengeance ourdie depuis plusieurs siècles.

fantasme du secret inavouable élément central du discours antimaçonnique. Reposant structurellement sur une tautologie, « le secret des loges est le secret des arrières-loges », ce type de raisonnement, par nature, échappe à la preuve, il autorise toutes les affirmations, peu importe, leurs rapports au réel.

La tautologie se nourrit d'elle-même : si la Révolution française, par son impensable survenue, est la preuve intrinsèque d'un complot, la réciproque est tout aussi vraie. Pour BARRUEL, c'est le complot qui crée la Révolution, mais dans la structure signifiante de son discours c'est la Révolution qui engendre le complot.

Nous observerons que la tautologie logique est encore à l'œuvre : le complot maçonnique, ourdi dans le secret des « *arrière-loges* », est à l'origine de la Révolution française ; cette dernière par le fait qu'elle soit advenue est la preuve irréfutable qu'il existe une force dissimulée derrière la face imparfaitement avouée de la maçonnerie. Le secret des « *arrière-loges* » s'assimile à l'impensable de la Révolution, la « *secte* » qui la dirige, renvoie à l'inexplicable des événements qui ont conduit à la chute du « *Trône* » et de « *l'Autel* ». L'équivalence signifiante entre secret maçonnique des Loges bleues et la Révolution qui est le secret des arrières-loges, fait que chacun s'instaure en preuve de l'autre, qu'ils sont en quelque sorte interchangeable.

La seconde rupture de BARRUEL dans la structuration du Secret dans son discours résulte des Illuminés de Bavière qui ont investi les « *arrière-loges* ». La reprise et la propagation des idées des Lumières par les Illuminés, son organisation paramaçonnique, le caractère étranger de son origine, permirent à BARRUEL d'affirmer dans ses *Mémoires...* que les Illuminés de Bavière furent, à côté des philosophes des Lumières et de la maçonnerie, le troisième acteur « *conspirationniste* » des événements révolutionnaires. Par construction intellectuelle, BARRUEL ne les place pas à côté de la maçonnerie et des philosophes, mais en ayant infiltré les « *arrière-loges* », au-dessus d'elles. Partant du constat que l'Illuminisme de Bavière a pris le contrôle de la maçonnerie allemande, puis ultérieurement, celui des hauts grades français, BARRUEL circonscrit ainsi un troisième niveau de secret maçonnique. Le secret des Loges (1^{er} secret) ce sont les arrières-loges (2^{ème} secret), le secret

des arrières-loges ce sont les Illuminés de Bavière (3^{ème} secret). Si LEFRANC et consorts avaient pointé la possibilité d'un complot ourdi par des maçons protestants, cette hypothèse, au demeurant mal étayée, s'ancrait dans une histoire d'un autre siècle. Avec les Illuminés de Bavière, BARRUEL crée un secret extérieur à la maçonnerie en rapport avec les enjeux idéologiques de la fin du 18^{ème} siècle et du 19^{ème} siècle naissant. Les Illuminés de Bavière mobilisent avec leurs convents secrets et des personnalités inconnues comme WEISHAAPT ou KNIGGE ³⁹⁸ des références improbables, à l'opposé des références parfaitement identifiables qu'étaient CROMWELL et le schisme protestant. Le secret des Illuminés affirme un signifiant précis, avec des noms, des rites, des dates, des lieux de réunions mais qui sont reliés à un signifié flou, aux contours incertains, ouvert à tous les possibles, à tous les imaginaires.

L'affirmation que le secret des francs-maçons est à rechercher en dehors de la maçonnerie constitue une rupture fondamentale. Elle implique que le secret est le secret d'un autre, que le signifié du secret maçonnique n'est pas maçonnique, qu'il n'appartient pas à son signifiant. En expulsant ainsi de sa référence formelle signifiante (maçonnerie) le signifié de son secret (Illuminés) BARRUEL crée ainsi une rupture dans la forme signifiante du « secret maçonnique ». Il la place dans une contradiction logique fondamentale : le secret maçonnique n'est pas le secret maçonnique, le secret maçonnique est celui d'un Autre, porteur de son propre signifié qui a usurpé le signifiant du secret maçonnique. Cependant l'équivalence tautologique du secret avec un autre secret est toujours présente, c'est la nature de celui-ci qui est désormais différent.

Le secret maçonnique ainsi construit, tous niveaux d'organisation confondus, devient dans le discours un signifiant maître, réceptacle inépuisable de tous les signifiés possibles, autorisant toutes les explications, permettant toutes les interprétations, justifiant tous les fantasmes.

³⁹⁸ Adolf KNIGGE (1752-1796), allemand, fut le compagnon de route de WEISHAAPT. Il représenta les Illuminés de Bavière lors du Convent de Wilhelmsbad en 1782. Il joua un rôle essentiel dans le fonctionnement des Illuminés, tant sur le plan doctrinal qu'organisationnel. Il entretint avec WEISHAAPT une relation complexe parfois conflictuelle. Cf. LIGOU Daniel (sous la direction de), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 1987/2006, article *Illuminés de bavière*.

Dans un tel discours, la jonction avec la réalité ne peut jamais s'opérer puisque le secret maçonnique se déploie dans un raisonnement circulaire où cause et conséquence sont fusionnées, où la preuve s'autoadministre par des tautologies avec une substitution signifiante permanente, la conclusion du raisonnement permutant continuellement avec ses prémisses.

Cette confusion des niveaux de secret conduit BARRUEL à essentialiser le secret à la maçonnerie. Non par un contenu concret du secret qui la caractériserait une bonne fois pour toute, mais par sa présence inhérente qui la définirait substantiellement. Cette succession de secrets qui s'imbriquent les uns aux autres, de nature tantôt endogène tantôt exogène, cette organisation aux multiples arrières-antres dont nul ne connaît les responsables, « *arrières-maçons, supérieurs inconnus ou invisibles* », font que la maçonnerie est intrinsèquement secrète, dimension qui au-delà de la caractériser, la résume dans son essence. Le secret n'est plus un élément plus ou moins anecdotique dont il faut chercher ce qu'il recouvre et dont certains présument ouvertement qu'il est inexistant, il est sa matrice organisationnelle et idéologique. Le secret chez Barruel n'est pas un attribut de la maçonnerie : il est la maçonnerie.

Cette essentialisation de la maçonnerie au secret n'est évidemment pas sans conséquence car elle emporte une condamnation sans appel au titre de sa nature. Inutile de chercher à savoir si certaines Loges sont inoffensives car fréquentées par des maçons tout à fait honorables dans leurs actes et leurs intentions, qui, comme le note BARRUEL, ne parlent ni de religion ni de politique. Cette assertion de l'essentialisation de la maçonnerie entraîne l'économie de toute évaluation objective de ce qu'elle est en réalité, fait l'impasse sur sa complexité, rend inutile toute réflexion discriminante sur son rôle et sa nature effective. BARRUEL embrasse dans une seule unité totalisante l'ensemble de la maçonnerie dont le secret est la composante unique et qui justifie à lui seul l'appel à sa disparition totale, y compris dans les pays où elle semble « *innocente* »³⁹⁹.

³⁹⁹ . Rappelons la phrase de BARRUEL cité *supra* : « Elle [la puissance politique] ignorait surtout que le vrai moyen d'échapper aux sociétés secrètes c'est de n'en tolérer aucune, ***pas même celles qui seraient innocentes en elles-mêmes***, [c'est nous qui soulignons] parce que les conjurés n'ont besoin d'asile plus assuré que les ténèbres, pour se mêler à l'innocence, et pour l'entraîner tôt ou tard elle-

BARRUEL entérine l'argument communicationnel du secret maçonnique qui repose sur cette tautologie : le secret maçonnique est le secret maçonnique. Il fonde une ontologie du secret consubstantiel à la maçonnerie qu'il n'est nul besoin de démontrer. Le discours, reposant sur un argument d'évidence, dès lors se nourrit de lui-même : le secret maçonnique existe parce qu'il existe un secret ; il existe un secret car la maçonnerie est d'essence secrète.

Ce paradoxe communicationnel va dès lors s'organiser à partir de ce secret ontologique soit en jouant sur l'incertitude son contenu (l'inconnu fantasmatique du secret), soit en lui imputant des caractéristiques négatives (les secrets invouables de la maçonnerie).

Le couplage secret et maçonnerie, avec un attribut négatif attaché à cette dernière, va devenir la matrice du discours d'opposition à la maçonnerie. Cet argument plus symbolique que rationnel autorisera ensuite la construction d'un discours antimaçonnique qui parcourra la société. Selon les circonstances historiques ces attributs négatifs pour la qualifier seront modifiés, mais ils seront toujours articulés à la source féconde du secret, formant un appariement indissociable dans les discours attaquant la franc-maçonnerie. Cette essentialisation du secret avec son appairage d'attributs négatifs, dont BARRUEL fut le promoteur historique, dispense le discours de tout ancrage dans le réel, de toute assertion de la preuve. Après le paradoxe du discours primitif, qui affirmait l'existence du secret dans des ouvrages qui montrait qu'il n'existait pas, le second paradoxe déploie un discours autosuffisant, dont la nature profondément tautologique le fait échapper à toute critique rationnelle, à toutes épreuves des faits.

On constatera que ces deux paradoxes, visent à contourner une évidence : il n'y rien de fondamentalement caché en maçonnerie. En revanche, ce que représente socialement la maçonnerie, les risques qu'elle fait courir à d'autres instances sociales et politiques sur son trope sociétal et philosophique, nécessitent la mise en place d'un discours pour la discréditer et la combattre. L'essentialisation du secret maçonnique en est la clef de voûte,

même dans les complots. » (*Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, 1799/1803, p. 114 et p. 115).

les paradoxes communicationnels, la structure rhétorique qui se déploiera inlassablement au fil des siècles jusqu'à aujourd'hui.

3.3.4 Tautologie et contradiction, la médiation falsifiée avec le réel

Ces deux paradoxes communicationnels, celui du discours primitif puis celui du discours moderne vont se déployer dans le temps en s'articulant selon les contextes.

Ces paradoxes ainsi finalisés à la fin du XVIIIème siècle pour appréhender la maçonnerie, pour fonder un discours qui la désigne, pour poser les éléments cognitifs qui la définissent, au moment de son histoire où elle prend sa première forme mature en France (Grand Orient de France, émergence des hauts grades) vont reposer sur deux structures logiques : la contradiction (premier paradoxe communicationnel) et la tautologie (second paradoxe communicationnel).

Nous montrerons avec WITTGENSTEIN, et son *Tractatus Logicus Philosophicus*, les conséquences de ces deux structures logiques sur l'information ainsi véhiculée sur la franc-maçonnerie qui conduisent à une nécessaire médiation erronée avec sa réalité.

Pour WITTGENSTEIN :

La tautologie et la contradiction ne disent rien. La tautologie et la contradiction sont vides de sens. [En effet] Elles ne sont pas des images de la réalité. Car celle-là permet toute situation possible, celle-ci aucune. (...) La tautologie laisse à la réalité la totalité - infinie - de l'espace logique ; la contradiction remplit la totalité de l'espace logique et ne laisse à la réalité aucun point. Aucune des deux ne peut donc déterminer en quelque manière la réalité ⁴⁰⁰.

⁴⁰⁰ WITTGENSTEIN Ludwig, *Tractatus Logico Philosophicus*, 1921/1993, respectivement : § 4.461, § 4.462, § 4.463 ; dans un souci de précision et d'allègement nous mentionnerons uniquement le numéro de la proposition (précédé de §).

En d'autres termes, le recours à ces deux procédés logiques qui sous-tendent le processus discursif, tant à travers la littérature de divulgation d'avant la Révolution française que celle de la condamnation complotiste de BARRUEL, échouent à désigner la réalité de la maçonnerie pour en instruire ceux qui n'y appartiennent pas.

Pour figurer la réalité de ce qu'elle est, encore faudrait-il que la forme logique des propositions qui doivent l'appréhender l'autorise : mais tautologie et contradiction la séparent fondamentalement de la réalité. Intrinsèquement, les discours sur la maçonnerie dont le ressort structurel repose sur ces argumentations sont voués à l'échec de la vérité.

Ces éléments de réalité maçonnique sont largement présents tant dans les ouvrages de divulgation, c'est d'ailleurs leur raison d'être, que dans les ouvrages de BARRUEL, c'est la preuve invoquée du complot.

Le rapport au réel s'établit en comparant « *la réalité à la proposition* ⁴⁰¹ ». Dès lors la « *proposition peut être déclarée vraie ou fausse dans la mesure où elle est une image de la réalité* ⁴⁰² ». La simple présence d'un élément factuel, en l'occurrence des transcriptions de rituels des premiers grades (divulgation) ou des descriptions des Rites des hauts grades (BARRUEL), ne suffisent pas en tant que telles à assurer un discours de vérité, car c'est la proposition et sa structure logique qui en assurent cette finalité. Les éléments de réalité intégrés dans l'une et l'autre littérature ne sauraient, à eux seuls, par leur seule présence, garantir la vérité ou la fausseté de la proposition.

L'image, exprime le processus de médiation entre la réalité et la proposition, elle est constitutive de « *la relation représentative entre elle et les choses* », « *elle est un modèle de la réalité* ⁴⁰³ ».

Si la structure logique de la proposition qui relie l'image à la chose est erronée, alors la représentation qui en sera faite sera également erronée. Dans la comparaison souhaitée par WITTGENSTEIN entre réalité et proposition celle-ci n'est pas nécessairement vraie car elle ne reflète pas structurellement une image de la réalité. Les éléments concrets

⁴⁰¹ Ibid., § 4.05.

⁴⁰² Ibid., § 4.06.

⁴⁰³ Ibid., § 2.1514.

rapportés sont vrais mais intégrés à une proposition logiquement fausse, soit par effet de tautologie, soit par effet de contradiction.

Ce n'est pas tant l'exactitude formelle et matérielle d'un événement relaté qui va instituer une relation de vérité ou de fausseté avec celui-ci, c'est le processus logique qui constitue l'image de ce fait qui en ordonne le jugement. Littérature de divulgation et ouvrage complotiste ne disent rien de vrai sur le secret maçonnique, car la double erreur logique qui encapsule les mentions de faits authentiques rompt le lien avec la vérité de leur réalité⁴⁰⁴.

Cet isolement d'avec la réalité, n'est pas sans conséquence pour ce qui relève de la maçonnerie. Dans la littérature de divulgation la répétition de l'existence d'un secret maçonnique dont l'intérieur de l'ouvrage prouve qu'il n'existe pas, dont la récurrence des titres sur plusieurs d'années démontre l'inanité de la proposition, semble entériner cependant son existence. La contradiction logique qui sous-tend l'expression de cette image de la maçonnerie va générer logiquement une image fautive de celle-ci. La présence de nombreux éléments factuels, la plupart du temps authentiques, fonde intrinsèquement la contradiction logique et acte sa rupture fondamentale avec la réalité. Loin d'accréditer l'affirmation d'un secret, la présence rapportée de ces faits authentiques au contraire isole un peu plus cette proposition (« il existe un secret maçonnique ») de la réalité.

Dans les ouvrages complotistes de BARRUEL, et de ceux qui lui succéderont, le recours à la tautologie, va isoler de toute appréhension la réalité de la maçonnerie, mais va se révéler autrement plus dangereuse pour celle-ci. Car si « la maçonnerie est secrète car elle est d'essence secrète », alors toutes les propositions qui s'en suivent sont désormais possibles : la tautologie laisse libre cours à l'expression sans la contrainte de la réalité qu'elle doit exprimer. Ce « tout est permis signifiant » qu'ouvre la tautologie fondée par la divulgation et par BARRUEL, sera mobilisé tout au long du XIXème et XXème siècle pour

⁴⁰⁴ Une des failles épistémologiques du *Tractatus...*, est de poser une réalité intrinsèque a priori, avec laquelle il serait possible de décider de manière logique, au sens de Wittgenstein, si la relation, d'image, puis de proposition et enfin de pensée serait vraie ou fautive. Cette objectivation du vrai et du faux de manière binaire qui justifie ensuite la formulation en expressions mathématiques logiques constitue une limite théorique-pratique aux propos de Wittgenstein.

accoler au secret maçonnique un ensemble d'attributs qui diaboliseront la maçonnerie dans l'espace social.

Ce n'est pas parce qu'elle est fausse qu'une proposition, ou un ensemble de propositions, « *sont dépourvus de sens* ⁴⁰⁵ ». Car si l'image n'est plus en relation pertinente pour décrire le monde, c'est-à-dire énoncer les faits qui le constituent, cette image appartient également au monde en tant que « *fait* »⁴⁰⁶. A ce titre, non seulement elle participe à la « *totalité de la réalité du monde* », mais en conséquence elle engagera son propre sens, articulé ou non avec la vérité de ce qu'elle doit décrire. Si l'image s'inscrit en fausseté avec ce qu'elle représente, elle engage désormais un autre sens.

Cet autre sens construit à partir d'une proposition et d'une image fausses, constituera, en ce qui concerne la maçonnerie, tous les discours antimaçonniques, que la tautologie permettra d'arrimer, au complot politique, ultérieurement à l'antisémitisme et à tous les possibles fantasmatiques que les rapports des forces sociales et politiques permettront d'émettre selon le contexte évolutif de l'histoire.

Dans ce jeu de poupées russes, et de genèse permanente du fait et de l'image, l'image devenue fait donne lieu à la production d'une image qui va devenir fait, ce dernier générant alors une nouvelle image et ainsi de suite. De cet emboîtement infini, WITTGENSTEIN ne tire pas ouvertement de conséquences particulières. Dans la boîte de Pandore signifiante ainsi ouverte, les conséquences logiques, tant en matière de vérité et de fausseté, ne sont pas évoquées, et la modification substantielle (au sens de WITTGENSTEIN, ce qui constitue l'être de la chose) de la relation avec la réalité lorsque l'image fautive d'un fait se transforme en autre fait appartenant au monde n'est pas développée.

WITTGENSTEIN, dans son approche de la réalité du monde avec les formalismes logiques qui l'appréhendent, trouve là dans son *Tractatus* un point de butée, comme si la substitution ainsi produite en cascade entre faits et images, qu'il a lui-même énoncée, dépassait l'architecture de son système linguistico-logique, débordant les limites de son raisonnement formel. En restant focalisé sur un dispositif conceptuel élémentaire,

⁴⁰⁵ Ibid., § 3.24.

⁴⁰⁶ Ibid., § 2.141.

complexe certes dans son formalisme ⁴⁰⁷, mais simple quant aux différents concepts (fait, image, proposition) mobilisés, WITTGENSTEIN, élude de fait la complexité du réel, toujours ramené à des composants élémentaires ⁴⁰⁸.

Mais son apport est essentiel dans la mesure où il nous montre que les formes logiques qui structurent une proposition ou un ensemble de propositions censées rendre compte d'un fait vont nécessairement induire un rapport de fausseté ou de vérité avec le fait qu'il est censé appréhender. La médiation entre le discours et le réel maçonnique est fondamentalement erronée dès lors qu'elle ressort, soit d'une contradiction, soit d'une tautologie, toutes deux « *vides de sens* ».

Le primat de la forme logique erronée sur le fait authentique explique le ressort des paradoxes communicationnels du secret maçonnique posés par ces premiers discours sur la maçonnerie du XVIIIème siècle qui se perpétuent jusqu'à aujourd'hui. Un raisonnement faux étayé par des informations vraies construit une communication fautive. Cette mécanique logique d'un raisonnement erroné à partir d'informations véridiques, constitutive du paradoxe communicationnel sur le secret maçonnique, mise en place par la littérature de divulgation et le complotisme de BARRUEL traversera ainsi les siècles, *quasi ne varietur* jusqu'à aujourd'hui. Et ce « *vides de sens* » va être comblé par une pensée qui loin d'être soucieuse de la réalité de la maçonnerie, va au contraire diffuser d'elle, via ce paradoxe communicationnel, une image falsifiée servant de support idéologique à sa critique radicale per les forces qui lui sont hostiles.

⁴⁰⁷ Complexité formelle toute relative ; les opérateurs mathématiques mobilisées sont triviaux et relèvent de fonctions basiques de l'analyse logique et du dénombrement. Nous sommes extrêmement éloignés de la complexité formelle des mathématiques un tant soit peu élaborées. Si le formalisme utilisé par WITTGENSTEIN peut rebuter les lecteurs non rompus aux mathématiques, force est de constater que les formules et raisonnements employés sont rudimentaires.

⁴⁰⁸ Un autre angle aveugle de WITTGENSTEIN, est la modalité concrète du rapport de l'image (ou de la proposition qui l'exprime) avec le réel (le fait) pour énoncer si celle-ci est vraie ou fautive. A cet égard la mobilisation de la logique comme seul moyen pour déterminer les conditions de vérité et de fausseté d'une proposition ou d'un ensemble de propositions, pour cohérente qu'elle soit dans sa construction, apparaît en partie insuffisante pour définir si une proposition est en adéquation avec le réel.

3.3.5 Le primat de l'interdiscours réactionnaire

Les formations discursives de la littérature de divulgation et de la littérature complotiste post-révolutionnaire sont révélatrices du rôle majeur que jouent l'interdiscours et le prédiscours dans le discours.

La littérature de divulgation qui se met en place au début du XVIIIème siècle simultanément au développement de la maçonnerie s'inscrit dans une formation discursive totalement native, entièrement nouvelle par son sujet qui vient de faire irruption dans le champ social. Dès lors, le discours sur la maçonnerie va se déployer dans un espace socio-politique vierge qu'il va peu à peu investir. L'édition régulière d'essais, favorables ou non à la maçonnerie, va constituer un corpus d'ouvrages qui va remplir ce vide, créant un discours social sur la maçonnerie. Selon MAINGUENEAU et PÊCHEUX (cf. *supra*) le discours ne se comprend que par les prédiscours qui participent à son énonciation et l'interdiscours qui parle en lui.

Dans la formation discursive de la littérature de divulgation, le prédiscours au départ n'existe pas faute de références discursives antécédentes. Concomitantes au déploiement de la maçonnerie, les deux bulles papales de CLÉMENT XII et BENOÎT XIV condamnant la maçonnerie constituent la première armature d'un cadre discursif de nature théologique, susceptibles d'être mobilisées par les clercs et les croyants catholiques sur la maçonnerie, formant des prédiscours à dimension religieuse. Le constat s'impose que ces deux bulles furent peu sollicitées dans la formation discursive de la divulgation pour les raisons que nous avons détaillées *supra* (bulles non enregistrées par le Parlement, présence de clercs dans quasiment toutes les Loges, un Grand Maître Abbé).

De fait, les prédiscours constitués qui sont à disposition de la divulgation sont les rituels que les auteurs retranscrivent ; prédiscours au sens où les rituels sont bien des éléments extérieurs qui appartiennent à une autre formation discursive qui est celle propre à la maçonnerie du XVIIIème siècle. Ces prédiscours forment évidemment le cœur du discours de divulgation dont ils imprègnent le contenu et le dessein. Les prédiscours rituels possèdent ce statut particulier d'être non seulement la condition du discours de divulgation sur la maçonnerie (sans eux pas de révélation) mais son objet central (ils sont la révélation). Le prédiscours rituel investit ainsi la formation discursive de la divulgation le faisant passer d'un statut confidentiel à un statut public. Confidentiel ne veut pas dire inaccessible,

encore moins secret, car la littérature relevant de la formation discursive de la divulgation est abondante, avec une formation discursive rituelle suffisamment ouverte, pour être facilement disponible dans la société. Les premiers rituels, d'abord manuscrits puis imprimés, sont les véritable prédiscours de la littérature de divulgation, sans laquelle elle n'existerait pas. Mais ce prédiscours, est simultanément riche et pauvre en informations. Riche, car en émergence dans le champ social il permet en son sein l'ouverture d'un nouveau discours dont le dévoilement d'un secret présumé sera la clef d'entrée ; pauvre sur le fond car au fil du temps ce prédiscours des rituels se répète inlassablement, et leur contenu, en particulier la désignation du secret recherché, n'est pas nécessairement à la hauteur des promesses. Ce qui explique qu'au sein de cette formation discursive de la littérature de divulgation, le discours au long des décennies tourne singulièrement en rond, en particulier sur son sujet constitutif, le secret maçonnique. Signe de cette circularité signifiante, le discours de la divulgation se nourrit largement de lui-même, les ouvrages se citant, se renvoyant les uns aux autres, reprenant certaines parties d'un livre à l'autre.

Ce réseau de références participe à la création d'un espace discursif autonome structuré certes par son objet affirmé, la révélation des mystères de la maçonnerie, mais organisé par le jeu éditorial et les discours entremêlés qui en résultent. Car si l'objet joue un rôle fédérateur dans cet espace discursif, ce sont les pratiques des différents auteurs qui vont structurer cet espace, en tissant par des renvois multiples des liens entre eux. Les références donnent lieu, à peu de débats, les auteurs se souciant de souligner l'existence d'autres ouvrages antérieurs, avec en jeu la véracité des rituels rapportés, soit pour les compléter, soit pour sans démarquer, mais s'en véritablement engager une polémique. Ce tissage des discours entre eux aboutit à une confusion de sens autour du secret maçonnique qui ne semble s'arrimer à aucune problématique de signifié, semblant par-là échapper à la visée signifiante dont il était l'objet au sein de la formation discursive de la révélation.

Il est vrai que si l'intertexte parle à travers le texte, il convient alors de se pencher sur la place qu'occupe la franc-maçonnerie dans la société d'avant la Révolution. La propagation fulgurante de la maçonnerie dans la société française du XVIIIème n'a pas produit d'autres événements que l'émergence d'une sociabilité nouvelle avec des caractéristiques

innovatrices : pas d'autorisation royale pour se réunir, assemblée entre des personnes de tous Ordres et de toutes religions, port de l'épée par des roturiers, référence plus ou moins affirmée à une religion naturelle... Ces caractéristiques, pour disruptives qu'elles soient dans l'ordre social de l'Ancien Régime, ne produisent pas cependant d'événements politico-sociaux tangibles auxquels il serait loisible de raccrocher la maçonnerie et son secret. De ce point de vue, l'autre grand pôle de transformation sociale que constituent les philosophes est autrement plus productif et spectaculaire : Encyclopédie (1751 à 1772), condamnation par VOLTAIRE du procès Callas (1763), ouvrages de ROUSSEAU, DIDEROT et consorts, instauration de la république des États-Unis d'Amérique (1783)... La liste est longue des objets socio-politiques qui manifestent la propagation concrète des idées des Lumières dans la société.

La période historique de l'interdiscours relève pour l'essentiel des règnes de Louis XV et Louis XVI. Sur le plan purement maçonnique, le moins que l'on puisse constater est la relative indifférence dans laquelle la maçonnerie est traitée. Certes sous les ordres du Cardinal de FLEURY, le Lieutenant Général de Police HÉRAULT fermera quelques Loges et enverra, toujours de manière très temporaire, quelques maçons en geôles... Mais tout cela reste très limité : comment peut-il en être autrement lorsque la haute aristocratie est partie prenante du mouvement maçonnique, que des membres de la Cour sont maçons et qu'un prince du Sang est à sa tête⁴⁰⁹? Dans l'ensemble, personne ne s'opposera concrètement à l'essaimage des Loges, à la prospérité de l'ordre, aux réunions régulières des maçons jusque dans les petites villes reculées de province. Les forces réactionnaires certes introduiront des discours, fondés sur son secret et de son rôle nécessairement néfaste, mais ce qui ressort globalement de la formation discursive de la divulgation, c'est qu'aucun argument n'arrive véritablement à s'ancrer dans la durée. La dispersion du signifié du secret montre qu'aucun élément décisif de l'intertextuel n'arrive à prendre forme pérenne : le secret s'éparpille en de multiples significations voire jusqu'à l'affirmation de son inexistence, son influence politique dangereuse apparaît improbable tant la loyauté au Roi est régulièrement affirmée dans les Loges et les banquets qui les

⁴⁰⁹ Même si cette Grande Maîtrise est dépourvue de réalités opérationnelles sur la conduite de l'Ordre, il n'en demeure pas moins, que d'un point de vue symbolique l'Ordre est bien placé sous la protection d'un Prince du Sang. Le Roi ayant toute latitude pour s'y opposer, cette grande maîtrise s'exerçait de facto avec son accord tacite.

suivent. Seuls subsistent, un serment prononcé sur la Bible qui interpelle, mais qui, au-delà de la dimension potentiellement sacrilège, ne renvoie à rien de concret, et des Rites qui prêtent à la dérision lorsqu'ils sont décrits hors contexte.

De fait l'intertexte d'avant 1789 n'a pas grand-chose à dire de tangible dans la formation discursive de la divulgation. Une fois expurgée de ses attendus théologiques, le texte divulgatoire peine à désigner un objet commun susceptible d'exprimer une parole homogène, y compris pour ses détracteurs. Au-delà des formes nouvelles de sa sociabilité, l'interdiction de parler politique et religion en Loge, ainsi que l'hétérogénéité de l'origine sociale des frères provenant des trois Ordres neutralisent de fait l'immixtion d'une dimension intertextuelle socialement et politiquement significative. En d'autres termes, avant la Révolution, l'intertexte dans la formation discursive de la divulgation, se réduit à une duplication des rituels et à une explicitation des Rites.

Faute d'ancrage intertextuel, si la formation discursive de la révélation se focalise autour du secret, ce secret lui-même se disperse à l'intérieur de ce discours en de multiples points de fuite pouvant aboutir à son délitement total.

A la veille de la Révolution, le secret maçonnique apparaît vaincu par son paradoxe communicationnel : il meurt faute d'exister. Il ne subsiste que par sa propre image mais qui ne véhicule aucune contrepartie concrète, sa teneur signifiante s'est réduite à néant. Il ne reste du secret maçonnique après quarante ans de divulgation qu'une enveloppe étrangement vide de sens, plus burlesque que sérieuse.

La Révolution va marquer la fin de la littérature de divulgation, et le tragique de la Révolution va investir le secret maçonnique. LEFRANC et consorts avaient essayé de faire parler les anciennes guerres de religions à travers le secret maçonnique. L'intertexte de référence était obsolète, les enjeux ne correspondaient plus à ceux du siècle : qui dans la société révolutionnaire de 1789 se souciait encore de SOCIN ?

La parole que va introduire BARRUEL dans le secret maçonnique est d'une toute autre nature : à travers ce dernier il fait parler l'ensemble des événements révolutionnaires, et, comme il le souligne, dans « *ses moindre détails* » (voir *supra*). Là où l'intertexte de la divulgation ne trouvait pas grand-chose à dire, BARRUEL, à l'inverse projette tout l'intertexte révolutionnaire dans le secret maçonnique. Il fera parler à travers lui,

l'enchaînement des faits révolutionnaires au prisme signifiant des philosophes, des illuminés de Bavière et des hauts grades de la franc-maçonnerie. La formation discursive n'est plus désormais de la divulgation, elle est de l'ordre de l'explication événementielle, d'essence complotiste, autre formation discursive qui va se nourrir de sa propre dynamique intertextuelle. Comme nous l'avons souligné *supra* tout le discours de BARRUEL sur le secret consiste à essentialiser celui-ci avec la maçonnerie. De fait le point focal du discours barruélien, de manière générale, de tout discours complotiste sur la maçonnerie, est le secret en ce qu'il est la porte d'entrée de l'intertextuel qui va expliquer à lui seul les tenants et les aboutissants du Monde. L'intertextuel non maçonnique est la justification du discours barruélien sur le secret maçonnique, il le précède, l'irrigue et le justifie. La formation discursive des rituels est également inversée par rapport à la formation discursive de la divulgation. Dans cette dernière elle était centrale, point focal de la justification des révélations ; avec BARRUEL, elle devient un élément périphérique : c'est exclusivement à la lecture de l'intertextuel qu'il l'appréhende, toujours à la lumière du complot ayant abouti à l'abolition du Trône, de l'Autel et à la tentative d'abolition de la propriété privée. L'essentialisation du secret à la maçonnerie ne se comprend que par rapport à l'ancrage dans ce contexte historique où BARRUEL relaiera, propagera un ensemble de discours qui prend sa racine dans l'idéologie de la contre-révolution.

L'essentialisation du secret maçonnique, c'est d'abord, historiquement, un discours réactionnaire global dont le secret maçonnique est le lieu de fixation, la figure fantasmatique à travers laquelle parle la critique radicale de la Révolution. Le secret maçonnique ultérieurement (voir *infra*) puisera à l'intertexte antisémite et antirépublicain sa parole réactionnaire en prenant appui sur son essentialisation avec l'ordre maçonnique. En affirmant l'essence secrète de la maçonnerie, en articulant son secret sur l'extérieur de celle-ci, la formation discursive pré-complotiste crée une structure narrative qui va se déployer dans les années qui suivent et marquer irrémédiablement tout discours sur la maçonnerie.

Nous allons désormais mettre en regard ces paradoxes communicationnels du secret maçonniques tels qu'ils se sont déployés dans la littérature de divulgation et chez BARRUEL, avec une formation discursive particulière, celle des dictionnaires, garants sociaux de la « vérité », pour en étudier la permanence et l'évolution sur le temps long.

CHAPITRE 4.

Les dictionnaires, l'officialisation du secret maçonnique

4.1 Fonction sociolinguistique des dictionnaires et des encyclopédies

4.1.1 Le dictionnaire comme formation discursive

Le dictionnaire, comme genre littéraire, constitue une formation discursive à part entière, avec sa propre logique, ses propres formes, ses propres règles internes. Sa fonction et sa structure ont peu varié depuis sa naissance sous sa forme moderne en 1694⁴¹⁰ avec la 1^{ère} édition du dictionnaire de l'Académie française : affecter aux mots leurs significations, en décrire l'orthographe, retranscrire leur prononciation.

D'un point de vue sémiologique, le dictionnaire se donne un double objectif :

- fixer la forme du signifiant, sur le plan orthographique et phonétique,
- recenser le ou les signifiés attachés à ce signifiant, associés éventuellement à un référent catégoriel (philosophie, médecine, populaire...).

⁴¹⁰ Le premier dictionnaire de langue française est de celui de Paul RICHELET (1626-1698) intitulé « *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : Ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, les genres des Noms, le Regime des Verbes avec Les termes les plus connus des Arts & des Sciences, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise* » édité en 1680 ; en 1690 paraît celui, promis également à une certaine postérité avec de nombreuses rééditions, celui d'Antoine FURETIERE (1619-1688) intitulé « *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* ». Cf Jean PRUVOST, « *Le regard encyclopédique de l'Académie Française* », 2022, p. 111 à p. 120. Par sa méthodologie d'élaboration et de vérification collectives, par le soin apporté à la collecte de l'utilisation des mots, par son inscription dans le temps, par sa dimension sociale, par sa puissance symbolique, nous retenons pour notre part, celui de l'Académie française comme l'ouvrage fondateur des dictionnaires modernes.

S'il prétend être le reflet de l'usage de la langue et des mots qui le constituent, son objet est ouvertement d'ordre normatif. Il se positionne en surplomb de la société pour structurer une condition centrale de la communication langagière : que les différents acteurs utilisent les mots avec une compréhension commune. Sans ce préalable, tout échange s'avère impossible. A son niveau, à l'intérieur d'une même langue, le dictionnaire conjure le syndrome de Babel en empêchant toute dérive communicationnelle entre les acteurs d'un espace partagé, ce qui avait conduit, par la dispersion des hommes parlant plusieurs langues, à la ruine de la Tour. Les premiers auteurs du dictionnaire de l'Académie française, comme nous le verrons *infra*, avaient bien identifié que la cristallisation du sens d'un mot au sein de l'espace social était une exigence indispensable à tout dialogue, à toute communication entre les personnes entre elles, au-delà, entre les personnes et les institutions ou entre les institutions entre elles. Dès lors que le langage était requis, sous sa forme écrite ou verbale, il convenait que chaque mot ait un sens assigné pour que les échanges qui les mobilisent soient suivis d'effets concrets par consensus sur leur emploi. Ce consensus sur le sens des mots employés constitue la première condition performative du langage, celle sans laquelle il serait inopérant.

Dès l'origine du dictionnaire moderne, cette cristallisation sociale du sens résulte d'un double mouvement :

- d'une part, le signifié retenu procède de l'usage du signifiant qui en est fait par ses utilisateurs. De ce point de vue, le dictionnaire ne fait que recenser l'existant, de prendre acte de la signification d'un mot par ceux qui l'utilisent ;
- d'autre part, en tant qu'outil normatif il fige le ou les signifiés d'un mot, dont indirectement il assigne ainsi le « bon » usage. De ce fait il joue un rôle régulateur dans la relation signifiant/signifié dont il encadre la pratique.

Son mode de fonctionnement formel est resté inchangé : une entrée par ordre alphabétique des signifiants à laquelle est associée la ou les définitions de ceux-ci. Des exemples d'utilisations du mot éclairent leur emploi dans une sorte d'équivalence sémantique : l'exemple illustre la définition, la définition reflète l'exemple. Double jeux de

miroirs dont nous verrons ultérieurement qu'il introduit dans le signifié des distorsions notables de sens.

En tant qu'instrument normatif du langage, celui-ci assure l'intermédiation avec le réel ; le dictionnaire en revient à être par procuration, un outil normatif du rapport de la langue au réel. Le statut de l'acte normatif du dictionnaire devient ambigu : est-ce l'usage du signifiant et de son signifié associé qu'il entérine par le constat de leur utilisation ou, au-delà, donne-t-il son quitus à des interprétations signifiantes véhiculées par le couple signifiant/signifié dont il a retenu une relation signifiante particulière ? En d'autres termes, il apparaît que la neutralité dont se réclame le dictionnaire est un leurre, le dictionnaire étant au-delà du méta-signifiant qu'il incarne, un méta-signifié à part entière.

Méta-signifiant, dans la mesure où le dictionnaire encapsule les signifiants à l'intérieur de ce signifiant global -le dictionnaire- qui en les ordonnant, en les catégorisant, les assujettit comme sous-éléments structurels de celui-ci. De fait, en intégrant le méta-signifiant du dictionnaire, les signifiants que sont les mots, perdent leur entière autonomie, ils se voient revêtus de l'enveloppe signifiante du dictionnaire auxquels ils sont organiquement rattachés.

Méta-signifié dans la mesure où, loin d'être dans un processus notarié et objectif de relevé impartial des signifiés rattachés à un signifiant, il procède en permanence à des choix dont l'empan est plus ou moins grand selon la nature du sujet, ceux, idéologiques, socio-politiques ou historiques se prêtant mieux, par essence, à des biais cognitifs, volontaires ou non. Au-delà du rôle symbolique de la présence d'un mot dans le dictionnaire (voir *infra*), ce dernier non seulement lui assigne un sens particulier, mais également au titre du méta-signifiant, il l'enveloppe de son méta-signifié propre, inhérent à sa seule présence dans le dictionnaire. Cette onction symbolique, qui entérine l'usage présumé d'un mot, constitue la surcouche signifiante du dictionnaire, le méta-signifié ajouté au titre du méta-signifiant dont il est partie prenante.

À l'inverse de ce dont il se prévaut, un regard neutre et objectif, le dictionnaire est perméable à l'environnement : l'intertexte parle à travers le dictionnaire. Pour ce qui est de notre sujet, le secret maçonnique, ce dernier ne constitue pas une entrée particulière dans le dictionnaire, sa présence en tant que signifiant autonome ne se perçoit qu'à l'intérieur

de l'entrée « *franc-maçonnerie* ». Dès lors, leurs deux signifiés sont intriqués, posant ainsi directement le rapport ontologique de l'un par rapport à l'autre, en particulier, dans la visée signifiante du terme franc-maçonnerie, la part qu'occupe, ou pas, le secret, ou ses avatars. Apprécié au prisme de la définition de la franc-maçonnerie, le secret est une composante de son signifié, les modalités de son intégration constitueront alors un des endroits par lequel l'intertexte s'insinuera. Sur un sujet aussi ouvert à la possibilité idéologique de l'interprétation, l'interdiscours jouera pleinement son rôle.

Cette co-substantialisation entre secret et maçonnerie, présente avec des modalités variables selon les dictionnaires et les époques, contribuera à répandre dans toutes les couches de la société cette assimilation de l'un à l'autre, l'intrication des signifiés aboutissant parfois à leur superposition. Le dictionnaire, dont les définitions constituent un dispositif de référence dans l'ordre du discours, privé et public, officialise dès lors, par la place symbolique qu'il occupe, cette éventuelle essentialisation du secret maçonnique.

Si la fonction revendiquée de l'objectivité du dictionnaire est, par nature impossible à réaliser, l'écart plus ou moins grand par rapport à la réalité du signifié de la maçonnerie lui peut être sinon mesuré du moins dûment constaté. Nous mobiliserons *infra* les notions de doxa et d'épistémè comme étant deux pôles constitutifs d'une définition selon que son signifié se rapproche au plus de la réalité de ce que le signifiant désigne (l'Épistémè), ou au contraire véhicule une représentation, délibérément ou non, erronée du réel (la Doxa). Nous nous appuierons pour notre propos principalement sur ARISTOTE (384 av. n. é. - 322 av. n. é.) et Pierre BOURDIEU (1930-2002). Dès lors le signifié d'un signifiant va se positionner entre ces deux pôles. Pour l'ensemble des différents corpus de dictionnaires que nous avons consultés, nous constaterons que les définitions vont osciller de l'un à l'autre, selon les époques ou l'éditeur. Nous compléterons notre analyse par celle de Georges-Elia SARFATI qui mobilise trois concepts, celui de Canon, de Vulgate et de Doxa, pour monter comment circule le signifié du secret maçonnique à l'intérieur du signifié de la maçonnerie.

4.1.2 Dictionnaires et encyclopédies outils de vulgarisation

Les paradoxes communicationnels du secret maçonnique, tant ceux du discours primitif, que ceux posés par BARRUEL, vont investir la quasi-totalité des dictionnaires du XIX^{ème} enracinant, du sceau social de la vérité objective, un discours sur la maçonnerie né au XVIII^{ème} Siècle. Au XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, les dictionnaires « classiques » (par opposition au dictionnaire sur internet que nous examinerons *infra*), évoluant significativement sur cette représentation alors que les définitions dans les dictionnaires en lignes véhiculent largement une maçonnerie associée à son secret.

Le XIX^{ème} siècle sera considéré comme le siècle des dictionnaires qui prospéreront soit sous la forme de dictionnaire d'usage, soit sous la forme de dictionnaire encyclopédique. Cette profusion éditoriale relève de l'explosion des sciences et des techniques dans la société, qui progressivement s'imposent dans le quotidien des gens. Ce sont les fondations de la « société technicienne » qui se mettent en place, que théoriserà Jacques ELLUL (1912-1994) à la fin du XX^{ème} siècle, et qui se substituera progressivement à son milieu naturel d'origine, la technique faisant désormais écran entre l'homme et ses activités dans un processus d'aliénation. Ce filtre techno-scientifique en formation suscite en retour de la part des citoyens, sans doute peu ou prou conscients de cette dépendance croissante, une demande de compréhension, d'explication, de vulgarisation.

Christine JACQUET-PFAU note en 2021 dans un article paru dans la revue *Linguistique* portant sur *La vulgarisation dans les dictionnaires et encyclopédies* :

Il semble aujourd'hui banal de parler de vulgarisation. Or, si l'idée d'une connaissance offerte à tous existe depuis des siècles, l'apparition du mot [vulgarisation] dans le lexique français est liée au développement des sciences au

XIXe siècle, lui conférant une dimension intellectuelle et théorique. Parmi tous les ouvrages qui concourent, explicitement ou non, à la vulgarisation, les dictionnaires et encyclopédies semblent, par essence, parmi les ressources les plus appropriées à partager des connaissances avec un large public, qu'il soit ciblé ou non ⁴¹¹.

Ce rôle d'intermédiation entre signifiant et signifié, raison d'être du dictionnaire va prendre de l'ampleur tout au long du XIXème siècle pour accompagner les disciplines techniques et scientifiques qui nouent un nouveau rapport au réel basé sur la raison, l'expérience et la connaissance objective. Cette évolution scientifico-technique, qui croît à une rapidité extraordinaire génère de la complexité cognitive, un éloignement de la compréhension immédiate des gens avec leur environnement et opacifie leur représentation du monde. La vulgarisation répond précisément à ce besoin de rendre lisible ce qui le devient de moins en moins, et de délivrer une image du réel conforme à l'état de la connaissance. Encyclopédies et dictionnaires vont dépasser le simple statut lexicographique, décrire les formes du signifiant et l'usage usuel du signifié, pour s'ériger en miroir de ce réel connu, en représentant de l'épistémè, au sens du dire vrai d'une chose.

Entre dictionnaire et encyclopédie, deux niveaux de vulgarisation se déploient, le second affirmant spécifiquement cette vocation.

Louis GUILBERT qui a procédé à une typologie des dictionnaires français contemporains distingue ainsi cinq types d'ouvrages dont trois retiennent notre attention dans le cadre de notre travail : le dictionnaire de langue, l'encyclopédie, le dictionnaire linguistico-encyclopédique ⁴¹².

⁴¹¹ Christine JACQUET-PFAU, *La vulgarisation dans les dictionnaires et encyclopédies*, in revue « *La linguistique* », 2021, p. 3.

⁴¹² A ces trois types de dictionnaires, GUILBERT ajoute le dictionnaire scientifique ou technique, qui n'embrasse pas notre sujet, et le dictionnaire de type linguistique, qui s'appuie sur des méthodes d'analyse de la linguistique moderne, donc là encore hors champ de notre étude.

Louis GUILBERT, *Dictionnaires et linguistique : essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains*, in revue *Langue française*, 1969, p. 4 à p. 29.

Le dictionnaire de langue, dictionnaire d'usage, est celui que l'on ouvre pour chercher une définition simple, clarifier une orthographe, ou trancher un doute de fond ou de forme. Il s'est imposé dans les foyers progressivement tout au long du XIX^{ème} siècle puis au XX^{ème} et XXI^{ème} siècle, avec des titres et auteurs phares comme Littré, Le Robert, Larousse notamment. Il s'est répandu dans les classes sociales, sa possession passant des classes bourgeoises à l'ensemble de la population au fil des siècles. L'enseignement obligatoire par lequel passe l'apprentissage de la langue, entrainera, avec la baisse du coût de fabrication et la massification de l'éducation, des éditions spécifiques destinées, par niveau de scolarisation, respectivement aux écoliers et collégiens. Jusqu'au développement d'internet au début du XXI^{ème} siècle, le rapport au signifiant et signifié des mots de la langue passe exclusivement par le dictionnaire physique. Comme le souligne GUIBERT « *sa visée n'est pas purement descriptive ni non plus normative au sens étroit du terme, mais didactique* ⁴¹³ ».

Cette fonction didactique implique, un dépassement de la norme lexicographique pure (orthographe, énonciation, règles de grammaire associées au mot, ce dernier considéré comme unité de base du langage) mais elle a pour fonction de proposer une signification au mot, ses modalités de compréhension dans la langue dans lequel il prend place. Cette fonction « *didactique* » n'est pas neutre dans la mesure où, nécessairement elle véhicule une vision, ce que GUIBERT appelle « *le lexique d'une certaine langue présentée comme l'expression du système de la langue* ⁴¹⁴ ».

C'est par cette visée didactique que s'opère un premier niveau de vulgarisation, extrêmement simplifié, dépouillé à l'extrême, réduisant le mot à la limite de son squelette pour reprendre l'expression de Pierre LAROUSSE (1817-1875). Si la vulgarisation est réduite à sa forme la plus restreinte, le dictionnaire d'usage a cependant pour lui la force de son édition avec ses millions d'exemplaires vendus. Cette lexicographie appauvrie qui véhicule peu de contenu aux mots, est compensée par une forte pénétration dans la société faisant des dictionnaires de langue une puissante force de vulgarisation élémentaire, aujourd'hui concurrencée par internet.

⁴¹³ Ibid., p. 19.

⁴¹⁴ Ibid., p. 19.

L'encyclopédie, marque son ambition de vulgarisation dont elle est la raison d'être. L'*Encyclopédie* de DIDEROT, que nous étudierons *infra*, procède directement de cette volonté de proposer à l'élite intellectuelle de son temps une somme qui permet de comprendre les évolutions techniques et scientifiques de l'époque. A cet égard elle marque bien une rupture avec les dictionnaires classiques, dont celui de l'Académie française, attachés aux mots, dans un souci de normalisation de la langue française. L'impact se traduira par un effet de volume, l'encyclopédie cédant aux exigences de la pédagogie la plus détaillée, générant ainsi une quantité importante de pages, largement agrémentées d'illustrations techniques.

Pour GUILBERT le projet encyclopédique dépasse la fonction lexicographique du dictionnaire :

*L'encyclopédie en effet a pour fonction de faire le bilan des connaissances humaines à une certaine époque, de faire le point d'une civilisation. (...) En définitive, ces ouvrages concernent uniquement, en termes de linguistique, la relation entre le signifié et l'expérience signifiée, c'est-à-dire que leur objet est extra-linguistique*⁴¹⁵.

En articulant la fonction encyclopédique à la notion de civilisation, en positionnant un objet extérieur à la seule fonction lexicographique, GUILBERT ancre la vulgarisation dans une sphère sociétale, plus dépendante de l'interprétation située des rédacteurs.

A cet égard le troisième type de dictionnaire qu'il identifie, « *le dictionnaire linguistico-encyclopédique* », se veut une extension du dictionnaire lexicographique, par son attachement à décrire le mot dans la multiplicité de sa réalité linguistique, dans la diversité de ses usages, mais également, une extension également de l'encyclopédie, par sa vocation réaffirmée, dans ce contexte lexicographique élargi, à la description technique et à la pédagogie des connaissances scientifiques.

⁴¹⁵ Ibid., p. 8 et p. 9.

Entre dictionnaire d'usage et encyclopédie ou dictionnaire linguistico-encyclopédique, la visée pédagogique de la vulgarisation va se jouer en termes de complexité et de profondeur de l'information transmise.

Dès lors, comme le souligne JACQUET-PFAU, les deux types de dictionnaires, d'usage et encyclopédique, participent l'un et l'autre à la mesure de leur projet, à l'ambition vulgarisatrice.

Si la vulgarisation est de rendre la connaissance accessible au plus grand nombre possible, les dictionnaires ou encyclopédies, généraux ou spécialisés, sont l'un des lieux privilégiés pour répondre à cette ambition. Leur objectif principal est de propager des connaissances, quelques soient d'ailleurs ces dernières ⁴¹⁶.

En tant que formation discursive, dictionnaire d'usage et dictionnaire encyclopédique recouvrent deux types de discours d'autorité qui se superposent :

- Le premier type, fermé, concerne le mot, le signifiant dans sa forme écrite, phonétique, grammaticale. A ce titre le dictionnaire est constitutif d'un discours d'autorité en tant que gestionnaire de la norme lexicographique ; c'est là l'ambition première du dictionnaire d'usage qui souhaite, par un emploi juste des mots, garantir la bonne utilisation de la langue, en particulier écrite, entre ceux qui l'utilisent.
- Le second type, plus ouvert, renvoie au signifié, le sens du mot qui recouvre, à des degrés variables une dimension de vulgarisation. A ce titre, le dictionnaire encyclopédique, dont c'est la vocation affichée, s'arroge, grâce aux compétences de ses contributeurs eux-mêmes scientifiques, un discours d'autorité produisant un savoir authentique dont il devient le garant.

Dans notre travail, cette vulgarisation nous concerne car la fonction de vulgarisation des dictionnaires et encyclopédies est une fonction communicationnelle par nature. En

⁴¹⁶ JACQUET -PFAU Christine, *La vulgarisation dans les dictionnaires et encyclopédies*, 2021, p. 12.

définissant ce qui doit être, signifiant et signifié, le dictionnaire et l'encyclopédie interfèrent directement dans les processus langagiers des différents acteurs de la langue. Il est un des outils par lequel « *le langage est saisi par la communication pour reprendre* » l'expression de OLIVESI citée *supra*.

Par ce dispositif divulgatoire particulier que sont dictionnaires et encyclopédies, va transiter, l'information supposée authentique sur la maçonnerie, en particulier de son secret, et alimenter, en tant que de besoin, sa représentation sociale et son énoncé politique.

Notre analyse sur le couple secret maçonnique/maçonnerie dans la formation discursive des dictionnaires se déploiera en plusieurs approches complémentaires :

- Dans un premier temps nous étudierons l'évolution de la place du secret maçonnique dans l'Édition de l'Encyclopédie puis dans son supplément ;
- Dans un deuxième approche nous analyserons sur le temps long la manière dont le secret maçonnique évolue, à la faveur de l'intertexte dans les différentes éditions de l'Académie française ;
- Dans une troisième et quatrième moment nous étudierons comment secret maçonnique et maçonnerie sont associés dans les dictionnaires du XIX^{ème} siècle et dans les définitions sur le Web dans une double logique définitoire.

4.2 *L'Encyclopédie* : de la Doxa de CHAMBERS et LALANDE, en passant par l'Epistémè de DIDEROT

4.2.1 Aux origines de la définition, CHAMBERS et la *Cyclopaedia*

L'occurrence « *franc-maçonnerie* » fait sa première entrée dans un dictionnaire français en 1757 dans le 7^{ème} volume de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Denis DIDEROT (1713-1784), Jean le ROND d'ALEMBERT (1717-1783) et Louis de JAUCOURT (1704-1780) ⁴¹⁷ :

Francs- maçons (hist.mod.) : ancienne société ou corps qu'on nomme de la sorte, soit parce qu'ils avoient autrefois quelque connoissance de la Maçonnerie & des bâtimens, soit que leur société ait été d'abord fondée par des maçons.

Elle est actuellement très-nombreuse, & composée de personnes de tout état. On trouve des francs-maçons en tous pays. Quant à leur ancienneté, ils prétendent la faire remonter à la construction du temple de Salomon. Tout ce qu'on peut pénétrer de leurs mysteres ne paroît que louable, & tendant principalement à fortifier l'amitié, la société, l'assistance mutuelle, & à faire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres. CHAMBERS ⁴¹⁸.

Cette définition est une reprise de celle du *Cyclopaedia or Universal Dictionary of Arts and Sciences* ⁴¹⁹, l'encyclopédie anglaise en deux volumes d'Ephraïm CHAMBERS (1680-1740), emprunt mentionné comme tel à la fin de la définition. Cette encyclopédie fut à l'origine du propre projet encyclopédique de DIDEROT, D'ALEMBERT et JAUCOURT. Initialement, la

⁴¹⁷ Par commodité de langage, *l'Encyclopédie* de DIDEROT, d'ALEMBERT et JAUCOURT, sera simplement appelée dans la suite de notre travail « *Encyclopédie* » ou « *Encyclopédie de DIDEROT* ».

⁴¹⁸ Site Académie des Sciences ; l'Édition Numérique Collaborative et Critique de l'Encyclopédie de DIDEROT, de D'ALEMBERT et de JAUCOURT ; le rédacteur de la définition de l'article « *franc-maçonnerie* » n'a pas été identifié par les chercheurs responsables du projet scientifique du site. Nous avons conservé l'orthographe original.

⁴¹⁹ Dans la suite de notre travail, l'ouvrage de CHAMBERS sera désigné par le terme « *Cyclopaedia* ».

traduction du *Cyclopaedia* est une commande passée à DIDEROT et d'ALEMBERT par l'éditeur André-François LE BRETON (1708-1779) qui souhaitait en assurer une diffusion en langue française ⁴²⁰.

Se rendant compte que de nombreux articles du *Cyclopaedia* étaient des reprises de dictionnaires généralistes ou thématiques français, la simple transposition en français fut abandonnée pour concevoir un nouveau dessein plus large, plus ambitieux et plus universel qui fut celui de l'*Encyclopédie*.

Par sa démarche collective en mobilisant les experts de chaque discipline, par sa rigueur scientifique où prévaut l'approche rationnelle, par son souci de pédagogie rigoureuse avec l'emploi d'encarts graphiques, l'*Encyclopédie* marque une fondation culturelle qui influencera toute la production ultérieure de dictionnaires à vocation encyclopédique. L'*Encyclopédie* de DIDEROT puis son *Supplément* font entrer la vulgarisation dans le monde moderne, construisant une forme discursive dont toutes les encyclopédies ultérieures procéderont.

Christine JACQUET-PFAU dans la revue *Langue française* souligne l'influence fondamentale que va jouer l'*Encyclopédie* tout au long du XIX^{ème} siècle :

L'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de D. DIDEROT et J. d'Alembert reste la grande référence tout au long du XIX^e siècle : P. Larousse la présente comme un « monument de l'esprit humain », la « première pierre d'un édifice que le temps pourra modifier ou perfectionner sans cesse », une « œuvre immortelle » (Grand Dictionnaire Universel, vol. 1, « Préface », p. XXIII) et ne lui consacre pas moins de dix pages dans sa préface (ibid., p. XXXII) ⁴²¹.

⁴²⁰ Jean PRUVOST, *Le regard encyclopédique de l'académie française*, 2022, p. 113.

Nous nous sommes également appuyés sur les contributions de :

KAFKER Frank A et LOVELAND Jeff, *André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'Encyclopédie*, 2016, pp. 107-125, et

FERRER BENIMELI José A., *Diderot entre les jésuites et les francs-maçons*, 1998, pp. 60- 80.

⁴²¹ JACQUET-PFAU Christine, *Actualiser l'Encyclopédie de DIDEROT et d'Alembert au XIX^e siècle : le Grand Dictionnaire Universel (1866-1890) et la Grande Encyclopédie (1885-1902)*, 2022, p. 96.

L'*Encyclopédie* connaîtra un succès immense auprès des élites culturelles, politiques et religieuses du XVIII^{ème} et du début du XIX^{ème} siècles ; elle jouera un rôle de référent culturel et scientifique, parfois ouvertement contesté par les milieux réactionnaires qui avaient bien perçu qu'elle était l'émanation de la philosophie des Lumières⁴²².

De manière surprenante, la première définition de la franc-maçonnerie parue en 1757 dans le volume VII de l'*Encyclopédie* n'a pas fait pas l'objet d'une attention particulière avec de longs développements historiques et philosophiques. Composée seulement de deux paragraphes, elle est très courte et s'inspire directement de celle de CHAMBERS à laquelle elle n'apporte aucune plus-value informative. Comme l'observe Daniel LIGOU dans son article paru en 1962 sur le sujet ⁴²³, la définition de la maçonnerie ne sera pas systématiquement reprise dans les rééditions ultérieures, ainsi dans la seconde édition de 1760 (date de parution du volume 7 où elle aurait dû figurer), l'entrée maçonnerie a disparu.

Dans le *Supplément*, paru en 1777, une seconde définition apparaîtra, remplissant plusieurs pages, avec un caractère encyclopédique affirmé, quoique modeste en importance, plus conforme à l'ambition originelle de l'*Encyclopédie*.

La première définition de l'*Encyclopédie*, celle de 1757, reprend la définition parue en 1728 ⁴²⁴, dans la 1^{ère} édition du *Cyclopaedia* de CHAMBERS, lui-même réputé franc-maçon ⁴²⁵, qui est rédigée de la manière suivante :

⁴²² Représentatif de cette critique réactionnaire de l'*Encyclopédie* la parution en 1759 de *Lettres sur le VII^{ème} volume de l'Encyclopédie* par un auteur anonyme qui procède à une critique en règle de divers articles dont celui sur la maçonnerie qu'il ridiculise en dénonçant « ses cérémonies ridicules ».

⁴²³ LIGOU Daniel, « Franc-Maçonnerie » dans *les diverses éditions de l'Encyclopédie*, in revue *Les cahiers hauts-marnais*, n°75, Chaumont, 1963, pp. 171-177.

LIGOU dans cet article procède à une lecture du contenu historique de la définition. Les aspects que nous traitons, ceux du secret maçonnique, ne sont pas abordés. Les paragraphes du *Supplément* que nous étudions à ce titre sont juste mentionnés, en page 173, comme étant « un éloge des vertus maçonniques ». Quant à l'article initial issu de la définition de CHAMBERS, LIGOU n'y fait aucune référence.

⁴²⁴ La définition de 1728 est reprise telle quelle dans les éditions ultérieures, en particulier la 4^{ème} édition de 1741-1743 qui a probablement servi de base de travail aux encyclopédistes. Le *Supplément* de la *Cyclopaedia* paru en 1753 n'ajoute aucun complément à l'article *masonry*. Nous avons conservé le texte original.

⁴²⁵ Encyclopédie Universalis, Entrée *Chambers*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ephraim-chambers/>

Masonry :

(...)

Free, or Accepted Masons, a very antient society, or body of men, so called either from some extraordinary knowledge of masonry or building, which they are supposed to be masters of, or because the first founders of the society were persons of that professions.

They are now very considerable both for numbers and character; being found in every country in Europe, and consisting principally of persons of merit and consideration. As to antiquity, they lay claim to a standing of some thousand years; and, it is said, can trace up their original as early as the building of Solomon's temple.

What the end of their institution is, seems still, in some measure, a secret; tho so much of it as is know, appears truly good and laudable, as it as it tends to promote friendship, society, mutual assistance, and good fellowship.

The brothers of this family are said to be possessed of a great number of secrets, which have been religiously observed from age to age. Be their other virtues therefore what they will, it is plain they are masters of one in a very great degree, viz. secrecy⁴²⁶.

Cette définition de CHAMBERS fera l'objet, de modifications dans les éditions ultérieures, mais de nature marginale.

⁴²⁶ CHAMBERS Ephraïm, *Cyclopaedia*, Volume 2, Article *masonry* ; 1728/1743, Londres.

4.2.2 Du *Cyclopaedia* à l'*Encyclopédie*, l'évacuation du secret

Une première approche semble montrer une reprise à l'identique de la définition de *Cyclopaedia* dans l'*Encyclopédie*. Or les différences qui existent entre les deux textes pour peu importantes qu'elles apparaissent de prime abord engagent une signification bien différente de la franc-maçonnerie.

La comparaison de la définition de l'*Encyclopédie* de DIDEROT avec celle de la *Cyclopaedia* de CHAMBERS, toutes deux remises en français moderne, montre les modifications apportées à cette définition originelle :

CHAMBERS, 1728**Maçon libre ou accepté :**

Les Maçons libres ou acceptés sont une société ou un groupe d'hommes très anciens, appelés ainsi soit en raison de connaissances extraordinaires en maçonnerie ou en construction, dont ils sont censés être les maîtres, soit parce que les premiers fondateurs de la société étaient des personnes de ces professions.

Ils sont aujourd'hui très importants, tant par leur nombre que par leur caractère ; on les trouve dans tous les pays d'Europe, et elles sont composées principalement de personnes de mérite et de considération. Pour ce qui est de son ancienneté, ils revendiquent un millier d'années d'existence, et l'on dit que leurs origines remontent à la construction du temple de Salomon. La finalité de leur institution semble encore, dans une certaine mesure, un secret, mais ce qu'on en sait semble vraiment bon et louable, car il tend à promouvoir l'amitié, la société, l'assistance mutuelle et la bonne camaraderie.

On dit que les frères de cette famille possèdent un grand nombre de secrets, qui ont été religieusement observés d'âge en âge. Quelles que soient les vertus considérées, il est clair qu'ils en maîtrisent une à un très haut degré, à savoir le secret.

DIDEROT, 1757**Francs-maçons :**

(hist. mod.) Ancienne société ou corps qu'on nomme de la sorte, soit parce qu'ils avaient autrefois quelque connaissance de la Maçonnerie et des bâtiments, soit que leur société ait été d'abord fondée par des maçons.

Elle est actuellement très-nombreuse, et composée de personnes de tout état. On trouve des francs-maçons en tous pays. Quant à leur ancienneté, ils prétendent la faire remonter à la construction du temple de Salomon. Tout ce qu'on peut pénétrer de leurs mystères ne paraît que louable et tendant principalement à fortifier l'amitié, la société, l'assistance mutuelle, et à faire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres. (CHAMBERS)

Nous avons procédé à une analyse comparative entre les deux textes en distinguant :

- Les parties reprises par l'Encyclopédie (couleur verte)
- Les parties modifiées (couleur bleue)
- Les parties non reprises (couleur jaune).

CHAMBERS, 1728	DIDEROT, 1757
<p>Maçon libre ou accepté :</p> <p>Les Maçons libres ou acceptés sont une société ou un groupe d'hommes très anciens, appelés ainsi soit en raison de connaissances extraordinaires en maçonnerie ou en construction, dont ils sont censés être les maîtres, soit parce que les premiers fondateurs de la société étaient des personnes de ces professions.</p> <p>Ils sont aujourd'hui très importants, tant par leur nombre que par leur caractère ; on les trouve dans tous les pays d'Europe, et elles sont composées principalement de personnes de mérite et de considération. Pour ce qui est de son ancienneté, ils revendiquent un millier d'années d'existence, et l'on dit que leurs origines remontent à la construction du temple de Salomon. La finalité de leur institution semble encore, dans une certaine mesure, un secret, mais ce qu'on en sait semble vraiment bon et louable, car il tend à promouvoir l'amitié, la société, l'assistance mutuelle et la bonne camaraderie.</p> <p>On dit que les frères de cette famille possèdent un grand nombre de secrets, qui ont été religieusement observés d'âge en âge. Quelles que soient les vertus considérées, il est clair qu'ils en maîtrisent une à un très haut degré, à savoir le secret.</p>	<p>Francs-maçons :</p> <p>(hist. mod.) Ancienne société ou corps qu'on nomme de la sorte, soit parce qu'ils avaient autrefois quelque connaissance de la Maçonnerie et des bâtiments, soit que leur société ait été d'abord fondée par des maçons.</p> <p>Elle est actuellement très-nombreuse, et composée de personnes de tout état. On trouve des francs-maçons en tous pays. Quant à leur ancienneté, ils prétendent la faire remonter à la construction du temple de Salomon. Tout ce qu'on peut pénétrer de leurs mystères ne paraît que louable et tendant principalement à fortifier l'amitié, la société, l'assistance mutuelle, et à faire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres. (CHAMBERS)</p>

Les parties conservées constituent la majeure partie du texte. Elles concernent les éléments descriptifs, les origines, et l'objectif philanthropique.

L'*Encyclopédie* procède néanmoins à des ajustements de sens, transformant sensiblement le signifié original de CHAMBERS :

- Là où celui-ci réduit le champ de la maçonnerie aux « *pays d'Europe* », l'*Encyclopédie* l'ouvre à « *tous pays* », affirmant ainsi une universalité de celle-ci, bien au-delà des simples frontières continentales des grandes nations européennes d'alors ; elle prend également en compte l'introduction de la maçonnerie dans les pays du « nouveau monde », en particulier ceux d'Amérique du Nord (dont le Québec, alors possession française) ;

- Les francs-maçons « *personnes de mérite et de considération* » deviennent « *des personnes de tout état* ». Ce glissement des qualités individuelles des membres à leur origines socio-politiques comporte des implications politiques importantes : la franc-maçonnerie accueille en son sein des personnes issues indifféremment du tiers état, de la noblesse que du clergé. Les résonances de cette formulation sont multiples.

La franc-maçonnerie ne s'inscrit pas dans le cadre d'une société organisée en ordres étanches les uns aux autres : tous les « *états* » sont admis. Cette abolition symbolique des classes au sein de la maçonnerie, ici explicitement affirmée par l'*Encyclopédie*, fera l'objet de nombreux commentaires, l'instituant comme élément préfigurateur de la Révolution française de 1789. Plus que d'en être l'instigatrice, la maçonnerie reflète un mouvement sociologique et politique qui travaille en profondeur la société française du début du XVIII^{ème} siècle. Les contradictions qui en résultent n'iront qu'en s'exacerbant pour éclater sous les formes que l'on sait, pour engendrer d'une société nouvelle, après la double fracture de la République puis de l'Empire.

La présence du clergé est en conséquence implicitement affirmée ; à cette époque (voir *supra*) presque toutes les Loges en France comportent des religieux en leur sein ; la récente bulle papale *In eminenti apostolatus specula* de 1738 excommuniant les francs-maçons, interdisant à tous les catholiques d'y participer, se trouve ici, indépendamment des

éléments de droit propres à la France ⁴²⁷, invalidée par les faits, par la présence de clercs en Loge, puisque tous les « états » sont acceptés.

Ce changement de registre sur la qualification des francs-maçons témoigne ainsi de l'enracinement de la définition de l'*Encyclopédie* dans les problématiques sociales et politiques de la France de l'époque

- L'ancienneté de la maçonnerie fait l'objet d'une formulation nuancée : la « revendication » par les maçons « d'un millier d'années d'existence » disparaît, et leur « origine qui remonte au Temple de Salomon » est une « prétention » chez DIDEROT, alors que CHAMBERS la présente sous le mode affirmatif. DIDEROT en mettant à distance certains propos des francs-maçons relatifs à leur origine, montre de la sorte qu'il soumet à la Raison critique les dits propos : ainsi les mille ans d'existence perdent leur pertinence, rompant également par-là la continuité avec les maçons opératifs, et l'origine salomonienne apparaît comme une possibilité énoncée par les francs-maçons, sans gage de véracité.

- Si la « finalité » de la franc-maçonnerie est posée chez CHAMBERS comme « un secret », l'*Encyclopédie* ne reprend pas la formulation. Elle évacue la notion de « finalité », puis change la notion de « secret » en « mystères » que l'on peut « pénétrer », adoucissant ainsi le poids de celui-là. Ce sera tout l'objet du paragraphe retiré que nous allons examiner maintenant.

⁴²⁷ Comme nous l'avons vu *supra* pour être applicable dans le Royaume de France, la bulle papale devait être enregistrée par le Parlement de Paris, ce qui ne fut jamais fait. En droit, cette bulle était donc inopérante vis-à-vis des baptisés français. Raison, entre autres, pour laquelle le second Grand-Maître de la Grande Loge de France, le Comte de CLERMONT (1709-1771), était abbé et membre de la Congrégation de Saint Maur. Il fallut attendre le Concordat (1801) pour qu'*In eminenti...* s'applique, le droit canon étant opposable dès lors aux catholiques sans l'accord du pouvoir politique. Cette problématique qui oppose Rome à la franc-maçonnerie ne se pose évidemment pas en Angleterre, terre anglicane et protestante. Pour rappel, deux pasteurs, un anglican et un protestant, ANDERSON et DÉSAULIER, ont participé à la rédaction des Constitutions fondatrices de la maçonnerie spéculative moderne. Voir *supra*.

▪ Le paragraphe non repris par l'auteur concerne essentiellement le secret. Chez CHAMBERS, nous venons de le voir, « *un secret* » est la finalité de la maçonnerie. Dans son dernier paragraphe, CHAMBERS développe la notion de secret qui apparaît chez lui consubstantiel aux francs-maçons : non seulement ils en possèdent de « *nombreux* », qu'ils se transmettent « *religieusement d'âge en âge* », mais de surcroît, cette propension au secret est leur « *vertu* » principale. CHAMBERS en fait le centre de gravité de la maçonnerie, à la fois dans son projet qui est inconnu pour les non maçons, à la fois par les moyens employés, toujours cachés, dont les francs-maçons sont devenus des experts. CHAMBERS médiatise une image de la maçonnerie fantasmatique, tournant autour du secret, dans le cadre d'une histoire largement légendaire proposée comme authentique. L'auteur de *l'Encyclopédie* récuse cette image de la maçonnerie en ancrant sa définition dans une formulation rationnelle, précautionneuse dans l'emploi des mots, en évacuant totalement l'arrimage de la maçonnerie à la notion de secret.

Cette soustraction du paragraphe de CHAMBERS n'est pas anodine et manifeste une volonté socio-politique affirmée.

L'approche rationnelle voulue dans le projet encyclopédique est incompatible avec ce que développe la *Cyclopaedia* autour du secret. DIDEROT⁴²⁸ en tant que maçon ou proche des milieux maçonniques⁴²⁹, savait bien, que le secret ne constituait pas la substance de la maçonnerie, qu'il n'y avait aucun secret dissimulé qui en serait la finalité, que la réalité de celle-ci était prioritairement une recherche de concorde humaine dans le cadre d'une sociabilité fraternelle, éventuellement d'une religion naturelle. Ce paradigme du secret auquel CHAMBERS rattache la franc-maçonnerie n'a pas pour DIDEROT de réalité

⁴²⁸ L'auteur de l'article n'étant pas connu, DIDEROT n'en est donc pas nécessairement le rédacteur. Nous présumons cependant, qu'il en soit le rédacteur ou non, qu'il a dû, compte tenu de sa proximité avec la maçonnerie, voir note suivante, lire et valider l'article de *l'Encyclopédie*. En tout état de cause, pour s'affranchir ainsi de la traduction de la *Cyclopaedia* de CHAMBERS, l'auteur de la définition est soit franc-maçon soit proche des milieux maçonniques.

⁴²⁹ Dans le *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, op. cit., sous la Direction de Daniel LIGOU, DIDEROT n'est pas franc-maçon ; dans *L'histoire des francs-maçons en France*, op. cit., sous la Direction de Daniel LIGOU, DIDEROT est considéré comme étant franc-maçon, le même événement, son absence le jour de son initiation étant interprétée de manière totalement opposée. En tout état de cause, l'épisode de son initiation programmée, montre sans ambiguïté, initié ou non, que DIDEROT connaissait parfaitement les milieux maçonniques. Aujourd'hui la communauté des maçonnologues, faute d'un document incontestable attestant sa présence en Loge, tend à considérer que DIDEROT n'a pas été initié franc-maçon.

objective : le « *secret* » ne participe pas de la connaissance de la franc-maçonnerie et doit être évacué de sa perception.

Les considérations politico-religieuses ne sont pas absentes dans cette omission volontaire. Sur le plan religieux, cf. *supra*, la bulle *In eminenti...* de 1738, extrêmement dure dans ses propos et positions, pointe le secret comme principale justification de l'excommunication des maçons.

De surcroît le Pape CLÉMENT XII invoque à l'appui de son argumentation « *plusieurs autres raisons à nous connues qui sont également justes et bien fondées* »⁴³⁰, entérinant ainsi la présence de secrets inavouables, inénonçables y compris par le Pape. Reprendre cette thématique du secret dans la définition de *l'Encyclopédie* revenait à donner corps aux accusations papales en accréditant son argumentaire.

Sur le plan politique, le secret a toujours suscité la méfiance du pouvoir royal, qui voulait tout contrôler. Dès 1737, cf. *supra*, le Lieutenant Général de police René HÉRAULT entreprend de s'attaquer aux réunions maçonniques. HÉRAULT travaille sur les injonctions du ministre d'État le Cardinal de FLEURY, mais également par conviction antimaçonnique personnelle. Il souligne dans un rapport « *qu'on peut avoir à craindre d'une société où l'on admet des personnes de tous États, conditions Religions* », pointant « *les secrets de cette société que [leurs] règlements annoncent partout* »⁴³¹.

Là aussi, comme pour la problématique religieuse précédente, définir la maçonnerie par le secret revenait à alimenter les suspicions du pouvoir politique en place, à justifier les tracasseries, les interdictions voire les poursuites dont ses membres pouvaient faire l'objet.

Le contexte politique et religieux a pris toute sa place dans cette évacuation du mot « *secret* ». Mais dans son souci du réel, *l'Encyclopédie* ne pouvait pas passer par pertes et profits cet engagement pris lors de l'initiation de ne rien révéler de ce que les maçons verraient et entendraient. *L'Encyclopédie* devait rendre compte dans sa définition du caractère occulte qui nimbait déjà la franc-maçonnerie. Il est incontestable, que vue de l'extérieur, la maçonnerie avec ses Rites, ses symboles, son serment du secret prêté sur la Bible, ne pouvait que générer une atmosphère énigmatique propice à tous les imaginaires.

⁴³⁰ CLÉMENT XII, *In Eminenti apostolatus specula*, 1738.

⁴³¹ DACHEZ Roger, « *Histoire de la maçonnerie française* », 2003/2004, p. 48.

A cet effet, le mot « *mystère* » de l'*Encyclopédie* est employé en substitution du mot « *secret* » de CHAMBERS. Un tel glissement linguistique, tout en reconnaissant le côté impénétrable de la maçonnerie, permet de présenter cet aspect de la maçonnerie sous un angle acceptable, en réquisitionnant un terme appartenant au discours théologique, en particulier catholique, et non plus moral ⁴³². De surcroît souligne le rédacteur, ce « *mystère* » est connecté à des ambitions « *louables* », désamorçant de cette manière toute interprétation négative à son encontre.

Au-delà de l'exigence d'une définition au plus près de la réalité, l'enjeu discursif qui se noue entre la définition initiale de CHAMBERS, et sa reprise par DIDEROT, est l'image donnée de la maçonnerie en termes de représentation « réelle », voire scientifique auprès des élites de son temps. Si toute référence au secret maçonnique a été évacuée dans l'*Encyclopédie*, ce n'est évidemment pas faute de place (l'*Encyclopédie* comporte 17 volumes de textes et 11 de planches, là où *Cyclopaedia* ne compte que deux tomes) : sans doute les auteurs ont-ils perçu que ce mot engageait une vision négative de la maçonnerie, de surcroît injustifiée par les faits. De manière patente, ce retrait procède d'un choix délibéré des auteurs de l'*Encyclopédie*.

Dans cette première grande entreprise moderne de médiation publique à vocation scientifique qu'entreprend l'*Encyclopédie* entre le mot et sa définition sociale de référence, le secret maçonnique en tant que signifié n'appartient pas à l'épistémè (au sens de connaissance objective) du signifiant mais relève de sa doxa (au sens de l'imaginaire social)⁴³³. Les rédacteurs de l'article avaient pressenti là un enjeu majeur de la représentation collective de la maçonnerie dans le cadre d'un dictionnaire. L'*Encyclopédie* fut un des rares, en trois siècles de dictionnaires, à ne pas avoir utilisé cet attribut pour qualifier, d'une manière ou d'une autre, la maçonnerie, et ce, de manière délibérée.

⁴³² Respectivement « *théologique* » pour *mystère*, « *moral* » pour *secret*, ce sont les catégories respectives dans lesquelles furent classés ces deux mots dans l'*Encyclopédie* ; cf, site officiel de l'*Encyclopédie*... sur les entrées des deux mots.

⁴³³ Nous explicitons infra les concepts d'épistémè et de doxa dans la question de méthode relative au dictionnaire.

A cet égard, le contributeur de l'article fait preuve d'une clairvoyance qui ne sera pas reprise ultérieurement, à commencer par Jérôme de LALANDE (1732-1807)⁴³⁴ dans son supplément à l'Encyclopédie de 1777, en pointant le risque d'assimiler maçonnerie et secret.

4.2.3 LALANDE, le retour du secret dans l'*Encyclopédie*

Dans le *Supplément à l'Encyclopédie* de 1777, soit 20 ans plus tard, le franc-maçon savant et philosophe Jérôme de LALANDE rédigera un article sur la franc-maçonnerie à vocation encyclopédique couvrant trois pages (du bas de la page 132 à la presque fin de la page 135)⁴³⁵.

Cette définition, pour les parties non descriptives, prendra, paradoxalement, le contrepied de cette position. Là où le rédacteur de 1757 avait pris soin de dégager la maçonnerie de tout secret consubstantiel, LALANDE à l'inverse va repositionner le secret de manière centrale dans la maçonnerie. Si la définition initiale de l'*Encyclopédie* s'était construite, en l'adaptant, sur la base de l'article de CHAMBERS du *Cyclopaedia*, l'article de LALANDE est une réaction directe aux multiples divulgations qui avaient fleuri depuis le premier article de l'*Encyclopédie*.

Dès le premier paragraphe il définit la franc-maçonnerie autour du secret :

La société ou l'ordre des francs-maçons est la réunion de personnes choisies qui se lient entre elles par une obligation de s'aimer comme frères, de s'aider dans le besoin et de garder un silence inviolable sur tout ce qui caractérise leur ordre.

⁴³⁴ Nom d'usage, son nom entier étant : Joseph-Jérôme LEFRANÇOIS de LALANDE et LE FRANÇAIS-LALANDE en 1792 ; site de l'Académie des sciences : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Liste-des-membres-depuis-la-creation-de-l-Academie-des-sciences/les-membres-du-passe-dont-le-nom-commence-par-l.html>

⁴³⁵ LIGOU dans son article op.cit. souligne qu'il procède d'une version antérieure de 1773. Les paragraphes que nous analysons sont *ne varietur* dans les deux versions.

La manière dont les francs-maçons se reconnaissent de quelque pays qu'ils soient, en quelque lieu de la terre qu'ils se rencontrent, fait une partie du secret ; c'est un moyen de se rallier, même au milieu de ceux qui leur sont étrangers, et qu'ils appellent profanes ⁴³⁶.

Il ajoute quelques lignes plus loin :

Nos lecteurs pensent bien qu'une institution fondée sur le secret le plus profond, ne peut être développée dans cet ouvrage ; mais nous pouvons en dire assez pour assurer au moins ceux qui n'auroient point été initiés à ces mystères , & pour intéresser même encore la curiosité des francs-maçons. On a imprimé divers ouvrages au sujet de la maçonnerie. Il y en a même où l'on annonce formellement l'explication des secrets ; mais ces livres sont désavoués par tous les frères à qui il est défendu de rien écrire sur la maçonnerie ; & quand même ils contiendroient quelque chose de leurs mystères, ils ne pourroient servir à des profanes ; la manière de se faire reconnoître est accompagnée de circonstances qu'on ne sauroit apprendre dans un livre; celui qui n'auroit pas été reçu dans une Loge, ignoreroit la principale partie des pratiques de la maçonnerie , il seroit bientôt reconnu & chassé , au lieu d'être traité en frère ⁴³⁷.

LALANDE s'oppose directement à la littérature de divulgation, niant notamment que leur lecture comme certains auteurs l'affirment permettent d'assister à des tenues maçonniques sans avoir été eux-mêmes initiés. Pour se prémunir de cette possibilité offerte par ces révélations précises du rituel, il souligne que les signes de reconnaissance ne sont « *qu'une partie du secret* ». Le secret excède ces révélations et ne sauraient à elles seules suffirent à accéder aux tenues maçonniques. Il cherche à limiter l'effet de ces révélations dans la pratique d'infiltration des milieux maçonniques que permirent, sans aucun doute, les révélations sur la place publique des modalités exactes de déroulement d'une tenue. Certains auteurs se sont d'ailleurs vantés d'avoir ainsi pu pénétrer, par ces

⁴³⁶ *Supplément à l'Encyclopédie*, 1777, entrée *Franc-maçon*, p. 132.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 133.

moyens les Loges. Il en est ainsi de l'auteur de *l'Ordre des Francs-maçons trahis et le Secret des Mopses révélé* qui écrit en 1758 :

J'ai enfin trouvé un de vos membres indignes (car il y en a parmi vous comme dans toutes les autres sociétés) que j'ai pu engager à me révéler vos Mystères. D'abord je me suis essayé sur quelques-uns de vos Frères, que j'ai tous fait donner dans le panneau. Enhardi par ce succès, j'ai eu l'audace de m'introduire dans vos Loges ; et depuis dix ans que je les fréquente je suis si bien mis au fait de tout ce qui concerne votre Ordre, que je me sens de prêter le colet ⁴³⁸ au plus profond de vos docteurs ⁴³⁹.

Cette participation à des tenues maçonniques par des non-maçons reposait sur la base d'informations détaillées des rituels, aux contenus par ailleurs mal stabilisés, sur l'absence de contrôle rigoureux à l'entrée des Loges ⁴⁴⁰, facilitée par des pratiques rituelles variées et évolutives, et occasionnellement sur l'aide d'anciens maçons. Cette pratique fut reprise sous la III^{ème} République par les milieux catholiques pour infiltrer les milieux maçonniques.

En voulant se prémunir de ces infiltrations, LALANDE accrédite l'essentialisation du secret comme substance de la maçonnerie : « *Cette institution est fondée sur le secret le plus profond, [et leurs membres] doivent garder un silence inviolable sur ce qui caractérise leur ordre.* »

⁴³⁸ Définition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 3^{ème} édition de 1740 de « Prêter le colet » : « On dit aussi (...) : Prêter le collet à quelqu'un, pour dire, Lui tenir tête à quelque chose que ce soit. Il prétend être un grand joueur d'échecs, je lui prêterai le collet quand il voudra. Il fait le docteur, je lui prêterai le collet sur quelque matière que ce soit. »

Par cette expression, l'auteur revendique avoir une connaissance approfondie de la maçonnerie et de sa pratique à la hauteur d'un maçon expérimenté.

⁴³⁹ *L'Ordre des Francs-maçons trahis et le Secret des Mopses révélé*, 1758, page XIV.

⁴⁴⁰ Cette opération de vérification, opérée par un frère spécialement désigné à cet effet dans chaque Loge, est intitulée « tuilage » dans le vocabulaire maçonnique. Réglementairement obligatoire, ce tuilage permet par un jeu plus ou moins formel de questions/réponses auprès d'un visiteur de s'assurer de sa qualité de franc-maçon. Avec de l'aplomb, les connaissances acquises dans les catéchismes qui étaient sur la place publique, un rituel mal stabilisé et parfois insuffisamment assimilé par les maçons, l'entrée des Loges était d'accès facile. Le tuilage d'un visiteur non connu par les membres d'une Loge est toujours pratiqué aujourd'hui pour l'accueillir en tenue.

Il conclut son article en affirmant : « *Qu'une institution qui est toute mystérieuse & secrète ne doit rien avoir d'aussi public, & que cette ostentation pourroit porter atteinte au but de la maçonnerie* ⁴⁴¹. »

Cet article du *Supplément* est une réponse au discours primitif de certaines divulgations qui affirment dans de nombreux ouvrages la non-existence du secret maçonnique. En réaction à ce discours qui dénie tout mystère à la maçonnerie, la vidant en conséquence de son contenu spirituel, LALANDE réaffirme que la nature de la maçonnerie est profondément secrète. En voulant rompre avec le premier paradoxe du secret maçonnique du discours primitif, avec le ridicule qui lui était parfois associé, que LALANDE dénonce également dans un paragraphe ⁴⁴², en souhaitant réhabiliter la maçonnerie, il ouvre la voie au discours antimaçonnique, tel que BARRUEL le formulera vingt et un ans plus tard, en essentialisant le secret à la maçonnerie, clef de voûte du second paradoxe communicationnel du secret maçonnique.

Au-delà de cette prévention vis-à-vis de la littérature de divulgation et des manœuvres d'infiltration, l'apologie du secret chez LALANDE est également la promotion de la démarche spirituelle du franc-maçon. En tant que substitut chez certains initiés de la religion catholique, le secret maçonnique, est le secret initiatique celui des mystères existentiels, en particulier celui de la mort qui constitue le thème du degré de maître (voir *supra*). L'affirmation du secret maçonnique par LALANDE marque à ce titre son affirmation de l'ancrage de la maçonnerie dans la spiritualité.

Le paradoxe du secret maçonnique est ainsi nourri autant par les antimaçons que par les maçons eux-mêmes, ces derniers par de multiples moyens et pour des raisons diverses, s'employant à affirmer son existence consubstantielle.

L'article de LALANDE composé à 80 % de l'historique de la maçonnerie en Angleterre et en France, et à 20 % dans l'affirmation des attributs secrets de celle-ci renoue ainsi avec la

⁴⁴¹ *Supplément à l'Encyclopédie, 1777, entrée Franc-maçon, p. 135.*

⁴⁴² *Idem : « D'un autre côté, les profanes se sont égayés aux dépens de la maçonnerie : on a gravé une immense caricature qui représente une procession burlesque & ridicule des francs-maçons ; mais ceux-ci ont fait peu d'attention aux sottises d'une populace ignorante. »*

doxa de CHAMBERS dans la *Cyclopaedia*, occultant ainsi l'épistémè de la définition initiale de la première édition de l'*Encyclopédie*.

4.3 Le Dictionnaire de l'Académie française, de la Doxa à l'Epistémè ⁴⁴³

Nous allons maintenant étudier comment le *Dictionnaire de l'Académie française* a intégré et traité le terme franc-maçonnerie au fil de ses éditions. Si le *Dictionnaire de l'Académie française* est loin d'être le premier à avoir pris en compte la franc-maçonnerie parmi ses entrées, il constitue une formation discursive à part entière par ses caractéristiques propres, à la fois endogène, son mécanisme d'élaboration du dictionnaire, et exogène, sa place singulière dans l'espace socio-historique français.

4.3.1 Le Dictionnaire de l'Académie française, dictionnaire fondateur

Sur le plan épistémologique, le *Dictionnaire de l'Académie française* permet d'inscrire notre étude sur la durée. Il propose sur un temps long une définition de la franc-maçonnerie élaborée selon une méthodologie constante. Jean PRUVOST, en 2022, met ainsi en exergue cette permanence méthodologique dans la revue *Langue Française* :

Il est sans doute inutile de souligner que, depuis 1694, l'Académie française offre dans chacune de ses éditions, jusqu'à la dernière en date, la neuvième, des articles conçus à partir des mêmes principes : la description de l'usage propre à

⁴⁴³ Cette partie de la thèse a fait l'objet, pendant sa rédaction, d'une présentation de travaux intermédiaires au colloque de l'I.G.S. du 27 et 28 septembre 2022, voir *supra*, suivi d'une publication. Ses deux présentations ont été enrichies d'éléments nouveaux dans la présente thèse.

l'état de langue du moment où le dictionnaire est publié, l'absence de jargon, une définition cartésienne, examinée par la Compagnie avant toute publication, compagnie fixée à quarante membres lorsqu'elle est complète, avec des membres élus et issus d'horizons divers ^{444 445}.

Cette permanence de la méthode sur la durée, dans un dictionnaire qui a connu plusieurs éditions sur plusieurs siècles, permet ainsi une étude diachronique du sens d'un mot tel qu'il a pu évoluer dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Cette approche, à l'instar du travail qu'a réalisé Nicole WERLY sur le mot « *paix* », nous permettra d'apprécier la « *stabilité définitionnelle* », pour reprendre le concept de l'autrice, du mot « *franc-maçonnerie* » dans le *Dictionnaire de l'Académie française* et d'analyser de quelle manière elle s'est transformée ⁴⁴⁶.

Pour Jean PRUVOST l'évolution du sens sur une aussi longue période est inévitable en raison des modifications culturelles et idéologiques dans lesquelles le langage évolue et qu'il reflète.

De fait, chaque époque étant inéluctablement porteuse d'un cortège de conceptions appelées à se modifier peu ou prou, suivre sur cinq siècles cette évolution dans un corpus d'une telle homogénéité, c'est offrir un éclairage dont, nous semble-t-il, on ne peut faire l'économie ⁴⁴⁷.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* bénéficie d'un statut lexicographique spécifique en étant le dictionnaire « officiel » de l'État français. Issu du souci de normalisation de la langue du Royaume, né de la volonté du pouvoir royal dans le contexte de la naissance de l'État moderne sous Louis XIII (1601-1643), il possède par cette origine singulière une dimension sociale, idéologique et politique qu'il ne partage avec aucun autre dictionnaire. Le *Dictionnaire de l'Académie française* excède la simple entreprise lexicographique pour

⁴⁴⁴ PRUVOST Jean, *Le regard encyclopédique de l'académie française*, 2022, p. 113.

⁴⁴⁵ Comme nous le verrons *infra*, le mécanisme électif loin de garantir la diversité de recrutement, s'apparente à un mécanisme de reproduction au sens bourdieusien du terme. Sur ce point, Jean PRUVOST présente une vision idéalisée de la composition socio-politique de l'Académie.

⁴⁴⁶ Nicole WERLY, *Paix : l'insaisissable définition*, 2002, pp. 481-495.

⁴⁴⁷ Jean PRUVOST, *Le regard encyclopédique de l'académie française*, 2022, p. 113.

exercer une fonction symbolique et idéologique puissante dans la société française, en particulier auprès de ses élites dont sont d'ailleurs issus ses membres. Cette articulation du lexicographique et de l'idéologique dans le *Dictionnaire de l'Académie française* est au centre de la problématique définitoire de la franc-maçonnerie et de son rapport signifiant/signifié.

Depuis sa création en 1635 par le Cardinal de RICHELIEU (1585-1642), l'Académie Française a publié huit éditions physiques : en 1694 (1^{ère} édition), 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1932-1935 et une actuelle édition en ligne, qui s'appuie partiellement sur la 9^{ème} édition (non publiée) initiée en 1992, non encore finalisée ⁴⁴⁸. L'actuelle édition en ligne mixe la 9^{ème} édition (de la lettre « A » à « Sérénissime » ⁴⁴⁹), et la 8^{ème} édition (1932-1935) pour le reste de l'alphabet. L'émergence des mots nouveaux est cependant prise en compte par des addenda annuels régulièrement intégrés.

Par ses statuts, la mission originelle de l'Académie est normative : elle a une fonction officielle de fixer la langue, d'en codifier l'usage, d'en assigner le sens. Telle est l'ambition affichée dans sa préface dès la première édition du *Dictionnaire* en 1694 :

Que tout le pouvoir qu'elle [l'Académie] s'est attribué ne va qu'à expliquer la signification des mots, & à en déclarer le bon & le mauvais usage». Sa vocation s'adresse « à l'esgard des François mesmes qui sont quelquefois en peine de la véritable signification des mots, ou qui n'en connoissent pas le bel usage, & qui seront bien aises d'y trouver des éclaircissemens à leurs doutes ⁴⁵⁰.

Toutes les préfaces ultérieures réaffirmeront cette fonction. Ainsi est-il précisé dans la préface de 1835 que :

(...) Les mots, dans l'origine, ne sont pas imposés arbitrairement, mais déterminés par un secret rapport avec la chose qu'ils expriment. (...) Les mots ont été

⁴⁴⁸ Site de l'Académie française, <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>.

⁴⁴⁹ À la date du 29/11/2021.

⁴⁵⁰ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, *Préface de la première édition* ; nous avons conservé la langue d'époque.

expliqués avec plus d'étendue, dans toutes les variétés de leur sens ; les exemples de locutions et de phrases multipliés avec choix. ⁴⁵¹

La préface de 1932 souligne la légitimité, par-là l'exactitude, de son travail par la qualité de ceux qui utilisent les mots ayant servi à établir leurs (différents) sens :

L'Académie est restée fidèle à son principe qui est de faire, non pas un dictionnaire étymologique et historique de la langue, mais un dictionnaire de l'usage. Elle constate et enregistre le bon usage, celui des personnes instruites et des écrivains qui ont souci d'écrire purement le français ⁴⁵².

La préface de l'édition actuelle élargira le propos en mettant en exergue qu'au-delà des mots ce sont les idées dont ils sont porteurs que l'Académie préserve.

Tel d'entre eux [des académiciens] a pu dire, le jour qu'il commença de participer à la tâche commune, qu'« une institution qui maintient les mots est en même temps gardienne des valeurs qu'ils expriment ». Tel autre, que « défendre les mots, c'est aussi sauver les idées qu'ils contiennent » ⁴⁵³.

Depuis l'origine, ce dont témoigne toutes les préfaces lorsqu'elles abordent la méthodologie employée, la construction du sens par l'Académie s'opère par le relevé de l'usage. Si celui-ci ne pose guère de problème pour certains sujets, il est d'évidence, que d'autres prêtent à interrogation. Les Académiciens ne s'y sont pas trompés dans la préface de la 1^{ère} édition lorsqu'ils remarquent :

Elle a donné la Définition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples; & cela est beaucoup plus mal-aisé que de définir les mots des Arts & des Sciences dont les Idées sont fort composées ; Car il est bien plus aisé, par exemple, de définir le mot de Telescope, qui est une Lunette à voir de loin,

⁴⁵¹ *Dictionnaire de l'Académie française, 1835, Préface de la sixième édition.*

⁴⁵² *Dictionnaire de l'Académie française, 1932, Préface de la huitième édition.*

⁴⁵³ *Dictionnaire de l'Académie française, 1992, Préface de la huitième édition.*

que de définir le mot de voir ; Et l'on esprouve mesme en définissant ces termes des Arts & des Sciences, que la Definition est toujours plus claire que la chose définie ; au lieu qu'en définissant les termes communs, la chose définie est toujours plus claire que la Definition ⁴⁵⁴.

Lorsque ce mot entre dans un champ faisant l'objet d'interprétations variées voire contradictoires, la définition du sens d'un mot par l'usage pose la question du choix des usages retenus. Les champs idéologiques, politiques et religieux se prêtent particulièrement aux ambiguïtés, aux divergences d'interprétation, à la diversité des assignations de sens. L'usage présenté comme une garantie d'objectivité par l'Académie, (les autres dictionnaires procèdent de manière identique) constitue un leurre si les relevés d'usage ne sont pas encadrés par une méthode qui garantit leur exhaustivité, leur représentativité. Tel est le cœur de la question qui clive la définition entre connaissance et croyance, entre épistémè et doxa.

En « fixant l'usage », c'est-à-dire en définissant les conditions de compréhension et d'emploi d'un mot, à partir de ses usages, si ceux retenus sont partiels, donc partiels, l'Académie inscrit le mot dans un champ idéologique, contribue parfois à une mythologie, oriente les différents canaux d'information ⁴⁵⁵ dans un sens propre à ses représentations voire ses convictions.

De surcroît les définitions de l'Académie française font l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République. Si elles n'ont pas force juridique au sens contentieux du terme, elles s'imposent néanmoins aux textes administratifs élaborés par les administrations publiques. Cette promulgation participe de la puissance symbolique du *Dictionnaire de l'Académie française*, elle-même revêtue du poids symbolique de son histoire. Moins usuel que les dictionnaires Larousse, Littré, puis Le Robert, le *Dictionnaire de l'Académie française* n'en possède pas moins une aura incomparable par les liens qu'elle entretient symboliquement avec le pouvoir politique ; les académiciens sont certes élus par leurs pairs

⁴⁵⁴ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, *Préface de la première édition*.

⁴⁵⁵ Les canaux d'information sont aussi bien ceux de la communication privée que publique.

mais l'élection ne devient définitive qu'après l'approbation du Président de la République après un entretien traditionnel ⁴⁵⁶ avec le récipiendaire à l'Élysée.

Il faut par ailleurs considérer, que jusqu'à sa mise en ligne sous internet, le *Dictionnaire de l'Académie française* ne faisait pas l'objet d'une publication de masse, ses définitions s'avérant de fait peu accessibles. Dans le champ culturel (écrivain, journaliste, hommes politiques, professeurs, éditeurs, etc...) de la société française, quelle que soit l'époque, son poids socio-politique a fait du *Dictionnaire de l'Académie française* un élément incontournable dans la réception du sens d'un mot auprès de ses élites. Par son positionnement symbolique au sein de la société, il représente, au sens propre, l'orthodoxie de la doxa. Construit par une assemblée de nature plutôt conservatrice depuis son origine, le *Dictionnaire de l'Académie française* est à ce titre représentatif de « l'opinion officielle », d'une représentation commune censée être celle de la Nation, distinctive d'une réalité qui serait, et devrait être, puisqu'il est normatif, partagée par tous les français.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* qui s'arroge, plus que tout autre dictionnaire le droit à exprimer objectivement la réalité du réel, est avant tout représentatif d'un champ politique et social particulier qui est celui des élites, culturelles et politiques, dominantes. Il éclaire bien, en ce qui concerne le vocable qui nous intéresse, la franc-maçonnerie, comment, les académiciens, représentant ces élites majoritairement conservatrices, l'ont appréhendée puis fixée dans l'orthodoxie officielle de la doxa jusqu'à la 8^{ème} édition

4.3.2 Une définition tardive marquée politiquement

Le *Dictionnaire de l'Académie française* ne prend en compte le mot « *franc-maçonnerie* » qu'à partir de la 6^{ème} édition de 1835. Paradoxalement, l'édition de 1798 l'ignore, alors que la maçonnerie française était en pleine expansion depuis plusieurs décennies, que

⁴⁵⁶ Si l'approbation du Président de la République a force réglementaire, l'entretien n'est qu'un usage. Comme nous le verrons *infra* avec Charles MAURRAS et Paul MORAND, leurs nominations furent approuvées par les Présidents de la République en fonction, mais, pour des raisons politiques, ils ne les reçurent pas.

l'Encyclopédie de DIDEROT l'avait intégrée en 1757, reprise dans son supplément de 1777, et que certains de ses membres avaient été aux avant-postes de la Révolution française.

Nous noterons que Louis de BOURBON-CONDÉ, comte de CLERMONT, Grand-Maître du Grand-Orient à compter de 1743, fut membre de l'Académie française de 1753 jusqu'à son décès en 1771, période pendant laquelle paraît la 4^{ème} édition de 1762.

Malgré ces interrogations, il n'est pas sûr d'y voir là un signe politique, tant les méthodes de travail de l'Académie sont complexes, avec un processus de décision collectif. Peut-être faut-il simplement considérer cette absence comme le reflet d'une organisation spécifique linéaire dans l'élaboration de son dictionnaire (sa confection avance par ordre alphabétique), de surcroît dans une période largement perturbée par les événements de la Révolution française. Pour cette raison, bien que les interrogations demeurent, nous n'attribuerons, faute d'éléments édifiants, aucune signification particulière au fait que la 5^{ème} édition de 1798 n'ait pas intégré le terme « *franc-maçonnerie* ».

La définition de la franc-maçonnerie qui apparaît en 1835 dans la 6^{ème} édition est la suivante :

Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent Loges.

*On le dit aussi des pratiques de cette association. L'origine de la franc-maçonnerie est fort incertaine. Être initié à la franc-maçonnerie*⁴⁵⁷.

Elle sera intégralement reprise dans la 7^{ème} édition de 1878.

D'emblée la franc-maçonnerie est présentée comme « *une association secrète* », termes par lesquelles s'ouvrent la phrase et auxquels se rattachent ensuite les attributs qui la caractérisent (« *symboles, instruments du bâtiment, Loge, architecte* »). La référence à l'architecte est ambiguë, car elle renvoie certes aux outils des « gens de métier » mais

⁴⁵⁷*Dictionnaire de l'Académie française, 6^{ème} et 7^{ème} édition, 1835 et 1878, entrée « franc-maçonnerie ».*

également à la légende de l'architecte Hiram, constructeur du Temple de Salomon, dont le meurtre par les trois mauvais compagnons constitue la légende symbolique du degré de maître. Toutefois, dans ce dernier cas, par la décontextualisation de la référence, elle n'apprend rien sur la figure et la fonction symbolique de l'architecte au sein de la maçonnerie.

Les deux exemples cités d'utilisation du mot renvoient l'un à « *l'initiation* », l'autre « *aux origines incertaines* » de la maçonnerie. Deux exemples qui ne peuvent que contribuer à alimenter, faute de précision, la dimension mystérieuse, voire inquiétante de la maçonnerie.

La définition d'« *initiation* » dans la 6^{ème} édition de 1835 est la suivante :

Admission à la connaissance de certaines choses secrètes. Il se dit particulièrement de La cérémonie par laquelle on était initié à la connaissance et à la participation de certains mystères, chez les païens. Les cérémonies d'initiation ⁴⁵⁸.

La notion de secret est directement contenue dans la notion « *d'initiation* » permettant l'« *admission à la connaissance de certaines choses secrètes* ». La définition de 1835 s'ouvre par le secret, ouvertement affiché et se clôture également par le secret, condition implicite de l'accès à la franc-maçonnerie.

L'origine « *incertaine* » génère de toute pièce un mystère faute de prédicat associé à cette incertitude. Le simple ajout « *historique* » à la phrase, aurait centré l'interrogation sur un champ identifié et rationnel ; l'absence de tout attribut laisse ouverte les hypothèses permettant de projeter dans cette « *origine incertaine* » tous les fantasmes possibles.

L'ensemble de cette définition inscrit la maçonnerie dans un imaginaire centré sur le secret, la projetant comme une société opaque qui requiert pour y entrer une « *initiation* ». Ce qui caractérise cette définition c'est autant ce qu'elle énonce par sa représentation articulée autour du secret, que ce qu'elle ne dit pas des autres attributs de la maçonnerie.

⁴⁵⁸ *Dictionnaire de l'Académie française, 6^{ème} édition, 1835, entrée « initiation ».*

En 1835, pourtant, des éléments concrets permettent d'élaborer une définition plus proche de la réalité. L'action philanthropique, philosophique, politique de la maçonnerie est totalement évacuée. Loin d'être une société secrète, ses Grands Maîtres sont parfaitement connus car ils appartiennent à l'élite socio-politique de leur temps. Citons, en ce qui concerne le Grand Orient de France, entre autres noms : Prince Louis-Philippe d'ORLEANS, duc d'Orléans, (Grand Maître (G.M.) de 1771 à 1792), Prince Joseph BONAPARTE, (G.M. de 1805 à 1814), Pierre de RIEL, Marquis de BEURNONVILLE (G.M. de 1815 à 1821), Jacques-Alexandre MAC DONALD, 1^{er} Duc de Tarente (G.M. de 1821 à 1833), Antoine Guillaume comte RAMPON, général et pair de France (G.M. de 1833 à 1835), le Prince Louis MURAT (G.M. de 1852 à 1861) ou le Maréchal Pierre Bernard MAGNAN (G.M. de 1862 à 1865). Ces dirigeants participent du même monde conservateur que les Académiciens, sans nul doute se croisent-ils au gré des salons mondains, des soirées à l'Opéra ou des antichambres ministérielles. Le paradoxe, constitutif de la doxa sur la maçonnerie, est de qualifier de « secrète » une organisation dont les responsables sont connus de tous, dont la proximité, parfois intime, avec le pouvoir garantit aux autorités la transparence de ce qui s'y déroule à l'intérieur.

Les nombreux ouvrages parus sur la maçonnerie postérieurement à la 7^{ème} édition de 1878, écrits tant par les antimaçons que par les francs-les maçons, permettent un accès à son contenu réel, dans ses objectifs, dans son mode de fonctionnement. Ceci aurait pu entraîner une inflexion de l'Académie dans la 8^{ème} édition de 1935.

Tel n'est pas le cas. La nouvelle définition ancre encore plus la franc-maçonnerie dans une représentation fantasmée, mais de surcroit politiquement engagée :

Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent Loges.

On le dit aussi des Pratiques de cette association. Être initié à la franc-maçonnerie. Les Rites, les emblèmes, les cérémonies, le secret de la franc-maçonnerie. L'action occulte de la franc-maçonnerie ⁴⁵⁹.

⁴⁵⁹ Dictionnaire de l'Académie française, 8^{ème} édition, 1932-1935, entrée « franc-maçonnerie ».

La première phrase de la définition de 1835 (un siècle plus tôt), reconduite en 1878, est entièrement reprise, avec les termes « *association secrète* » qui ouvrent la définition fixant d'emblée la maçonnerie dans le registre de la doxa.

Les exemples d'usage du mot sont modifiés, « *le secret de la franc-maçonnerie* » et « *l'action occulte de la franc-maçonnerie* » étant notamment ajoutés pour la clôturer.

« *Le secret de la franc-maçonnerie* » renforce la doxa de la définition en particulier par l'emploi du pronom unitaire « *le* » qui implique que la maçonnerie serait détentrice d'un secret de nature quasi ontologique. Cette essentialisation du secret, n'est que la reprise d'une thématique ancienne, régulièrement réaffirmée, portée par les milieux catholiques ultras affirmant que la franc-maçonnerie est porteuse d'un secret invouable. Depuis la bulle papale *in Eminenti...* de 1738, la condamnation de la franc-maçonnerie et l'excommunication de ses membres par le Vatican s'appuie sur ce paradigme du secret comme argument quasi théologique (voir *supra*).

« *L'action occulte de la franc-maçonnerie* », s'inscrit dans le mouvement idéologique ouvert par l'Abbé Augustin BARRUEL à la fin du XVIIIème Siècle après la Révolution française (voir *supra*) sur le rôle de la maçonnerie comme organisation manipulatrice de l'histoire. Les termes ne sont pas employés à l'époque, mais ce mouvement relève de ce que nous dénommerions aujourd'hui le complotisme ou le conspirationnisme. La définition du mot *occulte* dans la 8^{ème} édition ne laisse à cet égard aucune place à l'ambiguïté :

Déf : Qui est caché, secret, mystérieux. Cause occulte. Faculté, vertu, qualité, propriété occulte. Influence occulte.

Sciences occultes, Doctrines et pratiques dont les adeptes font mystère. La magie, la sorcellerie, la divination, l'évocation des morts, l'astrologie, l'alchimie sont des sciences occultes.

Comptabilité occulte, Comptabilité secrète, qui échappe à tout contrôle.

Gouvernement occulte, Ensemble de manœuvres secrètes dont on ignore les auteurs et qui se substituent à l'action du Gouvernement régulier. Il se dit aussi de Ceux qui gouvernent ainsi ⁴⁶⁰.

Ce sont bien prioritairement le premier alinéa (la définition) et le dernier (« *Gouvernement occulte* ») qui sont prioritairement visés par le terme « *d'action occulte* ».

Ce terme d'« *occulte* » s'inscrit dans un mouvement typique de l'avant-guerre 39-45, où s'entremêlent étroitement, antimaçonnisme, antiparlementarisme, antisémitisme. Une littérature abondante tout au long du XIXème siècle et de la première moitié du XXème siècle, en particulier sous la IIIème République va frontalement attaquer la maçonnerie sur le terme du complot maçonnique, qui ourdirait des actions malveillantes à l'encontre des valeurs nationales, avec pour objectif d'abattre la France chrétienne, le tout sous la manipulation d'un pouvoir juif. La laïcisation de la société entreprise par les différents Gouvernements de la République, où se retrouvent de nombreux maçons, le rôle historique réel que joua le Grand Orient de France lors de cette période alimenta cette vision conspirationniste de la franc-maçonnerie.

Le livre *Les protocoles des Sages de Sion*, paru en Russie en 1905 ⁴⁶¹, édité en 1907 en France est caractéristique de cet état d'esprit. Prétendument rédigé par des auteurs juifs, il présente l'existence d'un Gouvernement mondial juif, qui pour servir ses intérêts financiers, manipulerait entre autres les francs-maçons, qui de leur côté manipuleraient les peuples contre leurs propres intérêts. Ce livre rédigé par les services secrets russes en 1904, connut un grand succès après la première guerre mondiale, nourrissant l'antisémitisme grandissant des principaux pays d'Europe en particulier de l'Allemagne. Mentionné par Adolf HITLER dans *Mein Kampf* ⁴⁶², il sera une des sources de propagande du parti nazi.

⁴⁶⁰ *Dictionnaire de l'Académie française, 8^{ème} édition, 1932-1935, entrée « occulte ».*

⁴⁶¹ *Encyclopædia Universalis en ligne, entrée « Protocole des Sages de Sion », 2021. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/protocoles-des-sages-de-sion/>.*

⁴⁶² « *Les « Protocoles des sages de Sion », que les Juifs renient officiellement avec une telle violence, ont montré d'une façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent. « Ce sont des faux », répète en gémissant la Gazette de Francfort et elle cherche à en persuader l'univers ; c'est là la meilleure preuve qu'ils sont authentiques* » ; Adolf HITLER, *Mein Kampf*, Tome 1, 1924/1933, p. 540.

Bien que la généalogie de ce texte soit parfaitement démontrée, que sa nature falsificatrice soit parfaitement établie, que son projet politique antisémite soit connu, il n'en demeure pas moins qu'il dispose aujourd'hui encore d'une réelle audience dans certaines communautés politico-culturelles qui le considèrent toujours comme authentique ⁴⁶³.

Alors que la falsification fut tôt mise sur la place publique, il est intéressant de remarquer que malgré cela, le livre connut à cet époque un grand retentissement y compris en France ⁴⁶⁴.

La définition de l'Académie française s'inscrit dans cette représentation de l'opinion conservatrice, extrême droitière, dont elle favorise la réception. Sans reprendre directement les thèmes que véhiculent ces mouvements radicaux, antirépublicains, antimaçons, antisémites, elle place néanmoins son signifié, en particulier par « *le secret* » et « *l'action occulte* », à l'intérieur de leur idéologie, qui s'avérera, cinq ans après, mortifère. Ce terme d'« *occulte* », trouvera en 1943, une forme de reconnaissance officielle lorsque les services de propagande vichyste réaliseront un film dénonçant la maçonnerie qui s'intitulera « *Forces occultes* » ⁴⁶⁵.

Dans ce rôle de médiation publique du sens, et avec tout le poids symbolique de ce qu'elle représente, l'Académie française enracine une représentation complotiste de la franc-maçonnerie. Si cette définition n'est pas en soi directement antirépublicaine et antisémite, elle se trouve être en parfaite cohérence avec les arguments de ses contempteurs les plus extrêmes, qui eux s'en réclament. Ce qui est intéressant de relever, ce n'est pas tant ce qu'elle dit explicitement, mais ce qu'elle autorise comme discours publics de la franc-maçonnerie qui pourront ensuite se greffer dessus. En entérinant officiellement, le « *secret* » et « *l'action occulte* » comme constitutifs de la maçonnerie, elle valide symboliquement les autres discours qui, s'appuyant sur ce registre, développeront une

⁴⁶³ Cf. Pierre-André TAGUIEFF, *Invention et réinventions du mythe des « Sages de Sion » ; de la « conspiration juive » au « complot sioniste mondial » dans le monde arabo-musulman*, 2004, 47p.

⁴⁶⁴ A titre d'exemple, mentionnons qu'en 1923, Monseigneur Ernest JOUIN (1844-1932) prélat d'influence à l'avant-garde de l'antirépublicanisme, de l'antimaçonnisme et de l'antisémitisme, édite en 1932 un opuscule intitulé « *le péril judéo maçonnique ; les « Protocols » des Sages de Sion ; vue d'ensemble* » dans lequel il rejette l'inauthenticité des Protocoles, une manœuvre des juifs (p. 2) pour discréditer l'ouvrage. La publication du livre doit permettre « *d'ouvrir les yeux sur les dangers de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie* » (p. 4).

⁴⁶⁵ Pour la genèse du film, qui obtenu un succès public relatif, voir André COMBES, *La Franc-Maçonnerie sous l'Occupation*, 2001, p. 121 et p. 122.

idéologie conspirationniste de la franc-maçonnerie, servant par ricochet d'argumentaire à l'antiparlementarisme et l'antisémitisme. De fait, par ce qu'elle permet, la définition de l'Académie de la 8^{ème} édition de 1935 est partie prenante de tous les discours d'extrême droite de l'époque que, d'une certaine manière, elle légitime.

Il est vrai que la composition de l'Académie de 1935 ⁴⁶⁶ comporte des farouches adversaires de la franc-maçonnerie, à commencer par Philippe PÉTAÏN (1856-1951) qui y fut élu en 1929. Philippe PÉTAÏN jouit d'une aura considérable après son action lors de la guerre de 1914-1918 qui lui vaudra son bâton de maréchal. Il nourrit également une haine personnelle tenace à l'égard de la maçonnerie qu'il accusa d'avoir retardé sa carrière militaire lors de la révélation de l'affaire des fiches ⁴⁶⁷. Pour rappel, dès son arrivée au pouvoir, Philippe PÉTAÏN dissout les organisations maçonniques le 13 août 1940. Il promulgua, au nom de l'État français, les lois antijuives avec une collaboration active sur le territoire français dans la mise en œuvre de la Shoah organisée par les nazis. Condamné à mort à la Libération, gracié par le Général de GAULLE au titre de son action militaire pendant la guerre de 1914-1918, il fut exclu de l'Académie française en 1945.

Philippe PÉTAÏN ne fut pas le seul académicien de l'assemblée de 1935 radié pour fait de collaboration. Aujourd'hui tombés dans l'oubli, les écrivains Abel HERMANT (1862-1950) et Abel BONNARD (1883-1968), ce dernier également ministre de l'Éducation nationale de 1942 à 1944, subirent la même sanction après avoir été condamnés par les tribunaux lors de l'épuration en 1945. A ces trois noms, il convient d'ajouter Charles MAURRAS (1868-

⁴⁶⁶ Site du Dictionnaire de l'Académie française ; <https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui>.

Nous avons également consulté pour les éléments biographiques citées après le site en ligne de l'Encyclopédia Universalis.

⁴⁶⁷ André COMBES, *La franc-maçonnerie sous l'occupation*, 2001, p. 53 ; « l'affaire des fiches » désigne un scandale politique majeur de la III^{ème} république. A partir de 1901 environ 27 000 officiers supérieurs de l'armée furent fichés, avec leurs opinions politiques et religieuses, pour gérer leur avancement par le ministre des armées, le général ANDRE (1838-1913), maçon lui-même, sur la base d'informations récoltées par les Loges du Grand Orient de France et l'administration préfectorale dans toute la France. Ce fichage, révélé en 1904 à l'Assemblée Nationale constitua un scandale considérable qui entraîna en 1905 la chute du Ministère Émile COMBES (1835-1921), également franc-maçon et architecte de la loi de la séparation de l'Église et de l'État. L'image du Grand Orient de France et de la maçonnerie en générale en fut profondément et durablement altérée. Cette affaire, qui choquera aussi de nombreux responsables du Grand Orient de France, accrédi tera le rôle « occulte » de la maçonnerie au sein de la République. Cette affaire est toujours prégnante dans le discours antimaçonnique d'aujourd'hui.

1952), élu en 1938, radié en 1945 ; directeur du journal royaliste de l'entre-deux guerres, « *l'Action Française* », il fut un soutien actif de Philippe PÉTAIN sous Vichy (voir *infra*).

La décision d'exclusion de l'Académie ne procède pas d'une décision de la Compagnie, mais résulte d'une ordonnance du 26 décembre 1944 prise par le Gouvernement provisoire, qui entraîne la radiation automatique de l'Académie si l'un de ses membres est condamné à l'indignité nationale. On remarquera que l'Académie, si elle déclara vacants les deux sièges de Abel HERMANT et Abel BONNARD dès leur révocation pour pourvoir à leurs remplacements, elle eut la prévenance, sans doute dans l'espoir d'une amnistie permettant leur réintégration automatique, d'attendre la mort de Philippe PÉTAIN et de Charles MAURRAS pour déclarer vacants leurs fauteuils respectifs. Cette bienveillance de la Compagnie à l'égard de deux acteurs majeurs de la Collaboration aux pratiques antisémites ayant conduit, par leurs mots et/ou par leurs actes, à l'extermination de milliers de juifs français et étrangers, n'est pas sans interroger ⁴⁶⁸.

En 1935, date de la fin de parution de la 8^{ème} édition, sur les 39 fauteuils pourvus, outre les trois futurs exclus précités ⁴⁶⁹ pour faits de collaboration avec les nazis, siègent également à l'Académie Française :

Maxime WEYGAND (1867-1965), élu en 1931 ; nommé général en chef des armées en 1940, il fut un des partisans de l'armistice. Ministre de Philippe PÉTAIN il défendit dans un premier temps sa politique de Révolution Nationale. Cependant ses positions antigermaniques conduisirent à son arrestation par les allemands en 1942. Emprisonné à Dachau, dans un quartier réservé aux personnalités politiques, il fut libéré par les américains en 1945. Interné à son retour en France, jugé en 1948 pour sa participation au Gouvernement de Philippe PÉTAIN et à la mise en œuvre de sa politique, il bénéficiera d'un non-lieu. Il n'en demeure pas moins qu'en 1940 après la débâcle il écrit à Philippe PÉTAIN : « *L'ordre ancien des choses, c'est-à-dire un régime de compromissions maçonniques,*

⁴⁶⁸ On pourra lire avec profit les débats qui agitèrent l'Académie sur ces deux noms à la Libération dans l'article *L'Académie française et la Libération*, de Robert ARON (1898-1975), également académicien, paru dans *La revue des deux mondes* de mars 1975. Les qualités littéraires de Charles MAURRAS, le patriotisme de Philippe PÉTAIN, prennent le pas sur toutes autres considérations en particulier sur leur responsabilité dans l'extermination des juifs en général, français en particulier, qui n'est même pas évoquée dans l'article.

⁴⁶⁹ MAURRAS sera élu en 1938, voir *infra*.

capitalistes et internationales, nous a conduit où nous sommes »⁴⁷⁰. L'antimaçonnerie, d'inspiration complotiste, typique des milieux d'extrême-droite nationaliste est ainsi parfaitement formulé. Et, ne nous méprenons pas, les termes « *capitalistes et internationales* » désignent ce que d'autres, moins elliptiques, comme Charles MAURRAS, appellent sans détour « *la juiverie* ». Par cette phrase Maxime WEYGAND légitime la voie à la politique de la Révolution Nationale dont il sera un ardent promoteur. Jusqu'à sa mort il travaillera à la réhabilitation de Philippe PÉTAIN.

Henry BORDEAUX (1870-1963), élu en 1919 ; écrivain renommé, il fut un des chantres de la Révolution Nationale de Philippe PÉTAIN qu'il conseilla. L'intervention du nouveau Secrétaire perpétuel élu à la Libération, Georges DUHAMEL (1884-1966) ⁴⁷¹, soucieux de préserver l'image de l'Académie, lui évita une condamnation par le Comité d'Épuration à la Libération. Tout en poursuivant son œuvre littéraire, Henry BORDEAUX consacra une partie de son activité après-guerre à la réhabilitation des collaborationnistes condamnés, en particulier celle posthume de Robert BRASILLACH (1909-1945) ⁴⁷².

Pierre BENOÎT (1886-1962), élu en 1931 ; intellectuel d'extrême droite, antiparlementariste convaincu, il eut une attitude ambiguë pendant la guerre. Il fut à la Libération, lavé de tout soupçon pour faits de collaboration, il avait participé à la Résistance, cependant il fut simultanément interdit de publication pendant deux ans en raison de sa proximité avec l'ambassade d'Allemagne et de sa germanophilie.

Léon BÉRARD (1876-1960) élu en 1934 ; homme politique catholique, farouche opposant à la laïcité républicaine, fut nommé par Pierre LAVAL (1883-1945) ⁴⁷³, dont il était

⁴⁷⁰ André COMBES, *La Franc-maçonnerie sous l'occupation* », 2001, p. 53.

⁴⁷¹ Il succéda à ce poste à André BELLESSERT (1866-1942) qui fut un antisémite convaincu et un ardent collaborateur du journal collaborationniste « *Je suis partout* ». Comme l'indique le site de l'Académie dans sa notice biographique : « *Élu le 11 janvier 1940 secrétaire perpétuel (...), il n'occupa pas le poste assez longtemps pour que ses tendances ouvertement collaborationnistes aient été dommageables à l'Académie* ».

⁴⁷² Écrivain et journaliste collaborationniste français, directeur du journal antisémite « *Je suis partout* » pendant la guerre, fusillé après jugement pour faits de collaboration, le Général de GAULLE lui ayant refusé la grâce demandée par de nombreux écrivains (Albert CAMUS, François MAURIAC, Jean PAULHAN, Paul CLAUDEL, etc...).

⁴⁷³ Homme politique, plusieurs fois chef de Gouvernement sous la III^{ème} République, il fut par deux fois chef du Gouvernement sous Vichy (en 1940 et 1942-1944), et le maître d'œuvre de la politique de la Collaboration, notamment des mesures antisémites. Il fut fusillé à la Libération au terme d'un procès bâclé. On prête parfois à LAVAL d'avoir été franc-maçon, sans que rien de concret ne vienne

politiquement proche (il avait appartenu à tous ses Gouvernements antérieurs), ambassadeur auprès du Saint Siège de 1940 à 1944. Ayant fait partie des parlementaires qui avaient voté les pleins pouvoirs à Philippe PÉTAIN en 1940, il fut déclaré inéligible à la Libération, sans être frappé d'indignité nationale ce qui lui permit de rester membre de l'Académie.

André CHAUMEIX (1874-1955), élu en 1930 ; journaliste, ancien rédacteur en chef du *Figaro* et de la *Revue des deux mondes* avant-guerre, il écrira ensuite dans la presse collaborationniste se faisant le chantre de la « Révolution Nationale » prônée par Philippe PÉTAIN.

Il faut également ajouter la présence de Louis MADELIN (1871-1956), élu en 1927, historien, homme de lettres, député de la droite conservatrice entre 1924 et 1928. S'il ne fut pas impliqué dans la Collaboration, il présida en 1948 le comité d'honneur pour la libération de Philippe PÉTAIN et en 1951 il est membre du comité d'honneur de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal PÉTAIN⁴⁷⁴. Ces deux engagements en faveur de la réhabilitation de Philippe PÉTAIN, maître d'œuvre de la Collaboration avec l'occupant allemand, témoignent du positionnement politique de Louis MADELIN.

Au-delà de ces académiciens, qui se caractérisèrent sous l'Occupation d'une sinistre manière, une figure intègre comme François MAURIAC (1885-1970), élu en 1933, futur prix Nobel de Littérature en 1952, sauva par son implication réelle dans la Résistance l'Académie de l'infamie avec une minorité d'autres académiciens, comme Paul VALÉRY⁴⁷⁵

étayer cette hypothèse, mais ce qui expliquerait selon ses opposants de droite, une présumée tiédeur dans la répression anti-maçonne.

⁴⁷⁴ Créé en 1951 après la mort de Philippe PÉTAIN, cette association, toujours active, « *a pour buts de poursuivre, par la recherche et la publication de tous documents, l'étude objective de la vie et de l'œuvre du Maréchal PÉTAIN, d'exercer toutes activités en vue de défendre sa mémoire et de **remettre en honneur les valeurs intellectuelles, morales et spirituelles qu'il a rappelées.*** » (Article 3 de ses statuts). Nota : c'est nous qui avons souligné.

<https://marechalpetain.com/statuts-de-lassociation-pour-defendre-la-memoire-du-marechal-petain/>

⁴⁷⁵ En 1941, en séance plénière, Paul VALÉRY prononce un vibrant éloge funèbre de l'académicien Henri BERGSON, philosophe et Prix Nobel de Littérature de confession juive. Il déclara que « *nous avons en lui l'exemplaire le plus authentique des vertus intellectuelles les plus élevées. Une sorte d'autorité morale dans les choses de l'esprit s'attachait à son nom, qui était universel.* »

Cet éloge sous la Coupole d'un philosophe juif fut perçu, à bon droit, comme un acte de résistance face à l'occupation allemande et à la Collaboration.

ou le futur secrétaire perpétuel Georges DUHAMEL. Cependant François MAURIAC, n'en demeure pas moins représentatif d'une droite nationaliste chrétienne inflexible dont son admiration pour Maurice BARRÈS (1862-1923), écrivain nationaliste et antisémite, est le signe incontestable ⁴⁷⁶.

La définition de la maçonnerie de l'Académie de 1935, est portée par une idéologie d'extrême droite nationaliste partagée par la majorité de ses membres et notamment par les plus prestigieux, Philippe PÉTAÏN et Maxime WEYGAND, en tête. Certains (Henry BORDEAUX, Abel HERMANT, Louis MADELIN) furent membres de la Commission du Dictionnaire participant directement à son élaboration. Ce sont quasiment les mêmes membres qui éliront largement ⁴⁷⁷ trois ans plus tard Charles MAURRAS au fauteuil n°16. Antisémite notoire et virulent, royaliste et ouvertement antirépublicain, évidemment antimaçonnisme. Il est le directeur de « *l'Action française* » journal phare de l'extrême droite française dans l'avant-guerre, préfigurant son futur engagement auprès du Maréchal PÉTAÏN pendant la Collaboration. Élément central des forces réactionnaires dans l'entre-deux guerres, acteur décisif des émeutes antirépublicaine de février 1934, il a toujours affiché, à longueur de pages et de propos, des positions violemment antisémites et antimaçonnisme. Son élection, compte tenu de la notoriété de Charles MAURRAS et de son engagement politique, est la manifestation ostentatoire de l'adéquation de ses idées avec une majorité d'Académiciens ⁴⁷⁸.

Site de l'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/allocution-prononcee-loccasion-de-la-mort-de-m-henri-bergson>

⁴⁷⁶ Le catholicisme exigeant de MAURIAC, ses amitiés politiques affichées, ne le firent néanmoins jamais basculer dans l'antisémitisme ou le totalitarisme politique de droite. Son humanisme chrétien l'a, au contraire, amené durant la guerre à prendre courageusement position contre le nazisme et la Collaboration et à s'engager dans la Résistance. C'est au nom de ces mêmes valeurs humanistes chrétiennes, qu'il dénonça publiquement la torture pratiquée par les militaires français pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie, au grand dam de sa famille politique.

⁴⁷⁷ MAURRAS fut élu le 9 juin 1938 avec 20 voix contre 12 allouées à son prétendant Fernand GREGH (1873-1960), soit presque les deux tiers de la Compagnie présente ce jour et plus de la moitié des 38 sièges pourvus.

⁴⁷⁸ Cette affichage politique n'échappa pas au Président de la République Albert LEBRUN (1871-1950) qui, à rebours des usages, refusa de le recevoir. Mais il n'alla pas jusqu'à le récuser comme il aurait pu institutionnellement le faire. Quelles que soient les qualités littéraires invoquées liées à son œuvre d'écrivain pour justifier son admission, l'élection de MAURRAS à l'Académie n'était pas un pur moment littéraire et revêtait une réelle signification politique.

Il conviendrait sans doute d'établir une généalogie plus fine de la construction de la définition de 1935 et des raisons qui ont présidé aux deux ajouts « *le secret de la maçonnerie* » et « *l'action occulte* » de celle-ci. Peu importe au fond qui a écrit quoi dans la rédaction de la définition : il est d'évidence que celle-ci, au vu des trajectoires politiques de la majorité des académiciens, est en cohérence avec le centre de gravité idéologique de l'Académie. Le terme d'« *occulte* », qui clôt la définition de la franc-maçonnerie dans le Dictionnaire de 1935, loin d'être anecdotique, exprime parfaitement le fantasme politique dans laquelle l'extrême droite antiparlementaire et antisémite, veut l'enfermer. A cet égard, le *Dictionnaire de l'Académie française*, consolide un imaginaire social, enracine une représentation collective inventée de la maçonnerie, construite sur deux siècles depuis son déploiement en France. Avec le *Dictionnaire de l'Académie française*, le discours antimaçonnique ne circule plus seulement dans les réseaux éditoriaux catholiques, antisémites, antiparlementaires, avec ses livres, ses brochures, ses conférences publiques où il se revendique ouvertement comme tel. Le discours antimaçonnique transite désormais par le truchement d'une institution publique, à la puissance symbolique extrême, par son histoire multiséculaire, par le prestige de ses membres, par ses liens avec l'État. Dictionnaire du Roy, roi des dictionnaires, le *Dictionnaire de l'Académie française* assène au nom de l'épistémè dont il se veut le représentant officiel, une représentation articulée aux idéologies d'extrême droite. Le discours de l'Académie, loin de s'enraciner dans la ratio, gage et garante de l'épistémè ⁴⁷⁹, passe par celui des idéologies antimaçonniques qu'il relaie à bas bruit. L'autorité symbolique de l'Académie vise à rendre réels et évidents deux caractères imputés à la maçonnerie, le secret ontologique et l'action occulte qui relèvent d'un imaginaire politico-religieux auquel l'extrême droite nationaliste se nourrit autant qu'elle les propage.

Dans cette médiation entre le réel et l'imaginaire dans lequel tout un chacun déploie son langage, le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1935, au sceau de sa légitimité historique, enracine une croyance sur une maçonnerie essentialisée autour du secret, qui, cinq ans plus tard, s'avérera fatale à de nombreux maçons.

⁴⁷⁹ Ratio au sens de la pensée rationnelle ; épistémè au sens de la connaissance objective ; deux modalités de discours qui garantissent des définitions au plus proche de la réalité, et simultanément le plus éloigné possible de tout imaginaire social (doxa).

En se revendiquant de l'usage pour construire ses définitions, l'Académie avait collecté tout ce qui était à charge contre la maçonnerie, retenu les interprétations complotistes, relevé les dénonciations des pamphlets de l'extrême-droite. Elle avait sciemment ignoré toute la littérature abondante, des Obédiences et des francs-maçons qui en décrivaient une autre réalité, humaniste, progressiste et tolérante. En ne retenant qu'un pan de l'usage du mot « franc-maçonnerie » la Compagnie ne faisait plus œuvre de connaissance, elle véhiculait délibérément une croyance sociale qui était institutionnalisée par une publication au Journal Officiel.

4.3.3 La définition actuelle au sceau de l'épistémè

La 8^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, celle de 1992, aujourd'hui disponible en ligne depuis 2000, va faire basculer cette définition de la maçonnerie de la croyance vers la connaissance, de la doxa vers l'épistémè. Entre les deux éditions, la guerre de 39-45, la Shoah, la nouvelle donne géopolitique, le repositionnement des courants idéologiques en France, remodelent totalement le contexte socio-politique à l'intérieur duquel l'Académie élabore sa définition.

La maçonnerie sort laminée de la guerre, elle ne retrouvera jamais, pour de multiples raisons, et en premier lieu faute de volonté propre, son influence politique. Elle quitte dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle la place importante qu'elle avait occupé tout au long de la III^{ème} République. Malgré la loi sur l'école libre de 1958, le débat clérical/laïc est dépassé, la France se sécularise inexorablement, le combat mené tout au long de la III^{ème} République par une partie de la maçonnerie perd sa raison d'être. Auschwitz-Birkenau, et tous les autres camps d'extermination, par leur indicible horreur, ont décrédibilisé, pour quelques décennies du moins, le triptyque antisémitisme, antirépublicanisme, antimaçonnisme. A partir des années 1950/1960, l'extrême droite se reconstruira sur d'autres thématiques autour de l'Algérie française (« O.A.S. vaincra ! »), de l'antimarxisme (« Non au bolchevisme ! »), puis dès les années 1970, de l'émigration (« La France aux français ! »). Après la loi Debré sur l'école libre de 1958 qui sanctuarise l'enseignement

privé, et surtout la mobilisation réussie contre le projet de Loi SAVARY de 1984 d'un grand Service Public de l'Enseignement, il faudra attendre le pivot des années 2000 pour que la droite catholique intégriste, elle-même déstabilisée par le Concile Vatican II (1962-1965), fasse de nouveau entendre significativement sa voix. Elle cherche, de manière ponctuelle, à exercer une influence sur des sujets sociétaux (opposition au PACS adopté en 1999 puis la Manif pour Tous contre le mariage homosexuel adopté en 2013), mais sans résultat car insuffisamment structurée politiquement. Mais la maçonnerie n'est plus directement dans ses radars, elle est juste parfois invoquée en particulier dans les problématiques de nature sociétale et bioéthique (divorce, avortement, contraception, mariage homosexuel, P.M.A., fin de vie) sur laquelle elle s'est recentrée, dénonçant au passage la fraternelle des parlementaires qui agirait dans l'ombre pour la promotion de ces lois.

De son côté l'Académie, dont on a vu à quel point nombre de ses membres avaient partie liée avec le Régime de Vichy, prit ses distances avec le politique, dont les liaisons toxiques avaient failli la faire disparaître en 1945 ⁴⁸⁰, en s'attachant à se construire une nouvelle image, plus neutre, moins marquée idéologiquement.

Certes la bienveillance envers Vichy n'a pas totalement disparue : malgré un premier veto du Président de GAULLE en 1958, l'Académie élit en 1968 Paul MORAND (1888-1976), qui ne fut cependant pas reçu, comme le veut la tradition, par le Général après son élection. Antisémitisme, membre du Cabinet de Pierre LAVAL, puis nommé par le Gouvernement de Vichy ambassadeur de France à Bucarest puis à Berne, il fut radié de l'Administration française à la Libération.

Cependant de grandes figures de la Résistance comme Joseph KESSEL (1898-1979) et son neveu Maurice DRUON (1918-2009), auteurs des paroles du *Chant de Partisans* ⁴⁸¹ qui fut l'hymne des résistants lors de la guerre 39-45, intègrent respectivement la Compagnie en 1962 et 1966. Maurice DRUON en devint le secrétaire perpétuel entre 1985 et 1999. De ce

⁴⁸⁰ Max ANDRÉ dans *l'Aube* du 19 septembre 1944, écrira : « *Il faut parler net. Je demande la dissolution de l'Académie française. Elle vient de se couvrir de honte.* », cité par Robert ARON, *L'Académie Française et la Libération, Revue des Deux Mondes*, 1975, p. 570.

⁴⁸¹ La musique du *Chant des Partisans* qui doit tant à son succès, sur laquelle KESSEL et DRUON mirent les paroles, est due à la compositrice française d'origine russe Anna PARLY (1917-2006). A ce titre elle fut décorée de l'ordre national du Mérite en 1965 et de la Légion d'honneur en 1985. Site gouvernemental *Chemins de mémoire* : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/anna-marly>

point de vue, en élisant un gaulliste historique à sa tête, il fut ministre des Affaires Culturelles en 1973-1974 sous la présidence de Georges POMPIDOU (1911-1974), la page de Vichy se tourne.

La définition de la franc-maçonnerie dans la 9^{ème} édition, actuellement en ligne, porte la marque de ces transformations, endogènes et exogènes, nouvelles :

1. Association de caractère spiritualiste et d'inspiration philanthropique, visant au progrès moral, matériel et social de l'humanité, dont les structures sont apparentées aux corporations du Moyen Âge ; ses membres sont reçus par cooptation, dans des Loges d'orientations philosophiques diverses et selon un rituel initiatique et secret. L'entraide est un des principes de fondation de la franc-maçonnerie. Le tablier et les outils (équerre, compas, truelle, fil à plomb) de l'architecte et du maçon sont les emblèmes rituels de la franc-maçonnerie. La hiérarchie de la franc-maçonnerie comprend des grades et des degrés. L'influence politique de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie a inspiré de nombreuses œuvres littéraires et artistiques, notamment l'opéra de Mozart « La Flûte enchantée ». (On dit aussi, ellipt., Maçonnerie.)

2. Par analogie et souvent péj. Solidarité agissante qui s'exerce entre les membres de certains groupements d'intérêts, de certaines professions. Il existe une franc-maçonnerie entre les anciens élèves de cette grande école ⁴⁸².

Cette définition appelle les remarques suivantes :

- Essentiellement descriptive, purement factuelle, elle s'inscrit dans une approche épistémique dans la mesure où elle ne relaie pas des représentations erronées mais s'efforce de transmettre des faits avérés. Rien de ce qui est écrit dans le premier paragraphe est inexact, la phrase tend à restituer une image de la franc-maçonnerie au plus proche de ce que les historiens en disent. Les exemples cités sont de bon aloi et ne prêtent pas à polémique. C'est une image positiviste voire positive qui est désormais proposée par l'Académie.

⁴⁸² Dictionnaire de l'Académie française, 9^{ème} édition, 1992, entrée « franc-maçonnerie ».

▪ L'exemple d'usage « *influence de la franc-maçonnerie* » est à mettre en rapport avec « *l'action occulte de la franc-maçonnerie* » de la définition de 1935. Le rôle incontestable de certains francs-maçons et de la franc-maçonnerie dans l'histoire de France (Révolution de 1789, Troisième République, Résistance...) est formulé de manière plus neutre : le terme « *influence* » rapproche la maçonnerie des différentes organisations qui exercent dans le jeu démocratique aussi ce rôle (églises, syndicats, corps de hauts fonctionnaires, O.N.G., etc...). Le terme est de ce point de vue éminemment moins complotiste que celui d'« *occulte* », et sans nier les légitimes interrogations implicites que posent cette « *influence* », l'usage de ce mot l'intègre à une problématique socio-politique plus globale inhérente à tous les groupes de pression. Autant « *occulte* » spécifiait la maçonnerie lors de la IIIème République, autant « *influence* » est un attribut partagé par de nombreuses organisations dans la Vème République. « *L'action occulte* » procède d'une croyance politico-idéologique alors que « *l'influence de la maçonnerie* » relève d'une connaissance socio-historique : variation structurelle du discours qui passe de la doxa à l'épistémè pour désigner la même réalité.

▪ Cette définition est de nature encyclopédique et ne s'appuie plus sur certaines formes politiques d'usage. Car les exemples d'usage dans la littérature du mot franc-maçonnerie où cette dernière, dans la grande tradition de l'extrême droite catholique, est associée au complot, à l'antéchrist, à la manipulation politique demeurent toujours. Il aurait été loisible à l'Académie d'en piocher quelques exemples, ce qu'elle ne fit pas préférant pointer les liens particuliers supposés qui existent entre les francs-maçons à travers la notion de « *solidarité* ». Mais la dimension péjorative de « *solidarité agissante* » vise en particulier les « *anciens élèves de cette grande école* ». Ce qui aurait pu relever du complotisme est présenté ici dans une utilisation imagée du mot, dans un sens « *analogique* », marquant ainsi une distance avec une réalité sociologique qu'elle ne souhaite nullement caricaturer.

▪ L'Académie n'hésite pas à gratifier la franc-maçonnerie « *de nombreuses œuvres littéraires et artistiques, notamment l'opéra de Mozart « La Flûte enchantée »* ». Ce qui, notons-le, est plutôt flatteur, car l'opéra de Mozart, toujours évoqué tel un étendard

masque au contraire une grande rareté de production en la matière de compositeurs ou d'auteurs maçonniques. Le regain d'édition en romans policiers et bandes dessinées ⁴⁸³ mettant en scène la maçonnerie depuis le début de XXIème siècle, si elle relève effectivement de la production culturelle ne saurait pour autant atteindre au statut « *d'œuvres littéraires ou artistiques* » au sens classique et traditionnel où l'entend l'Académie. Si les maçons se sont illustrés dans le domaine politique et social, leur apport à l'art en général, à la littérature et à la musique en particulier reste marginal.

▪ Le secret n'est pas évacué de la définition, puisque « *ses membres sont reçus (...) selon un rituel initiatique et secret* ». À cet égard, la phrase a de quoi surprendre, car les rituels d'initiation à la franc-maçonnerie sont parfaitement documentés depuis la naissance de la maçonnerie moderne en 1717 à Londres, détaillé publiquement en France depuis *La Réception d'un Frey Maçon* de 1737, repris dans une littérature abondante, maçonnique et non-maçonnique, tout au long des siècles qui ont suivi. S'il y a un objet sur lequel le mot de *secret* en maçonnerie ne peut s'appliquer, c'est bien le rituel d'initiation, qui est de fait public par sa totale accessibilité, surtout à l'époque de la rédaction de l'article de la 9^{ème} édition. Le « *secret* » semble, à la manière du sparadrap du capitaine Haddock dont il n'arrive pas se débarrasser ⁴⁸⁴, un attribut dont l'Académie ne peut se défaire dans sa représentation de la maçonnerie, tant il lui semble consubstantiel.

⁴⁸³ Citons à titre d'exemple les BD ésotériques où la maçonnerie apparaît soit en filigrane soit de manière explicite de Didier CONVARD, éditées chez Glénat, avec l'opus le *Triangle Secret* (8 volumes), celles de Willy VASSAUX avec des albums parus chez DARGAUD comme *Envoûtement et la Nuit du Golem (1987)*, *Les Colonnes de Salomon (1991)*, *l'Histoire secrète de l'Ordre du Temple (1990)*. Plus récemment, Didier CONVARD a édité depuis 2020 chez Glénat *L'épopée de la franc-maçonnerie*, préfacée par le Grand Maître de la Grande Loge de France et par le Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, épopée historique qui comprendra une dizaine de tomes.

Il convient d'ajouter une abondante littérature de « polars » dont les auteurs GIOCOMETTI et RAVENNE sont, autres, avec les aventures du commissaire franc-maçon Marcas, actuellement édités chez Pocket, des représentants avec leurs deux millions de livres vendus depuis leur premier roman en 2005.

Le filon maçonnique éditorial est, de ce point de vue, un bon filon économique.

⁴⁸⁴ HERGÉ, *L'Affaire Tournesol*, Edition Casterman, 1957/1984, p. 46 et suivantes.

Cet emploi hors de propos du secret sur le rituel d'initiation trahit la persistance dans l'imaginaire symbolique de l'Académie d'une idéologie ancienne héritée de son passé d'avant-guerre. Cette trace, presque anodine, fondue dans une longue définition qui cherche incontestablement à s'approcher au plus près de la réalité maçonnique, révèle, sous-jacente, la permanence d'une vision toujours suspecte de la franc-maçonnerie ⁴⁸⁵.

Entre sa première définition de 1835 (6^{ème} édition) et celle de 1992 (9^{ème} édition), il a fallu 150 ans à l'Académie Française pour proposer dans son dictionnaire une définition de la maçonnerie qui ne reflète plus une croyance idéologisée mais qui délivre une connaissance au plus proche de sa réalité.

⁴⁸⁵ Par analogie avec la théorie de Freud sur le refoulement, peut être faut-il voir là, articulé au « *rituel d'initiatique* », le « retour du refoulé » du secret dans la définition de la maçonnerie proposée par l'Académie française dans la 9^{ème} édition de son Dictionnaire.

LES DIFFERENTES DEFINITIONS DE LA FRANC-MAÇONNERIE

DANS LE DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

SELON LES EDITIONS ⁴⁸⁶

DATE	N° EDITION	DEFINITION
1740 1762 1798	3ème édition 4ème édition 5ème édition	non répertoriée
1835	6ème édition	Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent <i>Loges</i> . On le dit aussi des pratiques de cette association. <i>L'origine de la franc-maçonnerie est fort incertaine. Être initié à la franc-maçonnerie.</i>
1878	7ème édition	Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent <i>Loges</i> . On le dit aussi Des pratiques de cette association. <i>L'origine de la franc-maçonnerie est fort incertaine. Être initié à la franc-maçonnerie.</i>
1935	8ème édition	Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent <i>Loges</i> . On le dit aussi des Pratiques de cette association. <i>Être initié à la franc-maçonnerie. Les Rites, les emblèmes, les cérémonies, le secret de la franc-maçonnerie. L'action occulte de la franc-maçonnerie.</i>
1992 2000	9ème édition <i>Edition en ligne</i>	1. Association de caractère spiritualiste et d'inspiration philanthropique, visant au progrès moral, matériel et social de l'humanité, dont les structures sont apparentées aux corporations du Moyen Âge ; ses membres sont reçus par cooptation, dans des Loges d'orientations philosophiques diverses et selon un rituel initiatique et secret . <i>L'entraide est un des principes de fondation de la franc-maçonnerie. Le tablier et les outils (équerre, compas, truelle, fil à plomb) de l'architecte et du maçon sont les emblèmes rituels de la franc-maçonnerie. La hiérarchie de la franc-maçonnerie comprend des grades et des degrés. L'influence politique de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie a inspiré de nombreuses œuvres littéraires et artistiques, notamment l'opéra de Mozart « La Flûte enchantée ». (On dit aussi, ellipt., Maçonnerie.)</i> 2. Par analogie et souvent péj. Solidarité agissante qui s'exerce entre les membres de certains groupements d'intérêts, de certaines professions. <i>Il existe une franc-maçonnerie entre les anciens élèves de cette grande école.</i>

⁴⁸⁶ Nous avons mis en exergue le mot « **secret** » dans la définition.

4.4 Le secret maçonnique, acquis communicationnel des dictionnaires classiques

4.4.1 « Franc-maçonnerie » dans les dictionnaires et encyclopédies du XIX^{ème} siècle

Après la définition de LALANDE de 1777 du *Supplément de l'Encyclopédie* et celle de la 6^{ème} édition de 1835 du *Dictionnaire de L'Académie française*, références majeures des dictionnaires, c'est sous l'égide de l'essentialisation signifiante du secret que la maçonnerie prospérera dans les dictionnaires.

Nous avons recensé les définitions du mot franc maçonnerie dans les principaux dictionnaires en édition physique parus en France, d'une part entre 1757, date de la définition de *l'Encyclopédie* et le début du XX^{ème} siècle, puis celles des dictionnaires physiques et en ligne à partir de XXI^{ème} siècle.

Avant la définition lapidaire de l'Académie de 1835, le caractère secret de la maçonnerie comme attribut constitutif de son essence était déjà présent sous d'autres référencements sémantiques.

En 1803, dans le *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie* de Pierre-Claude-Victor BOISTE (1765-1824), la Franc-maçonnerie est désignée comme une « *Espèce d'affiliation prétendue cabalistique* ⁴⁸⁷ » (définition qui restera inchangée dans les éditions de 1828 et 1851).

Jean-Charles LAVEAUX (1749-1827) en 1820 dans son *Dictionnaire de la langue française* parle d'une « *Société mystérieuse dont le but n'est pas connu et dont les membres se reconnaissent à certains signes* ⁴⁸⁸ ».

⁴⁸⁷ Pierre-Claude-Victor BOISTE, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie*, 1803, entrée franc-maçonnerie.

⁴⁸⁸ LAVEAUX Jean-Charles, *Dictionnaire de la langue française*, 1820, entrée franc-maçonnerie.

François RAYMOND (1769-18??) en 1832 dans son *Dictionnaire général de la langue française et vocabulaire universel des sciences, des arts et des métiers* la définit comme une « *Société mystérieuse, prétendue cabalistique, sans but, et dont les membres se reconnaissent à certains signes et attouchements* ⁴⁸⁹».

A partir de 1835, dans la quasi-totalité des cas la première phrase de la définition de la maçonnerie, celle par laquelle le lecteur du dictionnaire entre en contact avec le signifié, celle qui lui assigne la première impression du mot renvoie au caractère « *secret* » de celle-ci. Il en est ainsi du terme « *association secrète* » inaugurée par l'Académie française en 1835 (voir *supra*), qui irriguera en 1856 *le Nouveau Dictionnaire Universel de la Langue Française* de Prosper POITEVIN (1804-1884), en 1859 *le Nouveau Dictionnaire de la Langue Française* de Louis DOCHEZ (1805?-1859), en 1864 *le Nouveau Dictionnaire Classique de la Langue Française* de Louis-Nicolas BESCHERELLE (1802-1883) et Joseph-Antoine PONS (1829-1884), en 1876 *le Dictionnaire de la langue française ; abrégé du dictionnaire* d'Emile LITTRÉ, en 1895 *le Dictionnaire des dictionnaires...* de Paul GUÉRIN (1830-1908), en 1900 *le Dictionnaire encyclopédique illustré* d'Armand COLIN (1842-1900) ⁴⁹⁰.

Le terme « *association secrète* », est parfois remplacé par « *société secrète* » comme en 1856 dans *le Nouveau Dictionnaire de la Langue Française* de LAROUSSE, en 1906 dans *le Nouveau Dictionnaire Universel Illustré* de Paul GUÉRIN et Gaspard BOVIER-LAPIERRE, (1823-1906) et en 1922, sous la direction de Claude AUGÉ (1854-1924) dans *le Larousse Universel Encyclopédique* ⁴⁹¹.

On observera que les plus grandes signatures des dictionnaires, BESCHERELLE, LITTRÉ LAROUSSE, engagent directement, par leur phrase d'attaque, la maçonnerie sous l'angle de l'association ou de la société secrète.

⁴⁸⁹ RAYMOND François, *Dictionnaire général de la langue française et vocabulaire universel des sciences, des arts et des métiers*, 1832, entrée *franc-maçonnerie*.

⁴⁹⁰ L'ensemble des dictionnaires cités dans la phrase sont mentionnés en bibliographie ; la définition retranscrite est celle de l'entrée « *franc-maçonnerie* ».

⁴⁹¹ L'ensemble des dictionnaires cités dans la phrase sont mentionnés en bibliographie ; la définition retranscrite est celle de l'entrée « *franc-maçonnerie* ».

Ce lien organique entre secret et maçonnerie, forme l'acquis communicationnel des paradoxes logiques construits entre 1748 et 1789, puis consolidés par BARRUEL.

Acquis communicationnel, car ces paradoxes déployés dans les premières années de la maçonnerie, s'inscrivent désormais dans un discours d'autorité. Le secret maçonnique ne s'exprime plus seulement dans des divulgations pro ou antimaçonniques qui cherchent à justifier la maçonnerie ou au contraire à la stigmatiser dans des pamphlets dont les théories la désignent comme manipulatrice de l'histoire. L'affirmation du secret maçonnique comme critère essentiel de la maçonnerie est diffusée par les référents du discours de la langue française. Les paradoxes communicationnels relèvent d'un discours d'institutions objectivant le sens des mots, participant au dispositif général du savoir dans la société. Les discours sur la franc-maçonnerie s'appuient non plus sur des opinions véhiculées par des acteurs situés et engagés, mais sur une certitude établie par l'Institution reconnue qu'est le dictionnaire, dispensateur du vrai dans l'espace social.

La présence du premier paradoxe primitif va se déployer en particulier dans les dictionnaires à vocation encyclopédique. Rappelons les termes du paradoxe fondateur : l'auteur affirme qu'« *il existe un secret maçonnique* » alors que les informations produites dans son ouvrage montrent par l'exemple qu'il n'existe pas.

Cette contradiction logique sera parfaitement explicite dans les encyclopédies qui fleuriront tout au long du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècles.

En 1859, Camille FLAMMARION (1842-1925), dans son *Dictionnaire encyclopédique universel contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIX^e siècle*, effectuera la même césure signifiante. Dans la définition d'entrée il pose la maçonnerie comme « *une association secrète, répandue dans toutes les parties du monde* ». La partie encyclopédique qui suit cette définition expose l'histoire détaillée de la maçonnerie en général, française en particulier. L'abandon de la référence au Grand Architecte de l'Univers « *qui l'a brouillé avec la plupart des Orientés étrangers* » est mentionné. Le rôle du Grand Orient de France est souligné sur le plan politique avec son volet anticlérical. Ce long exposé encyclopédique se termine par cette phrase énigmatique, plus profane qu'ésotérique : « *Les avancés* ⁴⁹² *et les socialistes*

⁴⁹² « *Les avancés* » au sens de : les progressistes sur un plan politique.

s'agitent en dehors des temples, et la maçonnerie retarde !»⁴⁹³. Au terme du développement, la multiplication des informations rend caduque la notion de « *secret* » de la phrase initiale.

En 1900 dans son *Dictionnaire Encyclopédique Illustré*, Armand COLIN définit la maçonnerie comme une :

Association secrète dont les membres se reconnaissent à certains signes et qui promettent de garder inviolablement les secrets de l'ordre.

La partie encyclopédique qui suit va infirmer cette définition :

Aujourd'hui, la franc-maçonnerie est une société politique internationale. Ses membres sont divisés en Loges dirigés par des vénérables. Ils suivent divers Rites : le rit ancien ou écossais, pratiqué en Écosse, en Angleterre, en Allemagne ; le rit moderne où français, suivi par la plupart des Loges de France ; et le rit égyptien, le plus répandu Le Conseil national de la maçonnerie française porte le nom de Grand Orient, son président est le grand maître ⁴⁹⁴.

« *L'association secrète* » de la définition d'entrée est transformée en « *société politique internationale* », et la description de l'organisation de la maçonnerie (Rite, Loges, Grands Maîtres) est la preuve que « *les secrets inviolables* » sont dévoyés.

⁴⁹³ FLAMMARION Camille, *Dictionnaire encyclopédique universel contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle*, 1859, entrée « *franc-maçonnerie* ».

⁴⁹⁴ COLIN Armand, *Dictionnaire Encyclopédique Illustré*, 1900, entrée « *franc-maçonnerie* ».

En 1922, dans son *Larousse Universel, dictionnaire encyclopédique* en 2 volumes, le dictionnaire Larousse, sous la direction de Claude AUGÉ, définira ainsi la maçonnerie : « *Société secrète répandue dans différentes contrées du globe* »⁴⁹⁵.

La longue partie encyclopédique qui prolonge la définition va la contredire. Après avoir rappelé que les « *adeptes jurent de ne rien révéler de l'ordre* », un exposé historique fait la distinction entre légende et histoire pour affirmer :

L'institution maçonnique doit son existence à une confrérie de maçons constructeurs qui, au 8e siècle, voyagèrent en Europe et construisirent les basiliques gothiques. Cette société perdit avec le temps son caractère primitif ; des personnes étrangères y furent admises mais cependant les noms et les instruments de l'art de construire furent conservés comme symbole. Les procédés des francs-maçons longtemps tenus secrets, furent divulgués peu à peu. Les associations maçonniques se transforment en société purement mutualiste, philanthropique et politique, et conservèrent, en souvenir du passé, des signes et des emblèmes comme le tablier l'équerre, le compas.

Dans son développement le Larousse pose ainsi que le secret médiéval, est peu à peu divulgué, qu'il ne concernait en fait que les « *procédés* » liés à « *l'art de construire* », que ladite société secrète est en réalité une société purement « *mutualiste, philanthropique et politique* ». La fin de la partie encyclopédique de l'article décrit l'organisation maçonnique, différencie « *les rites* », les organisations maçonniques et « *la hiérarchie maçonnique en 33 grades ou degrés* ».

Là encore, les auteurs de ces différents articles, comme dans les divulgations du XVIIIème Siècle posent l'existence d'un secret, dont ils montrent par leur développement qu'il n'existe pas, puisque tout peut se formuler et s'exposer publiquement. La puissance de ce paradoxe communicationnel, est d'affirmer malgré la contre-preuve énoncée sur un plan historique et scientifique, l'existence essentielle du secret maçonnique.

⁴⁹⁵ LAROUSSE Pierre, AUGÉ Claude, *Larousse universel en 2 volumes : nouveau dictionnaire encyclopédique*, 1922, entrée « *franc-maçonnerie* ».

On observera cependant, que dans le dictionnaire, la référence au serment prononcé sur la Bible, avec son arrière-plan profanatoire a disparu, signe d'une sécularisation de la société, de la perte d'influence de l'Église et de l'obsolescence de certains arguments. Par contre se perpétue confusion entre le secret maçonnique et le mystère symbolique de la maçonnerie à travers notamment ses Rites d'initiation.

Ce paradoxe logique, où dans le même moment de discours on pose le secret pour mieux le divulguer, n'a pas été sans poser problème à certain nombre d'auteurs de dictionnaires. Le dilemme a été résolu par l'emploi de la formule « *autrefois secrète* » pour désigner la maçonnerie comme en témoigne le *Dictionnaire Universel* de Maurice LA CHÂTRE (1814-1900) en 1865, le *Dictionnaire de la Langue Française* d'Emile LITTRÉ en 1874, le *Nouveau Larousse Illustré, dictionnaire universel encyclopédique* de Pierre LAROUSSE et Claude AUGÉ en 1898. Le compromis est habile car il permet toujours dans la phrase d'accroche de la définition de recourir au terme *secret*, tout en le relativisant en le renvoyant à un statut historique passé. Le propos est ambigu sur deux plans :

- Le terme de « *secret* » est celui par lequel la définition de la maçonnerie s'engage comme premier référent signifiant, comme si la première interrogation autour de la maçonnerie s'articulait autour de ce secret, qu'il était en quelque sorte le signifié cardinal de la maçonnerie : définir la franc-maçonnerie, c'est d'abord se positionner par rapport au secret. D'une certaine manière l'emploi du mot « *secret* », y compris dans un sens relativiste, entretient la conformité du regard social sur la maçonnerie des lecteurs de la définition.
- Le terme « *autrefois* » par son flou historique autorise toutes les interprétations temporelles, de la plus éloignée à la plus proche. Générant en arrière-plan ces interrogations sous-jacentes : « *autrefois* », mais quand ? pourquoi pas encore maintenant ? à partir de quelle date ce « *secret* » a-t-il cessé d'exister ? qui nous assure qu'il ne reste rien de *secret* aujourd'hui ⁴⁹⁶?

⁴⁹⁶ Cette incertitude sur l'actualité du secret est patente chez LITTRÉ : dans son « *dictionnaire de la langue française* » en 4 volumes de 1874 la franc-maçonnerie est une « *Association philanthropique, secrète autrefois* » ; dans l'édition abrégée en 1 volume qui lui est rattaché, paru en 1876, la franc-maçonnerie est une « *association secrète et philanthropique* ». La recherche de

Ces questions implicites suscitent une réflexion insidieuse sur la persistance ou pas du secret : l'emploi d'« *autrefois* » n'annihile en rien l'existence du *secret*, il interroge au contraire sa permanence dans le temps jusqu'à la possibilité de son actualité présente.

Cette présence du secret comme signifiant cardinal de la définition de la franc-maçonnerie dans les dictionnaires tout au long du XIXème et première partie du XXème siècles est d'autant plus paradoxale, que, plus que jamais, la maçonnerie est accessible à la société en particulier à partir de la IIIème République ⁴⁹⁷.

4.4.2 Une maçonnerie de plus en plus accessible

La IIIème République fut parcourue d'enjeux majeurs pour la maçonnerie française, elle y connut son influence historique sur le plan politique, mais également une grande profusion idéologique et structurelle.

Dans le cadre du conflit qui l'opposa à l'Église catholique, une inflation de livres parurent pour la combattre. Ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas tant les débats et les arguments employés par ses contempteurs, c'est de constater à quel point la maçonnerie était transparente pour ses adversaires, qui en connaissaient ses ressorts les plus intimes.

Dans l'importante littérature antimaçonnique de cette période, nous avons retenu un ouvrage qui illustre cette connaissance approfondie.

gain de place a fait disparaître le « *autrefois* », changeant radicalement le sens de la définition ; cf. entrée « *franc-maçonnerie* » dans les deux dictionnaires référencés en bibliographie.

⁴⁹⁷ Proclamée le 4 septembre 1870, après la défaite de Sedan, l'abdication de NAPOLÉON III et les différents obstacles politiques qui empêchèrent le retour de la monarchie.

En 1896 paraît à « *la Bibliothèque antimaçonnique* »⁴⁹⁸, un opuscule intitulé « *Jeanne d'Arc et la franc-maçonnerie* »⁴⁹⁹ d'un dénommé Kotska de BORGIA (1842-1902)⁵⁰⁰. Ce petit livre militant a pour point de départ un vœu proposé au Grand Orient de France lors du convent en faveur d'une représentation de Jeanne d'Arc comme figure laïque et nationale.

L'auteur souhaite dans ce petit livre condamner cette position. Au-delà de la personne de Jeanne d'Arc comme objet d'enjeu spirituel et politique représentatif des débats de la III^{ème} république entre maçons et cléricaux, il est frappant de constater combien l'argumentation employée par son auteur est parfaitement documentée. Ce qui ressort de cet ouvrage est la parfaite connaissance du convent par son rédacteur : qui a dit quoi, qui a rapporté le vœu, comment il fut évacué des débats. L'auteur procède à la généalogie de ce vœu, dans quelle Loge il a pris naissance, quel frère en a pris la défense. Pour une organisation à la réputation « secrète », une telle précision dans l'information, contenue dans un libelle à trois sous disponible sans difficulté en librairie ou sur commande démontre l'extrême facilité à savoir ce qui s'y passe et à pouvoir le rapporter publiquement.

Ce livre n'est pas une exception, entre les anciens frères « repentis » et ceux infiltrés dans les Loges, reprise d'une vieille pratique du début de la maçonnerie naissante du XVIII^{ème} siècle, la maçonnerie par ses adversaires est mise sur la place publique.

Tout au long de cette période, le dévoilement de la maçonnerie n'est pas l'apanage de ses détracteurs, loin de là. Les maçons également n'hésitent pas à répandre, de manière plus ou moins confidentielle, mais toujours accessible néanmoins, ce qui se passe en Loge. Symptomatique à cet égard est l'ouvrage paru à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, sa philosophie, son objet, sa méthode, ses moyens* d'Oswald WIRTH en trois tomes, *L'apprenti, Le compagnon, Le maître* respectivement paru en en 1893, 1912 et 1922. Ils font l'objet depuis leur première parution de rééditions régulières⁵⁰¹, ils sont un incontournable de la littérature

⁴⁹⁸ Maison d'édition dans la mouvance de Léo TAXIL ; on observera que l'antimaçonnisme de l'époque justifie des collections spécifiques qui lui sont dédiés.

⁴⁹⁹ BORGIA Kotska de, *Jeanne d'Arc et la franc-maçonnerie*, 1896, 55 p.

⁵⁰⁰ Pseudonyme de Jules DOINEL, archiviste, occultiste, un temps franc-maçon au Grand-Orient de France, fondateur de l'Église gnostique, puis devint antimaçon et embrassa la religion catholique.

⁵⁰¹ Après avoir longtemps été publié chez Dervy dont elle fut un classique, la trilogie est actuellement éditée dans la collection « J'ai lu, aventure secrète », 2015, 2016.

maçonnique pour tout jeune franc-maçon. Oswald WIRTH, figure tutélaire de la maçonnerie française, entra en maçonnerie en 1884 au Grand Orient de France, avant de rejoindre en 1893 la Grande Loge Symbolique Écossaise (« ancêtre » de l'actuelle Grande Loge de France, voir *supra*). Il a siégé au Suprême Conseil de France à partir de 1890, fut un temps le secrétaire particulier du célèbre occultiste Stanislas de GUAITA (1861-1897) ⁵⁰². Oswald WIRTH a rédigé de nombreux ouvrages symboliques ⁵⁰³, collaboré aux principales revues ésotériques de l'époque et sa pensée a exercé une influence considérable jusqu'à aujourd'hui dans les milieux maçonniques en particulier ceux se revendiquant de la « Tradition » ⁵⁰⁴.

Le titre de l'ouvrage à lui seul témoigne de la volonté de « rendre intelligible » la franc-maçonnerie, certes a priori réservée à ses « adeptes », mais en mettant de facto son contenu sur la place publique puisque les ouvrages sont dès la première publication en vente libre⁵⁰⁵. Celui qui n'est pas « adepte » peut accéder à l'ensemble du dispositif symbolique de chaque grade, à sa signification spirituelle, aux Rites qui s'y pratiquent, en particulier celui de l'initiation au grade d'apprenti avec la description détaillée des voyages et les épreuves ⁵⁰⁶ et celui du passage au grade de maître avec le récit minutieux de la légende de Maître Hiram et de son meurtre ⁵⁰⁷.

⁵⁰² GUAITA ne fut pas maçon ; il exerça une influence importante sur les milieux occultistes de son époque ; il fut membre fondateur de « l'ordre kabbalistique de la Rose-Croix » ; voir « *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie* » de Daniel LIGOU, op. cit., cf. bibliographie.

⁵⁰³ Outre la trilogie de « *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes* », mentionnons en particulier « *Les mystères de l'Art Royal* », Dervy, 1932/2012 et « *Le Tarot des imagiers du Moyen Age* », éditions Tchou, 1927/2014.

⁵⁰⁴ Le terme générique de « Tradition » désigne en maçonnerie le courant philosophique qui s'inscrit dans une ligne symbolique et ésotérique, réputée conforme aux origines de la maçonnerie en opposition à une ligne moderne, plus sociétale et politique.

⁵⁰⁵ La publication de ce livre intervient dans un contexte interne à la maçonnerie française qui oppose les tenants de la maçonnerie dite « traditionnelle » portée notamment par WIRTH et ceux d'une maçonnerie plus moderne, engagée dans le siècle, portée par les éléments progressistes du G.O.D.F. ; avec en arrière-plan, une rivalité entre Grand Orient de France et Suprême Conseil de France.

⁵⁰⁶ WIRTH Oswald, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes ; tome I, L'Apprenti*, 1893/1994, pp. 123-141.

⁵⁰⁷ WIRTH Oswald, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes ; tome III, Le Maître*, 1922/1994, p. 88 à p. 100 ; on remarquera que des passages entiers du rituel d'initiation au 3^{ème} degré sont intégralement repris entre guillemets dans l'ouvrage.

Le projet de WIRTH est ample car son ouvrage est d’embrasser « *sa philosophie, son objet, sa méthode, ses moyens* » comme le souligne son titre. L’auteur ne dérogera pas à cette ambition, expliquant après une histoire de la maçonnerie, assez réaliste (il récuse par exemple la filiation templière), les tenants et aboutissants de la démarche maçonnique dite « *initiatique* ». Il développe les principes de ses enseignements de nature « *ésotérique* ». Il n’est pas dupe que les Rites, mal assimilés, peuvent apparaître de l’extérieur comme « *grotesques* »⁵⁰⁸. À elle seule, cette trilogie, montre dans le détail le contenu de ce qui se déroule dans chaque grade, décortiquant les symboles utilisés, leur utilisation, leur signification

Ces trois livres de WIRTH à destination directe des jeunes maçons sont représentatifs de toute une série d’ouvrages écrits par les maçons à vocation « pédagogique » pour éclairer les nouveaux initiés sur les « mystères de l’Art royal ». Nous pourrions également citer, sans préjuger d’une longue liste d’ouvrages disponibles, la trilogie des « *Causeries initiatiques* » d’Edouard E. PLANTAGENET (1892-1943) dont le premier tome est publié en 1928, autre grand classique de la littérature maçonnique.

Ces différentes revues et ouvrages, tant pro qu’antimaçonniques, disponibles dans les librairies, sont facilement accessibles pour qui veut s’en donner la peine. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que, vu le nombre important de frères qui appartiennent aux diverses Obédiences et aux ateliers supérieurs, il est bien évidemment impossible que les littératures internes (revues, rituels, catéchismes) demeurent confinées à l’intérieur de l’espace maçonnique. A la faveur des démissions, mais aussi des successions, ces ouvrages détenus par les maçons se diffusent ainsi dans le corps social.

Dès lors, que reste-t-il de l’engagement de ne rien dévoiler de ce que le maçon voit et entend en Loge, objet du « secret » sur lequel le nouveau maçon prête serment, serment renouvelé à chaque changement de niveau « initiatique » ? Rien ou presque. Et pourtant, malgré cette évidence, dans leur très grande majorité, les différents dictionnaires s’emploieront inlassablement à assimiler la maçonnerie au secret, perpétuant de la sorte le premier paradoxe communicationnel de la maçonnerie. Le second paradoxe

⁵⁰⁸ Ibid., p. 38.

communicationnel, issue de la tautologie barruelliennne, *la maçonnerie est secrète car elle est secrète*, trouve ici son achèvement par cette assimilation de la maçonnerie à « *une société ou association secrète* ».

Ainsi validé, le paradoxe communicationnel sort du discours d'opinion, il peut se prévaloir du discours d'autorité : la maçonnerie est secrète, la preuve, c'est écrit dans le dictionnaire. Cette assertion investie du poids symbolique, du livre et de l'écrit, gage d'autorité et de savoir n'allait pas disparaître avec le développement de l'internet, et des dictionnaires qui allaient s'y déployer.

4.5 Les dictionnaires en ligne du XXIème siècle, perpétuation des paradoxes communicationnels du XVIIIème Siècle

La guerre mondiale de 1939-1945 va bouleverser la maçonnerie au milieu du XXème siècle en particulier en France où elle était particulièrement implantée. La maçonnerie fut l'adversaire désignée des forces réactionnaires de la IIIème République, que la politique de Collaboration de Philippe PÉTAINE pendant l'occupation allemande paracheva par des décisions hostiles (dissolutions des Obédiences, liste publique de francs-maçons, radiation des fonctionnaires francs-maçons, film « *Forces occultes* », complot « judéo-maçonnique » ...).

Au sortir de la guerre dans la lente reconstruction qui fut la sienne, la maçonnerie française, toutes Obédiences confondues, fit preuve d'une transparence accrue. Les Grands Maîtres et les Grandes Maîtresses multiplièrent les conférences publiques, ressasant inlassablement aux profanes venus les écouter que la maçonnerie n'était pas « secrète » mais « discrète », invoquant la répression subie lors de la dernière guerre pour justifier cette discrétion. Parallèlement, les parutions d'ouvrages maçonniques crurent dans cette seconde partie du XXème siècle dans une inflation permanente de titres et de collections. Pas une parcelle de la maçonnerie, que ce soit dans son histoire légendaire ou réelle, dans le contenu précis de ses Rites, dans l'exégèse de ses symboliques, dans la variété de ses diverses Obédiences n'est à l'abri du regard, qu'il soit profane ou initié. Les maçons, y

compris les Grands Maîtres, s'affranchissent allégrement de l'engagement prononcé lors de leur initiation de ne rien révéler de ce qu'ils verraient ou entendraient en Loge, n'hésitant pas parfois à porter les conflits internes des Obédiences sur la place publique.

L'émergence d'internet à la fin du XXème siècle et l'explosion de l'information en ligne au début du XXIème siècle rendent la maçonnerie encore plus accessible et connaissable. Sites officiels des Obédiences, blogs de maçons, sites de vente d'objets rituels, librairies en ligne spécialisées, livres maçonniques en open source, internet va définitivement rendre totalement transparente la maçonnerie, dans son contenu, dans son fonctionnement, dans ses problématiques, réduisant définitivement à néant le secret maçonnique, qu'il soit formel (le « secret » de l'organisation concrète) ou spirituel (le « secret » symbolique de chaque grade).

Les dictionnaires physiques et les encyclopédies du XXème siècle perdent globalement leur audience au profit d'internet comme source d'information pour accéder au savoir (pris dans une acception large), en particulier pour les générations qui ont grandi avec elle.

Pour apprécier l'évolution des paradoxes communicationnels posés au XVIIIème siècle, nous avons analysé dans les différents dictionnaires et encyclopédies en ligne grand public comment la maçonnerie est aujourd'hui définie.

L'analyse a consisté à étudier la définition du terme « *franc-maçonnerie* » dans les dictionnaires et encyclopédie en ligne des deux premières pages de réponse à la recherche sur Google et Edge à partir de l'item « franc-maçonnerie définition ».

Cette approche permet d'identifier la primo perception de la maçonnerie proposée par la Toile pour un internaute sollicitant internet afin d'appréhender la maçonnerie. En ce sens ce premier niveau de proposition constitue la représentation sociale grand public véhiculée par internet via ses dictionnaires. Elle ne préjuge en rien d'autres représentations véhiculées par des sites engagés, images construites sur la base d'enracinements idéologiques pro ou antimaçonniques, telles qu'on peut les trouver dans des sites spécialisés ou des blogs dédiés.

Nous avons analysé 15 dictionnaires en lignes :

Dictionnaire de l'Académie Française 9ème édition ; Larousse ; Le Robert ; "REVERSO ; Notre Temps ; Le dictionnaire CORDIAL ; L'INTERNAUTE ; SENSAGENT ; WIKTIONNAIRE, Trésor de la Langue Française ; La toupie ; Le dictionnaire ; WIKIPEDIA ; UNIVERSALIS ; UNIVERSALIS DICTIONNAIRE.

Les définitions proposées sont fortement contrastées. L'identification de la maçonnerie au secret est encore présente dans de nombreux dictionnaires, y compris parmi ceux jouissant d'une forte réputation sociale. Les nouveaux venus dans les dictionnaires 2.0 (*Reverso, Cordial...*) n'apportent rien de significatif dans le contenu de leur définition, lorsqu'ils ne se contentent pas de reprendre purement et simplement les définitions les plus anciennes : l'innovation dans la technique de diffusion n'implique pas une modernité du sens.

Reproduisant la double approche des dictionnaires physiques des siècles antérieurs, la définition de la maçonnerie s'organise autour des deux pôles définitoires de la doxa et de l'épistémè. Dans son rapport au secret, le paradoxe communicationnel est toujours présent dans de nombreux dictionnaires avec une intensité variable selon l'éditeur.

Le Larousse, dictionnaire historique de référence, définit la franc-maçonnerie comme une

*Société mondiale fermée, dont les membres, ou frères, qui se reconnaissent à des signes, en possèdent seuls les secrets sous serment. (Un groupe de maçons forme une Loge, un groupement de Loges forme une Obédience.)*⁵⁰⁹.

La pratique du secret est directement constitutive de la maçonnerie qui lui garantit son caractère hermétique aux non maçons. Son objet social (philanthropique, philosophique ou politique) est totalement occulté au bénéfice de ce seul secret qui la résume. *Larousse* reformule ainsi la tautologie primitive de la franc maçonnerie secrète par essence. L'enchaînement des termes « *fermé* », « *secret* », « *serment* », forme une suite logique

⁵⁰⁹ *Larousse en ligne*, 2023, entrée *franc-maçonnerie*.

auto-signifiante qui recycle le paradoxe communicationnel : le serment corrobore le secret lui-même gage de la fermeture de la maçonnerie.

Pour la très populaire encyclopédie participative *Wikipédia*, l'article franc-maçonnerie, commence par une phrase de synthèse, suivi d'un long développement de nature encyclopédique. Cette phrase d'attaque résume les différentes dimensions de la maçonnerie :

Le terme franc-maçonnerie désigne un ensemble d'espaces de sociabilité sélectifs qui recrutent leurs membres par cooptation et pratiquent des Rites initiatiques se référant à un secret maçonnique et à l'art de bâtir ⁵¹⁰.

Dans un renvoi par lien pop-up du terme « *secret maçonnique* » sur l'article éponyme, l'encyclopédie en ligne précise que :

Le thème du secret maçonnique est l'un des éléments essentiels de l'initiation en franc-maçonnerie. (...) Bien que ces « secrets » aient été publiés et divulgués par des indiscretions au public, en Angleterre comme en France, dès les années 1730, les francs-maçons ont toujours continué à les respecter et à s'interdire de les communiquer en dehors de leurs Loges. Progressivement, ce thème du secret a continué à se développer, et on distingue aujourd'hui différents aspects historiques, initiatiques, philosophiques et pratiques du secret maçonnique ⁵¹¹.

Wikipédia s'inscrit directement dans le premier paradoxe communicationnel qui affirme simultanément l'existence et la non-existence du secret maçonnique, représentatif des premières divulgations du XVIIIème siècle. La diversité des différentes dimensions du secret soulignée dans la dernière phrase, s'il est formellement juste, ne dénoue en rien ce paradoxe, au contraire, il n'ajoute par sa complexité que de l'opacité, et de fait entérine le secret comme épicycle de la maçonnerie auquel il « *se réfère* ». La partie encyclopédique de l'article développe les aspects historiques, philosophiques et sociétaux de la

⁵¹⁰ Site *Wikipédia*, 2023, entrée *franc-maçonnerie*.

⁵¹¹ Site *Wikipédia*, 2023, entrée *secret maçonnique*.

maçonnerie. L'initiation qui, nous venons de le voir s'articule dans le pop-up autour de son secret et de l'interdiction de le révéler, prend dans le développement encyclopédique une autre signification : « *pour les francs-maçons l'initiation relève de la recherche intime de soi-même* ». Le thème du secret sera abordé dans le paragraphe intitulé « *Ésotérisme* », qui se termine par la conclusion suivante :

Toutefois, les rituels maçonniques et les signes de reconnaissance ayant été publiés depuis longtemps, certains considèrent qu'il n'y aurait plus aucun secret à découvrir en franc-maçonnerie en dehors de ceux que constituent, selon les adeptes, la « magie du vécu » et l'élaboration lente d'une compréhension intime du processus initiatique maçonnique, incommunicables par nature à qui ne les a jamais expérimentés. La franc-maçonnerie se présente donc aujourd'hui plus souvent comme une société « discrète » que comme une société « secrète ».

Sans doute écrit par des maçonnologues, l'article de *Wikipédia* s'inscrit globalement dans une logique de l'épistémè ; paradoxalement son pop-up de la phrase d'introduction incrémente pour partie une vision de la maçonnerie essentialisée autour de son secret, relayant, à faible bruit, son paradoxe communicationnel. *Wikipédia* s'articule simultanément sur les deux pôles de la doxa et de l'épistémè dans sa définition, ce dernier étant le pôle définitoire principal.

D'autres dictionnaires en ligne recycleront la chaîne signifiante de l'avant-guerre ; *BAYARD* parlera de « *société secrète* » pour désigner la maçonnerie, tandis que *WIKTIONNAIRE* réutilisera les expressions du *Dictionnaire de l'Académie* de 1935, fortement influencées par l'idéologie maurassienne, « *Les Rites, les emblèmes, les cérémonies, le secret de la franc-maçonnerie. L'action occulte de la franc-maçonnerie.* »

D'autres dictionnaires reprendront la formule « *jadis secrète* » dont on a souligné précédemment la fausseté historique, et, partant son ambiguïté signifiante. Il en est ainsi de *CORDIAL*, *Dictionnaire Universalis* et *REVERSO* (« *Association philanthropique jadis secrète...* ») ; de *Wiktionnaire* et *Le Dictionnaire* utilisant une formule quasi identique (« *Association philanthropique, autrefois secrète...* »). Par cette formule d'accroche de la

1ère phrase, le secret est d'emblée positionné au regard du lecteur, avec, comme nous l'avons souligné, les biais signifiants associés.

Quant à *l'Internaute*, il exprime parfaitement le paradoxe communicationnel du secret maçonnique par les diverses contradictions logiques de sa définition. Cette dernière décrit :

La maçonnerie comme un groupe ésotérique qui vise à la fondation d'une société égalitaire et pragmatique dont les membres se réunissent en Loge pour débattre sur des sujets aussi divers que variés.

L'usage d'emploi qui suit la définition remarque que « *La franc-maçonnerie est encore reconnue comme une société secrète qui alimente bien involontairement les théories conspirationnistes* ». Par le biais de cet « *exemple* » (c'est son statut dans la définition) le dictionnaire découple l'association de la franc-maçonnerie à une société secrète et les théories conspirationnistes. Le dictionnaire semble acter cette association qui par ailleurs, « *bien involontairement* » sert d'argument au complotisme. In fine, dire que la maçonnerie est une « *société secrète* », n'implique pas nécessairement l'adhésion à des « *thèses conspirationnistes* ». Le constat appartiendrait à l'épistémè, l'adhésion à la doxa.

Le paradoxe qui s'était noué avec la définition de la franc-maçonnerie, va se renforcer avec celle de « *franc-maçon* » qui désigne :

Un membre de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire une société plus ou moins secrète, répandue dans diverses contrées du globe, et dont l'origine remonterait à une confrérie de maçons constructeurs, au VIIIe siècle.

Cette articulation signifiante contradictoire entre les définitions « *franc-maçonnerie* » et « *franc-maçon* » est également à l'œuvre dans le dictionnaire en ligne du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.)* créé par le C.N.R.S. en 2005.

La définition de la franc-maçonnerie, quelque peu alambiquée dans sa forme, se veut néanmoins descriptive et, malgré la primo-référence à l'ésotérisme, semble s'ancrer dans l'épistémè :

Association ésotérique visant à l'édification d'une société rationnelle, la construction du Temple, qui professe la fraternité entre ses membres organisés en Loges et qui se reconnaissent par des signes et des emblèmes symboliques pris aux maçons du Moyen Âge ⁵¹².

L'exemple d'usage s'appuie sur une citation de Guy de MAUPASSANT, écrivain sans engagement politique notable :

Mon oncle me répondait : « Justement nous élevons religion contre religion. Nous faisons de la libre pensée l'arme qui tuera le cléricalisme. La franc-maçonnerie est la citadelle où sont enrôlés tous les démolisseurs de divinités ». Maupass., Contes et nouv., t. 2, Oncle Sosthène, 1882, p. 22

Cet exemple arrime la franc-maçonnerie au contexte historique de la III^{ème} République et de son opposition à l'Église catholique, au-delà, à la religion implicitement ennemie de la raison (les « démolisseurs de divinités » de l'exemple font écho à « la société rationnelle » de la définition).

Au sens figuré, le dictionnaire s'attache à la notion de solidarité qui relie les maçons, par extension tout membre d'un groupe humain formant cohésion.

Au fig. Entente, complicité, solidarité qui règne entre personnes ayant entre elles quelque chose de commun : sexe, profession, idée, sentiment, idéal.

C'est tout simplement une franc-maçonnerie ou un compagnonnage. Nous sommes un certain nombre qui aimons une chose bonnie (Mallarmé, Corresp., 1873, p. 40). Ils avaient entre eux la franc-maçonnerie d'un langage commun sans le savoir (Barrès, Cahiers, t. 3, 1903-04, p. 111).

⁵¹² Site C.N.R.T.L., entrée *franc-maçonnerie*.

Si le premier exemple d'usage fait appel à Stéphane MALLARMÉ, là encore écrivain non engagé politiquement, il rapporte également pour le second un extrait des cahiers de BARRÈS, dont le positionnement politique à l'extrême droite est sans équivoque. Le propos cité est cependant parfaitement neutre idéologiquement.

La contradiction signifiante va se nouer avec la définition de « *franc-maçon* ». Si comme la plupart des dictionnaires le définit simplement comme membre de la franc-maçonnerie, le *C.N.R.T.L.* va par deux exemples d'usage propager une image négative de la maçonnerie, reprenant de manière insidieuse un narratif de l'extrême droite d'avant-guerre.

Franc-maçon : celui qui appartient à la franc-maçonnerie. (...).

*Il protesta d'un ton sec : « qu'il ne voulait rien demander à ce Gouvernement de franc-maçons et de juifs » (Mauriac, *Myst. Frontenac*, 1933, p. 70).*

*Il fallait voir mon oncle Sosthène offrir à dîner à un franc-maçon. Ils se rencontraient d'abord et se touchaient les mains avec un air mystérieux tout à fait drôle, on voyait qu'ils se livraient à une série de pressions secrètes. Quand je voulais mettre mon oncle en fureur je n'avais qu'à lui rappeler que les chiens aussi ont une manière toute franc-maçonnique de se reconnaître. Puis mon oncle emmenait son ami dans les coins, comme pour lui confier des choses considérables ; puis, à table, face à face, ils avaient une façon de se considérer, de croiser leurs regards, de boire avec un coup d'œil comme pour se répéter sans cesse : « Nous en sommes, hein? ». Maupass., *Contes et nouv.*, t. 2, *Oncle Sosthène*, 1882, p. 23⁵¹³.*

Le dernier exemple de Maupassant vise à ridiculiser les maçons (« *je n'avais qu'à lui rappeler que les chiens aussi ont une manière toute franc-maçonnique de se reconnaître* »), même si la dernière phrase (« *ils avaient une façon de se considérer, de croiser leurs regards, de boire avec un coup d'œil comme pour se répéter sans cesse : « Nous en sommes, hein? »*») n'est pas exempte d'une certaine pertinence ethnologique dans la justesse de

⁵¹³ Site C.N.R.T.L. ; entrée *franc-maçon*.

l'observation. L'exemple de MAURIAC, tiré du *Mystère Frontenac*, roman psychologique majeur de l'auteur qui n'a aucune connotation politique, engage, lui, un autre questionnement. Car il recycle, via cette citation, l'assimilation au complotisme judéo-maçonnique. Le statut d'exemple assigné à cette assimilation n'affaiblit en rien la force du signifié qui s'y loge, relayant la rhétorique de l'extrême droite d'avant-guerre ⁵¹⁴.

Dès lors, la définition de franc-maçon se trouve associée à une image de la maçonnerie en contradiction avec celle véhiculée dans la définition de cette dernière. Autant celle-ci s'essayait à être au plus proche de l'épistémè, autant celle-là, par le biais pernicieux des exemples relaie une doxa séculaire. Les signifiés de la maçonnerie entrent ainsi en contradiction l'un et l'autre exprimant des paradigmes définitoires opposés.

Dans *l'Internaute*, comme dans le *C.N.R.T.L.*, le secret qui avait été minoré dans la définition de la franc-maçonnerie, redevient, via la définition du franc-maçon une composante essentielle (au sens propre, relative à son essence). Tout comme au XVIIIème siècle le paradoxe communicationnel se déploie sur l'équivalence entre la non-existence (définition de la maçonnerie) et l'existence (définition du franc-maçon) du secret maçonnique selon l'entrée du mot concerné qui se suivent l'un l'autre. Dans ce conflit de signifiés entre les deux termes, l'avantage va évidemment à celui qui sollicite le plus facilement l'imaginaire du lecteur, qui lui demande le moins d'effort intellectuel et qui correspond à la représentation socialement dominante : la maçonnerie procède du secret. Car l'affirmation de l'existence du secret maçonnique, dès lors qu'elle entre en concurrence avec l'affirmation de sa non-existence a pour elle le poids des trois siècles de paradoxes communicationnels diffusés par de multiples canaux accréditant cette image.

Néanmoins, si la permanence du secret comme élément essentialisant de la maçonnerie est encore bien ancrée dans de nombreux dictionnaires en ligne, il convient de constater,

⁵¹⁴ François MAURIAC, chrétien à la foi intransigeante, tenant d'une droite forte avant-guerre, gaulliste pendant et après-guerre, ne fut pas antisémite, et qu'il ne tint pas publiquement à notre connaissance des propos antimaçonniques. Il décrit dans son roman un personnage qui lui, l'est, mais avec lequel il ne noue aucune empathie particulière. Cette citation est par ailleurs totalement anecdotique dans le roman.

que de nombreux dictionnaires véhiculent également, et parfois concomitamment, des dimensions de celle-ci plus proche de la réalité en mettant en exergue son objectif humaniste affiché. Le *Dictionnaire de l'Académie française*, (« Association de caractère spiritualiste et d'inspiration philanthropique... ») et *Le Robert* (« Association internationale, de caractère mutualiste et philanthropique... ») affirment sans réserve particulière cet attribut dans leur définition. Cependant cette dimension philanthropique, de nature positive et relevant de l'épistémè, est parfois associée à la dimension secrète relevant de la doxa dans la plupart des dictionnaires : *Reverso* (« association philanthropique jadis secrète,... »), *BAYARD* (« Société secrète et philanthropique... »), *CORDIAL* (« Association philanthropique jadis secrète... »), *WIKTIONNAIRE* (« Association philanthropique, autrefois secrète»), *Encyclopédie Universalis Dictionnaire* (« association philanthropique jadis secrète... »). Là encore la définition s'ancre simultanément sur les deux pôles de la doxa et de l'épistémè.

Sur les 15 dictionnaires en lignes étudiés, sur la définition « franc maçonnerie », 13 renvoient, peu ou prou, à sa dimension secrète, seuls deux dictionnaires (*La toupie*, *Universalis*) n'y font pas référence, ni dans la définition, ni dans les exemples.

Nous avons procédé à un dénombrement d'occurrences ⁵¹⁵ des mots utilisés sur les 15 dictionnaires disponibles en ligne étudiés. Le pourcentage de densité a été calculé sur la base de 628 mots « utiles » ⁵¹⁶.

Nous avons retenu les 15 premières occurrences, au-delà les chiffres sont trop faibles pour être significatifs.

⁵¹⁵ Nous avons utilisé le logiciel Outil Seo (<https://outils-seo.alwaysdata.net/outils-contenu-editorial/densite-mot-cle/#result>) ; les résultats ont été corroborés par l'utilisation du logiciel Lexicool (https://www.lexicool.com/text_analyzer.asp?IL=1#analyse)

⁵¹⁶ Ont été retirés de la base servant au calcul d'occurrences les mots servant à la syntaxe (et, ou, dans, sans, le, les, etc.), et ceux propres à la structure du dictionnaire (figuré, déf., etc...) ; nous avons délibérément maintenu le terme franc-maçonnerie lorsqu'il est repris dans le corps de la définition, d'où sa présence dans les occurrences retenues ; La densité se calcule en rapportant le nombre total d'occurrences au nombre de mots utiles. Exemple : 22 occurrences « franc-maçonnerie » soit $22/628 = 3.5\%$ de densité.

Nous avons procédé à la même opération pour évaluer l'évolution des mots utilisés pour définir la maçonnerie dans les dictionnaires du XIX^{ème} siècle.

Nous avons procédé à un dénombrement d'occurrences ⁵¹⁷ des mots utilisés sur les 27 dictionnaires du XIX^{ème} siècle étudiés. Le pourcentage de densité a été calculé sur la base de 580 mots « utiles ».

La partie purement encyclopédique du dictionnaire, lorsqu'elle existe, n'a pas été intégrée dans notre approche, seule la définition courante, appelées parfois *généralité*, qui précède le développement a été retenue.

⁵¹⁷ Nous avons utilisé pour le dénombrement le même outil Seo ; les résultats ont également été corroborés par l'utilisation du logiciel Lexicoool.

RESULTATS DES OCCURRENCES
DES DICTIONNAIRES EN LIGNE DU XXIème SIÈCLE

Rang	Expressions	Occurences	% de densité
1	franc-maçonnerie	22	3.5%
2	secret/secrète	20	3.2%
3	association	11	1.8%
4	philanthropique/philanthrope	8	1.3%
4	membres	8	1.3%
5	Loges	7	1.1%
5	société	7	1.1%
5	idées	7	1.1%
6	fraternité	6	1,0%
6	sentiment	6	1,0%
7	gens	5	0.8%
7	facilement	5	0.8%
7	sympathie	5	0.8%
7	naît	5	0.8%
7	sens	5	0.8%

RESULTATS DES OCCURRENCES

DICTIONNAIRE DU XIXÈME SIÈCLE

Rang	Expressions	Occurences	% de densité
1	association	21	3.6%
2	membres	17	2.9%
3	secret/secrète	14	2.4%
4	franc-maçonnerie	13	2.2%
5	signes	12	2.1%
6	usage	10	1.7%
6	loges	10	1.7%
6	symbolique	10	1.7%
6	instruments	10	1.7%
6	maçon	10	1.7%
7	reconnaissent	9	1.6%
7	architecte	9	1.6%
8	emploi	8	1.4%
8	société	8	1.4%
9	ordre	7	1.2%

COMPARAISON DE L'EVOLUTION DES OCCURRENCES

DICO XIXème siècle		Classement	DICO XXIème siècle	
% densité	Expressions		Expressions	% densité
3.6%	association	1	franc-maçonnerie	3.5%
2.9%	membres	2	secret	3.2%
2.4%	secret	3	association	1.8%
2.2%	Franc-maçonnerie	4	Philanthropique philanthrope	1.3%
2.1%	signes	5	membres	1.3%
1.7%	usage	6	loges	1.1%
1.7%	loges	7	société	1.1%
1.7%	symbolique	8	idées	1.1%
1.7%	instruments	9	fraternité	1,0%
1.7%	maçon	10	sentiment	1,0%
1.6%	reconnaissent	11	gens	0.8%
1.6%	architecte	12	facilement	0.8%
1.4%	emploi	13	sympathie	0.8%
1.4%	société	14	naît	0.8%
1.2%	ordre	15	sens	0.8%

Nous avons identifié en jaune les expressions communes aux deux familles de dictionnaires, en bleu celles présentes dans les dictionnaires du XIX^{ème} siècle mais non présentes au XXI^{ème}, en vert, à l'inverse, celles présentes au XXI^{ème} siècle mais non présentes au XIX^{ème}. Sur un total de 24 expressions recensées, nous relevons 6 occurrences communes, 9 occurrences seulement présentes au XIX^{ème}, et 9 occurrences présentes qu'au XXI^{ème}.

Sur les six expressions communes, quatre figurent dans le top 5 des deux classements : franc-maçonnerie, secret, membres, association. On observera que sur ces six expressions une seule est qualitative (secret/secrète) les autres étant d'ordre plus factuelle (franc-maçonnerie, société, association, membres, loges).

Il est symptomatique que le terme « secret » apparaisse au premier rang de ce dénombrement quelle que soit l'époque considérée. En deux siècles le secret reste indissociablement lié à la maçonnerie, comme caractéristique de référence pour sa définition. Qu'importe si le secret existe ou a existé, sa prégnance dans les définitions montre que c'est l'élément par rapport à quoi elle va être positionnée, par lequel le sens initial se structure. A ce titre il devient un attribut de celle-ci, soit constitutif directement, soit prêtant à analyse réflexive.

Cette approche, fusionne, tant pour les actuels dictionnaires en ligne que pour ceux du XIX^{ème} siècles toutes les définitions, qu'elles relèvent de la doxa, de l'épistémè, ou se trouvent à mi-chemin entre les deux.

Nous considérons que l'agrégat de l'ensemble de ces définitions constitue une image unique qui évacue le particularisme de chaque dictionnaire, et la manière dont il rend compte de la franc-maçonnerie et du franc-maçon. Sa vocation, est de faire émerger les signifiants dominants rattachés à la franc-maçonnerie, ceux partagés par le plus grand nombre de dictionnaires, et qui forment ainsi la signification représentative, car massivement majoritaire, du corpus des dictionnaires.

Une définition quasi archétypique articulée autour du secret, peut ainsi être formulée avec ces six mots, communs aux deux époques, qui traversent deux cents ans et une cinquantaine de dictionnaire :

La *franc-maçonnerie*, est une *société* (ou une *association*) *secrète* dont les *membres* se réunissent en *Loge*

L'objet de la franc-maçonnerie dans ce premier rang de signification n'est pas formulé, seul le secret de son état, réel ou potentiel, organise le premier niveau de sa compréhension.

Les expressions partantes et arrivantes qui sont de nature différente entre les deux époques vont expliciter la maçonnerie.

DICO XXIème Siècle	DICO en Ligne
Expressions non maintenues	Expressions nouvelles
signes	philanthropique/philanthrope
usage	idées
symbolique	fraternité
instruments	sentiment
maçon	gens
reconnaissent	facilement
architecte	sympathie
emploi	naît
ordre	sens

Les dictionnaires du XIXème inscrivent la maçonnerie dans la filiation opérative (*usage, instrument, maçon, architecte*) combinée avec un système de reconnaissance (*symbole, signe, reconnaissent*). Cette filiation opérative ne sera pas reprise au XXIème siècle qui privilégie son action humaniste (*philanthropie, idées*) et la sociabilité de ses membres

(*sympathie, fraternité, sentiment, facilement*). L'évolution est notable puisque cette nouvelle dimension introduite identifie, par le caractère philanthropique de son action, l'objet de la maçonnerie, dont elle devient une caractéristique de sa définition.

En épurant sur la base de l'analyse précédente les définitions des dictionnaires du XIXème et XXIème siècle nous obtenons le tableau de signification suivant :

Signification	DICO XIXème	DICO XXIème
1er niveau	Secret	Secret
2e niveau	Filiation opérative	Action philanthropique

En deux siècles l'évolution de la définition de la maçonnerie dans les dictionnaires est caractérisée par un double jeu signifiant :

- La permanence du secret comme clef d'entrée de sa compréhension ; le secret est le signifié central de la définition ;
- Le passage de sa filiation médiévale à son but philanthropique ; le signifié s'organise désormais sur l'action sociétale de la maçonnerie.

La très grande majorité des dictionnaires en ligne, comme la plupart des dictionnaires du XIXème siècle ne se contentent pas d'entériner le paradoxe communicationnel du secret maçonnique : ils l'authentifient. Dispositif de référence sociale du signifié, comme prescripteur de la signification, ces dictionnaires valident le secret maçonnique comme méta-signifié de référence de la maçonnerie. En instaurant le secret maçonnique comme problématique d'entrée de cette dernière, la plupart des dictionnaires en deux cents ans ont contribué à pérenniser, et perpétuent encore dans les dictionnaires en ligne, la clef de voûte d'un discours dont les fondations ont été posées à la fin du XVIIIème siècle.

4.6 Les dictionnaires, fixation du paradoxe communicationnel du secret maçonnique

4.6.1 Fonction communicationnelle du dictionnaire

Le dictionnaire, depuis son origine est porteur d'un projet : fixer l'orthographe et la signification des mots du langage, tant écrit que parlé. Cette double ambition de forme et de fond est au service d'une finalité plus globale : faciliter la communication entre les usagers d'une langue en évitant les méprises sur les mots, sources d'erreurs dans la compréhension langagière.

Tel fut le projet porté par le *Dictionnaire de l'Académie française*, matrice de tous les dictionnaires français modernes, dont la première édition en 1694 formule parfaitement l'intention :

Le Dictionnaire de l'Académie ne sera pas moins utile, qu'à l'esgard des François mesmes qui sont quelquefois en peine de la véritable signification des mots, ou qui n'en connoissent pas le bel usage, & qui seront bien aises d'y trouver des esclaircissemens à leurs doutes.

L'Académie s'est attachée à l'ancienne Orthographe receüe parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoistre l'Origine des mots. (...)

Et si un mesme mot se trouve escrit dans le Dictionnaire de deux manieres differentes, celle dont il sera escrit en lettres Capitales au commencement de l'Article est la seule que l'Academie approuve ⁵¹⁸.

⁵¹⁸ *Dictionnaire de l'Académie française, 1694, Préface de la première édition.*

Nous noterons que d'emblée l'Académie s'impose bien comme instance normative du langage, en s'attribuant une capacité d'*approbation*, en affirmant une capacité à dire ce qui est conforme et ce qui ne l'est pas. Ce pouvoir de conformité ainsi affirmé vise dans l'Introduction la forme du mot, dont nous savons qu'à l'époque, il pouvait faire l'objet de nombreuses variations selon le contexte social ou géographique du locuteur.

Le rôle d'élaboration de la norme signifiante n'a pas besoin d'être justifiée, elle s'impose d'elle-même, le *Dictionnaire de l'Académie française* fixant selon ses rédacteurs « *la véritable signification des mots* », permettant ainsi de préciser leur sens pour ceux qui ne le connaissent pas ou qui auraient des « *doutes* » sur leur compréhension. Nous sommes là au cœur du projet du dictionnaire royal : affirmer le sens d'un mot, l'entériner de manière institutionnelle, le figer au nom d'une légitimité qui lui est propre, qui n'est plus celle directe et vivante de ceux qui l'utilisent. Le dictionnaire, d'une certaine manière, sépare le mot du langage, qu'il soit parlé ou écrit, en l'appauvrissant de sa complexité et de sa diversité socio-culturelle. Le recours à des citations loin d'être le garant de l'objectivité du sens retenu, comme le revendique la méthode du dictionnaire, est avant tout l'instrument de sa subjectivité.

Si la fonction communicationnelle dans l'introduction de 1694 du *Dictionnaire de l'Académie française* n'est pas explicite, bien qu'elle découle implicitement de *la véritable signification des mots*, celle de l'édition de 1798 la formulera clairement :

Il faut qu'en donnant ou en recevant un mot, on sache ce qu'on reçoit et ce qu'on donne, comme en donnant un écu ou un louis. (...)

C'est pour cela qu'ils sont de grands Écrivains. Mais, par la raison, précisément, que chacun d'eux se fait une Langue, les Langues que tous se font sont différentes ; et c'est à cette différence, qu'il faut attribuer très-souvent, celle des opinions qui les divisent : ils se croient séparés par des mondes ; ils ne le sont souvent que par un mot dont ils ne font pas le même emploi ⁵¹⁹.

⁵¹⁹ Site de l'Académie française, préface de la 5^{ème} édition de 1798.

Cette valeur d'échange du mot, à la manière d'une monnaie qui garantit l'exactitude de la valeur, est déterminante dans tout processus de communication, quelles qu'en soient la forme, écrite ou orale, la situation des interlocuteurs, privés ou publics, et la nature des enjeux associés, politiques, familiaux, religieux, etc... Les rédacteurs de la *Préface* dépassent le simple enjeu lexicographique du dictionnaire (orthographe et signification) tels qu'ils l'avaient posé à la naissance pour appréhender l'enjeu de communication associé : le sens fixé par le *Dictionnaire de l'Académie française* permet de mieux communiquer. Il est l'instrument qui garantit entre deux personnes qui s'entretiennent ensemble dans un processus communicationnel, que les mots utilisés ont bien la même acception. L'auteur de la préface souligne néanmoins que des mots peuvent avoir des sens différents, source de bien des conflits. Le Dictionnaire, en affichant les différents sens d'un mot permet de comprendre et de résoudre ces conflits qui peuvent en découler. L'Académie française affiche dans cette préface de 1798 sa volonté de contribuer par l'outil lexicographique de son *Dictionnaire* au processus communicationnel de l'espace public et privé.

Les dictionnaires ultérieurs (*WAILLY, BOISTE, GATTEL, LAVEAUX, NODIER, LITRE, LAROUSSE, ROBERT...*), qui se multiplieront au XIX et XXème siècle, poursuivront un dessein identique en fixant la forme (orthographe, règles de grammaire, prononciation) et le fond (sens initial, sens analogique, synonymie) de chaque mot.

Un rédacteur de dictionnaire va se distinguer au XIXème siècle, inscrivant son nom de manière quasi synonymique avec la notion de dictionnaire : Pierre LAROUSSE. L'entreprise éditoriale entreprise dès 1856 par la publication de son « *Nouveau dictionnaire de la langue française* »⁵²⁰, préfigurateur du *Petit Larousse Illustré* se poursuivra les 150 ans suivants, pour devenir un dictionnaire de référence socio-culturel en France. LAROUSSE, dans ce premier dictionnaire, revendique la rupture épistémologique avec les dictionnaires des autres auteurs de son époque par la contextualisation du sens du mot dans l'énoncé de sa définition. « *Un dictionnaire sans exemple est un squelette* » est-il marqué dans la page de titre du dictionnaire, montrant ainsi ostensiblement la rupture lexicographique dont le dictionnaire se veut porteur. *Le Larousse* met en situation langagière le sens d'un mot,

⁵²⁰ Cf. bibliographie.

rapportant les expressions dans lesquelles il figure avec des sens particuliers, citant des exemples qui donnent de la chair au mot ⁵²¹. Ce procédé de contextualisation du mot pour en saisir le sens, sera ensuite repris et transformé par les lexicographes modernes pour le théoriser puis le systématiser ultérieurement sous le concept de collocation ⁵²². L'approche des dictionnaristes du XIX^{ème} siècle et d'une grande partie du XX^{ème} siècle est avant tout empirique, reposant sur l'examen et le recueil de l'usage du mot à travers des textes anciens ou contemporains représentant prioritairement le bon emploi de la langue française.

Le dictionnaire procède d'une intention signifiante à vocation sociale, il est le lieu privilégié par lequel s'ajuste la signification publique d'un mot. Il est l'endroit par lequel la norme du mot s'accrédite aux yeux (orthographe), aux oreilles (phonétique) et à la pensée (définition) de tous dans l'espace social.

Loin d'être un simple relevé de la manière dont les mots sont écrits, parlés, utilisés, leur recensement avec leurs sens associés, permet une utilisation commune du discours, car pour communiquer il convient d'être d'accord sur le sens des mots employés. Le dictionnaire norme l'espace public du langage, condition même de la communication des sociétés complexes. Cette structuration de la norme du langage par le dictionnaire a été progressivement concurrencée dans l'espace social, par d'autres opérateurs linguistiques : par la presse et la littérature, lues par un nombre croissant de gens au fur et à mesure de l'alphabétisation de la population, puis dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, par la radio (à partir des années 1950), suivi par la télévision (années 1960) enfin par internet (années 1990). Ces derniers médias de masse (radio, télévision, internet) ont également structuré la norme langagière, certes en s'appuyant sur la norme académique, mais en produisant leurs propres normes. C'est là tout le rôle de l'usage qui fait évoluer la langue et sur lequel s'appuie le dictionnaire pour établir ses définitions.

⁵²¹ LAROUSSE dans sa préface de son *Nouveau Dictionnaire de la Langue Française* de 1856 insiste sur la nécessité d'associer une *citation* à la définition d'un mot afin d'en préciser le sens, faute de quoi la définition ne reste qu'un *squelette*. L'usage ainsi retranscrit par la citation permet à la définition, par sa « *contextualisation* », de retrouver « *mouvement, chaleur et vie* ».

⁵²² Franz Josef HAUSMANN, Peter BLUMENTHAL, *Présentation : collocations, corpus, dictionnaires*, 2006.

Il existe une dialectique permanente entre l'usage et la norme dans le dictionnaire : le dictionnaire construit la norme par l'usage. Parallèlement, c'est sa fonction affichée, le dictionnaire a pour objet d'asservir l'usage à la norme, dans un souci de conservation de la langue. Cette tension permanente entre le moyen et l'objectif, entre l'usage et la norme autorise l'évolution de la langue que la norme du dictionnaire encadre avant de l'entériner lorsque l'usage la transgresse.

Malgré la multiplication de ces espaces sémantiques qui structurent la langue par son usage, le dictionnaire détient un rôle statutaire singulier, celui d'enregistreur officiel de la norme. Si dans les faits, la télévision et internet jouent aujourd'hui un rôle prescripteur et unificateur dans l'emploi de la langue, écrite et parlée, en aucun cas ils ne peuvent se prévaloir de ce rôle symbolique particulier dévolu au dictionnaire, en particulier par les trois dictionnaires qui se partagent prioritairement cette fonction : *Le Dictionnaire de l'Académie française*, *Le Larousse* et *Le Robert*⁵²³. *Le Dictionnaire de l'Académie française* occupe une place à part, à la fois par son histoire prestigieuse, l'Académie fut créée par Richelieu en 1634, à la fois par ses prérogatives légales, ses définitions faisant l'objet d'une parution au Journal Officiel de la République, ses prescriptions s'imposant à l'Administration Publique.

Cet espace du dictionnaire est le lieu ressource à l'intérieur duquel chaque partie communicante pourra puiser la légitimité du sens, en l'inscrivant dans une norme publique. Le discours d'un locuteur s'inscrit dans un imaginaire de la représentation : les mots qu'il utilise correspondent à la représentation qu'ils se font de leur signification lors de l'élaboration narrative (écrite ou orale, académique ou triviale). Le dictionnaire construit, autant qu'il le reflète cet imaginaire commun, condition centrale à toute forme de communication, de discours, d'information dans l'espace social.

⁵²³ Symptomatique à cet égard est la polémique ouverte par l'introduction dans *Le Robert* en ligne en novembre 2021 du pronom « *iel* ». La polémique n'a pas tant été créée par l'emploi de ce pronom non genré, marginalement utilisé, mais par le fait que *Le Robert* lui accorde une reconnaissance linguistique. Pour ses contempteurs, intégrer « *iel* » dans *Le Robert* au nom de l'usage, l'entérine comme norme sociale. « *iel* », bien évidemment engage tout le débat sur le genre dans l'écriture d'une part, et les questions sur l'identité sexuelle d'autre part. Reconnaître « *iel* » comme norme lexicographique revient à légitimer les prises de positions socio-politiques que le pronom exprime. Les frontières entre la norme lexicographique et la norme sociale se confondent. La virulence de ce débat est directement issue du statut particulier du dictionnaire dans l'espace social, de son rôle symbolique comme authenticateur du langage.

A cet égard sa fonction de mise en relation avec le réel, par sa mise à disposition d'un couple signifiant/signifié dépasse une simple médiation mécanique entre le vocable et ce qu'il désigne. En entérinant le mot et son sens, le dictionnaire participe à la construction du réel, il en est symboliquement le dépositaire.

Le mot utilisé par un locuteur, n'est jamais qu'une partie de cet imaginaire partagé et propre à chacun. D'un côté le mot est le témoin de la singularité de l'imaginaire du locuteur, de l'autre le dictionnaire norme socialement l'imaginaire de chaque mot.

Le dictionnaire est la projection du signifié d'un mot dans l'espace social. Par un mécanisme complexe, lié à la puissance symbolique de l'écrit, à la force également symbolique du signataire (Larousse, Le Robert, l'Académie française...) le dictionnaire acquiert la dimension du référent officiel, celui vers lequel la personne se tourne pour pouvoir dire « *cela est vrai* », « *cela est faux* ». Il est le juge du fond et de la forme, celui qui, en cas de doute, va trancher, telle une décision de justice en dernière instance, le débat entre des personnes qui se posent des questions sur l'orthographe d'un mot, ses règles de grammaire applicables, et le sens qu'il possède. Cette pratique de juge du signifiant/signifié du dictionnaire a considérablement été modifiée avec internet qui lui a fait perdre son monopole arbitral. Jusqu'à son arrivée, quasiment tous les foyers français possédaient un dictionnaire, certains une encyclopédie. Aujourd'hui ce rôle de juge du sens du dictionnaire physique est de plus en plus joué par les recherches sur le web, les dictionnaires en ligne dont les grands éditeurs historiques (Larousse, Le Robert, etc...) et surtout par l'encyclopédie collaborative de référence grand public *Wikipédia* qui s'est imposée comme « la » référence.

Dans son intention signifiante de connaissance du réel, loin de décliner la vérité objective d'un mot, le dictionnaire s'avère être le reflet autant que le producteur de la représentation commune. Le signifiant va engager un double rapport dialectique avec son signifié : le signifié doit simultanément rendre compte d'une part, de l'objectivation du signifiant au plus près de sa réalité intrinsèque, et d'autre part des représentations du signifiant tel qu'elles sont véhiculées dans le champ social.

Ce rapport du mot et de la chose, l'intermédiation signifiante qui les relie, ne va pas de soi, tant la chose est difficile à appréhender et les mots multiples pour la désigner. Nous allons

analyser ce rapport à l'aune de trois auteurs, ARISTOTE, SARFATI, BOURDIEU, qui chacun dans leur domaine, philosophie, linguistique, sociologie, ont traité le lien entre le discours et le réel.

4.6.2 ARISTOTE : Doxa et épistémè

ARISTOTE dans *Seconds Analytiques* ⁵²⁴ avait identifié qu'il existait deux « *modes de connaissance* » : « l'épistémè », qui décrit le réel tel qu'il est de manière intangible ; et la « *doxa* » ou l'opinion sujette à variation.

Il pose qu'un objet chez une personne ne peut simultanément procéder de l'épistémè et de la doxa du fait de leur incompatibilité structurelle. Or c'est le dépassement de cette impossibilité que revendique le dictionnaire, en alimentant le signifié d'apports objectifs (le rapport au réel du mot) et subjectifs (l'utilisation du mot) pour que l'épistémè et la doxa d'un objet donné soient en cohérence dans l'esprit du lecteur. Il construit *sui generis* une sorte de doxa épistémique ⁵²⁵, une opinion vraie raccordée au réel, énonciatrice de vérité.

Le déploiement du signifié sur ces deux plans, entraîne de fait une tension entre les deux modalités de signifiés, la doxa étant plus ou moins proche de l'épistémè, voire parfois en opposition ⁵²⁶. Tous les mots du dictionnaire ne génèrent pas le même niveau de tension entre ces deux axes. Ceux qui ressortent du domaine historique, social, philosophique, se prêtent particulièrement, par les enjeux dont ils sont porteurs, les manipulations dont ils peuvent faire l'objet, les partis pris conscients ou inconscients des rédacteurs, à une telle conflictualité.

En se parant de l'objectivité dont le dictionnaire se veut le garant, c'est sa raison d'être et sa vocation sociale, la doxa ainsi élaborée se trouve investie de la légitimité de l'épistémè par la confusion de ces deux axes.

⁵²⁴ ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, 2005, chapitre 33, *Science et opinion*, pp. 231-235.

⁵²⁵ Pierre BOURDIEU utilisera cette expression mais dans un autre contexte herméneutique, cf. *Méditations Pascaliennes*, 1997/2003, p. 30.

⁵²⁶ ARISTOTE parle « *d'opinion vraie* » et « *d'opinion fautive* » au regard de leur distance à la vérité.

ARISTOTE, toujours dans *Seconds Analytiques*, observe :

*En outre, nul ne croit avoir une opinion quand il pense que l'objet ne peut pas être autre qu'il est, mais il croit en avoir un savoir scientifique*⁵²⁷.

D'une certaine manière, le dictionnaire, par son statut symbolique dans la médiation sociale du signifiant au signifié, fixe le sens des mots, en établissant que « *l'objet ne peut pas être autre qu'il est* ». Il inscrit dès lors celui-ci dans le domaine de la science, quand bien même la doxa, en tant qu'opinion fautive, a pu investir, en des proportions variables le signifié, dénaturant sa part d'épistémè.

Cette doxa épistémique prendra des dimensions différentes selon le type de dictionnaire : général, spécialisé, ou encyclopédique. Dans les deux derniers cas les rédacteurs du dictionnaire mobiliseront les ressources humaines nécessaires (spécialistes, universitaires) pour donner une définition au plus proche de la vérité. La contrepartie de cette recherche d'exactitude sera des articles plus développés, argumentés voire sourcés, parfois illustrés. Sous l'augure de la Raison triomphante, DIDEROT et son équipe, inaugureront ce mode de dictionnaire encyclopédique ayant vocation à fixer les connaissances objectives à prétention scientifique du savoir. Il faudra ensuite attendre le XIX^{ème} siècle avec notamment Larousse pour voir prospérer ce type d'ouvrage encyclopédique, en cohérence avec ce siècle dominé par la révolution technique et le développement des sciences.

Cette prétention scientifique et objective, qui procède de l'épistémè, réduit les partis pris de la doxa commune, sans pour autant la supprimer. Par nature, toute définition repose sur des a priori, sur un sens partagé par une communauté de scientifiques, d'historiens, de spécialistes. Exemple à cet égard est le cas qui nous intéresse, celui de la

⁵²⁷ ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, 2005, p. 231.

ARISTOTE pose dans *Seconds Analytiques* un clivage conceptuel Doxa/Epistémè avec des problématiques associées qui sera fécond et le reste encore aujourd'hui, raison pour laquelle, malgré toutes ses limites dues aux apports théoriques ultérieurs, nous le reprenons ici. Les questions posées par ARISTOTE trois siècles avant notre ère, montrent leur intemporalité dans les sociétés occidentales, autre raison pour laquelle nous avons mobilisé l'apport d'ARISTOTE pour différencier Doxa et Epistémè. Cependant, l'indépendance totale entre Décision (articulée sur la Morale), et Doxa développée dans *l'Ethique à Nicomaque (VI,10)*, est, en particulier depuis le XVIII^{ème} siècle, conceptuellement inopérante.

franc-maçonnerie dans les dictionnaires encyclopédiques, dont certains véhiculent des contre-vérités⁵²⁸ voire font œuvre de pur militantisme antimaçonnique. Mais plus encore que les dictionnaires encyclopédiques, qui ont une vocation scientifique avec un usage public limité, le dictionnaire usuel, est démonstratif d'une production de sens véhiculant des représentations sociales et idéologiques. Réduisant la définition à quelques lignes, le dictionnaire domestique – dont *le Petit Larousse Illustré* paru en 1906 est le prototype, s'attache à retenir l'essentiel du signifié tel qu'il est usuellement pratiqué, le fut-il à tort, dans son rapport au réel. Les nuances sont évacuées, les subtilités de sens éliminées, la simplicité fait règle : en équarrissant la complexité signifiante, la définition encourt le risque de la rupture avec l'Epistémè. La réduction de cette complexité génère la construction d'un référent définitoire, appauvri en signifié, parfois relais du sens commun, potentiellement producteur d'opinions fausses.

Doxa, représentation, sens commun, lieu commun, la professeure en linguistique Marie-Anne PAVEAU pointe le « *flou* » qui entoure ces concepts « *à la fois dans leur contenu sémantique et [leur] usage en discours* »⁵²⁹. Elles apparaissent comme des notions connexes aux contours variables et dont le contenu varie selon le positionnement de l'auteur dans le champ de connaissance et la discipline d'emploi (philosophie, sociologie, linguistique, S.I.C., sciences politiques...).

4.6.3 SARFATI : canon, vulgate et doxa

Nous emprunterons pour la suite de notre propos le cadre d'analyse du professeur Georges-Elia SARFATI sur les différentes modalités discursives du sens commun⁵³⁰. Son approche, qu'il qualifie de pragmatique topique « *fait le lien entre la théorie générale de l'action et la théorie des pratiques discursives* » En articulant ainsi l'énonciation et son

⁵²⁸ Paul GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires, encyclopédie universelle*, 1895 ; l'article de nature encyclopédique sur la *franc-maçonnerie* dénonce les desseins occultes de la maçonnerie en reprenant l'argumentaire du Vatican.

⁵²⁹ PAVEAU Marie-Anne, *L'entrée Doxa : pour un traitement rigoureux d'une notion floue*, 2003.

⁵³⁰ SARFATI Georges-Elia, *Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun*, 2008.

contexte, cette approche s'avère, selon lui, « *la plus à même de traiter du sens commun dans une perspective communicationnelle* »⁵³¹.

SARFATI définit le sens commun comme un « *ensemble de manière de signifier des savoirs-propres aux protagonistes d'une même communauté de discours* ». La « *manière de signifier* » renvoie « *à la forme de l'expression et les savoirs-propres au contenu de l'expression* »⁵³².

Dès lors que le sens commun est tributaire d'une communauté de discours, il existe autant de sens commun qu'il existe d'institutions de sens (i.e. producteur de sens) et de communautés de discours.

Le dictionnaire (cf. *supra*) a une double visée normative tant pour le « *signifier* » (l'orthographe, la grammaire) que le « *savoir-propre* » (la définition, l'emploi d'usage). La communauté de discours auquel s'adresse le dictionnaire est singulière puisqu'il ambitionne de signifier non à une communauté de discours particulière, mais à l'ensemble des membres de l'espace social.

L'auteur distingue trois variations discursives du sens commun générateur de trois types de discours associés :

- *Le canon* : discours de référence qui constitue « *le moment de fondation dogmatique d'un domaine pratique* » ; ce discours est constitutif de « *l'expression canonique du sens commun* ». Ce discours ne fait référence qu'à lui-même et à la communauté de discours dont il est issu, « *il est autoréférent* »⁵³³.

- *La vulgate* : banalisation contrôlée du canon ; le discours élaboré à partir du canon autorise sa transmission, par sa simplification et dans son respect, à un auditoire élargi. La vulgate explicite le canon duquel il procède, à ce titre il est « *co-référent* »⁵³⁴.

⁵³¹ Ibid., p. 94.

⁵³² Ibid., p. 98.

⁵³³ Ibid., respectivement, p. 101, p. 104 et p. 105.

⁵³⁴ Ibid., respectivement p. 102 et p. 105.

- *La doxa*⁵³⁵: reformulation libre des contenus canoniques qui dérogent aux règles de la vulgate. Le discours associé est dit « *naturalisé* », il s'affranchit totalement du canon avec lequel il entretient un lien purement formel : il est « *télé-référent* »⁵³⁶.

Dès lors, le dictionnaire va jouer simultanément sur deux registres :

- Sur la forme (« *le signifier* »), il énonce un discours canonique : il fige l'orthographe, la prononciation, la grammaire des mots et de la langue. Quels que soient les liens qu'il entretient avec l'usage et les autres communautés de discours, il est investi (par la Puissance Publique en ce qui concerne le *Dictionnaire de l'Académie Française*) ou s'est investi (pour les autres dictionnaires) de cette mission de fixer la langue, d'en garantir la forme canonique à un moment donné de l'histoire. Il est producteur du dogme linguistique, issu de sa propre communauté de discours (les linguistes, rédacteurs du dictionnaire), dont consubstantiellement il assure la vulgate⁵³⁷.
- Sur le sens (« *le savoir-propre* »), il énonce un discours qui procède de la vulgate. La mécanique en jeu n'est pas de même nature car elle est amenée à vulgariser le discours canonique d'autres communautés que la sienne (la communauté des linguistes). Sa tâche, telle qu'elle lui a été assignée, telle qu'elle est reconnue par le corps social, est de banaliser le dogme, de transmettre le canon de manière accessible aux membres n'appartenant pas à la communauté de discours à l'origine

⁵³⁵ Pour la suite de notre propos, le terme de *doxa* renverra exclusivement à cette définition. Dans le cas inverse nous le mentionnerons.

⁵³⁶ Ibid., respectivement p. 102 et p. 105.

⁵³⁷ L'élaboration de la norme de la forme par le dictionnaire est alimentée par l'usage (citation) mais également, en ce qui concernent les communautés de discours spécialisés (scientifique, technique, ...) par ces communautés elles-mêmes. Il y a une distinction à faire entre les mots spécialisés issus des communautés de discours spécifiques et les mots pratiqués dans le contexte général de la langue. Cette distinction a été faite dès l'origine du dictionnaire par leurs auteurs, donnant naissance entre, d'une part, les dictionnaires généralistes, et d'autre part, les dictionnaires encyclopédiques.

du canon. Ce rôle de médiation, procède d'une double « *visée véridictoire* »⁵³⁸ : celle du canon de la communauté de discours d'origine, celle de la vulgate transmise par le dictionnaire, constitué lui-même en communauté de discours propre. Le dictionnaire produit une vulgate dès lors que son discours s'inscrit dans la cohérence du canon.

Tout l'enjeu de la « *visée véridictoire* » du dictionnaire se situe dans cette performance de traduire le canon en vulgate sans le dénaturer. S'il ne répond pas à cette attente, il transforme sa vulgate en doxa, le contenu de sens devenant éloigné voire sans rapport avec le canon d'origine. Ce nouveau sens, appartient lui aussi à une communauté de discours. En tant que processus énonciatif, il relève d'un espace social dont il véhicule le canon ou la vulgate, mais en décohérence avec les canons d'origine à visée véridictoire.

Pour la franc-maçonnerie, les canons dont procède la vulgate du dictionnaire sont ceux de l'histoire, de la spiritualité, des sciences politiques, de la sociologie, appréhendés sous l'angle de l'épistémè. Les conditions de la visée véridictoire reposent sur la transformation en vulgate des canons issus des différentes communautés de discours de ces disciplines. On conviendra, au vu de la complexité et de la multiplicité de ces communautés de la difficulté d'élaborer une vulgate cohérente avec tout ou partie des différents canons ; cependant, cette réduction de la complexité en préservant l'intégrité du sens canonique constitue l'identité du projet linguistique et social du dictionnaire.

Dans l'exemple du *Dictionnaire de l'Académie française*, jusqu'à la 8^{ème} édition, la définition proposée s'est affranchie des différentes communautés canoniques relevant d'une approche épistémique pouvant rendre compte d'une manière objective de la réalité de la franc-maçonnerie au regard des canons de l'une ou de plusieurs de ces disciplines. A ce titre elle a abandonné la visée véridictoire de la vulgate au profit d'un discours arrimé à une autre communauté de discours, celle de l'extrême droite, antisémite et antirépublicaine. Elle relaie les canons de nature idéologique de cette communauté qu'elle transforme en vulgate : mais la vulgate de cette communauté se substitue à la vulgate des autres communautés productrices de canons épistémiques. En remplaçant la vulgate épistémique

⁵³⁸ Ibid., p. 99.

des communautés de discours scientifiques par la vulgate doctrinale de l'extrême-droite, l'Académie produit une doxa revêtue de tous les attributs symboliques de l'Académie et de son dictionnaire dans son double rôle normatif de la forme et du sens.

Le *Larousse* qui dans son *Dictionnaire de Poche 2024*, reprend sa définition du XIX^{ème} siècle qualifiant la maçonnerie de « *société secrète* » procède au même tour de passe-passe entre épistémè et doxa, faisant passer pour vulgate un canon antimaçonnique hérité du XIX^{ème} siècle.

Cette substitution d'une vulgate en doxa, est d'autant plus difficile à déceler, donc performante, qu'outre le poids symbolique précédemment souligné du *Dictionnaire de l'Académie française* ou du *Larousse*, cette substitution n'est pas systématique, elle entache seulement quelques mots. Sa dissémination la rend plus opérante encore car diluée dans un dispositif de vulgate, le dictionnaire, réputé crédible par le corps social.

L'enjeu du discours du sens commun, quel qu'en soit le niveau d'énonciation, canon, vulgate ou doxa, ne se limite pas à la profondeur de la visée véridictoire et à l'articulation de ces trois niveaux les uns aux autres. SARFATI souligne « *la possible traductibilité des normes du sens commun comprise en tant que norme de la praxis et leur possible conversion en normes sémantico-pragmatique* » ; il note que le canon s'enracine « *comme moment de fondation dogmatique d'un domaine pratique* »⁵³⁹.

En d'autres termes, le dictionnaire n'est pas qu'une instance institutrice de sens, il relaie autant qu'il constitue les conditions d'une pratique sociale. La doxa ne s'enracine pas, par nature, sur le champ linguistico-pratique du canon légitime, mais sur le canon d'un autre champ pratique qui lui est propre et qui s'articule à d'autres fondements doctrinaux.

Si nous reprenons l'exemple du *Dictionnaire de l'Académie française*, jusqu'à l'après-guerre, ce qui relève de la franc-maçonnerie, exprime les « *fondements dogmatiques* » de l'extrême droite et nourrira « *un champ pratique* » dont elle est issue et qu'elle alimentera par sa définition. La variation de sens de la 7^{ème} à la 8^{ème} édition, est représentative de l'évolution des fondements dogmatiques et du champ pratique associé.

⁵³⁹ Ibid., respectivement p. 97 et p. 102.

Entre 1878 et 1935 nous assistons à une montée en puissance politique de l'antisémitisme, de l'antirépublicanisme et de l'antimaçonnerie : le durcissement de la définition de la 8^{ème} édition (« *le secret de la franc-maçonnerie* », « *l'influence occulte de la franc-maçonnerie* ») est significatif de ce durcissement de la pratique sociale de l'extrême droite. L'Académie, en accentuant le caractère fantasmagorique de la franc-maçonnerie assure la vulgate de cette pratique sociale dont l'extrême droite a édicté le canon. En aval elle irrigue dans le champ social les pratiques associées à l'encontre de la maçonnerie dont la Collaboration libérera sans frein l'expansion, le film « *forces occultes* » en étant l'illustration linguistico-culturelle, les interdictions et les internements l'expression politique (cf. *supra*).

A l'intérieur d'une instance énonciatrice, le sens commun est doté d'une dynamique transformatrice, liée à l'environnement social, aux méthodes d'élaboration du discours, aux choix des canons. Dès lors un énoncé est susceptible « *de transformation* », sujet « *à de constants remaniements et à de nouvelles déclinaisons* »⁵⁴⁰. Ces modifications s'opèrent au trois niveaux du sens commun, canon, vulgate ou doxa. Ce processus de transformation que nous avons constaté à l'œuvre entre les définitions de 1875 et 1935 sera radical avec la 9^{ème} édition de 1992. L'énoncé va basculer de la doxa vers la vulgate, en cohérence avec les canons épistémiques de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques). « *L'influence politique de la franc-maçonnerie* » de 1992 se substitue à « *l'action occulte de la franc-maçonnerie* » de 1935. Cette dernière assertion puise par sa forme dans la vulgate antisémite, antirépublicaine de la III^{ème} République, dont des auteurs comme Edouard DRUMONT (1844-1917), Charles MAURRAS (1868-1952) et toute une littérature associée ont structuré les canons⁵⁴¹. L'édition de 1992 produit pour décrire la même réalité historique, le fait que la maçonnerie a exercé un rôle politique non négligeable tout au long de la Troisième République, une assertion qui s'inscrit dans une vulgate de nature épistémique d'ordre factuel, relevant de la communauté de discours des historiens, excluant tout fantasme complotiste. Le *Dictionnaire de l'Académie française* renoue ainsi

⁵⁴⁰ Ibid., p. 101.

⁵⁴¹ Comme vue *supra*, Edouard DRUMONT est l'auteur en 1886 de *La France juive* et Charles MAURRAS est fondateur en 1899 de *l'Action française* ; tous les deux furent aux avant-postes de l'antirépublicanisme, de l'antisémitisme et de l'antimaçonnerie de la Troisième République.

avec la visée véridictoire de son projet initial, la définition proposée formulant une vulgate des canons des communautés de discours épistémiques dont elle est désormais l'expression.

Pour poursuivre l'analyse de la fonction communicationnelle du dictionnaire, en particulier à travers la définition de la maçonnerie dans celui de l'Académie française, nous compléterons cette double approche, philosophique d'ARISTOTE, linguistique de SARFATI, par celle, socio-politique de Pierre BOURDIEU.

4.6.4 BOURDIEU, la doxa comme norme sociale

Tant ARISTOTE que SARFATI, font l'économie de l'inscription de la doxa et de l'épistémè dans le fonctionnement du champ social. Certes SARFATI reconnaît la norme sociale comme élément de la production de la vulgate et de la doxa, mais il n'explore pas les conditions constitutives et structurelles de leur émergence, celles historiques, économiques et sociales de leur énonciation.

Chez BOURDIEU la définition de la doxa⁵⁴² procède directement du champ social :

*La doxa est un point de vue particulier, le point de vue des dominants, qui se présente et s'impose comme point de vue universel ; le point de vue de ceux qui dominent en dominant l'État et qui ont constitué leur point de vue en point de vue universel en faisant l'État*⁵⁴³.

On observera que « *le point de vue universel* » est bien celui de l'ambition du dictionnaire. Et en ce qui concerne spécifiquement du *Dictionnaire de l'Académie française*, force est de constater que ses membres, relèvent des « *dominants* » : dominants culturels, dominants

⁵⁴² Dans la suite de notre propos le terme de *doxa* s'entendra au sens bourdieusien, sauf mention contraire.

⁵⁴³ Pierre BOURDIEU, *la Raison Pratique*, 1994, p. 129.

scientifiques, mais aussi dominants politiques ⁵⁴⁴. Le processus multiséculaire de cooptation de l'Académie est un mécanisme qui assure « *sa reproduction* », pour reprendre un concept bourdieusien, de cette élite institutionnelle particulière dont la vocation est de normer la langue.

Pierre BOURDIEU, dans *Méditations Pascaliennes*, note que :

Rien n'est plus dogmatique, paradoxalement, qu'une doxa, ensemble de croyances fondamentales qui n'ont même pas besoin de s'affirmer sous la forme d'un dogme explicite et conscient de lui-même ⁵⁴⁵.

La doxa s'impose comme une évidence, qui n'a pas besoin de s'énoncer comme telle tant elle procède de son propre présupposé. La doxa est auto-signifiante, elle n'a pas besoin de se justifier, sa démonstration dérive consubstantiellement de son énonciation.

La Doxa est partie prenante de la construction par le dictionnaire d'une « *illusio* », commune à plusieurs champs, puisque le dictionnaire s'adresse à tous les champs sociaux, dont il est proposé aux membres de partager la même croyance. L'« *illusio* » est une disposition individuelle propre à chaque individu dans son (ses) champ(s) d'appartenance sociale qui lui permet de s'enraciner dans son champ, de se projeter dans celui-ci ⁵⁴⁶. L'« *illusio* » par cette relation singulière au monde, engage sa compréhension immédiate ⁵⁴⁷.

BOURDIEU ajoute que :

⁵⁴⁴ La composition de l'Académie en 1935, date de la 8^{ème} édition, objet d'un développement dans le corps de notre étude n'échappe pas à cette réalité : de nombreuses personnalités occupent, et occuperont, une place centrale dans le dispositif de domination culturelle de la bourgeoisie en lien étroit pour certains avec l'appareil d'État.

⁵⁴⁵ Pierre BOURDIEU, *Méditations Pascaliennes*, 2003, p. 30.

⁵⁴⁶ Dans *Méditations Pascaliennes*, 1997/2003, la définition de l'« *illusio* » est protéiforme : « *croyance fondamentale dans l'intérêt du jeu et les valeurs de enjeux qui est inhérente à cette appartenance* (p. 25), « *manière d'être dans le monde et d'être occupé par le monde* » (p. 196), « *investissement dans la champ social* » (p. 302), « *engagement dans le jeu de la vie* » (p. 320). La formulation de son sens dépend directement de son environnement conceptuel et herméneutique selon son contexte d'emploi. Plasticité conceptuelle pouvant solliciter également l'approche psychanalytique : « *la forme originare de l'illusio est l'investissement domestique, lieu d'un processus complexe de socialisation du sexuel et de sexualisation du social* » (p. 239).

⁵⁴⁷ Pierre BOURDIEU, *Méditations Pascaliennes*, 1997/2003, p. 197.

*L'illusio comme adhésion immédiate à la nécessité d'un champ a d'autant moins de chances d'apparaître à la conscience qu'elle est mise en quelque sorte à l'abri de la discussion*⁵⁴⁸.

Le rôle central du dictionnaire est justement de clôturer tous les débats qui pourraient prospérer sur l'interprétation d'un mot, de le mettre pour reprendre l'expression bourdieusienne « à l'abri de la discussion ». Cette fonction régaliennne du sens qui assigne forme et fond au nom d'une autorité auto-conférée, permet, ou pour le moins essaye, d'assurer à ceux qui dominent, la maîtrise des mots, et au-delà, des idées qu'ils véhiculent. Ce qui est en cause dans cette entreprise linguistique, c'est une représentation collective⁵⁴⁹ de la maçonnerie véhiculée par le dictionnaire dans une visée qui soit la plus conforme possible à la vision de la classe dominante. Cette représentation collective participe selon BOURDIEU d'un « *sens commun* »⁵⁵⁰ à savoir :

*Un fonds d'évidences partagées par tous qui assure, dans les limites d'un univers social, un consensus primordial sur le sens du monde, un ensemble de lieux communs (au sens large), tacitement acceptés qui rendent possible la confrontation, le dialogue, la concurrence, voire le conflit, et parmi lesquels il faut faire une place à part aux grands principes de classement, tels que les grandes oppositions structurant la perception du monde*⁵⁵¹.

Le « *sens commun* », à travers sa représentation partagée, autorise les discours dans un espace social structuré par la classe dominante. La doxa n'annule pas le champ discursif, elle s'insère dans le sens commun comme évidence partagée, à cet égard les processus communicationnels procèdent de l'ordre doxique.

Les différentes définitions de la maçonnerie proposées par le *Dictionnaire de l'Académie française* au fil de ses éditions, sont représentatives de cette « *doxa* » proposée par ses

⁵⁴⁸ Pierre BOURDIEU, *Méditations Pascaliennes*, 1997/2003, p. 147.

⁵⁴⁹ Expression d'Émile DURKHEIM (1858-1917), que nous employons ici dans un autre contexte.

⁵⁵⁰ Lorsque nous utiliserons le terme « *sens commun* » ce sera désormais, sauf mention contraire, dans son acception bourdieusienne.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 141.

membres, tous « *dominants* », pour reprendre la terminologie bourdieusienne. La vision qui en résulte jusqu'à la 8^{ème} édition qui était en cohérence avec une approche extrême-droitière de la maçonnerie, est conforme au résultat idéologique attendu. La doxa de l'Académie contribue au « *sens commun* » de la maçonnerie qu'elle promeut par sa définition aux yeux de ses lecteurs. Cette doxa, dominante par essence, va assujettir le corps social, et à l'intérieur de celui-ci, ceux qui sont ignorants de la maçonnerie, à cette représentation négative et complotiste de la maçonnerie. L'enjeu n'est plus une cohérence avec l'épistémè (ARISTOTE), avec un canon épistémique de référence (SARFATI), mais avec les partis pris idéologiques de la classe dominante dont les définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* sont un des rouages particuliers par lesquels elle assied sa domination idéologique, politique, in fine économique. Qu'importe « *les dialogues, voire les conflits* » qui pourraient apparaître autour de la compréhension du mot, la consultation du dictionnaire les insérera à l'intérieur de la problématique dominante, elle les mettra, en imposant sa vision structurante, « *à l'abri de la discussion* ».

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, puis ultérieurement les dictionnaires classiques et les Encyclopédies apparaissent dans cette logique des « *gardiens de l'ordre symbolique, qui ont partie liée avec le bon sens, [dont le travail] consiste à tenter de restaurer, sur le mode explicite de l'ortho-doxie, les évidences primitives de la doxa* ⁵⁵²».

A l'aune de cette approche il nous faut maintenant investiguer l'évolution radicale de cette « *évidence primitive* » dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (notamment le secret comme essence de la maçonnerie) entre la définition de la 8^{ème} édition de 1935 et celle de la 9^{ème} de 1992 qui la voit dépouillée de ses attributs de l'extrême-droite d'avant-guerre.

La maçonnerie n'est plus en France, au sortir de la guerre, un enjeu pour la classe dominante dont les principales préoccupations portent désormais sur le devenir des colonies avec leurs intérêts économiques associés, la peur du communisme, interne (poids du P.C.F.) et externe (risque d'invasion soviétique), l'internationalisation des rapports marchands avec l'emprise croissante des intérêts américains (plan Marshall) et la construction européenne avec la mise en place d'un marché économique commun. La question religieuse, avec son acmé sous la Troisième République, a été reléguée au second

⁵⁵² Ibid., p. 270.

plan, la sécularisation de la société ayant transformé la religion en un outil de domination de classe de moins en moins performant. D'autres relais culturels et idéologiques, portés par le développement des nouveaux moyens de communication dits de masse (radio à partir des années 1950 puis télévision dès 1960) ont avantageusement remplacé les institutions religieuses vieillissantes en perte d'audience et de moins en moins adaptées aux modes de fonctionnement des nouveaux champs sociaux. Le combat se déplace désormais autour du contrôle des médias de masse et de la main mise sur leur contenu via l'appareil d'État. Dans ce nouvel univers-là, la maçonnerie n'est plus une préoccupation, d'autant que laminée par la guerre, elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut, n'exerçant plus une influence politique et idéologique majeure sur la société. Sa lente reconstruction dans l'après-guerre s'opérera dans cette marginalité d'influence. Elle devient un groupe de pression parmi d'autres, aux caractéristiques certes spécifiques, mais elle ne constitue plus une menace pour les « *dominants* » telle que ceux-ci avaient pu l'appréhender et la combattre tout au long de la Troisième République lorsque la maçonnerie s'attaquait aux fondamentaux de la domination bourgeoise : combat laïc et républicain, droit à se syndiquer, d'association, liberté d'expression et de la presse, spiritualité adogmatique concurrente de l'Église catholique.

De ce point de vue, véhiculer une image trop déformée de la maçonnerie en 1992 ne présentait plus aucun intérêt idéologique dans ce nouveau contexte politique. La définition neutre de la maçonnerie qui en résulte est en cohérence avec cet environnement politico-social, elle adapte la doxa, et son sens commun associé, aux enjeux socio-politiques de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

De surcroît, la Compagnie, échaudée par des liens trop organiques avec le politique, en particulier avec la mouvance de l'extrême-droite, a pris ses distances, pour le moins formel avec cette dernière.

Dans la définition de 1992, de manière presque résiduelle, le « *secret* », symbole du fantasme maçonnique sera encore perpétué via ses « *rituels* », doxa ultime de la prégnance idéologique des « *dominants* », sorte de noyau irréductible de « *l'évidence primitive* » de la maçonnerie. Mais l'évolution de la définition de la 9^{ème} édition renvoie à une modification de la perception de cette « *évidence primitive* » : la maçonnerie avait payé son tribut à la

guerre, elle ne représentait plus un danger pour l'ordre établi ; la Compagnie pouvait alors changer radicalement la définition.

C'est bien cette « *évidence primitive* », s'appuyant parfois sur le *Dictionnaire de l'Académie française* dont certains reprennent telle quelle la définition d'avant-guerre, qu'expriment les nombreux dictionnaires du XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècle pour relayer, sans autre forme de regard critique la doxa d'une maçonnerie enracinée dans la littérature barruelliennne et maurassienne.

L'« *évidence primitive* », le constat définitoire qui s'impose par aucun autre argument que celui tiré de lui-même, est une forme particulière de la tautologie. Tautologie, car elle rejette toute dialectique avec le réel dont elle a par ailleurs parfaitement connaissance : la définition se nourrit à l'évidence de la doxa. La maçonnerie est secrète car la doxa dit qu'elle est secrète ; la doxa soutient que la maçonnerie est secrète car le dictionnaire dit qu'elle est secrète. Doxa et définition de la maçonnerie s'alimentent ainsi l'un l'autre en miroir de sa représentation, située politiquement et erronée historiquement.

4.6.5 La maçonnerie au prisme de la représentation sociale du dictionnaire

L'approche du dictionnaire, en particulier celui de l'Académie Française, sous l'angle différenciée de ces trois analyses, philosophique (ARISTOTE), linguistique (SARFATI), sociologique (BOURDIEU), nous amène à approfondir la fonction communicationnelle du dictionnaire.

Dans cette perspective, ces trois approches positionnent le dictionnaire comme un lieu Symbolique de jonction entre le Réel et l'Imaginaire ⁵⁵³.

- Symbolique, car le dictionnaire en tant qu'objet communicationnel, tire sa légitimité, d'une part de lui-même par l'autorité qu'il s'est auto-assigné sur le langage, d'autre part de la reconnaissance tacite de cette autorité par le corps social.

⁵⁵³ Nous empruntons ces trois notions au psychanalyste Jacques LACAN (1901-1981) dans un cadre euristique fondamentalement différent, le topique lacanien R.S.I. s'adressant au contexte analytique.

- Le Réel, inaccessible par essence, soumis à débats, à interrogations, à disputes, le dictionnaire se propose d'en être le médiateur, en définissant les attributs linguistiques qui le désignent, en étant le référentiel de la langue par laquelle les processus communicationnels s'opèrent.

- Imaginaire, car les mots, porteurs du processus communicationnel, passent par la représentation de ceux qui les utilisent sur la base d'une double dialectique, de la chose au mot (l'usage), du mot à la chose (la définition).

Le dictionnaire organise un ordre symbolique du réel, où les mots articulés en phrases assurent l'intermédiation entre le sujet et l'objet, qui en dernière instance définit une représentation de l'ordre social des choses par ceux qui les nomment.

Cet ordre symbolique, à l'intérieur duquel la communication va agir sous ses différentes formes (écrites, radiophoniques, télévisuelles, informatiques), le dictionnaire va l'ordonner d'une double manière :

- En s'érigeant en lieu d'objectivité, de savoir, en un lieu indiscutable puisque sa fonction assignée dans les processus communicationnels est de sanctionner la discussion par sa norme. Cette fonction d'objectivité, comme garante du processus communicationnel, le *Dictionnaire de l'Académie française* l'avait clairement affichée dans l'édition de 1798 : « *Il faut qu'en donnant ou en recevant un mot, on sache ce qu'on reçoit et ce qu'on donne, comme en donnant un écu ou un louis* ⁵⁵⁴ ».

- En proposant au titre de son objectivité une représentation du monde qui s'avère être la construction de la représentation sociale du monde, l'ordre qui en résulte est finalement symbolique.

En étant partie prenante du langage, de sa signification, les dictionnaires assurent la médiation de la réalité dans un double jeu dialectique entre le signifié et son usage, se confortant l'un et l'autre dans une logique circulaire.

⁵⁵⁴ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, *Préface de la première édition*.

Les dictionnaires ne sont pas simplement un outil passif, une pellicule photographique enregistrant les pratiques sociales, ce serait méconnaître leur usage normatif et performatif. Nier cet effet en retour sur le réel, c'est-à-dire sur la représentation et l'opinion que ses lecteurs ont du réel revient à leur dénier leur essence, leur projet ontologique.

Le positionnement du signifié de la maçonnerie sur l'axe de la doxa ou celui de l'épistémè, ne se réduit pas à un seul jeu d'écriture, sans incidence concrète. Il participe, en lien avec d'autres éléments, ceux des médias, de la famille, de l'environnement professionnel, à forger une opinion plus ou moins prégnante chez le lecteur qui, ouvrant le dictionnaire, cherche à savoir ce qu'est la maçonnerie et en lit la définition.

Si les dictionnaires physiques des grands éditeurs (L'Académie française, Le Robert, Larousse, mais pas toutes les éditions pour ce dernier) développent aujourd'hui une définition de la maçonnerie articulée autour de l'épistémè, il est à souligner, comme vu *supra*, que la majorité des dictionnaires en ligne, à commencer par le *Larousse*, s'inscrivent eux dans la doxa.

Malgré les efforts engagés par les grands éditeurs de dictionnaires, malgré les nombreux travaux historiographiques sur la maçonnerie des cinquante dernières années, malgré le travail de transparence des Obédiences maçonniques depuis la dernière guerre, cette persistance fantasmatique d'une maçonnerie arrimée à son secret dans de nombreux dictionnaires dématérialisés, montre la permanence d'une représentation sociale multiséculaire, s'enracinant dans des forces qui lui sont hostiles. Il n'est pas du tout sûr que ces éditeurs sous internet, prennent la mesure de la portée de leur définition, de ce qu'elle implique sur le plan historique, politique et social. Ils assurent une reproduction, parfois purement formelle d'une doxa, sans motivation particulière, reproduisant le paradoxe communicationnel du secret maçonnique : il existe un secret maçonnique car la maçonnerie est secrète ; la maçonnerie est secrète puisqu'elle détient un secret.

CHAPITRE 5.

Les repères communicationnels du secret maçonnique

Le discours sur le secret maçonnique et son paradoxe communicationnel associé, a investi différents champs politiques et sociaux à l'intérieur desquels ils sont devenus des repères discursif.

5.1 Le secret maçonnique, marqueur du discours de l'extrême droite

Plus de 200 ans après BARRUEL, premier auteur à avoir développé l'essentialisation du secret maçonnique avec ses conséquences complotistes, l'extrême-droite, en particulier catholique en fait toujours son miel.

Ainsi, le site « *Chiré* », « *diffusion de la pensée française* », vend sur son site les rééditions des « *Mémoires pour servir l'histoire du jacobinisme* » de l'Abbé BARRUEL⁵⁵⁵, du « *Le voile levé pour les curieux, ou Le secret de la Révolution de France révélé* » de l'Abbé LEFRANC, de la « *France juive* » de DRUMONT », de « *La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle* », paru en 1935, de Bernard FAÏ (1893-1978), le même qui fut

⁵⁵⁵ « *Les mémoires pour servir l'histoire du jacobinisme* » ont fait l'objet après l'édition de 1799 d'une réédition en 1803. Ces éditions anciennes sont consultables sur les grands sites bibliographiques (BnF, Internet Archive, Google Books) et achetables selon la disponibilité chez les bouquinistes physiques ou en ligne. L'édition de 1803 a fait l'objet en 2013 d'une réédition des 5 tomes aux Éditions de *Chiré* regroupés en 2 volumes dans la collection apologétique « *Les Maîtres de la Contrerévolution* ». Les Éditions Hachette en lien avec la BNF viennent de rééditer en 2023 les 5 tomes dans le cadre « *d'une politique de conservation patrimoniale des ouvrages de la littérature française* », la BNF et Hachette précisant que cette « *démarche éditoriale consiste ainsi à permettre l'accès à ces œuvres sans pour autant en cautionner en aucune façon le contenu* » (source : site www.hachettebnf.fr). Ces deux rééditions modernes, parues à dix ans d'écart, s'inscrivent dans deux projets éditoriaux totalement différents, le premier purement politique au service d'un combat militant, le second purement historiographique au service de la recherche scientifique.

à la tête du Service des sociétés secrètes sous le Gouvernement de Vichy, sans oublier le livre paru en 1952 du général Francisco FRANCO (1892-1975), « *La franc-maçonnerie* ».

Ces rééditions d'ouvrages anciens, voire très anciens montrent la permanence dans certains groupes idéologiques réactionnaires de la pensée contre-révolutionnaire et antimaçonnique primitive, avec la volonté d'en faire une pensée toujours actuelle.

À ces auteurs quasi canoniques (avec d'autres écrivains « historiques » comme Monseigneur JOUIN, célèbre prélat de la Troisième République connu pour son combat antimaçonnique, auteur du « *Le péril judéo-maçonnique* » paru en 1921, en vente aussi sur le site) s'ajoute une cohorte d'autres auteurs plus ou moins célèbres, plus ou moins récents, qui reprennent la même antienne du complot et du secret maçonniques. Les titres parlent d'eux-mêmes : « *Maçonnerie et sectes secrètes, le côté caché de l'histoire* », « *Une Loge maçonnique dirige le Vatican* », « *Le réseau Rampolla et l'éclipse de l'Église catholique ou les Infiltrations de la Maçonnerie Ecclésiastique dans l'Église* », « *La franc-maçonnerie, puissance occulte* », « *Les ténèbres de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes* », « *Infiltrations maçonniques dans l'Église* », « *La franc-maçonnerie d'après ses documents secrets* », « *L'action judéo-maçonnique dans le concile Vatican II* », etc...⁵⁵⁶

Le site d'extrême droite d'inspiration catholique, « *Le salon beige* », développe également son antimaçonnisme, « *la secte de la république* »⁵⁵⁷, avec, en toile de fonds, la manipulation, l'infiltration, le secret comme levier d'action contre les valeurs traditionnelles et catholiques.

Nous pourrions multiplier à l'envi la présence de cet héritage de BARRUEL et de MAURRAS dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui sur internet « la fachosphère », terme à la définition ambiguë, floue et imprécise, qui désigne l'ensemble des blogs et sites de l'extrême droite catholique et/ou laïque.

⁵⁵⁶ Nous renvoyons au moteur de recherche du site *Chirè* pour l'identification bibliographique de ces ouvrages qui sont en vente sur leur site et publiés par différents éditeurs voire en autopublication :

<https://www.chire.fr/francmaconnerie-c-45514> ; consulté le 29/07/2023

⁵⁵⁷ Site *Le salon beige*, <https://lesalonbeige.fr/le-projet-republicain-nest-pas-encore-abouti-selon-la-secte-de-la-republique/>

L'antimaçonnerie est un de leur pilier idéologique, le complotisme formant souvent avec lui un compagnonnage actif. L'antisémitisme y est présent de manière insidieuse, implicite, les dispositifs pénaux qui le répriment empêchant une expression trop affirmée susceptible de les exposer à des poursuites.

Le site des Éditions Saint-Rémi, « *Pour la sauvegarde de la littérature catholique* », dans sa typologie de livres à vendre sur son site, associe « *judaisme et maçonnerie* » dans une rubrique unique. Sur les 279 ouvrages proposés dans cette rubrique, le 1^{er} livre de la liste est « *La France juive* » de DRUMONT qui côtoie, sur la même page internet, « *La franc-maçonnerie* » de FRANCO ⁵⁵⁸.

L'existence du secret maçonnique est la condition discursive de leurs discours, de leurs accusations et de leurs anathèmes. Mais, tout comme au XVIII^{ème} siècle dans le cadre de la littérature de divulgation, ce secret n'a pas de consistance puisque ce qui en serait la substance est en permanence mis sur la place publique. Un secret qui dure depuis trois cents ans, et qui depuis trois cents ans est sans cesse révélé n'a plus véritablement le caractère d'un secret. Par cette contradiction structurelle, le paradoxe communicationnel se nourrit de lui-même au fil des siècles, s'alimentant de révélations qui n'en sont pas. Les mêmes faits historiques sont réutilisés : la Révolution française, le rôle du Grand Orient de France sous la Troisième République, l'affaire des fiches, la fraternelle des parlementaires, la Loge P2 en Italie. Les mêmes sources falsifiées sont recyclées : la littérature contre-révolutionnaire de 89 avec évidemment au premier chef BARRUEL, la littérature cléricale antimaçonnique de la Troisième République, les ouvrages de DRUMONT et de MAURRAS, plus récemment les livres du « *haut fonctionnaire territorial* » Serge ABAD-GALLARDO, ancien maçon converti au catholicisme ⁵⁵⁹. Les mêmes arguments de l'infiltration, de la

⁵⁵⁸ Site *Éditions Saint Rémi*, page d'accueil de la rubrique « *judaisme–maçonnerie* » : <https://saint-remi.fr/fr/52-judaisme-franc-maçonnerie> ; consulté le 29/07/2023.

⁵⁵⁹ Se prévalant aujourd'hui d'un statut de « *lanceur d'alerte* » (sur le rôle de la maçonnerie), Serge ABAD-GALLARDO a été maçon pendant vingt ans au Droit Humain dont il a démissionné après avoir renoué avec la foi catholique. Cette rupture avec la maçonnerie a donné lieu à une suite de livres de plus en plus hostiles à la franc-maçonnerie en surfant sur le secret maçonnique, voire le complotisme dans son dernier ouvrage : *Franc-maçonnerie et politique : les liaisons dangereuses* (Artège Editions, 2023), *La conversion d'un franc-maçon, Comment Dieu m'a arraché aux ténèbres des Loges* (Artège Editions, 2021), *Secret maçonnique ou vérité catholique. Ce que j'ai découvert dans l'ombre des Loges* (Artège Editions, 2019), *Je servais Lucifer sans le savoir* (Artège Editions, 2016), *J'ai frappé à la porte du temple, parcours d'un franc-maçon en crise spirituel*, (Pierre Téqui Editions, 2014). Certains de ses ouvrages ont été traduits en espagnol et en allemand. Disposant

manipulation, du rôle occulte des hauts grades méconnu de la majorité des maçons qui sont « honnêtes et sincères » sont réemployés.

Paradoxe dont la tautologie discursive est toujours le fondement logique, dans une inversion de la démonstration et de l'assertion. Ce n'est pas tant l'édition publique d'une liste de clercs du Vatican réputés « initiés » qui prouve l'infiltration manipulatoire du Vatican par la maçonnerie. C'est parce que la maçonnerie a nécessairement infiltré, à fin de manipulation, le Vatican, thème ancien et obsessionnel de la littérature antimaçonnique, que des listes peuvent être produites, trouvant ainsi leur justification discursive.

Lorsque le site *Chirè* promeut sa réédition du livre du Général FRANCO sur la maçonnerie il reproduit un extrait de ses propos de la quatrième de couverture :

Les Juifs de la diaspora, armée de spéculateurs habitués à violer ou contourner la loi, ont trouvé refuge dans la secte [i.e. la franc-maçonnerie] pour y jouir d'un sentiment de puissance. Le judaïsme, l'athéisme et le protestantisme alimentent depuis lors les Loges continentales ⁵⁶⁰.

Ce constat n'est pas le point d'arrivée de la réflexion du Caudillo au terme d'analyses et d'observations sur la franc-maçonnerie et la société espagnoles de l'époque : il est son point de départ, son prérequis, son axiome discursif. Julien GIRY, Maître de Conférence à l'Université de Rennes, auteur d'une thèse sur le complotisme aux États-Unis parle de « *raisonnement conséquentialiste inversé* » pour qualifier ce mode de pensée ⁵⁶¹.

aujourd'hui d'une notoriété certaine, en particulier évidemment dans l'espace idéologique du catholicisme intégriste et de ses annexes, Serge ABAD-GALLARDO effectue des conférences publiques en accompagnement promotionnel de la sortie de ses ouvrages.

⁵⁶⁰ Site *Chirè*, <https://www.chire.fr/la-francmaconnerie-relie-p-230532>, consulté le 15/05/2023

⁵⁶¹ GIRY Julien, *Les Francs-maçons dirigent ils le monde ?* Podcast de *France Culture* ; le podcast a entraîné 423 réponses (au 04/08/2023) quasiment toutes hostiles qui manifestent clairement qu'internet est aujourd'hui le lieu privilégié et ostentatoire de l'antimaçonnerie, du complotisme et de l'antisémitisme.

Pour former tautologie, il convient de retourner l'ordre logique du raisonnement (voir *supra*) et de faire passer comme aboutissement d'une réflexion étayée ce qui constitue en réalité son fondement dogmatique.

De la même manière c'est bien parce que la maçonnerie est par essence secrète, assertion de départ qu'il n'est nul besoin de démontrer, que sur le site *Boulevard Voltaire*, « site d'actualité politique et générale ouvert à toutes les sensibilités de la droite conservatrice », Serge ABAD-GALLARDO peut affirmer en juillet 2023 dans une interview donnée à l'occasion de la publication de son dernier livre ⁵⁶² :

Comme la doctrine et les travaux maçonniques se déroulent dans un temple dont l'accès est interdit aux « profanes », le seul moyen pour la franc-maçonnerie de diffuser ses idéaux, en les travestissant, sont la presse et les « associations-écrans ». Parmi celles-ci, la Ligue des droit de l'homme, la LICRA, la Ligue de l'enseignement, le Club Bilderberg ⁵⁶³, l'ONU ⁵⁶⁴...

L'essentialisation du secret maçonnique joue ici pleinement son rôle comme argument opérateur d'un discours purement assertif : établir un lien entre la maçonnerie et l'ONU, dont une grande partie des États ne reconnaissent pas la franc-maçonnerie voire lui sont hostiles (Chine, Inde, Pakistan, pays du Golfe, Russie entre autres...) ne s'argumente que

⁵⁶² Serge ABAD-GALLARDO, *Franc-maçonnerie et politique : les liaisons dangereuses*, 2023, 240 p.

⁵⁶³ Le Club Bilderberg (du nom de l'hôtel où il se réunit la première fois), fondé en 1954, est une conférence mondiale annuelle de trois jours qui réunit des leaders politiques, économiques et d'opinion d'Europe et des États-Unis pour échanger autour de thèmes d'actualités. La stricte confidentialité des débats, garante de la liberté d'expression, au terme desquels aucune décision n'est prise, est la règle, et la conférence ne fait pas l'objet d'un compte-rendu. Pour cette raison, le Club Bilderberg est un thème récurrent, à l'instar du Forum de Davos, du complotisme actuel avec, parfois, en filigrane un arrière-plan antisémite (Bilderberg, tout comme Davos, serait un des lieux où les juifs manipulent le monde pour organiser leur « domination », recyclage de la vieille théorie du complot mondial juif des *Protocoles des Sages de Sion...*, voir *supra*).

On lira avec profit un article des *Échos* du 7 juin 2018 sur la genèse, le fonctionnement et les buts de ce Club : Site *Les Échos*, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/bilderberg-la-conference-la-plus-secrete-du-monde-133227> ; consulté le 30/07/2023.

Par ailleurs, dans un souci de transparence, et pour contrer les théories complotistes, Le Club de Bilderberg, possède son propre site où elle annonce ses réunions annuelles, avec les thèmes abordés et la liste des participants. Site du Club Bilderberg, <https://bilderbergmeetings.org/>

⁵⁶⁴ Site *Boulevard Voltaire*, interview de Serge ABAD-GALLARDO du 3 juillet 2023, <https://www.bvoltaire.fr/35-des-parlementaires-sont-francs-macons-sommes-nous-en-democratie-2-2/> ; consulté le 29/07/2023

par la nature « secrète » de la maçonnerie dont les « profanes » sont exclus. Secrets tellement bien gardés que Serge ABAD-GALLARDO les racontent dans ses livres depuis dix ans, et que les informations qu'il délivre sont d'ordre public, parfaitement documentées dans la presse et les ouvrages maçonniques et non maçonniques depuis des années.

Le paradoxe communicationnel de la maçonnerie né au XVIIIème siècle dans la littérature de divulgation est toujours présent, méthode qui consiste à qualifier de secret ce qui existe au vu et au su de tous, en répétant inlassablement, sous le double sceau du secret et de la révélation, ce qui est connu et ressassé depuis parfois des décennies, quand ce ne sont pas des siècles.

L'essentialisation du secret maçonnique, est une des matrices discursives de l'extrême-droite, en particulier catholique, où elle s'est implantée il y a près de trois cents ans, et qui est partie prenante de son discours, voire de son identité. Elle s'articule à d'autres grands thèmes identitaires : antisémitisme, complotisme en tous genres, dénonciation des élites mondialistes, rejet de la Révolution de 1789, nationalisme intégriste, supériorité de l'occident, primauté de la religion catholique, combat contre la modernisation de l'église (Vatican II), rejet des lois sociétales (divorce, aides à la procréation, droits du genre, fin de vie).

Cette essentialisation s'inscrit dans le temps long d'un combat politique ouvert au XVIIIème siècle, avec les Lumières et son Universalisme, le développement de la démocratie libérale et ses révolutions associées, la sécularisation de la société et le recul de l'Église catholique, autant de mouvements de fond dont la compréhension et l'explication pour l'extrême-droite passent notamment par le rôle occulte de la franc-maçonnerie sur le cours de l'Histoire.

Même si les Illuminati semblent avoir ces dernières décennies pris le relais du complot maçonnique, comme le montre amplement l'ouvrage de Pierre-Yves BEAUREPAIRE ⁵⁶⁵, le secret maçonnique joue un rôle encore important dans le discours de l'extrême droite française en particulier catholique pour laquelle la maçonnerie reste un ennemi séculaire

⁵⁶⁵ Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Les Illuminati*, 2023.

farouche, le bouc émissaire de tout ce qu'elle considère être le déclin de l'« Occident chrétien » depuis 1789.

Pour ces multiples raisons l'essentialisation du secret maçonnique restera pour longtemps un marqueur incontournable de l'identité et du discours de l'extrême-droite en France, qu'elle exprime sous de multiples formes (blogs, sites internet, essais, clubs, associations confessionnelles, micro-partis).

5.2 Le secret maçonnique, un bruit de fond médiatique

Si l'extrême-droite continue à propager cette rhétorique du secret maçonnique dans son discours, celle-ci est largement véhiculée dans des niches informationnelles peu pratiquées par le grand public : blogs et sites d'extrême-droite, librairies spécialisées, cercles confidentiels sur Facebook et autres réseaux sociaux. Quelques auteurs, comme ABAD-GALLARDO, que nous avons déjà cité, débordent parfois ces cercles restreints pour atteindre une audience plus large. Mais l'essentiel du discours tourne en boucle à destination de ceux qui sont déjà convaincus, dans un entre-soi communicationnel, politique et confessionnel.

Mais parallèlement, les médias grand public vont relayer eux aussi cette image de l'essentialisation du secret maçonnique, à la manière d'un bruit de fond médiatique qui parcourt la société.

Nous prendrons à cet égard deux exemples : l'annonce des conférences publiques des Grands Maîtres dans la Presse Régionale, et les faits divers dans lesquels des francs-maçons sont impliqués.

Lors de l'annonce de la venue de Grands Maîtres ou Grandes Maîtresses, passés ou actuels, la Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.), dans la très grande majorité des cas, effectue une annonce factuelle de la conférence. Plutôt bienveillante dans son ensemble, elle n'hésite pas à ouvrir ses colonnes pour une interview des conférenciers, et les titres sont apparemment neutres. Cette neutralité témoigne d'un certain reflux d'une présentation

erronée de la maçonnerie. Ce reflux résulte aussi du rejet des théories complotistes de toute nature par la P.Q.R. qui cherche, par son professionnalisme à se différencier de l'information en ligne telle qu'elle résulte des réseaux sociaux et des blogs.

De ce point de vue, si les théories complotistes avec la maçonnerie, entre autres comme opératrice de l'ombre, se sont renforcées via internet dans le corps social, la maçonnerie semble bénéficier, en réaction, de la part des médias professionnels d'un traitement plus objectif. Pour autant, au-delà de cette neutralité affichée, son image traditionnelle avec le secret qui lui est arrimé est bien toujours présente.

Nous avons effectué une recherche sur Google sur le thème « conférence Grands Maîtres maçonnerie » en limitant notre investigation sur les dix premières pages de résultats et l'annonce des conférences postérieures à 2019 de Grands Maîtres ou Grandes Maîtresses, en titre ou ayant exercé la fonction dans différentes Obédiences (Grand Orient de France, Grande Loge de France, Droit Humain, Alliance Maçonnique Française...) ⁵⁶⁶.

Sur les 58 réponses enregistrées, 43 étaient purement factuelles, se contentant de reprendre les éléments du communiqué de presse qui leur avait été diffusé.

Les autres réponses, 15 titres, soit 25 % des articles, font encore en référence plus ou moins directement au « secret maçonnique », manière d'effectuer une association directe entre celui-ci et la maçonnerie, comme en témoignent les libellés ⁵⁶⁷:

⁵⁶⁶ Recherche effectuée le 31/07/2023

⁵⁶⁷ Référence des articles par ordre de citation :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/a-tours-operation-demystification-pour-la-franc-maconnerie> ; <https://www.lardennais.fr/id484601/article/2023-05-15/charleville-mezieres-les-francs-macons-se-devoilent-dans-une-conference> ; <https://www.centrepresseaveyron.fr/2023/05/10/franc-maconnerie-il-faut-demystifier-expliquer-ce-que-lon-fait-pour-le-grand-maitre-adjoint-de-la-Loge-du-grand-orient-de-france-11173256.php> ; <https://www.dna.fr/societe/2023/05/10/les-francs-macons-a-decouvert> ; <https://presse-evasion.fr/index.php/component/k2/21-societe/32416-conference-la-franc-maconnerie-se-devoile-en-pleine-lumiere-autour-de-ses-valeurs-et-celles-de-la-republique> ; <https://www.lunion.fr/id465171/article/2023-03-15/la-franc-maconnerie-se-devoile-lors-dune-conference-chalons-ce-jeudi-16-mars> ; <https://www.lunion.fr/id465171/article/2023-03-15/la-franc-maconnerie-se-devoile-lors-dune-conference-chalons-ce-jeudi-16-mars> ; <https://madeinperpignan.com/francs-macons-perpignan-conference-laicite/> ; <https://www.paris-normandie.fr/id382231/article/2023-01-26/evreux-les-toujours-secrets-francs-macons-entre-recrutement-et-conference> ; <https://www.nicematin.com/faits-de-societe/la-franc-maconnerie-na-rien-de-sulfureux-temoigne-le-grand-maitre-du-grand-orient-de-france-en-deplacement-a-nice-811498> ; <https://www.larep.fr/orleans-45000/politique/les-francs-macons-entrouvent-leur>

- « *A Tours, opération démystification pour la franc-maçonnerie* » ; *la Nouvelle République*, 3 juin 2023 ;
- « *A Charleville-Mézières les francs-maçons se dévoilent dans une conférence* », *L'Ardennais*, 15 mai 2023 ;
- « *Il faut démystifier ce que l'on fait par le grand-maître adjoint du Grand Orient de France* » ; *Centre Presse Aveyron*, 10 mai 2023 ;
- « *Conférence Colmar. Les francs-maçons à découvert* » ; *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 10 mai 2023 ;
- « *Conférence : la Franc-Maçonnerie se dévoile en pleine lumière autour de ses valeurs* » ; *Presse évasion*, 23 mars 2023 ;
- « *La franc-maçonnerie se dévoile lors d'une conférence à chalons* » ; *L'Union*, 15 mars 2023 ;
- « *Thionville. La franc-maçonnerie se dévoile un peu* » ; *Le Républicain Lorrain*, le 24 avril 2023 ;
- « *Les francs-Maçons de Perpignan entrouvrent leur porte* » ; *Made in Perpignan*, 16 février 2023 ;
- « *À Évreux, les (toujours secrets) francs-maçons, entre recrutement et conférence* » ; *Paris-Normandie*, 26 janvier 2023 ;
- « *La Franc-maçonnerie n'a rien de sulfureux* » *témoigne le Grand Maître du Grand orient de France* » ; *Nice-Matin*, 30 novembre 2022 ;

porte-pour-la-premiere-fois-a-orleans_14202376/ ; <https://www.dici.fr/actu/2022/05/06/franc-maconnerie-se-devoile-grand-maitre-de-grande-Loge-de-france-conference-soir-gap-1618110> ; <https://www.lardennais.fr/id484601/article/2023-05-15/charleville-mezieres-les-francs-macons-se-devoilent-dans-une-conference> ; <https://www.lasemaine.fr/franc-macon-confidences-grand-maitre-grand-orient-france/> ; <https://lindicateurdesflandres.nordlittoral.fr/27327/article/2019-11-05/les-francs-macons-se-devoilent-lors-d-une-conference-hazebrouck>

- « *Les francs-maçons entrouvrent leur porte pour la première fois à Orléans* » ; *La République du Centre*, 19 Octobre 2022 ;
- « *La franc-maçonnerie se dévoile : le Grand maître de la Grande Loge de France en conférence ce soir* » ; *Dici*, 6 mai 2022 ;
- « *Une conférence sur les francs-maçons pour lever un coin du voile* » ; *Le Littoral*, 11 mars 2022 ;
- « *Les confidences de l'ex-Grand-Maître du Grand Orient de France* » ; *La semaine*, 26 février 2021 ;
- « *Les francs-maçons se dévoilent lors d'une conférence à Hazebrouck* » ; *Nord Littoral*, 5 novembre 2019.

Le thème qui revient majoritairement est le « *voile* » avec « *le dévoilement* » qui n'est pas sans rappeler, la littérature de divulgation du XVIIIème siècle (voir *supra*).

Les titres, d'apparence anodine, ne s'inscrivent pas, dans une démarche politique, agressive ou militante et ne sont pas en soi volontairement malveillants, à l'exception de celui de *Paris-Normandie* qui pointe « *les (toujours secrets) francs-maçons* » véhiculant une image intrinsèquement secrète de la maçonnerie. Néanmoins, ils soulignent tous la part de secret inhérent à la maçonnerie, soulignant parfois que la conférence ne lèvera qu'un « *coin du voile* », ou « *un peu* », avec une porte simplement « *entrouverte* » entérinant subrepticement que la maçonnerie recèle des secrets impénétrables.

Ces titres sont le produit d'un double effet : celui d'une part de la doxa, que certains organes de presse reflètent, en miroir de l'opinion de leur lectorat, et celui d'autre part du racolage commercial, l'aura du mystère maçonnique étant censé accrocher le lecteur. Si les conférenciers peuvent profiter de ces annonces reposant sur le mystère maçonnique afin d'attirer du public, puis de mieux détromper les auditeurs présents, ces derniers ne représentent qu'une petite partie de ceux qui auront lu, parfois distraitemment, les titres annonçant la conférence.

Mais face à un communiqué de presse d'une Obédience annonçant la conférence d'un Grand Maître ou d'une Grande Maîtresse, la presse régionale, souvent en situation de

monopole sur une aire géographique et relativement équilibrée en matière politique, n'a d'autres choix qu'entre le titre factuel et le titre renvoyant furtivement au secret maçonnique. C'est de cette manière pointilliste que l'image de l'essentialisation du secret maçonnique perdure également, à faible intensité, de façon diffuse mais pérenne dans la société. La part majoritaire des titres factuels montre cependant, que la presse quotidienne régionale joue de moins en moins sur cette image sans doute pour les raisons expliquées précédemment.

Dans la presse nationale le discours sur la maçonnerie s'est considérablement estompé. Ainsi dans les principaux hebdomadaires français, une seule couverture ⁵⁶⁸ depuis 2015 a été consacrée à la maçonnerie dans *Le Point*, *L'Express* et le *Nouvel Observateur*. « *Francs-maçons, la main invisible* », « *le vrai pouvoir des francs-maçons* », « *le nouveau pouvoir des francs-maçons* » ⁵⁶⁹ autant de titres dont la presse hebdomadaire ou quotidienne était coutumière jusqu'aux années 2010/2015. Ce repli est imputable à plusieurs raisons.

La diminution du nombre de ministres francs-maçons au Gouvernement (nous sommes très loin de la présence maçonne des Gouvernements MAUROY sous MITTERRAND en 1981) donne moins de grains à moudre aux contempteurs de la maçonnerie, toujours prompts à dénoncer les supposés agissements en sous-main du réseau maçonnique pour influencer la décision politique.

Ensuite, comme nous l'avons remarqué, l'antimaçonnisme est aujourd'hui amalgamé avec le complotisme basique, ce qui ne fait pas sérieux dans les organes de presse qui se revendique professionnel. Enfin, un sentiment de lassitude du lectorat sur ce thème n'est pas à exclure. Le paradoxe communicationnel dans la presse « sérieuse » a sans doute trouvé son point de butée : peut-on indéfiniment écrire sur une supposée mainmise de la maçonnerie sur le politique tout en sachant que son pouvoir est limité, qu'elle est au mieux un groupe de pression en concurrence avec de multiples autres et que son secret est une fable.

⁵⁶⁸ *L'express* du 23/05/2015, numéro 3333, couverture intitulée « *Un franc-maçon nommé Valls* », avec en sous-titre : « *L'étonnant parcours d'un « frère » pas comme les autres dans la Loge « Ni maîtres ni dieux* ».

⁵⁶⁹ Respectivement, dans l'ordre de citation : *Le point*, 27/01/2011 ; *L'Express*, 02/04/1998 ; *Le Figaro*, le 09/12/2012.

Si dans la presse la maçonnerie en tant que telle a déserté les pages politiques elle demeure parfois présente, en arrière-plan, dans la rubrique des faits divers.

Le dernier, dont les développements ne sont pas terminés, date du 24 juillet 2020 pour devenir l'affaire « *des barbouzes francs-maçons* » qui réunit dans un improbable casting des troisièmes couteaux de la D.G.S.E., des anciens de la D.C.R.I. et des frères d'une Loge maçonnique, cette dernière servant de lieu conspiratif ⁵⁷⁰. Le côté « pieds nickelés » et abracadabrantesque de l'affaire prêterait à sourire si cette bande de malfaiteurs n'avait été en vérité une association criminelle, avec à la clef, des intimidations musclées, des violentes agressions physiques et un assassinat sur contrat, digne d'un mauvais polar de la « *Série noire* ». La presse, tant nationale que régionale a rédigé des titres formulant une équivalence sans équivoque entre maçonnerie et tueur.

Les titres suivants, qui ne sont pas exhaustifs, en témoignent largement ⁵⁷¹ :

- « *Réseau franc-maçon de tueurs : au cœur de l'inquiétante cellule Athanor, des profils psy passe-partout* », Le Parisien, 3/08/2023 ;
- « *Officine criminelle de francs-maçons : deux chefs d'entreprise mis en examen* », Le figaro, 12/08/2022,
- « *Réseau franc-maçon de tueurs : les nouveaux « contrats » d'Athanor, l'organisation secrète* » ; Le Parisien, 4/05/2022,

⁵⁷⁰ Pour rappel, des militaires subalternes non opérationnels de la D.G.S.E. étaient des hommes de main de commanditaires qui étaient tous francs-maçons de la même Loge « Athanor » de la Grande Loge-Alliance Maçonnique Française et pour un comparse, qui était également un ancien membre de la D.C.R.I. Des intimidations physiques, une tentative d'assassinat et un assassinat, leurs sont imputés et ont été avoués. A ce jour (03/08/2023) l'instruction n'est pas close de ce dossier aux multiples ramifications, et l'étendue de leurs méfaits criminels n'est pas définitivement arrêtée.

⁵⁷¹ Respectivement par ordre de citation des titres :

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/reseau-franc-macon-de-tueurs-au-coeur-de-linquietante-cellule-athanor-des-profils-psy-passe-partout-02-08-2023-CPR3VIAFPZDUNGFTCMIPCJM2FE.php> ;
<https://www.lefigaro.fr/faits-divers/officine-criminelle-de-francs-macons-deux-chefs-d-entreprise-mis-en-examen-20220812> ; <https://www.leparisien.fr/faits-divers/reseau-franc-macon-de-tueurs-les-nouveaux-contrats-de-la-cellule-criminelle-athanor-04-05-2022-QBIYWFM7EZFDPJ7KGVZJFCG2SU.php> ; <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/reseau-criminel-franc-macon-les-aveux-glacants-du-frere-templier> ;
<https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2021/05/20/affaire-des-tueurs-franc-macons-une-cheffe-d-entreprise-d-izernore-mise-en-examen-et-incarceree> ;
<https://www.midilibre.fr/2021/04/01/reseau-franc-macon-de-tueurs-un-projet-dassassinat-commandite-par-un-homme-politique-9463243.php>

- « Réseau criminel franc-maçon : les aveux glaçants du "frère" Templier » » ; Marianne, 13/03/21 ;
- « Affaire des tueurs francs-maçons : une cheffe d'entreprise d'Izernore mise en examen et incarcérée », Le progrès, 20/05/2021 ;
- « Réseau franc-maçon de tueurs : un projet d'assassinat commandité par un homme politique ? », Midi Libre, 01/04/2021.

La lecture de ces quelques titres permet de mesurer à quel point l'imaginaire du secret maçonnique est présent, sous-jacent aux mots de « réseau », d'« officine » ou d'« organisation secrète ». Le titre de Marianne avec les « aveux glaçants du frère Templier », connecte quant à lui son lectorat avec la vieille représentation d'une maçonnerie héritière de l'Ordre templier, lui-même nimbé de tous ses mystères. Le nom de la Loge auxquels ils appartiennent, « Athanor », désigne pour certain la « cellule » qui abrite les « tueurs francs-maçons ».

On observera, qu'au-delà de ces accroches spectaculaires, ce sinistre fait divers criminel où la maçonnerie est objectivement impliquée (les personnes responsables de ces crimes sont d'authentiques maçons, dûment initiés, et la Loge régulière auxquels ils appartenaient sera dissoute par la Grande Loge-Alliance Maçonnique Française) n'a pas fait l'objet d'une reprise médiatique ou politique associée à une campagne antimaçonnique.

Dans le même ordre d'idée, dans l'affaire « Omar RADDAD », un témoin, en octobre 2022, met publiquement en cause dans la presse régionale l'impartialité de la justice pour des raisons de connivence maçonnique ce qui couvrirait le vrai meurtrier de Ghislaine MARCHAL ⁵⁷².

⁵⁷² Pour rappel, Ghislaine MARCHAL, riche héritière d'un industriel, est découverte assassinée chez elle, à Mougins (06), le 23 juin 1991. Une inscription « Omar m'a tuer » écrite avec son sang sur une porte semble désigner son jardinier Omar RADDAD, qui est aussitôt incarcéré. Celui-ci est condamné le 2 février 1994 à 18 ans de réclusion criminelle ; gracié partiellement le 10 mai 1996 par le Président Jacques CHIRAC, il est libéré le 4 septembre 1998. Depuis, il demande régulièrement la révision de son procès pour être définitivement innocenté. A l'occasion d'un nouveau refus de la Commission de révision le 13 octobre 2022, *Var-Matin* dans son édition du 14 octobre 2022 donne un interview de « Marlène B. », fille d'un suspect potentiel. Elle met en cause

A l'occasion d'un nouveau refus opposé par la Commission de révision à Omar RADDAD pour l'ouverture d'un nouveau procès, *Var-Matin* dans son édition du 14 octobre 2022 consacre une page entière à l'affaire. Une interview de « Marlène B. », fille d'un suspect ayant appartenu à la pègre locale, aujourd'hui décédé, pouvant être le véritable auteur du crime, est réalisé. Celle-ci pense que son père pourrait être le coupable : « *Écrire un message avec le sang d'une personne pour faire accuser quelqu'un d'autre, c'est tellement lui.* ». A la suite d'un intertitre intitulé « *Franc-maçon et ami avec un juge* », Marlène B. explique que son père était franc-maçon et qu'il avait déjà bénéficié de protections lors d'une précédente affaire criminelle où il avait été impliqué. « *Mon Père a été protégé. Il était franc-maçon. Il était ami avec des policiers et aussi un juge qui a eu des ennuis avec la justice pour ses liens avec la franc-maçonnerie. (...) Tous les frangins se couvraient* ».

Il n'y aura aucune reprise politique ou médiatique de cette affirmation prononcée par la fille du dit suspect. On ne réveillera même pas à cette occasion les polémiques ouvertes par le procureur Éric de MONTGOLFIER dans les années 1999 et suivantes où il avait dénoncé à Nice l'infiltration de la justice par des maçons de la Grande Loge Nationale Française avec des conséquences sur l'impartialité des décisions rendues.

Pour faire bonne mesure, on ne peut pas passer sous silence dans ces rapprochements de la maçonnerie avec les faits divers d'importance nationale, les ennuis judiciaires en 2011 de Dominique STRAUS-KHAN dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'Affaire du Carlton » de Lille. Sordide affaire de pratiques sexuelles collectives accompagnée de proxénétisme présumé avec, comme souteneur putatif le belge Dominique ALDERWEIREL, alias « Dodo la Saumure », dont les principaux protagonistes étaient francs-maçons⁵⁷³, principalement

la protection maçonnique dont aurait pu bénéficier son père. La maçonnerie avait déjà été évoquée dans le livre de Jean-Marie ROUART paru en 1994, *Omar : la construction d'un coupable*, Éditions de Fallois, où il cherchait à démonter l'innocence de RADDAD. Il pointait l'appartenance à la franc-maçonnerie de divers magistrats plus ou moins partie prenante à l'affaire. Ces allégations n'avaient pas prospéré, ni judiciairement, ni politiquement, ni médiatiquement.

⁵⁷³ À l'exception notable de Dominique STRAUSS-KHAN et de Dominique ALDERWEIREL (Dodo la Saumure) ; le procès dans le cadre du volet pénal pour proxénétisme qui suivra cette affaire aboutira en juin 2015 à la relaxe de ces deux protagonistes ainsi qu'à la quasi-totalité des personnes impliquées, un seul accusé sera condamné (avec sursis) sur les 7 personnes jugées. Ni l'unique condamné, ni la Parquet ne feront appel du jugement. Site *Le Figaro* : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/06/12/01016-20150612ARTFIG00013-jugement->

au Grand Orient de France ce qu'un certain nombre de médias n'ont pas manqué de relever.

En passant au registre des faits divers la maçonnerie véhicule toujours avec elle son « secret » qui se manifeste par « ses réseaux », lieux fantasmatiques qui abriteraient toutes les ententes malsaines, les combinaisons illicites, les arrangements illégaux. Par ces articles, la maçonnerie, est toujours renvoyée à son secret, matrice de sa représentation sociale qui semble être un fait acquis qu'il n'est nul besoin d'argumenter.

Il est frappant de constater dans l'article de Var-Matin que les déclarations de « Marlène B. » dénonçant les protections dont a bénéficié son père dans une affaire criminelle en étant franc-maçon sont ainsi reprises par le journaliste sans distance critique, comme étant une évidence, une caractéristique incontestable liée à la nature de la maçonnerie, une sorte de prérequis signifiant de celle-ci.

Ces faits divers où des francs-maçons sont impliqués n'occupent pas en permanence l'actualité, mais ils la ponctuent régulièrement, dressant là encore un tableau pointilliste d'une franc-maçonnerie rapportée à son secret.

Cette essentialisation du secret maçonnique, perdure donc à bas bruit dans la presse ; non plus sous forme de grands dossiers spectaculaires sur la franc-maçonnerie qui font la une des journaux, mais à touches récurrentes qui prennent implicitement appui, à l'occasion de petits ou grands événements, sur une représentation doxique de la maçonnerie.

attendu-dans-l-affaire-dite-du-carlton.php ; site de *l'Express* : https://www.lexpress.fr/societe/justice/carlton-de-lille-des-filles-et-de-droles-de-freres_1200475.html ; sites consultés le 04/08/2023.

5.3 Le secret maçonnique, une ambiguïté du discours franc-maçon

Si l'ensemble des organisations maçonniques, dans leurs écrits ou via leurs Grands Maîtres lors des conférences publiques, s'évertuent à dissiper la thèse du secret maçonnique, l'interprétation signifiante de celui-ci par les maçons eux-mêmes prête à l'ambiguïté par le statut qu'ils accordent à ce « secret ».

Cette ambiguïté résulte de la nature de la maçonnerie, une organisation où le symbolisme est une maïeutique, dont de nombreuses et importantes obédiences sont d'inspiration ésotérique, et qui s'ancre délibérément dans une démarche spiritualiste (voir *supra*).

Dans cette logique-là, le secret maçonnique est bien partie intégrante de la maçonnerie et celle-ci le revendique ouvertement, source de bien d'incompréhensions, de confusions, et d'amalgames.

Cette confusion autour du secret prend racine dès la diffusion de la maçonnerie en France. Nous avons vu *supra* comment LALANDE, en 1777, dans la seconde définition de l'*Encyclopédie* réinstalle le secret comme élément consubstantiel à la maçonnerie, ce que le premier rédacteur avait pris soin d'évacuer dans sa traduction édulcorée de l'article de CHAMBERS dans la *Cyclopaedia*.

Lorsque LALANDE affirme que « *Cette institution est fondée sur le secret le plus profond, [et que leurs membres] doivent garder un silence inviolable sur ce qui caractérise leur ordre* » en précisant dans sa conclusion « *qu'une institution qui est toute mystérieuse & secrète ne doit rien avoir d'aussi public, & que cette ostentation pourroit porter atteinte au but de la maçonnerie*⁵⁷⁴ », il installe les fondations de l'essentialisation du secret maçonnique et participe à la construction de cette imaginaire fantasmatique de la franc-maçonnerie.

Oswald WIRTH, à la fin du siècle suivant, entretient à sa manière cette représentation dans sa célèbre trilogie « *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes* », lorsque dans

⁵⁷⁴ SUPPLEMENT A L'ENCYCLOPEDIE, Tome troisième, 1777, p. 135.

le Tome I dédié à « *L'apprenti* » il déclare :

Tous les membres de l'Ordre sont solidarisés par un contrat formel de réciprocité. Ils ont des obligations les uns avec les autres, et, pour les remplir, il est indispensable que les Initiés puissent se distinguer des profanes. Les moyens de reconnaissance doivent donc faire l'objet du secret le plus absolu.

Qu'importe, comme il ajoute aussitôt après, que les rituels maçonniques ont « été divulgués dans de nombreux ouvrages dès le commencement du XVIIIème siècle » car cette divulgation ne concerne que le « côté matériel de nos pratiques ». Pour lui « *L'ésotérisme n'est pas susceptible de divulgation* ⁵⁷⁵».

Par cette dernière phrase WIRTH revendique, l'existence d'un secret maçonnique propre à l'enseignement ésotérique totalement inaccessible aux non-maçons. Il ne dira pas autre chose lorsqu'en frontispice du Tome III dédié au Maître il écrit :

- *Que cherche les Maîtres ?*
- *La Parole Perdue*
- *Quelle est cette parole ?*
- *La clef du secret maçonnique, autrement dit, la compréhension de ce qui reste inintelligible aux profanes et aux initiés imparfaits* ⁵⁷⁶.

⁵⁷⁵ WIRTH Oswald, *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, L'apprenti*, 1893/1994, p. 161.

⁵⁷⁶ WIRTH Oswald, *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, Le Maître*, 1922/1994, p. 7 ; cette « *Parole Perdue* » est constitutive du grade de Maître, elle irrigue également certains grades supérieurs. Avec la mort d'HIRAM, architecte légendaire du Temple de Salomon assassiné par trois mauvais compagnons, disparaît des connaissances métaphysiques que seul HIRAM possédait, disparition symbolisée par « *La Parole Perdue* » : il appartient à « *l'Initié* » de la retrouver. Bien évidemment, purement allégorique et de nature spirituelle, aucun rituel n'indique clairement et concrètement ce qu'elle est, autorisant en tant que symbole une interprétation propre à chaque franc-maçon selon ses choix philosophiques et le Rite pratiqué. Pour plus de développement sur cette thématique essentielle, voir, à titre d'exemple, les ouvrages op. cit. de WIRTH, PLANTAGENET, MAINGUY, pour les parties ou volumes relatifs au grade de Maître ; cf. bibliographie.

Nous observerons de surcroît que l'insondable du secret se noue avec « *un contrat formel de réciprocité* », source de bien des interprétations souvent malveillantes qui se nourriront ultérieurement par des cas concrets de dévoiement de la fraternité maçonnique.

Dûment proclamée par les maçons, cette affirmation du secret qui procède de l'Initiation, générateur d'une séparation entre « initiés » et « profanes », ne peut, du point de vue de ces derniers que générer chez eux interrogations, doutes et suspensions.

Dans un article paru dans la revue *Pouvoirs* en 2001 intitulé *Les secrets maçonniques*, Alain BAUER, après avoir rappelé que la franc-maçonnerie des origines « fut plus celle des tavernes que des cavernes », que tout au long de son histoire elle fut transparente, n'étant effectivement « clandestine » que sous la période de l'occupation allemande, affirme néanmoins l'existence d'un secret maçonnique :

*Pourtant, il existe bien un secret maçonnique, et le seul identifiable. C'est le secret intime de ce qui est vécu durant l'initiation. (...) Souvent décrit par les nouveaux initiés, le sentiment vécu semble indescriptible et souvent non reproductible. En bref, ce secret est tellement puissant que même ceux qui le connaissent et qui doivent en parler ne peuvent l'exprimer. Et que ceux qui ont lu les expériences précédentes garantissent ne pas retrouver dans leur propre initiation ce que leurs aînés leur ont révélé*⁵⁷⁷.

Dans ce type de discours, partagé par la quasi-totalité des auteurs maçonniques, le secret de l'expérience initiatique est « le » secret maçonnique par excellence. La nature secrète procède de l'incommunicabilité de ce qui est vécu, en particulier lors des initiations notamment aux grades d'apprenti et de maître, mais également sur la dimension psychique particulière ressentie par les participants lors des tenues maçonniques.

Au-delà du secret de l'expérience du vécu initiatique, BAUER pointe un autre aspect, tout aussi concret du secret maçonnique celui afférent à la « *discrétion d'appartenance* », qu'il

⁵⁷⁷ BAUER Alain, *Les secrets maçonniques*, 2001, p. 94.

relativise en la comparant, à bon droit, avec celle des autres grandes organisations sociales (syndicats, partis politiques).

Le présumé « secret d'appartenance » est à interroger dans son principe. En premier lieu, il ne s'applique pas au maçon qui peut se déclarer comme tel à qui il veut selon sa volonté. Aucun texte maçonnique, quelle que soit l'Obédience, ne s'y oppose, la publicité de son appartenance relève de son libre-arbitre. Quant à dire qui est maçon ou pas, procède, stricto sensu, non d'un « secret », ni même de la loyauté par rapport à un serment effectué, mais du respect de la vie privée d'autrui. De surcroît, dévoiler l'appartenance d'une personne à la maçonnerie n'est pas sans conséquence par rapport à celle-ci. La perception éventuellement négative voir hostile de la maçonnerie chez ceux ou celles qui reçoivent l'information, dont on ne connaît pas a priori les opinions politiques et le ressenti par rapport à elle, peut entraîner des conséquences fâcheuses sur sa vie personnelle et professionnelle.

La question de l'appartenance à la maçonnerie et de sa publicité qui cristallise les reproches des adversaires de la maçonnerie doit être ramenée à ce qu'elle est, celle de l'exercice d'un droit fondamental rattaché à la liberté d'association. Raison pour laquelle en 2007 la Cour Européenne des Droits de l'Homme (C.E.D.H.), dans le cadre d'un contentieux opposant le Grand Orient d'Italie à l'État Italien, a déclaré illégale l'obligation qui avait été faite de déclarer une éventuelle appartenance maçonnique pour postuler à des emplois publics de la Région du Frioul Vénétie Julienne ⁵⁷⁸. Dans son Arrêt, qui confirme et élargit une précédente décision de 2001 sur un sujet connexe (l'impossibilité pour des juges d'exercer s'ils étaient francs-maçons ⁵⁷⁹), la C.E.D.H. rappelle qu'elle « *avait conclu que l'interdiction de nommer des francs-maçons à certains postes du ressort régional n'était pas « nécessaire*

⁵⁷⁸ Cette décision d'obligation de déclaration de l'appartenance maçonnique avait été prise par la Région du Frioul Vénétie Julienne pour postuler aux emplois régionaux ; seul l'État italien étant partie prenante de la C.E.D.H., le contentieux a donc opposé le Grand Orient d'Italie à l'État italien, comptable juridiquement des organisations publiques territoriales.

⁵⁷⁹ A la décharge des autorités régionales et de l'État italien, la loge criminelle P2, qui réunissait maffieux, responsables politiques, syndicaux et économiques, dans les années 1975/1980 a pu justifier des craintes de cette nature. La C.E.D.H. admet qu'à ce titre des dispositions restrictives peuvent être prises sous un certain nombre de conditions. Mais en l'espèce, la situation de la maçonnerie italienne étant redevenue normale en 2001, a fortiori en 2007, le contexte ne pouvait justifier de telles mesures exorbitantes du droit commun. C'est l'application de ce droit commun européen que rappelle l'Arrêt de la C.E.D.H.

dans une société démocratique » ». Dans son Arrêt de 2007, elle pointe dans les décisions prises par les autorités du Frioul Vénétie Julienne « une ingérence dans le droit à la liberté d'association », « une atteinte à la clause de non-discrimination », et une incohérence juridique déjà relevée dans l'Arrêt de 2001 : « [La Cour] a observé qu'il était injustifié de pénaliser une personne pour son appartenance à une association, alors que ce fait n'était pas, en lui-même, légalement répréhensible ⁵⁸⁰ ».

La C.E.D.H. montre indirectement que la notion de secret d'appartenance est également, par un jeu de stigmatisation et de demandes ostentatoires du dévoilement, une construction socio-politique externe à la maçonnerie, et qu'il convient d'aborder l'appartenance à la maçonnerie sous l'angle des catégories juridiques de la liberté d'association et de la non-discrimination.

Le secret d'appartenance, avec son inévitable corollaire, l'obligation de dévoilement, est un marqueur des discours hostiles à la maçonnerie, particulièrement d'extrême droite ⁵⁸¹, en s'articulant en arrière-plan aux thèses complotistes et conspirationnistes. Le discours sur le secret d'appartenance est une variante du discours sur le secret maçonnique, dont il est une déclinaison particulière.

Dans la conclusion de son article dans la Revue *Pouvoirs* sur le secret maçonnique, BAUER souligne l'ambiguïté de celui-ci chez les maçons :

Ainsi, le secret maçonnique est un concept multiple, évolutif et souvent incompris par ceux-là mêmes qui en défendent le principe. L'histoire de la maçonnerie démontre à quel point le respect de cet engagement est fortement accepté par tous les maçons, alors même qu'il n'est pas facile d'en distinguer les contours ⁵⁸².

⁵⁸⁰ La lecture intégrale en français des arrêts de 2001 et 2007 sont consultables sur la base de données HUDOC de la C.E.D.H. ; site : <https://www.echr.coe.int/fr/hudoc-database>
Pour un commentaire juridique de l'arrêt : DUBOS Olivier, Professeur de droit public à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, site LEXBASE, <https://www.lexbase.fr/article-juridique/3209591-jurisprudence-les-francs-ma--A7ons-sont-ils-des-fonctionnaires-comme-les-autres>

⁵⁸¹ Particulièrement, mais pas exclusivement : c'est un premier ministre travailliste, Tony BLAIR, qui avait initié en Grande-Bretagne en 1998 l'obligation aux juges francs-maçons de se dévoiler.

⁵⁸² BAUER Alain, *Les secrets maçonniques, 2001*, respectivement p. 95 et p. 96.

L'ambiguïté tourne autour de ce qu'est le secret maçonnique pour les maçons qui se prête, comme pour les profanes, à diverses interprétations. Ces dernières ne sont pas nécessairement de nature identique et ne donnent pas lieu aux mêmes conclusions. Mais nous souscrivons à l'affirmation de BAUER dans son article lorsqu'il affirme que le seul secret revendiqué par les maçons est celui du secret initiatique.

Irène MAINGUY dans *La Symbolique du troisième millénaire* consacre un chapitre entier au « secret »⁵⁸³. Après avoir posé que « la notion de secret est partie intégrante de la Franc-Maçonnerie », elle distingue « le secret initiatique » et « les secrets extérieurs de circonstances ». Si ces derniers peuvent être divulgués (Rituels, mots de passe, etc...), ce qui fut réalisé concomitamment avec la naissance de la maçonnerie puis son développement, le « secret initiatique [lui] ne peut jamais l'être ».

Dans son propos Irène MAINGUY entérine l'idée de l'existence d'un secret, qui se déploie sur un plan métaphysique dont sont à la fois parties prenantes l'organisation initiatique et l'initié :

Une organisation initiatique ne peut révéler son secret ou ses secrets, car ils sont incommunicables et liés au degré de compréhension, de réalisation et d'éveil de conscience de chaque initié. Il est donc contenu dans l'inexprimable ⁵⁸⁴.

MAINGUY pose simultanément l'existence du secret et son incommunicabilité qui en est en quelque sorte sa trace en creux. Pour éclairer son propos l'autrice cite CASANOVA (1725-1798) qui écrit dans ses Mémoires :

Le secret de la franc-maçonnerie est inviolable par sa propre nature puisque le maçon qui le sait ne le sait que pour l'avoir deviné. Il ne l'a appris de personne, il

⁵⁸³ MAINGUY Irène, *La Symbolique du troisième millénaire*, Chapitre 9, *Le secret*, 2001/2009, p. 62 à p. 66.

⁵⁸⁴ Ibid., p. 63.

*l'a découvert à force d'aller en loge, d'observer, de raisonner, de déduire. Lorsqu'il y est parvenu il se garde bien de faire part de sa découverte fusse à son meilleur ami (...). Ce secret restera donc toujours un secret*⁵⁸⁵.

Cette citation de CASANOVA dans l'ouvrage d'Irène MAINGUY n'est pas sans rappeler ce célèbre quatrain tiré de l'*Almanach des Cocus...* de 1742 :

*Pour le Public un franc-maçon
Sera toujours un vrai problème
Qu'on ne saura résoudre à fond
Qu'en devenant maçon soi-même*⁵⁸⁶.

A cet égard, la maçonnerie génère son propre paradoxe communicationnel du secret maçonnique en désignant comme « *secret* » ce qui relève d'une expérience psychique ou d'un état particulier de conscience dans la pratique spirituelle ou existentielle du Rite maçonnique. Cette assimilation de la pratique initiatique au secret initiatique, ce glissement qui s'opère par un processus de nomination entraîne une substitution signifiante à la source de l'ambiguïté paradoxale.

Les catholiques dans le cadre de la messe ou d'une retraite spirituelle, les bouddhistes zen dans la méditation ou le satori, les musulmans dans la pratique de la prière ou du pèlerinage à la Mecque, toutes les personnes engagées dans le partage d'une fraternité ou d'une spiritualité vivent ces moments à haute intensité psychique, par définition incommunicables, tant ils interpellent l'identité profonde de ceux qui les vivent. Ce n'est pas pour autant que ces expériences intimes, au titre de leur incommunicabilité, sont désignées voire revendiquées comme « un secret » qui serait d'ordre institutionnel ou structurel, par ces religions ou ces mouvements de fraternité laïcs ou spirituels. Ces expériences métaphysiques, qui relèvent de l'exercice usuel de la spiritualité, ne donnent

⁵⁸⁵ Ibid., p. 64 ; CASANOVA, *Mémoires*, Vol. 3, chap. VII, p. 141.

⁵⁸⁶ ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe*, 1742, p.18.

pas lieu par les pratiquants à l'appellation « secret chrétien », « secret bouddhique », « secret musulman ».

Quand les maçons désignent comme « secret » l'expérience maçonnique, ils créent de toutes pièces un paradoxe communicationnel en assignant un signifiant inapproprié (« *secret* ») pour désigner une réalité singulière qui institutionnellement ne l'est pas (« *l'expérience intime* »).

Si cette expérience intime de la maçonnerie, comme celle de toute expérience spirituelle, peut être considérée comme un secret logé dans la conscience de chacun au niveau individuel, l'assertion du discours maçonnique « *il existe un secret maçonnique c'est celui du vécu maçonnique* » lui confère une dimension d'ordre générique qui entérine l'existence d'« un » secret maçonnique de nature institutionnelle. Le terme « *secret maçonnique* » ainsi utilisé et revendiqué par les maçons entraîne une confusion des plans de compréhension (personnel vs organisationnel), engendre un malentendu dans l'objet du signifiant (psychique vs politique), génère une incompréhension dans le projet communicationnel (justification vs accusation).

De ce point de vue, en assimilant l'incommunicabilité de l'expérience psychique au secret dans leurs discours, les maçons ont organisé leur propre paradoxe communicationnel qui s'est intriqué à celui de ses contempteurs, ajoutant à la confusion signifiante du « *secret maçonnique* ».

Comme une image inversée du discours de l'extrême droite, le « *secret maçonnique* » est aussi un marqueur identitaire du discours franc-maçon dont il est un élément récurrent depuis l'origine.

5.4 Le secret maçonnique, du discours au préconstruit

Le « *secret maçonnique* » s'impose comme une évidence dans les différents discours qui le véhiculent, dispensant le locuteur de tout argument de preuves : évidence dans le discours d'extrême droite laïc et/ou catholique dont il est un présupposé politique, évidence dans

le discours de la presse dont il est un acquis culturel du lectorat, évidence dans le discours maçonnique dont il est une caractéristique ontologique.

Le secret maçonnique relève du concept de « *préconstruit* », initié par Michel PÊCHEUX et que Dominique MAINGUENEAU, définit ainsi :

Le préconstruit s'emploie pour désigner n'importe quel contenu admis dans une collectivité il interfère alors avec des termes comme préjugés, stéréotypes, topoï, script, etc...

Pour MAINGUENEAU le préconstruit repose :

Sur le principe qu'il y a deux dimensions dans le discours, ce sur quoi il s'appuie et qu'il représente comme allant de soi, comme soustrait à toute mise en cause (le préconstruit) et ce qu'il entend apporter, ce qu'il construit sur cette base ⁵⁸⁷.

Le « *secret maçonnique* » répond bien à cet « *allant de soi* », cette évidence qu'il n'est nul besoin de démontrer, ce fait que le discours pose comme étant une réalité que tout un chacun connaît et reconnaît comme telle en ce qu'il caractérise la maçonnerie. Il est un préconstruit du discours maçonnique. Chez ses contempteurs, il constitue un élément fécond de la construction du discours antimaçonnique. Lorsque CLÉMENT XII fulmine sa condamnation papale au titre des « *secrets inavouables de lui seul connus* » il installe les fondations du préconstruit du secret maçonnique. Toute la littérature de divulgation jusqu'à BARRUEL, posera le secret maçonnique comme le préalable discursif de tout discours sur la maçonnerie. Les dénonciations successives du « *secret maçonnique* » à partir de la révolution jusqu'à nos jours, de BARRUEL à ABAD-GALLARDO en passant par MAURRAS et DRUMONT, n'auront de cesse de prendre appui sur ce préconstruit pour tenir leurs discours antimaçonniques.

Les preuves avancées par ces différents auteurs, aussi vides de réalité soient elles, prennent corps chez le lecteur car elles s'inscrivent dans cette préconstruction politique et sociale du

⁵⁸⁷ MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, 2009, pour les deux citations, p. 104.

secret maçonnique. Car ce terme n'engage pas tant de soi-disant secrets, que l'implicite des actions maçonniques, antireligieuses, antinationales, antidémocratiques, toutes manipulatrices de l'histoire et des gens, qu'il sous-entend.

Marie Anne PAVEAU intrique intimement cette notion de « *préconstruit* » à celle de « *prédiscours* » : « *le préconstruit a des fondements cognitifs dont peut rendre compte la notion de prédiscours* ⁵⁸⁸ ».

Le « *prédiscours* » est défini comme « *un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours* ⁵⁸⁹ ». Ces deux notions sont étroitement articulées l'une à l'autre, le *préconstruit* apparaissant comme une production du *prédiscours*. Ces notions connexes désignent toutes les deux le mécanisme de référence d'un discours à une signification préétablie avec lequel le discours résonne, générant un sens qui excède le simple périmètre du propos tenu, ce qui est dit renvoyant à un espace de non-dit, qui fait pourtant sens à la fois pour le locuteur et pour celui qui reçoit le propos. Ce qui fait lien est autant le discours tenu, que le préconstruit et le prédiscours auxquels il renvoie dont le sens implicite est tacitement partagé.

Pour PAVEAU, « *les propriétés des prédiscours leur confèrent cette aptitude à créer du partage sémantique, ce qui se manifeste dans certaines formes langagières* ⁵⁹⁰ ».

Ce partage implicite de sens est celui qui est en jeu dans la presse avec les différents titres de la P.Q.R. sur la venue des Grands Maîtres ou de la presse nationale sur les faits divers que nous avons vu *supra*. Tous ces titres font implicitement référence à une caractéristique préétablie de la franc-maçonnerie, le secret, dont les rédacteurs des dits articles présument qu'ils le partagent naturellement avec leur lecteur.

Quand dans l'Affaire Omar RADDAD, vu *supra*, Var-Matin titre « *Franc-maçon et ami avec un juge* », l'absence de réaction critique du journaliste intervieweur ou de prise de distance journalistique de la Rédaction, manifeste l'inscription du discours du journal dans le

⁵⁸⁸ PAVEAU Marie Anne, *Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique*, 2017, p. 2.

⁵⁸⁹ Idem.

⁵⁹⁰ PAVEAU, Marie-Anne, *Sens, mémoire, cognition*, 2006, Chapitre 6. Mondes partagés.

préconstruit du « *secret maçonnique* ». Inutile de préciser, puisque c'est de notoriété publique, que francs-maçons et juges entretiennent des relations occultes qui parasitent le cours de la justice ; cela va de soi pour l'interviewée (qui dénonce une maçonnerie œuvrant dans l'ombre), pour l'intervieweur (qui laisse dire sans réagir), pour la rédaction (qui publie sans contextualiser) et pour le lectorat qui se voit ainsi conforté dans cet a priori non-dit. Tous les différents acteurs du processus communicationnel de l'interview de Var-Matin vont partager, via ce titre, un prérequis qu'il n'est nul besoin d'énoncer, puisqu'il fait référence à une réalité non formulée dont ils semblent tous convaincus.

Ce partage du sens va s'organiser autour de prérequis sociaux, culturels et politiques, qui vont agir comme un méta signifié sur lequel vont prendre appui les propos sur la maçonnerie. Le secret maçonnique dont le sens sous-jacent traverse les siècles assure ce que PAVEAU appelle « *la stabilité intersubjective, pour que l'échange conversationnel et la circulation du discours soient tout simplement possibles* ⁵⁹¹ ».

En établissant ainsi « *une communauté de sens* ⁵⁹² » le préconstruit du « secret maçonnique » assure l'homogénéité d'une ou de plusieurs communautés pour lesquelles il forme un acquis communicationnel qui se reproduit dans le temps. La force du prédiscours du secret maçonnique tient à sa permanence dans la durée articulée à des totems signifiants accumulés sur trois cents ans : la Révolution française, les hauts grades, BARRUEL, l'affaire des fiches, la III^{ème} République, la fraternelle des parlementaires, la Loge P2, le procureur Éric de MONTGOLFIER, les faits divers où la maçonnerie est citée ⁵⁹³... Le prédiscours du secret maçonnique va autant se nourrir que relayer, dans une pensée circulaire auto signifiante, ces totems pour générer une construction non exprimée, celle d'un plan occulte de nos sociétés dans lequel les maçons agiraient de manière malveillante.

En miroir, le « *secret initiatique* » comme substance du « *secret maçonnique* » jouera un rôle identique chez les francs-maçons qui le revendiquent. Là, le préconstruit du secret maçonnique, va s'accrocher aux totems signifiants que sont en particulier les cérémonies

⁵⁹¹ Idem.

⁵⁹² Idem.

⁵⁹³ La liste de ces points d'ancrage signifiants peut paraître longue, mais il y a un effet d'écrasement de perspective lié au temps long sur lequel ils sont répertoriés. Ramené aux trois siècles d'existence de la maçonnerie, l'inventaire est assez réduit, avec beaucoup de références antérieures à la guerre 39-45.

d'initiation (notamment d'apprenti et de maître), l'égrégoire de la Loge, la chaîne d'union, le vécu du maçon en Loge, la progression initiatique de grade en grade, le Grand Architecte de l'Univers... Ces sens sous-jacents n'ont pas besoin d'être formulés pour expliciter le secret initiatique ; d'ailleurs tous les maçons ne vont pas nécessairement y adhérer de manière identique (certains sont hostiles aux hauts grades, d'autres ne reconnaissent pas le Grand Architecte de l'Univers), mais tous reconnaîtront comme leur ce secret initiatique dont ils se dispensent de décrire précisément les contours.

Ce secret initiatique, expression du secret maçonnique pour les francs-maçons, constitue, en tant que préconstruit, une communauté de sens, pour être plus exact, il participe à la construction et la cohésion de la communauté. Pour cette raison Irène MAINGUY note :

En réalité ce fameux secret est aussi un facteur d'union entre tous les maçons car il a une fonction de double lien entre chacun créant à la fois une complicité fraternelle et un sentiment de responsabilité individuelle et collective face à la question de l'extériorisation ⁵⁹⁴.

Cette fonction de lien du secret comme élément de cohésion de la franc-maçonnerie était déjà formulée dès *l'Almanach des Cocus...* de 1742 :

Ils [les nouveaux initiés] sentent déjà que dans nos aimables ateliers, les plaisirs sont nos instruments, mais qu'ils apprennent en même, que les vertus sont nos matériaux ; les devoirs d'une union fraternelle, notre véritable règle, nos lois, nos plus essentiels statuts ; et enfin le secret inviolablement gardé, le plus solide et le seul ciment qui maintient notre ouvrage. Recommander l'observation de ce secret à de légitimes Maçons serait sans doute leur faire une sorte d'injure ; quelle serait d'entre nous l'âme assez vile, le cœur assez corrompu pour briser par une lâche indiscretion ce lien sacré qui lie chaque membre à la société et la société à chacun de ses frères ⁵⁹⁵.

⁵⁹⁴ MAINGUY Irène, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, 2001/2009, p. 64.

⁵⁹⁵ ANONYME, *L'almanach des cocus ou Amusemens pour le beau sexe*, 1742, *Discours prononcé plusieurs fois en Loge pour l'instruction et l'édification des frères*, p. 18.

Le secret initiatique relie les francs-maçons entre eux, constitue le « *ciment* » de l'édifice. Le préconstruit de ce secret initiatique, abrite une autre fonction sous-jacente, sociologiquement plus performative, la fonction de cohésion, d'appartenance et d'identification des membres de la communauté maçonnique. Il mobilise ainsi implicitement la ligne de démarcation entre initiés et profanes, entre sachants et ignorants, entre ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas ; de ce point de vue le préconstruit du secret initiatique implique une exclusion de l'Autre.

PAVEAU souligne que le préconstruit s'installe dans un amont du discours chez le récepteur de celui-ci, comme ayant toujours existé, alors que c'est le discours qui le configure dans l'instant du propos et le répète dans le temps immédiat de sa perpétuelle énonciation. En d'autres termes, le préconstruit se construit dans le temps présent de l'élaboration du discours, son antériorité n'est qu'une conséquence de la manifestation concrète de ce dernier. Il convient d'apporter un complément à la position de Marie-Anne PAVEAU sur cette notion d'antériorité du préconstruit. Si effectivement le préconstruit est une construction a posteriori du discours, « *c'est l'élaboration du discours qui le produit comme antérieur, et son antériorité n'est qu'un effet du discours* », il convient cependant d'observer que sur le temps long, ce qui est le cas de l'objet de notre étude qui s'étire sur trois siècles, le préconstruit se cristallise dans les différents temps (culturels, sociaux, politiques...) de l'histoire dont il devient une composante de référence.

L'effet du discours n'est plus tant aujourd'hui de générer l'antériorité du préconstruit du secret maçonnique, que de la reproduire, de la maintenir, de la réassurer, pour garantir un a priori implicite de significations qui auraient toujours existé. Ce qui menace le préconstruit c'est la rupture de cet acquis temporel -son antériorité- qui lui assure sa pérennité. Rupture réelle telle qu'on a pu l'observer dans l'évolution des dictionnaires physiques, en premier lieu celui de l'Académie française, qui ont abandonné une définition doxique de la franc-maçonnerie, rupture observable également dans la une des grands hebdomadaires qui ont délaissé ces dernières années leurs pages de couverture sur la « franc-maçonnerie et ses secrets ».

Le préconstruit, ici ou là se déconstruit, conséquence, pensons-nous, d'une part de l'amalgame avec le complotisme de base qui discrédite les médias « sérieux » qui y auraient recours et qui de ce fait y renoncent, et d'autre part, d'un paradoxe communicationnel de moins en moins efficient culturellement, politiquement et économiquement ⁵⁹⁶.

Ce préconstruit du secret maçonnique qui dure depuis trois siècles va s'inscrire et construire une « *mémoire du discours* » particulière que PAVEAU définit ainsi :

Il s'agit d'une mémoire étroitement liée aux conditions sociales, historiques et cognitives de production des discours, aux données extradiscursives et surtout prédiscursives qui participent pleinement à l'élaboration, la production, la diffusion et la circulation des productions verbales de sujets situés. Il s'agit d'une mémoire collective, qui s'organise selon des « cadres sociaux » (Halbwachs 1994 [1925]) au sein desquels circule et se constitue tout à la fois l'identité individuelle des locuteurs ⁵⁹⁷.

⁵⁹⁶ Le 13 mai 2023, Serge ABAD GALLARDO donne une interview à *Valeurs Actuelles* reprise sur son site, suite à son dernier ouvrage *Franc-maçonnerie et politique, les liaisons dangereuses*, op. cit., où il reprend ses vieilles antiennes de la maçonnerie luciférienne, du rôle de la fraternelle des parlementaires, et de la menace qu'elle fait peser sur la démocratie. Les huit commentaires (ce qui est peu) sous l'article sont loin de s'enthousiasmer. En particulier trois font preuve de la lassitude de lire ce type d'article : « *Encore un livre sur la maçonnerie, écrit par un soi-disant grand chef! Franc-Maçonnerie inspirée par le diable. On se croirait au début du XXème siècle.* », « *Franc Maçonnerie, éternel marronnier... Critiques rabâchées depuis la IIIe République... rien de nouveau.* » ; « *On leur donne trop d'importance. Quand on se souvient que Raymond Bourguin le fondateur de VA [Valeurs Actuelles] en était, ça relativise...* ». Certes trois autres commentaires abondent dans le sens d'ABAD-GALLARDO (les autres ne sont pas signifiants sur le plan politique), mais nous mesurons bien à travers ces trois réactions de rejet que même dans un hebdomadaire idéologiquement hostile à la maçonnerie, ce type de discours totalement ancré dans le préconstruit maçonnique a du mal aujourd'hui à être entendu. Site de *Valeurs Actuelles* : <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/entretien-serge-abad-gallardo-de-la-loge-maconnique-a-lassemblee> ; consulté le 15/08/2023

⁵⁹⁷ PAVEAU, Marie-Anne, *Sens, mémoire, cognition*, 2006, *Chapitre 3, La mémoire en discours*. Dans la suite de son propos PAVEAU, en prolongement de son raisonnement affirme : « *Si le discours se construit en effet à partir de la mémoire des discours antérieurs et des paroles d'autrui, alors il ne relève pas de la compétence individuelle et intentionnelle des sujets parlants* ». Nous pensons sur cette assertion que « *le sujet parlant* » peut prendre appui sur « *des discours antérieurs et des paroles d'autrui* » sans pour autant être automatiquement exonéré de la responsabilité de sa « *compétence intentionnelle* ». Le « *sujet parlant* » dispose d'une distance critique par rapport au prédiscours ; si parfois il ne fait que reproduire passivement une doxa sans même s'en rendre

Ce préconstruit du secret maçonnique est désormais totalement intégré à la mémoire discursive de certains groupes sociaux idéologiquement situés, dont il est devenu un marqueur identitaire. En tant que composante de la mémoire du discours, le préconstruit renforce ainsi son aspect d'évidence, se dispense encore plus de tout argumentaire, se prévaut d'une vérité qui a existé de tout temps et sur lequel il n'est nul besoin de revenir. Le secret maçonnique en tant que préconstruit, procède là aussi de la tautologie : il est, parce qu'il a toujours été, il est donc incontestable, et l'appartenance à cette mémoire lui confère une réalité présente, elle est donc indiscutable. La mémoire discursive du prédiscours et du préconstruit fortifie les cadres de références sociaux et signifiants auxquels ils appartiennent. En ce sens le préconstruit du secret maçonnique se répartit en fonctions des forces sociales et politiques qui le produisent dans le temps, pour, chacune de leur côté, et pour leur propre compte, en constituer leur mémoire.

Dès lors, ces mémoires de préconstruit du secret maçonnique sont multiples : celle, offensive, des milieux de l'extrême droite laïque et/ou catholique, n'est évidemment pas la même de celle, diffuse et peu formée, de la majorité du grand public, qui est encore radicalement différente de celle plus défensive et en totale opposition des francs-maçons. Ces mémoires à l'intérieur du corps social s'entrelacent et s'opposent, selon les locuteurs et leurs publics, pour lesquels, selon PAVEAU, « *le préconstruit constitue l'ancrage culturel et situationnel de tout discours culturel* ⁵⁹⁸ ».

Ce point d'ancrage n'est pas passif, il ne renvoie pas une simple topologie socio-politique permettant de repérer le locuteur et son public. Comme l'autrice l'a indiqué dans sa définition « *tous les préconstruits sont des interprétations qui produisent des effets de référence* », et elle observe que « le « *prédiscours* » [...] [par]« *un ensemble de cadres*

compte, en d'autres situations, le caractère volontaire, intentionnel et conscient du discours mobilisant des prédiscours ou des préconstruits doit bien lui être imputé.

⁵⁹⁸ PAVEAU Marie-Anne, *Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique*, 2017, p. 8.

*prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours*⁵⁹⁹».

La mémoire où s'est déposée le préconstruit et le prédiscours, est une « *mémoire cognito discursive* ». Les cadres culturels et idéologiques qu'elle sous-tend permettent de donner du sens au discours tenu, en deçà de ce qui est dit, par tout ce n'est pas dit, mais que tout le monde comprend. « *Franc-maçon et ami d'un juge* » : le préconstruit du secret maçonnique est présent, avec ce qu'il entraîne avec lui en matière de représentations sous-jacentes. Dès lors ce préconstruit va également produire une nouvelle interprétation de l'affaire Omar RADDAD, permettre de comprendre pourquoi le potentiel suspect n'a jamais été arrêté et pourquoi Omar RADDAD ne voit pas son procès révisé. BARRUEL de manière plus sophistiqué en mobilisant de surcroît les Illuminati, n'a rien fait d'autre dans ses *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme ...* pour expliquer la chute du Trône et de l'Autel, ABAD-GALLARDO fait de même avec la fraternelle des parlementaires pour le vote des lois sociétales. Le discours de ces auteurs mobilise en permanence des prédiscours et des préconstruits sur lesquels ils prennent appui pour délivrer une interprétation des faits et de l'histoire à la fois sur un plan explicite (le sens du discours tenu) à la fois implicite (le sens sous-jacent du préconstruit et du prédiscours).

Le paradoxe communicationnel du secret maçonnique existe toujours et encore parce que son préconstruit l'autorise et le perpétue. L'affirmation d'un secret qui n'existe pas est rendu possible par ce discours préalable de nature tautologique, avec son cortège de significations situées socialement, politiquement, culturellement. Le préconstruit du secret maçonnique fonde le cadre de référence cognitif de la maçonnerie, irriguant la majorité des dispositifs sociaux de sa représentation.

⁵⁹⁹ Ibid., p. 6.

5.5 Le secret maçonnique, des mystères à l'ontologie du Mal

Georg SIMMEL (1858-1918), dans *Secret et sociétés secrètes*, paru en 1908, aborde la problématique du secret dans la société en partant de ce truisme : « *Toutes les relations entre les hommes reposent, cela va de soi sur le fait qu'ils savent des choses les uns sur les autres* ⁶⁰⁰ » .

Sur cette base, le secret apparaît comme une variable fondamentale du lien humain et du fonctionnement social qui se structure autour des antagonismes : connu/inconnu, vu/caché, public/occulte.

SIMMEL dans ce contexte théorique analyse la fonction des sociétés secrètes, autant dans les sociétés occidentales que traditionnelles, et procède à un développement particulier sur la franc-maçonnerie.

SIMMEL aborde les sociétés secrètes sous l'angle de la forme sociale qui caractérise chacune et dont le secret est autant le lien qui constitue cohésion entre les membres, que ce qui les sépare du reste de la société. L'attention portée dans les différentes sociétés secrètes aux rites, aux rituels, aux règles hermétiques, procède de cette volonté à la fois de regrouper de manière identitaire les initiés entre eux, à la fois de les isoler ostensiblement du monde profane.

L'existence des rites doit être connue du grand public, sans que leur sens soit révélé, double condition de fonctionnement de la forme du secret. SIMMEL observe que lorsque le contenu du rite est mis à jour, il cite comme exemple des tribus d'Afrique, « *le secret perd de son mystère, les sociétés secrètes perdent souvent toute leur importance et deviennent d'anodines mascarades* ⁶⁰¹ ».

Cette « *mascarade* » est celle qui fut dénoncée par les détracteurs de la maçonnerie (« *mômeries* », « *jouer à la chapelle* », etc... voir *supra*) qui ne pouvaient pas être dupes des rites et des rituels dont le secret du sens n'existait pas ou plus, celui-ci ayant été révélé

⁶⁰⁰ SIMMEL Georg, *Secret et sociétés secrètes*, 1908/1996, p. 7.

⁶⁰¹ Ibid., p. 90.

dans de nombreux ouvrages. La littérature de divulgation rompt, par la diffusion de la forme et du sens des rites, ce qui fondent le caractère secret d'une organisation, elle lui fait « *perdre son mystère* ». En conséquence « *toute la séparation devient caduque* »⁶⁰² avec la société globale, l'organisation, en l'occurrence maçonnique, devient banalisée lorsqu'elle n'est pas ouvertement ridiculisée.

Pour SIMMEL dans la franc-maçonnerie, qu'il identifie expressément comme une société secrète :

*La forme est connue sans restriction, mais (...) en revanche les membres, les buts ou les dispositions particulières sont tenus secrets. (...) . Ce que l'on sait d'eux représente toujours (...) une faille par ou d'autres peuvent s'introduire*⁶⁰³.

Nous remarquerons que SIMMEL fait sienne l'idée d'un secret inhérent à la maçonnerie qu'elle recèlerait dans ses objectifs, reprenant en cela l'essentialisation du secret maçonnique⁶⁰⁴. Ce qui nous importe dans cette analyse est la notion de « *faille par où d'autres peuvent s'introduire* » qui peut corrompre le secret propre à l'organisation. La littérature de divulgation constitua originellement une de ces failles, permettant dès le début de la maçonnerie l'infiltration des Loges, pratique reprise tout au long de la IIIème République.

Le secret est battu en brèche par d'autres failles publiques : la forme engage le fond, tirer les fils de l'un, c'est également tirer les fils de l'autre. La publicité faite sur l'activité maçonnique dans de nombreux ouvrages rédigés par des maçons ou non maçons, les enquêtes, même approximatives, réalisées dans la presse, les blogs spécialisés, la littérature universitaire sur le sujet, oblitèrent la notion de secret propre à la maçonnerie. Par ailleurs depuis le XXIème siècle, les Obédiences voire des Loges comme l'a montré

⁶⁰² Ibid., p. 90.

⁶⁰³ Ibid., p. 63.

⁶⁰⁴ SIMMEL a par ailleurs des mots durs envers les hauts grades dénonçant « *les constructions hiérarchiques tout à fait fantasmagoriques ainsi, par exemple, dans les « hauts degrés » de la franc-maçonnerie dégénérée* » (p. 81) reprenant là encore une représentation assez hostile de la maçonnerie.

Céline BRYON PORTET ⁶⁰⁵ ont engagé une mutation communicationnelle par leurs présences croissantes sur internet. Les obédiences exploitent aujourd'hui tous les canaux pour y affirmer leurs identités propres, leurs idéaux, leurs actions. BRYON-PORTET analyse les problématiques structurelles que pose cette forme moderne de communication pour des organisations traditionnelles ainsi que les risques qui en résultent, notamment une dénaturation de l'essence de la maçonnerie par une surmédiatisation.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons acter qu'aujourd'hui (encore plus que du temps de SIMMEL), « *les buts* » sont parfaitement explicites, « *les membres* » dirigeants connus, « *les formes particulières* » (associations maçonniques et paramaçonniques, modes de fonctionnement) identifiées.

De surcroît, SIMMEL pointe une contradiction entre les buts de la maçonnerie qui se veut une fraternité universelle, et sa prétention au secret, antinomique avec cet objectif.

Se prévalant être « *l'alliance des alliances* » la maçonnerie entretient une contradiction structurelle avec le secret : l'universalité suppose l'adhésion de « *tous les hommes de bien* »⁶⁰⁶, le secret implique la séparation d'avec autrui. Ontologiquement, la maçonnerie par son ambition d'une fraternité universelle, ne peut que récuser le secret dont elle a pourtant fait un élément majeur de son fonctionnement. Pour cette raison elle n'a d'autre choix que de le minorer, voire de le nier publiquement. Cette vocation à être la « *société la plus universelle* » supprime le dispositif du secret dont il constitue un obstacle : « *le caractère secret des loges devient de plus en plus indifférent, il se replie de plus en plus sur des formalités purement extérieures* »⁶⁰⁷. Mais ces formalités extérieures, déjà connues à l'époque de SIMMEL, sont aujourd'hui totalement accessibles sur le net dans leurs détails.

⁶⁰⁵ BRYON-PORTET Céline, *Le réseau maçonnique et les médias, entre amour et désamour*, 2018. ; *FRANC-MAÇONNERIE 2.0 Adaptations et dénaturations d'une culture rituelle dans le cadre des plates-formes participatives*, 2012 ; *Les évolutions communicationnelles de la franc-maçonnerie : du mutisme à la médiatisation ?*, 2010, cf. bibliographie ; dans ces trois articles l'autrice développe les différentes problématiques que pose à la franc-maçonnerie la communication sur internet. Elle identifie les divers antagonismes structurels qu'entraîne le 2.0 pour la maçonnerie (tradition vs modernité, temps long vs temps immédiat, organisation fermée vs plateforme ouverte...) et les enjeux fondamentalement différents de ceux qu'elle avait eu à affronter avec les médias écrits. A cet égard la communication sur le net constitue également, par effet retour, un facteur de transformation culturelle, voire structurelle, de la maçonnerie.

⁶⁰⁶ Ibid., p. 78.

⁶⁰⁷ Ibid., p. 79.

La seule fonction opératoire du secret, demeure, si l'on suit l'analyse de SIMMEL sa fonction de cohésion de groupe, de faire que ses membres font société par le partage du secret : « *les initiés forment une communauté afin de se garantir mutuellement le secret* ⁶⁰⁸ ». Mais SIMMEL n'interroge pas le secret dans ce qu'il implique pour les initiés au-delà de sa non-divulgation. Comme nous l'avons vu *supra*, de manière très concrète, la non-révélation d'appartenance de tiers à la maçonnerie, et l'expérience psychique spirituelle sont les deux seuls composants de ce secret pour des maçons.

Pour le reste, le secret maçonnique, au regard des propres critères de SIMMEL et des approches qu'il en effectue, présente bien peu de consistance, tant ce qui le constitue, sa forme extérieure, est fragilisée de toutes parts. Il nous semble que SIMMEL, a du mal à appréhender de manière cohérente la spécificité et la complexité, organisationnelle, idéologique et historique, de la maçonnerie comme si lui-même était prisonnier de son prérequis euristique : « *la franc-maçonnerie est une société secrète* ». Assertion qui constitue plus une donnée de base de son étude, qu'un élément de conclusion de son analyse.

Deux éléments développés par SIMMEL vont cependant retenir notre attention pour mieux comprendre la représentation de la maçonnerie dans la société et des discours qui en résultent.

Le premier est l'assimilation du secret au mystère :

Ce secret, dont l'ombre couvre tout ce qui est profond et important, donne naissance à cette erreur typique : tout ce qui est mystérieux est essentiel et important ⁶⁰⁹.

Que la maçonnerie soit mystérieuse, n'est pas contestable, l'ensemble de ses rites et de ses symboles en témoignent largement. Pour qui ne pose qu'un regard rapide sur la maçonnerie, ne lit que furtivement les titres des journaux (voir *supra*), n'effectue pas la démarche d'en savoir plus sur elle (mais pourquoi spontanément le ferait-il ?), reste dans

⁶⁰⁸ Ibid., p. 77.

⁶⁰⁹ Ibid., p. 44.

le préconstruit des discours portés sur elle depuis trois cents ans : la maçonnerie est nimbée d'une aura de mystères. Mystères au sens où celui qui n'est pas maçon n'a pas la capacité d'appréhender tout ce qui s'offre à lui, lorsqu'il se trouve confronté au monde maçonnique. Il ne peut pas spontanément le comprendre, et la complexité signifiante de ce qui peut subrepticement lui apparaître, introduit chez lui de nombreuses interrogations auxquelles il ne peut répondre rationnellement. Les réponses ne sont qu'interrogations, suppositions, voire non-réponses : le mystère comme représentation de la maçonnerie s'impose à lui.

L'apport de SIMMEL est d'établir l'équivalence entre « *mystérieux* » et « *important* » qu'il pose comme « *une erreur typique* ». Combinée au fait historique que des francs-maçons furent effectivement impliqués dans des grands événements de l'histoire de France, l'importance n'en est perçue que plus grande. Le biais psychologique va créer un biais cognitif dont les complotistes s'empareront facilement, renforçant ainsi le préconstruit du secret maçonnique. Plus ce dernier apparaît mystérieux, plus il doit être important, plus il est réputé important, plus il est à même d'expliquer la marche occulte de l'histoire. L'importance du secret crée les conditions d'une explication du monde. Un secret de petite envergure ne permet rien, beaucoup de mystères génèrent un secret conséquent qui autorise toutes les possibilités d'une compréhension de la société où la maçonnerie interfère en permanence.

L'importance du secret est subordonnée à l'importance du mystère, de ce point de vue, la maçonnerie est une organisation qui formellement en produit beaucoup, dans le fonctionnement de ses Loges bleues, a fortiori dans ses hauts grades. La représentation de la maçonnerie apparaît prisonnière de ce qu'elle est (symbolique complexe, ésotérisme multiforme, mode de fonctionnement graduel, origines légendaires...), forme inaccessible aux non maçons de manière directe et qui s'insère comme mystère essentiel dans le préconstruit des discours portés sur elle depuis son origine, à l'instar de celui du secret maçonnique.

Le deuxième point que soulève SIMMEL est « *la large négativité éthique du secret* » : « *si le secret n'est pas lié directement au mal, le mal est lié directement au secret* ⁶¹⁰».

Cette généralité va particulièrement s'exprimer dans le secret maçonnique, qui sera toujours marqué du sceau du Mal. Les Papes CLÉMENT XII et BENOÎT XIV en avaient constitué un des fondements principaux de leurs bulles condamnant la maçonnerie : « *Si leurs actions étaient irréprochables, ils ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière* » écrivit le premier en 1738, « *Les bonnes choses aiment toujours la publicité, les crimes se couvrent du secret* » précisa le second en 1754 (voir *supra*). Le « *crime* » dont il est question ici est quasiment d'ordre théologique, il procède d'une ontologie du secret maçonnique dont le Mal, considéré comme valeur morale voire théologique, serait l'essence ultime.

Cette association du secret maçonnique au Mal constitue indéniablement une composante de sa représentation, un élément du préconstruit de son discours. A ce titre, parce qu'il y a secret maçonnique et que celui-ci est intrinsèquement porteur du Mal, l'action de la maçonnerie ne peut être que nécessairement mauvaise voir contraire à l'ordre divin. Pour ses détracteurs, le secret maçonnique génère une éthique du Mal dont ils se dispensent d'apporter la preuve, puisqu'il procède de la nature de celui-ci. Tout au long des siècles, la mort du Roi, le déclin de l'Église catholique, les lois éthiques sur l'avortement et le mariage homosexuel constitueront autant de faits objectifs accréditant l'expression maléfique de la maçonnerie et de son secret. Pour le grand public, les faits divers mettant en jeu des francs-maçons qui émaillent régulièrement l'actualité (voir *supra*), illustreront tout autant la nature fondamentalement immorale du secret maçonnique.

Dans cette perspective, essentialiser la maçonnerie à son secret, revient à l'essentialiser au Mal, puisque celui-là est la matrice féconde de celui-ci. L'essentialisation du secret à la maçonnerie dispense de toute analyse de sa compréhension, son essentialisation au Mal, permet une condamnation morale qu'il n'est nul besoin de justifier, jetant ainsi l'opprobre sur l'ensemble des francs-maçons.

⁶¹⁰ Ibid., p. 41.

CONCLUSION

Le secret maçonnique, un mythe de notre société

Le secret maçonnique, s'instaure comme un mythe de nos sociétés au sens où Roland BARTHES l'analyse dans son ouvrage *Mythologies*. Pour lui :

Ce qu'il faut poser fortement dès le début, c'est que le mythe est un système de communication, c'est un message. (...) Le mythe ne se définit pas par l'objet de son message, mais par la façon dont il le profère. Le mythe c'est une parole. (...) c'est un mode de signification ⁶¹¹.

Par son incapacité à définir le contenu du secret maçonnique, par l'impossibilité d'en montrer effectivement l'objet, par sa révélation permanente, le paradoxe communicationnel posé par la littérature de divulgation du XVIIIème siècle constitue la première fondation de ce mythe. A la veille de la Révolution française, la profusion des titres sur la maçonnerie envisagée sous l'angle de son secret montre que celui-ci n'existe pas en tant que réalité concrète : les différents auteurs traitant du sujet n'arrivent pas à convenir de ce qu'il est, certains, nombreux, écrivent même qu'il n'existe pas. En revanche, le discours sur le secret, quoiqu'on puisse écrire sur lui, va prendre place comme élément de communication sur la maçonnerie, dont il va devenir un attribut incontournable. Comme l'observe BARTHES, la réalité du secret maçonnique s'efface derrière le discours de son affirmation, qui se substitue à son objet. Cette première littérature de divulgation sur le secret maçonnique est l'enfance du mythe, que la Révolution, en particulier avec BARRUEL, va faire entrer dans l'âge adulte.

A partir de cette date, l'objet du secret maçonnique, se déporte à l'extérieur de la maçonnerie : il va devenir ce par où et par quoi la maçonnerie agit sur la société. Il va

⁶¹¹ BARTHES Roland, *Mythologies*, 1957/1970, p.193.

devenir un pur discours, en charge d'appréhender des événements réels (la Révolution de 89, la débâcle de 39/40...), purement idéologiques (le déclin de l'Occident chrétien...), ou inventés (la mainmise des juifs sur l'économie...).

Pour paraphraser SARTRE dans *L'Être et le Néant*⁶¹², nous pourrions définir le secret comme un signifiant dont le signifié est absence de signifié. Le secret étant par nature ce qui n'est pas connu, comment percevoir une représentation de ce qui est caché ? Ce qui va lui donner du sens, ce qui va permettre une approche de ce qu'il peut recouvrir est son attribut : militaire, médical, judiciaire.... Au-delà de la représentation concrète de contenu qu'il autorise, cet attribut permet également la qualification morale et l'utilité sociale de son usage.

Le secret militaire, couvre les renseignements utiles à la Défense nationale, son utilité pour le citoyen est immédiatement perçue ; le secret médical, qui concerne les pathologies et traitements des personnes malades préserve leur vie privée ; le secret judiciaire protège les délibérations des juges et les échanges entre avocats et prévenus, garantissant ainsi une bonne administration de la justice. De nombreux secrets existent dans la Société qui sont indispensables à son fonctionnement, en particulier dans les démocraties. En conséquence ils sont acceptés voire exigés, quand bien même les limites de leur périmètre peuvent être parfois sujet à débats publics (secret des affaires, secret défense par exemple) car pouvant entrer en contradiction avec un autre grand principe de la démocratie celui de la transparence sociale et du contrôle politique qu'il permet.

Avec une utilité sociale identifiée, dans laquelle chacun peut se projeter, ces types de secret, dans la limite précitée, s'articulent à un pôle moral positif. Mais ils présentent tous une différence essentielle avec le secret maçonnique : l'existence du secret est réelle, parfaitement concrète, délimitée par des textes règlementaires et des jurisprudences, sa transgression étant punie par la Loi. L'attribut (médical, militaire, judiciaire...) définit le champ d'application du secret, désigne les contours des objets qu'il peut revêtir, donnant,

⁶¹² SARTRE Jean-Paul dans *L'être et le néant*, 1943/1971, en particulier dans son chapitre premier, *L'origine de la négation*, pp. 37-84, définit « l'être du néant » comme une absence d'« être » ; le secret se constitue bien comme étant un néant pour celui qui en ignore tout. Face à celui-ci, son travail de cognition sera de le doter d'un être, pour le rendre compréhensible, le néant, par nature étant non seulement inintelligible mais ontologiquement inadmissible. Le discours falsifié sur le secret maçonnique, le mythe du secret maçonnique, biaisent ce travail cognitif.

sinon à voir, du moins à pressentir ce qu'il peut être. Le secret est une particularité du domaine dont il relève : l'attribut caractérise le secret, son signifié sans être précis est néanmoins précisé.

Pour le secret maçonnique, la mécanique signifiant/signifié est plus complexe, car l'attribut « maçonnique », donc « qui appartient à la franc-maçonnerie », n'est pas clairement signifiant. Pire, toute la littérature de divulgation puis post-barruellienne fusionne les signifiés des deux signifiants, le signifié de l'un se substituant indifféremment à l'autre. Dès lors, si l'attribut « *maçonnique* » du mot « *secret* » renvoie lui-même au secret, il ne caractérise plus rien, le secret échappe alors à toute représentation concrète. Comme de surcroît le secret de la maçonnerie est inidentifiable faute d'existence réelle, « *le secret maçonnique* » devient vide de tout signifié objectivable. Comme l'observe BARTHES :

Nous savons désormais que le mythe est une parole définie par son intention beaucoup plus que par sa lettre ; et que pourtant l'intention est en quelque sorte figée, purifiée, éternisée, absente par la lettre. (...) Cette ambiguïté constitutive de la parole mythique va avoir pour la signification deux conséquences : elle va à la fois se présenter comme signification et comme constat ⁶¹³.

Signification dans le sens où « *secret maçonnique* » ne désigne pas l'existence d'un quelconque secret, mais affirme l'existence de ce secret, le principe de son affirmation constituant sa signification profonde. L'« *intention* » du discours sur le secret maçonnique est d'appairer consubstantiellement le secret à la maçonnerie, cet appariement formant dans un mouvement discursif unique « *signification* » et « *constat* ». Ce qui est en jeu dans le discours sur le secret maçonnerie lorsqu'ils s'édifie en mythe, c'est la déréalisation du secret, sa déconnection d'avec le tangible, la preuve, l'objectif. Dès le début de la littérature de divulgation, même lorsqu'un auteur identifiait un secret comme étant celui de la maçonnerie, le principe de son dévoilement l'annihilait comme secret ; néanmoins l'affirmation de son existence comme *secret* perdurait dans le discours.

⁶¹³ Ibid., p. 209-210.

Le discours sur le secret maçonnique est devenu mythe dès lors que le secret est devenu la nature de la maçonnerie. Cette date est très ancienne, puisque CLÉMENT XII dans sa bulle de condamnation papale de 1738 invoquait « *des raisons de nous seuls connus* » pour condamner la maçonnerie, invoquant par là un secret intrinsèque. Tout l'argumentaire de la littérature barruelliennne, va poser ce principe de la nature secrète de la maçonnerie, avec les secrets des arrières-loges, les supérieurs inconnus, les secrets inconnus des maçons, etc... Nous reprenons avec BARTHES son observation générale que « *nous sommes ici au principe même du mythe : il transforme l'histoire en nature* ⁶¹⁴ ». Qu'importe la complexité de l'histoire maçonnique, sa structure hétéroclite, ses courants idéologiques diversifiés, ses prises de position parfois contradictoires, la connaissance que tout un chacun peut facilement en avoir : dans le mythe, le secret fonde la *nature* de la maçonnerie, tout le reste est accessoire, totalement insignifiant.

Du mythe barthésien, le secret maçonnique va partager deux caractéristiques fondamentales, d'ailleurs liées l'une à l'autre : la tautologie et l'évidence.

Le propre du mythe, est de donner une explication qui dispense de la complexité du réel, qui épargne la raison de tout raisonnement dialectique, qui fait échapper la pensée aux contraintes de la contradiction. Sa rhétorique dépouillée va donc au plus simple : la tautologie en sera son raisonnement logique privilégié, le constat son argument principal.

« *La tautologie est ce procédé (...) qui consiste à définir le même par le même* ⁶¹⁵ », écrit Roland BARTHES. Tout au long de notre travail nous avons identifié comment la tautologie irriguait intimement le discours sur le secret maçonnique dont il était un ressort discursif fondamental. Cette tautologie, mise en fondation par CLÉMENT XII, s'énonce ainsi : le secret maçonnique existe car la maçonnerie est secrète ; la maçonnerie est secrète car il existe un secret maçonnique. Cette formulation, réversible à l'infini, se déploiera sous des formes multiples dans tous les discours sur la maçonnerie et son secret, tous les éléments concrets et matériels rapportés pour les étayer ne constituant que des éléments incidents d'une illustration falsifiée, non le moyen d'une démonstration argumentée. Raison pour laquelle,

⁶¹⁴ Ibid., p. 215.

⁶¹⁵ Ibid., p. 240.

comme nous l'avons vu avec WITTGENSTEIN, la tautologie est incapable de rendre compte du réel ; cette incapacité à appréhender la réalité pour ce qu'elle est, rejette la raison comme instrument de vérité, et récusé le langage dans sa complexité cognitive. Pour cela, BARTHES affirme qu'« *Il y a dans la tautologie un double meurtre : on tue le rationnel parce qu'il vous résiste ; on tue le langage parce qu'il vous trahit* ⁶¹⁶ ». Cette double répulsion va pouvoir tout autoriser, permettant de tout dire. Le discours sur le secret maçonnique en s'affranchissant des exigences de la raison et du langage sous-tend ce discours tautologique. Discours tautologique qui se décline comme nous l'avons vu dans la sphère idéologique de l'extrême droite catholique et/ou laïque dont il est un inépuisable producteur de sens, car la tautologie fonde le préconstruit ultime du discours sur le secret maçonnique.

« *La tautologie dispense d'avoir des idées* ⁶¹⁷ » : le préconstruit se substitue à la pensée critique. Les phrases anodines de la P.Q.R. que nous avons analysées *supra* font résonance dans le lectorat parce qu'en arrière-plan la tautologie sur le secret maçonnique joue pleinement son rôle signifiant. La tautologie du secret maçonnique n'a pas nécessairement besoin d'être explicitée ⁶¹⁸ pour être efficiente dans un discours ; invisible dans sa formulation, elle réside dans le préconstruit implicite de son propre discours où elle agit en arrière-plan comme un mythe.

Le deuxième ressort du mythe, dans le prolongement direct de la tautologie auquel il s'articule étroitement, est le constat, qui fait également l'économie du raisonnement. BARTHES considère que dans le cadre du mythe le constat est « *l'équivalent noble de la tautologie ; il doit couvrir un monde déjà fait, enfouir les traces de [sa] production sous une évidence éternelle* ⁶¹⁹ ».

Une des formes majeures, car institutionnelle, de ce constat est le dictionnaire. Car celui-ci, par l'acte définitoire dont il a la charge de l'élaboration, crée le constat linguistique, dispensant le lecteur de réflexion puisque le dictionnaire lui apporte une réponse. « *Société*

⁶¹⁶ Ibid., p. 241.

⁶¹⁷ Ibid., p. 98.

⁶¹⁸ BARTHES effectue son analyse sur la tautologie explicite « *Racine c'est Racine* », qui s'énonce et d'identifie clairement comme une tautologie formelle ; *ibid.*, p. 141.

⁶¹⁹ Ibid., p. 243.

secrète répandue dans divers pays » écrit le *Petit Larousse de Poche* de l'édition 2024 ; nous sommes bien là dans la formulation d'un constat pur et simple, économe en mots, dont l'argument repose sur la fonction sociolinguistique du dictionnaire et le prestige symbolique de son éditeur. Le *Dictionnaire de l'Académie française*, jusqu'à sa dernière édition, jouera également ce rôle de producteur d'un constat sans appel de cette tautologie sur le secret maçonnique et la maçonnerie. Ce type de définition, que nous avons appelé doxique, forme constat linguistique (il attribue un signifié – erroné - à un signifiant) et constat mythique (il officialise la tautologie du secret maçonnique). Reposant sur un discours d'autorité, de nombreux dictionnaires et dictionnaires encyclopédiques ont ainsi posé, et posent encore, sous l'angle de l'évidence ce qui relève du mythe auquel ils ont apporté et apportent de facto leur caution sociale.

Les littératures de divulgation, barruelliennes et post-barruelliennes, n'ont eu de cesse d'utiliser le constat pour élaborer le mythe du secret maçonnique par l'insertion dans leurs ouvrages, de rituels, de catéchisme, de témoignages. Ces derniers n'ont pas constitué des preuves au service d'un raisonnement qui s'appuierait sur du réel, ils furent des évidences proposées au lecteur pour nourrir le mythe. Comme le note BARTHES, ce dernier « *organise un monde sans contradictions, parce que sans profondeur, un monde dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse : les choses ont l'air de signifier toutes seules* ⁶²⁰ ». Les auteurs présentent ainsi des textes qui n'ont d'autres fonctions que d'être signifiants par eux-mêmes dans la fonction d'élaboration du mythe : dégagés de leurs contextes, rites et rituels ainsi extraits des conditions historiques et humaines de leurs mise en œuvre, deviennent désincarnés, incompréhensibles, réfractaires au sens commun : ils sont le constat incontestable du secret maçonnique.

Mais l'évidence auto-signifiante n'existe pas, le fait ne parle jamais de lui-même, il est toujours partie prenante d'un discours au sein duquel un sens lui est assigné ⁶²¹. Ce rôle de constat que l'on fait jouer aux textes rapportés (parfois erronés) contribue ainsi directement

⁶²⁰ Ibid., p. 231.

⁶²¹ ABAD-GALLARDO, dans ses interviews promotionnels a souvent recours à cette expression « ce n'est pas moi qui le dis. Ce sont des textes de francs-maçons que je reproduis ». Cette façon de s'extraire comme sujet parlant, de s'effacer derrière la citation, relève de cette rhétorique de l'évidence. Dans les faits, les propos reproduits, ont été choisis parmi des milliers de pages d'écrits maçonniques à sa disposition, décontextualisés de leur emploi d'origine, puis recontextualisés sous forme d'évidence dans son discours pour servir son propos.

à la construction du mythe du secret maçonnique, il en est un de ses modes d'emploi. La « *clarté* » qui en résulte, est celle d'un monde falsifié, où le mythe a rempli « *sa fonction : évacuer le réel* ⁶²²».

Ce discours du mythe se déploie sous forme d'un « *métalangage* », qualifié par BARTHES de « *seconde langue* ⁶²³», qui va se substituer au langage de la pensée dialectique, celle qui interpelle le monde pour en interpréter la complexité. Ce « *métalangage* », tout comme le préconstruit, permet la cognition, à moindre frais, d'un monde devenu trop compliqué, où les faits qui y surgissent deviennent de premier abord incompréhensibles.

Le mythe fournit une explication spontanée du monde, celui du secret maçonnique prit son ampleur dans les secousses successives de la Révolution de 1789 dont l'enchaînement des événements extra-ordinaires (au sens littéral du terme) ne purent trouver leur explication que par une manipulation orchestrée de l'histoire dont les francs-maçons avec leur secret furent un des maîtres d'œuvre. Le métalangage sur le secret maçonnique prospérera ensuite, afin de rendre compte des sursauts de l'Histoire de la France et du Monde.

La plupart des mythes étudiés dans *Mythologies* eurent une espérance de vie sociale courte : qui se souvient aujourd'hui de la DS19, de Minou DROUET ou de Gérard DUPRIEZ ⁶²⁴? Les mythes décrits par BARTHES témoignent de l'histoire de cette époque, mais ne parcourent plus la société, l'oubli ayant recouvert les faits générateurs d'un monde qui a culturellement, idéologiquement, politiquement changé. La parole de ces mythes s'est tue, d'autres mythes circonstanciels leur succèdent avec leurs analyses associées ⁶²⁵. Le mythe du secret maçonnique, s'ancre, lui, dans les profondeurs de la société, parcourant l'épaisseur des siècles, s'alimentant au gré des grands événements historiques ou de simples faits divers, entretenu par l'ambiguïté des francs-maçons eux-mêmes. Le mythe du secret maçonnique, la présence du paradoxe du secret maçonnique qui n'existe pas, est

⁶²² Ibid., p. 230.

⁶²³ Ibid., p. 200.

⁶²⁴ Trois mythes de *Mythologies* : la DS 19, nouvelle voiture de prestige de Citroën, Minou DROUET jeune poétesse de 8 ans qui connut un succès éditorial polémique, Gérard DUPRIEZ, qui assassina sans motif son père et sa mère, dont le jugement aux assises connut un grand retentissement. Ibid., respectivement p. 150, p. 153 et p. 102.

⁶²⁵ Voir Pascal LARDELLIER, *Nos modes, nos mythes, nos rites, Le social, entre sens et sensible*, 2013 ; voir plus récemment, Pascal LARDELLIER, la série « *Objets cultes* » parue dans les éditions de *Sud-Ouest Dimanche* du 16/07/2023 au 20/08/2023.

devenu structurel. Il prend sa place à l'intérieur d'une mythologie plus large, à côté d'autres grands mythes également structurels (la Révolution française, le Vatican, la Commune, la Collaboration, la Résistance, la Libération, de GAULLE, mai 68, le 11 septembre, etc...) ou le métalangage prime sur la connaissance, ou la parole préconstruite se substitue à la parole critique, où la *ratio* s'efface définitivement derrière la *doxa*. Sur nombre de ces mythes deux faces de Janus parfois s'opposent en deux narratifs contraires, rares sont ceux qui présentent l'aspect monolithique de celui du secret maçonnique.

Sur le plan communicationnel, face à ce mythe pluriséculaire, la franc-maçonnerie doit composer avec ce métalangage, qu'elle n'arrivera jamais à extraire définitivement de l'inconscient collectif. Le contre-discours forgé par les maçons du secret de l'expérience psychique individuelle comme substance du secret maçonnique dépasse difficilement les frontières des milieux maçonniques. La définition de la franc-maçonnerie comme société *discrète* et non *secrète* régulièrement répondue aux profanes par les Grands Maîtres dans les réunions publiques lorsqu'ils sont interrogés sur le sujet ⁶²⁶, relève de l'élément de langage à l'effet cognitif incertain sur l'auditoire. Pour autant, combinés avec une présence renforcée dans les différents médiums d'information, ces contre-discours contribuent à vider progressivement le paradoxe du secret maçonnique de sa substance. Mais s'attaquer au mythe barthésien du secret maçonnique, relève du mythe plus ancien de celui de Sisyphe, tant il est structurellement enraciné dans la société, culturellement ancré dans les citoyens. Les risques communicationnels qui existent à sa marge, liés aux errements transgressifs de quelques francs-maçons, l'existence, indépendante des obédiences, d'associations de francs-maçons aux activités mal maîtrisées ⁶²⁷, font peser le risque permanent d'une réactivation violente de ce mythe souché sur son pôle le plus négatif,

⁶²⁶ Céline BRYON-PORTET *Les évolutions communicationnelles de la franc-maçonnerie : du mutisme à la médiatisation ?*, 2010, p. 99.

⁶²⁷ Nous pensons expressément ici aux fraternelles professionnelles et au « Club des 50 » dans certaines villes. Ces regroupements, à vocation d'entraide fraternelle, réunissant des francs-maçons de divers obédiences, bien que ces dernières ne les cautionnent pas et n'entretiennent aucun lien institutionnel avec ceux-ci, sont des lieux à dérives potentielles pour la maçonnerie et entretiennent d'elle une image d'opacité qui lui est néfaste. Nous ne visons pas la Fraternelle des Parlementaires (FRAPAR), dont la composition trans-partisane lui assure une régulation interne et la garantit de toutes les dérives. Croire que l'appartenance partisane d'un député est subordonnée à son appartenance maçonnique est une méconnaissance profonde autant du monde maçonnique que du monde politique. En cela, le discours porté sur la FRAPAR est très souvent partie prenante du mythe du secret maçonnique.

auquel le public ne demande, spontanément, qu'à adhérer. Si la maçonnerie, a pu ces dernières années progresser dans son image, elle n'est jamais à l'abri d'un événement qui peut la ramener aux anciennes représentations et polémiques.

Hérité de trois siècles de représentations idéologiques articulées aux enjeux politiques et sociaux de l'Histoire, nourri par les discours ambigus des maçons eux-mêmes, souvent assimilé à une éthique du Mal, le secret maçonnique forme aujourd'hui un mythe durable de nos sociétés modernes.

Dans l'ensemble du corps social, bien qu'améliorée, la perception de la franc-maçonnerie apparaît toujours floue, nimbée de mystères, voire suspecte. Pour ces raisons le secret maçonnique doit faire l'objet d'une action permanente afin de déconstruire les paradoxes communicationnels qui l'ont fondé comme mythe, autorisant, dès lors, sans jamais renier ses points d'ombre, une présentation socialement, idéologiquement et historiquement plus juste de la maçonnerie.

X X X

BIBLIOGRAPHIE

Organisation de la bibliographie et normes bibliographiques

La bibliographie a été organisée en quatre sections en fonction des principaux thèmes traités dans la thèse :

- **Cadre méthodologique** ; cette section regroupe tous les auteurs dont nous nous sommes servis pour le cadrage méthodologique de notre travail,
- **Franc-maçonnerie** ; cette section regroupe tous les auteurs dont nous nous sommes servis pour l'étude sur la maçonnerie,
- **Littérature historique antérieure au XXème siècle** ; cette section regroupe tous les auteurs dont nous nous sommes servis pour la période historique antérieure au XXème siècle,
- **Dictionnaires, dictionnairique, contexte historique** ; le terme dictionnairique pris ici dans un sens large : qui est relatif à l'étude du dictionnaire dans ses processus d'élaboration et de transmission de l'information. Le contexte historique désigne l'ensemble des références dont nous nous sommes servis pour comprendre la teneur d'une définition. Pour cette section nous avons regroupé en tête de celle-ci tous les dictionnaires classés par ordre d'auteur et/ou d'éditeur.

La bibliographie est classée à l'intérieur de chaque section par ordre alphabétique d'auteur.

Pour un même auteur les livres sont classés par ordre chronologique croissant de parution (du plus ancien au plus récent).

Pour les normes bibliographiques nous avons pris appui sur le document de l'École doctorale de l'Université Littorale Côte d'Opale réalisé par le BULCO : *Guide de rédaction pour les références bibliographiques*, consultable sur :

<https://www.bulco.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2018/06/MODELES-DE-REFERENCES-BIBLIOGRAPHIQUES-2018-2.pdf>

Les normes arrêtées de la rédaction des références bibliographiques sont les suivantes :

- **Livres imprimés**

Auteur (NOM, Prénom). *Titre de l'ouvrage*, éditeur, collection, année de publication, nombre de pages.

Pour les livres anciens, l'éditeur n'a pas toujours été mentionné, faute d'identification fiable.

Pour les livres anciens, les titres sont parfois longs ; pour des raisons de commodité, dans le corps de notre travail nous avons repris les premiers mots distinctifs de celui-ci suivis de trois points de suspension.

- **Chapitres d'un livre imprimé**

Auteur (NOM, Prénom). *Titre du chapitre*, In *Titre du livre*, éventuellement NOM et prénom de la direction du livre (dir.), lieu d'édition, éditeur, année de publication, pagination de la partie. (Collection).

- **Livres en ligne**

Auteur (NOM, Prénom). *Titre de l'ouvrage* [en ligne], lieu d'édition, éditeur, année de publication, nombre de pages (si ces infos sont mentionnées). Disponible sur : adresse internet.

- **Articles de périodique imprimé**

Auteur (NOM, Prénom). *Titre de l'article*, In *titre du périodique*, date de publication, volume, numéro, pagination de la partie

- **Renvoi bibliographique en note de bas de page**

Auteur (NOM, Prénom), *Titre de l'ouvrage*, année de publication, pagination de l'extrait.

- **Date de Publication**

Lorsque la référence de l'année de publication comporte deux dates séparées par « / », la première date correspond à la première édition, la seconde à la date de publication de l'ouvrage référencé sur lequel nous avons travaillé et auquel se rapporte la pagination d'une éventuelle citation.

- **Lien Internet**

Les liens internet mentionnés et utilisés en référence bibliographiques étaient tous opérationnels le 30 septembre 2023 et conforme à l'usage que nous en avons fait dans le présent travail.

- **Remarques sur les auteurs**

Les co-auteurs d'un livre ou d'un article font chacun l'objet d'une entrée.

Pour la section relative à la littérature de divulgation, les auteurs non identifiés sont répertoriés sous l'intitulé « Anonyme ».

Cadre méthodologique

ALLEA, All European Academies, *Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche*, Édition révisée, Berlin 2018 ; texte en ligne :

<https://allea.org/code-of-conduct/#toggle-id-8>

ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, Garnier Flammarion, Paris, 2005, 450 p.

BARTHES Roland, *Mythologies*, Éditions Le Seuil, Collection *Points*, PARIS, 1957/1970, 252 p.

BLUMENTHAL Peter, Franz Josef HAUSMANN, *Présentation : collocations, corpus, dictionnaires*, in *Revue de Langue Française*, 2006/2 n° 150, pp. 3-13, Paris, Edition Armand Colin, 2006

BONNAFOUS Simone, KRIEG-PLANQUE Alice, *l'Analyse du discours*, in *Sciences de l'Information et de la Communication*, OLIVESI Stéphane (dir), pp. 223- 238, Presse Universitaire de Grenoble, 2013, 304 p.

BOURDIEU Pierre, *Méditations Pascaliennes*, Paris, Editions le Seuil, collection *Points*, 1997/2003, 391 p.

BOURDIEU Pierre, *la Raison Pratique*, Paris, Éditions le Seuil, 1994, 245 p.

BOUTET Josiane, Dominique MAINGUENEAU, *Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire*, in revue *Langage et société*, n°2005/4, pp. 15-47, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, 166 p.

HAUSMANN Franz Josef, BLUMENTHAL Peter, *Présentation : collocations, corpus, dictionnaires*, in *Revue de Langue Française*, 2006/2 n° 150, pp. 3-13, Éditions Armand Colin, 2006.

KRIEG-PLANQUE Alice, BONNAFOUS Simone, *l'Analyse du discours*, in *Sciences de l'Information et de la Communication*, OLIVESI Stéphane (dir), pp. 223-238, Presse Universitaire de Grenoble, 2013, 304 p.

LARDELLIER Pascal, *Nos modes, nos mythes, nos rites, Le social, entre sens et sensible*, Éditeur : EMS Editions, 2013, 272 p.

MAINGUENEAU Dominique, *Le discours politique et son « environnement »* ; in *Revue Mots, Les langages du politique*, n° 94, *Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, p. 85-90, ENS Éditions, 2010, 236 p.

MAINGUENEAU Dominique, *Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours*, in revue *Langage et société*, 2011/1, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2011.

MAINGUENEAU Dominique, Josiane BOUTET, *Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire*, in revue *Langage et société*, n°2005/4, pp. 15-47, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, 166 p.

MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points Essais, 2009, 144 p.

MAINGUENEAU Dominique, *Les prédiscours ; Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, Collection *Sciences du langage*, 2006/2017, 250 p.

OLIVESI Stéphane, SOULAGES Jean-Claude, « *Le langage saisi par la communication* », in *Introduction-la recherche en SIC.*, Stéphane OLIVESI (dir), Presse universitaire de Grenoble, 2007, 332 p.

OLIVESI Stéphane (dir.), *Sciences de l'Information et de la communication*, Presse Universitaire de Grenoble, 2013, 304 p.

PAVEAU Marie-Anne, « *L'entrée Doxa : pour un traitement rigoureux d'une notion floue* », in revue *Mots, les langages du politique*, 2003, ENS Éditions, pp. 176-181.

PAVEAU Marie Anne, *Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique* in *Le préconstruit, approche pluridisciplinaire*, Classiques Garnier, 2017, consultable sur : <https://hal.science/hal-01672261>

PAVEAU, Marie-Anne, *Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006 consultable sur internet : <http://books.openedition.org/psn/738>

SARFATI Georges-Elia, *Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun* ; in revue *Langages*, 2008/2, n°170, pp. 92-108, Armand Colin, 2008.

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant*, Éditions Gallimard, collection bibliothèques des idées, 1943/1971, 724 p.

SARTRE Jean-Paul, *Questions de méthode*, Gallimard, 1957/1986, 168 p.

SIMMEL Georg, *Secret et sociétés secrètes*, Éditions Circé, 1908/1996, 120 p.

SOULAGES Jean-Claude, OLIVESI Stéphane, « *Le langage saisi par la communication* », in *Introduction-la recherche en SIC.*, Stéphane OLIVESI (dir), pp. 201-220, Presse universitaire de Grenoble, 2007, 332 p.

WAGENER Albin, *Prédiscours, interdiscours et postdiscours : analyse critique de la circulation des possibles discursifs*, in *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°39, 2016.

WITTGENSTEIN Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Éditions Gallimard, 1921/1993, 118 p.

Franc-maçonnerie

ALSINA Ivan, *Apprentissage transformationnel et compétences émotionnelles : étude de cas auprès des francs-maçons de la Grande Loge de France*, thèse en Sciences de l'Éducation, Université Paul Valéry Montpellier 3, 2019 ; 259 p., thèse consultable sur : [https : tel.archives-ouvertes.fr/tel-02528045](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02528045)

ANDERSON, James, DÉSAGULIER, Jean-Théophile et al. *Les Constitutions d'ANDERSON, texte de 1723 traduit par Louis-François de La tierce*, Paris, Éditions Romillat, 1723/1994, 305 p.

BAUER, Alain, *Aux Origines de la Franc-maçonnerie, NEWTON et les Newtoniens*. Paris, Éditions Dervy, 2003, 126 p.

BAUER Alain, *Les secrets maçonniques*, in revue *Pouvoirs*, n° 2001/2, p. 91-97, Éditions Le Seuil, 2001.

BAUER Alain, BOEGLIN Edouard, *Le Grand Orient de France*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2002, 127 p.

BAUER, Alain, MEYER, Gérard, *Le Rite Français*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2012, 127 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Informers sans profaner. Les stratégies de publication des francs-maçons au XVIII^{ème} siècle*, in *Les religions et l'information XVI^e XXI^e siècles*, p. 207 à 215, dir. AGOSTINO Marc et all, Presse Universitaire de Bordeaux, 2011, 390 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Les Illuminati de la société secrète aux théories du complot*, Éditions Tallandier, 2023, 348 p.

BENOIST Luc, *L'ésotérisme*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 1963, 128 p.

BOEGLIN Edouard, BAUER Alain, *Le Grand Orient de France*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?* 2002, 127 p.

BOUCHER Jules, *La symbolique maçonnique*, Paris, Éditions Dervy, Collection *Initiation*, 1948/1994, 384 p.

BRENGUES Jacques, LIGOU Daniel, *Les maçonneries parallèles. La maçonnerie féminine*, in *Histoire des Francs-maçons en France* sous la direction de LIGOU Daniel, pp. 297-324, Paris, Bibliothèque historique Privat, 1987, 412 p.

BRYON-PORTET Céline, *Le réseau maçonnique et les médias, entre amour et désamour*, in revue *Le Temps des médias*, n 2018/2, pp. 27-47, Nouveau Monde Éditions, 2018.

BRYON-PORTET Céline, *FRANC-MAÇONNERIE 2.0 Adaptations et dénaturations d'une culture rituelle dans le cadre des plates-formes participatives*, in revue *Réseaux*, n°2, pp. 216-239, Éditions La Découverte, 2012.

BRYON-PORTET Céline, *Les évolutions communicationnelles de la franc-maçonnerie : du mutisme à la médiatisation ?* in *Revue Communication & langages*, 2010, n°2, pp. 99-115, Éditions NecPlus, 2010.

BRYON-PORTET Céline, « *Le principe de triangulation dans les Rites maçonniques* », in revue *Communication*, 2009, Vol. 27, pp. 259-277, Éditions Le seuil, 2009.

COMBES, André, *Commune de Paris, la Franc-maçonnerie déchirée*, Paris, Éditions Dervy, 2014, 246 p.

COMBES, André, *La Franc-Maçonnerie sous l'Occupation*, Paris, Éditions du Rocher, 2001, 421 p.

DACHEZ Roger, *Histoire de la Franc Maçonnerie Française*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2003/2004, 127 p.

ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM (dir.), *La « Bible de Jérusalem »*, Desclée de Brouwer, 1994, 2172 p.

ÉTIENNE Bruno, *L'initiation*, Éditions Dervy, Collection *Paroles retrouvées*, 2002, 146 p.

FAIVRE Antoine, *L'ésotérisme*, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 1992/2019, 128 p.

GRANDE LOGE DE FRANCE, *Rituel d'apprenti*, Paris, Grande Loge De France, 2017, 96 p.

GRANDE LOGE DE FRANCE, *Le Grand Architecte de l'Univers et le Convent de Lausanne*, Paris, Grande Loge De France, 2011/2012, 62 p.

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Cahier des Rituels des Trois Grades au Rite Français*, Paris, Grand Orient De France, 2018, 239 p.

GRAESEL, Alain, *La Grande Loge de France*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2008, 127 p.

GREINER Frank, préface in *Esotérisme et littérature*, Dauphiné JAMES, Eurédit – J & S éditeur, 2009, 356 p.

GIRY Julien, *Les Francs-maçons dirigent ils le monde ?*, Podcast de *France Culture*, 2016, consultable sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=uZ2634Afacw>

GUÉNON René, *Aperçu sur l'Initiation*, Paris, Editions Traditionnelles, 1946/2005, 304 p.

KÖNING Michel. *Le GADL'U, Tome 1*. Paris, Conform Édition, Collection *Pollen maçonnique*, 2016, 140 p.

LEMAIRE Jacques, *Les origines françaises de l'antimaçonnerie (1744-1797)*, Editions de l'Université de Bruxelles, collection « *Etudes sur le XVIII^e siècle* », pp. 37-56, volume hors-série 2, Bruxelles, 1985.

LEMAIRE Jacques, *Les premières formes de l'antimaçonnerie en France. Les ouvrages de révélation (1738-1751)* in « *Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui* », Revue *Problèmes d'Histoire des Religions*, pp. 11-23, n°4/1993, Université Libre de Bruxelles-Éditions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques, 1993.

LEMAIRE Jacques, *Antimaçonnerie et antimaçonnerie*, Revue *La Chaîne d'union*, p. 12 à p. 23, n°2007/3, Paris, Éditions du Grand Orient, 2007.

LIGOU Daniel, sous la direction de, *Histoire des Francs-maçons en France*, Paris, Bibliothèque historique Privat, 1987, 412 p.

LIGOU Daniel, sous la direction de, *Dictionnaire de la Franc Maçonnerie*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Quadrige*, 1987/2006, 1257 p.

MAINGUY Irène, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, Paris, Éditions Dervy, 2001/2009, 640 p.

MILLION Vincent, *Cultures, sensibilités et société dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1996, Nathan Université, 128 p.

NÉFONTAINE, Luc, *La Franc-Maçonnerie, Une fraternité révélée*, Paris, Gallimard, collection *Découvertes*, 1994, 160 p.

NÉFONTAINE Luc, *Le symbole*, Paris, Dervy, Collection *Paroles retrouvées*, 2002, 88 p.

NÉGRIER Patrick, traduits et présentés par, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, Paris, Grasset, 1995 ; 381 p.

PEYREFITTE, *Les fils de la lumière*, Paris, Éditions J'ai Lu, 1972, 374 p.

POZARNIK Alain, *Mystères et actions du rituel d'ouverture en Loge maçonnique*, Paris, Éditions Dervy, collection *Bibliothèque de la Franc-Maçonnerie*, 1991/2000, 382 p.

PRAT Andrée, *L'ordre maçonnique du Droit Humain*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2004, 127 p.

RÉVAUGER, Cécile, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, dir. LIGOU Daniel, Article « *Angleterre* », Paris, Presse Universitaire de France, Collection *Quadrige*, 2006, 1257 p.

REY Dominique (Mgr), *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, Paris, Éditions Salvator, 2007/2021, 122 p.

TRÉBUCHET Louis, *De l'Écosse à l'Ecosisme, les deux siècles fondateurs, 1598-1804*, Marseille, Éditions Ubik, Collection *Petite bibliothèque intégrale*, 2015, 480 p.

VITON Yves-Max, *Le Rite Écossais Ancien et Accepté*, Paris, Presse Universitaire de France, collection *Que-Sais-Je ?*, 2019, 127 p.

WIRTH Oswald, *la franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, tome I, « *L'apprenti* », Paris, Éditions Dervy, 1893/1994, 232 p.

WIRTH Oswald, *la franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, tome III, « *Le Maître* », Paris, Éditions Dervy, 1922/1994, 272 p.

Littérature historique antérieure au XXème siècle

ANONYME, *l'Almanach des Cocus ou Amusemens pour le beau sexe*, 1742, 147 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k855193r?rk=21459;2#>

ANONYME, *Le Parfait maçon, ou les véritables secrets des quatre Grades d'Apprentis, Compagnons, Maîtres ordinaires et Écossais de la Franche-maçonnerie*, La Haye, Chez Pierre Gosse, 1744, 114 p. ; consultable sur Google Books :

https://books.google.fr/books/about/Le_parfait_ma%C3%A7on.html?id=_eVdLzEm7VwC&redir_esc=y

ANONYME, *Apologie pour l'Ordre des Francs-Maçons par Mr N*** membre de l'ordre. Avec deux chansons , composées par le Frere ****, 1744, 82 p. ; consultable sur Google Books :

https://books.google.be/books?id=mxU8hCo4rG0C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

ANONYME, *La Franc Maçonne Ou Révélation Des Mystères Des Francs Maçons*, 1744, 80 p. ; consultable sur Google Books :

https://books.google.fr/books/about/La_Franc_ma%C3%A7onne_ou_Revelation_des_myst.html?id=smd_swECAAJ&redir_esc=y

ANONYME, *Le sceau rompu ou la loge ouverte aux profanes par un franc-maçon*, 1745, 102 p. ; consultable sur Numelyo :

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00G000100137001100926901/IMG00000001#

ANONYME, *L'Anti-maçon ou Les mystères de la maçonnerie dévoilés par un profane. Augmenté de l'usage des signes, de la manière d'écrire en franc-maçon, & de plusieurs autres usages propres à la Maçonnerie, par le moyen desquels un profane peut passer pour franc-maçon. Avec une lettre d'un franc-maçon à un frere nouvellement reçu*, 1748, 231 p. ; consultable sur Numelyo :

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00G000100137001102240558#

ANONYME, *Lettres sur le VIIe volume de l'Encyclopédie*, 1759, 72 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6286952k.r=franc-ma%C3%A7on?rk=1351938;0>

ANONYME, *Considérations philosophiques sur la Franc-maçonnerie dédié à tous les Oriens en France, par un député de Jérusalem*, 1776, 467 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k73131p.r=franc-ma%C3%A7on?rk=3047225;2>

BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 1, Hambourg, 1798, 462 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k49434c.image>

BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 2, Hambourg, 1798, 504 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k49435q.image>

BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 3, Hambourg, 1798, 465 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k494362.image#>

BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 4, Hambourg, 1799/1803, 288 p. ; consultable sur Google Books :
https://books.google.fr/books?id=5-wPAAAAYAAJ&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

BARRUEL Augustin, *Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme*, Tome 5, Hambourg, 1799, 334 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k49437d.image>

BENOIT XIV, *Providas romanorum*, 1754 ; consultable en traduction française sur le site traditionnaliste de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, *La porte latine* :
<https://laportelatine.org/formation/magistere/bulle-providas-1751-francs-macons>

BONNEVILLE Henri de, *Les Jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons*, 1788, 361 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85283w/f1.image>

BORGIA Kotska de, *Jeanne d'Arc et la franc-maçonnerie*, Bibliothèque antimaçonnique, 1896, 55 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75901f.r=Borgia>

BOYER-BRUN Jacques-Marie, *Histoire des caricatures de la révolte des Français*, Tome 1, 1792, 498 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3045556b/f184.r=%28prOx%3A%20%22franc%22%201%20%22ma%C3%A7on%22%29>

CARACCIOLI, Louis-Antoine de, *La jouissance de soi-même*, 1759, 478 p. ; consultable sur BnF Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6529046r.r=franc-ma%C3%A7on?rk=1394856;4>

CLÉMENT XII, *In Eminentissimi apostolatus specula*, 1738 ; consultable en latin et en traduction française dans la Base « *Telma* », CNRS, Ecole Nationale des Chartes :
<http://telma-chartes.irht.cnrs.fr/en/aposcripta/notice-acte/145661>

CLÉMENT Pierre, *Les Fri-maçons hyper drame, 1734/1740*, 83 p. ; consultable sur Google Books :
https://books.google.fr/books?id=Bihig4GOLioC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

LARUDAN Abbé, *Les Francs-maçons écrasés*, 1747/1774, 83 p. ; consultable sur Google Books :
https://books.google.fr/books?id=t-jXas1j7k8C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

LA TIERCE Louis-François de, *Les Constitutions d'Anderson, texte de 1723 traduit par Louis-François de La TIERCE, « Histoire, Obligations et Statuts de la très Vénérable Confraternité des Francs-Maçons »*, Éditions Romillat, 1993/2002, 306 p.

LEFRANC Jacques-François, *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*, 1792, 104 p. ; consultable sur Google Books : https://books.google.fr/books?id=BC0iAAAAMAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

LEFRANC Jacques-François, *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, 375 p. ; consultable sur Google Books : https://books.google.fr/books/about/Conjuration_contre_la_religion_catholiqu.html?id=fMhBAAAcAAJ&redir_esc=y

PÉRAU Gabriel-Louis, *L'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*, 1758, 296 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3110864#>

SOURDAT François Nicolas, *Les véritables auteurs de la révolution de France de 1789*, 1797, 648 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30431355.r=Les%20v%C3%A9ritables%20auteurs%20de%20la%20R%C3%A9volution%20de%20France%20de%201789?rk=21459;2#>

LUCHET Jean-Pierre Louis, *Essai sur la secte des Illuminés*, 1789, 192 p. ; consultable sur Google Books : <https://books.Google.fr/books?id=N8gPAAAAIAAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>

NÉGRIER Patrick, traduits et présentés par, *Les Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, Paris, Grasset, 1995, 381 p.

TRAVENOL Louis, *Catéchisme des Francs-maçons*, 1740, 57 p. ; consultable sur Google Books : https://www.google.fr/books/edition/Catechisme_des_francs_ma%C3%A7ons/usVm1qx8ivYC?hl=fr&gbpv=1

TRAVENOL Louis, *Désolation des entrepreneurs modernes du Temple de Jérusalem, Nouveau catéchisme des francs-maçons , contenant tous les mystères de la maçonnerie... précédés de l'Histoire d'Adoniram...*, 1748, 248 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k130898h/f2.item>

WILSON Thomas, *Le maçon démasqué, ou Le vrai secret des francs maçons, mis au jour dans toutes ses parties*, 1751, 108 p. ; Consultable sur Google books : https://www.google.fr/books/edition/Le_ma%C3%A7on_d%C3%A9masqu%C3%A9_ou_Le_vrai_secret_d/jVgBAAAAQAAJ?hl=fr&gbpv=0

Dictionnaires, dictionnaire, contexte historique

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1^{ère} à 9^{ème} édition, consultable sur le site du *Dictionnaire de l'Académie française* :

<https://www.dictionnaire-academie.fr>

Les préfaces sont consultables sur le site de l'Académie française :

<https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-les-neuf-prefaces>

BESCHERELLE Louis-Nicolas, PONS Joseph-Antoine, *Nouveau Dictionnaire Classique de la Langue Française*, Garnier frères, 1864/1865, 1134 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6109143b/f521.item>

BOISTE, Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie*, Desray, 1803, 632 p. ; consultable sur le site BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5849452x/f203.item.textelimage>

CHAMBERS Ephraïm, *Cyclopaedia, Volume 2*, Londres 1728/1743, 950 p. ; consultable sur le Site Google books :

https://books.google.be/books?id=XUtOAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

CNRS, Université de Nancy 2, Dictionnaire en ligne *Trésor de la Langue Française Informatisé*, 2002 ; site <http://atilf.atilf.fr/>

CNRS, dictionnaire en ligne *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.)*, 2005 ; site : <https://www.C.N.R.T.L..fr>

COLIN Armand, *Dictionnaire Encyclopédique Illustré*, Armand Colin, 1900, 1030 p., consultable sur Archive.org :

<https://archive.org/details/dictionnaireency00coliuoft/page/400/mode/2up?view=theater>

CORDIAL, Le dictionnaire Cordial, dictionnaire en ligne, 2023 ; site

<https://www.cordial.fr/dictionnaire>

DOCHEZ Louis, *le Nouveau Dictionnaire de la Langue Française*, Éditions C. FOURAUT, 1859, 1350 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50567n/f659.item>

ENCYCLOPÉDIE de DIDEROT, d'ALEMBERT et JAUCOURT, 1757, consultable sur le site de l'Académie des Sciences ; l'Édition Numérique Collaborative et Critique de l'Encyclopédie de DIDEROT, de D'Alembert et de Jaucourt

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v7-281-34/>

SUPPLEMENT A L'ENCYCLOPÉDIE, Tome troisième, 1777, Amsterdam, Rey Libraire, 984 p., consultable sur Google books :

https://books.google.fr/books?id=qmFEAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

FLAMMARION Camille, *Dictionnaire encyclopédique universel contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle*, Tome 4, Flammarion, 1859, 864 p., consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6451788m/f729.item.zoom>

GUERIN Paul, *Dictionnaire des dictionnaires. Lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, Tome 4, 1895, 1199 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2013781/f213.item>

GUERIN Paul, BOVIER-LAPIERRE Gaspard, *Nouveau Dictionnaire Universel Illustré*, Maison Alfred Mam et fils, 1906, 888 p. ; consultable sur Archive.org :

<https://archive.org/details/nouveaudictionna00gu/page/n3/mode/2up?view=theater>

LA CHÂTRE Maurice *Dictionnaire Universel*, Tome 1er, Docks de la librairie, 1865, 1635 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k506777/f1615.item>

LAROUSSE, AUGÉ Claude, *Petit Larousse Illustré, Nouveau dictionnaire encyclopédique*, LAROUSSE, 1906/1908, 1664 p. ; Consultable Google Books :

https://www.google.fr/books/edition/Petit_Larousse_illustr%C3%A9/G-ZTAAAYAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=petit+larousse+illustr%C3%A9&printsec=frontcover

LAROUSSE Pierre, *Nouveau dictionnaire de la langue française : suivi d'un dictionnaire complet de la prononciation de tous les mots difficiles...*, LAROUSSE ET BOYER, 1856, 730 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6112540k/f1.item.textelimage>

LAROUSSE Pierre, AUGÉ Claude, *Nouveau Larousse Illustré, dictionnaire universel encyclopédique*, Tome 4, 1898, 1004 p. ; consultable sur Archive.org :

<https://archive.org/details/nouveaularoussei04laro/page/664/mode/2up?view=theater>

LAROUSSE Pierre, AUGÉ Claude, *Larousse universel en 2 volumes : nouveau dictionnaire encyclopédique*, Tome 1, LAROUSSE, 1922, 1307 p. ; consultable sur BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5496257s/f944.item>

LAROUSSE, *Le Petit Larousse Illustré 2024*, Paris, Éditions Larousse, 2023, 2048 p.

LAROUSSE, *Dictionnaire Poche Larousse 2024*, Paris, Éditions Larousse, 2023, 1120 p.

LAROUSSE, dictionnaire en ligne, 2023, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

LAVEAUX Jean-Charles, *Dictionnaire de la langue française*, Tome 1er, 1820, 1094 p., consultable sur Archive.org. :

<https://archive.org/details/nouveaudictionna01laveuoft/page/1092/mode/2up>

Le Dictionnaire, dictionnaire en ligne, 2023, <https://www.le-dictionnaire.com/>

LE ROBERT, *Le Robert Illustré 2024*, Paris, Le Robert, 2023, 2144 p.

LE ROBERT, *Le Petit Robert de la Langue Française 2024*, Paris, Le Robert, 2023, 2880 p.

LE ROBERT Dico en ligne, dictionnaire en ligne, 2023, <https://dictionnaire.lerobert.com/>

L'INTERNAUTE, dictionnaire en ligne, 2023, <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>

LITTRÉ Émile, BEAUJEAN Amédée, *Dictionnaire de la langue française*, Tome 2, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1146 p., 1874 ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5406698m/f831.item>

LITTRÉ Émile, BEAUJEAN Amédée, *Dictionnaire de la langue française ; abrégé du dictionnaire*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1294 p. ; 1876 https://books.google.fr/books?id=RL0SAAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

POITEVIN Prosper, *le Nouveau Dictionnaire Universel de la Langue Française*, Tome 1^{er}, C. REINWALD libraire -éditeur, 1856, 1064 p. ; consultable sur Google books : https://books.google.fr/books?id=wcVFAAAcAAJ&hl=fr&source=gbs_similarbooks

RAYMOND François, *Dictionnaire général de la langue française et vocabulaire universel des sciences, des arts et des métiers*, 1832, 930 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9663419b>

REVERSO DICTIONNAIRE, dictionnaire en ligne, 2023, <https://dictionnaire.reverso.net/>

SENSAGENT, dictionnaire en ligne, 2023, <https://dictionnaire.sensagent.com/>

UNIVERSALIS, encyclopédie en ligne, 2023, <https://www.universalis.fr/>

UNIVERSALIS, dictionnaire en ligne avec LE DICTIONNAIRE CORDIAL, 2023, <https://www.universalis.fr/dictionnaire/>

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, encyclopédie collaborative en ligne, 2023, <https://fr.wikipedia.org>

ANONYME, *Lettres sur le VII^{ème} volume de l'Encyclopédie*, 1759, 72 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6286952k.r=franc-ma%C3%A7on?rk=1351938;0>

ARON Robert, *L'Académie française et la Libération*, in *La Revue des deux Mondes*, pp. 569-582, mars 1975 ; consultable sur le site de La revue des Deux Mondes : <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/lacademie-francaise-et-la-liberation/>

BORGIA Kotska de, *Jeanne d'Arc et la franc-maçonnerie*, Collection : Bibliothèque antimaçonnique, 1896, 55 p. ; disponible sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75901f.image>

FERRER BENIMELI José A., *Diderot entre les jésuites et les francs-maçons*, in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, pp. 60-80, n°4, Éditions Société Diderot, 1998 ; consultable sur Persée, École Normale Supérieure de Lyon, https://www.persee.fr/doc/rde_0769-0886_1988_num_4_1_948

GUILBERT Louis, *Dictionnaires et linguistique : essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains*, in revue *Langue française*, n°2, 1969, *Le lexique*, pp. 4-29 ; consultable sur le Persée : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_2_1_5418

HERGÉ, *L'Affaire Tournesol*, Paris, Edition Casterman, 1957/1984, 62 pages.

HITLER Adolf, *Mein Kampf*, La bibliothèque électronique du Québec, traduction en français de l'édition de Franz Eher, paru à Munich en 1924/1933 ; Tome 1, 650 p. ; consultable sur la bibliothèque électronique du Québec : <https://beq.ebooksgratuits.com/Propagande/Hitler-combat-1.pdf>

JACQUET-PFAU Christine, *La Vulgarisation dans les dictionnaires et encyclopédies*, in revue « *La linguistique* », pp. 3-14, 2021/1 Vol. 57, Presses Universitaires de France, 2021.

JACQUET-PFAU Christine, *Actualiser l'Encyclopédie de DIDEROT et d'Alembert au XIXe siècle : le Grand Dictionnaire Universel (1866-1890) et la Grande Encyclopédie (1885-1902)*, in revue *Langue française* », n° 214, pp. 95-109, Éditions Armand Colin, 2022, consultable sur le site Cairn.Info : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2022-2-page-95.htm>

JOUIN Ernest, *Le Péril-judéo maçonnique ; les « Protocols » des Sages de Sion, vue d'ensemble*, Paris, Revue internationale des sociétés secrètes, 1932, 24 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8513425#>

LITTRÉ Émile, *Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions Charles Delagrave, 1897, 55 p. ; consultable sur BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81576g.image>

KAFKER Frank A et LOVELAND Jeff, *André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'Encyclopédie*, in revue *Recherches sur DIDEROT et sur l'Encyclopédie*, n° 51, Éditions Société DIDEROT, 2016, pp. 107-125 ; consultable sur le site Open Édition : <https://doi.org/10.4000/rde.5390>

LIGOU Daniel, « *Franc-Maçonnerie* » dans *les diverses éditions de l'Encyclopédie*, in revue *Les cahiers hauts-marnais*, pp. 171-177, n°75, Chaumont, 1963.

LOVELAND Jeff et KAFKER Frank A, *André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'Encyclopédie*, in revue *Recherches sur DIDEROT et sur l'Encyclopédie*, n° 51, Éditions Société DIDEROT, 2016, pp. 107-125 ; consultable sur le site Open Édition : <https://doi.org/10.4000/rde.5390>

PRUVOST Jean, *Le regard encyclopédique de l'académie française*, in revue *Langue française*, pp.111-120, 2022/2 n° 214, Armand Colin, 2022 ; consultable sur le site Cairn info : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2022-2-page-111.htm>

TAGUIEFF Pierre-André; *Invention et réinventions du mythe des « Sages de Sion » ; de la « conspiration juive » au « complot sioniste mondial » dans le monde arabo-musulman*, in *Revue d'Histoire de la Shoah*, pp. 172-219, 2004/1 n° 180, Éditions Mémorial de la Shoah ; consultable sur le site Cairn info : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah1-2004-1-page-172.htm>

WERLY Nicole, *Paix : l'insaisissable définition*, in revue *Études de linguistique appliquée*, pp. 481-495, 2002/4 n° 128, Éditions Klincksieck, 2002 ; consultable sur Cairn-info : <https://www.cairn.info/revue-ela-2002-4-page-481.htm>

INDEX DES NOMS PROPRES

- ABAD-GALLARDO Serge, 335, 337, 338, 339, 356, 361, 363, 375
ADHONIRAM, 143
AGOSTINO Marc, 384
ALEMBERT Jean LE ROND d', 243, 391
ALSINA Ivan, 94, 97, 384
ALTHUSSER Louis, 23
AMADOU Robert, 74
ANDERSON James (Pasteur), 8, 39, 40, 47, 50, 51, 52, 60, 65, 67, 69, 72, 73, 75, 77, 80, 87, 90, 108, 109, 111, 122, 124, 131, 251, 384
ANTIN (Duc d') Louis de PARDAILLAN de GONDRIN, dit, 58, 179
ARISTOTE, 10, 236, 317, 318, 325, 328, 330, 382
ARON Robert, 272, 278, 393
AUGÉ Claude, 285, 288, 289, 392
AUSTIN John, 20
BARRÈS Maurice, 275, 301
BARRUEL Augustin (Abbé), 2, 4, 9, 34, 77, 121, 145, 150, 167, 176, 177, 182, 184, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 227, 231, 232, 237, 258, 268, 286, 294, 330, 333, 334, 335, 356, 358, 363, 370, 372, 373, 375, 388, 389
BARTHES Roland, 3, 5, 23, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 382
BAUER Alain, 54, 59, 61, 64, 70, 71, 350, 352, 353, 384
BEAUJEAN Amédée, 393
BEAUREPAIRE Pierre-Yves, 57, 118, 119, 120, 126, 151, 194, 206, 338, 384
BENOIST Luc, 102, 384
BENOÎT XIV (Pape), 2, 4, 9, 34, 116, 165, 169, 170, 171, 228, 369
BÉRARD Léon, 273
BESCHERELLE Louis-Nicolas, 285, 391
BLAIR Tony, 352
BLUMENTHAL Peter, 314, 382
BOEGLIN Édouard, 59, 61, 70, 71, 384
BOISTE Pierre-Claude-Victor, 284, 313, 391
BONNAFOUS Simone, 22, 25, 382
BONNARD Abel, 271, 272
BONNEVILLE Henri de, 150, 151, 389
BORDEAUX Henry, 273, 275
BORGIA Kotska de, Jules DOINEL alias, 291, 389, 393
BOUCHER Jules, 89, 99, 100, 384
BOUCHERON Patrick, 54
BOURBON-CONDÉ Louis de, Comte de CLERMONT, 119, 148, 169, 265
BOURDIEU Pierre, 10, 236, 260, 317, 325, 326, 327, 328, 330, 382
BOUTET Josiane, 382, 383
BOVIER-LAPIERRE Gaspard, 285, 392
BOYER, BOYER-BRUN Jacques-Marie dit, 182, 183, 192, 193, 389, 392
BRASILLACH Robert, 273
BRENGUES Jacques, 74, 384
BROSSOLETTE Pierre, 82
BRYON-PORTET Céline, 41, 99, 366, 377, 384, 385
BURKE Edmund, 194, 214
CARACCIOLI Louis-Antoine de, 6, 158, 159, 217, 389
CARTON (danseuse), 132, 133
CASANOVA Giacomo, 353, 354
CHAMBERS Éphraïm, 10, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 259, 348, 391
CHARLES III (Roi), 54
Charles MAURRAS, 264, 271, 272, 273, 275, 324, 334, 335, 356
CHAUMEIX André, 274
CHEVALLIER Pierre, 41, 42
CHIRAC Jacques, 345
CLAUDEL Paul, 95, 273
CLÉMENT Pierre, 2, 4, 9, 34, 61, 116, 121, 151, 155, 156, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 217, 228, 253, 356, 369, 373, 389
CLÉMENT XII (Pape), 2, 4, 9, 34, 61, 116, 121, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 228, 253, 356, 369, 373, 389
COLIN Armand, 285, 287, 391
COMBES André, 77, 81, 82, 83, 270, 271, 273, 385
COMBES Émile, 77, 81, 82, 83, 270, 271, 273, 385
CONAN-DOYLE Arthur, 106
CROMWELL Oliver, 147, 148, 149, 179, 191, 220

DACHEZ Roger, 41, 42, 48, 57, 58, 74, 78, 81, 84, 87, 132, 253, 385

DANTE Alighieri, 104, 105

DERAISME Maria, 75

DÉSAGULIER Jean-Théophile (Pasteur), 40, 47, 50, 51, 53, 54, 65, 66, 72, 77, 87, 109, 124, 251, 384

DESMONS Frédéric (Pasteur), 70

DIDEROT Denis, 10, 230, 240, 243, 244, 247, 248, 249, 251, 252, 254, 265, 318, 391, 394, 395

DOCHEZ Louis, 285, 391

Dodo la Saumure, Dominique ALDERWEIREL alias, 346

DROUET Minou, 376

DRUON Maurice, 278

DUBOS Olivier, 352

DUHAMEL Georges, 273, 275

DUMESNIL de GRAMONT Michel, 82

DURKHEIM Émile, 327

ELLUL Jacques, 237

ÉTIENNE Bruno, 90, 93, 385

FAIVRE Antoine, 102, 107, 108, 385

FAÏ Bernard, 333

FERRER BENIMELI, 244, 394

FICIN Marsile, 104

FIORAVANTI Bernardino, 93

FLAMMARION Camille, 286, 287, 392

FLEURY André Hercule de (Cardinal), 119, 134, 230, 253

FOUCAULT Michel, 21, 22, 23

FRANCO Francisco (Général), dit le Caudillo, 334, 335, 336

FREUD Sigmund, 94

FROSSARD André, 95

GADAUD Antoine, 78

GAULLE Charles de (Général), 82, 271, 273, 278, 377

GAULLE-ANTHONIOZ Geneviève de, 82

GAUTIER Théophile, 106

GIRY Julien, 336, 385

GOFFMAN Erving, 35

GRAESEL Alain, 63, 64, 385

GRASSE-TILLY (Comte de), 62

GREINER Frank, 107, 385

GUÉNON René, 89, 92, 96, 97, 99, 106, 385

GUÉRIN Paul, 285, 319

GUILBERT Louis, 238, 239, 240, 394

GUTENBERG Johannes, 105

HAUSMANN Franz Josef, 314, 382

HÉRAULT René (Lieutenant Général de Police), 119, 121, 131, 132, 133, 134, 135, 175, 230, 253

HERGÉ, 281, 394

HERMANT Abel, 271, 272, 275

HIRAM, 91, 142, 143, 349

HUGO Victor, 106

HUYSMANS Joris-Karl, 106

JACQUET-PFAU Christine, 237, 238, 241, 244, 394

JAMES Dauphiné, 107, 385

JAUCOURT Louis de, 243, 391

JEAN-PAUL II (Pape), 62

JOUIN Ernest (Monseigneur), 270, 334, 394

JUNG Carl, 94

KAFKER, 244, 394, 395

KARDEC Alan, 106

KESSEL Joseph, 278

KNIGGE Adolf, 220

KÖNING Michel, 41, 50, 53, 57, 62, 66, 385

KRIEG-PLANQUE Alice, 22, 25, 382

LA CHÂTRE Maurice, 289, 392

LA TIERCE Louis-François de (Marquis), 47, 51, 65, 72, 73, 77, 90, 109, 131, 390

LABBE François, 72

LACAN Jacques, 23, 330

LALANDE Jérôme de, 10, 66, 243, 255, 256, 257, 258, 284, 348

LARDELLIER Pascal, 1, 7, 376, 382

LAROUSSE Pierre, 12, 239, 285, 288, 289, 313, 314, 392

LARUDAN (Abbé), 147, 148, 149, 150, 179, 181, 190, 191, 389

LAVAL Pierre, 273, 278

LAVEAUX Jean-Charles, 284, 313, 392

LE BRETON André-François, 244

LEBORGNE Erik, 157

LEBRUN Albert, 275

LEFRANC Jacques-François (Abbé), 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 203, 220, 231, 333, 390

LEMAIRE Jacques -Charles, 116, 117, 126, 149, 386

LEVI-STRAUS Claude, 95

LIGOU Daniel, 41, 54, 58, 61, 62, 65, 66, 69, 72, 74, 81, 204, 206, 208, 220, 245, 252, 255, 292, 384, 386, 394

LITTRÉ Émile, 285, 289, 393, 394

LOUIS XIV, 57

LOUIS XV, 57, 119, 151

LOVELAND, 244, 394, 395

LUC (Évangéliste), 104

LUCHET Jean-Pierre Louis (Marquis de), 204, 390
 LUMINET Jean-Pierre, 44
 LUTHER Martin, 49
 MADELIN Louis, 274, 275
 MAINGUENEAU Dominique, 27, 28, 228, 356, 382, 383
 MAINGUY Irène, 41, 91, 93, 101, 110, 111, 349, 353, 354, 359, 386
 MARCHAL Guislaine, 345
 MARTIN Georges, 75, 106
 MAUPASSANT Guy de, 300
 MAURIAC François, 273, 274, 275, 302
 MEYER Gérard, 384
 MILLION Vincent, 386
 MILLIOT Vincent, 58
 MITTERRAND François, 343
 MONTAGU John (Duc de), 54
 MONTGOLFIER Éric de, 66, 346, 358
 MORAND Paul, 264, 278
 MORIN Étienne, 62
 NÉFONTAINE Luc, 74, 78, 87, 100, 386
 NÉGRIER Patrick, 47, 49, 60, 65, 72, 87, 109, 386, 390
 NEWTON Isaac, 52, 53, 54, 66, 105, 384
 NICAISE Boris, 93
 OCCAM Guillaume, 44
 OLIVESI Stéphane, 18, 19, 21, 22, 23, 28, 242, 382, 383
 ORLÉANS Louis-Philippe (Prince, duc d'ORLÉANS), 148, 176, 179, 267
 PAPUS, Gérard ENCAUSSE dit, 106
 PARACELSE, Philippus VON HOHENHEIM dit, 104
 PARLY Anna, 278
 PASCAL Blaise, 95
 PAVEAU Marie-Anne, 28, 319, 357, 358, 360, 361, 362, 383
 PAYNE Georges, 50, 54
 PÊCHEUX Michel, 25, 27, 28, 228, 356
 PÉTAÏN Philippe, 81, 271, 272, 273, 274, 275, 294
 PEYREFITTE Roger, 110, 386
 PIC DE LA MIRANDOLE Jean, 104
 PLANTAGENET Édouard, 293, 349
 POMPIDOU Georges, 279
 PONS Joseph-Antoine, 285, 391
 POZARNIK Alain, 89, 93, 386
 PRAT Andrée, 386
 PRITCHARD Samuel, 123, 148, 149
 PRUVOST Jean, 233, 244, 259, 260, 395
 RADDAD Omar, 345, 346, 357, 363
 RAMSAY Andray de (Chevalier), 61, 73
 RATZINGER Joseph (Cardinal, futur BENOIT XVI), 62
 RAYMOND François, 285, 393
 RÉGENT, d'ORLÉANS Philippe, 57
 REY Dominique (Monseigneur), 104, 387
 RIBEAUCOURT Édouard de, 78
 RICHELET Paul, 233
 RICHELIEU Armand Jean du PLESSIS de (Cardinal), 50, 261
 ROSENKREUTZ Christian, Johann Valentin ANDRÉE dit, 105
 ROUART Jean-Marie, 346
 SAINT MARTIN Louis Claude de, 106
 SARDOU Victorien, 106
 SARFATI Georges-Élia, 10, 32, 236, 317, 319, 320, 323, 325, 328, 330, 383
 SARTRE Jean-Paul, 26, 371, 383
 SAUSSURE Ferdinand de, 30
 SAYER Antony, 54
 SEARLE John, 20
 SIMMEL Georg, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 383
 SOCIN Fausto, 186, 231
 SOURDAT François Nicolas, 192, 193, 390
 STRAUS-KHAN Dominique, 346
 STUART Jacques (Roi), 57
 TAGUIEFF Pierre-André, 270, 395
 TIERCE Louis-François de, 47, 51, 65, 72, 73, 77, 90, 109, 131, 390
 TILLION Germaine, 82
 TRAVENOL Jean-Louis, alias GABANON Léonard, 131, 152, 154, 161, 162, 163, 164, 172, 390
 TRÉBUCHET Louis, 41, 387
 VALERY Paul, 26, 274
 VITON Yves-Max, 68, 387
 VOLTAIRE François-Marie AROUET dit, 66, 195, 230
 WAGENER Albin, 25, 27, 28, 383
 WEISHAUPHT Adam, 197, 204, 207, 208, 209, 220
 WERLY Nicole, 260, 395
 WEYGAND Maxime, 272, 275
 WHARTON Philippe (Duc de), 58
 WILSON Thomas, 163, 390
 WIRTH Oswald, 89, 91, 92, 101, 110, 291, 292, 293, 348, 349, 387
 WITTGENSTEIN Ludwig, 31, 42, 44, 45, 46, 223, 224, 226, 227, 374, 383, 400
 ZAY Jean, 82

NORMES DE PRESENTATION ET DE REDACTION

Pour les normes de présentation, nous nous sommes appuyés sur celles de l'École doctorale de l'Université Bretagne Loire, consultable sur : <https://formadoct.doctorat-bretagneloire.fr/c.php?g=491517&p=3362165>

Sur la base de ces préconisations les normes suivantes ont été adoptées :

Texte

Les normes de mise en page du texte utilisée sont les suivantes : marges de mise en page : 2,5 cm pour le haut, le bas, à droite et 3,5 cm à gauche ; interligne : 1,5 ; taille de la police : 12 ; type de police : calibri (corps).

Citations

Les citations sont en *italique*, de taille 12, police « Calibri (corps) ».

Si la citation comprend une distinction typographique (cas des mots du dictionnaire qui distingue typographiquement les exemples d'emploi d'un mot et leur définition), cette distinction est matérialisée par l'emploi de la police « Garamond » taille 13, toujours en italique.

Une citation **courte** (3 lignes maximum) est incorporée au texte et entourée de guillemets.

Une citation **longue** est insérée en retrait (1,5) par rapport au texte et elle n'est pas entourée de guillemets. Elle est séparée d'un interligne avec le paragraphe suivant.

Une citation **tronquée** est signalée par des points de suspension placés entre parenthèse (...).

Un ajout du rédacteur dans la citation pour permettre sa compréhension est mentionné entre deux crochets [], sans être en italique.

Les textes cités sont référencés par une note de bas de page positionnée en fin de citation. La note cite le nom de l'auteur, son prénom, le titre de l'ouvrage en italique, l'année de parution, la pagination de l'extrait est indiquée. Tous les ouvrages sont repris de manière détaillée en bibliographie (voir *infra* chapitre normes bibliographiques).

Une exception a été faite pour WITTGENSTEIN et son *Tractatus logico-philosophicus*, pour lequel nous avons remplacé la page par le numéro de paragraphe de la citation.

Le titre des livres cités dans le texte est en italique sans guillemet.

Noms propres

Les noms propres sont toujours en majuscule, les prénoms en minuscule avec la première lettre en majuscule. Pour les personnes décédées, pour la première citation, le nom propre est suivi, entre parenthèse, de la date de naissance et de la date de décès.

Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont en taille 11, police « calibri (corps) », interligne 1,15. Leur ordre de numérotation est une série croissante unique sur l'ensemble de la thèse. Le numéro est inséré avant la ponctuation finale de la phrase concernée, et au plus près de la partie du texte auquel il renvoie.

La pagination utilise parfois une numérotation en chiffre romain. Pour les livres anciens, cette numérotation est parfois écrite en minuscule contrairement à l'usage actuel. Nous avons conservé la typographie de l'ouvrage d'origine (exemple : xii et non XII) pour la mention de la page de la citation rapportée.

Les notes de bas de page indiquent la référence bibliographique d'une citation et/ou explicite un point de la thèse pour apporter des précisions ou un éclairage contextuel sur un argument qui y est développé.

Écriture inclusive et genre

En l'absence de normes arrêtées en matière d'écriture inclusive dans les sites universitaires précités et en l'absence de préconisations ministérielles, nous n'y avons pas eu recours, utilisant les accords, pronoms et orthographes traditionnels tels que définis par les règles grammaticales usuelles.

De manière générale dans notre propos, le terme maçon et franc-maçon est considéré comme générique et désignera les membres de la franc-maçonnerie des deux sexes. Il en est de même pour les termes apprenti, compagnon, maître, Grand-Maître.

Usage de la majuscule

Afin de spécifier que l'usage de certains mots relève de leur acception maçonnique, les termes suivants comportent une majuscule afin de les différencier d'autres acceptions : Rite, Loge, Obédience, Grand Maître, Grand Architecte de l'Univers. Les postes occupées dans la Loge (Vénérable Maître, etc...) comportent également une majuscule.

Pour la même raison nous avons mis des majuscules à Roi, Pape, Président, Trône, Autel, Résistance, Collaboration, Gouvernement, Église, et de manière générale à tous les mots dès lors qu'ils désignent une fonction ou une entité historique.

L'emploi de la majuscule n'a d'autre fonction distinctive que celle de la différenciation des autres usages courants de ces mots.